NAZIONALE
B. Prov.
1136
BIBLIOTECA
VITT. EM III
NAPOLI

BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio
Palchetto
Num.° d' ordine

B. Prov. m 1135

HISTOIRE MODERNE.

TOME SEPTIEME.

HISTOIRE
MODERNE

DES CHINOIS, DES JAPONNOIS, des Indiens, des Perſans, des Arabes, des Turcs, des Grecs, des Africains, des Ruſſiens & des Américains.

Pour ſervir de ſuite à l'Hiſtoire ancienne de M. ROLLIN.

Par M. l'Abbé DE MARCY.

Nouvelle Édition, revûe & corrigée.

TOME SEPTIEME,

Contenant la ſuite de l'Hiſtoire des Africains.

Trois livres relié.

A PARIS,
Chez la Veuve DESAINT, Libraire, rue du Foin.

M. DCC. LXXV.
Avec Approbation, & Privilège du Roi.

HISTOIRE DES AFRICAINS.

UITE DE LA PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE VI.

ſervations rélatives aux différentes régions de la Barbarie, pour ſervir de conclusion à l'hiſtoire de ſes Habitans.

§. I.

Climat & des productions de la Barbarie.

'AIR de la Barbarie eſt en gé- Température de l'air.
néral très-tempéré, ſur-tout dans les parties ſeptentrionales, où le thermometre ne monte preſque jamais à la ge-, & deſcend fort rarement au grand ud. Le baromètre, quelque tems qu'il e, ne varie guère que d'un pouce. Les

saiſons ſe ſuccédent d'une manière inſenſible.

Vents. Les vents de nord-eſt & de nord-oueſt ſont les plus communs. Les premiers régnent ordinairement depuis le mois de Mai juſqu'en Septembre, & les autres ſe font ſentir pendant le reſte de l'année. Celui que les Barbareſques nomment *Labetch*, & que les Anciens appelloient *Africus*, ſouffle quelquefois vers les équinoxes. C'eſt un vent impétueux, qui vient du ſud-oueſt, & qui eſt ordinairement accompagné d'orage.

Schaw, Voy. T. I. p. 252 & ſuiv. Les vents du midi ſont en général peu fréquens dans les contrées ſeptentrionales. Leur violence eſt extrême, & ils échauffent l'air à un tel degré, qu'on eſt obligé d'arroſer les planchers des maiſons, pour tempérer ſa chaleur brûlante. Ils ne ſoufflent guère qu'en été. Cependant, ſur la fin de Janvier 1730, on ſentit à Alger un de ces vents du ſud, qui fondit ſubitement la neige dont les plaines & les montagnes étoient couvertes; ce qui parut fort extraordinaire aux gens du pays. Les vents d'oueſt & de nord ſont ordinairement accompagnés de pluie en hiver. Ceux qui viennent de l'eſt & du ſud ſont preſque toujours ſecs, quoiqu'ils amenent de gros nuages, qui obſcurciſſent le Ciel. La quantité de pluie qui tombe à Alger dans les années communes, eſt de vingt-ſept ou vingt-huit pouces. Il n'en tomba que vingt-quatre en 1725, année qui fut ſi pluvieuſe en France. Il plut à Tunis en 1727 & en 1728 pendant quarante jours de ſuite; ce que Schaw n'avoit jamais vu arriver à

Alger, dans un ſéjour de douze ans. La hauteur du barometre eſt de 29 à 30 pouces.

Les pluies ſont rares en été dans les régions ſeptentrionales, & ne ſe font preſque jamais ſentir vers les parties méridionales dans cette ſaiſon. Elles commencent en Septembre, ou un peu plus tard, & c'eſt alors qu'on laboure les terres. On ſeme le froment vers le milieu d'Octobre, & quinze jours après, l'orge, les lentilles, les pois, &c. La récolte ſe fait ordinairement à la fin de Mai. Les Anciens ont exagéré les choſes, en diſant que certains cantons de l'Afrique propre rapportoient cent & cent cinquante pour un. Schaw aſſure que le produit ne monte jamais au centuple, & que dans les terrains ordinaires un boiſſeau ſemé ne rend que depuis huit juſqu'à douze boiſſeaux. Il n'a jamais ouï dire qu'aucun diſtrict de la Barbarie produisît plus d'une récolte par an; ce que quelques Ecrivains ont avancé ſur des autorités qui paroiſſent un peu ſuſpectes.

Tems du labourage & des récoltes.

Les contrées occidentales ſont les plus fertiles. Les terres y ſont légeres, & imprégnées de ſels, qui contribuent à les rendre extrêmement fécondes. Dans pluſieurs endroits de l'Empire de Maroc, comme aux environs de Salé, de Tétuan, de Mikenez, de Fez, &c, la campagne eſt un jardin continuel, entrecoupé de plaines, de collines, de bois & de belles eaux. Ces quartiers ſeroient d'une prodigieuſe fertilité dans les mains d'un peuple plus actif & plus induſtrieux. Mais les habitans, ſoit par indolence, ſoit par le dé-

Fertilité de quelques cantons.

Etat préſent de l'Empire de Maroc.

faut d'encouragemênt, ſoit à cauſe d'une loi déraiſonnable, qui défend de faire ſortir du Royaume les grains ſuperflus, ne cultivent qu'une portion médiocre de ce beau pays, ſe contentant de ce qui ſuffit à leur ſubſiſtance & au payement des taxes. On peut juger de leur pareſſe par la maniére dont ils ſement le bled. Le laboureur jette négligemment le grain ſur la terre, ſans la remuer auparavant, & ſans même prendre la peine d'arracher les mauvaiſes herbes. Il lui donne enſuite une façon légere pour couvrir le grain, & ce travail ſuffit pour lui faire produire le meilleur blé. Il eſt vrai qu'on obſerve de ne point cultiver les mêmes endroits qu'après un repos de pluſieurs années. C'eſt ce que les Religieux de la Mercy rapportent comme témoins oculaires, & ce qu'on ne ſçauroit concilier avec la rélation publiée par Ockley, où l'Auteur dit que la terre produit ici, *en un grand nombre d'endroits..., trois récoltes par an, ſans qu'elle ait beſoin de ſe repoſer les années ſuivantes.*

p. 21 & 38. Rélation des Etats de Fez & de Maroc, publiée par Ockley, p. 54. Rélation de trois Voyages des Religieux de la Mercy, p. 5, 53, 124.

Négligence des laboureurs.

Différentes eſpèces de grains.

Les différentes eſpèces de grains ſe réduiſent au froment, à l'orge, au riz, au blé de Turquie, & à une ſorte de millet blanc, que les Arabes nomment *Drah*, & qu'ils préférent à l'orge pour engraiſſer leurs beſtiaux. On s'applique peu à la culture du ſeigle, & on ne ſeme jamais d'avoine, parce que l'orge & la paille hachée ſont la ſeule nourriture des chevaux.

Méthode de fouler le blé.

Les Barbareſques ont retenu l'ancienne coutume de fouler les blés. C'eſt une méthode plus expéditive que la nôtre, mais qui eſt ſujette à quelques inconvéniens.

)utre la perte de la paille, qui eſt tota-
:ment briſée, comme on enduit de fiente
: vache le terrain ſur lequel on foule
:s gerbes, pour le rendre plus uni, il ſe
èle néceſſairement beaucoup d'ordure
ırmi les grains.

Ils ſerrent enſuite le blé dans des caves uterraines, appellées *Matamores*, autre age très-ancien en Afrique, & d'une ande utilité dans tous les pays ſecs. Ces ves ſont de grandeur inégale; mais les us petites peuvent contenir quatre cens iſſeaux de froment. Leur profondeur dinaire eſt de ſix ou ſept braſſes, & elles nt faites en entonnoir renverſé, étant aucoup plus larges par le bas que par le ut. On en voit quelquefois deux ou ois cens dans un ſeul village. Leur en-:e eſt ſi étroite, qu'un homme a beau-up de peine à s'y gliſſer avec une échelle corde. C'eſt dans ces lieux que les Mau-; & les Arabes ſerrent non-ſeulement ; grains, mais le beurre, l'huiſe, & gé-ralement toutes les proviſions. Ils y ca-ent auſſi leurs meilleurs effets en tems guerre. Les Matamores qui ont été ıg-tems fermées, ne doivent s'ouvrir 'avec de grandes précautions. Il en ſort ; exhalaiſons violentes, qui cauſe-ent la mort à ceux qui auroient la ıérité d'y deſcendre le jour même on les ouvre.

Matamores, ou granges ſouterraines.

Schaw, ibid. Mouette, Hiſtoire de Mouley Archy, p. 173.

Parmi les graines qui croiſſent dans les rais, les féves, les lentilles & les *gar-ços*, eſpèce de pois chiches, tiennent ɔremier rang. Les pois verts ne ſe trou-ıt guère que dans les jardins des mar-

Graines de marais.

chands Européens. On les plante dans le tems des premières pluies, c'eſt-à-dire, vers le milieu de Septembre, & ils ſont ordinairement en fleur à la fin de Février. Les féves mûriſſent dans la même ſaiſon, & ſervent de nourriture à tout le monde pendant le printems. L'uſage eſt de les faire bouillir avec de l'huile & de l'ail. Enſuite vient la récolte des lentilles & des garvanços. Les Africains font leurs délices de ce dernier légume, ſur-tout lorſqu'il eſt cuit ſous la cendre, ou rôti dans une poële. Ils le nomment alors *Leb-lebi*. On le mêle auſſi dans le *Couſcouſſou* & dans le *Pilau*, deux mets très-eſtimés dans cette partie de l'Afrique.

Racines, herbes potagères.

Le pays abonde en racines & en herbes potagères, telles que les carottes, les choux, les navets, les laitues, la chicorée, le creſſon, les betteraves, les artichauts, &c. Il y croît une eſpèce de petit panais, appellé *Liſt el hasboure*, qui eſt d'un goût piquant & exquis. On trouve dans le même genre quelques productions particulières à la Barbarie, comme le *Calabasha*, le *Mellou-Keah*, le *Bedin-jann*, le *Tomata*, qu'on emploie dans les ſoupes & dans les ragoûts. Les choux-fleurs d'Alger ſont d'une blancheur éclatante, fort ſerrés, & quelquefois d'une groſſeur ſurprenante.

Shaw, ibid. p. 290.

Melons.

Les melons muſqués & les melons d'eau parviennent à une grande perfection. Les premiers ont le goût un peu plus relevé que ceux d'Europe. Les autres, que les Arabes nomment *Dillah*, ſont d'une qualité très-rafraîchiſſante, &

pportent un grand ſoulagement dans les iévres. Ils ne peuvent arriver à une parfaite maturité que dans les pays chauds.

Parmi les fruits, il faut donner le premier rang aux dattes, qui ſont la production des palmiers, arbres très-communs n Barbarie. Mais il n'y a que ceux du ahara qui rapportent des dattes d'une certaine perfection. Pour avoir de l'eſpèce, n plante ordinairement des rejettons des ieux arbres; & ſi on les cultive avec oin, ils produiſent des fruits au bout de x ou de ſept ans. Ceux qui viennent de oyau n'en donnent que la ſeizième année. es arbres ſont mâles & femelles. Les almiers de ce dernier genre ne portent ue des fruits ſecs & inſipides, à moins u'ils ne ſoient imprégnés de la ſubſtance u mâle. Ainſi, lorſque les gouſſes, qui ontiennent les grappes commencent à ouvrir, ce qui arrive vers la fin de Mars, n prend une branche ou deux de la grape du mâle, & on l'attache à la grappe de femelle. Les Arabes donnent à cette pération le nom de *Dthuckar*, qui ſignifie dmiſſion du mâle, ſe ſervant du même ot pour exprimer la *capprication*, c'eſt-à-re, la ſuſpenſion de quelques fruits d'un guier mâle & ſauvage ſur la branche d'un guier femelle, pour donner la fécondité ce dernier arbre. Un ſeul palmier mâle ffit pour impregner quatre ou cinq cens melles. En Egypte on ſecoue la graine enue du mâle ſur les grappes de la felle. Palmiers.

Id. p. 298.

Le palmier qui naît de rejetton, entre ns ſa force environ trente ans après

qu'il a été planté : les autres ſont plus tardifs. Sa vigueur ſubſiſte pendant ſoixante-dix ans, & il rapporte alors chaque année dix-huit ou vingt grappes, dont chacune peſe depuis quinze juſqu'à vingt livres. Enſuite il dégénere par degré, & meurt pour l'ordinaire avant l'âge de deux cens ans. La culture de ces arbres ne demande d'autre ſoin, que de les arroſer abondamment de cinq en cinq jours, & de les élaguer par le bas, lorſque leurs branches deſcendent trop, ce qui arrive communément quand ils commencent à vieillir.

Miel de palmier.

On exprime des mêmes arbres une liqueur agréable, que les Arabes appellent *Miel de palmier*. La méthode dont ils ſe ſervent eſt de couper la tête d'un arbre des plus vigoureux, & de creuſer enſuite le haut du tronc en forme de baſſin. La ſéve qui monte à l'extrêmité de l'arbre, ſe décharge dans cette cavité, d'où l'on tire les premiers jours ſix ou ſept pintes de jus. Cette quantité diminue peu-à-peu, & au bout de quelques ſemaines, la ſéve étant entièrement conſumée, le palmier meurt. On régale ſes hôtes dans les jours de réjouiſſance avec cette liqueur, qui reſſemble à un ſirop clair, & qui eſt plus douce que le miel commun ; mais elle s'aigrit & ſe trouble en peu de tems. Les Africains la diſtilent, & en forment une eau ſpiritueuſe & agréable, qu'ils appellent *Araki*, nom qu'ils donnent en général à toutes les liqueurs qui paſſent à l'alambic.

Liqueur d'Araki.

Les Jujubes, le Séedra.

Les jujubes, autre fruit de la Barbarie, naiſſent d'un arbre épineux. Elles ſont douces & de bon goût, rougeâtres en-

dehors dans leur maturité, & blanches en-dedans. On s'en ſert à pluſieurs uſages dans la médecine. Ce que les Arabes nomment *Séedra*, eſt un arbriſſeau particulier à l'Afrique, le même, au jugement de Schaw, que le *Lotus arbor* des Anciens. Il croît abondamment dans le Sahara. Son fruit a beaucoup de reſſemblance avec celui du jujubier, ce qui fait que les Africains l'appellent *Aneb enta el Séedra*, c'eſt-à-dire, jujube du ſéedra; mais il eſt beaucoup plus ſucculent que ce dernier fruit.

Autres arbres fruitiers.

On trouve ici la plupart des arbres fruitiers qui ſont connus en Europe, tels que les amandiers, les abricotiers, les pêchers, les pruniers, les cériſiers, les poiriers, les pommiers, les noyers, les oliviers, les châtaigniers, &c. Les cériſes & les prunes ſont d'une bonté médiocre, & les poires & les pommes n'approchent point de la qualité des nôtres; mais les pêches ont un parfum admirable, & peſent ordinairement neuf ou dix onces. Le citronnier eſt couvert de fleurs & de fruits pendant toute l'année. L'oranger aigre a communément le même avantage; mais l'oranger doux, qui eſt un arbre étranger à cette contrée, ne rapporte des fruits que ſur la fin de l'automne. Je ne parlerai point des fleurs, des herbes médicinales, ni des autres plantes curieuſes, parce que ce détail me conduiroit trop loin. Les Lecteurs pourront conſulter ſur cette matière le ſecond tome des Voyages de Schaw, à l'article des extraits ou des preuves juſtificatives, N°. XIX. Je remarquerai ſeulement qu'il n'y a aucune régularité dans

Id. p. 294.

Irrégularité de leurs jardins.

les jardins des Barbaresques, & que tout y est planté au hasard & sans symétrie. C'est un mêlange confus d'arbres fruitiers, de racines & de légumes, de blé, d'orge, de plantations de tout genre. On n'y voit communément ni parterres, ni compartimens de fleurs, ni allées : on regarderoit comme perdu le terrain qu'on destineroit au pur agrément.

Vin d'Alger.

Le raisin mûrit en Barbarie sur la fin de Juillet, & la vendange se fait en Septembre. L'Ecrivain que j'ai cité, assure qu'avant le ravage que firent les sauterelles en 1723 & en 1724, le vin d'Alger étoit aussi bon que les meilleurs vins de France; mais qu'il a beaucoup dégénéré depuis ce tems-là, quoiqu'il soit toujours préférable aux vins d'Espagne & de Portugal. Dans l'Empire de Maroc on fait rarement du vin avec les raisins ordinaires, parce qu'ils sont d'une très-mauvaise qualité. On supplée à cela par le *vin de passe*, ou de raisin cuit. On met environ deux cens livres de ces raisins dans une barrique qu'on remplit d'eau, & après qu'ils ont cuvé pendant cinq ou six jours, on en tire un vin blanc, fort trouble, & assez fort pour enivrer ceux qui en boivent trop. C'est la boisson ordinaire des Chrétiens & des Juifs, établis dans ces quartiers de la Barbarie.

Relat. d'un voyage fait en 1666 aux Royaumes de Maroc & de Fez.

§. II.

Salines, Minéraux, Fossiles.

Combien la terre est ici imprégnée de sel.

DANS les pays dont nous parlons, la terre est presque généralement chargée d'un fonds inépuisable de sels. Les salpê-

trières de Tremecen, de Douſan & de Cairoan ſont ſur-tout célébres, & produiſent environ ſix onzes de nître ſur chaque quintal de terre commune qu'on en tire. On trouve en été ſur les bords de pluſieurs rivières, quelquefois à deux ou trois braſſes de profondeur, non-ſeulement de grands quartiers de ſel, mais des morceaux de nître parfaitement purifié. La Wed el Mailah, la Serratt, l'Hamſnan Mellowan, la Bareekah, la Gorbata, & quelques autres rivières qui coulent dans les Royaumes d'Alger & de Tunis, ont les eaux ſalées ou ſaumaches. On les rend plus douces en quelques endroits, en les faiſant filtrer au travers du ſable dans des puits qu'on creuſe pour les recevoir. Mais cette précaution eſt inutile pour l'eau des grandes rivières, qui, étant imprégnée de trop de ſels, parce qu'elles coulent dant un lit plus vaſte, n'en devient pas meilleure par la filtration. La néceſſité & l'habitude accoutument les Africains à l'uſage de ces eaux ſalées, dont l'amertume nous paroît inſupportable.

Schaw, ibid. p. 296 & ſuiv.

Rivières & ſources ſalées.

Les ſalines d'Arzew (1) ſituées entre des montagnes, ont deux grandes lieues d'étendue. En hiver elles reſſemblent à un grand lac; mais la chaleur les deſſéche en été, & criſtalliſe le ſel, qu'on trouve dans le fond, partagé en différentes couches d'environ un pouce d'épaiſſeur, entaſſées les unes ſur les autres. A l'extrêmité orientale du lac des Marques, qui n'eſt, à proprement parler, qu'une grande ſaline, il y a une montagne remplie d'un

Salines d'Arzew.

Montagne de ſel.

(1) Ville du Royaume d'Alger.

sel rougeâtre ou violet, auſſi dur que la pierre.

Préparation de ſalpêtre.

Le ſalpêtre, que les Arabes nomment *Mailah haïg*, c'eſt-à-dire, ſel vif, ne ſe trouve point ici en nature, comme le nitre : il faut que l'art le prépare & le fabrique. On a pour cet effet de grandes auges de brique ou de pierre, dont le bas n'eſt fermé que de barreaux de bois, par-deſſus leſquels on met quelques nattes. Ces auges ſe rempliſſent de terre imprégnée de ſels propres à former le ſalpêtre, & on y jette de l'eau de ſix en ſix heures pendant quelques jours. L'eau filtrée par cette terre en détache peu-à-peu toutes les parties nitreuſes, & paſſe avec elles, au travers des nattes dans de petits réſervoirs qui ſont ſous l'auge. On la fait bouillir alors, & on la rafine. Il y a à Tremecen, à Biſcara, à Cairoan & en d'autres lieux, pluſieurs de ces rafineries. C'eſt avec le ſalpêtre ainſi préparé qu'ils fabriquent leur *Barout*, ou poudre à canon, en y mélant du ſoufre, qu'ils tirent ordinairement d'Europe, & de la cendre de *Burvac*, au lieu de charbon de bois. Ils s'entendent aſſez bien à grainer la poudre ; mais ils ne ſçavent pas lui donner beaucoup de force ; car une once de la nôtre fait autant d'effet que quatre onces de leur Barout.

Poudre à canon.

Sources minérales.

La quantité de nitre, de ſoufre, & d'autres matières combuſtibles, dont la terre eſt imprégnée, produit un grand nombre de ſources minérales, dont quelques-unes ſont ſi chaudes, qu'il n'eſt pas poſſible de s'y baigner. Telle eſt celle d'*Hamman Meskouteen*, dans le Royaume d'Alger,

dont les eaux ſont ſi corroſives, qu'elles calcinent les rochers entre leſquels elles s'écoulent, y formant des traces aſſez profondes, qui repréſentent divers objets. Les Arabes, dont l'imagination eſt naturellement portée à forger les plus grandes chimeres, diſent que ce ſont des tentes de leurs ancêtres, des chameaux, des brebis, des chevaux, des hommes même, les femmes & des enfans, qui ont été pétrifiés. Les prétendues pétrifications de Raſſem ſont peut-être du même genre; il n'eſt pas impoſſible que M. le Maire ſe ſoit laiſſé tromper par le récit de quelques Arabes (1). Id. p. 300.

C'eſt à la même cauſe qu'il faut attribuer les tremblemens de terre qui ſont ſi fréquens en Barbarie. On aſſure qu'ils arrivent ici ordinairement en automne, après de grandes pluies, ce qu'on remarque auſſi en pluſieurs autres pays. Celui qui ſe fit ſentir à Alger en 1716, détruiſit ou endommagea un grand nombre de maiſons, & ruina la plupart des Baſtides. L'allarme fut d'autant plus générale, que les ſecouſſes continuerent par intervalle, depuis le trois de Février juſqu'à la fin de Juin. Un Turc ayant dit à cette occaſion que quarante ans auparavant il y avoit eu un pareil tremblement de terre, & que le peuple en avoit été délivré en maſſacrant le Dei, fut lui-même étranglé par l'ordre de ce Chef de la République. Tremblemens de terre. Voyage des PP. Comelin, de la Motte, &c. p. 15.

Le fer & le plomb ſont les ſeuls métaux qu'on ait juſqu'ici découverts dans la Barbarie orientale. Schaw prétend, qu'avec Métaux.

(1) Voyez Tom. VI. pag. 594.

quelques recherches, on y trouveroit auſſi du cuivre, métal très-commun dans le Royaume de Fez. Le fer d'Alger eſt blanchâtre & très-bon, ſur-tout celui qui vient des montagnes de Bugie, mais cette mine eſt peu abondante. Ce ſont les Cabiles qui le tirent de la terre, qui le forgent, & qui l'apportent en petites barres dans les marchés de Bugie & d'Alger. Il y a d'autres mines plus riches, où l'on trouve même quelquefois du cinabre; mais les particuliers s'embarraſſent peu de les faire valoir, parce que les travaux ne tourneroient qu'au profit du Souverain, qui prétend que toutes les mines lui appartiennent. Celles de plomb, qui ſeroient d'un très-grand rapport, ſont preſqu'autant négligées. Les Algériens le rafinent en faiſant alternativement des couches de bois & de minerai, auxquelles ils mettent le feu. On aſſure que d'un ſeul quintal de matière ils tirent quelquefois quatre-vingt livres de métal.

Schaw, ibid. p. 306.

Il y a quelques mines d'argent dans le Royaume de Fez; mais l'or ne ſe trouve dans aucun endroit de la Barbarie. S'il eſt ſi commun dans l'Empire de Maroc, c'eſt qu'il y eſt porté par des caravanes du pays, qui vont le chercher à *Tombuto*, dans la haute Guinée. L'Auteur anonyme d'une lettre, inſérée dans l'Ouvrage que je cite, nous apprend des particularités très-curieuſes touchant ce voyage. Les Caſiles, c'eſt le nom qu'il donne aux caravanes Africaines, partent de Maroc ou de Tarudant. Le chemin, en partant de la première de ces villes, eſt d'environ quatre cens

Comment l'or eſt porté dans l'Empire de Maroc.

Rélation d'un Voyage fait en 1666, p. 36 & ſuiv.

eues, ſçavoir, cent juſqu'au déſert de ahara, deux cens dans le déſert, & cent i-delà. Le déſert, dans toute cette étenue, n'offre que des plaines & des mongnes arides, couvertes d'un ſable épais : eſt pourquoi les Arabes l'appellent *la mer : ſable*. Les vents agitent ces ſables, & les :cumulent en monceaux. Dans cette vaſte olitude, où il n'y a aucune route tracée, n ne ſe gouverne, comme ſur la mer, ue par la bouſſole ou par le cours des aſes. On marche communément la nuit, à uſe des chaleurs exceſſives qui ſe font ntir pendant le jour. La traite ordinaire t de ſix ou ſept lieues. On rencontre au ilieu du déſert un endroit moins ſauvage, ù il y a des ſources. Les Caravanes s'y rêtent, non-ſeulement pour ſe rafraîchir, ais pour prendre du ſel dans quelques faes voiſines. Ils en chargent leurs chaeaux, & c'eſt principalement avec cette archandiſe qu'ils ſe procurent la poudre or que les Negres leur livrent. Enfin, rès un voyage pénible de deux mois, n arrive à Tombuto (1), Capitale du oyaume de Gago, dans la Guinée ſeptrionale. Ce n'eſt pas ici le lieu de faire nnoître plus particulièrement ce pays, nt la deſcription appartient à l'Hiſtoire s Africains occidentaux ; il ſuffit de rearquer que les Maures en rapportent aucoup d'or, & qu'ils font ce commerce puis pluſieurs ſiécles.

Aux environs d'Alger & de Bona, & ut-être en beaucoup d'autres lieux de la rbarie, on rencontre ſur la ſurface de

(1) L'Auteur de la Lettre écrit *Tambouſſou*.

la terre, ou en la creuſant légérement; une pierre tendre, parſemée de paillettes, luiſantes, qui reſſemblent à l'or & à l'argent. En broyant le plâtre on y trouve auſſi beaucoup de parcelles, qui ont la couleur & l'éclat de l'or. Les marcaſſites du pays ont des paillettes ſemblables. Les ſélenites, qui ſont des pierres blanches, légeres & tranſparentes; le talc, le criſtal, la pierre d'Iris, & d'autres cailloux figurés, ſe trouvent aſſez communément dans les montagnes. C'eſt à quoi ſe réduiſent en ce genre tous les préſens de la nature, & les ſucs minéraux ne peuvent rien produire qui approche du diamant.

Pierres parſemées de paillettes d'or & d'argent.

Cailloux ſinguliers.

Schaw, ibid. p. 304.

Les côtes de la méditerranée offrent du corail blanc & rouge, des madrepores de divers genres, & quantité d'autres plantes marines. On n'y trouve pas une grande variété de coquillages.

Subſtances marines.

§. III.

Quadrupedes, Oiſeaux, Inſectes, Poiſſons.

Le bétail étant la principale richeſſe des Arabes & des Maures de la campagne, ils s'appliquent avec une ardeur extrême à augmenter le nombre & le produit de leurs troupeaux. Cependant, malgré les ſoins qu'ils prennent, & la bonté apparente de leurs pâturages, les bœufs de Barbarie ſont en général moins gros & moins ſucculens que les nôtres. Il en eſt de même des vaches. Elles ont peu de lait, & ceſſent d'en avoir en perdant leurs veaux. Le beurre du pays eſt d'une qualité médiocre. Les Arabes le nomment *Mantegue*.

Bœufs & Vaches.

Les brebis & les chevres ont à propor- Brebis & Chevres.
on plus de ſuc, & c'eſt principalement
e leur lait qu'on fait les fromages. Au lieu
e préſure, on ſe ſert des fleurs de l'ar-
ichaut ſauvage pour faire cailler le lait,
z quand il eſt pris, on le verſe dans de
etits paniers, où on le preſſe. Pour faire
eur beurre, ils mettent la crême dans un
ic de peau, qu'ils preſſent avec leurs
ains, pour en exprimer tout le petit-lait.
l y a ici deux eſpèces particulières de bre-
is, qu'on ne connoît point en Europe.
'une, qui eſt très-commune dans le Ro-
aume de Tunis, eſt principalement re-
arquable par la groſſeur de ſa queue. On
ſtime beaucoup ſa laine; mais ſa chair eſt
édiocre, à l'exception de la queue, qu'on
net dans les couſcouſſous & les pilaus, &
ont la graiſſe eſt ferme & a le goût de la
noëlle. Les brebis de l'autre genre ne ſe
rouvent que dans le Sahara, & ſont preſ-
u'auſſi hautes que nos daims, avec leſ-
uels elles ont quelque reſſemblance. Leur
hair eſt ſéche, & elles ne produiſent
u'une laine groſſière. On ne châtre point
es chevaux, les moutons, ni aucun autre
nimal, mais quand on a trop de mâles,
n comprime avec force leurs teſticules,
e qui revient à l'effet de la caſtration.

Les Arabes ont des troupeaux nom- Troupeaux nombreux.
reux de toute eſpèce. Il y a des particu-
iers qui élevent trois ou quatre cens che-
aux, & qui comptent par milliers les
hameaux, les bœufs & les brebis. Ils
uent peu de bétail, parce qu'ils ne ſe nour-
iſſent communément que de laitages & de
ruits. Les plus beaux haras ſont dans l'Em-

pire de Maroc. Les chevaux Numides, ſi fameux chez les Anciens, ont beaucoup dégénéré dans ces derniers tems, les Arabes ayant négligé d'entretenir les meilleures races, parce qu'ils voyoient que les Turcs leur enlevoient tous leurs bons chevaux.

Bêtes de charge. L'âne, le chameau & le mulet, ſont les bêtes de charge les plus utiles. Ils demandent beaucoup moins de ſoin que le cheval, & ſont bien plus endurcis à la fatigue. Les ânes du Royaume de Tunis ſont fort grands, & ſervent communément de monture dans le pays. Le mulet a le pied plus ferme que le cheval, & porte de plus grands fardeaux. Il y a dans le Royaume d'Alger une eſpèce de mulet, appellé *Kumrah*, qui naît d'un âne & d'une vache. C'eſt un animal aſſez petit, & qui a la queue & la tête de la vache, le pied conformé comme l'âne, le poil plus menu & beaucoup plus uni. Le chameau eſt encore plus robuſte. Sa moindre charge eſt de ſept quintaux, & il marche douze ou quinze lieues d'une traite, ſe contentant d'une petite portion de féve & d'orge pour nourriture, & pouvant s'abſtenir de boire pendant quatre ou cinq jours. Auſſi n'eſt-il point d'animal que les Arabes élévent avec plus de ſoin, & dont l'eſpèce ſoit plus répandue. Le dromadaire, appellé ici *Maihari*, eſt moins commun que dans le levant. Dans la claſſe des bêtes de charge, il n'y a point d'animal plus agile. Les Arabes, pour marquer ſa vîteſſe, diſent qu'il peut faire autant de chemin en un jour, que le meilleur cheval en huit ou dix, ce qui a

Id. p. 308.

donné lieu aux exagérations de quelques Voyageurs, qui prennent à la lettre ce dicton des Africains. Les chameaux ne s'accouplent qu'au printems, & deviennent alors furieux, quoiqu'ils ſoient d'une extrême douceur dans les autres ſaiſons. Les femelles portent une année entière leurs petits, & mettent bas d'un printems à l'autre.

Parmi les quadrupedes qui vivent dans les bois, on diſtingue le *Bekker el vash*, eſpèce de bœuf ſauvage, qui eſt de la taille & de la couleur du Daim. Il différe du bœuf ordinaire en ce qu'il a le corps plus arrondi, la tête moins groſſe, & les cornes plus rapprochées l'une de l'autre. Ses petits s'apprivoiſent aiſément, & s'accoutument à paître avec les bœufs domeſtiques. Les Arabes donnent auſſi le nom de Bekker el vash à une eſpèce de daim, dont les cornes ſont préciſément les mêmes que celles du cerf, mais qui a la taille un peu moins haute que cet animal. La femelle n'a point de bois; c'eſt pourquoi on la nomme *Fortaſſ*, c'eſt-à-dire, tête chauve.

Le Bœuf ſauvage.

Id. p. 315.

Daim d'une eſpèce particulière.

La *Fiſtall* eſt une ſorte de chevre ſauvage, de la groſſeur d'une geniſſe d'un an, mais un peu plus ronde. Elle a une groſſe touffe de poil ſur les genoux & ſur la partie ſupérieure du cou. Ses cornes, très-ſerrées ſur le front, ont plus d'un pied de longueur, & ſont cannelées & recourbées comme celles des chevres ordinaires.

La Fiſtall.

Il n'y a point d'éléphans dans l'Afrique ſeptentrionale. Les lions & les panthéres

Bêtes féroces.

ſont des animaux aſſez communs. Le tigre eſt plus rare, & ne ſe trouve que dans quelques cantons. Les femelles de ces animaux féroces ont deux rangs de mammelons, comme les chiennes, & aſſez de lait pour nourrir quatre ou cinq petits à la fois. On aſſure que lorſque les dents leur percent, ils ſont attaqués d'une fiévre violente, qui en fait périr communément trois ſur quatre, & que c'eſt une des cauſes qui empêchent que leur multiplication ne ſoit exceſſive. Schaw prétend que leur nombre eſt tellement diminué dans la Barbarie depuis quelques ſiécles, qu'on n'y trouveroit pas aujourd'hui la cinquantième partie des bêtes ſauvages que les Romains en tiroient pour les donner en ſpectacle au peuple. Il croit que cette diminution vient en partie de ce que les Arabes occupent beaucoup de terres, que les anciens Africains laiſſoient abſolument déſertes, & en partie de l'uſage des armes à feu, qui a procuré le moyen d'en exterminer un plus grand nombre.

Les lions, à moins qu'ils ne ſoient fort affamés, inſultent rarement ceux qui ne les attaquent point. Il ne faut pas non plus leur témoigner de la crainte; car ils s'élancent avec impétuoſité ſur les perſonnes qui fuient à leux aſpect. Les Arabes continuent tranquillement leur route en préſence de ces animaux, qui s'arrêtent quelquefois aſſez près d'eux, pour les regarder, ſans leur faire aucun mal. On les apprivoiſe aſſez facilement, lorſqu'ils ſont jeunes. L'Auteur anonyme de la Rélation que je cite en éleva deux, l'un mâle &

Relat. d'un voyage fait

utre femelle, qui paiſſoient familière-
nt avec des gazelles, des bœufs, &
utres animaux domeſtiques. Le lion cou-
oit ſouvent à côté de ſon maître; mais
lionne étoit quinteuſe & maligne.

en 1666 aux Royaumes de Maroc & de Fez, p. 74.

Lorſque la faim preſſe ces animaux,
deviennent très-méchans, & dévo-
nt également les hommes & les beſ-
ux. Rien n'eſt plus commun que de
ır voir enlever des brebis & des che-
es dans les adouars même, c'eſt-à-dire,
ns les tentes qui ſervent d'étables. Lorſ-
e ces ravages continuent pendant plu-
urs nuits, les Arabes obſervent les
ces du lion, creuſent une foſſe ſur
ı chemin, la couvrent légérement de
ſeaux ou de petites branches d'arbres,
le font tomber ainſi dans le piège.
ouette fait mention d'une autre mé-
ode qui ſe pratique dans le Royaume
Fez, où les forêts & les montagnes
nt remplies de bêtes féroces. « Lorſ-
'on veut, *dit-il*, prendre des lions &
s tigres, on fait aux deſcentes des mon-
;nes, ou aux ſorties des forêts où ils
retirent, une foſſe ronde & étroite
r le haut, qui va toujours en s'élar-
ſant par le bas. On creuſe auprès de-là
e autre foſſe plus longue que large,
i communique à la première par un
ou. A l'ouverture de la foſſe ronde on
et une trape, ſur laquelle on jette un
outon mort; & l'on obſerve en même
ns de deſcendre dans l'autre foſſe une
èce de gros coffre, à l'entrée duquel
ı ſuſpend un quartier de mouton, at-
:hé à une planche mobile, ſemblable

Manière de prendre les lions & les tigres.

à la porte d'une fouricière. L'ouverture du coffre répond au trou qui communique aux deux foſſes. Le lion, qui ne ſort ordinairement que la nuit pour chercher ſa proie, court à la chauſſe-trape, pour dévorer le mouton qu'il a ſenti, & tombe dans la première foſſe, où il reſte quelque tems. Enſuite, la faim le preſſant, il paſſe dans l'autre foſſe, & entre dans le coffre, dont il fait tomber la porte en ſecouant la viande qui y eſt attachée. Les Arabes le trouvant pris le matin, enlevent le coffre avec des cordes, le mettent ſur un cheval, & conduiſent la proie à leur adouar. » La chair de lion eſt eſtimée, & approche de celle du veau, ſoit pour la blancheur, ſoit pour le goût.

Le Faadh. Le *Faadh* a le corps tacheté comme le léopard; mais ſa peau eſt plus rude & plus brune, & il eſt beaucoup moins farouche. On croit ici qu'il vient de l'accouplement du lion avec la femelle du léopard.

Le Dubbah. Le *Dubbah*, qui paroît être l'Hyène des Anciens, a le poil d'un brun ſombre, qui tire un peu ſur le rouge, avec quelques raies d'un brun encore plus obſcur. Il eſt pourvu d'une crinière, comme le lion. Sa grandeur eſt celle du loup; mais il a le corps plus allongé. On aſſure qu'il boite naturellement d'une jambe de derrière; ce qui n'empêche pas qu'il ne ſoit léger, & plus difficile à prendre à la courſe que le ſanglier. Il a le cou ſi roide & ſi peu flexible, qu'il ne peut tourner la tête pour regarder de côté,

Schaw, ibid. P. 319.

ſans tourner en même tems tout le corps. Ses pieds ſont grands & armés de griffes, dont il ſe ſert pour tirer de la terre les racines des arbres, & quelquefois pour exhumer les corps morts. Après le tigre & la panthére, c'eſt l'animal le plus carnacier & le plus cruel. Les Arabes ſe perſuadent que ſa cervelle eſt d'une grande vertu dans les maléfices; c'eſt pourquoi lorſqu'un de ces animaux tombe dans leurs pièges, ils ont grand ſoin d'enterrer ſa tête dans un lieu ſecret, de peur qu'elle ne ſerve à ce pernicieux uſage.

Le Jakal.

J'ai parlé ailleurs du jakal, eſpèce de renard, que les Arabes nomment *Deeb*. Il glapit toutes les nuits aux environs des villages, & tâche de s'introduire dans les jardins & dans les bergeries, vivant également de racines & de chair. On a dit qu'il chaſſoit de compagnie avec le lion, & qu'il lui ſervoit à épier la proie. Mais Schaw doute avec raiſon de leur prétendue intelligence, & croit que cette imagination n'eſt fondée que ſur ce que le jakal cherche à butiner dans les mêmes lieux que le lion, & vit ſouvent des reſtes de cet animal. Le judicieux Anglois n'eſt pas plus porté à croire ce que les Anciens racontent touchant cette prétendue variété de monſtres que produiſoit l'Afrique, & qui donna lieu au proverbe, *Semper aliquid novi Africam ferre.* Pline attribue ces productions étranges à l'accouplement des animaux de différente eſpèce, qui, forcés par la diſette d'eau, de s'aſſembler en grand nombre ſur le bord des mêmes rivières, ſe mêloient les uns

avec les autres, ſoit par plaiſir, ſoit par violence : *Varié fœminis cujuſque generis mares, aut vi aut voluptate miſcente* *. Schaw répond à cela, que la nature eſt la même dans tous les pays, & qu'elle a donné à tous les animaux un inſtinct fixe, qui attache invariablement chaque eſpèce l'une à l'autre, ſans permettre ces odieux mêlanges, qui nuiroient infailliblement à la multiplication.

* Plin. Lib. VIII, Cap. 16, apud Schaw, pag. 337.

Reptiles. Parmi les eſpèces rampantes, les tortues de terre & d'eau ſe font remarquer avec avantage. Les premières ſont bonnes à manger : on ne fait aucun cas des autres. Toutes les haies ſont couvertes de caméléons, animal très-reſpecté des Maures & des Arabes, qui portent à leur cou ſa peau deſſéchée, comme un préſervatif contre les funeſtes influences d'un regard malin. Le *Varral* eſt un lézard d'un genre particulier, qui a juſqu'à trente pouces de long. Sa couleur eſt d'un rouge fort vif, mêlé de taches noirâtres. Le *Nigedaimah*, lézard noir, long de ſept ou huit pouces, ſe plaît dans les maiſons, & ſe gliſſe juſques dans les lits. Le *Thaibanne* eſt le ſerpent le plus remarquable de la Barbarie. Sa longueur va quelquefois juſqu'à quatre toiſes, ſuivant le rapport qu'on fit au voyageur Anglois que j'ai cité. Je crois que les Anciens nous en impoſent, lorſqu'ils donnent cent trente pieds à celui que Régulus tua en Afrique (1).

Id. p. 325.

(1) Pline, Tite-Live, Valere Maxime, &c. rapportent ce conte, & diſent que le Général Romain fut obligé d'employer contre ce ſerpent monſtrueux pluſieurs machines de guerre, comme

Le

e *Zurreik* & le *Leffah* ſont des ſerpens eaucoup plus petits, mais d'une eſpèce rès-dangereuſe. C'eſt principalement dans e Sahara qu'on trouve ces pernicieux reptiles.

Dans la claſſe des oiſeaux on diſtingue, 1°. l'Aigle, qui eſt beaucoup plus commune en Afrique qu'en Aſie. 2°. Le *Karaburno*, eſpèce d'épervier qui a le bec noir, les yeux rouges, les pieds jaunes & courts, le dos d'un bleu cendré, les aîles noires, le ventre & la queue blanchâtres. 3°. Le *Graab el Sahara*, ou le corbeau du Déſert, qui diffère de notre corbeau ordinaire en ce qu'il eſt plus grand, & qu'il a le bec & les pattes rouges. 4°. Le *Hou-bahara*, autre oiſeau du Sahara, auſſi gros que nos chapons. Son corps eſt d'un jaune pâle, tacheté de brun. Les groſſes plumes de ſes aîles ſont noires, avec une marque blanche au milieu. Il a le cou blanchâtre, avec le mêlange de quelques raies noires, le bec plat & aſſez court, les jambes ſemblables à celles de l'outarde, n'ayant point d'orteil au bas du pied. C'eſt une choſe curieuſe de voir fuir cet oiſeau devant l'épervier, à cauſe des ruſes qu'il emploie pour échapper à ſon ennemi. 5°. Le *Rhaad*, qui a le ventre blanc, le dos & les aîles d'un blanc jaunâtre, mêlé de taches brunes, la queue plus claire & barrée de noir. On prétend qu'il a reçu Oiſeaux.

s'il eût été queſtion d'attaquer une ville. Ils ajoutent que ſa peau & ſa mâchoire ont été conſervées à Rome, dans un Temple, juſqu'à la guerre de Numance.

le nom de Rhaad, qui en Arabe ſignifie tonnerre, à cauſe du bruit qu'il fait lorſqu'il prend ſon vol. Les Arabes l'appellent auſſi *Saf-Saf*. Il y en a deux eſpèces; l'une de la grandeur d'un poulet ordinaire, l'autre auſſi groſſe que le Houbaara. 6°. Le *Kitaviah*, qui eſt de la taille & de la figure du pigeon. Sa gorge eſt ornée d'un demi-cercle d'un beau jaune; mais le reſte de ſon plumage n'a rien que de commun. Sa chair, ainſi que celle du Rhaad, eſt agréable à manger, & ſe digere facilement. 7°. La grive verte, petit oiſeau de paſſage, qu'on ne voit ici qu'en été, dans la ſaiſon des figues. Ses plumes ſont du plus beau vert, avec des nuances d'un auſſi beau jaune vers les extrémités, principalement à la queue. L'Amérique n'a point d'oiſeau dont le plumage ſoit plus diſtingué. 8°. Le *Capſa*, qui eſt de la grandeur de nos moineaux ordinaires. Son chant eſt admirable, & ſurpaſſe en douceur celui des ſereins & des roſſignols. On ne trouve ces oiſeaux que dans le Sahara; & ils ſont d'une telle délicateſſe, qu'ils ne font que languir lorſqu'on les tranſporte dans un autre climat. 9°. L'*Emſeeſi*, ou l'oiſeau du bœuf, ainſi nommé, parce qu'il ſe tient ordinairement dans les prairies parmi les beſtiaux. Toutes les plumes de ſon corps ſont d'un blanc de lait, & il a le bec & les pattes d'un rouge vif.

La perdrix & la caille ſont ici des oiſeaux de paſſage, & différent peu des nôtres. On trouve en Barbarie des bécaſſes, des vanneaux, des pélicans, des

canards de plusieurs espèces, des grisesqueues, des poules d'eau, des cercelles, & d'autres oiseaux aquatiques. Les cicognes arrivent au commencement de Février, & s'en retournent au mois d'Août. Les Arabes & les Maures ont pour ces animaux la même vénération que les Turcs, & ne souffrent pas qu'on les maltraite. Des captifs, rachetés par nos Religieux François, ayant tué quelques cicognes aux environs de Salé, furent dénoncés au Gouverneur, qui voulut leur faire donner la bastonnade, & les remettre à la chaîne. Il fallut lui faire un présent de trois cens piastres pour appaiser cette affaire. Mouette assure que le respect qu'on a pour ces oiseaux est fondé sur l'opinion où sont les Arabes que Dieu, à la prière de Mahomet, métamorphosa en cicognes une troupe de brigands, qui avoient insulté les pélerins de la Mecque; mais il me semble que la persuasion d'une telle aventure devroit au contraire inspirer une sorte d'horreur pour ces animaux.

Mouette, Hist. de Moulei Archi, p. 392.

L'Autruche, qu'on trouve assez communément dans le Sahara, est un animal si gros & si pesant, qu'il ne peut s'élever en l'air. Mais il court avec une extrême légéreté. Sa vîtesse augmente lorsqu'il fait du vent; car il le reçoit dans ses aîles, & devient alors si agile, que le cheval le plus vigoureux ne peut l'atteindre à la course. C'est pourquoi les Arabes prennent un tems calme pour cette chasse. Ils le poursuivent à cheval pendant une heure ou deux, allant au

Voyage de Lybie, par Jannequin, p. 157.

petit galop. Lorſque l'oiſeau commence à ſe fatiguer & à rallentir ſa marche, le chaſſeur pique ſon cheval, & atteint alors facilement l'autruche, qu'il aſſomme avec un bâton. On ne ſe ſert point de dard ni de fuſil dans cette chaſſe, de peur d'endommager les plumes de l'animal, qui ſont une des plus précieuſes marchandiſes du pays. Les Barbareſques font beaucoup de cas de ſa chair, qui eſt en effet très-délicate. Cet oiſeau eſt facile à apprivoiſer lorſqu'on le prend jeune, & devient auſſi familier que le chien, careſſant ſes maîtres avec ſon bec, ſans leur faire de mal, & faiſant autour d'eux mille bonds & mille ſingeries. Comme ces animaux font beaucoup d'œufs, ils en caſſent une partie pour nourrir leurs petits. On obſerve qu'ils ont le pied fendu, & qu'en courant avec vîteſſe, ils font ſauter les cailloux qu'ils rencontrent ſous leurs pas; ce qui a fait dire à quelques Ecrivains fabuleux, que les autruches lancent des pierres aux chaſſeurs qui les pourſuivent. On a dit auſſi qu'elles digéroient le fer; & ce qui a donné lieu à cette autre fable, c'eſt qu'ayant coutume de vivre dans des lieux déſerts, où l'herbe & les autres ſubſiſtances ſont ſouvent fort rares, elles ſe trouvent réduites à manger du bois & d'autres matières dures.

Chaſſe des Arabes. La chaſſe des oiſeaux eſt un des grands plaiſirs des Arabes, qui dreſſent à cet exercice les éperviers & les faucons. Ils chaſſent auſſi au fuſil, mais ſans le ſecours des chiens d'arrêt, uſant d'une méthode qui leur réuſſit beaucoup mieux,

& qui paroîtra assez particulière. Ils portent une toile de leur hauteur, attachée à deux piquets, sur laquelle on peint la figure d'un léopard ou de quelqu'autre animal. Le chasseur, caché derrière cette toile, qui est percée de plusieurs trous, se promene dans les endroits où il sait que les rhaad, les perdrix, les cailles & d'autres oiseaux ont coutume de se trouver. Ces animaux s'arrêtent à l'aspect de la figure, frappés d'une sorte d'étonnement; ce qui donne occasion au chasseur de s'approcher de fort près. Alors, fichant en terre les piquets de la toile, il passe son fusil par un des trous, & tue autant d'oiseaux qu'il en peut mirer avec justesse.

Méthode particulière pour la chasse des oiseaux,

Ces peuples, qui sont très-alertes, prennent quelquefois les perdrix à la course, après les avoir tellement fatiguées, qu'ils ont le tems de les assommer avec de petits bâtons, avant qu'elles ayent pu se remettre de leur lassitude, & reprendre leur vol.

Leur méthode pour la chasse du sanglier, est de le fatiguer de la même manière, après l'avoir suivi long-tems. Il n'est point d'Arabe qui ne terrasse aisément cet animal, lorsqu'il peut le joindre. Le dard & la lance sont les armes dont les Africains se servent dans ce combat. Elles leur donnent une telle supériorité, qu'avec un peu d'adresse & de courage ils sont toujours sûrs de vaincre.

Et pour celle du sanglier.

Id. p. 388.

La chasse des lions & des léopards demande plus de préparatifs. Tous les pay-

Chasse des lions.

ſans d'un canton s'aſſemblent, & forment une enceinte de pluſieurs milles. Ceux qui ſont à pied marchent en avant avec leurs chiens, & lancent la bête dans ſon fort. Les cavaliers ſuivent à une petite diſtance, pour fondre ſur l'animal dès qu'il paroît. On avance toujours dans le même ordre, de manière que l'enceinte étant rétrécie à un certain point, on y découvre ſans peine tous les animaux qu'elle renferme. On y trouve non-ſeulement le lion ou le léopard qu'on a lancé, mais des liévres, des jakals, des hyènes & d'autres bêtes, dont les plus féroces ſont tuées à coups de dard ou de lance. On obſerve aſſez généralement que quand le lion ſe voit en danger, il ſe jette avec fureur ſur le premier ennemi qu'il rencontre, & ſe laiſſe percer de mille coups, plutôt que de lâcher priſe.

Inſectes. Les inſectes ſont plus conſidérables par leur nombre que par aucune ſingularité remarquable. Il y a dans le Sahara des ſcorpions gros & noirs, dont la piqûre eſt ſouvent mortelle. La morſure du *Boola-Kaz*, eſpèce de Tarentule, n'eſt pas moins dangereuſe. Les ſauterelles, qui ſont beaucoup plus groſſes que les nôtres, cauſent quelquefois d'affreux dégâts. Le territoire d'Alger fut entièrement ſaccagé par ces inſectes en 1724. Elles commencerent à paroître ſur la fin de Mars, & au milieu du mois ſuivant elles s'étoient ſi prodigieuſement multipliées, qu'elles formoient des eſpèces de nuages, qui obſcurciſſoient le ſoleil. Au mois de Mai, leurs ovaires étant pleins, elles ſe répandirent dans

Ravages que font les ſauterelles.

les plaines de Metigiah, où elles déposerent leurs œufs, & le mois suivant on vit paroître de nouveaux essaims de sauterelles, qui étoient à peine écloses, qu'elles se joignoient ensemble, formant une troupe serrée, qui couvroit un assez grand terrain. Comme elles étoient encore dans un état rampant, elles se traînoient en droite ligne dans les campagnes, dévorant toute la verdure qu'elles trouvoient en chemin, & grimpant jusques sur les arbres, dont elles mangeoient les feuilles & les fruits, sans épargner l'écorce ni les jeunes rejettons. Les paysans, pour arrêter ces ravages, creusoient dans la campagne des fossés, qu'ils rempliſſoient d'eau, ou entassoient sur le chemin une grande quantité de bruyeres, auxquelles ils mettoient le feu à l'approche de ces insectes. Mais les fossés étoient bientôt comblés par les nombreux essaims qui se succédoient, & le feu s'éteignoit après avoir dévoré les premières troupes. Les sauterelles qui marchoient à la tête, s'avançoient avec intrépidité, & se trouvoient d'ailleurs serrées de si près par celles qui suivoient, qu'il leur étoit impossible de reculer. Deux jours après le passage de cette foule innombrable d'insectes, d'autres sauterelles, nouvellement écloses, se répandirent dans le même canton, & acheverent de désoler ce qui avoit échappé aux ravages des premières.

Schaw, *ubi supra*, p. 332 *& seq.*

Schaw, témoin oculaire de toutes ces choses, ajoute une particularité, qui n'est pas moins digne de remarque. « Ces sauterelles, *dit-il*, ayant ainsi vécu pendant

près d'un mois, détruiſant tout ce qu'elles rencontroient de verdure, ſe trouverent enfin parvenues à leur grandeur naturelle, & changerent leur état rampant en ſe défaiſant de leur peau. Pour faciliter cette métamorphoſe, elles s'accrochoient par les pieds de derrière à quelques buiſſons, à des branches d'arbre, ou à quelque pierre; & faiſant un mouvement ſemblable à celui des chenilles quand elles marchent, *elles quittoient peu-à-peu leur peau.* On voyoit d'abord paroître leur tête, & *ſucceſſivement tous leurs autres membres.* La transformation s'achevoit en ſept ou huit minutes; après quoi elles demeuroient, pendant un court intervalle, dans un état de langueur. Mais auſſi-tôt que le ſoleil & le grand air avoient *deſſéché* & durci leurs aîles, elles reprenoient leur premiere voracité, devenant même plus fortes & plus agiles qu'auparavant. Elles ne ſubſiſterent pas néanmoins long-tems *depuis cette métamorphoſe*, & ſe diſperſerent comme leurs meres, après avoir mis bas leurs œufs. Comme leur vol & leur marche étoient toujours du côté du nord, il y a apparence qu'elles périrent dans la mer, qui, à ce que les Arabes diſent, ſert de tombeau à tous les inſectes aîlés.

Poiſſons. La mer de Barbarie n'offre pas une grande variété de poiſſons. La plupart de ceux qu'elle produit ſe trouvent en bien plus grande abondance ſur la côte oppoſée. Il y a pluſieurs années qu'on prit ſous les murs d'Alger une baleine de ſoixante pieds de long, qui fut jettée ſur le rivage par la tempête. Mais cette ren-

contre, dit le voyageur Anglois, paſſa pour un ſi grand prodige, que les Algériens appréhenderent qu'il ne préſageât quelque malheur. Les coquillages n'ont rien de remarquable, ni pour la grandeur, ni pour la ſingularité. Varron parle d'une coquille Africaine, nommée *Solitanna*, qui contenoit, dit-il, quatre-vingt de ces meſures, que les Romains appelloient *Quadrantes*, & dont chacune étoit auſſi grande qu'une chopine de France. On chercheroit inutilement dans toutes les mers d'Afrique cette prodigieuſe coquille, qui n'a peut-être jamais exiſté que dans l'imagination des Anciens.

§. IV.

Arts & Sciences.

Les ſciences ſont encore plus négligées dans la Barbarie que dans le Levant. Les Arabes & les Maures de la campagne ne donnent à leurs enfans aucune eſpèce d'éducation. Les Maures des villes & les Turcs envoient leurs fils aux écoles publiques, où on leur apprend à lire & à écrire. Dans les commencemens ils ne ſe ſervent point de papier pour l'écriture, mais d'une planche mince & unie, blanchie légérement, ſur laquelle il eſt également facile de tracer des caractères, & de les effacer. On pourroit introduire cette méthode dans nos écoles pour les pauvres enfans. Education des enfans.

L'Alcoran, & quelques commentaires myſtiques de ce fameux ouvrage, ſont preſque les ſeuls livres qu'on met dans Schaw, T. I. pag. 118 & ſuiv.

leurs mains. Le peu de gens qui ont ici le loiſir de s'appliquer à l'étude, ne connoiſſent guère d'autres lectures. On apprend avec ſoin aux jeunes gens les cérémonies de leur Religion. Quand un enfant a fait ſes études avec diſtinction, on le promene dans les rues ſur un cheval richement caparaçonné. Ses camarades l'accompagnent dans cette eſpèce de triomphe, & le pere ou la mere reçoivent des complimens de tous leurs amis.

Géographie, Hiſtoire, Ces peuples ont quelques Livres de Géographie, & quelques Mémoires paſſables ſur leur Hiſtoire moderne; car pour ce qui regarde les tems qui ont précédé la naiſſance de Mahomet, toutes leurs chroniques ne ſont qu'un tiſſu de menſonges & de fables romaneſques. Leurs meilleurs Aſtronomes ne ſavent pas tracer avec régularité un cadran ſolaire.

Aſtronomie.

Mathématiques. Ils n'entendent pas mieux les autres parties des Mathématiques. On trouve dans quelques cabinets des quarts de cercle, des Aſtrolabes, & d'autres anciens inſtrumens, faits de très-bonne main; mais on les regarde plutôt comme de ſimples curioſités, que comme des choſes qui peuvent ſervir à quelque uſage. Ils ont auſſi des tables aſtronomiques dreſſées par leurs ancêtres, & diſtribuées par colonnes, où l'on a calculé avec la plus grande exactitude la marche & les différentes ſtations du ſoleil, la longueur des jours & des nuits, la durée des crépuſcules, & les heures de la prière pour chaque jour de l'année. Mais perſonne n'eſt aujourd'hui aſſez ſavant pour faire

uſage de ces tables ; & lorſque le ſoleil eſt caché par les nuages, & qu'on ne peut ſe régler ſur ſa hauteur, les Muezins, ou Crieurs des Moſquées, déterminent par une eſtimation arbitraire l'heure des dévotions ; ce qui inquiéte la conſciénce des bons Muſulmans, parce qu'il n'y a rien de plus recommandé dans leur loi, que de faire la prière aux heures marquées par le Prophète. Ils n'ont d'autres horloges que des Clepſidres, qu'ils réglent ſur des méridiens peu exacts, que chacun trace à ſa façon.

Toute leur habileté dans l'art de la navigation ſe réduit à une connoiſſance ſuperficielle de la bouſſole, & à quelques mauvaiſes cartes marines qu'ils ont dreſſées pour leur uſage. L'Algébre & la Chymie, Sciences favorites des anciens Arabes, ne ſont plus connues aujourd'hui chez les Barbareſques. Ils n'ont qu'une arithmétique de routine, qui ne laiſſe pas de les guider aſſez ſûrement dans leurs comptes.

Leurs connoiſſances en Médecine ne ſont fondées ſur aucune étude ſpéculative; & ſe bornent à la pratique de quelques remédes qu'ils prétendent avoir reçus de eurs ancêtres, & qu'ils adminiſtrent ordinairement ſans précaution, je veux dire ans avoir égard aux circonſtances particulières, ni à la complexion plus ou moins orte du malade. Ils guériſſent les rhumaiſmes & les pleuréſies en piquant avec n fer chaud la partie affligée ; les fiéres, en faiſant prendre au malade une écoction de l'herbe qu'on appelle *Encens* Médecine.

de terre ; la colique , & toutes les maladies cauſées par les vents , avec la racine de *Boruſtum* , ou l'*Ariſtolochia rotunda* ; la pierre & la gravelle , avec la poudre de *Bookoka* , ou d'*Ariſarum* (1) ; les diarrhées opiniâtres , avec une dragme de la pierre ſtalactique , ou de la poudre d'Orobanche. Leur méthode de traiter la petite vérole conſiſte à entretenir le malade dans une chaleur modérée , à lui faire prendre de tems en tems ſept ou huit grains de Kermès dans du miel , à frotter de beurre les puſtules , pour empêcher que la peau ne ſoit marquée , & à mettre ſur les paupières de la poudre de mine de plomb pour garantir les yeux. Ils connoiſſent l'inoculation , & ils la pratiquent en faiſant une petite inciſion dans la partie charnue de la main , entre l'index & le pouce. Mais cette opération eſt peu en vogue parmi le peuple , qui croit qu'on ne peut avoir recours à un tel reméde , ſans tenter Dieu. Ce préjugé ne doit point ſurprendre dans des Barbareſques.

Les Mahométans ſont ſi entêtés de la prédeſtination , que dans les maladies les plus dangereuſes pluſieurs s'abandonnent entièrement à la Providence , ſans vouloir écouter les Médecins. Il eſt rare qu'ils prennent aucunes précautions contre la peſte , quoiqu'elle faſſe ici de terribles

(1) Schaw rapporte , T. I. p. 341 , que le fils de l'Interprête Anglois *rendit un jour plus d'une pinte d'une liqueur glutineuſe par l'urètre , pour avoir beaucoup mangé du pain ordinaire des Bédoins , qui eſt fait d'une égale quantité de farine d'orge & de froment & de poudre de Rookoka.*

avages. Par un état qu'on envoya à la Cour de Maroc en 1681, & qui fut si- Mouette, Hiſtoire de Moulei Archi, p. 405.
né des Cadis des villes, il paroît que e fléau enleva en deux ans vingt-cinq ille perſonnes à Tétouan, trente-deux ille à Alcaſſar & à Arzille, dix-huit ille à Salé, huit mille à Azamor, vingt- inq mille à Tarudant, & quarante mille Maroc. Il mouruten trois ans cinquante- eux mille perſonnes à Miquenez, ſoixan- e & dix mille à Fez-Belé, quinze mille à 'ez-Gedide, & ſoixante-dix mille à Tafi- et: Saphi, Valadil & Theza demeurerent reſque déſertes, & la dépopulation ne ut pas moins ſenſible dans les campa- nes.

Leur muſique eſt encore très-imparfai- Muſique des Arabes.
e. Celle des Bédoins eſt d'une monotonie nnuyeuſe, qui répond à leurs inſtrumens roſſiers, dont les plus remarquables ſont *'Arabebbah*, le *Gaſpah* & le *Tarr*. Le pre- nier conſiſte dans une corde tendue ſur ne veſſie. C'eſt un inſtrument très-ancien armi les Arabes. Le Gaſpah eſt un cha- umeau des plus ſimples, percé de trois u quatre trous, & ouvert aux deux xtrêmités. Le *Tarr*, parfaitement ſembla- le au *Tympanum* des Anciens, eſt un cer- le de bois mince, ſur lequel on étend ne peau de parchemin. Leurs airs ne ſont Id. p. 346.
oint notés, & roulent ordinairement ſur a même octave, ſans aucun contraſte de arties. Ils ne laiſſent pas d'obſerver une ſpèce de méthode dans leurs compoſi- ions. Par exemple, toutes leurs Canta- es commencent par une ritournelle ou rélude, qui ſe joue ſur l'Arabebbah. En-

ſuite vient le récit, qu'on accompagne du Gaſpah. Ils forment une eſpèce de baſſe avec le Tarr, qu'ils touchent fort adroitement avec les doigts, les jointures & la paume de la main, & dont ils tirent des ſons, tantôt plus doux & tantôt plus forts, ſans s'écarter jamais de la meſure.

Muſique des Maures. La muſique des Maures eſt plus animée & plus harmonieuſe que celle des Arabes. Ils ont auſſi une plus grande variété d'inſtrumens, entre leſquels on diſtingue des flutes, des haut-bois & des guittares de pluſieurs ſortes, des tambours, des timbales, des trompettes, &c. outre deux eſpèces de violons à deux cordes, qu'ils touchent avec l'archet. Ils ont perfectionné le Tarr des Arabes, en attachant à ſon cercle de petites pièces de cuivre minces & concaves, qui ſe touchant les unes les autres avec un mouvement inégal, ſuivant les coups plus ou moins forts qu'on donne au parchemin, forment un tintamare ſingulier, qui n'eſt point dépourvu d'harmonie. Ils jouent de mémoire, comme les Arabes, n'ayant pas le ſecours des tablatures, ce qui n'empêche pas qu'ils n'exécutent leurs airs avec beaucoup de préciſion. Les Turcs ont auſſi leur muſique, qui eſt un peu plus travaillée que celle des Arabes, mais moins vive & moins brillante que celle des Maures. Schaw a fait graver quelques airs de ces différentes muſiques.

Manufactures. Ils excellent dans la préparation des cuirs & dans les ouvrages d'ozier. Les Arabes & les Cabiles ne fabriquent que des étoffes groſſières, qui ſervent d'habil-

ment aux hommes & de couverture
ur les tentes. Les femmes ſeules travail-
nt à ces ouvrages, conduiſant chaque
de la trame avec les doigts, ſans em-
oyer la navette. Il y a dans pluſieurs
andes villes des métiers pour faire des
lours, des taffetas & d'autres étoffes fi-
s. On ne fabrique dans toute la Barba-
e que de groſſes toiles. Les marchandiſes
ui ſortent de ces manufactures, ſe con-
mment dans le pays, & ne ſuffiſent pas
ême au beſoin des habitans, qui ſont
bligés de tirer de l'Europe & du Levant
uantité d'étoffes de coton & de ſoie. Le
é ſeroit une branche très-conſidérable
e commerce, ſi les Princes Barbareſques
en défendoient preſque par-tout l'ex-
ortation. Ainſi les arts, les ſciences &
e trafic, ſont ici dans une extrême lan-
ueur.

§. V.

bſervations Géographiques tirées des Anciens, dans leſquelles on releve quelques-unes de leurs erreurs.

Voici quelques remarques purement
éographiques, qui n'ont pu trouver leur
lace dans le cours de cette Hiſtoire. Stra-
on nous donne une aſſez juſte idée des
ôtes de la Barbarie, lorſqu'il dit qu'elles
'étendent preſque en droite ligne depuis
Egypte juſqu'aux colonnes d'Hercule,
l'exception des deux Syrtes, qui for-
ent de grandes ſinuoſités. Il compare in-
énieuſement l'Afrique à la peau mouche-
ée d'une panthére, parce que ſa ſurface

Juſte idée de Strabon.

offre aſſez généralement de vaſtes plaines de ſable, entrecoupées de pluſieurs habitations, qui forment comme autant de taches ſur cette blanche ſuperficie. Il a encore raiſon de dire que la plupart des peuples de cette région étoient inconnus de ſon tems, les armées Romaines n'ayant jamais pénétré fort avant du côté du couchant & du midi.

Erreur de Pomponius Mela. Obſervations plus raiſonnables.

Pomponius Mela a tort d'avancer que l'Afrique eſt moins grande que l'Europe. Il rencontre mieux, lorſqu'il dit que ſa plus grande largeur eſt depuis le Nil juſqu'à la mer Atlantique, que cette largeur diminue à meſure qu'on s'avance vers le Sud, & qu'elle n'eſt nulle part plus petite qu'à la pointe méridionale qui termine l'Afrique (1). Il obſerve que ce pays eſt très-fertile par-tout où il eſt habité, mais que le nombre de ſes habitans ne répond nullement à ſon étendue, la plus grande partie des terres étant incultes & déſertes, ſoit à cauſe des ſables ſtériles dont elles ſont couvertes, ſoit par la rareté des pluies & des rivières, ſoit parce que les animaux féroces & malfaiſans ſe ſont prodigieuſement multipliés en pluſieurs cantons.

Deſcription des colonnes d'Hercule.

Ce qu'il nous apprend touchant la poſition des colonnes d'Hercule eſt exact & curieux. En entrant, dit-il, de l'Océan Atlantique dans la Méditerranée, on a l'Eſpagne à gauche, & la Mauritanie à droite. L'Eſpagne eſt la première province d'Europe, & c'eſt à la Mauritanie que commence l'Afrique. La côte d'Afrique prend naiſſance à un promontoire, où

(1) *Ubi finitur, ibi maximè anguſta eſt.*

on trouve une grotte consacrée à Hercule. Un peu au-delà est *Tingé* [Tanger], ille très-ancienne, dont on prétend u'Antée fut le fondateur. On rencontre nsuite une montagne très-haute, opposée une autre montagne qui s'éleve du côté e l'Espagne. On a donné le nom de *Calpé* la premiére, celui d'*Abila* à la seconde, à toutes les deux celui de *Colonnes d'Hercule*. Ce fameux nom a fait ajouter une able, savoir qu'Hercule sépara autrefois es deux montagnes, en rompant la chaîne ui les unissoit, & que c'est de cette maière que l'Océan, retenu auparavant par ette digue, s'est frayé le canal qu'il occupe aujourd'hui au milieu des terres l'Afrique & d'Europe, s'élargissant touours depuis cet endroit, & empiétant le plus en plus sur les côtes.

Fable ancienne.

L'Auteur représente la Mauritanie comne un pays obscur, que ses paresseux haoitans n'ont jamais mis en réputation, & lont le sol est plus estimable que les hommes (1). Selon lui la Numidie, quoique moins grande, est plus fertile & plus riche. Il rapporte que dans l'intérieur du pays, à une assez grande distance du rivage, il y a des plaines sablonneuses, où l'on trouve des os de poisson, des coquillages, des cailloux marins, des ancres qui tiennent à des rochers, & d'autres choses semblables, qui font connoître que la mer s'étendoit autrefois jusque-là. Il observe qu'à l'entrée de l'Afrique propre-

Particularités sur quelques Provinces.

(1) *Cæterum regio ignobilis, & vix quicquam nobile sortita . . . . . solo quàm viris melior, & segnitie gentis obscura.* Idem, Cap. V.

ment dite, province qui ſuit la Numidie; on trouve deux grandes baies, dans l'une deſquelles étoient ſituées Carthage & Utique, deux villes qui ſe regardoient, l'une célébre par le ſort de Caton, l'autre par ſa propre deſtinée, *illa fato Catonis inſignis, hæc ſuo.* Les deux Syrtes ſont plus loin, & forment deux autres baies, dont l'approche eſt très-dangereuſe, ſoit à cauſe des écueils & des bancs de ſable qu'on y trouve, ſoit par la violence des marées.

Sur les Syrtes.

Sur la Cyrénaïque.

La Cyrénaïque, ſituée à l'orient de l'Afrique propre, étoit principalement célébre par le temple de Jupiter Ammon; par une fontaine dont les eaux étoient bouillantes pendant la nuit, & d'une fraîcheur extrême durant le jour; par un rocher conſacré au vent du midi. Si quelqu'un oſoit mettre la main ſur ce rocher, il s'élevoit un vent impétueux, qui agitoit les ſables avec la même furie que la mer agite les flots. C'eſt le même Pomponius Mela qui raconte cette fable. Il ajoute qu'il n'y avoit aucune ville dans l'intérieur de l'Afrique; que les hommes établis dans ces quartiers menoient une vie ſauvage; qu'au-delà du deſert les mœurs étoient encore plus farouches; qu'on y voyoit des peuples qui maudiſſoient le ſoleil à ſon lever & à ſon coucher, parce que ſes rayons brûlans déſoloient leurs campagnes. D'autres habitoient des cavernes, & ſe nourriſſoient de la chair des ſerpens. Toutes les femmes étoient en commun chez les *Garamantes.* Les *Gamphaſantes* alloient nuds. Les *Blémiens* n'avoient point de tête, leur viſage étant placé ſur

Sur l'intérieur de l'Afrique.

leur poitrine. On rencontroit dans les bois des Satyres & des Egipanes.

Sur le Mont Atlas. Pline Livre V. Chap. I.

Ce qu'on a débité touchant le Mont Atlas, eſt encore plus fabuleux. On a cru qu'il s'élevoit juſqu'au ciel, dans le voiſinage du globe de la lune; que pendant le jour on n'y voyoit aucun habitant, & qu'il y régnoit un profond ſilence, comme dans une affreuſe ſolitude; qu'en approchant de plus près on étoit ſaiſi d'un reſpect religieux & d'une ſainte horreur; qu'on appercevoit pendant la nuit quantité de feux, & que les Satyres & les Egipanes, qui choiſiſſoient ce tems pour ſe livrer a des débauches laſcives, faiſoient retentir l'air du ſon de leurs flutes & de leurs tambours. La terre, ſans avoir beſoin de culture, produiſoit naturellement une telle abondance de fruits, qu'on y trouvoit en toute ſaiſon de quoi ſatisfaire ſes deſirs.

Sur le prétendu jardin des Heſpérides.

C'eſt-là qu'étoient les jardins des Heſpérides, ſi vantés par les Poëtes. Pline & Solin nous donnent une explication aſſez heureuſe de cette fable. Il y avoit, ſelon eux, dans la contrée de Lixos, proche de la réſidence d'Antée, une petite île, entourée d'un bras de mer, qui entrant dans les terres par un canal tortueux & plein de courbures, avoit en quelque ſorte la figure d'un ſerpent énorme. On a feint que c'étoit un dragon, prépoſé à la garde de ce fameux jardin. L'île n'offre aujourd'hui aucune production particulière, qui faſſe foi de ſon ancienne abondance. On n'y trouve que quelques oliviers ſauvages, & un autel conſacré à Hercule. Ce qu'elle

Idem ibid. Solin, Chap. XXIV & ſuivans.

a de plus remarquable, c'eſt que ſon terrain, quoique fort bas & creuſé en baſſin, n'eſt point inondé par la mer, qui ne franchit jamais les limites naturelles qu'il lui oppoſe par ſes rives eſcarpées. Solin adopte avec une crédulité aveugle la fable des Egipanes, & ne fait que copier Pline dans tout ce qu'il rapporte du Mont Atlas. Il nous apprend néanmoins une choſe particulière touchant *Icoſium*, l'Alger des Modernes, dont il attribue la fondation à quelques ſoldats de l'armée d'Hercule. Vingt hommes de ſa ſuite l'ayant, dit-il, abandonné, entreprirent de bâtir une ville, & afin qu'aucun d'eux ne s'arrogeât en particulier la gloire de lui donner un nom, ils l'appellerent *Icoſium*, par alluſion au nombre de ſes fondateurs.

Sur l'origine d'Icoſium.

Solin obſerve encore que dans la partie du Sahara qui repond aux deux Syrtes, on eſt obligé de régler ſa route ſur le cours des aſtres, parce que la terre, qui n'eſt qu'un ſable mobile, y change ſouvent de face, & que les vents y cauſent un tel bouleverſement, qu'ils dérangent entièrement la ſituation des lieux; de manière qu'il n'eſt pas poſſible de s'y reconnoître. Les endroits, dit-il, où il y avoit des collines deviennent quelquefois des vallées profondes, pendant que les ſables pouſſés par les vents, rempliſſent les vallons, & les transforment en montagnes. « Ainſi, ajoute l'Auteur, la terre » du continent tient de la nature des mers » voiſines, & je ne ſçais dans lequel de » ces lieux les tempêtes ſont plus dange- » reuſes, puiſque les élémens conſpirent

Sur le Sahara.

ec la même fureur de part & d'autre à
perte des Voyageurs ».

§. VI.

Loix & Coutumes particulières.

Anciens uſages des Bédoins & des Cabiles.

es Bédoins & les Cabiles, répandus
les campagnes de la Barbarie, ont
ervé ſcrupuleuſement tous les uſages
eurs ancêtres, & ſont à-peu-près ce
s étoient il y a trois mille ans, n'a-
: point ſuivi les changemens qui ſe
introduits en divers tems parmi les
tans des villes, ſoit dans la façon de
e, ſoit dans la forme de l'habillement.
s manières & leurs coutumes différent
de celles des anciens Patriarches. Si
eſt curieux, dit un Voyageur, de voir
ıham dans ſa tente qui régale ſes amis,
aül ſur ſon trône la pique à la main,
'a qu'à ſe tranſporter en Barbarie,
etrouvera les mêmes uſages. Lorſque
Arabes ſe rencontrent, ils ſe diſent,
me on faiſoit anciennement, *Salem*
m, la paix ſoit ſur vous, forme de
dont l'Ecriture fournit pluſieurs
ıples. Les inférieurs baiſent les pieds,
enoux, ou la robe de leurs ſupérieurs,
ıt la main droite ſur la poitrine. Les
ns baiſent la tête de leur pere, de leur
, & de leurs parens âgés : les fem-
baiſent la main de leur mari.

Rélation des Etats de Fez & de Maroc, publiée par Ockley, pag. xx de la Préf. Schaw p. 390.

Forme du ſalut.

es perſonnes du premier rang font ici
honte pluſieurs choſes, auxquelles
e délicateſſe exceſſive a attaché une
de baſſeſſe. Le plus grand Seigneur,
veut recevoir un hôte avec diſtinction,

Simplicité de ce peuple.

va chercher lui-même le meilleur agneau de ſa bergerie, l'égorge de ſa propre main, & le coupe par morceaux, comme faiſoient les Héros d'Homere, pendant que ſa femme allume du feu, & prépare toutes les choſes néceſſaires pour le repas. La coutume de marcher ſans ſouliers, ou ſeulement avec des ſandales, s'étant conſervée, de-là vient auſſi qu'on a retenu l'ancien uſage d'offrir de l'eau aux étrangers pour ſe laver les pieds. C'eſt toujours le maître de la maiſon qui la préſente, & c'eſt lui qui ſert ſes hôtes pendant le feſtin, ſe tenant debout auprès d'eux, ſans oſer ſe mettre à table. Il eſt vrai qu'il y a ſouvent beaucoup d'hypocriſie & de mauvaiſe foi dans ces careſſes; car après avoir reçu un homme avec les plus grandes démonſtrations d'amitié, il leur arrive quelquefois de le dépouiller ſur le grand chemin, la perfidie & l'inclination au vol étant d'anciens vices parmi ce peuple.

Les enfans des perſonnes les plus qualifiées, même ceux des Scheiks & des Emirs, gardent les troupeaux de leur famille. Les garçons & les filles n'ont point d'autre occupation dans leurs premières années. Les femmes s'exercent tout le jour à travailler au métier, à moudre du blé, à aller chercher du bois & de l'eau, & à d'autres ſoins domeſtiques, pendant que les maris paſſent leur vie dans l'indolence & dans l'inaction. Les Barbareſques trouvent ridicules les ſoumiſſions que nous avons pour les femmes, & diſent qu'il y a de la foibleſſe à renoncer à une ſupériorité, que la nature a établie elle-même. Mais

'abuſent-il pas viſiblement de cette pré-
:ndue ſupériorité, & n'eſt-il pas juſte
ue les nations polies vengent le beau
:xe des injuſtices que lui font tant de
euples barbares? Il me ſemble qu'à exa-
ıiner les choſes dans le droit naturel, il
a une ſorte d'équité dans cette compen-
ıtion.

On peut dire qu'à certains égards la
ıême ſimplicité régne dans les villes &
ans les cours des Princes, ſur-tout dans
:s pays dont les Maures ont conſervé la
ɔmination. Il n'y a preſqu'aucune diffé-
:nce entre l'Empereur de Maroc & ſes
ıjets pour l'habillement. Ce Prince n'eſt
ıs plus magnifique au-dehors que dans
particulier. Dans la première audience
ıe Pidou de Saint-Olon, Envoyé de
rance, reçut à Miquenez, le Roi parut
la porte de ſon Alcaſſave *, *vêtu très-
édiocrement*, dit l'Auteur, *le viſage caché
un mouchoir à tabac aſſez ſale, les bras &
jambes nues, aſſis à terre, ſans natte ni
ɔis*, entre deux piliers de bois, qui ſou-
noient le portique du palais. Les enfans
ın particulier aiſé, de Paris ou de Lon-
es, ſont élevés avec plus de diſtinction
ıe les Princes de Maroc. Ces derniers
nt ſi pauvres, qu'ils ne rougiſſent pas
demander l'aumône à nos Négocians.
ı de ces Princes, âgé d'environ trente
s, viſitoit ſouvent les Peres Récollets
Salé, ſur-tout à l'heure où ils ſe ren-
ient au réfectoire. Perſonne ne ſe levoit
ur le recevoir, & on le renvoyoit après
i avoir fait boire quelques verres de vin.
: ſort ordinaire des aînés, eſt d'avoir

Modeſtie des Princes Maures.

Etat préſent de l'Empire de Maroc, p. 67.

* De ſon palais.

Pauvreté de leurs enfans.

Rélation des trois voyages des Religieux de la Mercy dans le Royaume de Maroc, p. 89 & ſuiv.

quelque gouvernement, dont ils tirent des revenus considérables. D'autres fixent leur résidence à Miquenez, & reçoivent, quand ils sont majeurs, un cheval, une lance, avec un Noir pour les servir. C'est en quoi consiste en quelque sorte toute leur légitime. L'Empereur leur fait porter tous les jours une ration de pain & de viande. La plupart sont envoyés dans le Royaume de Tafilet, où ils ont pour appanage un petit château, avec quelques terres qu'ils font cultiver par des Negres. Le nombre de ces Princes est si grand, que si l'Empereur vouloit donner à chacun d'eux un train convenable, les revenus de tous ses Royaumes ne suffiroient pas à cette dépense. Moulei Ismaël, qui régnoit encore en 1704, avoit alors trois cens fils en état de lui succéder, sans compter ceux qui étoïent en bas âge, les filles, & les enfans que la mort avoit enlevés. Il lui en nâquit soixante en un mois, suivant le rapport des Ecrivains que j'ai cités. Presque toutes les filles sont conduites dans la province de Tafilet, où on les marie à des Schérifs, c'est-à-dire, à des Princes du Sang royal. Le pays est rempli de ces personnages, dont quelques-uns sont si pauvres, qu'ils exercent les plus vils métiers, tels que ceux de muletiers & de voituriers. On assure que les femmes même de l'Empereur manquent quelquefois du nécessaire, ce qui les réduit à faire plusieurs bassesses indignes de leur rang.

Changemens causés

Le Gouvernement est d'une dureté extrême dans l'Empire de Maroc, depuis que les

les Schérifs s'y ſont emparés du ſouverain pouvoir. Avant l'uſurpation de ces Princes, chaque ville & chaque territoire étoient ſous la direction d'un Alcaïde ſéculier, ou d'un Marabout, que le peuple choiſiſſoit ordinairement, & qui s'appliquoient à rendre leurs ſujets heureux. Le commerce & l'agriculture, biens inſéparables de la liberté, fleuriſſoient alors dans toutes les provinces. La tyrannie & l'oppreſſion ſont aujourd'hui extrêmes, ſurtout depuis le régne de Moulei Archi, qui a établi dans ſes Etats un deſpotiſme abſolu.

par l'uſurpation des Schérifs.

Les Schérifs diſpoſent arbitrairement de la vie de leurs ſujets, & ſe font un jeu de les maſſacrer. Ils s'attribuent la propriété de tous les biens, & prétendent que le peuple n'a qu'un uſufruit caſuel, dont ils peuvent le dépouiller. Moulei Iſmaël ayant encontré un troupeau de moutons, qu'on menoit au marché pour la fête du Beiram, emanda à leur conducteur à qui ils appartenoient. *Ils ſont à moi*, répondit cet omme, qui étoit un des principaux Alides de la campagne. *A toi, malheureux*, pliqua le Roi : *Je croyois être le ſeul propétaire des biens de mon Empire*; & en dit ces paroles il le perça de ſa lance l'étendit mort. Ces exécutions ſont très-mmunes à la Cour de Maroc, où les pereurs allient l'office de bourreau à ti de juge, & paroiſſent ſouvent en lic, même devant les Miniſtres étran-, les mains teintes du ſang qu'ils viende répandre. C'eſt un caractère de féé qui me paroît particulier à ces Prin-

Tyrannie de ces Princes.

Rélation publiée par Ockley, p. 145.

Etat préſent de Maroc, p. 179.

ces Maures. Un de nos Conſuls dit un jour à Iſmaël, qu'il étoit ſurpris qu'un Monarque auſſi grand que lui s'abaiſsât à tuer ſes ſujets de ſa main, ajoutant que nos Rois croiroient ſe dégrader en commettant de tels meurtres. L'Empereur lui répondit : *Vos Rois ſont bien plus heureux que moi ; ils commandent à des hommes, & moi je commande à des bêtes.*

Rélation des trois voyages, &c. p. 104.

Rien ne s'oppoſe à cette horrible tyrannie. La misère étant égale dans toutes les conditions, par le ſoin que prennent les Monarques de tenir dans l'aviliſſement tous leurs ſujets, perſonne n'eſt en état de s'affranchir de l'eſclavage. D'ailleurs les Maures ſont ſi fourbes, & ſe défient tellement les uns des autres, qu'il eſt moralement impoſſible que pluſieurs perſonnes ſe liguent ici pour former une conſpiration. C'eſt à la baſſeſſe & à la perfidie de ce peuple, que les Empereurs doivent principalement leur sûreté.

Rélation publiée par Ockley, p. 74.

Quand un homme a ſubi la mort ou l'eſclavage par l'ordre du Schérif, tous ſes biens ſont confiſqués au profit de ce Monarque, qui s'approprie auſſi ſes femmes, ſes enfans & ſes eſclaves. Pour encourir une telle diſgrace, il ſuffit de ſe rendre ſuſpect par ſes richeſſes, ou par ſon crédit auprès du peuple. De-là cette multitude d'eſclaves, qui ſervent dans le palais de Miquenez, & que l'Empereur occupe journellement aux plus rudes travaux. L'Auteur anonyme de la Rélation publiée par Ockley fait monter leur nombre à douze mille, ſans parler de ceux qui ſont dans les autres palais. Leur ſort

eſt tout-à-fait déplorable, la captivité étant ici beaucoup plus dure que dans les autres Royaumes de Barbarie. L'Ecrivain que j'ai cité, inſtruit des rigueurs de cette ſervitude par ſa propre expérience, fait un portrait touchant de leurs infortunes. Il aſſure qu'on leur impoſe des travaux au-deſſus de leurs forces, qu'on exerce contr'eux les plus horribles cruautés, & qu'on fait moins de cas de leur vie, que de celle des plus vils animaux. Le pain qu'ils mangent eſt ſi déteſtable, que les chevaux rejetteroient l'orge dont il eſt compoſé. Ils n'ont pour habillement qu'une caſaque de groſſe laine, ſans chemiſe, ſans caleçons & ſans bas.

Cruautés exercées contre des eſclaves.

Ibid. p. 169.

On ſera ſurpris de trouver quelques loix aſſez raiſonnables chez un peuple auſſi livré à la barbarie. Les voleurs ont une main coupée pour le premier larcin; s'ils font un ſecond vol, on leur coupe l'autre main : le troiſième eſt puni de mort. On a établi une ſi bonne police pour la ſûreté des chemins, qu'on peut voyager dans tout l'Empire de Maroc ſans craindre la moindre violence. Les loix ſont ſi ſévéres ſur cet article, qu'elles défendent de ramaſſer aucun effet perdu, quand même on auroit le deſſein de le rendre à ſon maître. Un Maure ayant trouvé ſur le chemin de Miquenez une choſe de peu de prix, ne fut pas plutôt arrivé à ſon logis, qu'il fit déclarer par un Crieur public, que ceux qui l'avoient perdue pouvoient venir la réclamer. L'Empereur en ayant été averti, fit appeller cet homme, & lui dit : *Je vois bien que tu n'es pas un*

Loix aſſez raiſonnables.

Rélation des trois voyages, p. 49.

voleur; mais ne ſçavois-tu pas que j'ai ordonné qu'on laiſſe les choſes au même endroit où elles ont été perdues, afin qu'on les retrouve plus facilement. Je veux que mes ſujets apprennent par ton châtiment à reſpecter mes volontés. Là-deſſus il lui fit donner la baſtonnade.

Jugemens & ſupplices.

Dans les plus grandes villes il n'y a que deux Juges, l'un pour les affaires civiles, l'autre pour les criminelles. Pour obliger un homme à comparoître à leur tribunal, il ſuffit que ſa partie lui diſe: *Age ſel Chera*, venez en juſtice. Celui qui réſiſteroit à une telle ſommation, s'expoſeroit à être lapidé par le peuple. Le Juge criminel, appellé *Hacquim*, a dans le veſtibule de ſon hôtel, des eſpèces de râteliers garnis de ſabres, de ſcies, de cordes, de bâtons, & d'autres inſtrumens pour le ſupplice des coupables. Il y a auſſi devant ſa maiſon une place, où l'on a planté pluſieurs ganches, c'eſt-à-dire, de grandes perches garnies de crampons de fer, auxquels on attache les criminels, peine aſſez ordinaire chez les Barbareſques. Celle de ſcier en deux les malfaiteurs n'eſt guère en uſage que parmi les Maures occidentaux. On met un homme entre deux planches, qu'on ſcie dans leur longueur, en commençant par le côté où eſt la tête du patient. Les coupables ſont conduits au lieu du ſupplice par un Chaoux, ſans autres gardes, & ſans être garottés. Ces peuples, quoique très-féroces, ne ſe font point un plaiſir cruel d'aſſiſter aux exécutions. Ils trouvent fort étrange, dit Laugier, qu'en Europe on faſſe mourir les ſcélérats avec tant d'appareil, *qu'on loue*

Rélation d'un voyage fait en 1666, p. 156.

Laugier, Hiſt. d'Alger, p. 345.

des places pour ſatisfaire une curioſité barbare, *& que la foule ſoit auſſi grande pour voir détruire un homme, que s'il s'agiſſoit d'un ſpectacle réjouiſſant.*

Il y a quelques remarques à faire ſur la portion de la Barbarie, qui eſt ſous la domination des Turcs. Leur principale puiſſance eſt à Alger : ils ſont très-foibles à Tripoli, & plus foibles encore à Tunis, où ils n'ont qu'une autorité précaire, ſubordonnée à celle des Maures. Les Turcs d'Alger, en y comprenant les Coulolis, forment à peine un corps de ſix ou ſept mille hommes, dont il y en a bien un quart d'enfans & de vieillards, incapables de ſervir. Le nombre des Maures & des Arabes monte à pluſieurs centaines de milliers d'hommes en état de porter les armes. Il eſt ſurprnant que les Turcs ayent trouvé le moyen de ſubjuguer & de contenir ce grand peuple. La conſtitution naturelle du gouvernement des Africains, a facilité leur aſſujettiſſement. Ils ſont partagés en pluſieurs tribus, dont les intérêts ſont diviſés, & qui ſe font ſouvent la guerre pour les limites des pâturages. Le Gouvernement eſt fort attentif aux mouvemens de ces différentes peuplades, & ne cherche qu'à fomenter leur méſintelligence, en faiſant naître de tems en tems de nouveaux ſujets de querelle & de diviſion. Les Turcs ont principalement recours à cette politique, lorſqu'ils remarquent du mécontentement dans quelque tribu, & qu'ils craignent un ſoulevement. Dans ce cas ils s'efforcent de ſuſciter contr'elle quelque peuplade voiſine, & pour-

Rémarques ſur les Turcs de Barbarie.

Schaw, T. I. p. 406.

vu que la partie ſoit un peu égale, un petit nombre de Turcs, joints à la Tribu qu'on veut favoriſer, font ordinairement pencher la balance.

C'eſt par ce manége adroit, beaucoup plus que par la force des armes, que les Turcs, malgré leur petit nombre, viennent à bout de maintenir ici leur puiſſance. J'ai obſervé ailleurs qu'ils font leurs recrues dans le Levant, d'où ils tirent des pâtres, des bandits, & toutes ſortes de gens de la lie du peuple. Mahomet Bacha, un des derniers Deis d'Alger, étoit fils d'un Marchand de tripes, & avouoit ſans honte la baſſeſſe de ſon extraction. Il dit un jour à un Conſul, qui l'avoit piqué par quelques propos : *Mon pere vendoit des langues de bœuf, & ma mere des pieds de mouton ; mais ils auroient rougi l'un & l'autre d'expoſer en vente une langue auſſi mauvaiſe que la tienne.* Ces miſérables, qui arrivent tout nuds à Alger, ont à peine reçu des armes & un habit, qu'ils deviennent d'une inſolence inſupportable, exigeant le titre d'*Effendi*, ou de Monſeigneur, & traitant avec le dernier mépris les Scheiks de la campagne, les plus nobles citoyens des villes, & les Conſuls même des Nations Européennes.

La Milice eſt toute puiſſante à Alger & à Tripoli. Les révolutions y ſont très-fréquentes, de même qu'à Tunis. Il y a ſi peu de ſtabilité dans le Gouvernement, & tant de mauvaiſe foi dans les Princes & dans les Miniſtres, qu'on ne peut compter avec certitude ſur les engagemens contractés avec ces Barbares. La raiſon ne peut

rien sur eux, & la crainte même ne les contient pas toujours. On a beau les châtier & les bombarder, ils reviennent toujours à leurs pirateries. Un Ecrivain très-judicieux observe qu'en général il n'est pas de la prudence de prendre avec eux un ton trop haut, & qu'on réussit mieux par l'intrigue & par les souplesses. *L'argument*, dit-il, *le plus invincible de tous, est de leur distribuer à propos de l'argent, des caftans & des montres d'or.* Ces trois Républiques, ajoute l'Auteur, ne se gouvernant que par boutade & par caprice, il est difficile de déterminer combien de tems elles pourront subsister : mais rien n'est plus vrai que ce qu'un de leurs Deis dit un jour à M. Cole, Consul Anglois, qui se plaignoit de quelques insultes faites aux vaisseaux de sa nation : *Songe, mon ami, que les Algériens sont une troupe de voleurs, & que j'en suis le Capitaine.* Id. p. 413.

Les Maures qui habitent les parties septentrionales du Royaume de Maroc, sont aussi blancs que les Européens. Leur caractère général est d'être paresseux, intéressés, superstitieux, menteurs, hypocrites & fourbes. On les éleve si mal, qu'il n'y a point de peuple plus grossier ni plus impoli. Lorsqu'ils vont visiter un Consul, ou quelque Négociant étranger, ils s'annoncent d'abord par le bruit qu'ils font à la porte, frappant une trentaine de fois avec l'étourderie la plus choquante. Ils entrent dans l'appartement sans saluer le maître, & prennent un siége, ou se tiennent debout, suivant leur caprice, regardant inconsidérément tout ce qui se fait, sans

Caractère général des Maures.

Rélation de trois Voyages, p. 32.

proférer une parole. Quand on leur demande ce qu'ils veulent, ils répondent qu'aucune affaire ne les amene, & qu'ils ont ſimplement le deſſein de voir. Après qu'ils ont ſatisfait leur curioſité, ils ſortent auſſi bruſquement qu'ils ſont entrés. Ce n'eſt pas que ces peuples manquent d'eſprit; mais ils le cultivent ſi mal, qu'ils ne tirent aucun avantage de leurs talens naturels. On remarque comme une choſe aſſez particulière, qu'ils ne ſont jamais meilleurs que dans leur première jeuneſſe, & que depuis l'âge de quinze ans ils deviennent lourds & ſtupides; ce qu'on ne peut attribuer qu'au libertinage, qui énerve leur corps & abrutit leur ame.

Rélation d'Ockley, p. 56 & ſuiv.

Le blanc eſt la couleur qu'ils préférent à toutes les autres dans leur habillement. Ils obſervent l'uſage qu'ont tous les Orientaux de porter de longues barbes, ne ſe raſant que le deſſus du menton, le haut des joues, & l'extrémité de la lévre ſupérieure, où ils laiſſent croître de grandes mouſtaches. Tous les jeunes gens ont la tête nue juſqu'à ce qu'ils ſe marient. Le peuple n'a pour l'ordinaire d'autre vêtement qu'une eſpèce de camiſole ſans manches, appellée *Citharie*, qui n'étant ouverte ni par-devant ni par-derrière, eſt aſſez embarraſſante à mettre & à ôter. Les caleçons des hommes ne deſcendent que juſqu'aux genoux, ou tout au plus au gras de jambe. Ceux des femmes ſont beaucoup plus longs, & forment tant de plis, que cela fait paroître leurs jambes d'une groſſeur extraordinaire.

Uſages particuliers à ce peuple.

Une choſe très-louable chez les Barba-

eſques, c'eſt que les défauts du corps, ɔit qu'ils ſoient naturels, ſoit qu'ils vien-ent par accident, n'expoſent à aucun ri-icule. Ce n'eſt point ici une injure d'ap-ɔeller un homme boſſu, boiteux, &c. Plu-ieurs perſonnes ſe déſignent eux-mêmes ɔar ces noms, afin qu'on les diſtingue de eurs peres & de leurs freres. Nos ancê-res penſoient là-deſſus comme les Afri-:ains, témoins les ſurnoms qu'on donnoit i nos Rois mêmes.

Ce qu'il penſe des défauts naturels.

On a conſervé en Barbarie, comme lans le Levant, l'ancienne manière de ɔâtir, qui étoit en uſage dans ces con-:rées, & qui convient parfaitement à la nature du climat, où les chaleurs de l'été ſont ſouvent très-fortes. Tous ceux qui ont le moyen de ſe procurer un logement agréable, ont principalement en vue la commodité & la fraîcheur. C'eſt pour cela qu'on veut avoir de grands veſtibules, des appartemens ſpacieux, de grandes portes, des cours environnées de galeries, des pavés de marbre, des fontaines & des baſſins.

Manière de bâtir en Barbarie.

A l'entrée des grandes maiſons on rencontre d'abord un porche, avec des bancs des deux côtés. C'eſt-là qu'on reçoit ordinairement les étrangers, qui n'obtiennent guère la permiſſion d'aller plus avant, ſi ce n'eſt à l'occaſion de quelque *Zeenah*, c'eſt-à-dire, d'une fête extraordinaire. Au-delà du porche eſt une cour, pavée de petits carreaux bien cimentés, afin qu'elle ſeche plus facilement dans les grandes pluies. Elle eſt communément entourée d'une galerie en forme de cloître. Dans

Schaw, T. I. pag. 351.

les maisons qui ont plusieurs étages, il y a ordinairement deux galeries, l'une sur l'autre. Ces cours servent de lieu d'assemblée les jours qu'on reçoit beaucoup de monde, comme pour un mariage, pour la circoncision d'un enfant, ou pour quelqu'autre cérémonie d'appareil. On les couvre alors d'une toile, pour se défendre des ardeurs du soleil, & on étend sur le pavé des nattes ou des tapis. Ces nattes, travaillées avec tout l'art possible, sont peintes de fleurs, de ramages & de jolis compartimens. Il y en a dans toutes les chambres; & on les place, non-seulement sur les planchers, mais autour des murs, en manière de lambris. Pour ne les point salir, on laisse ses babouches à la porte de l'appartement.

Les cloîtres & les galeries conduisent à de grandes salles, distribuées dans la longueur de l'aile, mais qui communiquent rarement les unes aux autres. L'intérieur est en général fort nud; cependant il y a des maisons dont les chambres sont tapissées de velours ou de damas, jusqu'à cinq ou six pieds de hauteur: le reste est chargé d'ornemens en stuc ou de plâtre. Le plafond est proprement boisé, & divisé en compartimens, dont les moulures sont dorées. On le peint ordinairement en mosaïque. Les planchers sont de brique ou de plâtre. A l'extrêmité de chaque appartement il y a une estrade, élevée de trois ou quatre pieds, avec une balustrade autour. Elle sert en même tems de sofa & de lit.

L'escalier est pratiqué dans le porche;

ou à l'entrée de la cour, & s'éleve juſqu'à la terraſſe qui ſert de toit. A ſon extrémité ſupérieure il y a une porte, qu'on tient fermée, pour empêcher les animaux domeſtiques de monter ſur la terraſſe, & d'y faire des ordures; ce qui gâteroit l'eau qui en découle dans les citernes. Les portes ne ſont point ici attachées à des gonds, mais tournent ſur deux groſſes chévilles en forme de pivots. La terraſſe eſt bordée d'une muraille à hauteur d'appui, ou d'une baluſtrade de pierre ou de bois. On s'en ſert, comme dans tout l'Orient, pour y étendre le linge, pour ſécher les fruits, pour y prendre le frais, pour y faire la converſation ou la prière. Quand une ville eſt bâtie dans un terrain uni, on peut la parcourir d'un bout à l'autre ſur les terraſſes.

Il y a dans la plupart des grands hôtels un petit bâtiment iſolé, qu'on exhauſſe ordinairement un peu plus que le reſte de la maiſon, & qui n'a qu'une ou deux chambres à chaque étage. Le maître s'y retire quelquefois, ſoit pour vaquer à des occupations ſérieuſes, ſoit pour ſe divertir plus librement. C'eſt-là qu'on loge auſſi les étrangers. Les Arabes donnent au principal bâtiment le nom de *Dar* ou de *Beet*, & celui d'*Olée* ou d'*Oleah* à la petite maiſon. L'Ecriture fait ſouvent mention de ces réduits ſolitaires, que les Hébreux appelloient auſſi Oleah dans leur langue; mot que les Septante ont rendu par celui d'*Hyperoon*, qui ſignifie chambre haute, parce que les Oléah étoient communément fort élevés. Id. p. 361.

Moſquées, tombeaux. J'ai parlé des belles Moſquées de Maroc, d'Alger & de Tunis. Les Maures ſont fort entendus dans ce genre d'architecture. Les tombeaux ſont hors des villes & des villages. Chaque famille a un terrain particulier pour la ſépulture de ſes morts, & chaque perſonne eſt enterrée dans un caveau particulier. Dans pluſieurs endroits ces cimetières ſont entourés d'une muraille. On éleve deux pierres ſur la foſſe, l'une à la tête & l'autre aux pieds du mort, & l'on a ſoin d'y tracer ſon nom, & quelquefois ſon épitaphe. L'eſpace renfermé entre les deux pierres eſt ſemé de fleurs. Les tombeaux des perſonnes de diſtinction ſont placés dans des grottes ouvertes, ſoutenues par des colonnes, & ordinairement ſurmontées d'un dôme.

Ciment d'une bonté particulière. Le ciment qu'on emploie dans les édifices a la même dureté, & paroît être de la même matière que celui dont les Anciens ſe ſervoient. Voici ce qu'on nous apprend touchant ſa compoſition. On prend deux parties de cendres ordinaires, trois de chaux bien pulvériſée, & une de ſable fin. On paſſe ces matières dans un tamis, on les mêle enſemble, & on les bat ſans interruption pendant trois jours & trois nuits avec des maillets de bois, y jettant alternativement de l'eau & de l'huile, juſqu'à ce que le tout acquière un certain dégré de conſiſtence. On ſe ſert de ce mortier pour la conſtruction des arches, des citernes & des terraſſes. Les canaux des aquéducs ſont cimentés avec des étoupes battues, de la

Id. p. 368.

chaux & de l'huile, ſans aucun mêlange d'eau. Pour les ouvrages de menuiſerie, ils emploient une colle particulière, compoſée de la même matière que le fromage. On pile cette matière dans un mortier, en y verſant un peu d'eau, & à force de la battre on en tire tout le petit-lait qu'elle peut contenir. On y jette enſuite de la chaux fine, qu'on mêle bien avec cette compoſition graſſe, en continuant de piler. Cette colle, dont on ſe ſert pour joindre les planches, s'y attache ſi fortement, que l'eau même n'eſt pas capable de la diſſoudre.

Colle des Menuiſiers.

La méthode uſitée dans l'Empire de Maroc pour la conſtruction des murailles, a quelque choſe de remarquable. On les compoſe de terre ordinaire, de terre glaiſe, de ſable & de ciment. On jette toutes ces matières dans des moules de bois, ſemblables à des auges ſans fond, dont la largeur commune eſt de trois pieds, & la longueur de ſix ou ſept. A meſure qu'on verſe le mortier, on le bat avec de gros pilons de bois, & on lui fait prendre la forme des moules, qui étant compoſés de groſſes planches, qu'on fortifie encore par des barres de fer, peuvent ſupporter la violence de ces coups redoublés. C'eſt de cette ſorte que les Maures bâtiſſent leurs murailles, qu'ils élevent à la hauteur qu'ils veulent, ſans ſe ſervir d'échafauds, de grues, ni d'échelles. Les travailleurs ſe guindent ſeulement à des cordes attachées à des poulies, & portent avec eux l'eau, les matériaux, & les autres choſes néceſſaires. C'eſt à ces rudes corvées qu'on oc-

Méthode ſingulière de conſtruire des murailles.

cupe principalement les eſclaves Chrétiens. Les bonnes murailles ne ſe conſtruiſent que de ſable & de ciment. Un des Ecrivains que j'ai cités, aſſure que cette maçonnerie eſt plus ſolide que la pierre (1).

Tentes des Bédoins.

Nous ferons une remarque ſur les habitations des Bédoins. Ils paſſent leur vie ſous des tentes, qu'ils nomment *Beet el shar*, c'eſt-à-dire, maiſons de poil, à cauſe de la matière dont on les compoſe. Elles conſiſtent en effet dans une couverture de crin, de laine, ou de quelqu'autre poil d'animal. On les fait de différente grandeur, ſuivant la qualité des perſonnes qui les habitent. Les plus petites n'ont qu'un pilier; les autres en ont deux ou trois, & ſont partagées en pluſieurs pièces par des rideaux. C'eſt à ces piliers que les Arabes attachent leurs habits, leurs armes & leurs ſelles. Il couchent à terre, ſur une natte ou ſur un tapis, ſans autre couverture que leur manteau. Ceux qui ſont mariés paſſent la nuit dans une chambre fermée par une toile. Le devant de la tente eſt toujours ouvert; le reſte eſt environné de paillaſſons & de broſſailles. On appelle *Adouar*, ou plutôt *Douar*, l'aſſemblage de ces tentes, qui ſont quelquefois au nombre de deux ou trois cens, & qui forment des villages ambulans, que les Arabes tranſportent en divers lieux, ſuivant la bonté des pâturages. Ils y a ſur les grandes routes des Douars fixes, pour la com-

Schaw, ibid. p. 370.

(1) Rélation des trois Voyages par les Religieux de la Merci dans les Etats de Maroc, page 82. Rélation publiée par Ockley, p. 174; Rélation de la captivité de Mouette, p. 44.

modité des voyageurs, qui ſont reçus & défrayés dans ces lieux. En conſidération de ce ſervice, l'Etat les exempte ordinairement de tout tribut. Ces camps ſont fermés d'une bonne haie, & n'ont qu'une porte, qu'on ferme tous les ſoirs, pour en défendre l'entrée aux bêtes féroces. Chaque Douar a un chef, que les Arabes nomment *Shekh*, & qu'on tire ordinairement des familles les plus diſtinguées. Cette dignité ne ſe tranſmet pas toujours du pere aux enfans; mais lorſque l'héritier naturel eſt trop jeune, ou qu'il eſt ſujet à quelque infirmité de corps ou d'eſprit, on choiſit ſon oncle ou un autre parent. Quand un Shekh étend ſon autorité ſur pluſieurs Douars, ce qui arrive ordinairement dans les nombreuſes tribus, on lui donne alors le titre de *Shekh el kibeer*, c'eſt-à-dire, de Grand Seigneur, ou celui d'*Emeer*, que nous prononçons *Emir*.

Habitation des Cabiles.

Les Cabiles, peuple différent des Arabes, & qui paroît approcher le plus des anciens habitans de l'Afrique, dont il a conſervé le langage & les mœurs farouches, les Cabiles ont des habitations un peu plus ſolides que celles des Bédoins. Leurs chaumières, appellées *Gurbie*, ſont communément bâties de terre. Une couche de roſeaux ou de branches d'arbres, couverte de paille ou de gazon, ſert de toit à ces pauvres demeures, qui n'ont pour l'ordinaire qu'une grande chambre où loge toute une famille, & dans un coin de laquelle on pratique un réduit ſéparé pour les beſtiaux. C'eſt de l'aſſemblage de

ces chaumières que les Cabiles forment leurs villages, qu'ils appellent *Dashkra*. La matière dont les Gurbies ſont conſtruites, fait aſſez juger qu'elles ſont placées dans des lieux fixes, & qu'on ne ſauroit les tranſporter. La plupart ſont bâties ſur des montagnes, au lieu que les Douars s'étendent communément dans les plaines.

Incommodité des voyages en Barbarie.

Il n'y a dans la Barbarie aucunes commodités pour voyager. On ne trouve point d'hôtelleries dans les campagnes, & l'on rencontre à peine dans les villes quelques Caravanſerais, bâtis en forme de cloître, où les hommes & les animaux ſont pêle-mêle ſous des arcades. Ainſi les voyageurs doivent ſe pourvoir d'une tente, d'un lit, & des proviſions néceſſaires. L'uſage des chariots, des coches, des chaiſes & des litières, eſt abſolument inconnu, ſi ce n'eſt à la Cour de Maroc, où l'Empereur & les Sultanes favorites ont quelques carroſſes, qui leur ont été envoyés par les Princes Chrétiens.

Dans quelques *Fondac*, c'eſt le nom que les Maures donnent à leurs caravanſerais, les voyageurs ſont défrayés pendant une nuit, aux dépens de la communauté du lieu. Les Arabes reçoivent aſſez bien les étrangers dans leurs camps, ſoit en vertu d'un uſage très-ancien parmi ce peuple, ſoit à cauſe des ordres que donnent les Turcs & les Maures dans tous les pays de leur domination. Les Cabiles ſont beaucoup moins accommodans. On eſt expoſé chez les uns & les autres aux injures des nuits froides, & à une multitude d'inſectes dégoûtans, dont leurs demeures

Schaw, dans la Préface, p. x & ſuiv.

ſont remplies. On eſt encore troublé dans ſon ſommeil par les cris des chevreaux, des veaux & des jeunes brebis, que les Bédoins ſéparent du reſte du troupeau, pour les empêcher de tetter leurs meres. Souvent ces animaux rompent leurs liens, & paſſent ſur le corps de ceux qui repoſent dans la tente.

On marche dans les grandes chaleurs pendant la nuit, & l'on allume des flambeaux pour ſe garantir des approches des bêtes féroces. Comme les Arabes ſont tenus dans une grande ſujétion, il eſt rare qu'ils inſultent un voyageur, ſi ce n'eſt dans les lieux éloignés de la Cour, & dans les contrées où ils ſont en quelque ſorte indépendans. Le moyen le plus sûr d'éviter leurs embuches, eſt de s'habiller à la manière du pays, & de ſe faire accompagner par des ſoldats Turcs ou Maures, ou par un Marabout. Les Africains regardent en général tous les Européens comme des eſpions, qui viennent reconnoître leur pays; & cette opinion eſt fondée ſur une ancienne prophétie, qui leur annonce que la Barbarie doit tomber un jour ſous la domination des Chrétiens.

Les correſpondances d'une province à l'autre ſont peu fréquentes, & ne s'entretiennent que par le moyen des courriers, que chacun dépêche pour ſes affaires particulières. Ces courriers vont ordinaire- Courriers du pays.
ment à pied, & ne laiſſent pas de faire aſſez de diligence. Leurs proviſions conſiſtent dans un ſac de farine, qu'ils portent à leur cou. Quand le beſoin de manger les preſſe, ils mettent dans le creux de leur

main un peu de cette farine, la détrempent d'eau, & l'avalent après l'avoir flétrie légérement. Ils ne marchent que le jour, afin de n'être point surpris par les bêtes féroces, & supportent avec constance les plus grandes chaleurs. Lorsqu'ils ont une rivière à traverser, ils se deshabillent, & mettent leurs vêtemens sur leur tête, pour empêcher que l'eau ne les pénétre.

Pain des Arabes. Le pain est presque l'unique nourriture des trois quarts des Barbaresques. Les Bédoins ne le font point lever, & lui donnent la forme d'un gâteau fort mince, qu'ils font cuire très-imparfaitement sur la cendre, ou dans un vaisseau de terre appellé *Tagen*. Dans les villes & dans les villages il y a des fours publics. La plupart des particuliers font moudre dans leur maison le froment & l'orge qu'ils emploient. Ils ont pour cet effet des moulins portatifs, qui consistent en deux meules, dont l'une tourne à l'aide d'un manche de bois ou de fer. Cette occupation regarde les femmes, qui, lorsque les meules sont grandes, se mettent deux à chaque moulin, pour le faire tourner plus rapidement. On voit par plusieurs endroits de l'Ecriture, que cette coutume est fort ancienne.

Schaw, T. I. p. 384.

Les Turcs & les Maures un peu aisés font assez bonne chere. On sert quelquefois dans leurs festins jusqu'à deux cens plats. La coriande entre dans la plupart de leurs ragoûts, dont les plus ordinaires sont le *Couscoussou* & le *Pilau*. Le Couscoussou est une pâte de farine, réduite en grains de la grosseur des pois ordinaires.

Le Couscoussou.

Elle ne différe du Vermicelli & du Macaroni des Italiens, que pour la forme. On fait cuire diverſes viandes, comme du mouton, du bœuf, des pigeons & des poules, dans un pot de terre, dont le ventre eſt fort large & l'entrée aſſez étroite. On a un autre vaiſſeau, large par le haut, & menu par le bas, de maniére qu'on l'adapte facilement au pot de terre, par ſon extrêmité inférieure, qui eſt percée de pluſieurs petits trous, comme une paſſoire. C'eſt dans ce dernier vaſe, inſéré dans l'ouverture de l'autre, qu'on met le Couſcouſſou, qui cuit lentement à la fumée du premier pot, dont l'oriſice eſt enveloppé d'un linge mouillé, empâté de farine, pour empêcher que la fumée ne s'évapore. Quand les grains ſont aſſez cuits, on les jette dans un grand plat, où l'on met un morceau de beurre, & on verſe par-deſſus le bouillon du pot & toute la viande. Les Barbareſques font un cas particulier de ce ragoût, qui parut aſſez inſipide aux Miſſionnaires, dont j'ai tiré une partie de ſa deſcription. Les Arabes & les Cabiles ne l'eſtiment pas moins, & ne connoiſſent point d'autre régal, n'ayant ni les uſtenſiles ni les commodités néceſſaires pour donner de ſomptueux repas. Un Ecrivain aſſure que *deux ou trois plats de bois, avec un pot & un chaudron de cuivre, ſont toute la batterie de cuiſine du plus grand Emir.*

Rélation des trois Voyages p. 60. Mouette, dans la Rélation de ſa Captivité, p. 41.

Schaw, p. 386.

Les Juifs établis dans les quatre Royaumes dont nous avons parlé, fourniront auſſi la matière de quelques remarques. Ils ſont en très-grand nom-

Obſervations ſur les Juifs.

bre dans la Barbarie, ſur-tout dans l'Empire de Maroc, où ils forment quelquefois un tiers des habitans dans les plus grandes villes. On peut dire que tout le commerce du pays paſſe par leurs mains, puiſque les Maures & les Chrétiens n'ont point d'autres courtiers. Ils n'en ſont pas pour cela plus riches; car on les accable de tant d'impôts, qu'ils ont ſouvent beaucoup de peine à les acquitter.

Rélation des trois Voyages, p. 41. Rélation publiée par Ockley, p. 152.

Ceux de l'Empire de Maroc ſont dans une véritable oppreſſion. On les oblige aux mêmes travaux que les eſclaves, & & les riches ne ſont diſpenſés de ces corvées rigoureuſes, qu'en payant un homme pour travailler à leur place. Le peuple a un tel mépris & une telle averſion pour eux, que, lorſqu'ils vont dans les rues, les enfans les inſultent & leur jettent des pierres. Ils ne peuvent entrer dans les villes ſans deſcendre de leur chameau, l'unique monture qui leur ſoit permiſe; & s'ils paſſent devant une Moſquée, il faut qu'ils ôtent leurs babouches. Le noir, le brun & le violet, ſont les couleurs ordinaires de leur habillement, & il leur eſt abſolument défendu de porter des robes blanches.

Ils occupent dans toutes les villes un quartier ſéparé, & ils ont un chef national pour juger leurs différents, & régler la cote-part des contributions qu'on exige d'eux. Ce peuple conſerve depuis trois mille ans le même zèle pour ſa religion, & le même attachement pour ſes uſages. Il ne s'allie par les mariages avec aucune nation, & refuſe même de s'aſſeoir à la

table d'un étranger, parce qu'il regarde tous les autres hommes comme de malheureux objets de la malédiction divine, préjugé ridicule, qui le rend lui-même odieux & insupportable à toutes les nations.

Leur charité pour les pauvres eſt admirable. On ne voit parmi eux aucuns mendians, chaque particulier ſe taxant lui-même pour ſubvenir aux beſoins des indigens. Leurs Synagogues ſont des édifices très-ſimples qui différent peu des maiſons ordinaires. Il leur eſt défendu d'avoir des temples dont l'architecture ſe faſſe remarquer. Ils s'y aſſemblent deux fois le jour, c'eſt-à-dire, pour la prière du matin & pour celle du ſoir. Le plancher & le bas des murailles des Synagogues ſont garnis de nattes, & il y a à l'extrémité une armoire, couverte d'un voile, où l'on garde les livres ſaints.

Ce peuple, plus attaché à la lettre qu'à l'eſprit de ſa loi, & livré dans tous les tems aux minuties & à la ſuperſtition, ſuſpend aux chambranles des portes divers paſſages de l'Ecriture, tracés ſur des rouleaux de papier, ou enferme ces mêmes papiers dans des eſpèces d'étuis, qui s'attachent ſur le front avec des courroies, ou qu'on lie de la même manière autour de la main, ſur-tout à l'heure de la prière. Les femmes ne vont jamais à la Synagogue, & croyent, comme les Moreſques, que tous les devoirs de leur ſexe ſe réduiſent à plaire aux hommes, à bien ſervir leurs maris, à nourrir leurs enfans, & à veiller avec exactitude à tous les ſoins de leur ménage.

Rélation d'Oekley, p. 58. Ils ſanctifient fort dévotement leur ſabbat, s'abſtenant de tout ouvrage manuel, & paſſant une partie du jour à lire l'Ecriture & à réciter les Pſeaumes. Leur entremiſe eſt ſi néceſſaire dans le commerce, que les Maures & les Chrétiens ſont obligés ce jour-là de fermer leurs boutiques, parce que les Juifs refuſent de vendre & d'acheter, de donner & de recevoir de l'argent, & de ſe mêler d'aucune affaire. Les Chrétiens, au contraire, ſoit Proteſtans, ſoit Catholiques, ont choiſi le Dimanche pour tenir dans leurs boutiques une foire ouverte depuis le matin juſqu'au ſoir. Ces marchés ſont fort tumultueux; on n'entend qu'un bruit confus de gens qui diſputent, qui ſe querellent, & qui joignent ſouvent les blaſphêmes aux injures. *C'eſt ainſi*, dit un Voyageur, *qu'on*

Ibid. p. 60. *profane par des indécences coupables, un jour qui devroit être conſacré au recueillement & à la piété; coutume très-ſcandaleuſe, qui porte, dans ces pays infidéles, un grand préjudice au Chriſtianiſme; car les Mahométans en prennent occaſion de ſe moquer de notre culte, & de tourner en ridicule nos ſaints Myſtères.*

Ils obſervent avec la même exactitude, les fêtes annuelles & les jeûnes preſcrits par la Religion. La Pâque, qu'ils appellent

Ib. p. 157. *Belah*, ou fête des Azymes, tombe ſur le quatorzième jour de leur première lune, qui répond à notre mois de Mars, & c'eſt par-là qu'ils commencent leur année. Cette fête dure huit jours; mais on ne célèbre proprement que les deux premiers & le dernier, le travail étant permis les autres jours. L'Auteur anonyme de la Réla-

tion publiée par Ockley, avance un fait fort équivoque, lorſqu'il dit que les Juifs de Barbarie font pendant la Pâque *une figure de Jeſus-Chriſt, qu'ils fouettent, qu'ils attachent à une croix dans leurs ſynagogues, & ſur laquelle ils font cracher leurs enfans.* Il paroît encore plus mal inſtruit, lorſqu'il rapporte, ſur un *ouï-dire*, que la même impiété eſt en uſage parmi les Juifs d'Amſterdam. Les Hollandois ne ſouffriroient pas que nos Myſtères fuſſent ainſi profanés, je ne dis pas ſeulement *dans les ſynagogues*, mais même dans les maiſons particulières. Il y a long-rems qu'on perſécute & qu'on calomnie par-tout ce pauvre peuple, dont on devroit ſe contenter de plaindre l'aveuglement. Ibid. p. 165.

Leur ſeconde fête eſt celle des prémices, qui répond à notre Pentecôte, au moins pour le tems de ſa célébration, & qui dure deux jours.

La troiſième, appellée *Ros-ana*, ou la fête des Trompettes, commence avec leur ſeptième mois, & dure auſſi deux jours.

La quatrième, qu'ils nomment *Succoth*, ou la fête des Tabernacles, a cela de particulier qu'on prend alors ſes repas au haut des maiſons, c'eſt-à-dire, ſur les terraſſes, qui ſont ornées de berceaux de jonc. Sa durée eſt de huit jours, & ſon commencement eſt fixé au quinze du ſeptième mois.

La cinquième, appellée *Hanuca*, ſe célebre en mémoire de la purification du Temple de Jéruſalem par Judas Macabée. On l'obſerve pendant huit jours avec une éxactitude particulière, ſans permettre aux

femmes de travailler. La loi ordonne de ſuſpendre alors des lampes tous les ſoirs aux portes des chambres. Le premier jour on en allume deux, le ſecond on en ajoute deux autres, & ce nombre augmente dans la même proportion les jours ſuivans. L'Auteur que j'ai cité ne nous marque point le tems de cette fête.

La ſixième, qu'on nomme *Purim*, & qui fut établie en mémoire d'Eſther, dont elle porte auſſi le nom, tombe ſur le milieu de leur douzième mois. On s'envoie alors des préſens les uns aux autres, & ceux qui veulent emprunter de l'argent ne peuvent choiſir un tems plus favorable.

Voilà les fêtes les plus remarquables de leur Religion. Ils ont deux principaux jeûnes, le *Tiſſabeah* & le *Kippur*. Le premier, qu'ils conſacrent à pleurer la ruine de Jéruſalem ſous Veſpaſien, commence le vingt-deuxième jour de leur quatrième mois, tems auquel ils rapportent cette fatale deſtruction. Il dure huit jours. On s'abſtient de viande pendant les ſept premiers, & le huitième on ſe prive de toute nourriture Ce même jour doit ſe paſſer preſque tout entier dans la Synagogue, & l'on eſt obligé outre cela d'aller nud pieds. Le Kippur, qui arrive le dix du ſeptième mois, eſt un jeûne de vingt-quatre heures, pendant lequel les hommes & les femmes doivent marcher ſans ſouliers, & s'abſtenir de boire & de manger.

Les Juifs de Barbarie ſont d'autant plus pauvres, qu'ils ont communément une nombreuſe famille. En général, il n'y a point de peuple chez lequel les femmes

ſoient

ſoient plus fécondes. La débauche du vin & des liqueurs fortes, eſt très-commune parmi les hommes, qui ſont naturellement fourbes, eſcrocs & fripons, ſur-tout avec les Chrétiens & avec les Maures, qu'ils croyent pouvoir tromper ſans ſcrupule. On remarque ici, comme ailleurs, qu'ils ont une induſtrie particulière & une intelligence merveilleuſe pour le commerce.

Leurs mariages ont cela de particulier, que le mari doit paſſer ſept jours de ſuite avec ſa femme, ſans pouvoir ſortir de la maiſon. La mariée de ſon côté n'a la permiſſion de ſortir qu'au bout de quarante jours. On la promene avec pompe dans toute la ville la veille des nôces. Ils ſont très-exacts à circoncire leurs enfans le huitième jour, ſuivant la Loi de Moïſe. Ils leur donnent en même-tems un nom, en diſant ces paroles : *Que Dieu te faſſe voir un jour Jéruſalem* ; car ils ſont toujours infatués de l'attente du Meſſie, & du rétabliſſement futur de leur Nation.

L'Evangile a été porté dans l'Afrique ſeptentrionale dès le tems des Apôtres. Il fit de tels progrès dans cette contrée, qu'on y comptoit au quatrième ſiécle plus de ſix cens ſiéges épiſcopaux : il eſt vrai qu'on en établit pluſieurs dans de ſimples villages. La conſtance de ſes premiers Chrétiens fut miſe à de terribles épreuves par les Empereurs Payens, & peut-être qu'il n'y a point de pays qui ait donné à l'Egliſe un plus grand nombre de Martyrs. D'un autre côté les Donatiſtes, les Ariens, les Pélagiens & d'autres hérétiques, exciterent de grandes diſputes. Saint Cyprien

Malheureux état du Chriſtianiſme.

Dom Vaiſſette, T. XI, p. 4.

& ſaint Auguſtin, ſignalerent leur zèle contre ces Novateurs. Les Vandales y firent triompher l'Arianiſme au cinquième ſiécle, & ſuſciterent contre les Catholiques une des plus violentes perſécutions que l'Egliſe ait eſſuyées. Les troubles ceſſerent lorſque Juſtinien eut vaincu ces Barbares, & la Religion Chrétienne ſe maintint dans tout ſon luſtre juſqu'à l'invaſion des Arabes. Leur arrivée fut l'époque fatale de ſon extinction. Elle tomba dans une telle décadence, par les vexations des Muſulmans, qu'en moins de trois ſiécles elle fut totalement détruite.

Une choſe très-ſurprenante, c'eſt qu'on n'en rencontre aujourd'hui preſqu'aucun veſtige. On trouve très-communément dans le pays des ruines de Temples idolâtres, des autels, des ſtatues, des vaſes pour les ſacrifices, & d'autres monumens du Paganiſme, au lieu que les traces du Chriſtianiſme ſont par-tout fort rares. Les premiers Sarraſins détruiſirent, par une ſuperſtition brutale, tous les plus ſaints monumens, & l'on remarque encore aujourd'hui le même fanatiſme dans les Arabes modernes. Quand ils conduiſent leurs troupeaux dans le voiſinage de quelques ruines, s'ils y trouvent des Croix, des images des Saints, & d'autres objets qui ayent quelque rapport au Chriſtianiſme, ils ſe font un devoir de religion de les mettre en pièces. Ils ont une telle horreur des images & des ſtatues, qu'ils ne ſouffrent aucune repréſentation de ce genre, non-ſeulement dans leurs temples & dans leurs maiſons, mais même ſur les étoffes

dont ils font leurs meubles & leurs habits. Comme on préſenta à l'Empereur Moulei Iſmaël quelques pièces de drap d'or, fabriquées en France, il les reçut d'abord avec plaiſir, & parut frappé de la beauté du travail. Mais appercevant parmi les nuances du deſſein quelques petites figures, il s'écria *Haram*, c'eſt-à-dire, il y a péché, pour faire entendre que la Loi de Mahomet proſcrit généralement toutes ces repréſentations.

Médailles Africaines.

Je ne ſçais ſi la rareté des médailles vient de la même cauſe. On n'en a trouvé juſqu'ici qu'un très-petit nombre en Barbarie. Entre celles qui ont été frappées par les anciens Africains, & dont Schaw n'a pu former qu'un très-petit recueil, on rencontre communément l'empreinte d'un cheval, ſymbole de la nation Carthaginoiſe. Les Médailles Romaines les plus conſidérables ſont celles des Antonins, d'Alexandre Sévére, du jeune Gordien & de Philippe, ſous l'Empire deſquels on bâtit en Afrique quantité d'édifices. On voit auſſi quelques monnoies de verre, fabriquées au huitième ſiécle du Chriſtianiſme par les Sarraſins, & qui portent pour légende le premier article de leur ſymbole : *Il n'y a qu'un Dieu, Mahomet eſt ſon Prophète.* Cette légende eſt ſur l'une des faces, & il n'y a ſur l'autre aucune empreinte.

Schaw, dans ſa Préface, & dans des Extraits du T. II. n°. XXXII.

Terminons ce long Chapitre par quelques obſervations ſur le caractère des Barbareſques.

Portrait des Barbareſques.

Les Turcs d'Afrique, quoique moins eſtimables que ceux du Levant, & gâtés

depuis un siécle par la fréquentation des Maures, ne laissent pas de conserver quelques restes de franchise & de droiture. Ils sont braves & belliqueux, jaloux de leur liberté, doux avec leurs égaux, indociles envers leurs maîtres, & d'une fierté insupportable avec leurs inférieurs. Leur génie est pesant, borné, ennemi de l'étude & de toute espèce d'application. Leur plus grand plaisir, & presque leur unique occupation, est de discourir gravement, la pipe à la main, dans les caffés, dans les Bazars, ou dans les *Haf-effs*, c'est-à-dire, dans les boutiques des Barbiers.

Schaw, S. Gervais, Laugier, &c. *passim.*

Les Maures ont la mémoire heureuse, l'imagination belle, l'esprit vif, brillant, plein de saillies, mais tourné à l'artifice, & capable des trahisons les plus noires. La bassesse dans laquelle on les éléve, les rend peu susceptibles des sentimens vertueux, qui sont le caractère de l'honnête homme, & les prépare dès l'enfance aux vices les plus honteux, tels que la fourberie, l'ingratitude, le vol, la gourmandise & l'ivrognerie. Ils passent la journée dans les tavernes, ou vont se divertir à la campagne avec leurs concubines, qu'ils régalent de Couscoussou, & qu'ils font danser au son de leurs instrumens. Leurs femmes en général sont belles; c'est tout le bien qu'on en peut dire (1). Elles se marient à dix ou douze ans, cessent d'être meres à trente, & perdent au même âge tous leurs agrémens. Elles ont des enfans de si bonne heure, qu'elles voient ordi-

(1) *In quâ, præter formam, nemo bonus nihil unquam laudavit.* Sallust. in Catil.

nairement plusieurs générations. Leur pareſſe eſt extrême, ſur-tout dans les conditions diſtinguées. Elles ne ſortent de leur molleſſe, que pour ſe livrer à la débauche.

Les Arabes ſont un peuple oiſif, ennemi du travail, amoureux de l'indépendance, incapable de s'appliquer à aucun exercice ſérieux. Ils négligent l'agriculture, le commerce, & tous les arts pénibles. Lorſque la mauvaiſe ſaiſon les retient dans leurs tentes, ils paſſent le tems à fumer dans une poſture immobile, daignant à peine dire quelques paroles à leurs femmes & à leurs enfans. Ils n'ont qu'une paſſion; c'eſt de monter à cheval, n'état jamais plus contens que lorſqu'ils peuvent courir dans les campagnes. Les Cabiles ſont à-peu-près de même humeur.

Il n'y a point de peuple plus ſuperſtitieux que les Barbareſques. Les Arabes attachent au cou de leurs enfans la figure d'une main ouverte; & les Turcs, auſſi bien que les Maures, peignent la même figure ſur leurs maiſons & ſur leurs navires, comme un charme puiſſant contre ce qu'ils appellent l'*Œil malin*. Ils croient en effet qu'une perſonne mal intentionnée peut leur nuire, non-ſeulement par des maléfices, mais par la malignité de ſes regards. Ce préjugé n'eſt pas moins commun parmi les Turcs du Levant. Ils ont des taliſmans de toute eſpèce, dont les plus ordinaires conſiſtent dans des paſſages de l'Alcoran, tracés ſur des rouleaux de papier, qu'ils mettent ſur leur poitrine ou ſur leur tête, & qu'ils ſuſpendent même au cou de leurs chevaux & de leur bétail. Ils croient à la magie, &

tout le pays eſt rempli de gens qui font profeſſion de cet art chimérique. Ils attribuent la plupart des maladies à la colere de certains génies femelles, appellés *Genoune*, qu'on peut comparer à nos anciennes fées, & qui, ſelon les Arabes, tiennent le milieu entre les Anges & les Démons. Ces créatures imaginaires ſe plaiſent, dit-on, dans les bois & dans le voiſinage des fontaines. Elles prennent la figure des crapauds, des vers, & de mille inſectes différens. On court riſque à tout moment de les fouler aux pieds ſans les connoître, & il ſuffit de bleſſer une Genoune, pour s'expoſer aux plus cruels accidens. Ainſi pour appaiſer ces fées vindicatives, ont fait venir une Magicienne, qui leur ſacrifie une poule, un coq, une brebis ou un mouton. On immole un animal femelle pour les hommes, & un mâle pour les femmes. Le ſacrifice doit ſe faire ſur le bord d'une fontaine, & on choiſit toujours un Mercredi.

Les Marabouts paſſent pour les plus habiles Magiciens, & s'attirent une vénération profonde par des preſtiges groſſiers, qui ne peuvent tromper que des gens prévenus. Pluſieurs de ces Prêtres ont la réputation de converſer familièrement avec Dieu, & de recevoir des inſpirations fréquentes. Quelques-uns prétendent poſſéder une connoiſſance diſtincte de l'avenir, ſoit par une eſpèce de ſcience Cabaliſtique, ſoit par le commerce ſecret qu'ils ont avec le Diable, ſoit par le ſecours d'un certain Livre de Prophéties, compoſé par Ali, gendre de Mahomet, & qui con-

tient, disent-ils, un détail exact de tous les événemens qui doivent arriver dans le monde.

On ne sera pas surpris que des hommes si crédules ayent une prévention si aveugle pour la Loi de Mahomet, & une prévention stupide contre toutes les autres Religions. Moulei Ismaël, Empereur de Maroc, entreprit un jour quelques Religieux de la Mercy sur leur croyance, & leur fit cette singulière exhortation: « Tous » les hommes, dit-il, sont freres, puis- » qu'ils sont tous enfans d'Adam: il n'y a » que la Religion qui mette entr'eux quel- » que différence. Ainsi, en qualité de fre- » re, & en même-tems pour obéir au com- » mandement de ma Loi, je vous avertis » charitablement que la Religion de Ma- » homet est la meilleure de toutes les Re- » ligions, & la seule où l'on puisse faire » son salut..... Je vous donne cet avis, » pour satisfaire à ma conscience, & pour » être en droit de vous accuser au grand » jour du Jugement universel ». Rélation des trois Voyages, &c. p. 76.

Au reste, ce préjugé les porte rarement à des persécutions injustes. Toutes les Religions sont tolérées dans la Barbarie, & les Captifs même n'éprouvent sur cet article aucune violence. On dit la Messe pour les Catholiques dans tous les Bagnes, & les Protestans ont la liberté d'y célébrer la Cêne. Quelques Provençaux, animés d'un zèle peu mesuré, entreprirent un jour de troubler des Rochelois Calvinistes, qui faisoient leur prière dans un coin de la chapelle. La dispute s'échauffa de telle manière, qu'on en vint aux mains de part & Rélation d'un Voyage fait en 1666, p. 164, dans la Lettre préliminaire.

d'autre. Moulei Zeidan, Schérif de Maroc, ſe fit amener les plus coupables, les condamna à la baſtonnade, & leur défendit, ſous peine de mort, de s'inquiéter les uns les autres dans l'exercice de leur culte. *Puiſque je permets ici*, leur dit-il, *de pratiquer la Religion qu'on veut, il eſt bien juſte que des eſclaves ayent au moins entr'eux la même tolérance.*

L'amour de l'argent eſt une paſſion commune à tous les Barbareſques. Il n'eſt point de baſſeſſes dont l'avarice ne les rende capables; infidéles dans le commerce, ſenſibles à l'appas du moindre gain, hardis à demander, abuſant d'un ſervice rendu pour en exiger d'autres, & n'en rendant aucun ſans ſe faire payer. Il ne faut attendre aucun agrément de leur converſation & de leurs manières. Les Turcs ont une fierté pédanteſque, & portent la froideur, la triſteſſe & l'ennui dans toutes les maiſons qu'ils fréquentent. Les Maures ſont d'une extravagance mépriſable, & ſe rendent importuns par leur familiarité. Lorſqu'ils viſitent nos Négocians, ils portent hardiment la main ſur toutes les choſes qui tentent leur cupidité; ils demandent du vin, des pipes, du caffé, des liqueurs, & tout ce qui leur vient dans l'eſprit; en un mot, leur impudence eſt extrême, & un Voyageur a raiſon de les comparer à des animaux incommodes, qui bouleverſent une maiſon. Leur entretien ne roule que ſur des plaiſanteries fades, aſſaiſonnées des plus groſſières obſcénités.

Comme ils ne connoiſſent en général ni la chaſſe (1), ni la promenade, ni les jeux

(1) C'eſt un plaiſir qui n'eſt guère connu, parmi

de commerce, ni les ſpectacles, ni preſqu'aucun de nos plaiſirs, ils ſe livrent avec un emportement extrême à l'amour des femmes, ne pouvant concevoir qu'on puiſſe ſe paſſer un ſeul jour de leur ſociété. Un Maure ayant été attiré par quelque affaire au comptoir françois de la Calle, fut ſurpris de n'y point rencontrer de femmes, & s'imagina d'abord qu'on les avoit fait retirer, pour les ſouſtraire à ſa vue. Mais le Directeur l'ayant aſſuré que les Loix de ſon pays ne permettoient point de mener des femmes dans les Echelles de Barbarie & du Levant, ni d'y vivre avec des concubines, *Eh quoi*, dit le Maure, *vous êtes auſſi compris dans cette défenſe? J'admire qu'un homme de votre rang ait pu ſe ſoumettre à une loi ſi gênante. Pour ce qui eſt des gens qui vous obéiſſent, je vois bien que ce ſont des ſcélérats qu'on a rélégués ici, & qui ont mérité par leurs crimes d'être privés du commerce de la plus belle moitié de l'eſpèce humaine.*

les Turcs & les Maures, qu'à Tunis & à Alger, & qui ſemble même réſervé aux gens de diſtinction.

SECONDE PARTIE.

Africains Orientaux.

Peuples de l'Afrique orientale.

LEs habitans de l'Afrique orientale peuvent se réduire à trois peuples principaux, qui sont les Ethiopiens, les Cafres & les Hottentots. Je ne parle point des Egyptiens, qui habitent au Nord de l'Ethiopie, & que j'ai déja fait connoître dans l'Histoire des Turcs. Nous avons d'excellens Mémoires sur l'Histoire des Ethiopiens: celle des Cafres & des Hottentots est infiniment stérile, si l'on excepte quelques détails qui concernent le Monomotapa, & les beaux établissemens des Portugais & des Hollandois sur la côte orientale d'Afrique.

PREMIERE SECTION.

HISTOIRE DES ETHIOPIENS.

CHAPITRE PREMIER.

Etendue & division de l'Ethiopie.

Véritables bornes de l'Ethiopie.

LEs Anciens, qui ne connoissoient dans l'Afrique orientale d'autres contrées que l'Egypte & l'Ethiopie, attribuoient ce dernier nom à toutes les terres situées au

Midi de l'Egypte, & donnoient, ſans le ſçavoir, une prodigieuſe étendue au pays dont nous parlons. Les Géographes modernes croient renfermer l'Ethiopie dans de juſtes bornes en la plaçant entre 7 & 23 dégrés de latitude ſeptentrionale, & entre 45 & 60 dégrés de longitude. Suivant cette poſition, il faut lui donner trois cens lieues du Midi au Septentrion, & deux cens quatre-vingt du Levant au Couchant. Elle eſt bornée au Nord par l'Egypte, au Sud par le pays des Cafres, à l'Orient par la Mer rouge, & à l'Occident par de vaſtes déſerts, qui confinent à la Nigritie & à la Guinée. Dom Vaiſſette. T. XL.

Baſſe Ethiopie, ou contrée de Sennar.

Sa partie ſeptentrionale, où le terrain eſt en général moins élevé, porte depuis pluſieurs ſiécles le nom de Baſſe Ethiopie. Les Anciens l'appelloient *Nubie*, & les Modernes la nomment *Sennar*. Cette région confine à l'Egypte. On la croit très-vaſte; mais elle eſt peu connue. Le Nil l'arroſe dans toute ſa longueur, du Midi au Nord. Il fait même ſur ſes terres un aſſez grand détour du Levant au Couchant, & reprend enſuite ſon ancienne route, recevant dans ſon cours pluſieurs rivières, dont la plus conſidérable eſt celle de *Bahr-el-abiad*, ou la Rivière blanche. Il répand la fertilité ſur les cantons qu'il baigne, dans l'eſpace d'une lieue de chaque côté de ſes bords. Les habitans le coupent en pluſieurs endroits, & conduiſent ſes eaux dans des réſervoirs, pour l'arroſement de leurs terres, qui ſont naturellement ſi ſéches & ſi ſablonneuſes, que la ſtérilité régne dans tous les lieux

qui ſont éloignés de ſes rives. Ainſi la plus grande partie de cette vaſte région n'offre que d'affreux déſerts.

Ses habitans. La principale nation qui occupe le Sennar eſt celle de *Barabra*, partagée en différentes tribus ou peuplades, dont les unes ont des habitations fixes, & les autres menent une vie errante. Celles qui ſont établies ſur la frontière d'Egypte, comme les *Mehaſles*, les *Kenn* & les *Alkennim*, obéiſſent à l'Empire Ottoman. Ces peuples ont le viſage fort noir, les lévres groſſes, les narines larges, le corps extrêmement robuſte. Ils ſont fourbes, méchans & traîtres, adonnés au brigandage, ſans politeſſe & ſans mœurs. Leur Religion eſt le Mahométiſme, avec quelque mêlange de Chriſtianiſme & de Judaïſme. Parmi le peuple les enfans ſont preſque nuds, & les femmes n'ont qu'un tablier, qui leur couvre la ceinture & les cuiſſes.

Ses Royaumes. Le pays eſt partagé en pluſieurs Royaumes, tels que ceux de *Fungi*, de *Dungala*, de *Soudain* & de *Dékin*. On connoît à peine la poſition de ces Etats, dont le plus puiſſant eſt celui de Fungi, qui s'étend au Couchant du Nil. On aſſure que *Sennar*, ſa capitale, contient cent mille habitans, logés la plupart dans de pauvres cabanes. Le palais du Roi eſt conſtruit de briques, & conſiſte dans un amas confus de bâtimens, dont l'Architecture eſt fort ſimple, mais qui ſont richement meublés. Dungala, ſitué au Nord de Fungi, releve de ce dernier Royaume. Il eſt toujours en guerre avec celui de Soudain, dont la poſition eſt au Couchant. Dékin s'étend

au Nord, vers la frontière de l'Egypte. Les habitans du Royaume de Fungi font un assez grand commerce au Caire, où ils portent des dents d'éléphant, du tamarin, de la civette, du tabac, du bois de Sandal & de la poudre d'or, qui sont les principales productions de leur pays.

La haute Ethiopie, ou l'Abissinie.

La haute Ethiopie, située au Sud de la Nubie, est beaucoup plus connue. Les Anciens, entre plusieurs noms, lui ont donné celui d'*Abasene*, que quelques-uns étendoient à toute l'Ethiopie. Les Modernes l'ont nommée *Abash*, *Abesh*, *Abassia*, d'où s'est formé le nom d'Abissinie. C'est un Empire considérable, habité par des peuples qu'on croit originaires d'Arabie, & possédé depuis deux mille ans, mais avec quelque interruption, par les princes d'une même famille. Sa description est intéressante, & renferme ce que nous avons à dire de plus particulier sur les Ethiopiens.

CHAPITRE II.

Situation de l'Abissinie. Description de ses provinces. Limites présentes de l'Empire Abissin.

Etendue & limites de l'Abissinie.

L'ABISSINIE, suivant Ludolf, s'étend entre 8 & 16 dégrés de latitude septentrionale. Dom Vaissette lui donne un dégré de plus vers la Ligne. Sa longueur du Midi au Nord est d'environ cent soixante lieues, & sa plus grande largeur, de l'Est à l'Ouest, depuis le détroit de Hab-el-mandel sur la Mer rouge, jusqu'à

Ludolf, *Hist. Æthiopica. Lib. I.*

l'extrêmité occidentale de la province de Dembea, offre à-peu-près la même étendue.

Nombre de ſes Royaumes ſuivant le Grand.

On ne s'accorde pas ſur le nombre de ſes provinces. M. l'Abbé le Grand en compte trente-ſix, auxquelles on donne le nom de Royaumes, peut-être parce qu'elles ont eu anciennement des Souverains particuliers. C'eſt ainſi que les provinces d'Eſpagne, quoique ſoumiſes depuis long-tems à un ſeul maître, ont retenu le nom de Royaumes. L'Auteur les range dans l'ordre ſuivant.

Le Grand, Rélat. Hiſt. d'Abiſſinie, Diſſertation IL

Gomara, *Bergamo*, *Sugamo*, *Buzuma*, *Camba*, & la partie méridionale de *Narea*, entre ſept & huit degrés de latitude ſeptentrionale.

Bali, *Fategar*, *Oggé*, *Alamal*, *Hadaa*, *Guragh*, & la partie ſeptentrionale de *Narea*, entre huit & neuf degrés de latitude.

Mugar, *Ganz*, *Damud* entre neuf & dix degrés.

Doaro, *Jſat*, *Marabet*, *Chaoa*, *Gaſat*, *Biſamo*, & une partie du Royaume de *Gojam*, entre dix & onze degrés.

Le reſte de *Gojam*, une partie *d'Angot*, *Amhara*, *Holeca*, entre onze & douze degrés.

L'autre partie d'*Angot*, *Bagameder*, avec les montagnes de *Laſta*, de *Salaoa* & *d'Agaoa*, entre douze & treize degrés.

Abargal, *Salent*, *Semen*, *Lamalmon*, *Olcait*, *Tigré*, entre treize & quatorze.

Mazaga, *Segued*, avec l'île de *Matçua*, entre quatorze & quinze.

Boguela & *Derbat*, entre quinze & ſeize degrés.

Ludolf ne compte que trente Royaumes, dont les noms ſont un peu différens, & ſans doute plus corrects, puiſqu'ils lui ont été donnés par un Papas Abiſſin, nommé Grégoire, dont il a tiré de grandes lumières ſur l'Hiſtoire d'Ethiopie. Je ne rapporterai point ici cette longue liſte ; il ſuffit de donner une légere idée des provinces les plus conſidérables & les plus connues.

Les mêmes Royaumes ſuivant Ludolf.

Provinces les plus connues

AMHARA eſt au centre de l'Empire, à l'orient du Nil. Ce pays, dont les habitans ſe diſtinguent entre tous les Abiſſins par la politeſſe & la douceur de leurs manières, eſt partagé en trente-ſix Diſtricts.

Ludolf, *ubi ſupra* Rélat. Hiſt. d'Abiſſinie, tirée de Lobo, & publiée par le Grand, p. 66 *& ſuiv.*

BAGEMDER, que Lobo appelle *Bagameder*, eſt un Royaume vaſte, fertile, & arroſé de pluſieurs fleuves. Sa poſition eſt au Nord d'Amhara, dont il eſt ſéparé par la rivière de *Bashlo*. On y compte treize Diſtricts.

CAMBAT s'étend vers le Midi. Ses peuples, appellés *Seb-a-Hadja*, ſont un mêlange de Chrétiens, de Mahométans & de Payens. Ils obéiſſent à un petit Prince (1), qui fait profeſſion du Chriſtianiſme, & qui eſt tributaire de l'Empereur Abiſſin.

DEMBEA, ſituée vers le Couchant, eſt principalement célébre par les campemens de l'Empereur, qui n'ayant point de palais fixe, loge ſous des tentes, qu'il tranſporte en divers lieux de cette province. On y compte quatorze Gouvernemens.

ENAREA, que les Portugais appellent *Narea*, eſt au Couchant de Cambat, vers la partie la plus méridionale de l'Abiſſinie.

(1) *Regulo Chriſtiano ſubjecti*, dit Ludolf.

C'eſt un Royaume dont *Melec Saghed* fit la conquête au commencement du dernier ſiécle. Ses habitans, dont on vante la candeur & la fidélité, embraſſerent alors le Chriſtianiſme. On trouve beaucoup d'or dans cette contrée, dont le ſol eſt d'ailleurs très-fertile. Les Enaréens ſont braves, de haute taille, & de meilleure mine que les Cafres leurs voiſins. Ils ont la peau moins bazanée, les lévres moins groſſes, & le nez moins écraſé. Leur pays abonde en beſtiaux & en toute ſorte de vivres. Ils donnent de l'or en poudre ou en lingot pour les marchandiſes qu'ils achetent, n'ayant d'autre monnoie que des pièces de fer, marquées au coin du pays, longues de trois doigts & un peu moins larges. Ils ſont toujours en guerre avec les Galles, qui ont fait juſqu'ici de vains efforts pour les réduire. Suivant la Rélation que j'ai citée, ces peuples obéiſſent volontairement à l'Empereur d'Abiſſinie, auquel ils payent un tribut. La principale autorité eſt dans les mains d'un chef, appellé *Benero*, c'eſt-à-dire, Gouverneur.

Rélation de la haute Ethiopie, p. 3 dans un Recueil marqué O. 1049, qui eſt dans la Biblioth. du Roi.

GOJAM, dont la poſition eſt au ſud-oueſt d'Amhara, comprend vingt diſtricts, & forme une péninſule, que le Nil embraſſe dans ſes longs circuits. Les Jéſuites croient avoir découvert dans ſa partie occidentale les ſources juſqu'alors inconnues de ce grand fleuve. Le Pere Balthazar Tellez prétend que la péninſule de Gojam eſt l'île de Méroé des Anciens; mais Guillaume de l'Iſle, Ludolf & d'autres Sçavans, combattent ſon opinion.

SHEWA, que les Portugais appellent

Chaoa, & qu'on partage en deux régions, eſt un Royaume opulent, ſitué au ſud-eſt de Gojam. Les Empereurs y ont autrefois établi leur réſidence. On y rencontre quelques Châteaux & un grand nombre de Monaſtères.

TIGRÉ eſt la première province, qui ſe préſente en entrant dans l'Abiſſinie par le côté du Nord. Ses places maritimes les plus connues ſont l'île de *Matçua*, *Arkiko* & *Dofalo*, ſur le golfe Arabique. Elles appartiennent à des Princes Mahométans. *Axum* ou *Axuma*, ancienne capitale de l'Ethiopie, eſt ſituée au centre du pays. Les Empereurs Abiſſins y tenoient autrefois leur Cour. C'étoit une ville ſi célébre, que les Anciens donnoient aſſez communément le nom d'*Axumites* aux habitans de l'Abiſſinie. On n'y voit aujourd'hui que de pauvres cabanes, bâties parmi les ruines de quelques édifices conſidérables. Alphonſe Mendez y trouva les reſtes de pluſieurs pyramides, d'une prodigieuſe hauteur, & vit ſur une pierre une inſcription en lettres Grecques & Latines, que le tems a preſque effacées.

Fremona, à trois lieues d'Axum, eſt le premier endroit où les Jéſuites formerent une réſidence, lorſqu'on leur permit de s'établir en Ethiopie. Mendez prétend qu'il y a quarante-quatre Gouvernemens dans la Province de Tigré. Ludolf n'en compte que vingt-ſept, ſans y comprendre quelques diſtricts maritimes, ſoumis à un Vice-Roi particulier, qu'on nomme *Bahr-Nagas*, c'eſt-à-dire, Intendant de la mer.

Mendezii Epiſt. apud Lud. Le Grand, Diſſert. II.

DAMOT, ou DAMUD, eſt un Royaume

Rélat. Hist. de l'Abissinie, p. 113.

situé au Midi de Gojam. Le Pere Lobo parle très-avantageusement d'une de ses Provinces, appellée *Ligonous*, où il fit une Mission. « C'est, dit-il, un des meilleurs & des plus agréables pays du monde. L'air y est très-sain & très-tempéré. Les montagnes n'y sont pas fort hautes, & sont toutes convertes de cédres. On y seme, on y fait la récolte dans toutes les saisons; la terre ne se lasse point de produire, & n'est jamais sans fruits. Il semble que toute la Province ne soit qu'un parterre, fait pour réjouir la vue.... Les forêts n'y ont rien d'affreux ni de sauvage, & l'on diroit qu'elles n'ont été plantées que pour donner de l'ombrage & du frais ».

GINGIRO, ou ZENDERO, est un pays tributaire de l'Empire-Abissin, mais gouverné par un Prince particulier. Nous parlerons ailleurs des peuples barbares qui l'habitent. Ludolf le place au Midi d'Enarea, hors des limites de l'Abissinie. Ce Royaume, qui n'est pas grand, est entouré, dans presque toute son étendue, par le fleuve *Zébée*, qui se décharge dans l'Océan oriental, vers la côte de Mélinde. Plus loin, en suivant l'Orient, est *Alaba*, autre Province tributaire, qui touche à celle de Cambat, & qui dépend aussi d'un Roi particulier.

Voilà les Provinces que comprend la haute Ethiopie, & qui formoient autrefois un Empire très-vaste, soumis au Négus, ou Monarque Abissin. Il ne lui reste aujourd'hui, suivant Ludolf, qu'Amhara, Bagemder, Cambat, Damot, Dembea, Enarea, Gojam, Semen, une partie de

Limites présentes de l'Empire de Négus.

Shewa, & quelques autres poſſeſſions moins importantes. Ces domaines à la vérité ſont la meilleure portion de l'Abiſſinie ; mais ils forment à peine la moitié de ſes anciennes Provinces.

Lobo réduit l'Empire Abiſſin à cinq Royaumes, qui en dépendent directement, & à ſix Provinces, dont les unes reconnoiſſent le Négus pour Maître, & les autres lui payent ſeulement un tribut. Les Royaumes ſont Tigré, Bagemder, Gojam, Amhara & Damot. Tigré eſt plus grand que le Portugal ; Bagemder & Gojam ont à-peu-près la même étendue, s'ils ne ſont plus vaſtes ; Amhara & Damot ſont un peu plus petits. Les Turcs & les Arabes ont envahi, du côté de l'Egypte & de la mer rouge, quantité de poſſeſſions qui appartenoient à l'Abiſſinie, & lui ont enlevé tous ſes Ports. Les Galles, & d'autres Barbares que nous ferons connoître, ont uſurpé pluſieurs Provinces au Midi & à l'Oueſt. L'Auteur que j'ai cité croit que l'Empire Abiſſin, malgré toutes ſes pertes, eſt un peu plus grand que l'Eſpagne. Rélat. Hiſt. de l'Abiſſinie, p. 66.

CHAPITRE III.

Des côtes de l'Abiſſinie.

QUOIQUE l'Empire Abiſſin n'ait aujourd'hui aucune poſſeſſion maritime, il eſt néceſſaire, pour la clarté de cette Hiſtoire, de donner quelque idée de ſes côtes. Nous les diviſerons en deux parties, dont l'une s'étend ſur la Mer des In- Diviſion des côtes de l'Abiſſinie.

des, depuis le pays des Cafres juſqu'au Détroit de Bab-el-mandel, entre 7 & 12 degrés de latitude ſeptentrionale, & l'autre ſur la Mer rouge, depuis le Détroit de Bab-el-mandel juſqu'à Suaquen, entre 12 & 19 degrés.

Côte de la Mer des Indes.

La première partie comprend le Royaume d'*Adel*, que d'autres nomment *Zeila*. Sa capitale, nommée *Auça Gurule*, eſt à dix petites journées de la mer. Les autres lieux connus, & déſignés dans les Cartes de M. d'Anville, ſont *Mera Cobir*, *Bandelcaus*, *Enceada da Bela*, le village de *Mete* & une île du même nom, *Barbora*, *Zeila*, &c.

Royaume d'Adel.

Le Grand, III. Diſſert. Hamilton, dans l'Hiſt. des Voyag. T. V. p. 214.

La rivière d'*Hawash*, qui prend ſa ſource dans la Province de Shewa, traverſe une partie du Royaume dont nous parlons, & ſe perd dans les ſables des terres qu'elle arroſe. Le pays eſt occupé par une longue chaîne de montagnes, que les Arabes appellent *Baha Feluk*. La côte eſt de difficile accès, & la mer qui l'environne eſt ſi profonde, qu'on ne peut jetter l'ancre à plus d'un mille du rivage. Cette contrée, qui étoit autrefois une province de l'Empire Abiſſin, appartient depuis plus de deux ſiécles à des Princes Arabes qui ſont preſque toujours en guerre avec le Négus, & qui ont penſé conquérir toute l'Abiſſinie. Ses habitans, plus bazanés que noirs, font profeſſion du Mahométiſme. Ils ſont de haute taille, d'une maigreur exceſſive, & d'un caractère farouche & perfide.

Cap de Guardafu.

Le Cap de *Guardafu*, eſt à la pointe Nord-Eſt du Royaume d'Adel, en face du Cap *Fartac*, qui appartient à l'Arabie. La

distance de l'un à l'autre est d'environ cinquante lieues. L'Océan commence à couler ici entre l'Arabie & l'Ethiopie, dans un canal qui a cent cinquante lieues de long. Les côtes qu'il arrose se resserrent tellement à l'extrêmité occidentale de ce canal, qu'elles ne sont séparées que par un détroit de quatre ou cinq lieues. Les Arabes l'appellent *Bab-el-mandel*, ou plutôt *Bab-al-mandab*, à cause d'une île du même nom, située au milieu de ce passage étroit, par lequel on entre dans la mer rouge. La route la plus sûre est de ranger la côte d'Arabie, en laissant l'île à gauche, le passage du côté de l'Ethiopie étant si embarrassé d'écueils, qu'on se hasarde à peine à le traverser avec les petits canots du pays. L'île n'est qu'un rocher aride, battu par les vents, brûlé par le soleil, & où il ne croît pas un brin d'herbe.

Détroit de Bab-el-mandel.

Au-delà du Détroit on découvre l'autre partie des côtes, qui s'étend sur le bord occidental de la mer rouge. On voit ici un archipel, composé d'un nombre presque infini de petites îles, dont les unes sont à fleur d'eau, & les autres si élevées, qu'elles paroissent toucher aux nues. Elles ont des baies, des rades & des ports, où le mouillage est très-sûr. Mais elles manquent généralement d'eau. Une des plus méridionales est celle de *Sarbo*, située à quatre lieues de la côte, environ à quinze degrés de latitude. C'est une île basse, qui n'a qu'une lieue & demie de largeur. La campagne est couverte d'herbes, & produit quelques arbres, qui ont peu de hauteur, & qui ne rapportent aucun fruit.

Côte de la Mer rouge.

Petites îles sans nombre.

Dom Jean de Castro, dans l'Hist. des Voyages T. 1. p. 173.

Sarbo.

Royaume de Dancalé. *Dancalé* ou *Dancali* eſt un petit Royaume, ſitué ſur la côte du continent, entre 12 & 13 degrés de latitude, & ſoumis à un Prince Arabe, Mahométan de religion, comme ſes ſujets, & qui dépend de l'Empereur d'Abiſſinie. *Baylur* eſt le principal port du pays.

Réſidence du Roi. Sa manière de vivre. Le Roi a établi ſa réſidence au pied d'une colline, ſur les bords d'une petite rivière. Son Palais conſiſte dans une vingtaine de cabanes, bâties ſous des arbres. Le Prince en occupe deux, & abandonne les autres à ſa mere, à ſes freres, & à ſes principaux Officiers. Il donne ſes audiences dans une cabane particulière, où il a un trône de brique, couvert d'un tapis & de deux carreaux de velours. Son cheval eſt attaché à un pilier; car la coutume veut que le maître & le cheval ſoient toujours enſemble, & les Rois ſont ſoumis à cet uſage comme les autres. Ce Prince Arabe a pour ſceptre un petit javelot, & pour coëffure un turban, d'où pendent quelques anneaux qui lui tombent ſur le front. Quand il paroît en public, il eſt accompagné de ſes principaux Officiers & de quatre domeſtiques, dont l'un porte un broc d'hydromel, l'autre une coupe de porcelaine, le troiſième une boëte de coco remplie de tabac, avec une cruche d'eau, & le quatrième une pipe d'argent & quelques charbons pour l'allumer.

Rélat. d'Abiſſinie, p. 49 *& ſuiv.*

Qualité du pays. Le pays eſt fort ſtérile, & ne produit d'autres richeſſes que du miel & du ſel. On y reſſent des chaleurs brûlantes, & d'autant plus inſupportables, que les campagnes n'offrent point d'ombrage, la terre

étant trop aride pour porter des arbres. Les ſerpens y ſont ſi communs, qu'on ne peut marcher dans les champs ſans en rencontrer pluſieurs ſous ſes pas. Ce Royaume eſt auſſi déſolé par les ſauterelles, & par les brigandages des Galles, dont l'ancienne réſidence eſt au midi de Dancalé.

Arkiko. La côte n'offre plus rien de remarquable juſqu'à la Baie d'*Arkiko*, environ à quinze degrés de latitude. On y voit un beau port, & une petite ville qui dépendoit autrefois de l'Abiſſinie, & qui appartient aujourd'hui à un Prince Arabe, avec deux îles voiſines, dont l'une ſe nomme *Matçua*, & l'autre *Dallaka*. Arkiko eſt le principal port où les Abiſſins commercent. C'eſt une place qui n'eſt pas de grande défenſe, & qui n'a d'ailleurs que ſoixante hommes de garniſon.

Matçua. Matçua, ſituée dans la baie d'Arkiko, n'a pas un mille de longueur, & ſa largeur eſt encore plus petite. C'eſt une île fort plate qui n'eſt éloignée du continent que d'une portée de fauconneau. Elle n'a rien de conſidérable que ſon port. Les Arabes ont dans ſa partie occidentale quelques pauvres habitations. Les proviſions de bouche n'y manquent pas ; mais on n'y boit d'autre eau que celle des citernes : & dans les tems de ſéchereſſe, c'eſt-à-dire pendant ſept ou huit mois de l'année, on eſt obligé d'en aller chercher à deux lieues de l'île. Il y a trois barques entretenues pour la porter. Les Arabes ont élevé un petit fort & quelques batteries, pour la défenſe de leurs habitations. Le continent voiſin eſt bordé de hautes montagnes, qui ſont

coupées en quelques endroits de plaines fort larges & fort unies. Tout ce pays eſt déſert, & rempli d'éléphans, de tigres, de lions & d'autres bêtes féroces.

Dallaka. Dallaka eſt à vingt lieues de Matçua, vers le Nord. Cette île eſt fort baſſe, ſans aucune hauteur qui ſerve à diſtinguer ſes terres. Dom Jean de Caſtro lui donne vingt-cinq lieues de long ſur douze de large. Elle eſt environnée d'un grand nombre de petites îles, qui ſont auſſi baſſes qu'elle. Sa terre eſt rougeâtre, & produit quelques arbres, avec une grande abondance d'herbes de toute eſpèce. On pêche ſur ſes rivages quelques perles d'une valeur médiocre. Dallaka, capitale de l'île, étoit autrefois une ville très-marchande. Son commerce eſt tombé, depuis que Moka eſt en réputation. Ainſi les revenus de ſon Souverain ne ſont pas conſidérables; mais ce Prince ne laiſſe pas d'être un ennemi redoutable pour les Abiſſins.

Balou. En ſuivant le Nord, on rencontre le Royaume de *Balou*, dans le continent, entre 16 & 17 degrés de latitude. Ce pays eſt ſitué au Midi de l'Egypte, & paroît appartenir à la Nubie. Les uns diſent qu'il dépend du Royaume Dallaka, & les autres qu'il a un Souverain particulier. Ses peuples très-eſtimés pour leur bravoure, ſont ſouvent en guerre avec les Turcs, & les ont obligés de partager avec eux les douanes de Suaquen, où le Roi de Balou tient des Officiers & des Receveurs. Le pays eſt riche, abonde en toute ſorte de proviſions, & fait un grand commerce de toiles avec les Ethiopiens & avec les Cafres.

ſres. Ses habitans ſont profeſſion du Mahométiſme, & ſont plus grands & plus robuſtes que le commun des Ethiopiens. On remarque auſſi que les chevaux & les moutons ſont ici plus forts & plus grands qu'ailleurs.

Suaquen.

Suaquen eſt une petite île voiſine, dont les Arabes & les Turcs ſe diſputent depuis long-tems la poſſeſſion. Les Turcs y régnoient ſans rivaux dans le tems qu'ils dominoient en Arabie. Ils y ſont encore aujourd'hui les plus forts, & y entretiennent un Bacha & une Garniſon. Cette île n'eſt éloignée du continent que d'une portée de mouſquet, & n'a pas une demi-lieue de circuit; mais tout cet eſpace eſt couvert de maiſons. Elle faiſoit au ſeizième ſiécle un très-grand commerce, non-ſeulement avec l'Abiſſinie, mais dans l'Egypte, le Golfe Perſique, & les deux preſqu'îles de l'Inde, particulièrement avec les peuples de Pégu, de Camboie & de Malaca. Son Port eſt vaſte, profond, & d'ailleurs ſi tranquille, qu'on s'y apperçoit à peine des marées. Les bâtimens peuvent approcher juſqu'au bord du rivage, & s'y charger avec la plus grande facilité. L'île eſt d'ailleurs environnée de bas-fonds, d'écueils & de bancs de ſable, qui lui forment un rempart naturel. On ne peut y arriver qu'en s'engageant dans des paſſages difficiles, où la mer eſt ſi orageuſe & ſi terrible, que les habitans n'ont pas beſoin d'autre ſecours pour leur défenſe.

Depuis Suaquen juſqu'à Suez, qui eſt au fond de la mer rouge, il y a encore cent trente lieues de côtes. Dans ce long

eſpace on ne trouve que deux petites places maritimes, dont l'une ſe nomme *Koſſir*, & l'autre *Rondelo*. La première eſt fameuſe par le rendez-vous des Caravanes d'Afrique, qui s'embarquent dans ce lieu pour ſe tranſporter à la Mecque. Rondelo eſt un village à trois lieues de Suez, en face de Tor, qui eſt ſur la côte d'Arabie. On croit dans le pays que ce fut en cet endroit que les Iſraëlites traverſerent la Mer rouge, qui n'a que trois lieues de large & une profondeur médiocre entre Rondelo & Tor.

Koſſir & Rondelo.

C'eſt à Koſſir, dont la ſituation eſt à quarante-cinq lieues de Suez, que ſe termine une grande chaîne de montagnes, qui s'étend depuis l'embouchure de la Mer rouge, dans toute la longueur de cette côte, s'avançant quelquefois dans la mer, & s'en éloignant quelquefois aſſez conſidérablement. Cette chaîne, dans l'eſpace d'environ trois cens lieues, n'a qu'une ſeule ouverture, par où paſſent les marchandiſes qui viennent du Rif, c'eſt-à-dire, de la haute Egypte. Les montagnes qu'elle renferme n'offrent en général que des déſerts abandonnés, quoiqu'il y en ait pluſieurs qui ſont couvertes d'arbres & de verdure, & qui ſeroient très-bonnes à cultiver.

Chaine de montagnes qui borde la Mer rouge.

CHAPITRE IV.

De l'air, des saisons, & des autres qualités naturelles des climats.

Inégalités du climat.

IL y a de grandes inegalités dans le climat de l'Ethiopie. Les chaleurs sont insupportables dans les plaines & dans les vallées, principalement sur les côtes & dans les Isles de la Mer rouge. Le soleil est si brûlant à Suaquen, qu'il dessèche & pêle la peau. Il fond la cire dont on se sert pour les lettres, & laisse une telle impression de chaleur sur les sables, qu'on croit marcher sur des charbons ardens. Les jours les plus chauds en Allemagne, dit Ludolf, seroient des jours d'hiver à Suaquen. Malgré l'incommodité d'un tel climat, les contrées dont nous parlons sont assez peuplées, non-seulement d'habitans naturels, mais d'étrangers, que le commerce attire dans les ports de la Mer rouge. Ainsi Aristote, Pline & d'autres Anciens étoient dans l'erreur, lorsqu'ils se persuadoient que tous les pays situés dans la Zone Torride étoient inhabitables.

Chaleurs brûlantes de Suaquen & des contrées voisines.

Ludolf, ibid Cap. V.

Température de l'air dans les lieux élevés.

L'air, dont la propriété naturelle est d'être froid, & qui ne s'échauffe à un certain degré que par les vapeurs brûlantes que le soleil attire, est beaucoup plus frais dans les montagnes d'Ethiopie; ce qu'on remarque généralement dans tous les lieux élevés où les exhalaisons terrestres parviennent plus difficilement. Ainsi l'Abissinie étant un pays montagneux, il n'est pas

étonnant qu'on y jouiſſe en général d'un air aſſez tempéré. Le Pere Tellez aſſure que les chaleurs y ſont quelquefois moins fortes qu'en Portugal, & que même en pluſieurs endroits, comme dans les montagnes de Semen, on craint plus le froid que le chaud. La neige n'y tombe preſque jamais, mais la grêle n'y eſt point rare. Cette température de l'air procure aux habitans une ſanté robuſte & une vie longue, qui s'étend quelquefois au-delà d'un ſiécle.

Climat de l'Abiſſinie.

Trois ſaiſons

On ne compte que trois ſaiſons en Ethiopie ; le Printems, qui commence au mois de Septembre ; l'Été, qu'on diviſe en deux parties, dont la plus tempérée commence au mois de Décembre, & la plus chaude au mois de Mars ; l'Hiver enfin, qui ſuccede à l'Été, & qui eſt plutôt la ſaiſon des pluies que celle des frimats. Son commencement eſt au mois de Juin.

Le Printems.

La première de ces ſaiſons, que les Abiſſins appellent *Matzau*, reſſemble à notre Printems, quoiqu'elle arrive ſix mois plus tard. Leur premier Été, qu'ils nomment *Tzadai*, eſt le tems de la moiſſon, de la vendange & de la récolte des fruits. Le ſecond, qu'on nomme *Hagai*, eſt une ſaiſon abſolument ſtérile, à cauſe de ſa ſéchereſſe & de ſa chaleur.

Premier été.

Second été.

Saiſon pluvieuſe.

L'Hiver, qu'on appelle *Cramt*, eſt également pluvieux & orageux : il ne ſe paſſe preſque point de jour ſans qu'il tombe une grande abondance d'eau. Le ſoleil luit le matin, & le tems eſt aſſez beau. Mais un peu l'après-midi le Ciel s'épaiſſit, & ſe couvre de nuages & de vapeurs, qui forment une groſſe pluie, mêlée d'é-

Relat. Hiſt. d'Abiſſinie, 80.

clairs & de tonnerres. Les ravines des montagnes vomiſſent des torrens d'eau, qui entraînent les arbres, les rochers, & tout ce qui ſe trouve ſur leur paſſage. Les rivières ſe débordent, & rendent tous les chemins impraticables. Chacun eſt obligé de reſter dans ſa maiſon, & l'on eſt même quelquefois réduit à chercher un aſyle dans des lieux élevés, où l'on dreſſe des tentes. Les Laboureurs renoncent à tous leurs travaux de la campagne, & s'enferment dans leurs hameaux, qu'ils bâtiſſent ordinairement ſur la pente des montagnes, pour les mettre à l'abri des inondations.

Prodigieuſe abondance d'eau.

L'eau dans cette ſaiſon tombe non-ſeulement du ciel avec une prodigieuſe abondance; mais la terre s'ouvre en pluſieurs endroits, & donne paſſage à quantité de ſources, qui ſortent de ſon ſein. Cette humidité eſt très-mal ſaine, & engendre un grand nombre de maladies. Car la terre ayant été deſſéchée & comme brûlée pendant le long Été qui précéde l'hyver, les pluies commencent à peine à ouvrir ſes pores qu'elle exhale des vapeurs malignes, qui infectent l'air, & dont il eſt très-difficile de ſe garantir. Les tonnerres ſont alors fréquens & terribles. Lorſque l'orage ceſſe, ce qui arrive ordinairement au bout de trois ou quatre heures, le ciel devient auſſi ſerein qu'auparavant, & la terre ſe ſéche ſi rapidement dans les lieux élevés, qu'on s'apperçoit à peine qu'elle ait été mouillée. Mais l'eau ſéjourne & croupit dans les fonds, ce qui cauſe en pluſieurs endroits des fiévres & d'autres

Malignité des vapeurs humides.

maladies épidemiques. A la fin, toutes ces eaux s'écoulent dans les rivières du pays, principalement dans le Nil. Comme ce dernier fleuve a une pente rapide d'Ethiopie en Egypte, soit à cause de la hauteur des terres d'où il descend, soit parce qu'il coule entre des montagnes, & en quelques endroits parmi de hauts rochers, qui augmentent encore l'impétuosité de son cours, il n'est pas étonnant qu'il porte en Egypte une si grande abondance d'eau. Il ne faut pas chercher une autre cause de ses débordemens annuels, qui arrivent en Egypte au mois de Juillet, environ vingt jours après que les pluies ont commencé en Abissinie.

Véritable cause des débordemens du Nil en Egypte.

Un Jésuite Portugais (1) a eu une plaisante idée. Il prétend que *s'il fait beau en Europe pendant l'Été, c'est que le tems, pendant cette saison, est fort mauvais entre les Tropiques*, comme si les pluies étant alors dans cette latitude, ne pouvoient être en même tems en Europe.

Les jours & les nuits sont ici presque égaux dans toutes les saisons, & les cré-

Egalité des jours & des nuits.

(1) Le P. Lobo. Voyez le Recueil de la Bibliothéque du Roi, cité ci-dessus. Dans l'espèce de Préface qui précéde ce Recueil, imprimé à Paris en 1604, chez Cramoisy, on trouve, page 3, une Remarque qui se rapporte à la pensée du P. Lobo. *Peut-être*, dit l'Auteur, (c'est Thévenot), *qu'il se trouvera que dans le tems qu'il n'est pas tombé la quantité ordinaire de pluie entre les Tropiques...; dans ce tems-là, dans notre Europe, les pluies en Eté ont été plus fréquentes qu'à l'ordinaire; car, suivant l'analogie de la grande régularité des choses naturelles, je crois qu'il doit tomber tous les ans à-peu-près une même quantité d'eau*, &c. Ce Commentaire est digne du texte.

puſcules beaucoup plus courts que dans nos pays ſeptentrionaux, où la ſphère eſt plus oblique. La nuit tombe rapidement dès que le Soleil eſt couché, & les étoiles paroiſſent toutes dans le même moment.

Vents. Dans les lieux élevés il régne des vents frais, qui ſoufflent régulièrement, & qui purifient l'air. Les lieux bas ont un air plus épais, moins battu des vents, & par conſéquent moins ſain. Ce que les Abiſſins appellent *Sendo*, c'eſt-à-dire, ſerpent, eſt un tourbillon de la nature des Tiphons de l'Inde, qui renverſe les maiſons, les arbres, les rochers, & qui les éleve quelquefois en l'air avec une prodigieuſe impétuoſité. L'Abbé Grégoire raconta à Ludolf qu'on peut diſtinguer à l'œil ce tourbillon, qu'il a la forme d'un ſerpent, que ſa partie la plus épaiſſe, qu'on peut prendre pour ſa tête, ſemble toucher la terre, tandis que le reſte de ſon corps s'éleve & ſe tortille en l'air. Le *Sendo*.

CHAPITRE V.

Des Montagnes & des Rivières d'Abiſſinie. Particularités ſur le Nil.

L'ABISSINIE eſt un pays entièrement couvert de montagnes, la plupart d'une telle élévation, qu'au jugement de quelques Ecrivains, les Pyrénées & les Alpes ne ſont en comparaiſon que des collines. On a lieu de croire que c'eſt la région la plus haute de l'Afrique. Quand on Hauteur des montagnes de l'Abiſſinie.

a fait deux journées de chemin, depuis les bords de la Mer rouge, les premières montagnes qui se présentent en Abissinie sont celles de la province de Tigré. Une des plus élevées, qu'on nomme *Lamalmon*, a pour base une autre montagne appellée *Guça*. Lorsqu'on est arrivé au sommet du mont Guça, on trouve une assez belle plaine, où les Voyageurs s'arrêtent pour reprendre haleine, & se préparer, si j'ose employer ce terme, à escalader le Lamalmon. On découvre du haut de ces montagnes tout le Royaume de Tigré. Elles sont si escarpées, qu'en quelques endroits il faut se servir d'échelles, & élever les mulets & les autres bêtes de charge avec des cordes. Les défilés sont étroits, & n'offrent à droite & à gauche que d'affreux abîmes, dont on voit à peine le fond. Si deux troupes de Voyageurs se rencontrent dans ces dangereux passages, il faut nécessairement que l'une ou l'autre reculent, ce qui ne se peut faire sans s'exposer au risque de tomber dans les précipices.

Ludolf. Ibid. Cap. VI. Le Grand, Dissert. II.

Le Lamalmon.

Amhara, Bagemder, Gojam, Shewa, & la plupart des autres provinces ne sont pas moins remplies de montagnes. Il y en a quelques-unes qu'on prendroit de loin pour des villes. On croit, en les regardant, même d'assez près, voir des murailles, des tours, des bastions & des pyramides. Leur sommet offre quelquefois une plaine spacieuse, où il y a des prés, des forêts, des sources abondantes & des lacs. La cime du mont *Gesken*, dans la province d'Amhara, a une demi-lieue d'é-

Le Mont Geshen.

tendue ; & il faut une demi-journée pour faire le tour de ſa baſe. C'étoit-là que les Monarques Abiſſins reléguoient autrefois leurs freres & leurs enfans, comme les Empereurs Turcs enferment aujourd'hui dans le ſérail les Princes de leur famille.

Le Thaba-Mariam.

La plus haute montagne de l'Abiſſinie, ſuivant Alphonſe Mendez, eſt celle de *Thabat-Mariam*, dans le Royaume de Tigré. Son ſommet s'éleve au-deſſus des nuages, & ſa baſe eſt arroſée de deux rivières. Il y a dans ce lieu ſept égliſes, dont la plus riche eſt ſous l'invocation de ſaint Jean. Elle a ſervi autrefois de ſépulture à quelques Rois Abiſſins, dont on voit encore les tombeaux, avec quelques tapis aux armes de Portugal, dont le Roi Emmanuel premier fit préſent à l'Empereur David.

Attention de la Providence à cet égard.

C'eſt une attention particulière de la Providence d'avoir donné tant de montagnes à l'Ethiopie. Premièrement, comme on l'a déja remarqué, elles rendent l'air plus ſain, & tempérent les chaleurs exceſſives de la Zone torride. En ſecond lieu, elles contribuent à la ſûreté du pays, qui, ſans ce rempart naturel, auroit peine à ſe défendre des incurſions de ſes voiſins. Enfin elles conſolident le ſol de l'Afrique, préciſément dans ſon centre, où commençant à être reſſerrée entre deux mers orageuſes, elle a beſoin de cette forte chaîne pour le ſoutien de ſes terres.

Principales rivières du pays.

Ce pays, malgré l'inégalité de ſon terrain, ne laiſſe pas d'avoir un aſſez grand nombre de rivières, dont les principales

ſont 1. le *Nil*, qui traverſe les deux Ethiopies & toute l'Egypte ; 2. le *Bashlo* ou *Bachilo*, qui ſépare les Royaumes de Bagemder & d'Amhara ; 3. le *Gueçem*, qui coule entre ceux d'Amhara & d'Holeca ; 4 & 5. le *Malec* & l'*Anguer*, qui arroſent les provinces de Damot, d'Enarea & de Bizamo ; 6. le *Tacazé*, qui coule d'abord à l'Oueſt dans le Royaume de Dembea, & enſuite au Nord dans celui de Dekin, qui appartient à la baſſe Ethiopie. On prétend que cette rivière a trois ſources, & qu'elle eſt remplie de Crocodiles & d'Hippopotames. ; 7. le *Mareb*, qui prend ſa ſource dans le Tigré, dont il baigne la plus conſidérable portion, & qui ſe cachant aſſez long-tems dans les ſables, reparoît enſuite, & finit par ſe perdre dans le Dekin. 8 & 9. l'*Hawash* & le *Zébée*, fleuves auſſi grands que le Nil, mais beaucoup moins connus. Le premier, qui a ſa ſource ſur les confins de Shewa, ſe répand juſque dans le Royaume d'Adel, où les habitans le partagent en tant de ruiſſeaux, pour l'arroſement de leurs terres arides, qu'ils le mettent preſque à ſec. Le ſecond traverſe une partie de la province d'Enarea, embraſſe dans ſes détours preſque tout le Royaume de Gingiro, coule enſuite dans pluſieurs pays barbares & inconnus, & ſe précipite enfin dans la mer des Indes. La plupart des autres rivières que j'ai nommées ſe jettent dans le Nil.

Mes Lecteurs s'attendent à quelques détails particuliers ſur ce dernier fleuve : bornons-nous aux remarques qu'on ne

rouve pas communément dans les Livres.

I. Les Peres Pays & Lobo, deux Jéſuites célébres par leurs Miſſions en Ethiopie, prétendent qu'il prend naiſſance dans la Province de *Sacala*, qui fait partie du Royaume de Gojam. Ses ſources, au nombre de deux, ſe trouvent, diſent-ils, ſur le penchant d'une montagne, & ne ſont éloignées l'une de l'autre que d'un jet de pierre. Leur ouverture eſt ronde, & n'a que deux pieds & demi de diametre. Le ſol qui les environne eſt peu ferme, & l'on y voit de tems en tems ſourciller l'eau, ce qui fait croire qu'il y a dans cette montagne un réſervoir profond. L'eau ne jaillit point de ces ſources, mais elle ſe fait jour un peu plus bas, au pied de la montagne. C'eſt ici proprement que commence le Nil. Sources du Nil, ſuivant les Jéſuites.

II. Les éclairciſſemens que l'Abbé Grégoire a communiqués à Ludolf, ſont aſſez conformes à la rélation des Jéſuites. Il nomme *Secut* l'endroit où ſont ces ſources M. Danville, dans ſa Carte de l'Ethiopie orientale, inſérée dans l'ouvrage de l'Abbé le Grand, les place environ à 12 dégrés de latitude, & à 53 de longitude. Et ſuivant l'Abbé Grégoire.

III. Le récit des Peres Pays & Lobo n'a pas perſuadé tout le monde : il y a encore bien des gens qui révoquent en doute cette découverte. La Croze témoigne là-deſſus fort librement ſa penſée dans ſon Hiſtoire du Chriſtianiſme d'Ethiopie. Lobo ſe plaint que dans le tems qu'on publia la choſe, *il y eut des gens entêtés, qui* Quelques gens doutent de cette découverte.

ne pouvoient ajouter foi à ceux-mêmes qui avoient été sur les lieux.

Reproche qu'on peut faire aux Jésuites.

IV. Sans taxer directement les Jésuites d'avoir voulu à cet égard en imposer au public, il me semble qu'on peut leur faire un reproche assez bien fondé. Ils annoncent avec emphase cette découverte (1), comme une chose absolument nouvelle, inconnue aux Abissins mêmes, & dont on est uniquement redevable à l'industrie des Portugais (2). Cependant il est prouvé, même par le récit de ces Peres, que les *Agaus*, habitans de Sacala, connoissoient les deux fontaines, qu'on veut faire passer pour les sources du Nil.

Il y a, suivant Lobo, un village aux environs (3) de ces fontaines, sur lesquelles les Agaus lui apprirent plusieurs particularités. L'Auteur observe que les prêtres du pays sacrifient tous les ans une vache sur la montagne où elles sont situées, & jettent sa tête *dans une des sources du Nil.* Ce que Kirker ajoute, que ce fut un Jésuite Portugais qui montra pour la première fois ces sources à l'Empereur & à toute son armée, est une assertion extravagante, dont Isaac Vossius a eu raison de se moquer (4). On affoiblit sou-

(1) Voyez la Rélation du P. Pays, insérée dans la III. Differt. de le Grand.

(2) C'est ce que dit Lobo, presque en propres termes, dans sa Rélation Historique de l'Abissinie, p. 111. de la Trad. de le Grand.

(3) A une portée de fronde, dit Lobo, dans sa Rélat. Hist. d'Abiss. p. 106. Le P. Pays place ce village à une lieue des sources, & l'appelle *Guix.*

(4) *Iste scilicet Imperator*, dit Vossius, *cum toto*

vent les choſes en voulant les faire trop valoir : un récit plus modeſte eût peut-être été reçu ſans contradiction.

V. Les Abiſſins appellent le Nil *Abavi*, c'eſt-à-dire, le pere des fleuves. Les Egyptiens le nommoient leur *Sauveur*, & l'honoroient comme un Dieu. Aujourd'hui il eſt encore adoré par les Agaus. J'ai parlé du ſacrifice annuel que lui font leurs Prêtres. Les particuliers immolent le même jour au Nil un grand nombre d'animaux. Quand ces ſacrifices ſont achevés, le Prêtre qui préſide à la cérémonie, ſe frotte le corps de ſuif & de graiſſe de vache, monte ſur un bucher qu'on allume, & ſort des flammes, dit Lobo, *ſans qu'elles lui faſſent aucun mal.*

Honneurs qu'on rend au Nil.

Rélat. Hiſt. d'Abiſſ. p. 107.

VI. Je ne crois pas qu'il ſoit démontré que l'Abavi ſoit le même fleuve que le Nil ; j'apporterai plus bas les raiſons de ce doute.

VII. Voici ce qu'on nous apprend touchant ſon cours. Le Nil, en ſortant de la montagne où il prend naiſſance, n'eſt qu'un ruiſſeau. Mais groſſi par la jonction de pluſieurs rivières, principalement de la *Gemma*, dont il reçoit les eaux à une journée de ſa ſource, il commence à devenir un grand fleuve. Dans la plaine de *Baad*, qui eſt vingt lieues plus loin, ſon lit eſt d'une telle largeur, qu'un mouſquet peut à peine envoyer une bale d'une rive à l'autre. Ici le Nil, après avoir coulé

Cours de ce fleuve.

Ib. p. 108.

exercitu neſciebant Nilum in ſuis oriri terris, & advocandus erat aliquis ex Europa, qui hoc ipſos doceret. Iſaac Voſſius de Nili & aliorum fluminum origine, Cap. 16.

du Midi au Nord, ſe détourne vers l'Orient, dans l'eſpace de neuf ou dix lieues. Il entre après cela dans le lac de Dembée, dont il traverſe ſeulement une des extrêmités. On aſſure qu'il y paſſe ſi légérement, que ſes eaux ne ſe mêlent point à celles du lac. A quelque diſtance de-là il tombe du haut d'un rocher, avec un bruit terrible, & forme la plus belle & la plus agréable caſcade qu'on puiſſe voir. C'eſt là, ſuivant Lobo, ſa première cataracte. Il roule enſuite ſes flots entre des rochers, qui ſont ſi près l'un de l'autre, qu'on peut le traverſer avec le ſecours d'une planche. Alors, laiſſant à l'Eſt Bagemder, & prenant ſa direction, premièrement vers le Midi, enſuite vers le Nord, il baigne les provinces d'Amhara, d'Holaca, de Shewa & de Bizamo, & embraſſe dans un long circuit preſque tout le Royaume de Gojam, remontant ſi près de ſa ſource, qu'il n'en eſt qu'à neuf ou dix lieues, quoiqu'il en ait fait près de trois cens pour arriver à cette hauteur.

Quand il a quitté le Bizamo, il ſe courbe un peu vers l'Oueſt, & ſe redreſſe après cela vers le Nord, parcourant des pays barbares & peu connus, habités par des peuples qui n'ont point de demeure fixe. Lobo dit que ces contrées ſont très-vaſtes, que les Abiſſins ne les découvrirent qu'au commencement du dernier ſiécle, & qu'ils en avoient une ſi foible connoiſſance, qu'ils les appellerent *Adis-Alem*, c'eſt-à-dire, le nouveau monde. *Fazelo* & *Ombarca* ſont, ſelon lui, les deux prin-

cipales régions de ces déſerts. Ludolf nomme *Shankela* le peuple ſauvage qui les habite. Ludolf, ibid. Cap. VIII.

Le Nil entre enſuite dans la Baſſe Ethiopie, ou dans le pays de Sennar, qu'il traverſe dans toute ſa longueur du Midi au Nord, en faiſant, à ſon ordinaire, pluſieurs détours à l'Orient ou au Couchant. Avant que d'y arriver il reçoit les rivières de Tacazé & de Guange. Lorſqu'il eſt dans la terre d'*Abrim*, qui eſt une portion de la Nubie, il ceſſe d'être navigable, à cauſe des roches qui embarraſſent ſon lit. Les voyageurs qui viennent d'Abiſſinie & de Sennar, pour ſe rendre en Egypte, laiſſent ce fleuve à leur droite, & traverſent pendant quinze jours un déſert ſablonneux, où l'on ne rencontre pas un arbre ni une ſource. Ils arrivent ainſi au pays de Rif, c'eſt-à-dire, dans la haute Egypte, & rejoignent le Nil ſur lequel ils s'embarquent. Ce fleuve ayant enfin parcouru toute l'Egypte, ſe perd dans la Méditerranée par pluſieurs canaux. En le ſuivant dans tous ſes détours, on doit au moins compter huit cens lieues entre ſa ſource & ſes embouchures. Il n'y a point de fleuve connu qui ait un plus long cours.

VIII. On ne peut encore garantir la fidélité de cette deſcription. Depuis la province de Bizamo, voilà le Nil qui ſe perd dans les régions de Fazelo & d'Ombarca, *déſerts ſpacieux*, dit Lobo, *& dont on n'a aucune connoiſſance*. Raſſela Chriſtos, Général de l'armée des Abiſſins, voulut en 1615, porter la guerre dans ces Royau- Nouveaux doutes ſur ce ſujet.

mes ; mais étonné de leur *vaſte étendue*, il revint ſur ſes pas, ſans avoir oſé rien entreprendre. C'eſt lui qui leur donna le nom d'*Adis-Alem*, ou de nouveau monde. Si ces pays ſont ſi peu connus, qu'ils forment en quelque ſorte un monde nouveau, pour les Abiſſins mêmes, qui répondra que le Nil, ou plutôt l'Abavi, ne s'y égare point, & que c'eſt préciſément le même fleuve qu'on retrouve dans le Sennar ? Il ſe préſente une nouvelle difficulté ſur ſon ſéjour dans le pays d'Abrim, déſert ſablonneux de Nubie, que les caravanes ne peuvent traverſer qu'en quinze jours. Que devient l'Abavi dans cette vaſte ſolitude ? Le Géographe Nubien prétend qu'il ſe partage en deux branches, dont l'une coule vers le Nord & arroſe l'Egypte ; & l'autre vers l'Occident & baigne la Nigritie : ce qui a fait dire à quelques Géographes que le Niger eſt une branche du Nil. Pour éclaircir les différens doutes, il nous faudroit beaucoup d'autres lumières que celles qu'on peut emprunter de Tellez, de Lobo, & des autres Jéſuites Portugais, dont on a ſans doute un peu trop prôné les découvertes. M. Danville, dans ſa belle Carte d'Afrique, publiée en 1749, ne fait aucune mention des prétendues fontaines du Nil, & dit même, dans une de ſes courtes remarques, que *nous ſommes dans le cas d'ignorer encore les vraies ſources de ce fleuve*. C'eſt une rétractation formelle de ce qu'il avoit avancé en 1727 dans ſa Carte de l'Ethiopie orientale.

CHAPITRE VI.

Des productions de l'Abiſſinie.

§. I.

Fertilité naturelle des terres. Plantes & végétaux de pluſieurs genres.

APRÈS ce que j'ai dit de l'Abiſſinie dans le précédent Chapitre, où je l'ai repréſentée comme un pays couvert de montagnes, il ſeroit aſſez naturel de ſe former une très-médiocre idée de la fertilité de ſon terrain. Cependant l'abondance y régne à un tel dégré, qu'on fait en quelques endroits juſqu'à trois moiſſons dans une année, s'il en faut croire Ludolf. Lobo ne parle que de deux récoltes, qui en font à peine une bonne (1).

Ludolf. ibid. Cap. IX. Rélation Hiſtor. d'Abiſſinie, page 68. Hiſt. de la H. Ethiopie, p. 6. dans le Recueil déjà cité.

Les grains que la terre produit ſont le froment, l'orge, le millet, & une ſemence particulière, appellée *Tef*, qui a le goût & l'odeur du ſeigne, ſans en avoir la forme. On fait de très-bon pain avec ſa graine, qui eſt encore plus petite que celle du pavot. Les Abiſſins regardent l'avoine comme une plante ſauvage, qui n'eſt bonne à rien, & qui tient dans les champs une place auſſi inutile que l'ivraie. L'herbe des prés, qui eſt toujours très-abondante & très-forte, ſuffit pour la nourriture des chevaux, auxquels on

Le Tef, grain particulier

(1) *La moiſſon*, dit-il, *s'y fait deux fois l'année, ce qui ſupplée au peu que la terre donne chaque fois.*

donne auſſi un peu d'orge. Les grains ſont à ſi bon compte, que dans les années communes une meſure deblé du poids de vingt deux livres, coute à peine quatre ou cinq ſous de notre monnoie.

Pareſſe des cultivateurs.

Malgré la fertilité naturelle des campagnes, le pays eſt ſouvent ſujet aux incommodités de la diſette. Car les habitans, qui ſont très-pareſſeux, ne travaillent que pour le beſoin préſent, & n'ont pas la précaution de faire des amas de grains ni de fourage pour les années ſtériles.

Malheur qui en réſulte.

Il arrive de-là, que ſi la récolte manque dans les deux ſaiſons, ſoit par le ravage aſſez fréquent des ſauterelles, ſoit par quelqu'autre cauſe, les hommes & les beſtiaux ſont privés de toute nourriture, & périſſent miſérablement.

Fruits du pa.

Les arbres, auſſi-bien que les près, conſervent toujours ici leur verdure; mais ils rapportent aſſez peu de fruits, parce qu'ils ſont mal cultivés. Il y a dans le pays des raiſins noirs, qui ſont d'une qualité excellente, & dont il ſeroit peut-être facile de faire du vin, ſi on cueilloit les grapes un peu avant leur pleine maturité, & ſi on les preſſoit dans un lieu frais. Mais les Abiſſins ignorent l'uſage de cette liqueur. Les fruits les plus communs ſont les pêches, les oranges, les citrons, les grenades & les amandes. Les Abiſſins n'ont point de poires ni de pommes qui reſſemblent aux nôtres. La figue indienne, que les Arabes appellent *Mauz*, ſe trouve en quelques cantons. Elle a la forme & la grandeur d'un concombre, un goût exquis, & un parfum agréable.

Parmi les curioſités naturelles de ce genre, le Pere Lobo fait mention d'un arbre, dont la deſcription m'a paru intéreſſante. « Ses feuilles ſont ſi grandes, que deux ſuffiſent pour couvrir entièrement un homme. Cet arbre, qu'on nomme *Enſeté*, eſt d'une utilité merveilleuſe. Comme ſes feuilles ſont fort longues & fort larges, on en tapiſſe les chambres. Elles ſervent auſſi de tapis de pied, de nappes & de ſerviettes; le vert en eſt très-beau. Lorſqu'elles ſont ſéches, on les teille comme le chanvre, on les teint en toutes ſortes de couleurs, & on en fait d'aſſez belles étoffes. Les branches & les groſſes côtes des feuilles ſe broient, & on en tire une farine auſſi fine que blanche, qui, trempée & cuite avec du lait, eſt un mangé délicieux. Le tronc & les racines, coupés en petits morceaux, & cuits de la même manière, forment une ſubſtance encore plus nourriſſante; les pauvres gens qui voyagent ne font guère d'autres proviſions. C'eſt ce qui a fait nommer l'Enſeté l'*Arbre contre la faim*, ou l'*Arbre des pauvres*, quoique les riches en mangent ſouvent par régal. Si on le coupe à ſept ou huit pouces de terre, il renaît un grand nombre de rejettons. Les Abiſſins croient que cet arbre eſt doué d'une eſpèce de ſentiment, & qu'il pouſſe des ſoupirs quand on le maltraite. Auſſi, pour ſignifier qu'ils vont couper un Enſeté, ils diſent, *nous allons le tuer.* Il porte à ſon ſommet une gouſſe longue, qui contient cinq ou ſix cens figues, d'une qualité très-médiocre. »

Arbre ſingulier.

Rélat. Hiſt. d'Abiſſinie, p. 113.

Coton Séné.

On recueille en Abiſſinie une grande abondance de coton & de cannes de ſucre. Le ſéné n'y eſt pas moins commun ; mais Lobo a tort de dire que cette plante ne ſe voit que dans les bois de l'Ethiopie. On la trouve auſſi communément dans l'Aſie orientale, que dans la partie de l'Afrique dont nous parlons. Elle croît en petit buiſſon, n'ayant pas plus d'une coudée de hauteur. Ses fleurs ſont jaunes, & rayées de petits filets rouges.

Rélation de l'Empire des Abiſſins, dans le Recueil deja cité, p. 4.

L'Amadmagdo.

La même contrée produit deux autres plantes médicinales, qui nous ſont abſolument inconnues. L'une, que le Pere Tellez nomme *Amadmagdo*, a de grandes vertus pour la guèriſon des fractures ou des diſlocations des os. L'autre, qu'il appelle *Aſſazoé*, a, dit-il, la propriété d'aſſoupir & de rendre immobiles les ſerpens ; non-ſeulement quand ils la touchent, mais lorſqu'ils ſont à ſon ombre. Ce qu'il ajoute ne mérite pas la moindre croyance ; c'eſt que cette vertu de l'arbre ſe communique aux perſonnes qui mangent de ſes feuilles, & leur reſte *pendant pluſieurs années*, de manière qu'elles peuvent marcher ſans crainte parmi les bêtes venimeuſes. Ludolf paroît adopter ces contes.

L'Aſſazoés.

§. II.

Quadrupedes, Oiſeaux, Poiſſons, Inſectes.

La bonté des pâturages procure à l'Abiſſinie une prodigieuſe multitude de beſtiaux de tout genre. Pour donner une juſte idée de cette abondance, il ſuffit de remarquer qu'un bœuf de la première groſ-

ſeur, c'eſt-à-dire, beaucoup plus fort que ceux de Hongrie & de Ruſſie (1), ne coute communément que deux écus, & qu'on a neuf cabris & cinq ou ſix moutons pour la moitié moins. Les bœufs dont on mange la chair ne s'engraiſſent qu'avec du lait, & on leur donne tous les jours celui de trois ou quatre vaches. Leurs cornes ſont ſi grandes, qu'elles peuvent, dit-on, contenir plus de vingt pintes de liqueur ; les Abiſſins s'en ſervent au lieu de cruches. Il y a une autre eſpèce de bœufs plus petits, qu'on emploie à labourer la terre, ou à porter des fardeaux. Ces derniers n'ont point de cornes, ou les ont fort petites, fort molles, & d'une telle flexibilité qu'elles leur pendent ſur le front.

Groſſeur des biſſinie.

Comment on les nourrit.

Rélat. Hiſt. d'Abiſſinie *paſſim.* Ludolf. Ibid Cap. X.

Les Abiſſins s'appliquent ſur-tout à élever un grand nombre de vaches, parce qu'ils ſe nourriſſent principalement de leur lait. Comme on ne tue point ici ces animaux, pour les manger, leur multiplication eſt exceſſive. Voici une coutume aſſez ſingulière. Chaque particulier qui a mille vaches eſt obligé chaque année de donner un bain de lait & un repas à tous ſes parens. S'il a deux mille vaches, il donne deux bains & deux repas ; il en donne trois s'il a trois mille vaches, & ainſi de millier en millier. Quand on veut apprécier les richeſſes d'un homme, on dit qu'il poſſéde tant de milliers de vaches, & qu'il

Multiplication exceſſive des vaches.

(1) Le Pere Lobo aſſure qu'un bœuf qu'on engraiſſe ici pour le tuer, eſt de la groſſeur de deux bœufs de Portugal. Elien diſoit autrefois la même choſe des Bœufs d'Ethiopie.

baigne tant de fois par an ſa famille dans le lait. L'Empereur leve tous les trois ans un droit ſur ces animaux; il ſe paye en nature, en donnant une vache ſur dix. On imprime ſur l'animal la marque du Prince, & cette marque s'appelle *Tucus*, c'eſt-à-dire, brûlure. Ce tribut n'eſt pas un des moindres revenus du Négus.

C'eſt dans les Provinces de Tigré & de Gojam, parmi les peuplades des Agaus, qu'on voit les plus nombreux troupeaux: on peut dire que les campagnes en ſont couvertes. Il y a du côté de Suaquen quelques tribus errantes, qui ne ſubſiſtent que du produit de leurs beſtiaux. Ces peuples changeant de demeure ſelon les ſaiſons, & ſuivant toujours les meilleurs pâturages, paſſent l'été ſur les montagnes, & l'hiver dans les plaines.

Chevaux. Les chevaux Abiſſins ſont robuſtes, de bonne taille, bien moulés & pleins d'ardeur. Le Grand dit dans ſa troiſième Diſſertation qu'il y en a de ſauvages, qui ont les pieds fendus comme ceux d'un bœuf, deux petites cornes au front, & le reſte du corps comme nos chevaux ordinaires. Les Abiſſins n'employent point cet animal à la charrue, ni au tranſport des fardeaux, comme s'ils craignoient, dit Ludolf, de le dégrader. Ils ne s'en ſervent que pour la guerre ou pour les courſes.

Mulets. Les mulets & les mules ſont les montures ordinaires des Voyageurs. Leur allure eſt plus douce, & ils ont le pied plus ferme, ſur-tout dans les montagnes, qui ſont en ſi grand nombre dans l'Abiſſinie. Ce ſont auſſi les meilleures bêtes de charge

du pays ; car les chameaux ne ſervent guère que dans les plaines, marchant avec patience parmi les ſables brûlans, mais ayant la corne trop tendre pour ſe ſoutenir dans les chemins eſcarpés & pierreux.

Le Zécora. Ludolf. Ibid. Le Grand III Diſſert.

Il y a dans les forêts de l'Abiſſinie un animal particulier, appellé *Zeura* ou *Zécora*, qu'on peut mettre dans la claſſe des mulets, quoiqu'il ait des différences très-remarquables. Il leur reſſemble par la hauteur de ſa taille & par la longueur de ſes oreilles. Ses poils ont la douceur de la ſoie, & ſon corps eſt marqué de rayes noires & blanchâtres, larges de deux doigts, arrondies en cercle, & ſi bien diſpoſées, qu'elles ſemblent faites au pinceau. Lorſqu'il court, il met ſa tête entre ſes jambes, & fait auparavant une quantité de ſauts & de bonds. Il naît ſauvage, mais on l'apprivoiſe très-facilement. Il faut que cet animal ſoit fort rare, puiſqu'un marchand de l'Inde en paya un deux mille ſequins, pour l'envoyer au grand Mogol.

L'Ane ſauvage.

Les Portugais ont tort de confondre le Zeura, avec l'Ane ſauvage. Ce dernier animal eſt moins grand. Il a des cornes, & ſes pieds ſont fendus comme ceux du Cerf. On voit ſur ſon corps une raye blanche, qui deſcend le long des hanches & de la cuiſſe juſqu'au genou ; le reſte eſt cendré. Son poil eſt très-rude, mais ſa chair eſt tendre & délicate. Les Cafres appellent cet animal *Merus*.

Le Bada.

Dans les autres eſpèces ſauvages on diſtingue le *Bada*, qui n'étant que de la grandeur d'un poulain de deux ans, ne doit pas être confondu avec le Rhinocéros. Il

à deux cornes ſur la tête, l'une en avant; longue d'environ deux pieds, épaiſſe, noire ou brune, & recourbée par la pointe; l'autre en arrière, moins longue & moins groſſe que la première corne. On prétend que ſes os pulvériſés ſont un excellent remede contre toute ſorte d'abcès.

Lions. Lobo & Tellez diſent qu'on trouve ici pluſieurs eſpèces de Lions, particulièrement de ceux qu'on nomme *Royaux*, dont quelques-uns ont juſqu'à huit coudées entre queue & tête. Ils font une guerre cruelle aux beſtiaux. Il n'y a point d'animal qui ne tremble à leur aſpect. Les taureaux les plus vigoureux ſont ſaiſis d'une telle frayeur, qu'on voit un frémiſſement ſenſible dans tout leur corps. Cependant les Bergers Abiſſins attaquent tous les jours ces deſtructeurs cruels de leurs troupeaux, & ſortent ordinairement victorieux de ces combats, qui demandent encore plus d'adreſſe que de courage.

Eléphans. Les Eléphans ſont ſi communs, qu'on les rencontre par troupeaux dans les plaines & dans les forêts, où ils ſe plaiſent principalement. Ils ne font point de mal aux beſtiaux, & ils attaquent même rarement les hommes; mais ils font de terribles ravages dans les campagnes, dévorant ou gâtant dans leur marche toutes les moiſſons, déſolant les vergers & les jardins, renverſant les jeunes arbres, ou caſſant leurs branches avec leur trompe, pour s'en ſervir de nourriture. Ils ſe frayent dans les forêts des routes, qui reſſemblent à de grands chemins. La nature ſemble avoir pourvu à leur ſubſiſtance, en

en faiſant croître ici abondamment des arbres de la grandeur des cériſiers, dont le bois tendre renferme une moële ſemblable à celle du ſureau, & ſert d'aliment aux animaux dont nous parlons.

On aſſure que, lorſqu'ils ſe ſont établis dans un lieu, ils y reſpectent en quelque ſorte les loix de l'hoſpitalité, pourvu qu'on les laiſſe tranquilles. Une femelle ayant mis bas dans un champ en état d'être moiſſonné y reſta pluſieurs jours, & n'y cauſa d'autre dommage que celui qu'elle avoit fait en y entrant. Le maître de ſon côté eut la prudence de ne lui faire aucun mal, & elle ſe retira pacifiquement quand ſon petit eut la force de la ſuivre. L'Abiſſin ſe croyant heureux d'être débarraſſé de ces dangereux hôtes, & craignant qu'ils ne revinſſent ſur leurs pas, ſe hâta de moiſſonner ſon champ avec le ſecours de ſes voiſins. Cette précaution ne lui fut pas inutile; car la nuit ſuivante les Eléphans de la forêt voiſine s'attrouperent dans ce lieu, pour y faire le dégât; mais on l'avoit ſi bien dépouillé, qu'ils n'y trouverent pas un brin d'herbe. C'eſt l'Abbé Grégoire qui raconta ce fait à Ludolf. L'Auteur Allemand dit que les défenſes de ces animaux ſont des cornes renverſées, qui prennent leur racine dans le crâne, & non dans la mâchoire, & qui par conſéquent ne peuvent paſſer pour des dents. Leur trompe eſt une partie cartilagineuſe, terminée par trois eſpèces de pointes, avec leſquelles ils peuvent prendre les choſes les plus menues. On n'apprivoiſe point ici les éléphans, & perſonne ne s'aviſe de

Ludolf. Ibid.

les dreſſer pour la guerre, ou pour d'autres uſages. On n'en tireroit pas un grand parti dans ce pays montagneux.

Autres Animaux communs.

On trouve encore en Abiſſinie des Rhinocéros, des Tigres, des Léopards, des Hienes, des Sangliers, des Loups, des Renards, des Cerfs, des Lapins, & des Lievres. Les loups, dans le tems de diſette, s'attroupent autour des villages, & viennent enlever les enfans juſque dans les maiſons. Les Singes ſont par milliers, particulièrement dans les montagnes, & c'eſt un véritable fléau pour le pays, parce qu'ils ravagent également les campagnes & les jardins. Ils vivent principalement de fruits ſauvages, de fourmis, de vers, & d'autres inſectes qu'ils cherchent avec l'induſtrie qui leur eſt particulière, juſqu'à remuer, dit-on, les groſſes pierres qui couvrent les retraites de ces petits animaux. Ludolf rapporte ici quelques fables que je ſupprime, parce qu'elles ne me paroiſſent pas dignes de la gravité de l'Hiſtoire. Il fait mention d'un petit animal, qui tient fort de la nature du ſinge, quoiqu'il ſoit beaucoup moins gros. Sa peau eſt variée de différentes couleurs, parmi leſquelles le bleu céleſte domine. Il eſt ſi familier, qu'on le prend ſans peine; mais il s'accoutume difficilement à changer de climat. Un Poëte Abiſſin donne une idée avantageuſe de ſa douceur, en trois vers Ethiopiens dont voici le ſens :

Singe d'une eſpèce particulière.

Je ne fais point de mal à l'homme;
Je n'endommage point les moiſſons;
On auroit tort de me haïr.

La Giraffe, que les Arabes nomment *Zurafa*, & les Abiſſins *Giratakacin*, c'eſt-à-dire, courte queue, a le cou long & menu comme le chameau, & la peau mouchetée comme le léopard. C'eſt ce que nous appellons communément *Camëléopard*. Son corps eſt plus haut, mais beaucoup plus mince que celui de l'éléphant. Tellez & Alphonſe Mendez lui donnent douze palmes ou huit pieds de hauteur, & prétendent qu'un homme à cheval peut paſſer ſous ſon ventre ſans baiſſer ſon caſque (1), ce qui a bien l'air d'une exagération Portugaiſe. Les poils de ſa queue ſont ſi ronds, ſi fins & ſi luiſans, qu'on en fait de jolis bracelets. La Giraffe ou Camélépard.

Manuel d'Aſméïda, Jean Gabriel, Balthazar Tellez, & d'autres Miſſionnaires Jéſuites, témoignent qu'ils ont vu en Abiſſinie des Licornes, particulièrement dans les Royaumes de Damot & de Gojam. On en amena une jeune à un de ces Peres; mais il ne put l'élever, tant cet animal eſt délicat. Sa grandeur eſt celle d'un petit cheval. Il a le poil d'un brun foncé, le crin du cou & de la queue noir, quelquefois épais & long, quelquefois fort court, ſelon les lieux. Du milieu de ſon front s'éleve une corne polie, aſſez blanche, marquée de raies jaunes, & longue d'un peu plus de trois pieds. La Licorne eſt auſſi peureuſe, & ſe ſauve avec la même vîteſſe que le cerf. C'eſt un animal très-rare, & dont les Rélations anciennes & modernes Licornes. Rélat. du P. Lobo, dans le Recueil de la Bibliot. du Roi.

(1) *Infrà eques inoffensâ galeâ docurrit*, dit Alphonſe Mendez, cité dans la troiſième Diſſertation de le Grand.

ſont des deſcriptions fort oppoſées. Je crois qu'on auroit tort aujourd'hui de nier ſon exiſtence, après les témoignages autentiques de tant de Voyageurs. Il ne faut pas la confondre avec la Licorne de mer, animal de la groſſeur des baleines, qui a ſur le front une corne de douze ou quinze pieds de long, torſe en quelques endroits. On en voit pluſieurs ſur les côtes d'Iſlande & de Groenlande, & l'on en prit une en 1644 ſur le rivage de l'île de la Tortue.

L'Emé, grand Oiſeau.

Dans la claſſe des oiſeaux, celui que Ludolf appelle *Caſuarius*, & que les Africains orientaux nomment *Emé*, eſt à-peu-près de la groſſeur de l'Autruche. Il s'éleve difficilement, à cauſe de ſa peſanteur, mais il court avec une extrême agilité. On prétend qu'il a une grande antipathie pour le chien, qu'il mange ſans danger toutes ſortes de ſerpens; ce qui fait croire que ſa chair eſt un excellent antidote contre le venin de ces animaux.

Ludolf. Ibid. Cap. XII.

Le Feitan Favez.

Le *Feitan Favez*, ou Cheval du Diable, reſſemble, ſuivant Lobo, à un homme armé de plumes, quoiqu'il ne ſoit que de la grandeur de la cigogne. Il marche avec gravité, & court avec beaucoup de viteſſe. Lorſqu'il eſt pourſuivi, il ſe ſert de ſes aîles, & prend un vole très-rapide.

L'Oiſeau Cardinal.

L'Oiſeau que le même Auteur nomme *Cardinal*, a le plumage d'un rouge éclatant, à l'exception du ventre, qui eſt d'un beau noir velouté.

Roſignols Blancs.

Il y a une eſpèce de Roſſignols blancs, qui ont la queue longue de quatorze ou quinze pouces. Il ſemble, lorſqu'ils volent,

que ce ſoit une queue de papier qu'on leur ait appliquée.

Les Perdrix, dont on voit ici pluſieurs eſpèces, ſont groſſes comme des chapons. Il y a auſſi pluſieurs ſortes de pigeons & de tourterelles. On ne rencontre point d'oies dans tout le pays. Autres Oiſeaux.

Le *Moroc*, ou l'Oiſeau du miel, a un inſtinct très-particulier pour découvrir les trous ſouterrains, où quelques abeilles établiſſent ici leurs ruches. Le miel qu'elles font eſt auſſi agréable que celui des ruches ordinaires, quoiqu'il ſoit un peu plus noir. Lorſque le Moroc a remarqué un de ces trous, il ſe met ſur le chemin, & tâche par ſon gazouillement, par l'agitation de ſes aîles & par d'autres mouvemens, d'indiquer aux paſſans cette découverte. S'il s'apperçoit qu'on l'écoute, & qu'on eſt diſpoſé à le ſuivre, il voltige d'arbre en arbre, & ſe rend à l'endroit où eſt la ruche. Là il redouble ſon gazouillement, & trémouſſe des aîles avec plus de vivacité. Les Abiſſins ſont faits à ce manége. Ils laiſſent à l'oiſeau une petite portion du miel, pour récompenſer ſes bons offices. On aſſure qu'il n'y a point d'aigles ni de coucous dans l'Abiſſinie, quoiqu'on y trouve d'ailleurs la plupart des oiſeaux que nous avons en Europe. Le Moroc. Rélat. Hiſt. d'Abiſſinie, p. 71.

Dans l'eſpèce des poiſſons, l'Hippopotame (1), que les Ethiopiens nomment *Bihat*, eſt ce qu'il y a de plus remarquable. L'Hippopotame.

(1) Le Cheval de rivière; c'eſt le nom que les Grecs & les Latins lui donnoient. Quelques Modernes l'appellent *Vache Marine*. Il y en a qui diſtinguent la Vache marine du Cheval marin. Le

C'eſt un animal amphibie, qui nâge dans les rivières, & qui paît auſſi dans les prés. Sa rencontre eſt dangereuſe, non-ſeulement ſur terre, mais dans les fleuves, où il renverſe quelquefois les petites barques qui ſe trouvent ſur ſon paſſage. Il n'a de reſſemblance avec le cheval que par la tête, & ſur-tout par les oreilles. Pline dit qu'il hennit, & lui donne une longue criniére, quoiqu'il n'ait pas un poil ſur le corps. Sa taille eſt une fois plus groſſe que celle du bœuf. Il a la tête monſtrueuſe, une eſpèce d'étoile ſur le front, les dents longues & larges, avec deux défenſes plus longues encore, les jambes groſſes & très-courtes, les pieds fendus également, ſuivant Lobo, & inégalement, ſuivant le Grand; la peau noire, épaiſſe, & d'une telle dureté, qu'elle eſt à l'épreuve du mouſquet & de la lance, ſi ce n'eſt en quelques parties plus foibles. Lorſqu'il eſt à terre, il vit d'herbes & de branches d'arbres, & gâte autant de fourage qu'il en conſomme. On dit que c'eſt un animal très-mélancolique, ſujet à pluſieurs maladies, principalement à la crampe & à la goute, dont les accès aigus l'accablent à un tel point, qu'il n'a pas la force de ſe défendre contre les chaſſeurs. On le tue pour avoir ſes dents, qui ſont plus blanches que le plus bel ivoire, & moins ſujettes à jaunir. On trouve un grand nombre d'Hippopotames dans le Lac de Dembée. Le Tacazé & le Nil nourriſſent quan-

Ludolf. Ibid. Chap. XI.

Rélat. Hiſt. d'Abiſſinie, p. 110. Le Grand, Diſſert III.

Autres Amphibies.

Cheval marin de Fraſier a le corps d'un Dauphin & la tête d'un Cheval; il ne reſſemble en rien à l'Hippopotame de Ludolf.

tité de Crocodiles. L'*Angue* eſt un autre amphibie, qui a quatre pieds, & dont le corps eſt auſſi long que celui d'un chat, mais un peu plus menu. Sa tête eſt difforme ; il n'a point de poils ; ſa queue a le tranchant d'une épée, & peut faire des bleſſures très-dangereuſes.

La *Torpille*, animal très-commun dans les mers d'Afrique, a, dit-on, la propriété d'engourdir les membres de ceux qui la touchent, & même de faire paſſer cette vertu, le long d'une ligne, juſqu'à la main du pêcheur. Les anciens ne lui connoiſſoient que cette propriété, qui lui fit donner le nom de *Torpedo*. Les Modernes lui attribuent bien d'autres vertus. Tellez raconte que le Pere Alméida en ayant pris une dans ſa main, ſentit dans cette partie & dans le bras une douleur ſi aigue, qu'il jetta avec précipitation l'animal. On ajoute à cela que les Abiſſins guériſſent les fiévres les plus fortes, en appliquant une Torpille ſur le corps d'un malade, qu'on lie ſur une table. C'eſt un tourment horrible ; mais après cette criſe la fiévre ne revient plus. Enfin quelques Abiſſins ſe perſuadent que cet animal a la vertu de chaſſer le Diable. L'opinion commune eſt qu'il endort les poiſſons par ſon approche, & qu'il les dévore auſſi-tôt. Quelques Marins aſſurent, qu'en retenant fortement ſon haleine, on ne ſent aucun des effets qu'on lui attribue. Quoi qu'il en ſoit, il perd quand il eſt mort toutes ſes propriétés malfaiſantes, & ſa chair n'en eſt pas moins bonne à manger.

La Torpille.

Ludolf. Ibid.

Manuel Lexique, au mot *Torpille*.

Nous apprenons de le Grand qu'il y a dans la Mer d'Ethiopie quelques baleines, & qu'on y voit beaucoup de requins. Les tortues n'y ſont pas moins communes. Ces derniers animaux ont un ennemi qui leur fait une guerre cruelle, quoiqu'il ſoit à-peu-près de leur eſpèce. L'Auteur le nomme *Sapi*. Sa longueur eſt d'environ ſeize pouces. Il a la peau preſque noire, le cou fort long, & couvert d'une écaille large de trois doigts. Il ſe cache entre les rochers, où il guette les tortues, à-peu-près de la même manière que le furet cherche les lapins. Les Abiſſins s'en ſervent pour la pêche de ces animaux, le liant par la queue à l'extrêmité d'une longue ligne. Quand ce furet marin a ſaiſi ſa proie, il lui ſuce le ſang, & ne la quitte plus. Le pêcheur n'a qu'à retirer ſa ligne, au bout de laquelle il trouve le Sapi & la Tortue.

Le Sapi.

Les Serpens ſont auſſi gros & auſſi dangereux ici que dans l'Inde. Il y en a qui ont la peau ſquammeuſe, ſemblable à l'écorce d'un vieux chêne, de manière qu'on les prend de loin pour des branches d'arbres détachées de leur tronc, & dépouillées de feuilles. Les Cherſydres, qui ne ſont guère plus gros que l'aſpic, ſe tiennent ordinairement dans les lieux aquatiques, & ne laiſſent pas de vivre auſſi hors de l'eau. Leur venin eſt mortel, ſur-tout lorſque l'été deſſéche les marais qu'ils habitent; car la chaleur & la ſoif les rendent alors furieux. Les Ecrivains que j'ai cités font mention de quelques ſerpens, dont le ſouffle ſeul peut cauſer

Serpens.

Relat. Hiſt. d'Abiſſinie p. 116. Ludolf. Cap. XIII.

la mort. Ils ne ſont pas fort longs ; mais ils ont la gueule grande, le ventre gros, & la peau tachetée de noir, de brun & de jaune. Ils ſe cachent ordinairement ſous les herbes ou dans les buiſſons. Ces dangereux reptiles reſpirent beaucoup d'air à la fois, le retiennent quelque tems, & le repouſſent enſuite, empoiſonnant de leur haleine tout ce qui ſe trouve autour d'eux. C'eſt encore Lobo qui raconte ce fait ſi extraordinaire. Il aſſure, qu'étant un jour à quatre pas d'un de ces ſerpens, il ſe ſentit extrêmement incommodé de ce voiſinage, & qu'il ne fut redevable de ſon ſalut qu'à une pierre de bezoard, qu'il portoit toujours dans ſes voyages. Les Abiſſins, accoutumés à la rencontre des ſerpens, les aſſomment avec des bâtons recourbés, & détruiſent leurs œufs en les faiſant fouler par les bœufs & par les vaches.

Les Sauterelles ſont un autre fléau de l'Ethiopie ; fléau d'autant plus redoutable, qu'il eſt quelquefois univerſel. Ce que j'ai dit des ravages qu'elles cauſent dans l'Afrique Septentrionale (1) peut s'appliquer à l'Abiſſinie, & me diſpenſe d'un plus long détail. On aſſure que c'eſt un aliment qui plaît aſſez généralement aux Africains. L'Ecriture nous apprend que Saint Jean-Baptiſte en mangeoit dans le déſert. Sauterelles.

On diſtingue ici quatre eſpèces particulières de fourmis, dont les plus grandes, appellées *Gundon*, s'aſſemblent par milliers, & marchent dans une eſpèce d'or- Fourmis.

(1) Voyez p. 30.

donnance de bataille, laiſſant des traces ſenſibles dans le chemin qu'elles parcourent. Elles ſont beaucoup de tort aux grains, qu'elles dévorent dans le champ même, ſans ſe donner la peine de rien emporter. Il n'y a que les petites fourmis qui faſſent des magazins.

Abeilles. Entre pluſieurs ſortes d'Abeilles, qui ſont une des principales richeſſes de la haute Ethiopie, par l'abondance de miel & de cire qu'elles produiſent, il y en a quelques-unes qui font leurs ruches ſous terre. Ce ſont apparemment celles dont parle Lobo, & qui ont un ennemi ſi dangereux dans le Moroc. Ludolf nous apprend qu'elles ſont petites, fort noires, & qu'elles n'ont pas d'aiguillon, ce qui les oblige, dit-il, à ſe tâpir dans des trous, pour y cacher leurs rayons. Elles font une cire très-pure, & un miel ſauvage très-doux, quoiqu'il ſoit un peu noir.

§. III.

Métaux, Minéraux, Foſſiles.

Un pays auſſi couvert de montagnes doit naturellement offrir une grande abondance de foſſiles & de métaux. Mais les Abiſſins, ſoit par ignorance, ſoit par la crainte d'exciter l'avarice des Turcs & des Arabes, n'ont juſqu'ici ouvert aucune mine précieuſe. L'or coule en aſſez grande quantité parmi le ſable de quelques-unes de leurs rivières, & ſe forme probablement dans les montagnes voiſines, d'où il eſt détaché par les courans.

Ludolf. Ibid. Cap. VII.

Or de rivières.

On en trouve dans les contrées de Damot & d'Enarea, ſur-tout dans la dernière, qui paye ſon tribut en or.

On ne voit point d'argent dans le pays; mais il eſt probable qu'on en trouveroit dans quelques-unes de ſes mines, puiſqu'on en tire du plomb, métal qui a tant d'affinité avec l'argent, qu'on les rencontre ordinairement l'un avec l'autre. L'art de creuſer des fourneaux dans les mines, & d'y pratiquer des routes, eſt inconnu aux Abiſſins, & ne s'accorde nullement avec leur pareſſe. Tout le fer dont ils ſe ſervent s'offre à eux ſur la ſuperficie de la terre, ſans qu'ils ſoient obligés de l'en tirer avec effort. On le recueille ici dans les champs, comme en Thuringe & en d'autres quartiers de l'Allemagne, où les enfans s'occupent à le ramaſſer après les pluies; car on le diſtingue alors plus facilement.

Le ſel ſe trouve abondamment ſur les frontières des Provinces d'Angot & de Tigré, dans une contrée qu'on appelle, pour cette raiſon *la terre de ſel.* Il y eſt accumulé en monceaux, & diſtribué par couches, de l'épaiſſeur d'une brique commune. On le détache facilement, parce qu'il eſt fort tendre dans la mine; mais il durcit à l'air, & prend une conſiſtance raiſonnable. Ces ſalines, qui ſont inépuiſables, produiſent un ſel très-pur, & d'une blancheur éclatante. Pluſieurs Caſiles d'Ethiopiens vont le chercher dans ces lieux, le chargent ſur leurs mulets, & en font un débit très-avantageux dans les provinces voiſines. Alphonſe Mendez fait men- Montagnes de Sel.

tion d'une montagne particulière, d'où l'on tire un sel rouge, qui est, dit-il, d'un grand usage dans la médecine. La mine de plomb, *stibium*, qu'ils appellent *Cuehel*, ou *Cohol* (1), passe chez eux pour un excellent collyre. Ils s'en servent non-seulement pour fortifier leur vue, mais pour se farder le visage; coutume très-ancienne parmi les Juifs, les Arabes, & les autres peuples Orientaux.

Usage qu'ils font de la Mine de Plomb.

Idem Ibid.

Le Dominicain Urreta assure avec hardiesse que l'Abissinie produit des Diamans; mais Ludolf met cela au rang des mensonges que ce Moine Espagnol a publiés, & soutient qu'il n'y a que des pierres fausses sur la couronne même de l'Empereur.

Mensonge d'Urreta.

On trouve des perles & du corail sur la côte d'Arkiko, & dans quelques autres endroits de la Mer rouge. Lobo prétend que celui qui croît en branche, au fond de cette mer, tire sur le blanc, & que s'il s'en rencontre par hazard quelques brins rouges sur le rivage, ils doivent cette couleur vive à la chaleur du soleil.

Perles, Corail.

Lobo Rélat. de l'Empire des Abissins, dans le Recueil de la Bibli. du Roi. p. 7.

(1) Racine de *Collyrium*, quasi *Cobollyrium*, dit Ludolf, qui remarque que ce mot est commun à plusieurs langues Orientales, & a même passé dans celle des Espagnols; témoin ce proverbe: *El polvo de las ovejas* ALCOHOL *es para el lobo*; la poussière des brebis est un collyre pour les loups.

CHAPITRE VII.

De l'origine des Abiſſins, & de leurs premiers Rois.

ON croit que les Abiſſins, peuple étranger dans ſon propre pays, tirent leur origine de l'Arabie heureuſe, & deſcendent d'une colonie de Sabéens, qui paſſerent d'Aſie en Afrique, pour s'établir dans la haute Ethiopie, dont ils n'étoient ſéparés que par le détroit de Babelmandel. Leur nom d'*Habesh*, qui ſignifie un aſſemblage ou un mêlange d'hommes, ſemble prouver que leur origine eſt étrangère; outre qu'il y a des différences remarquables entre ce peuple & les Ethiopiens naturels : car ceux-ci ont les narines larges, les lévres fort épaiſſes, le teint noir, les cheveux courts & crêpus; au lieu que les Abiſſins ont en général une phyſionomie agréable, des traits réguliers, les cheveux longs, & la couleur plutôt olivâtre que noire.

Les Abiſſins paroiſſent Arabes d'origine.

Ludolf. Ibid. Cap. I. Le Grand, ſeconde Diſſert.

On ignore l'époque préciſe de cette tranſmigration; mais elle doit être fort ancienne, puiſqu'Euſebe la rapporte au tems du paſſage des Iſraëlites en Egypte, & Syncelle au tems des Juges. Les Sabéens, qui étoient de la race d'*Hamiar*, & que les Grecs appelloient par corruption *Homérites*, formoient une nation puiſſante, que l'Arabie ne pouvoit contenir, à cauſe de ſon exceſſive population, & qui ſe répandoit de tems en tems dans les contrées

Epoque de leur tranſmigration en Ethiopie.

voiſines, où elle envoyoit des colonies nombreuſes.

Remarques ſur leur nom d'*Habesh*.

On aſſure que ce ſont les Arabes qui ont donné le nom d'*Habesh* à ces nouveaux habitans de la haute Ethiopie ; nom que les Européens prononcent de différente manière, & dont ils formé ceux d'*Abaſſins*, d'*Abeſſins*, d'*Abiſſins*, d'*Abaſſinie*, d'*Abeſſinie*, &c. Les Abiſſins l'ont regardé pendant un tems comme une appellation injurieuſe, & ne s'en ſervent jamais dans leurs actes ni dans leurs livres. Ils n'en prennent point d'autre que celui d'*Itjopjavian*, & ils nomment leurs pays *Mangheſta-It-jo-pja* * ; c'eſt de ces noms que les Grecs & les Latins ont formé ceux d'*Ethiops* & d'*Ethiopia*, qu'ils étendoient non-ſeulement aux deux Ethiopies & à leurs habitans, mais à tous les pays & à tous les peuples qui ſont au Midi ou à l'Orient de l'Egypte, juſqu'au-delà de la Mer rouge, comprenant l'Arabie ſous la même dénomination. Les Abiſſins, pour diſtinguer particulièrement la portion de l'Ethiopie qu'ils occupent, l'appellent *Geez-Aſi*, ou *Ag-Aſan*, c'eſt-à-dire, le pays des paſſans ou des perſonnes libres ; car *Geeza*, qui eſt le terme radical, ſignifie tantôt paſſage & tantôt liberté. Selon la ſeconde interprétation, le hazard auroit fait prendre aux Abiſſins, dans le tems de leur migration en Ethiopie, un nom ſemblable à celui que prirent nos Ancêtres, lorſqu'ils paſſerent de la Germanie dans les Gaules, où ils s'établirent ſous le nom de *Francs*.

Véritable nom des Abiſſins.

* L'Empire d'Ethiopie.

Enfin nous apprenons par les témoignages autentiques de l'Hiſtoire, que les Anciens ont appellé *Inde*, ce que nous nommons préſentement Ethiopie : les Perſans donnent encore aujourd'hui le nom de *Hindou* ou *Hindi*, c'eſt-à-dire, d'Indiens, aux habitans de cette contrée. Il eſt aiſé d'imaginer combien cette variété de noms a répandu d'obſcurité dans l'Hiſtoire ancienne des Abiſſins, qu'on a confondus tantôt avec les Ethiopiens naturels, tantôt avec les habitans de l'Arabie, & quelquefois avec les Indiens. Un ſeul trait, rapporté par Ludolf, montre que les Anciens étoient à cet égard dans de grandes erreurs. Il eſt prouvé par les Annales des Abiſſins, & par une tradition univerſellement reçue parmi ce peuple, que leur pays fut converti au Chriſtianiſme par Saint Frumentius. Si vous conſultez ſur cet événement Théodoret, & la plupart des autres Ecrivains eccléſiaſtiques, Grecs ou Latins, ils vous diront que Saint Frumentius convertit l'Inde, parce qu'ils comprenoient l'Ethiopie dans cette Région. C'eſt par une façon de parler auſſi impropre, que nous donnons le nom de Grandes Indes à l'Amérique, quoiqu'elle ſoit aſſurément très-éloignée de l'Inde, dont elle eſt ſéparée par une Mer immenſe.

Obſcurité de leur Hiſtoire ancienne.

Une Liſte des Rois Ethiopiens, adoptée par Jérôme Vecchietti & par d'autres Modernes, fait remonter leur origine juſqu'à Chus, fils de Cam, & donne à Chus pluſieurs Succeſſeurs, entre leſquels on

Rois fabuleux.

Ludolf. Lib. II. Cap. II. & III.

compte *Arvé*, qui fut adoré en Ethiopie ſous la figure d'un grand ſerpent, & ſous le nom d'*Arvemder*, qui ſignifie un animal de cette eſpèce. Quelques-uns, ſi l'on en croit l'Abbé Grégoire, regardent Arvé comme le premier Roi des Abiſſins. Ce Prince fut tué par *Angab*, que le peuple éleva au Trône, & qui eut pour Succeſſeur *Sabanut*, *Gédur*, &c.

Ludolf rejette avec raiſon cette liſte apocryphe, qui comprend cent ſoixante-douze Rois, dont elle ſupprime quelquefois juſqu'aux noms, loin de nous apprendre rien de particulier ſur le tems & la durée de leurs régnes. Il en ſubſtitue une autre, qui remonte moins haut, & qui a l'air moins fabuleuſe, quoiqu'on y trouve auſſi quelques traits romaneſques. Elle commence à *Makeda*, Princeſſe qui régnoit en Ethiopie, dans le tems que Salomon occupoit le trône de Jéruſalem. C'eſt, ſelon les Abiſſins, cette fameuſe Reine de Saba dont parle l'Ecriture; & voici ce qu'on trouve à ſon ſujet, ſoit dans la Chronique que Tellez a copiée, ſoit dans les Rélations de Godigno & d'Alphonſe Mendez, citées dans la ſeptième Diſſertation de le Grand.

Régne de Makeda.

Récit des Annales Ethiopiennes.

Cette Makeda, que d'autres nomment *Nicaula*, *Nitocris*, *Belkis*, &c. étoit fille de *Hod-had*, vingt-unième Roi des Homérites, ſuivant Pocok. On aſſure, qu'étonnée des merveilles qu'elle entendit raconter de Salomon, elle alla trouver ce Monarque, qui lui apprit à connoître & à honorer le vrai Dieu. L'Ecriture nous apprend qu'ils ſe propoſoient des Enigmes; & les Chroniques Ethiopiennes

Naiſſance de Menilehec.

ajoutent qu'ils ſe permettoient d'autres amuſemens ; car Salomon la laiſſa enceinte d'un fils, dont elle accoucha à ſon retour. Ce fils fut appellé *Menilehec*. On l'envoya dans ſa jeuneſſe à Jéruſalem, où ſon pere le fit inſtruire avec ſoin. Après cela on le ſacra Roi des Ethiopiens, ſous le nom de David, & il retourna dans ſa patrie, avec une nombreuſe ſuite de Juifs de la première diſtinction, parmi leſquels étoit Azarias, fils du Grand Prêtre Sadoc. Ces Iſraëlites fixerent leur ſéjour en Ethiopie, & y porterent non-ſeulement leur Religion & leurs Loix, mais l'Arche d'Alliance & une des tables du Décalogue, qu'ils enleverent du Temple, dont les portes ſe trouverent ouvertes comme par miracle. Les plus nobles familles d'Abiſſinie reconnoiſſent aujourd'hui ces mêmes Juifs pour leurs ancêtres, comme les Négus prétendent deſcendre en droite ligne de David Menilehec, à qui ſa mere céda le trône d'Abiſſinie auſſi-tôt qu'il fut revenu de Jéruſalem.

Jugemens ſur ce récit.

Tel eſt le récit des Annales Ethiopiennes, qui, parmi quelques menſonges, contiennent certainement pluſieurs vérités. Il en eſt de même des anciennes Chroniques de tous les peuples : on y trouve des fables qui ont pour principe pluſieurs faits inconteſtables, & la lumière perce au travers de ces nuages. Mendez applique à ceci un exemple très-connu. Que Romulus ſoit né des amours du Dieu Mars & de Rhéa Sylvia, qu'il ait été nourri & allaité par une louve, ce ſont autant

Alphonſe Mendez, cité dans la VII. Diſſert. de la Grand.

de menſonges qui ſe détruiſent d'eux-mêmes : mais ſi l'on prétendoit inférer de-là que Romulus ne fût point fondateur de Rome, que ſon Hiſtoire n'eſt qu'un tiſſu de fauſſetés, & que c'eſt un perſonnage qui n'a jamais exiſté, on tomberoit dans un pyrrhoniſme abſurde. Ainſi en retranchant du récit des Ethiopiens la circonſtance ridicule de l'enlévement de l'Arche & des Tables de la Loi, on peut croire ſans inconvénient la plupart des autres articles qu'il contient. Que Makeda ſoit déſignée dans l'Ecriture ſous le nom de *Reine* de *Saba*, pays qui appartient à l'Arabie heureuſe, & non à l'Ethiopie, c'eſt une difficulté qu'il eſt aiſé de réſoudre; premièrement, parce que les Anciens confondoient ſouvent enſemble l'Arabie Méridionale & l'Ethiopie; ſecondement, parce que les habitans de l'Abiſſinie étoient originairement le même peuple que les Arabes de Saba; enfin, parce que Makeda étant fille d'un Roi des Sabéens, & régnant elle-même ſur une colonie de ce peuple, a pu à la rigueur être appellée Reine ou Princeſſe de Saba.

On trouve dans le même récit l'origine très-naturelle de pluſieurs uſages empruntés de la nation Juive, qui ſe ſont juſqu'à ce jour perpétués en Abiſſinie. Ce n'eſt pas ici le lieu de parler de ces uſages; il ſuffit d'obſerver que les Abiſſins, depuis un tems immémorial, donnent aux fils de leurs Princes le nom d'*Iſraëlites*; que les Empereurs ont pour armoiries un Lion, avec ces paroles, *vicit Leo de Tribu Juda*, pour montrer qu'ils deſcendent de

Mellez, cité par Ludolf. ibid.

la Tribu de ce nom; que les plus nobles familles prétendent avoir la même origine, ce qu'elles prouvent non-seulement par des généalogies autentiques, mais par une poſſeſſion non interrompue de pluſieurs emplois civils & militaires, qu'elles conſervent depuis l'époque dont j'ai parlé; qu'enfin, le Patriarche Alphonſe Mendez, qui a paſſé pluſieurs années dans ce pays, a remarqué une grande conformité entre l'adminiſtration politique des Abiſſins & l'ancien Gouvernement des Hébreux. En voilà aſſez ſur cet article: paſſons à Menilehec & à ſes deſcendans.

CHAPITRE VIII.

Des Empereurs Abiſſins depuis Menilehec juſqu'à l'uſurpation de la famille Zagéenne.

TOUT ce qu'on nous apprend de *Menilehec*, c'eſt qu'il régna vingt-neuf ans. On peut le regarder comme le Légiſlateur des Abiſſins. Ses Sujets le ſurnommerent *Ebn el Hakim*, c'eſt-à-dire, fils du Sage; nouvelle preuve qu'on le croyoit fils de Salomon. Menilehec. Hiſt. de la haute Ethiopie p. 15. Ludolf. Ibid. Cap. IV.

Zagdur occupa le trône après ſon pere Menilehec, & depuis ce Prince on compte vingt-quatre Rois de pere en fils, juſqu'à *Phacen*, ou *Bazen*, qui commença à régner huit ans avant la naiſſance de J. C. Les Annales Ethiopiennes ne nous ont point conſervé les noms des vingt-quatre Princes qui ont précédé Phacen, & les Empereurs à cet égard ont été moins ſoi- Zagdur. Phacen.

gneux que les particuliers, qui conſervent, dit-on, des généalogies depuis le tems de Menilehec.

Après Phacen il y eut treize Rois, dans l'eſpace d'un peu plus de trois cens ans. Leurs noms ſont également inconnus. Enſuite l'Empire fut gouverné par deux Princes, qui étoient freres, & qui exercerent ſans diſpute une autorité égale. L'Hiſtoire les nomme *Abreham* & *Atzbeham*, autrement *Abra* & *Azba*, & rapporte le commencement de leur adminiſtration à l'an 327 de l'Ere Chrétienne. Ce fut pendant leur régne que la lumière de l'Evangile fut portée dans la haute Ethiopie par Saint Frumentius. Ces Princes ſont nommés dans la Lithurgie Ethiopienne, & recommandés parmi les morts illuſtres. Un Poëte Abiſſin en fait l'éloge ſuivant: *Salut aux Princes Abreham & Atzbeham, qui occuperent le même trône, & vécurent dans une parfaite amitié. Leur bouche annonça l'Evangile de J. C. aux anciens hommes qui marchoient dans la voie des préceptes mozaïques, & leurs mains lui bâtirent des Temples.*

Abreham & Atzbeham.

Ils eurent pour Succeſſeurs trois autres freres nommés *Atzſa*, *Atzſed* & *Amey*, qui régnerent, dit-on, alternativement, diviſant la journée en trois parties égales, pendant leſquelles ils gouvernoient tour-à-tour; convention ſi bizarre qu'elle eſt à peine croyable.

Atzfa, Atzſed, Amey.

Arado, *Aladoba* & *Amimaïd*, que d'autres nomment *Alamid*, ſuccederent à ces trois Princes, & régnerent auſſi conjointement. Ce fut pendant leur régne qu'un grand nombre de Moines paſſerent d'E-

Arado, Aladoba, Amimaid.

gypte en Ethiopie, pour travailler à la propagation du Chriſtianiſme.

Tacida, ou *Tucena*, occupa enſuite le trône. Il eut pour Succeſſeur *Caleb*, que les Ecrivains Grecs & Latins nomment Elesbaas. Caleb ſe rendit principalement célébre par les victoires qu'il remporta ſur *Dunavas* (1) Roi des Homérites, ou des Sabéens d'Arabie, auquel il déclara la guerre, pour venger la mort de quelques marchands Chrétiens, que ce Prince Juif avoit fait maſſacrer par un zèle barbare. Il détrôna ce tyran, & mit à ſa place un Prince Chrétien. Mais le nouveau Roi étant mort, & les Abiſſins, à cauſe de la mauvaiſe ſaiſon, n'ayant pu faire paſſer des troupes dans le pays, Dunavas trouva le moyen de remonter ſur le trône. Sa fureur ſe renouvella alors contre les Chrétiens, dont il fit périr un grand nombre par le ſupplice du feu. *Aretas* ou *Ariath*, perſonnage diſtingué dans le pays, ſignala ſa foi & ſon courage dans cette perſécution. Les actes de ce Saint Martyr nous ont été tranſmis par les Hiſtoriens Grecs & Latins, qui s'accordent parfaitement avec les Annaliſtes Ethiopiens, ſur les principales circonſtances de cet événement. Caleb, preſſé par les ſollicitations du Patriarche d'Alexandrie, & par ſon propre zèle, paſſa en Arabie avec une flotte puiſſante & une armée de cent vingt mille hommes, vainquit Dunavas, qui ſe tua de déſeſpoir, & renverſa de fond en comble l'Empire des

Caleb.

Ludolf. Ibid. Hiſt. Univ. par une Société de gens de Lettres T. XII, p. 448.

(1) Dhu Novas, ſuivant les Arabes. Voyez le cinquième tome de cette Hiſtoire, pag. 6. *& ſuiv.*

Homérites. Ariath, fils du Martyr de ce nom, fut fait Gouverneur de cette partie de l'Arabie, qui reſta ſous le pouvoir des Abiſſins juſqu'à l'an 575 du Chriſtianiſme, c'eſt-à-dire, pendant environ cinquante ans. Caleb, en mémoire du zèle qu'il témoigna dans cette guerre, a été honoré des Grecs & des Latins, ſous le nom de Saint Elesbaas.

Depuis ce Prince, qui fleuriſſoit vers l'an 521, juſqu'à *Delnoad*, qui vivoit en 960, il y eut dix-neuf Rois, dont l'Hiſtoire eſt très-obſcure; car on n'en connoît que trois, qui ſont nommés dans la Lithurgie Ethiopienne, ſçavoir *Gebra-Meſkel*, *Conſtantin* & *Freſennai*, que d'autres nomment *Freſenna*. Gebra ſuccéda immédiatement à Caleb, & recula auſſi les bornes de ſon Empire par de nouvelles conquêtes; mais on ignore le détail de ſes exploits. L'Hiſtorien Procope ſemble inſinuer que l'Empereur Juſtinien fit un traité d'alliance avec ce Prince.

Gebra-Meſkel.

Conſtantin Freſennai.

Conſtantin régna après Gebra-Meskel; & Freſennai après Conſtantin. Les noms de leurs Succeſſeurs nous ſont inconnus juſqu'à Delnoad, après la mort duquel les deſcendans de Menilehec furent exclus du trône. Nous parlerons dans le Chapitre ſuivant de cette révolution, qui arriva vers l'an 960.

CHAPITRE IX.

Uſurpation de la Famille Zagéenne. Princes connus de cette race.

LA ſucceſſion fut interrompue dans la famille de Menilehec par le crime d'une Reine, nommée *Tredda Gabez*, femme avare, impudique, cruelle, & d'une impiété ſacrilége. Elle fit périr tous les Princes de la maiſon Royale, pour mettre ſur le trône un fils qu'elle avoit eu d'un Seigneur du pays. Il n'échappa à ſa fureur qu'un jeune Prince, qui trouva un aſyle dans le Royaume de Shewa, où ſa poſtérité s'eſt maintenue pendant plus de trois ſiécles

Ludolf. Ibid. Cap. V. Le Grand. Diſſert. V.

Famille de Zagué.

La famille de *Zagé* ou de *Zagué*; c'eſt le nom que portoit le premier de ces uſurpateurs, a donné pluſieurs Rois à l'Abiſſinie, dans le cours de trois cens quarante ans. On croit que cette race commença à régner en 960, & finit vers l'an 1300. La Lithurgie Ethiopienne, & le Poëte Abiſſin cité par Ludolf, font une mention honorable de pluſieurs de ſes Princes, dont le plus célébre fut *Lalibala*. Ce dernier a été canoniſé par les Ethiopiens, qui célébrent ſa fête au mois de Juin. On aſſure qu'un eſſaim d'abeilles l'environna le jour de ſa naiſſance, & ne lui fit aucun mal, ce qui parut un préſage heureux de ſa grandeur future. Lorſqu'il parvint à l'âge de raiſon, l'Empereur ſon frere, qui l'avoit fait élever avec

Lalibala.

beaucoup de ſoin, eut un preſſentiment ſecret que cet enfant régneroit après lui. Il en conçut une telle jalouſie, qu'il lui fit ſubir une ſévére correction. Mais le jeune Prince n'en ſentit point la rigueur, parce qu'un Ange qui deſcendit exprès du Ciel, détournoit les coups. Le même Ange lui prédit qu'il bâtiroit dix Egliſes, ce qu'il ne manqua pas de faire dans la ſuite. On ajoute qu'il employa vingt-quatre ans à les conſtruire, & qu'elles étoient toutes taillées au marteau & au ciſeau dans des blocs de rocher, comme on taille une ſtatue dans un bloc de pierre. Elles avoient, comme les Temples ordinaires, des portes, des fenêtres, des voûtes, des colonnes, &c. François Alvarez dit, & croit ſans doute, avoit vû toutes ces choſes.

Ce Monarque, qui ſe rendit auſſi recommandable par ſes vertus, que par ſa magnificence, gouverna l'Empire d'Ethiopie pendant quarante ans. On ne nous apprend rien de particulier touchant les autres Princes Zagéens, dont le dernier fut *Naacueto Laabo*, qui mourut ſans héritiers au commencement du quatorzième ſiécle.

Naacueto Laabo.

CHAPITRE

CHAPITRE X.

*Les Deſcendans de Menilehec remontent ſur le trône. Suite de ces Princes juſqu'à la mort d'*Adamas Saghed.

APRÈS l'extinction de la race Zagéenne, celle de Menilehec fut rappellée au trône par les Grands d'Ethiopie, qui élurent pour Empereur Ludolf, Ibid. Cap. VI.

I. AIKUNA AMLAC. Il eut pour ſucceſſeurs,

II. JAGBEA-TZEJON.
III. BAHARSADA.
IV. ESBRAAD.
V. CADEM-SAGHED.
VI. ZEN-SAGHED.
VII. UDIMRAD.
VIII. AMDE-TZEJON.
IX. SCIFAADAD.
X. UDMAASFAN.
XI. DAVID.
XII. THEODORE, mis au rang des Saints, & nommé dans les éloges du Poëte Ethiopien, cité par Ludolf.
XIII. ISAAC.
XIV. ANDRÉ.
XV. HESBINAANI.
XVI. AMDE-JESU.
XVII. ZER-A-JACOB, ſurnommé *Conſtantin*. Il régnoit en 1437, & il envoya des Ambaſſadeurs au Concile de Florence.
XVIII. BAEDA-MARJAM, ſurnommé *Cyriac*. Il parvint au trône vers l'an 1465, & mourut en 1475. Quelques Auteurs aſſu-

rent que touché des perſécutions cruelles que ſouffroient les Chrétiens d'Egypte, il envoya une armée puiſſante à leur ſecours, ce qui détermina Mervan, Sultan des Sarrazins, à traiter les Cophtes avec plus d'humanité.

XIX. ALEXANDRE, mort en 1491. Ce fut ſous ce Prince, que *Pierre Covillan* paſſa en Abiſſinie, où aucun Européen n'avoit pénétré avant lui. Les Sarrazins d'Adel, Etat maritime ſitué dans la partie orientale de l'Ethiopie, commencerent à ſe rendre redoutables aux Abiſſins. La haine étoit ancienne entre ces deux peuples. Les Sarrazins avoient pour Sultan un Prince nommé *Salatru*, qui prétendoit deſcendre des Rois d'Abiſſinie. Un de ſes ancêtres, chaſſé du trône d'Ethiopie par des ſujets rebelles, qui le reléguerent ſur une roche d'Amhara, chercha un aſile chez les Adéliens, épouſa la fille de leur Roi, embraſſa le Mahométiſme, & parvint dans la ſuite au trône d'Adel. *Maſſudi*, Général de Salatru, fit des excurſions fréquentes dans l'Empire, enleva pluſieurs milliers de Captifs, & ravagea plus de ſoixante lieues de pays. Il prenoit le tems du Carême pour attaquer ſes ennemis, qui, exténués par les jeûnes, ne pouvoient le combattre qu'avec un grand déſavantage.

Origine des Sultans d'Adel.

Lettres d'André Corſal, *apud Lud. in Comm. p. 256. Varez, apud eumdem.*

XX. AMDA-TZEJON, fils d'Alexandre. Il ne régna que ſix mois, & ne laiſſa point d'enfans mâles.

XXI. NAOD, frere d'Alexandre, mort vers l'an 1505.

XXII. ETANA ou LEBNA-DENGHEL, fils de Naod. Il prit à ſon avénement le nom

de *David*, & enſuite celui de *Wanag-Sagdeh*, qui ſignifie pierre précieuſe. Il n'avoit qu'onze ans lorſqu'il fut mis ſur le trône au préjudice d'un frere plus âgé que lui, auquel les Grands donnerent l'excluſion, ſous prétexte qu'il étoit né avant que ſon pere fût Roi. On ajouta, pour colorer cette injuſtice, que c'étoit un Prince d'un caractère dur & féroce, que ſon orgueil & ſon obſtination rendoient peu propre au Gouvernement. Avalrez, *apud Lud, ubi ſupra.*

L'Impératrice Hélene, ayeule des deux Princes, & l'Abuna Marc gouvernerent l'Empire pendant la minorité de David. Hélene s'acquit une telle réputation par la grandeur de ſon courage & la ſupériorité de ſes talens, que les Abiſſins ont toujours conſervé une profonde vénération pour ſa mémoire.

Les Arabes d'Adel payerent chérement les courſes qu'ils firent dans l'Abiſſinie, & David remporta ſur eux pluſieurs victoires. Maſſudi tomba dans une embuſcade, & fut tué dans un combat particulier par un Moine belliqueux, nommé *André Gabriel*, qui lui coupa la tête. Mais après la mort d'Hélene, les choſes changerent bien de face. L'Empereur deſtitué de bons conſeils, & n'étant plus retenu par aucune conſidération, fit éclater des vices qu'il avoit cachés juſqu'alors. Il s'abandonna aux plus honteux excès, négligea la défenſe de ſon Royaume, & n'oppoſa qu'une foible réſiſtance aux Adéliens, qui le dépouillerent de la plus grande partie de ſes Etats. Mahommed ou Achmed *Ganhé*, c'eſt-à-dire, le *Gaucher*, Général d'u-

ne grande réputation, commandoit alors les troupes d'Adel. Les Tures, qui venoient de conquérir l'Egypte & les meilleures places de la mer rouge, lui envoyerent de puiſſans ſecours, qui contribuerent beaucoup aux ſuccès de cette expédition. David, voyant ſon Empire menacé d'une deſtruction prochaine, implora l'aſſiſtance de Jean III, Roi de Portugal, qui, craignant qu'un ſi beau pays ne tombât dans les mains des Infidéles, commanda au Viceroi des Indes d'y faire paſſer des troupes. Mais l'Empereur mourut avant l'arrivée de ce ſecours. Ce fut à ce Prince qu'Emmanuel premier, prédéceſſeur de Jean III, envoya vers l'an 1515 l'ambaſſade, dont François Alvarez nous a donné la rélation. Les Galles commencerent ſous ſon régne à faire des ravages dans l'Abiſſinie. Le Grand place ſa mort ſous l'année 1540.

XXIII. CLAUDE, fils de David, ſurnommé ATSNAF-SAGHED. Le Viceroi des Indes lui envoya quatre cens hommes, ſous la conduite de Chriſtofle de Gama, ſon frere. Ces troupes débarquerent à Matçua au mois de Juillet de l'année 1541. Les Portugais ayant été joints par quelques Abiſſins, qui étoient demeurés fidéles à l'Empereur Claude, s'avancerent dans le pays, & chaſſerent les Sarrazins de pluſieurs poſtes avantageux & de très-difficile accès, particulièrement, d'*Amba-ſanet*, qui paſſoit pour une forteresſe imprenable. Quelque-tems après ils remporterent une victoire complette ſur les Infidéles. Ganhé fut dangereuſement bleſſé dans cette ac-

Gama eſt envoyé en Abiſſinie.

Il remporte pluſieurs avantages ſur les Maures.

tion ; mais il ne perdit pas courage, & tenta, douze jours après, la fortune d'un ſecond combat, dans lequel il ne fut pas plus heureux. Les Portugais le pourſuivirent après ſa défaite, & le trouverent retranché dans un lieu ſi avantageux, qu'ils n'oſerent l'attaquer. Ils occuperent une hauteur, qui étoit vis-à-vis de ſon camp, & s'y retrancherent eux-mêmes.

Les deux armées furent quelque-tems dans l'inaction. Mais les Turcs voiſins d'Adel, & les Emirs d'Arabie ayant envoyé à Ganhé un renfort d'environ trois mille hommes, avec un train conſidérable d'artillerie, ce Général entreprit d'attaquer les Portugais, & de les forcer dans leur camp. Ceux-ci ſe défendirent avec beaucoup de courage, & firent de vigoureuſes ſorties ſur l'ennemi. Mais ils perdirent pluſieurs ſoldats dans ces attaques, & leur nombre diminua de telle ſorte, qu'ils ſe trouverent enfin dans l'impuiſſance de réſiſter plus long-tems. La valeur cédant au nombre, ils furent enveloppés de toutes parts. Les Sarrazins entrerent dans leur camp *, & ne firent quartier à perſonne. Chriſtofle de Gama ayant reçu deux bleſſures dangereuſes, ſe retira avec quelques ſoldats dans une montagne voiſine, où il fut pourſuivi par un parti d'Arabes, qui le firent priſonnier. On l'amena à Ganhé, qui, après lui avoir fait de ſanglans reproches, accompagnés des plus indignes traitemens, eut la barbarie de lui couper lui-même la tête.

Défaite des Portugais.

* Le 28 Août 1542.

Mort de Gama.

Les Adéliens profitant de leur victoire, marcherent au-devant de l'Empereur Clau-

de, qui approchoit avec une armée, à laquelle ſe joignirent une centaine de Portugais échappés du dernier combat. Les Infidéles le rencontrerent dans la Province de Dembée, & lui préſenterent la bataille, qu'il accepta par le conſeil des Portugais. On en vint aux mains avec une fureur égale de part & d'autre. Les Portugais, qui combattoient en corps dans l'aîle oppoſée à celle de Mahommed Ganhé, ſe firent jour juſqu'à ce Général, & l'un d'entr'eux, nommé *Pierre Léon*, lui tira un coup d'arquebuſe, & le renverſa ſur la place. Sa mort jetta un tel découragement parmi ſes troupes, qu'elles ne combattirent plus, & les Abiſſins en firent un très-grand carnage. Cette bataille, qui ſe donna au mois de Février de l'année 1543, rétablit les affaires des Abiſſins, qui rentrerent en poſſeſſion de la plupart des Provinces, qui leur avoient été enlevées par les Sarrazins d'Adel.

Ganhé eſt tué dans une bataille.

Quelques années après, la guerre ſe raluma, & les Adéliens firent une nouvelle irruption dans l'Abiſſinie, ſous la conduite d'un Général expérimenté, nommé *Nur*. L'Empereur Claude, fier de ſa dernière victoire, marcha contr'eux avec plus de courage que de précaution, & leur livra une bataille dans laquelle il fut tué, au mois de Mars de l'année 1559, après avoir régné un peu plus de dix-huit ans. Il joignoit à une figure aimable des talens diſtingués, & des qualités ſupérieures, qui le rendoient très-digne de commander aux hommes. Les Jéſuites, quoique peu diſpoſés à le flatter, parce qu'il

refuſa toujours d'embraſſer la Religion Catholique, conviennent que c'étoit un Prince très-ſage & très-habile. Ils obtinrent de lui la permiſſion de bâtir des Temples, & d'enſeigner au peuple les dogmes de l'Egliſe Romaine. Plus verſé dans la connoiſſance de la Religion que tous les Docteurs du pays, il embarraſſa pluſieurs fois les Miſſionnaires dans les diſputes qu'il eut avec eux. Nous avons de lui une Expoſition de foi, dans laquelle il réfute avec beaucoup de force les reproches qu'on fait aux Abiſſins, au ſujet de la ſanctification du Sabat, de la Circonciſion, & de quelques autres cérémonies Judaïques qu'ils ont conſervées. Pendant qu'il étoit occupé à combattre les Sarrazins d'Adel, les Galles continuerent leurs courſes, & déſolerent l'Empire preſque impunément.

XXIV. MENAS, ſurnommé ADAMAS-SAGHED, frere de Claude. *Tazcar*, ſon neveu, prétendit que la couronne lui appartenoit, parce qu'il étoit fils de Jacob, frere aîné de Menas. Mais comme il étoit né d'une concubine, ſes prétentions parurent mal fondées. Cette querelle fut décidée par les armes, & Tazcar ayant été pris dans une bataille, fut précipité du haut d'un rocher. Menas ſe rendit odieux par la férocité de ſon caractère, par ſon irréligion, & par la dureté de ſon gouvernement. On aſſure qu'il avoit pris ces mœurs barbares chez les Turcs, parmi leſquels il fut long-tems priſonnier. Il conçut de l'averſion pour les Portugais, & leur en donna des marques, en exilant leurs Miſſionnaires, & en défendant aux

Abiſſins de fréquenter leurs Temples. Il ménagea ſi peu ſes propres ſujets, qu'ils ſe révolterent contre lui. Iſaac, Viceroi des Provinces maritimes, ſe ligua avec les Sarrazins d'Adel, auxquels il livra ſes meilleures places, & lui fit une guerre cruelle. Menas fut tué dans un combat au mois de Février 1563. Depuis la révolte d'Iſaac, les Adéliens ſont maîtres de tous les ports de l'Ethiopie.

CHAPITRE XI.

Empereurs d'Abiſſinie, depuis Adamas Saghed. juſqu'à notre tems.

XXV. SERTZA-DENGHEL, fils de Menas couronné dans la ville d'Axuma en 1562, ſous le nom de MALAC SAGHED. Les Abiſſins le regardent avec juſtice comme un de leurs meilleurs Rois. Il s'oppoſa aux progrès des Infidéles, & les chaſſa même du Royaume de Tigré. Il en eut peut-être purgé l'Empire, en leur enlevant Arkiko, Matçua, & les autres places maritimes, ſans les embarras que lui ſuſciterent les Galles dans l'intérieur des terres. Ces Barbares, qui déſoloient le Royaume depuis vingt-cinq ans, à la faveur des troubles excités par les rebelles, s'étoient tellement fortifiés, que ne ſe contentant plus d'envoyer des partis pour ravager les campages, ils paroiſſoient dans le pays avec des armées nombreuſes. Malac Saghed, dans le cours d'un régne de trente-trois ans, fut toujours occupé à les

repouſſer. Il conquit la province d'Enarea, & la convertit au Chriſtianiſme. Attaché à l'ancienne diſcipline de ſon Egliſe, il parut peu favorable au nouveau culte que les Miſſionnaires vouloient introduire. Il eſtimoit d'ailleurs les Jéſuites, dont il loua en pluſieurs occaſions les talens & la piété, ſans approuver leurs opinions, diſant *qu'il falloit imiter leurs mœurs, & s'éloigner de leur doctrine.* Comme il n'avoit point de fils légitimes, il fit venir à la Cour un de ſes bâtards, nommé *Jacob*, dans le deſſein d'en faire ſon ſucceſſeur. Mais étant au lit de la mort, il ſe repentit de ce choix, ſoit à cauſe de la jeuneſſe de Jacob, qui n'avoit que ſept ans, ſoit parce que les Loix du pays excluoient du trône les bâtards. Il préféra donc ſon neveu *Zadenghel*, & le déſigna pour ſon ſucceſſeur, ce qui cauſa de longues guerres après ſa mort, qui arriva vers l'an 1595.

XXVI & XXVII. ZADENGHEL & JACOB. Le premier de ces Princes avoit un droit inconteſtable à la couronne, mais les Grands, qui vouloient régner ſous le nom du jeune bâtard, & qui par un pacte ſecret avoient déja partagé entr'eux les premières charges de l'Etat, réſolurent de mettre Jacob ſur le trône. Pour l'exécution de ce projet ils cachent au peuple la mort du Roi, & envoient une troupe de ſoldats pour enlever Zadenghel, qu'on tranſporte d'abord dans l'île de Deka, & enſuite dans d'autres fortereſſes, afin de cacher à ſes partiſans le lieu de ſa retraite *Suſnejos*, autre Prince du ſang Royal, dont ils redoutoient le courage & l'ambition,

fut menacé du même traitement ; mais il se sauva chez les Galles, dans la résolution de se venger un jour de ses ennemis, & de faire valoir ses droits.

Ainsi Jacob fut couronné sans obstacle au mois de Septembre de l'année 1596. Il régna avec tranquillité tant qu'il se laissa gouverner ; mais comme il voulut, au bout de sept ans, prendre lui-même les rênes, ses Tuteurs voyant expirer leur pouvoir, aimerent mieux obéir à un Roi légitime, & rappellerent Zadenghel, qu'ils sacrerent dans la ville d'Axuma au mois d'Août de l'année 1603. Jacob ayant pris la fuite, fut arrêté dans la Province de Samena, & conduit dans celle d'Enarée, où il fut gardé étroitement.

Le nouveau Roi remporta sur les Galles trois grandes victoires, dont il dut la première à son seul courage. Car les Abissins commençant à plier, & ses propres Généraux lui conseillant de prendre la fuite : *Non*, dit-il, *je mourrai ici : fuyez si vous voulez, vous éviterez peut-être la fureur des Galles ; mais il vous restera la honte d'avoir abandonné votre Roi.* Ces paroles ranimerent l'ardeur des soldats, qui revinrent à la charge, renverserent à leur tour l'ennemi, & en firent un massacre presque général.

Ce Prince, qui étoit facile & bon, se laissa gagner par les discours insinuans des Jésuites, & professa d'abord en secret & ensuite publiquement, la foi de l'Eglise Romaine. Il témoigna sa soumission au Pape dans les lettres qu'il écrivit à Clément VIII & au Roi d'Espagne Phi-

Ludolf. Lib. I. Cap. VI.

lippe III. Il favoriſoit en toute occaſion les Portugais, juſqu'à les préférer aux Abiſſins. Cette conduite indiſpoſa ſes ſujets, & fournit aux mécontens un prétexte de remuer. Les Prêtres & les Moines ſonnerent le tocſin, & firent entendre au peuple que la Religion étoit perdue; que le Roi ſe ſéparoit ſcandaleuſement de l'Egliſe d'Alexandrie, leur ancienne mere; que le but de ſes entretiens fréquens & de ſes liaiſons étroites avec les Jéſuites, étoit d'abolir l'ancienne liturgie, & d'introduire en Abiſſinie un culte & des prêtres étrangers; que les Portugais, en ſoumettant le pays à l'obédience du Pape, ne cherchoient qu'à y établir leur propre domination; que, vû le péril qui menaçoit la Religion, on pouvoit ſans ſcrupule prendre les armes, & qu'il étoit permis de ſecouer le joug d'un Prince, qui avoit lui-même abandonné la foi de ſes ancêtres.

L'*Abuna* Pierre, fulmina un Décret conforme à ces déclamations ſéditieuſes, excommunia Zadenghel, & délia ſes ſujets du ſerment de fidélité. Le Roi, craignant les ſuites de ce ſoulévement, ſe rendit en diligence dans la province de Gojam, accompagné de quelques troupes nationales, & d'un corps de Portugais qu'il avoit pris à ſon ſervice. Ras Athanaſe, Jonael, & d'autres Seigneurs, qui avoient conſpiré ſa perte, l'abandonnerent ſur la route, & lui débaucherent une partie de ſes ſoldats. Zadenghel, malgré cette déſertion, & contre l'avis de Jean Gabriel, Général des Portugais, marcha avec

dix ou douze mille hommes contre les rebelles, & leur livra une bataille dans laquelle il fut tué *. On enterra ſon corps ſans cérémonie dans une petite Chapelle voiſine : triſte exemple du fanatiſme ſtupide des peuples, de l'intolérance cruelle des Prêtres & de la malheureuſe ſervitude des Rois, qui ne peuvent toucher à la Religion, même pour la réformer, ſans compromettre leur puiſſance & leur ſûreté.

* Le 13 Octob. 1604.

Suſnejos, ce Prince Abiſſin dont j'ai parlé plus haut (1), crut la circonſtance favorable pour ſon ambition. Ayant aſſemblé quelques amis courageux, il alla trouver Ras Athanaſe, Gouverneur de Gojam, qui le fit couronner dans ſon camp, moins par attachement que par crainte. Il voulut auſſi entraîner dans ſon parti Zaſſacée, Viceroi de Dembea, autre chef des rebelles, auquel il ordonna de lui amener ſes troupes. Mais ce Général avoit pris des engagemens avec Jacob, qui ſongeoit lui-même à remonter ſur le trône. Ainſi, loin de ſe déclarer pour Suſnejos, il marcha contre lui ; & ce Prince, qui comptoit peu ſur ſes propres forces, fut obligé de ſe retirer dans les montagnes d'Amhara.

Cependant, comme Jacob ne paroiſſoit point, la plupart des Généraux réſolurent de reconnoître pour Roi ſon compétiteur, & Zaſſacée lui-même fut de cet avis. On envoya à Suſnejos les ornemens royaux, chacun s'empreſſa de lui prêter

(1) Il étoit arrière-petit fils de l'Empereur David.

ſerment de fidélité, & dix Grands du Royaume eurent ordre de l'aller prendre ſur la frontière d'Amhara & de le conduire au camp. Mais tandis qu'on faiſoit les préparatifs de ſon couronnement, on apprit que Jacob s'approchoit avec quelques troupes, & cette nouvelle inattendue changea en un moment la face des choſes. Zaſſacée alla le joindre avec l'armée qu'il commandoit, & le fit proclamer Empereur par les ſoldats; exemple qui fut ſuivi par Athanaſe & par les autres Généraux.

Suſnejos, contraint de céder aux circonſtances, ſe cacha pour la ſeconde fois dans les montagnes d'Amhara, d'où il faiſoit des courſes dans les contrées voiſines, attentif à profiter de toutes les fautes de ſes ennemis. Il ſurprit un jour Zaſſacée dans ſon camp, & paſſa au fil de l'épée la plus grande partie de ſes troupes. Quelque tems après il attira dans un défilé l'armée de Jacob, qui, fier de la ſupériorité du nombre, marcha contre lui ſans aucune précaution. Il y eut un ſanglant combat, dans lequel Jacob & l'Abuna Pierre furent tués *: La terreur ſe répandit tellement dans l'armée vaincue, que ſix cens Cavaliers, qui fuyoient à toute bride, quoiqu'ils ne fuſſent point pourſuivis, tomberent pendant la nuit dans un précipice, où ils périrent tous.

* Le 10 Mars 1607.

XXVIII. SUSNEJOS, qui ſe fit nommer MALAC-SAGHED, & enſuite SULTAN-SAGHED. Il fit un acte de Juſtice en condamnant à mort Mahardin, Officier Turc, qui avoit tué l'Empereur Zadenghel. Zaſ-

ſacée, homme inſolent & factieux, qui oſa ſe vanter d'avoir détrôné deux Rois, & d'être aſſez puiſſant pour en détrôner un troiſième, fut dépouillé de ſes emplois, & enfermé dans une fortereſſe du Royaume de Gojam. Ras Athanaſe perdit par degrés toute ſa faveur, & fut abandonné de ſa propre femme, qui étoit une Princeſſe du ſang Royal.

L'Empereur, peu effrayé de l'exemple de Zadenghel, donna toute ſa confiance aux Miſſionnaires Portugais, ſoumit ſa perſonne & ſes Etats à l'obédience du Pape, & força ſes ſujets d'embraſſer les dogmes & les rites de l'Egliſe Romaine; ce qui excita de telles révolutions dans l'Abiſſinie, qu'à la fin il fut obligé de conſentir à l'éloignement des Jéſuites, & au rétabliſſement de l'ancienne Religion. Je m'étendrai ailleurs ſur cet événement, qui alluma pluſieurs guerres civiles, & qui fit couler des flots de ſang dans le Royaume.

Suſnejos mourut le 16 Septembre 1632, après avoir régné vingt-cinq ans & ſix mois depuis la mort de Jacob. Tellez le repréſente comme un Prince ſage, libéral, affable, courageux, habile dans le métier de la guerre, très-verſé dans la Littérature Ethiopienne, d'un corps robuſte, d'une taille avantageuſe, & d'une phyſionomie très-agréable.

Il parut ſous ſon régne deux impoſteurs, dont l'un prétendit être l'Empereur Jacob, qui s'étoit, dit-on, ſauvé après ſa défaite. Cet aventurier leva des troupes, trouva de l'appui parmi les Moines, & cauſa de ſi

grands mouvemens dans la province de Tigré, que le Roi fut obligé de marcher contre lui. Les Rebelles se dissiperent d'eux-mêmes, & le faux Jacob s'étant laissé attirer dans un piège, fut condamné à perdre la tête. L'autre, nommé *Zaga-Christos*, se disoit fils du même Jacob. Il passa en France, trompa le Cardinal de Richelieu & toute la Cour, & obtint une pension considérable. On prétend que c'étoit dans la débauche un autre Hercule, & qu'étant d'ailleurs d'une très-belle figure, il eut à Paris plusieurs aventures galantes. On ajoute qu'ayant enlevé la femme d'un Magistrat, il fut ajourné & interrogé par le Lieutenant Criminel, auquel il refusa de répondre, disant qu'un homme de sa sorte ne devoit rendre compte de ses actions qu'à Dieu seul (1). On se moqua de ses prétentions, & il eût peut-être subi un jugement rigoureux, si la mort ne l'eût enlevé sur ces entrefaites. Quelques-uns assurent qu'il s'empoisonna (2) On lui fit cette épitaphe badine :

Cy gît le Roi d'Ethiopie,
L'Original ou la Copie.

(1) *Abductâ Consiliarii cujusdam Parlamenti uxore, inquisitio contrà eum decreta fuit. Citatus à Quæstore rerum criminalium comparuit quidem, sed accusationi respondere noluit*, un sien pareil, *suî similem, inquiens, nemini, nisi Deo soli, actionum suarum rationem reddere teneri.* Ludolf. in commentario, page 244.

(2) *Ludibrio habitus*, poursuit Ludolf, *& sub cautione sistendi se rursus dimissus, brevi, sive ex luxuriâ, sive, ut quidam putarunt, veneno sponte sumpto, in morbum incidit, qui mortem illi attulit.* — Ruellæ, *haud procul Lutetiâ Parisiorum anno* 1638 *sepultus fuit.*

XXIX. BASILIDES, fils de Susnejos, mort en 1664. Il prit le nom de *Sultan-Saghed*, ou, selon le Grand, celui d'*Adiam Saghed*. Sous son régne, le Patriarche Alphonse Mendez & tous les autres Jésuites furent chassés du Royaume. Ces Missionnaires l'accusent d'avoir voulu introduire le Mahométisme dans ses Etats, & d'avoir fait mourir un de ses freres pour des crimes supposés. Ses liaisons avec les Sultans Arabes & avec les Turcs, donnerent lieu à la première de ses imputations. Nous apprenons de Thévenot qu'il envoya en 1660 un Ambassadeur à Constantinople. Ludolf rapporte, sur le témoignage de l'Abbé Grégoire, qu'il conquit une partie de la Nubie.

Ludolf. Cap. VIII. le Grand Ve. Dissertation.

Thevenot, Voyage du Levant IIe. partie, Chap. 68.

XXX. AF-SAGHED, fils de Basilides, mort en 1680. Le Grand le nomme AELAF-SAGHED. Il rechercha l'amitié du Gouverneur de Batavia, auquel il députa en 1673 l'Arménien *Morad*; mais il paroît que cette Ambassade fut très-infructueuse. Les Hollandois étoient trop habiles pour ne pas sentir que l'éloignement des lieux, & la tyrannie des Turcs & des Arabes, ne permettent pas de faire un commerce avantageux avec l'Abissinie.

XXXI. JASSOK-ADIAM-SAGHED, fils d'AF SAGHED. On voit par une Rélation, insérée dans le commentaire de Ludolf, qu'il parvint au trône à l'âge de vingt-huit ans, & qu'il se distingua par sa piété, par sa sagesse & par son courage. L'Empire Abissin étoit alors tranquille & florissant, si ce n'est que les Galles y continuoient toujours leurs excursions, & que les Sar-

Ludolf dans son Commentaire, p. 264.

razins affermiſſoient leur puiſſance ſur la côte, ſans qu'il y eût aucun eſpoir de les chaſſer. Les Arabes étoient le principal peuple qui trafiquoit avec les Ethiopiens. Ils venoient de Moka, d'Hédeda, de Cameron, de Jedda, & des autres ports de la mer rouge. Ce commerce ſe faiſoit à Bailur, à Suaquen & à Matçua, où les Abiſſins ſe rendoient de leur côté. Ces derniers alloient auſſi, quoique rarement, à Jedda & à Moka, ayant la précaution de s'habiller à la Turque, & de cacher leur Religion. L'Abiſſinie étoit alors ſi bien gardée, qu'il étoit preſque impoſſible aux étrangers d'y pénétrer. On croyoit cependant qu'il y avoit dans le pays quelques Jéſuites déguiſés, & que le Roi ne l'ignoroit pas. Jaſſok régna juſqu'en 1706, & fut détrôné par ſon fils.

XXXII. TAKLIMANOUT, qui ne jouit pas long-tems de ſon uſurpation, puiſqu'il fut maſſacré en 1709 par ſes ſoldats.

XXXIII. TIFILIS, frere de Taklimanout, dépoſé au bout de trois ou quatre ans, par les intrigues d'*Quſtas*, ſon premier Miniſtre, qui prit le titre d'Empereur. Mais comme il n'étoit pas de la famille royale, les Abiſſins ſe révolterent, & mirent ſur le trône

XXXIV. DAVID, frere de Tifilis, qui commença à régner vers l'an 1714. Les Auteurs que j'ai conſultés ne conduiſent pas plus loin la liſte des Empereurs Abiſſins.

CHAPITRE XII.

Des Conditions, des Loix & du Gouvernement Civil & Militaire des Abiſſins.

ARTICLE PREMIER.

Des Rois.

Autorité des Rois d'Abiſſinie ſur leurs ſujets.

LEs Rois d'Abiſſinie jouiſſent d'une autorité qui n'a aucune borne. La propriété de toutes les terres & de tous les biens fonds eſt cenſée leur appartenir, les ſujets, de quelque rang qu'ils ſoient, n'en ayant qu'une jouiſſance paſſagère, dont le Prince peut à tout moment les dépouiller. Tel homme a enſemencé ſon champ, qui n'eſt pas ſûr d'en recueillir les fruits.

Les Abiſſins ſont tellement accoutumés à cette dépendance, qu'ils ne murmurent point lorſqu'on leur ôte un domaine qu'ils cultivoient, ſe regardant comme des fermiers, ou même comme des domeſtiques, que le maître peut déplacer & congédier lorſqu'il n'eſt pas content de leurs ſervices. Ainſi tout le monde s'empreſſe à témoigner un attachement ſervil pour les Monarques. Chacun leur fait des préſens, proportionnés à ſes forces, ſoit pour s'aſſurer la conſervation des terres dont il jouit, ſoit dans l'eſpérance d'en obtenir de nouvelles. Cependant il y a dans le Royaume de Tigré, & dans d'autres Provinces, quelques familles nobles, qui poſſédent depuis pluſieurs ſiécles des biens patrimo-

Tellez & Alvarez, cités par Ludolf, liv. II. Ch. IX, X & XVIII.

Droits de quelques familles nobles.

niaux, & même des gouvernemens héréditaires, dont elles retiennent les anciens titres. Le Roi n'a d'autre pouvoir sur ces familles, que de leur conférer l'investiture des emplois dont nous parlons, & de choisir parmi elles le sujet qu'il veut pour les exercer.

Soumissions qui tiennent de l'esclavage.

Tous les autres particuliers, de quelque condition qu'ils soient, sont réputés ses esclaves. Ils prennent ce nom dans les suppliques qu'ils lui adressent, & ils sont accoutumés à le recevoir dans les patentes qu'il leur expédie. Les Vicerois & les Princes du sang royal ne rougissent point de le porter : la Reine même, dans la cérémonie de son sacre, n'est point désignée sous un autre titre.

Ancienne fierté des Rois.

Les soumissions qu'on rend aux Monarques tiennent en quelque sorte de l'adoration. Non-seulement il n'est pas permis de passer à cheval devant leur tente, mais il faut mettre pied à terre à une certaine distance, comme si l'on approchoit d'un lieu sacré. Autrefois ces Princes se communiquoient peu, & se montroient rarement au peuple. Le premier Ministre avoit même de la peine à obtenir audience. Il étoit obligé d'attendre à la porte de la tente impériale, la tête inclinée, & la main droite baissée jusqu'à terre, criant trois fois *Abeto*, Seigneur, Seigneur, Seigneur. On lui demandoit, *Qui êtes-vous ?* Et il répondoit : *Je suis le dernier esclave de la Cour ; mon emploi est de seller les chevaux du Roi, & d'être toujours prêt à exécuter ses commandemens.* Alors il étoit admis ou exclus, suivant la volonté du Monarque.

Les Rois Abiſſins ſont aujourd'hui plus affables, & donnent audience aux moindres particuliers. Ceux qui ſollicitent une grace, ſe rendent au camp impérial à la pointe du jour, & s'approchant de la tente du Prince, crient de toute leur force, ſoit pour le réveiller, ſoit pour le rendre plus attentif à leur demande. Leurs exclamations ordinaires ſont celles-ci : *Jam Hhoi*, mon Roi ; *Belul Hhoi*, la prunelle de mes yeux ; *Hadarigé*, mon Seigneur ; *Abkavo*, pere des Orphelins, &c. Les Galles crient *Hu*, *hu*, *hu*, hurlant à la manière des loups. Les Abiſſins du camp, & tous ceux qui ſe piquent de politeſſe, diſent trois fois *Abeto*, Seigneur. On reconnoît la différence des peuples à la diverſité de ſes exclamations. Le Roi ordonne à ſes Miniſtres de rendre juſtice aux Supplians, & leur répond ſouvent lui-même, quand l'affaire en vaut la peine.

Ils ſont aujourd'hui plus affables.

Ce pouvoir abſolu, ſur un peuple auſſi guerrier que nombreux, éleva autrefois les Monarques d'Abiſſinie à un tel dégré de grandeur, qu'il n'y avoit point dans l'Afrique de Princes plus puiſſans. Ils poſſédoient les deux Ethiopies avec une portion conſidérable de l'Arabie Heureuſe, & comptoient un grand nombre de Rois parmi leurs Vaſſaux. Leur puiſſance commença à décliner dans le huitième ſiécle du Chriſtianiſme, lorſque les Sarrazins envahirent l'Egypte, & ſe répandirent ſur la côte occidentale de la Mer rouge, d'où ils firent des courſes juſque dans la baſſe Ethiopie. Les Négus abandonnerent alors la Nubie, trop expoſée aux inſul-

Ancienne puiſſance de l'Empire Abiſſin.

Epoque de ſa décadence.

tes de ces dangereux voiſins, & ſe retirerent même d'Axuma, l'ancienne capitale de leurs États. Mais ſi on leur enleva quelques domaines du côté du Septentrion, ils racheterent ces pertes en s'étendant vers le Midi, où ils ſubjuguerent ſans peine pluſieurs nations barbares & peu aguerries.

Leur Empire ſe maintint dans cette ſituation juſqu'au régne de David Etana-Danghel, c'eſt-à-dire, juſqu'au commencement du ſeizième ſiécle. L'Abiſſinie penſa ſuccomber alors ſous les attaques des Sarrazins d'Abel; & les Galles ayant commencé dans le même tems à la déſoler, elle tomba dans un état de foibleſſe dont elle ne s'eſt jamais relevée. Cependant il ſeroit facile aux Monarques Abiſſins, avec les forces qui leur reſtent, de faire la loi aux Galles, qui n'étant qu'un vil ramas de familles diſperſées, incapables de diſcipline, & ſouvent diviſées entr'elles, ne pourroient ſe défendre à la longue contre une nation réunie ſous un ſeul Chef, aguerrie & inſtruite par le commerce des Européens, & qui, établie depuis tant de ſiécles dans un pays abondant & bien cultivé, peut en tirer des reſſources inconnues à des peuples errans & ſauvages.

Revenus du Prince.

Les revenus du Prince ne ſont pas proportionnés à l'étendue de ſes poſſeſſions. Ils conſiſtent dans une eſpèce de dixme, qu'il leve en nature ſur les productions de la terre, ce qui eſt le tribut le plus juſte & le moins onéreux au peuple. Enarée & Gojam, contrées où ſe trouvent

quelques mines d'or, lui envoient tous les ans deux mille ſix cens onces de ce métal en lingots, outre les tapis & les étoffes qu'il tire de la dernière de ces Provinces. Les autres lui fourniſſent des chevaux, des bêtes de charge, des grains, des cuirs, des beſtiaux, des hàbits. Le tribut le plus conſidérable eſt celui des beſtiaux, dont il prend le dixième tous les trois ans, ce qui revient chaque année à un trentième, par la manière dont on leve cette impoſition, qui eſt établie depuis deux ſiécles. Le Roi paye ſes Miniſtres & ſes Officiers avec les denrées qu'il reçoit. Les troupes ſont entretenues de la même manière, & n'ont communément d'autre ſalaire que la nourriture.

Droit de la ſucceſſion mal aſſuré.

Le droit de la ſucceſſion n'eſt pas tellement réglé, qu'il ne s'éleve ſouvent à ce ſujet de grandes diſputes entre les Princes de la famille royale. Les Souverains croient pouvoir laiſſer la Couronne à celui de leurs enfans qui en eſt le plus digne, & les Grands en diſpoſent quelquefois auſſi de la même manière, quoique la Loi appelle au trône l'héritier mâle le plus proche. C'eſt ainſi qu'au commencement du ſeizième ſiécle l'Impératrice Hélene, de l'avis du Patriarche Marc, conféra l'autorité ſouveraine à David Etana Denghel, au préjudice de Naod ſon aîné. Il paroît par le récit de Tellez que les bâtards parviennent auſſi quelquefois à la Couronne, quoiqu'ils en ſoient exclus par les conſtitutions de l'Etat. Ainſi l'ambition & l'eſprit de cabale cauſent ici de fréquentes révolutions; ce qui arrive dans tous les

pays, où l'autorité étant dans les mains d'un ſeul homme, les Loix n'ont aucune force, parce qu'il n'y a point de corps chargé de les défendre & de les maintenir.

Axuma étoit autrefois la réſidence des Monarques. Les Abiſſins la nomment *Acſum*. Elle eſt ſituée vers la frontière Méridionale de la baſſe Ethiopie, entre quatorze & quinze dégrés de latitude, à ſix ou ſept journées de la Mer rouge. Cette ville anciennement célébre par le nombre de ſes habitans, par ſa grandeur, & par la magnificence de ſes édifices, dont il reſte encore quelques traces, n'eſt aujourd'hui qu'un petit village, qui contient à peine cent feux. Elle fut preſque entièrement détruite pendant la guerre d'Adel, ſous le régne de Ménas. Les Princes y recevoient autrefois les ornemens impériaux, & dans le dernier ſiécle Malac Saghed s'y fit couronner. Ancienne réſidence des Rois.

Les Négus n'ont point aujourd'hui de demeure fixe. Ils campent ſous des tentes, qu'ils font tranſporter dans les lieux qu'ils veulent. C'eſt dans la Province de Dembée qu'ils les établiſſent depuis plus d'un ſiécle. Les camps, dont l'étendue eſt très-vaſte, ſont diviſés en quatre quartiers, qui ont chacun leur Commandant. Les tentes impériales ſont placées au centre, ayant autour d'elles un grand eſpace vide, qui les ſépare des autres pavillons. Le reſte du camp eſt occupé par les officiers du Prince, par ſes domeſtiques, par les ſoldats de ſa garde, par des marchands, des artiſans & des ouvriers de tout genre, Ils campent aujourd'hui ſous des tentes. Forme de ces camps.

Alvarez cité par Ludolf, ibid. Cap. XIII. & XIV.

qui ont avec eux leurs femmes & leurs enfans. Les uns demeurent ſous des tentes; les autres ſe conſtruiſent de petites cabanes, formées de roſeaux ou de branches d'arbres, & couvertes de paille. Cet aſſemblage d'habitations, ſéparées par des rues, terminées en quelques endroits par des places ſpacieuſes, partagées avec toute la ſymétrie imaginable en pluſieurs quartiers, offre de loin l'aſpect d'une grande ville.

Quelques heures ſuffiſent pour la conſtruction de ces cités ambulantes, dont la forme eſt toujours la même dans quelqu'endroit qu'on les place. On choiſit ordinairement les bords d'un fleuve ou d'un lac, & un pays abondant en bois & en pâturages. Le *Fit Aurari*, officier qui commande l'avant-garde, plante d'abord une grande perche, à laquelle eſt attaché le drapeau impérial. C'eſt de ce lieu que les autres officiers prennent leur alignement, pour tracer les rues à une juſte diſtance. Chacun ſçait l'emplacement qu'il doit occuper, & s'y établit ſans diſpute & ſans confuſion. Lorſque l'Empereur veut changer de camp, on leve les tentes dans le même ordre qu'elles ont été dreſſées, & tout le monde ſe met en marche au premier ſignal. Les Abiſſins ſont exercés par une longue habitude à la régularité de ces mouvemens, & ne montrent pas moins d'induſtrie à cet égard que les Arabes & les Tartares, qui paſſent auſſi leur vie ſous des tentes.

Il y a deux chapelles dans ces camps. L'autel a la forme de l'ancienne Arche d'alliance,

d'alliance, dont les Abiſſins s'imaginent être les poſſeſſeurs depuis le tems de Menilehec, & qu'ils gardent avec grand ſoin dans la Baſilique d'Axuma. On obſerve que ceux qui accompagnent le Prince dans les campemens, ont beaucoup d'influence dans le régime politique. En effet, c'eſt dans le camp impérial que ſe réglent toutes les affaires importantes, qu'on établit ou qu'on abroge les Loix, & que prennent ordinairement naiſſance les complots qui ſe forment contre le Souverain ou contre ſes Miniſtres. Comme les principaux de la nation ſont aſſemblés dans ce lieu, ils donnent, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, le premier mouvement à tous les reſſorts de la machine, & leur conduite ſert d'exemple & de régle au peuple; ce qui n'a que trop paru dans les diverſes révolutions dont j'ai parlé.

Le Roi ſéjourne quelquefois trois ou quatre ans dans un même canton. Les camps les plus fréquentés ſont ceux de *Coga*, de *Gorgora*, de *Dancaza* & de *Guendra*, diſtricts qui appartiennent à la Province de Dembée, & que quelques Ecrivains ont mis par ignorance au rang des villes. Le Pere Pays, Jéſuite induſtrieux, bâtit à Gorgora, ſur les bords du lac de Dembée, un joli palais, où le Roi avoit coutume de loger pendant l'hyver. Les Abiſſins admirerent cet édifice, qui avoit deux étages, manière de bâtir inconnue à ce peuple. Ils diſoient que le Miſſionnaire avoit conſtruit une maiſon ſur une maiſon, & ils donnerent au palais un nom analogue à cette idée.

Table frugale de ces Princes.

Il n'y a rien de plus ſimple & de plus frugal que la table du Monarque. Il n'y admet jamais perſonne ; mais il permet quelquefois à ſes favoris d'y prendre place lorſqu'il s'eſt retiré, & de manger les reſtes du repas, ce qui eſt regardé ici comme un grand honneur. Suſnejos fit quelque choſe de plus en faveur des Jéſuites, en leur permettant de manger en ſa préſence, mais à une table particulière, qu'on avoit placée à côté de la ſienne. Ces tables ſont rondes, fort baſſes, & n'ont que cinq ou ſix pieds de circonférence. On les dreſſe ſur des nattes très-propres ou ſur des tapis.

L'uſage des nappes & des ſerviettes leur eſt généralement inconnu ; mais on couvre les tables avec des gâteaux de froment fort minces & fort larges, qui ſervent de pain, & auxquels on eſſuie ſes doigts. On n'a point de couteaux, de cuillers ni de fourchettes. Les plats ſont de terre noire, avec un couvercle de paille treſſée & teinte artiſtement. Ce ſont des femmes qui les apportent. Ils contiennent des mêts ſimples, tels que des légumes, des viandes rôties & bouillies, & divers potages apprêtés à la manière du pays. Le Roi & les Grands ne ſe donnent pas la peine de porter eux-mêmes les alimens dans leur bouche. Les eſclaves qui les ſervent coupent les viandes en morceaux fort menus, les mêlent avec le pain, le potage & les légumes, & en font de groſſes boules qu'ils font avaler à leur Maître, à-peu-près, dit Ludolf, comme s'ils empâtoient des volailles, *haud ſecus ac ſi altiles aves ſaginarent.*

Tellez cité par Ludolf. Ibid. Cap. XII.

Les Abiſſins ne boivent que lorſqu'ils ont ceſſé de manger. Le repas commence & finit par une prière, qui eſt toujours tirée des Pſeaumes de David. Dans les feſtins d'appareil on dit tout le Pſeautier, dont les convives partagent entr'eux les cantiques, qu'ils récitent de cette manière en aſſez peu de tems. Ce pieux uſage ſe pratique quelquefois à la table du Roi.

Cérémonie de leur ſacre.

La cérémonie de l'inauguration des Princes eſt remarquable. Voici ce qui ſe paſſa au couronnement de Suſnejos, qui voulut être ſacré à Axuma. Les Maîtres des Cérémonies préſenterent d'abord au Roi une eſpèce d'inſtruction, dont ils firent la lecture, & qui contenoit toutes les formalités qu'on devoit obſerver dans cette occaſion. L'armée, qui étoit rangée en bataille, ſe mit en mouvement. L'Infanterie commença la marche, & la Cavalerie ſuivit. L'Empereur parut enſuite monté ſur un cheval ſuperbe, & précédé de tous les Grands de la Cour, qui étoient auſſi à cheval. Il n'y avoit rien de plus leſte & de plus magnifique que cette troupe. Lorſqu'on fut arrivé à un grand rocher, peu éloigné du Temple d'Axuma, & ſur lequel on avoit tracé anciennement quelques caractères inconnus, le Roi & ſes Courtiſans mirent pied à terre. Ils furent arrêtés dans ce lieu par pluſieurs filles, qui tendant une longue corde au milieu du chemin, leur fermerent la paſſage. Suſnejos ayant voulu franchir cette foible barrière, elles lui demanderent qui il étoit. Le Prince répondit : *Je ſuis le Roi des Iſraëlites*; à quoi elles répliquerent, *Non, vous*

n'êtes pas notre Roi. On fit une ſeconde fois de part & d'autre les mêmes demandes & les mêmes réponſes, & le Roi ſe retira en riant. Mais ayant été interrogé une troiſième fois, il répondit : *Je ſuis le Roi de Sion*, & mettant le ſabre à la main, il coupa la corde. Alors les filles s'écrierent : *Oui, vous êtes véritablement notre Roi.* En même tems le peuple pouſſa des cris de joie, auxquels ſe mêla le bruit de la mouſqueterie, & celui des trompettes, des timbales, des flûtes & des autres inſtrumens militaires. Enſuite l'Abuna, qui eſt l'unique Evêque d'Abiſſinie, conduiſit Suſnejos à l'Egliſe, accompagné d'un long cortége de Prêtres & de Moines, & le ſacra dans la nef, lui mettant ſur la tête une eſpèce de bonnet doublé de ſatin bleu, & parſemé de fleurs d'or & d'argent, ſemblables à celles des lys, avec quelques pierres fauſſes. Les Monarques Abiſſins n'ont point d'autre couronne, & ne portent point de ſceptre. Le peuple ſe perſuade que ce bonnet, malgré ſes pierres fauſſes, eſt un ouvrage miraculeux, que les Anges ont apporté du ciel ; & cette imagination n'eſt pas nouvelle, puiſque l'Evêque d'Aſmonin, auteur du dixième ſiécle, en parle comme d'une choſe dont perſonne ne doutoit alors.

Noms & titres des Négus.

Ces Princes reçoivent à leur avénement au trône un nom particulier, qu'ils joignent à celui de leur baptême. Ce nom, qui leur eſt donné par la flatterie, contient ordinairement un éloge, qu'ils ne méritent pas encore ; & dont ils ne tâchent pas toujours de ſe rendre dignes. Tels

ſont ceux d'*Atznaf-Saghed*, reſpecté aux extrêmités de la terre ; de *Melec-Saghed*, Monarque vénérable ; d'*Adamas* ou de *Vanag-Saghed*, pierre précieuſe, &c. Tellez cité par Ludolf. Ibid. Cap. I.

Leur titre ordinaire eſt celui de *Negus* ou *Neguça Nagaſt Zaijopja*, qui ſignifie Roi des Rois d'Ethiopie. Quand on leur parle, on les appelle *Hatzeghé*, c'eſt-à-dire grand Prince. Mais ſi l'on ajoute leur nom de baptême, on ſe ſert du diminutif *Hatzé* : *Hatzé Jacob*, *Hatzé Baſilides*, *Hatzé David* ; Le Roi Jacob, le Roi Baſilides, &c. Alvarez prétend qu'Etana Denghel prenoit les titres ſuivans : *Moi qui ai reçu* le nom d'*Etana Denghel* (1) *à mon baptême, & celui de David à mon couronnement ; Aimé de Dieu, Colonne de la Foi, ſorti de la Tribu de Juda, fils de David), fils de Salomon, fils de la Colonne de Sion..... Empereur de la haute & baſſe Ethiopie.... Roi de Shewa, de Gafata, de Fategara, d'Angot, de Davara, de Hadée, de Bali & de Ganza, de Vanga, de Gojam, d'Amhara, de Bagemdra, de Dembée, de Tigré, &c...* Ces titres ſe trouvoient dans les lettres qu'Alvarez remit au Pape & au Roi de Portugal de la part de l'Empereur David. Mais Ludolf ſoutient qu'ils ſont de l'invention d'Alvarez, ou que ſi le Roi d'Abiſſinie les prit dans cette occaſion, ce ne fut que par le conſeil des Portugais ; ce qu'il prouve par d'autres lettres de ſes Succeſſeurs, dont l'exorde très-ſimple ne contient que ces paroles : *Que la lettre de Malag Saghed, Roi des Rois*

(1) Ce nom ſignifie *Encens de la Vierge*. On a rectifié d'après Ludolf la mauvaiſe orthographe d'Alvarez, qui écrit *Atini Dinghil*.

d'Ethiopie, parvienne au ſaint Patriarche de Rome : Que la lettre d'Atznaf-Saghed, Roi des Rois d'Ethiopie, parvienne à notre frere Dom Philippe, Roi des Rois d'Eſpagne. Le Prince prend la même qualification dans les lettres qu'il écrit à ſes Sujets, & les Abiſſins ne lui en donnent point d'autre dans celles qu'ils lui adreſſent. *Ité* eſt le titre affecté aux Reines & aux Princeſſes du ſang Royal. Quand on parle à la Reine on l'appelle *Itéghé*.

Le nom de *Prêtre-Jean*, qu'on a donné à ces Princes, eſt encore de l'invention des Portugais, ſi l'on en croit Ludolf, & le Pere Tellez lui-même. Voici quelle en fut l'occaſion, ſuivant ces Ecrivains. Un Prince de Portugal, nommé Pierre, ayant lu dans la rélation du Vénitien Marc Paul, qu'il y avoit dans les Indes un Roi puiſſant, qui étoit Chrétien, & qu'on nommoit le Prêtre-Jean, propoſa dans le Conſeil de tenter la découverte des Etats de ce Monarque, pour tâcher de ſe procurer ſon alliance. Les Portugais étoient alors occupés du grand deſſein d'attirer à eux tout le commerce de l'Inde, & rapportoient tout à cette idée. On agréa le projet de Pierre; mais il ne fut exécuté qu'après ſa mort, ſous le régne de Jean II. On jetta les yeux ſur Pierre Covillan & Alfonſe Payva, qui furent chargés vers l'an 1480, entre pluſieurs autres commiſſions, de chercher en Aſie les Etats du Prêtre-Jean. Ils ſe rendirent dans l'Inde, en prenant chacun une différente route, pour mieux aſſurer le ſuccès de leurs recherches. Payva mourut dans ce voyage, &

Fable du Prêtre-Jean.

Tellez cité par Ludolf. Ibid. Le Grand, Diſſertation du Prêtre-Jean.

Covillan revint en Egypte, ſans avoir découvert ce Royaume imaginaire. Mais ayant entendu dire dans les ports de la Mer rouge qu'il y avoit en Abiſſinie un Empereur puiſſant, qui portoit dans ſa main une Croix, & dont les Sujets faiſoient profeſſion du Chriſtianiſme, il s'imagina que c'étoit le Prêtre-Jean, & donna là-deſſus des aſſurances poſitives à la Cour de Portugal. Il paſſa lui-même en Ethiopie pour voir ce Monarque, & depuis ce tems, dit Tellez, les Portugais ont cru, & ont perſuadé à toute l'Europe, que le Roi d'Abiſſinie étoit le véritable Prêtre Jean.

Nous ferons quelques courtes remarques ſur ce récit.

Prêtre-Jean de Tartarie.

1°. Le Prêtre-Jean dont parle Marc Paul, étoit un Prince de l'Aſie Septentrionale, nommé *Ounghcan*, & revêtu de la dignité de Grand Khan des Tartares Kéraïtes. J'ai parlé ailleurs (1) des contes qui ont été débités ſur ce Prince, & de la crédulité du Pape Alexandre III, qui lui donna dans un Bref la qualité de très-ſaint Prêtre, *Sacerdotem ſanctiſſimum*, quoiqu'il ne fût ni Prêtre ni Chrétien. Son Empire fut détruit vers l'an 1202 par Zingiskhan. Ainſi les Portugais s'abuſoient volontairement, lorſqu'ils s'imaginoient avoir trouvé en Afrique ce prétendu Prêtre-Jean, que Marc Paul leur guide avoit placé en Aſie.

Prêtre-Jean d'Abiſſinie.

2°. On ne ſçauroit diſconvenir que le nom de Prêtre-Jean n'ait été donné par les Européens aux Rois d'Abiſſinie, pluſieurs

(1) Voyez le Tome II, page 524.

années avant le voyage de Covillan ; ce que Tellez & Ludolf paroiſſent avoir ignoré, puiſqu'ils aſſurent que ce nom ne leur a été attribué qu'en conſéquence des mauvaiſes informations de Covillan. Une lettre d'un Grand Maître de Rhodes, rapportée par le Grand, & adreſſée à Charles VII, Roi de France, ne laiſſe là-deſſus aucun doute. On y trouve un curieux paſſage, dont voici la traduction. « Le Prêtre-Jean, Empereur des Indes (1), a fait un grand carnage des Sarrazins ſes voiſins (2), principalement de ceux qui ſe diſent iſſus de la race de Mahomet. On aſſure que la terre a été couverte de leurs cadavres dans l'eſpace de trois jours de chemin. Cette choſe, qui eſt à peine croyable, a été atteſtée par quelques Prêtres Indiens, récemment débarqués à Rhodes, & nous a été rendue par de fidéles interprétes. On ajoute que ce même Roi de l'Inde a envoyé un Ambaſſadeur au Sultan de Babylone, avec ordre de lui déclarer, que s'il ne ceſſe de perſécuter les Chrétiens, il portera la guerre en Egypte, en Syrie, en Arabie, & dans toutes les régions ſoumiſes à la domination des Muſulmans, ſans épargner la Mecque, où eſt la ſépulture de Mahomet ; qu'outre cela il détournera le cours du Nil, & privera l'Egypte du ſecours de ſes eaux, ſans leſquelles cette Province ne peut ſubſiſter... » Cette lettre eſt datée du 3 Juillet 1448, & précede de trente-deux ans le voyage de Covillan. On ne peut douter qu'elle

(1) d'Ethiopie, région que les Anciens plaçoient dans l'Inde. (2) Des Arabes.

ne concerne le Roi d'Abiſſinie, auquel les Grecs & les Latins Orientaux donnoient alors le nom de Prêtre-Jean, qualification inconnue aux Abiſſins, & d'autant plus ridicule, que dans la longue liſte de ces Monarques il n'y en a pas un ſeul qui porte le nom de Jean.

3°. Cependant, comme il n'y a point de fable qui ne ſoit appuyée de quelque fondement hiſtorique, on croit pouvoir attribuer l'origine de celle-ci à la coutume qu'ont eue quelques Rois Ethiopiens de ſe faire ordonner Prêtres. Un Ecrivain *, cité par le Grand, a tort de dire que *tous les Monarques Abiſſins ſont Prêtres, & qu'ils exercent publiquement les fonctions Sacerdotales*; mais il eſt certain que pluſieurs de ces Princes ont été revêtus des Ordres ſacrés. Les Chroniques d'Abiſſinie rapportent que ſaint Elesbaas célébra tous les jours la Meſſe pendant ſon régne. Elles ajoutent qu'Abraham, un de ſes Succeſſeurs, ne fut pas moins exact à remplir ce ſaint Miniſtère, & que deux Anges lui apportoient à l'autel le pain & le vin qu'il conſacroit. Il n'en a pas fallu davantage pour perpétuer la fable du Prêtre-Jean, qui n'a fait que changer de théâtre, en paſſant d'Aſie en Afrique.

Origine de cette fable.

Abuſelah.

ARTICLE II.

Des Femmes & des Enfans des Empereurs.

LEs Empereurs d'Abiſſinie ne ſe font point un ſcrupule d'épouſer pluſieurs femmes. Mais il n'y en a qu'une qui ait le

L'Itéghé ou Impératrice.

titre d'*Itéghé*, ou d'Impératrice. Quand le Négus accorde cet honneur à une femme, on la conduit à la tente imperiale, & le Roi l'ayant fait asseoir à ses côtés, un des principaux officiers de la Cour, dit à haute, voix que l'*Empereur a élevé au rang d'Itéghé sa servante.* Elle conserve ce titre pendant toute sa vie. Le Prince qui succéde à la Couronne, ne peut le conférer à aucune autre Dame, & respecte l'ancienne Impératrice comme sa propre mere, quoiqu'il arrive quelquefois qu'il doive le jour à une autre. L'Itéghé ne mange jamais avec l'Empereur, ni avec aucun homme; mais elle admet à sa table autant de femmes qu'elle veut.

Ludolf. *ubi supra.* Le Grand Dissert. II. & V.

Ancienne éducation des Princes.

Les enfans des Rois étoient autrefois traités en Abissinie de la même manière qu'on traite aujourd'hui les fils des Souverains en Perse & en Turquie. On les reléguoit dans la Province d'Amhara, sur la montagne d'*Amba-Geshen*, espèce de Forteresse, qui leur servoit de prison. Ce lieu étoit de si difficile accès, qu'on n'y pouvoit monter ni en descendre qu'avec le secours d'une corde. Quelques pauvres cabanes, bâties entre des arbustes sauvages, étoient la triste demeure de ces pauvres Princes.

Pourquoi on les traitoit si durement.

Voici ce qu'Almeyda rapporte touchant l'origine de cette barbare coutume. L'Empereur Aikuna Amlac, qui régna immédiatement après l'expulsion de la famille Zagéenne, ordonna en mourant que ses fils partageroient également sa succession, & gouverneroient tour-à-tour l'Empire pendant une année. Le plus jeune de ces

Princes, impatient de régner, conspira contre ses freres, & résolut de les reléguer sur une de ces roches, qui servent en Abissinie de prisons d'Etat. Ses complots furent découverts, & il éprouva lui-même le sort qu'il préparoit à ses freres. On l'enferma dans la montagne d'Amba-Geshen. Le Roi instruit par cet exemple, & craignant que l'ambition ne divisât aussi un jour ses enfans, ou ne les armât contre leur propre pere, les exila dans le même lieu. Ses Successeurs imiterent sa politique, & cet usage devint une Loi fondamentale de l'Etat. L'Héritier de la Couronne y étoit soumis comme les autres, & ne sortoit de sa solitude que pour monter sur le trône.

Tellez rapporte un trait, qui prouve avec quelle sévérité on traitoit ces Princes. L'un d'eux s'étant fait faire un habit, qui le distinguoit avantageusement de ses freres, un garde le lui ôta, & le mit en pièces, menaçant d'en avertir le Négus. Quelque-tems après le même Prince étant monté sur le trône, envoya chercher ce garde farouche, qui crut toucher à sa dernière heure. Mais le Roi le regardant avec bonté, & lui ayant fait présent d'un habit magnifique : *C'est une récompense*, dit-il, *que je vous dois pour les soins que vous avez pris de mon éducation. Continuez à faire votre devoir, & servez-moi avec la même fidélité que vous avez servi mon pere.*

Naod abrogea cet usage sur la fin du quinzième siécle. Il avoit un fils âgé de neuf ans, qu'il aimoit avec tendresse. Un jour qu'il le caressoit en présence de ses

Innovation à cet égard.

Courtiſans, un Conſeiller lui dit d'un air ſérieux : *Cet enfant devient bien grand* ! Le jeune Prince, qui avoit de la pénétration, comprit le ſens de ces paroles, & s'écria en pleurant : *Hélas ! n'ai-je donc grandi que pour être envoyé à Amba-Geshen ?* Ces plaintes firent une telle impreſſion ſur le cœur de ſon pere, qu'il défendit qu'on enfermât à l'avenir les fils des Rois.

Education des Princeſſes.

Les Princeſſes ne ſont élevées que dans une trop grande liberté, & paſſent leur vie dans des déſordres ſcandaleux. Elles changent de maris quand elles veulent, ſi elles n'aiment mieux s'en défaire par l'empoiſonnement, ou par d'autres voies criminelles. On les accuſe outre cela de s'intriguer dans le Miniſtère, & de cauſer par leurs cabales de fréquentes révolutions dans l'Etat. C'eſt un ancien mal dont on ſe plaint dans toutes les Cours.

Le Grand, *ubi ſuprà.*

ARTICLE III.

Des Miniſtres & des principaux Officiers de l'Etat.

Anciens Bahtuded.

LEs Rois d'Abiſſinie confioient autrefois toute leur autorité à deux Miniſtres, appellés *Bahtuded*, c'eſt-à-dire, favoris. Ils étoient en effet les ſeuls confidens du Négus, qui, parlant rarement aux autres Courtiſans, & ne ſe faiſant jamais voir au peuple, ſe repoſoit tranquillement ſur eux de tous les ſoins du Gouvernement. Et, comme ſi ces Miniſtres euſſent été les deux bras du Prince, l'un ſe nommoit le Bahtuded de la main droi-

/te, & l'autre le Bahtuded de la main gauche. Ils abuſerent de leur pouvoir juſqu'au point d'entreprendre de dépoſer les Souverains, ce qui détermina les Négus à ſupprimer ces charges.

L'autorité paſſa enſuite dans les mains du *Ras*, ou Général des Armées, qui devint encore plus redoutable que les Bahtuded, parce qu'il poſſéda ſeul tout le pouvoir qu'ils partageoient. Ras Athanaſe, qui exerçoit cette charge dans le dernier ſiécle, eut le crédit de dépoſer deux Rois *. Les Empereurs Abiſſins ont coutume de la conférer à leurs parens, dans la crainte que les particuliers n'en abuſent. Mais ils feroient beaucoup mieux de partager les fonctions du Miniſtère entre pluſieurs perſonnes, & de ſe réſerver toujours la principale autorité, en tenant eux-mêmes les rênes de l'Etat. Il n'y a que l'application & le travail qui rendent les Rois indépendans de leurs Miniſtres.

Pouvoir exceſſif du Ras

Zadenghel & Jacob.

Le Ras a ſous ſes ordres deux grands Officiers qu'on nomme *Bellatenot Gueta*, c'eſt-à-dire, les Maîtres des eſclaves. Le premier a inſpection ſur les Vicerois, les Gouverneurs, les grands Magiſtrats & les Juges ordinaires. Tous les domeſtiques & les eſclaves du Palais ſont ſubordonnés au ſecond. Entre les autres Officiers de la Cour, on diſtingue les Commandans du Camp, les membres du Conſeil royal, les chefs de la Juſtice, & le Capitaine des gardes, qu'on nomme le *Gardien du feu*.

Les Bellate-not Gueta.

Autres Officiers.

Les Gouverneurs des Provinces tien-

Gouverneurs des Provinces.

nent le premier rang parmi les Officiers du dehors. Le Roi les établit & les deſtitue à ſa volonté, excepté dans certains diſtricts, où il eſt obligé de maintenir le commandement dans les mêmes familles. Ils ont différens titres, ſuivant la différence des lieux. Les Vicerois de Gojam, de Valaka & de quelques autres Provinces prennent celui de *Nagash*, qui ſignifie Recteur, Adminiſtrateur: *Gojam-Nagash*, *Valaka-Nagash*. D'autres ſe font appeller *Ras*, ou Généraux, *Ango-Ras*, *Bugna-Ras*, Général d'Angot, Général de Bugna. Il y en a qu'on appelle ſimplement *Shum*, c'eſt-à-dire, prépoſés: c'eſt le titre ordinaire des petits gouvernemens. Quelques-uns, comme les Gouverneurs de Gan & d'Enarea, portent le nom de Rois. Les Monarques Abiſſins n'en ſont point jaloux; car cela augmente la réputation de leur Empire, & les autoriſe à prendre le titre de *Neguça Nagaſt*, ou de Roi des Rois.

Alvarez cité par Ludolf. Liv. II. Cha. XVII.

L'Educ.

Outre le Gouverneur, il y a dans chaque Province deux principaux Miniſtres, dont l'un appellé *Educ*, exerce l'office de Lieutenant Général, & l'autre, qu'on nomme *Afamacon*, eſt chargé de la levée des tributs. Chaque village a auſſi un Commandant, qu'on appelle *Gadar*. L'Educ & le Gadar ſont ſubordonnés à l'Afamacon. Les Abiſſins n'ont point de villes, à l'exception d'Axuma & de deux ou trois autres places. La plupart de leurs villages ne ſont même qu'un aſſemblage confus de tentes & de baraques. J'ai remarqué ailleurs que les Vicerois, les Miniſtres,

L'Afamacon.

Le Gadar.

toutes les perſonnes de diſtinction, & l'Empereur lui-même, campent ſous des tentes.

ARTICLE IV.

Des Jugemens & des Loix.

Simplicité des procédures.

Rélation. Hiſt. d'Abiſſ. p. 57. Hiſt. de la haute Ethiopie, p. 12. Ludolf. Lib. II. Cap. XIX.

Malverſation des Juges.

Les procédures ſont ſimples chez ces Africains, & ſe terminent promptement. Les deux parties peuvent choiſir un arbitre. Si le compromis n'a pas lieu, le Gouverneur leur donne un Juge, qui prononce ſur le champ. Chacun plaide ſa cauſe, & produit ſes témoins. Comme il eſt aiſé d'en trouver pour de l'argent, l'innocence court grand riſque de ſuccomber, ſur-tout dans les affaires criminelles, où l'on n'entend que les témoins de l'accuſateur.

On peut appeller de ce jugement au Tribunal de la Cour, ou au Roi même. Mais cela arrive fort rarement, ſoit à cauſe de la dépenſe & de la difficulté des voyages, ſoit parce qu'on craint de déplaire aux Gouverneurs, qui croient que ces appels compromettent leur autorité & leur réputation, & qui trouvent tôt ou tard le moyen de s'en venger. Il n'eſt pas difficile de corrompre de tels Juges. Leurs injuſtices ſont ſi fréquentes, qu'ils ont coutume, en ſortant de charge, de demander à la Cour une amniſtie, pour toutes les violences qu'ils ont commiſes. C'eſt une grace injuſte qu'on ne leur refuſe preſque jamais, & qui autoriſe tou-

tes leurs malverſations. Il eſt vrai qu'on la leur fait payer chérement.

Loix contre l'adultere.

Une femme convaincue d'adultere eſt condamnée à perdre ſon douaire & tous ſes biens, & à ſortir pour jamais de la maiſon de ſon mari, ſans pouvoir rien emporter. On ne lui laiſſe qu'une aiguille, afin qu'elle puiſſe gagner ſa vie en travaillant. Quelquefois on lui raſe la tête; mais cela dépend de la volonté du mari. Un homme qui ne garde pas la foi conjugale, en eſt quitte pour une amende, dont une partie eſt au profit de ſon épouſe.

Lorſqu'un mari ſe rend le dénonciateur du galant de ſa femme, & vient à bout de le convaincre, le coupable eſt condamné à lui donner quarante vaches, quarante chevaux, & quarante habits. Cette amende s'appelle *Circoarba*. Si le galant n'eſt pas en état de la payer ſur le champ, il eſt obligé de ſe conſtituer priſonnier chez le mari, juſqu'à la fin du payement. Dans le cas d'une impuiſſance abſolue de s'acquitter, il compoſe avec ſa partie. On apporte du vin & de la viande; le mari & le galant boivent & mangent enſemble; après quoi le coupable demande pardon à l'époux offenſé, qui ſe déſiſte à la fin d'une partie de ſes prétentions.

Divorces autoriſés.

Un mari dégoûté de ſa femme a mille moyens de faire caſſer ſon mariage. Il peut la reprendre auſſi facilement qu'il l'a quittée, en eût il épouſé une autre. Tout ce que la Loi exige, c'eſt qu'il renvoye la ſeconde. Ainſi ces alliances ne durent qu'autant que les deux époux ſont contens l'un de l'autre.

La peine de l'homicide eſt à l'arbitrage des parens du mort, auxquels on livre le meurtrier. Ils peuvent lui accorder ſa grace pour une ſomme d'argent, ou lui faire ſubir le ſupplice qu'ils veulent. Lorſqu'ils prennent ce dernier parti, c'eſt à coups de zagaies qu'ils le tuent ordinairement. Le plus proche parent du défunt donne le premier coup au criminel; les autres le frappent enſuite ſuivant leur rang, & ceux qui arrivent les derniers trempent leur zagaie dans le ſang du mort, pour faire voir qu'ils prennent part à la vengeance. Peine de l'homicide.

Lorſqu'il ſe commet un meurtre dont l'auteur eſt inconnu, tous les habitans du lieu où il s'eſt commis ſont condamnés à une groſſe amende. Il arrive de-là que très-peu d'aſſaſſins échappent à la vigilance des Juges. Pour ce qui eſt du vol, un Ecrivain aſſure *qu'il eſt tellement autoriſé* dans l'Abiſſinie, *qu'il y a un chef de voleurs qui achete cette charge, & qui paye tribut au Roi.* Comme il ne cite point en cet endroit ſes garans, il eſt très-permis de s'inſcrire en faux contre ce qu'il avance. Tellez dit ſimplement que le pays eſt infecté de voleurs, qui s'aſſemblent par troupes, & qui exercent preſque impunément ce métier, parce qu'ils ſe ſont rendus redoutables par leur nombre, & que les montagnes du pays leur offrent des aſiles où il n'eſt pas poſſible de les ſuivre. Il n'y a point ici de priſons pour les criminels. Mais, pour s'aſſurer d'eux, on les lie avec une chaîne, dont on paſſe un anneau dans leur main droite, & l'au- Le vol eſt impuni. Le Grand cinquième Diſſertation. Comment on s'aſſure des criminels.

tre dans la main gauche d'un ſoldat ou d'un garde, qui eſt chargé d'en répondre. Les Romains enchaînoient ainſi les coupables (1).

Supplices uſités.

Les ſupplices les plus uſités ſont de lapider, d'étrangler ou de décoller. Quelquefois on enterre un homme tout vivant juſqu'au menton, on lui couvre la tête de broſſailles, & on met une groſſe pierre par-deſſus. La baſtonnade ou le fouet ſont la peine ordinaire des fautes qui ne méritent pas la mort. On punit les nobles en les tranſportant dans une île du lac de Dembée, ou ſur une de ces roches inacceſſibles, qui ſervent de priſon aux criminels d'Etat.

ARTICLE V.

Des forces militaires des Abiſſins, & de leur manière de combatre.

Caractère guerrier des Abiſſins.

LEs Abiſſins ont naturellement l'humeur martiale. Accoutumés à paſſer leur vie ſous des tentes, ils ſupportent patiemment les injures de l'air, le froid & le chaud, la ſoif & la faim, & toutes les fatigues de la guerre. Ils ſont braves, adroits, bons hommes de cheval, dociles au commandement. Ils ne reçoivent point de ſolde, ſatisfaits des récompenſes militaires que le Roi leur donne, & qui conſtent ordinairement dans la conceſſion de quelques terres.

Rélat. Hiſt. d'Abiſſ. p. 96. Hiſt. de la h. Ethiopie, p. 13.

Comment on pourvoit à la

L'Etat ne pourvoit à la ſubſiſtance des

(1) *Eadem catena & cuſtodiam & militem copulat.* Seneca, Epiſt. V. apud. Lud. in Comm. p. 264.

ſoldats que lorſqu'ils ſont en campagne. On envoie des ordres au Gouverneur de la Province, afin que dans chaque canton il faſſe fournir à l'armée toutes les choſes qui lui ſont néceſſaires. Les Communautés ſont fort exactes à livrer ce qu'on leur demande ; car ſi elles y manquent, elles ſont taxées à fournir le double. Il arrive quelquefois qu'on fait à ce ſujet de grandes vexations au payſan. On oblige outre cela les gens de la campagne, d'applanir les chemins par où l'armée doit paſſer.

Subſiſtance des ſoldats.

Toutes les milices du Royaume ſe réduiſent à trente-cinq mille hommes de pied, & à quatre ou cinq mille chevaux. Leurs armes ordinaires ſont la zagaie, eſpèce de dard qu'ils lancent avec beaucoup d'adreſſe, la pique, le ſabre, le bouclier, & une ſorte de maſſe d'armes, appellée *bolota*, faite d'un bois très-dur. L'uſage des fléches leur eſt inconnu ; mais ils jettent la zagaie avec tant de force, qu'elle perce ſouvent les boucliers & les cuiraſſes. Il y a quatre ou cinq cens ſoldats armés de mouſquets ; mais ils s'en ſervent ſi mal-adroitement, que cela ne leur donne pas un grand avantage ſur leurs ennemis.

Etat des milices du pays.

Leurs armes.

Ils ne ſe mettent jamais en campagne dans la ſaiſon pluvieuſe ; car les chemins ſont alors impraticables, & les moindres ruiſſeaux deviennent de grandes rivières, qu'ils ne peuvent traverſer, n'ayant ni barques ni pontons. Mais ils font la guerre dans toutes les autres ſaiſons, étant continuellement aux priſes avec les Gal-

Quand ils ſe mettent en campagne.

les, qui ne leur donnent ni paix ni trêve. Ils ignorent l'art de se ranger en bataille, & d'attaquer méthodiquement, quoique la belle ordonnance de leurs marches militaires & de leurs camps dût naturellement les conduire à cette connoissance. Leur manière de combattre est de fondre tous ensemble sur l'ennemi. Si ceux qui sont à la tête enfoncent les troupes opposées, le reste suit, & la victoire est bien-tôt remportée. S'ils sont repoussés, la défaite est rapide; car chacun fuit, & il n'est plus possible de les rallier. Cette mauvaise méthode leur a fait perdre plusieurs batailles contre les Galles.

Combien ils sont ignorans dans l'Art Militaire.

L'art de fortifier les places ne leur est pas plus connu. Ils pourroient par ce moyen s'opposer aux courses de leurs ennemis, sur-tout en gardant certains passages, où une poignée de soldats, avec quelques pièces d'artillerie, arrêteroit des armées entières. Mais ils ignorent toutes ces finesses de guerre, de sorte que l'Abissinie est ouverte de tous les côtés aux excursions des Barbares, quoiqu'il n'y ait point de pays plus facile à défendre.

ARTICLE VII.

Réflexions sur le Gouvernement des Abissins.

APRÈS avoir parcouru les différentes conditions de ce peuple, il n'est pas inutile de faire quelques remarques sur la nature de son gouvernement. Ses constitutions fondamentales ont de grands dé-

fauts. Premièrement, le Roi eſt trop abſolu. Il commande à un peuple d'eſclaves, qui ne le ſervent que par intérêt ou par crainte. Ces liens ne ſont pas aſſez forts pour établir une union indiſſoluble entre le Prince & les Sujets. Les révolutions doivent être ici très-fréquentes, & le ſont en effet. Le peuple, qui n'a la propriété réelle d'aucun bien, s'embarraſſe peu des bouleverſemens qui arrivent dans l'Etat. Ils ne peuvent augmenter ſa miſére, qui eſt portée à ſon comble, & il doit plutôt eſpérer qu'il ſera moins malheureux en changeant de maître.

Premier défaut du gouvernement des Abiſſins.

Un autre défaut de cette adminiſtration, eſt la vénalité qui régne dans la diſtribution des graces. Le Roi fait acheter à ſes Sujets la poſſeſſion momentanée de toutes les terres, & met de même à l'encan les principales charges du Royaume & les gouvernemens. Les Miniſtres & les Vicerois, auſſi abſolus dans leurs départemens que le Prince même, vendent de leur côté tous les emplois ſubalternes. Ainſi tout eſt au pillage dans ce malheureux pays, & le peuple gémit ſous la plus dure oppreſſion.

Second défaut.

L'incertitude du droit de ſucceſſion eſt un troiſième abus, qui plonge l'Etat dans de grands malheurs. Les Rois, par prédilection pour leurs enfans, autoriſent eux-mêmes ce déſordre, & les Grands s'attribuent auſſi le pouvoir de diſpoſer à leur gré de la couronne, pourvu que ce ſoit en faveur d'un Prince de la maiſon Impériale: les Abiſſins penſent là-deſſus comme les Turcs, qui, malgré les vio-

Troiſième défaut.

lences auxquelles ils ſe portent contre leurs Souverains, ne laiſſent pas de conſerver toujours un fond d'attachement pour la famille régnante.

Quatrième défaut.

Le dernier défaut que je remarquerai, roule ſur le genre de vie que les Rois laiſſent mener à ce peuple, & auquel ils ſe ſont habitués eux-mêmes comme leurs Sujets. C'eſt une choſe particulière, qu'une Nation, d'ailleurs ſociable & civiliſée, n'ait d'autre habitation que des tentes ou des cabanes de roſeaux, & campe en plein air à la manière des ſauvages. Cette vie errante & libertine prive les Abiſſins des principaux avantages de la ſociété ; mais c'eſt une ſuite néceſſaire de leur mauvais gouvernement. Pour réformer cet abus, il faudroit que le Roi renonçât à une vaine propriété, qui ne le rend pas plus riche, & cédât pour toujours à ſes Sujets la poſſeſſion des terres, qu'il ne fait que leur affermer pour un tems très-court. Les campagnes en ſeroient beaucoup mieux cultivées, parce que le Laboureur travailleroit pour ſon propre intérêt, & ſeroit ſûr de s'enrichir en améliorant ſon fond. Les Colons, attachés à des demeures fixes, les rendroient plus commodes & plus ſolides, & chacun, de proche en proche, bâtiſſant à l'envi ſur ſon terrain, le pays ſe rempliroit bien-tôt de hameaux & de villages. Dans les lieux expoſés aux inſultes de l'ennemi, on chercheroit à mettre à couvert ſes habitations ; on fermeroit de murs les bourgades, & c'eſt ainſi que ſe formeroient les villes. Les plus aiſés Citoyens préfé-

reroient le ſéjour de ces lieux fermés ; ſoit pour y conſerver plus ſûrement leurs richeſſes, ſoit pour y mener une vie plus douce. Le luxe croiſſant avec aiſance, on rafineroit de jour en jour ſur les commodités, & les pauvres imagineroient des arts pour la ſatisfaction des riches, & pour leur propre utilité. Voilà les avantages qu'un meilleur gouvernement procureroit à l'Abiſſinie.

CHAPITRE XIII.

Mœurs des Abiſſins.

Leurs habitations.

CE peuple vit dans une ſimplicité qui tient un peu de la barbarie. Ceux qui ne campent pas ſous des tentes habitent des cabanes d'ozier, dont les unes arrondies en forme d'entonnoir, s'appellent *Bethnugus*, & les autres, qui ſont plus longues que larges, ſe nomment *Sacala*. Il y en a, mais en très-petit nombre, qui ſont bâties de pierre. Leurs villages ſont compoſés de ces pauvres cabanes, où l'on ne voit d'autres meubles que des nattes & des tapis.

Rélat. Hiſt. d'Abiſſinie, p. 72. & ſuiv.

Leur table n'eſt rien moins que ſomptueuſe. Les grands Seigneurs & l'Empereur même ne ſe ſervent que de vaiſſelle de terre. La plupart des Abiſſins font eux-mêmes leur pain, & le cuiſent tous les jours. Il eſt plat comme une galette, & couvre entièrement leurs tables, qui ſont quelquefois aſſez grandes pour contenir quinze perſonnes. Les gens de qualité ne

Uſages des repas.

touchent jamais à ce qu'ils mangent. J'ai remarqué ailleurs qu'ils ont des pages qui coupent les viandes, & qui leur mettent les morceaux dans la bouche. Ces Africains s'imaginent qu'il eſt de la dignité de leur état d'avaler de gros morceaux, & de faire beaucoup de bruit en mangeant : il n'y a que les gueux, diſent-ils, qui font par néceſſité de petites bouchées, & que les voleurs qui mangent ſans faire de bruit.

Leur plus grand régal eſt une pièce de bœuf crue & toute ſanglante. Ils y mettent beaucoup de ſel & de poivre, & le fiel de l'animal ſert d'aſſaiſonnement. Ils boivent ce fiel avec délice, & ils le préſentent par honneur aux convives de diſtinction. Quelques-uns aſſaiſonnent leur viande d'une eſpèce de moutarde, appellée *Manta*, compoſée de graiſſe de tripes, qu'ils font cuire avec du beurre, du ſel, du poivre & de l'oignon.

Leurs boiſſons. Leurs boiſſons ordinaires ſont la bierre & l'hydromel. On en boit copieuſement dans les viſites, & les Abiſſins croiroient ſe manquer les uns aux autres, s'ils ne s'enivroient pas dans ces occaſſions. Aſſis ſur les talons, ils ſe rangent en cercle autour de la cabane. Un valet apporte un pot de bierre, en boit le premier, & le préſente enſuite aux aſſiſtans, en faiſant la ronde. La viſite ne finit que lorſqu'on ceſſe d'apporter à boire.

Habillement L'habillement, parmi le peuple, ne conſiſte que dans une petite camiſole & des hauts-de-chauſſes de groſſe toile. Les gens de qualité ont des robes de ſoie, qui deſcendent

cendent jusqu'au milieu de la jambe, & des caleçons qui la couvrent entièrement. La partie des caleçons qui couvre la cuisse, & qui est cachée par la robe, est de toile grossière : le reste, qui paroît à découvert, est d'une riche étoffe. On s'apperçoit de cette bigarure lorsqu'ils sont assis ou qu'ils montent à cheval ; mais c'est une chose qui les inquiéte peu, & le Roi lui-même n'a pas honte de cette petite économie. Ils ont un soin particulier de leurs cheveux, qu'ils graissent avec du beurre pour les rendre luisans, & qu'ils tressent avec beaucoup d'affectation. La crainte de déranger leur coëffure fait qu'ils ne se couvrent point pendant le jour, & qu'ils appuyent leur cou pendant la nuit, sur une fourche, qui leur tient lieu d'oreiller, & qui laisse flotter librement leurs cheveux.

Les vieillards portent des bonnets ronds, & quelquefois des turbans à la Turque. Ce peuple a un goût décidé pour toutes les couleurs vives, sur-tout pour le rouge.

Les femmes ne sont pas moins soigneuses de leur coëffure, qu'elles varient de plusieurs manières. Les pendants d'oreilles & les colliers sont les principaux ornemens de leur tête. On assure que leur vie est beaucoup plus dissipée que celle des Dames de l'Orient, qu'elles peuvent tromper impunément leurs maris, & qu'elles usent assez souvent de cette liberté.

Facilité des voyages.

Il n'y a point de pays où l'on voyage à moins de frais. Lorsqu'un étranger entre dans un camp ou dans un village, la coutume est de le loger & de le nourrir gra-

tuitement avec tous ſes domeſtiques. Les habitans du lieu ſe cottiſent, & fourniſſent libéralement à tous ſes beſoins. S'ils en uſoient autrement, on les condamneroit à une groſſe amende. Cet uſage eſt ſi bien établi, qu'un Voyageur peut entrer librement dans la maiſon d'un homme qu'il n'a jamais vu. Il y boit, il y mange, il y reſte à coucher; en un mot, il y vit auſſi familièrement que s'il étoit chez ſon meilleur ami.

Pourquoi les Abiſſins ne ſortent point de leur pays.

Malgré ces facilités, les Abiſſins voyagent peu dans leur pays, & n'en ſortent preſque jamais. Avant que l'Egypte tombât ſous le pouvoir du Grand Seigneur, il leur étoit aſſez ordinaire d'entreprendre le pélerinage de Jéruſalem. Mais les Bachas Turcs & les Princes Mahométans, établis à l'Orient & au Nord de l'Abiſſinie, mettent aujourd'hui des obſtacles inſurmontables à ce voyage. Maîtres de tous les ports de la Mer rouge, ces barbares ont en quelque ſorte les clefs des deux Ethiopies, & gardent ſi bien les paſſages, qu'il n'eſt preſque pas poſſible de tromper leur vigilance. Ainſi autant qu'il eſt difficile aux Abiſſins de franchir ces barrières, autant leur pays eſt-il impénétrable aux étrangers, particulièrement aux Nations Européennes.

Ce qui ſe pratique dans les mariages.

Les garçons ſe marient quelquefois ici avant l'âge de douze ans, & les filles à neuf ou dix. Les fiançailles ſe pratiquent chez ce peuple, comme parmi nous; mais elles ne ſe font pas à l'Egliſe. Un Prêtre ſe tranſporte à la maiſon où ſont les époux futurs, & forme entr'eux cette première

union en récitant quelques prieres. Ils vont enſuite à l'Egliſe, où le Prêtre les confeſſe, les communie, & leur donne la bénédiction nuptiale. Alvarez dit qu'on marie les Abiſſins à la porte du Temple, où l'on prépare une eſpèce de lit. Les époux s'étant aſſis ſur ce ſopha, le Prêtre fait une proceſſion autour d'eux avec la croix & l'encenſoir. Enſuite il leur impoſe les mains, & après cette courte exhortation, ſuivie d'une Meſſe, il les unit l'un à l'autre.

Il eſt encore d'uſage de mettre ſur la tête de l'époux & de l'épouſe une couronne, qu'ils portent huit jours & qu'on leur ôte avec les mêmes cérémonies qu'elle leur a été donnée, c'eſt-à-dire en récitant pluſieurs prières, accompagnées d'une bénédiction. Cette coutume eſt commune aux Grecs & à tous les Chrétiens Orientaux, qui pour cette raiſon donnent au Sacrement de mariage le nom de *couronnement*; mais ils ne l'attribuent qu'aux mariages légitimes, & nomment les autres, *mariages ſans couronnement.*

Au reſte, ceux qui ſe font en Abiſſinie méritent à peine le nom de mariage, ſurtout parmi un peuple qui prétend profeſſer le Chriſtianiſme; car on les rompt avec la même facilité qu'on les contracte. Une querelle un peu vive, ou un dégoût réciproque, ſuffiſent pour autoriſer un divorce. Les parties qui ſe ſéparent peuvent former chacun de leur côté un nouvel engagement. C'eſt à l'Abuna, ou à ſes grands Vicaires, qu'on eſt obligé de s'adreſſer pour la diſſolution; mais s'ils la refuſent,

Le Grand, Diſſert. XIII. Ludolf. l. III. chap. VI.

il ſuffit, pour paſſer à un ſecond mariage, de trouver un Prêtre de bonne compoſition : on en eſt quitte pour être exclus pendant quelque tems de la participation des ſaints Myſtères.

Polygamie tolérée. La Poligamie, quoique défendue par les Conſtitutions eccléſiaſtiques, eſt tolérée par les Loix civiles, & n'eſt ſoumiſe à d'autre peine qu'à l'excluſion des Sacremens. Les Empereurs eux-mêmes épouſent pluſieurs femmes, ſans parler des nombreuſes concubines qu'ils entretiennent; comme s'ils vouloient, dit Ludolf, qu'on reconnût à cette marque qu'ils ſont les deſcendans de Salomon. Les Grands Seigneurs, qui prétendent auſſi deſcendre des Juifs, uſent avec impunité du même privilége. Alvarez logea chez un homme qui vivoit avec trois femmes, dont il avoit eu trente-ſept enfans. Les Magiſtras fermoient les yeux ſur ſa conduite, & les Prêtres ſe contentoient de le tenir à la porte de l'Egliſe & de l'éloigner des Sacremens. Dans la ſuite il en répudia deux, & l'excommunication fut levée ſur le champ. Suſnéjos ayant fait ſon abjuration dans les mains des Jéſuites, ne fut admis à la réconciliation, qu'après qu'il eût renvoyé ſes femmes ſurnuméraires & ſes concubines.

Mariage des Prêtres. Les Prêtres, ſuivant l'ancien uſage de l'Egliſe, ont la permiſſion de ſe marier une fois; mais on les dégrade du Sacerdoce s'ils contractent un ſecond mariage. Les Laïques bigames ſont auſſi exclus de cette dignité.

Noms uſités. Ludolf nous apprend que les Abiſſins

prennent ordinairement des noms dévots, empruntés de l'ancien & du nouveau Teſtament, ou qui ont quelque analogie avec la Religion. En voici quelques uns.

Zaſlaſſé, Serviteur de la Trinité;
Zachriſtos, Serviteur de J. C.
Zamarjam, Serviteur de Marie;
Zadenghel, Serviteur de la Vierge;
Seela-Chriſtos, Image de J. C.
Hapta-Marjam, Don de Marie;
Tzaga-Chriſtos, Grace de J. C.
Fekur-Egzi, Bien-aimé de Dieu;
Jeſus-Moa, J. C. a vaincu, &c. Il en eſt de même des noms des femmes.

Malocotawit, Divine;
Vangelawit, Evangélique;
Amata-Chriſtos, (1) la Servante de J. C., &c.

Les Abiſſins lavent les morts, les parfument, les couvrent de leurs plus beaux vêtemens, & quelquefois d'un cuir de bœuf. Les parens s'aſſemblent pour pleurer le défunt & pouſſent des cris lugubres, ſe frappant le viſage, la poitrine & les mains l'une contre l'autre. Des pleureurs gagés augmentent le vacarme, en criant de leur côté au ſon des tambours. Dans quelques Provinces, lorſqu'on apprend la mort d'un parent ou d'un protecteur, on ſe précipite à terre avec une telle violence, qu'on meurt quequefois de cette chûte. Les *Gafates*, qui habitent vers le Midi, ſe meurtriſſent les bras & la tête d'une manière cruelle. On place à côté du défunt

Uſages des funérailles.

Hiſt. de la haute Ethiopie, p. 9. Ludolf. liv. III. chap. VI.

(1) Dans le diſcours on prononce *xos* au lieu de *Chriſtos*; *Seela-xos*, *Tzaga-xos*, *Amata-xos*.

ſa lance, ſes armes, ſon cheval, & tout ce qui lui appartenoit.

Si c'eſt un mort de diſtinction, le corps ſe met dans un cercueil, que les Prêtres portent à l'Egliſe avec beaucoup d'appareil ; mais en marchant ſi rapidement, qu'on a de la peine à les ſuivre. Plus le perſonnage qu'on enterre eſt conſidérable, plus le Clergé eſt nombreux. Tellez aſſure qu'aux obſéques de Chriſtofle de Gama, Général Portugais, il y avoit ſix cens Moines, & près de ſix mille pauvres. L'Empereur donna aux Moines un grand repas, & fit diſtribuer aux pauvres des aumônes conſidérables. Avant que de mettre le corps en terre, on lui jette de l'eau bénite, on l'encenſe, on récite ſur lui l'Evangile de Saint Jean & des Pſeaumes. Ainſi à cet égard la Lithurgie des Abiſſins différe peu de la nôtre, ſi ce n'eſt qu'ils chantent *Alleluia* pour les morts, ce qui parut fort ſingulier aux Miſſionnaires Portugais. Quoiqu'ils faſſent des prières & des aumônes pour le repos des ames, ils n'ont qu'une idée confuſe du purgatoire, ou plutôt ils n'y croient point du tout, comme le Jéſuite Alméida l'avoue lui-même.

Portrait des Abiſſins.

Les Abiſſins ſont les plus beaux hommes de l'Afrique. Ils ont en général la taille avantageuſe & le corps bien proportionné. Leur phyſionomie eſt agréable, & leur teint d'un noir olivâtre, qu'ils eſtiment plus que la blancheur. Ils n'ont point les lévres groſſes ni le nez écraſé, comme les Nubiens & les Caffres. Il y a parmi eux quelques blancs, qui ſont d'une pâleur exceſſive. Cette mauvaiſe blancheur, qui,

Avantages naturels.

Ludolf liv. I. Chap. XIV.

ſelon pluſieurs Ecrivains, eſt l'effet de la lepre, ou de quelqu'autre maladie, les rend plus difformes que les autres Africains, & fait fuir leur commerce. Quelques-uns ont le viſage d'une couleur vive, qui tire ſur le rouge. Ils ont tous en naiſſant cette dernière couleur; mais en peu de tems ils deviennent noirs.

Ils ſont vifs, agiles, pleins de vigueur, & capables de ſupporter les plus rudes travaux. On aſſure qu'ils parviennent communément à une vieilleſſe avancée. Les femmes ſont à proportion auſſi robuſtes. Elles accouchent preſque ſans douleur, ce qui eſt aſſez ordinaire dans les pays chauds.

Quant aux qualités morales de ces Africains, le Pere Lobo témoigne qu'ils ont de l'eſprit, du goût, de la pénétration, & un jugement excellent. Tellez ajoute qu'ils ſont doux, humains, portés à pardonner, ennemis de querelles & des procès. Suivant le même Ecrivain, il n'y a point de peuple en Afrique qui ait des qualités de corps & d'eſprit plus eſtimables. Auſſi remarque-t-on que les eſclaves d'Abiſſinie ſont plus recherchés, & ſe vendent beaucoup plus cher que ceux des autres contrées Africaines. Qualités morales.

Relat. Hiſt. d'Abiſſinie p. 76. Tellez *apud* Ludolf, *ubi ſuprà.*

Leur charité envers les pauvres eſt infinie, & ſeroit peut-être plus louable, s'ils la contenoient dans de juſtes bornes. Car l'indulgence qu'ils ont à cet égard contribue à entretenir dans les pays une foule de mendians, qui ne ſont pas moins à charge par leur importunité, que par leur nombre. Leur inſolence eſt telle qu'ils ta- Inſolence des mendians.

xent eux-mêmes les paſſans; & quand on ne leur donne pas tout ce qu'ils demandent, ils ont l'effronterie de refuſer ce qu'on leur offre.

Au reſte, ce caractère de bonté ne ſe trouve pas au même degré dans tous les habitans de l'Abiſſinie. Le peuple d'Enarea, pays nouvellement conquis, eſt le plus eſtimable par les qualités du corps & de l'eſprit, par ſa bravoure & par ſa fidélité. C'eſt une juſtice que les Abiſſins lui rendent eux-mêmes. Pour ce qui eſt des habitans de Tigré, Tellez & Godigno les repréſentent comme des hommes de très-mauvaiſes mœurs, d'une légéreté exceſſive, ſans foi, ſans humanité, ſi cruels dans leur reſſentiment, que les haines s'éterniſent dans les familles. Mais comme les Miſſionnaires ont éprouvé de grandes contradictions dans cette Province, il eſt à préſumer que le portrait qu'ils font de ſes habitans eſt un peu chargé.

CHAPITRE XIV.

Des anciennes Religions du peuple Abiſſin. Epoque de ſa converſion au Chriſtianiſme.

Hiſt. Univ. par une Société de gens de Lettres, tome XII.

DIODORE de Sicile aſſure que les anciens Ethiopiens ſe vantoient d'avoir eu des inſtructions religieuſes avant aucune autre Nation. Auſſi étoient-ils perſuadés que leurs ſacrifices étoient plus agréables au Ciel que ceux des autres hommes; & c'eſt peut-être par alluſion à ce préjugé, qu'Homere ſuppoſe dans l'Illiade

que Jupiter, accompagné de tous les Dieux, assiste à un sacrifice solemnel des Ethiopiens.

Ancienne idolâtrie de ce peuple.

Leur Religion différoit peu de celle des Egyptiens; mais ils révéroient quelques idoles particulières, qu'ils avoient eux-mêmes déifiées. Ils adoroient la Lune sous le nom d'Isis, & la Nature universelle sous celui de Pan. Le Soleil, Hercule, Esculape, tenoient aussi un rang considérable parmi leurs Divinités. Ils donnoient au Soleil le nom de Jupiter Ethiopien, consacroient à ce Dieu l'arbre de la canelle, & lui sacrifioient le tiers de la récolte, dont ils formoient un monceau, que ses rayons consumoient miraculeusement; c'est-à-dire, suivant la conjecture des Auteurs de l'Histoire Universelle, que les Prêtres plaçoient frauduleusement sous le monceau quelques charbons, qui le mettoient en feu. Malgré le respect profond qu'on portoit à cet astre, il y avoit des impies qui le maudissoient tous les jours à son lever, parce que sa chaleur brûlante desséchoit les campagnes.

Parmi les Idoles de leur institution, ils adoroient un de leurs Héros, sous la forme d'un serpent monstrueux, & sous le nom d'*Arvé-Medr*. C'étoit leur premier Roi, suivant quelques Chroniques. Il fut assassiné comme Romulus, & ne laissa pas de devenir un Dieu; autre trait de conformité avec ce fondateur de l'Empire Romain.

Si les Annales d'Abissinie méritent quelque croyance, il faut inférer de leur récit que ses anciens habitans ont aussi professé la Loi de Moïse. Selon les traditions

Il a auſſi profeſſé la Loi de Moïſe

du pays, ce fut Ménilehec, fils de Salomon & de la Reine Makeda, qui introduiſit cette Religion. Je ne répéterai point ce que j'ai dit à ce ſujet dans le ſeptième Chapitre de ce volume. Il ſuffit d'obſerver ici qu'en examinant avec quelque attention le culte préſent des Abiſſins, on y trouve tant de reſtes du Judaïſme, qu'on ne peut douter que leurs ancêtres n'ayent ſuivi la Loi dont nous parlons.

Des Abiſſins.

Quelques-uns rapportent au tems des Apôtres l'époque de la converſion des Abiſſins au Chriſtianiſme, & l'attribuent au zèle de cet Eunuque Ethiopien, qui ayant été baptiſé par le Diacre Philippe *, porta, dit-on, dans ſon pays les lumières de l'Evangile. D'autres aſſurent que Saint Mathieu fut l'Apôtre de l'Ethiopie. Mais comme on ne nous apprend rien d'authentique touchant ces prétendues miſſions, dont les Abiſſins n'ont aucune connoiſſance, nous ne pouvons nous arrêter à ces pieuſes rêveries. Voici des faits certains, conſignés dans les Annales du peuple dont nous parlons, & appuyés du témoignage preſqu'unanime des Hiſtoriens Grecs & Latins.

* Actes des Apôtres, Ch. VII.

Véritable époque de ſa converſion.

C'eſt au zèle de Saint Athanaſe, Patriarche d'Alexandrie, que les Abiſſins ſont principalement redevables de leur converſion. On raconte la choſe de cette manière. Un Marchand de Tyr, appellé *Méropius*, ſe rendit à la côte d'Ethiopie, dans le deſſein de s'embarquer pour l'Inde. Il avoit pour compagnons de voyage *Frumentius* & *Edeſius*, deux jeunes gens de ſa famille. Les Abiſſins appellent l'un *Fremonat*, & l'autre

Rufin, Socrate, Théodore, Baronius, &c. cités par Ludolf, Liv. III, Chap. II. Le Grand Diſſert. IX.

Sydra. Méropius mourut ſubitement. Les uns diſent que ce fut de maladie, & les autres qu'il fut maſſacré par les Barbares. On chargea de fers ſes camarades, & on les amena au Roi du pays, qui non-ſeulement leur rendit la liberté, mais leur donna pluſieurs emplois honorables. Ils s'en acquitterent ſi dignement, qu'après la mort du Roi, la Reine abandonna à Frumentius le gouvernement de l'Etat, pendant la minorité de ſon fils. Il ſe ſervit avantageuſement de ſon crédit pour favoriſer les Marchands Chrétiens qui abordoient en Abiſſinie, leur accordant beaucoup de priviléges, avec des lieux pour s'aſſembler & pour vaquer publiquement aux exercices de leur Religion. De cette manière il accoutuma les Abiſſins à voir nos cérémonies, leur fit naître l'envie de s'inſtruire de nos Myſtères, & prépara ſi bien les choſes, qu'il ne manquoit que des Miſſionnaires pour conſommer l'ouvrage de la converſion de ce peuple. Elle étoit déja fort avancée, ſi l'on ajoute foi à une ancienne Chronique citée par Tellez, & qui eſt en dépôt dans la ville d'Axuma. Car cette Chronique porte, *que les deux jeunes Tyriens*, Edeſius & Frumentius, *reconnurent avec ſurpriſe que les Ethiopiens croyoient en Jeſus-Chriſt, qu'ils adoroient la Trinité, & que leurs femmes portoient une Croix ſur la tête.* (1) Il eſt certain que ce paſſage favo-

(1) *Miratos fuiſſe adoleſcentes illos Tyrios, quod Ethiopes crederent in Chriſtum, & adorarent SS. Trinitatem, & mulieres crucem in capite gererent, cùm tamen à nullo Apoſtolo prædicatum illis fuiſſet Evangelium.* Lud. ubi ſupra

rise le sentiment de ceux qui rapportent au siécle des Apôtres la conversion des Abissins. Mais il faut convenir aussi que le Christianisme qu'ils professoient étoit fort imparfait, puisqu'ils regardent Frumentius comme leur premier Missionnaire; & que la chronique dit expressément qu'*aucun Apôtre* avant lui *n'avoit prêché l'Evangile en Abissinie* (1).

Quand le Roi fut devenu majeur, Frumentius & Edesius demanderent la permission de faire un voyage dans leur patrie. Frumentius s'étant transporté à Alexandrie, rendit compte au Patriarche Athanase des dispositions des Abissins, & lui fit entendre qu'il seroit très-facile de les convertir au Christianisme. Le zèle d'Athanase s'enflamma à ces premières ouvertures. Persuadé qu'il ne pouvoit choisir pour une mission de cette importance un plus digne Ministre que Frumentius, il le sacra Evêque, & le renvoya en Ethiopie. Cet homme, également chéri & révéré des Abissins, n'eut pas de peine à leur faire embrasser sa Religion. Il baptisa ces Africains, qui, malgré les prétendues notions qu'ils avoient de J. C. & de la Trinité, ne connoissoient pas le plus essentiel de nos Sacremens; il bâtit des Eglises, établit des Prêtres & des Diacres, & mérita par toutes ces actions d'être regardé comme le premier Apôtre de la haute Ethiopie. Ce fut sous le régne de Constantin le grand, vers l'an 330 de Jésus-Christ, suivant le calcul du P. Tellez, qu'arriva ce grand événement. Abraham

(1) Voyez la fin de la remarque précédente.

& Atzbeham régnoient alors conjointement en Abiſſinie. Ils ſeconderent avec tant de zèle la prédication de Frumentius, que la Lithurgie Ethiopienne (1) leur attribue en partie la converſion des Abiſſins, comme je l'ai remarqué dans le huitième Chapitre de ce volume. La même Lithurgie, que Tellez & Ludolf regardent comme très authentique, fait une mention honorable de Frumentius, ſous le nom d'*Abba-Salama*, qui ſignifie Pere pacifique; c'eſt la coutume des Abiſſins de changer les noms de ceux qui s'établiſſent dans leur pays, ſur-tout lorſque ce ſont des perſonnages célébres.

Cédrénus & Nicéphore Callixte rapportent la converſion des Abiſſins à une époque plus moderne. Ils diſent que *l'an de Jeſus-Chriſt 541, & le quinzième du régne de Juſtinien, Adad* (2), *Roi des Axumites*, c'eſt le nom que les Grecs donnoient aux Abiſſins, *ayant fait vœu d'embraſſer le Chriſtianiſme s'il vainquoit le Roi des Homérites, demanda après ſa victoire des Evêques à l'Empereur Juſtinien, & que ce fut par leur miniſtère que l'Evangile fut prêché pour la première fois dans cette partie de l'Ethiopie.* Ce récit contient pluſieurs fauſſetés. 1°. Ce fut Caleb, & non Adad ou Arado, qui vainquit le Roi des Homérites. 2°. les Abiſſins n'ont jamais eu dans leur pays pluſieurs Evêques; leur Egliſe a cela de particulier, quelle a été gouvernée dans tous les tems par un

(1) Eſpèce de Rituel fort ancien, qu'on a imprimé à Rome à la ſuite du Nouveau Teſtament Ethiopien.

(2) Apparemment l'*Arado* de notre liſte. Voyez le Chapitre VIII.

ſeul Prélat, qui eſt nommé par le Patriarche d'Alexandrie, & qui n'a pas le pouvoir de faire des Evêques. 3°. Il eſt prouvé que les Abiſſins avoient embraſſé le Chriſtianiſme dès le tems de Conſtantin.

CHAPITRE XV.

Comment les Abiſſins ſe ſont ſéparés de l'Egliſe Grecque.

Erreur d'Eutichès ſur les deux natures de J. C.

NOUS croyons devoir remonter à l'origine de cette querelle, qui fut une des ſuites du grand ſchiſme qu'Eutichès excita au cinquième ſiécle dans l'Orient. Ce Novateur ſoutenoit que depuis l'Incarnation Jéſus-Chriſt n'eut qu'une nature, & que ſa divinité & ſon humanité ſe mêlerent & ſe confondirent alors tellement, qu'elles ne formerent plus qu'un ſeul tout, ſans aucune diſtinction. Ses ennemis (1) l'accuſerent d'avoir ajouté à cela une ſeconde erreur; c'eſt que le corps, dont le Verbe ſe révêtit dans l'incarnation, n'étoit pas de la même ſubſtance que le nôtre.

Euſebe, qui étoit Evêque de Dorilée, s'étant porté pour l'accuſateur de cet héréſiarque, Flavien, Patriarche de Conſtantinople, aſſembla un Synode, dans lequel Eutichès fut condamné & frappé d'anathême. Mais Théodoſe le jeune, qui

(1) Voyez la ſeconde Lettre de Flavien ſon antagoniſte au Pape Léon, dans le Recueil des Lettres de ce Pape, & dans le Commentaire de Ludolf, p. 452.

favoriſoit cette nouvelle doctrine, la fit examiner à Ephèſe dans un ſecond Concile, compoſé de cent vingt-huit Evêques. Dioſcore, Patriarche d'Alexandrie, y défendit avec tant de ſuccès la cauſe d'Eutichès, que non-ſeulement on déclara ſes ſentimens orthodoxes, mais que Flavien, qui avoit eu tant de part à ſa condamnation, fut lui-même excommunié. Enfin un troiſième Concile, tenu à Calcédoine l'an 451 ſous l'Empereur Marcien, & regardé comme œcuménique, proſcrivit juridiquement l'héréſie d'Eutichès. Dioſcore, qui refuſa d'y comparoître, fut condamné par contumace comme fauteur de l'Eutichianiſme. Quelques Ecrivains Orientaux aſſurent qu'ayant refuſé d'acquieſcer aux Décrets du Concile, il eut ordre de ſe rendre auprès de l'Empereur, qui eſſaya inutilement de le perſuader par des raiſons. L'Impératrice Pulchérie, qui étoit préſente, lui dit avec hauteur : *Dioſcore, vous n'ignorez pas ce qui eſt arrivé du tems de ma mere à un Prélat obſtiné comme vous ; il a été excommunié & chaſſé de ſon ſiége* : elle vouloit parler de S. Jean Chryſoſtome. Le Patriarche répondit : *Eh ne ſavez-vous pas auſſi ce qui eſt arrivé à votre mere, qui frappée d'une dangereuſe maladie, n'obtint ſa guériſon qu'après avoir viſité le tombeau de ce ſaint Confeſſeur, auquel elle demanda pardon.* On ajoute que l'Impératrice, irritée de ſa réponſe, lui donna un ſi rude ſoufflet, qu'elle lui caſſa deux dents. On lui arracha tous les poils de ſa barbe, & il fut exilé à Gangres en Paphlagonie, où il mourut. *Proterius*, que

Dioſcore défend ſa cauſe, & ſe fait condamner lui-même.

Ludolf in commentario, p. 464. & Hiſt. Lib. III. Cap. 8.

la Cour de Conſtantinople lui ſubſtitua; fut maſſacré dans l'Egliſe patriarcale d'Alexandrie l'an 477, le jour même du Vendredi-Saint, dans une ſédition excitée par les partiſans de Dioſcore, qui s'étoient déja donné un autre Patriarche.

Origine du ſchiſme des Jacobites.

Il s'éleva alors en Egypte un grand ſchiſme, qui s'eſt perpétué de ſiécle en ſiécle, chaque parti ayant toujours élu un Patriarche de ſa communion. On appella *Melchites* ou Royaliſtes, ceux qui étoient oppoſés à Dioſcore; ce nom leur fut donné parce qu'ils ſuivoient la Religion de l'Empereur. Les autres furent nommés *Eutichéens*, & enſuite *Jacobites*, à cauſe d'un certain *Jacob*, Syrien de naiſſance, un des plus zélés partiſans de cette ſecte, qu'il répandit en Arménie, en Méſopotamie & en d'autres Provinces. Il fleuriſſoit au commencement du ſixième ſiécle.

Furent des deux partis.

Les Melchites, protégés des Empereurs Grecs, ne ceſſoient d'irriter ces Princes contre les Jacobites, que la perſécution rendoit encore plus obſtinés. Pour donner une idée de l'acharnement des deux partis, il ſuffit de rapporter un fait, que Ludolf a tiré d'une vie M S. de l'Abbé Samuel, écrite en Ethiopien. Un Officier de l'Empereur, nommé *Maxirien*, reçut ordre de ſe mettre à la tête de deux cens ſoldats, & d'arrêter pluſieurs Evêques Jacobites. Il aſſembla tous les Moines de cette même ſecte, & leur préſentant une formule de foi : *Croyez*, dit-il, *tout ce qui eſt contenu dans ce cayer.* Le formulaire, dit l'Auteur du manuſcrit, étoit rempli

de blaſphêmes. Tous les aſſiſtans garderent un profond ſilence. Maxirien leur fit une ſeconde & une troiſième ſommation; mais perſonne ne répondit. L'Officier, tranſporté de colere, les fit fouetter cruellement, & les menaça du dernier ſupplice s'ils perſiſtoient dans leur ſilence & dans leur rébellion. Alors l'Abbé Samuel ſe leva, & préparé à tout événement, il proféra ces paroles: *Nous ne recevons point le formulaire impur qu'on nous préſente; nous rejettons le conventicule de Calcédoine; nous ne reconnoiſſons point d'autre Patriarche que l'Abbé Benjamin, notre Maître & notre Paſteur..... Anathême au Livre de l'Empereur, qui eſt un hérétique, anathême à la Foi de Calcédoine, & à ceux qui la ſuivent.* Puis prenant le Livre, il le déchira, & le jetta devant la porte de l'Egliſe.

L'Abbé Benjamin, dont il eſt parlé ici, étoit le trente-huitième Patriarche Jacobite d'Alexandrie. Les Melchites, qui de leur côté continuerent d'élire des Patriarches de leur Communion, le chaſſerent de ſon ſiége, ſous le régne d'Héraclius, & il fut obligé de ſe cacher dans les bois, parce qu'ils voulurent le maſſacrer. Mais, quelques années après, les Sarrazins ayant conquis l'Egypte, Benjamin fut rétabli dans ſa dignité par ces Barbares. Il arriva alors un grand changement dans l'Egliſe d'Alexandrie. Car les Grecs ayant été chaſſés des principales villes, les Melchites & leur Patriarche George prirent auſſi la fuite, & le parti oppoſé devint le plus fort. Ludolfin commentario, p. 429.

Quelques Ecrivains aſſurent que les

Jacobites, las des mauvais traitemens qu'ils recevoient des Empereurs Grecs, passerent avec plaisir sous la domination des Sarrazins, & contribuerent même à leur livrer l'Egypte. *Mekaules*, Gouverneur de cette Province pour Héraclius, se rendit à ces Infidéles, de concert avec les principaux chefs des Cophtes. C'étoit un Jacobite zèlé, irrité depuis long-tems contre les Melchites, qui avoient fait mourir son frere dans le tems de la persécution dont j'ai parlé. Il est certain que cette dispute causa d'horribles désordres, non-seulement dans l'Eglise, mais dans l'Etat; & voilà où aboutissent ordinairement les querelles de Religion. Elles commencent dans les Académies théologiques, d'où elles ne devroient jamais sortir, & où il seroit sans doute aisé de les étouffer dans leur naissance. L'inattention ou l'indulgence des Souverains les laissent éclater au-dehors; des gens de tout état y prennent part; chacun épouse un parti, & veut dogmatiser. Bientôt le fanatisme échauffant au même dégré toutes les têtes, les deux partis se portent à des excès qui tiennent de l'extravagance. Enfin, l'animosité, arrivant au dernier période, engendre les séditions, les révoltes, les guerres, & ce feu ne s'éteint que dans des flots de sang.

Dans quel tems les Abissins sont devenus schismatiques.

L'Eglise Ethiopienne, qui étoit immédiatement soumise à celle d'Alexandrie, prit malheureusement parti dans cette dispute. Elle se déclara pour les Jacobites, non au commencement des troubles, comme Ludolf l'insinue en plusieurs endroits,

mais environ un siécle après leur naissance, c'est-à-dire, vers l'an 550. Car Elesbaas, qui régnoit sur les Abissins en 521, ayant été canonisé par l'Eglise Romaine, il n'est nullement probable que celle d'Abissinie fût alors schismatique.

En quoi consiste leur schisme.

Les Ethiopiens, ainsi que les autres Jacobites d'Egypte & d'Arménie, regardent le Concile de Calcédoine comme une assemblée illégitime, dont les décisions contiennent plusieurs articles contraires à la foi. Ils ont en horreur la mémoire du Pape Saint Léon qui combattit avec tant de chaleur les sentimens des Eutichéens, & le mettent au rang des plus méchans hommes, quoique l'Eglise Latine l'ait canonisé. Au contraire, ils honorent comme un Saint le Patriarche Dioscore, dont ils célébrent la Fête le 7 de Septembre. Ils ne reconnoissent d'autre Souverain Pontife que le Patriarche Jacobite d'Alexandrie, qui nomme l'Abuna, ou l'unique Evêque de leur Eglise. Le principal article qui les sépare de nous & des Grecs, est qu'ils n'admettent en J. C. qu'une nature. Mais leur doctrine différe beaucoup de celle d'Eutichès; car ils soutiennent que l'Humanité & la Divinité de J. C. sont unies ensemble sans confusion, & que le Verbe en s'incarnant pour le salut des hommes, a pris un corps de la même substance que le nôtre. Voici comme un de leurs Rois, car les Princes sont ici Théologiens, s'expliquoit sur l'unité de nature. Les Latins prétendent, disoit-il, qu'il y a deux natures en J. C. savoir la Divinité & l'Humanité;

Ludolfin comment. p. 456 & suiv.

Lettre du Roi Basilide au Patriarche Mendez, citée ibid. p. 465.

nous ſavons cela auſſi-bien qu'eux. Car nous croyons que le même J. C. eſt un Dieu parfait & un homme parfait. Mais comme ces deux natures n'exiſtent point en lui ſéparément (car la Divinité eſt unie à la chair, & la chair à la Divinité, de manière que l'une ne ſubſiſte point à part ſans l'autre) c'eſt ce qui nous empêche de dire qu'elles ſont deux, puiſqu'elles ne font qu'une nature par leur union, quoiqu'il n'y ait entr'elles ni confuſion, ni mêlange. Le même Prince ajoutoit que *cette queſtion eſt une bagatelle*, qui ne devroit point occaſionner un ſchiſme, & l'on eſt tenté de croire que ce n'eſt en effet qu'une diſpute de mots.

Il n'eſt pas inutile de remarquer qu'il y a en Abiſſinie quelques Docteurs, qui ſoutiennent qu'Eutichès n'a pas confondu les deux natures, & que ſes ennemis ont expoſé très-infidélement ſa doctrine, ce qui arrive ſouvent dans les diſputes de Religion. On doit préſumer que Dioſcore, qui le défendit avec tant de chaleur à Ephèſe, & qui n'a jamais enſeigné la confuſion abſolue des deux natures, ne le croyoit pas coupable des erreurs groſſières qu'on lui attribuoit. Mais l'opinion commune des Jacobites eſt qu'Eutichès s'eſt très-mal expliqué ſur la diſtinction de l'Humanité & de la Divinité, & c'eſt pour cette raiſon que le Poëte Ethiopien, cité par Ludolf, le met au rang des Hérétiques.

Ludolf, ibid. p. 464.

CHAPITRE XVI.

Etat préſent de leur Religion.

§. I.

Dogmes.

LEs Abiſſins ne veulent point paſſer pour Eutichéens, & tiennent même pour hérétique le Fondateur de cette Secte. Cependant ils ne reconnoiſſent en J. C. qu'une nature ; mais ils mêlent à cette opinion des adouciſſemens & des correctifs, qui, comme on l'a dit, peuvent faire croire qu'il n'y a entr'eux & nous qu'une diſpute de mots. C'eſt le ſentiment de la Croze, de Ludolf & de pluſieurs autres Savans. Il ſemble qu'on peut ſans injuſtice les accuſer d'un Eutichianiſme mitigé. Ils penſent ſur la proceſſion du Saint-Eſprit comme les Grecs, & s'en tiennent au ſens littéral de l'Ecriture & du Symbole de Nicée, condamnant de témérité & d'héréſie l'addition que les Latins ont oſé faire à ce Symbole. Leurs ſentimens ſur la Trinité ſont très-orthodoxes. Leur Catéchiſme s'explique là-deſſus en des termes qui m'ont paru remarquables.

Eutichianiſme mitigé.

La Croze Hiſt. du Chriſt. d'Ethiopie & d'Arménie, *paſſim*. Ludolf. Liv. III. Chap. V.

Ce qu'ils penſent ſur la Proceſſion du S. Eſprit.

Orthodoxie ſur la Trinité

D. Quel Dieu adorez-vous ?

R. Le Pere, le Fils, & le Saint-Eſprit ; trois Perſonnes, mais une ſeule Divinité.

D. De ces trois Perſonnes, quelle eſt la premiére, quelle eſt la dernière ? La-

quelle eſt plus grande, & laquelle eſt plus petite ?

R. Aucune n'eſt la première, & aucune la dernière ; aucune n'eſt plus grande, & aucune plus petite : mais elles ſont égales en toutes choſes.

D. Combien de Perſonnes ?

R. Trois.

D. Combien de Dieux ?

R. Un.

D. Combien de Royaumes ?

R. Un.

D. Combien de Puiſſances ?

R. Une, &c.

Leur reſpect pour l'Ecriture & pour les trois premiers Conciles.

Ils regardent l'Ecriture-Sainte comme la principale régle de leur foi & de leur conduite, & ils ont un reſpect particulier pour l'Evangile, que pluſieurs font tranſcrire ſur des rouleaux de parchemin, qu'ils portent par dévotion autour de leur bras. Suſnejos employoit la plus grande partie de ſes momens libres à la lecture des Livres ſacrés. Ils attribuent aux trois premiers Conciles Œcuméniques preſqu'autant d'autorité qu'à l'Ecriture, & ils adoptent en général tous les autres Conciles des Grecs, juſqu'à celui de Calcédoine, contre lequel ils ſe déchaînent avec opiniâtreté depuis douze cens ans, l'appellant *une aſſemblée immonde de fous & d'hérétiques. Maudit ſoit*, diſent-ils, *avec ſa Lettre impure, le Pape Léon, ce raviſſeur des ames, comme ſon nom le porte ; maudit ſoit l'Empereur Marcien, avec Pulchérie, cette méchante femme, & le Concile de Calcédoine, & les huit cens trente Evêques hérétiques qui s'y trouverent, & tous ceux qui le reçoivent*

Leur déchaînement contre celui de Calcédoine.

Le Grand Diſſert. X.

& qui ſoutiennent qu'il y a en J. C. deux natures.

Ludolf aſſure, après Tellez & Godigno, qu'ils n'ont aucune connoiſſance des Sacremens de la Confirmation & de l'Extrême-onction ; mais je crois avec M. le Grand que ces Ecrivains ſe trompent : car il eſt prouvé que les Cophtes d'Egypte, dont les Abiſſins ne ſont qu'une branche, admettent, ainſi que les Grecs, ſept Sacremens, qui ſont les mêmes que les nôtres. Leurs Sacremens. Idem Diſſert. XI.

On ne ſçauroit trouver étrange qu'ils communient ſous les deux eſpèces ; car cet uſage, obſervé pendant pluſieurs ſiécles dans les Egliſes d'Occident, a été établi par J. C. même, & toutes les Egliſes Orientales l'ont retenu. Ils croient que N. S. eſt réellement préſent dans l'Euchariſtie, & que c'eſt ſon véritable Corps, & ſon véritable Sang qu'on reçoit ; mais ils n'ont qu'une idée très-confuſe de la tranſſubſtantiation. Ils ne rendent point de culte aux eſpèces hors du Sacrement. On a voulu attaquer la validité de leur Conſécration : 1°. parce que le vin qu'ils conſacrent eſt fait avec des raiſins cuits au ſoleil : les Abiſſins n'en ont pas d'autres ; 2°. parce qu'ils diſent, *ce pain eſt mon Corps*, au lieu de dire, *ceci eſt mon Corps* ; mais ce ſont-là des chicanes. Leur foi touchant l'Euchariſtie

Ils connoiſſent depuis pluſieurs ſiécles la Confeſſion ; mais ils ne la pratiquent pas de la même manière que nous. Il s'eſt même trouvé des Patriarches qui la condamnoient, & qui ont tenté de l'abolir. Dans le tems qu'on diſputoit ſur cette Et la Confeſſion. Idem. Diſſert. XII.

matière, on imagina une méthode fort singulière de se confesser. Un Prêtre faisoit le tour de l'Eglise avec un encensoir, le peuple s'écrioit *j'ai péché*, *j'ai péché*, & le Papas lui donnoit une absolution générale. D'autres jettoient des aromates dans un encensoir, en respiroient la fumée, en disant aussi *j'ai péché*, & s'imaginoient être absous par cette cérémonie. C'est ce qu'on appelle la *Confession de l'encensoir.*

Lorsque les Portugais parurent pour la première fois en Ethiopie, les Abissins se confessoient en termes généraux à un Prêtre. Si quelque Papas exigeoit un plus grand détail, ils n'accusoient que les plus gros péchés, qu'ils réduisoient à trois, sçavoir, l'homicide, l'adultére & le vol. C'est ainsi qu'ils se confessoient dans les commencemens à nos Missionnaires. Aujourd'hui les Papas les plus rigides n'en demandent guère davantage. Ils ne laissent pas d'imposer des pénitences très-rudes, dont ils exigent l'accomplissement avant que d'admettre les pécheurs à la Communion. La Confession se fait quelquefois publiquement, même pour des crimes secrets; & le pénitent est alors fustigé dans l'Eglise. Alvarez assure que les Prêtres Ethiopiens révélent sans scrupule les Confessions, & que c'est ce qui empêcha Covillan de se confesser à eux. Personne ne s'approche du Sacrement de Pénitence avant vingt-cinq ans: les Abissins étendent jusqu'à ce tems l'âge de l'innocence.

Godigno, cité par Lud. *ubi suprà*, chap. VI.

Nous apprenons de Tellez que leurs Prêtres,

Prêtres, avant que d'abſoudre un pécheur, le frappent légérement avec une baguette d'olivier. Cet Ecrivain condamne leurs formules d'abſolution ; mais Mendez en rapporte une, qu'il n'oſe abſolument cenſurer ; c'eſt celle-ci : *Que votre péché vous ſoit remis par la bouche de N. S. J, de Saint Pierre & de Saint Paul, & des trois cens dix-huit Peres* (du Concile de Nicée) *qui n'ont point erré dans la Foi.* Il réſulte de ce qu'on vient de dire, que la Confeſſion auriculaire ſe réduit ici à peu de choſe, que ſon uſage n'eſt pas même établi dans tous les lieux, & qu'ainſi on peut raiſonnablement douter que les Abiſſins la regardent comme une pratique néceſſaire au ſalut. Les vaines déclamations de l'Abbé le Grand, ne ſçauroient détruire des aſſertions fondées ſur des faits notoires.

Culte des Saints & des Images.

L'invocation des Saints eſt une dévotion très-ancienne chez ce peuple. Son Calendrier eſt rempli de leurs noms & de leurs fêtes. On honore leurs Reliques, & on leur conſacre des Images, non en relief, mais en peinture plate. On viſite leurs tombeaux, on les conſulte dans les affaires épineuſes, & on s'imagine en tirer des réponſes. Les Abiſſins ont auſſi des Légendes, qui valent au moins les nôtres pour le merveilleux. Les hommages qu'ils rendent à la Sainte Vierge tiennent de l'adoration. On célébre en ſon honneur trente-deux Fêtes annuelles, & le vingt-unième jour de chaque mois lui eſt particulièrement conſacré. Ils prétendent qu'il n'y a qu'eux qui connoiſſent véritablement les grandeurs de Marie,

Le Grand Differt. XIV.

Relat. Hiſt. d'Abiſſinie, Page 76.

& que les Portugais n'entendent rien à son culte. Les Jéſuites eux-mêmes, qu'on n'accuſera pas de relâchement ſur cet article, paſſoient en Abiſſinie pour des indévots & des *ennemis de la Mere de Dieu.* Les Ethiopiens invoquent auſſi les Anges, qu'ils diſtinguent comme nous en pluſieurs Hiérarchies.

Telles, cité dans le commentaire & Ludolf, pag. 355.

S'ils croient le Purgatoire

Ils prient pour les morts; mais, comme Ludolf l'obſerve, ils ne croient pas qu'il y ait de Purgatoire. L'Abbé le Grand, qui rapporte tout à de petites vues particulières de controverſe, accuſe ici de *mauvaiſe foi* cet Ecrivain, & tâche d'inſinuer que l'Abiſſin Grégoire a été ſon guide unique. C'eſt une ſuppoſition fort injuſte; car Ludolf cite auſſi le Pere Pays, Antoine Fernandez, & Balthaſar Tellez, dont les témoignages ne laiſſent là-deſſus aucun doute (1). Les Abiſſins ne connoiſſent que deux états après la vie, celui des Elus & celui des Réprouvés. Ils croient preſque généralement que les Bienheureux ne ſeront reçus dans le Ciel qu'après la Réſurrection générale; opinion peu orthodoxe, qu'Origene, Tertullien, & d'autres Peres de l'Egliſe ont enſeignée.

Lettre du P. Rodriguez, citée dans le commen. de Ludolf, p. 155.

Ce peuple, que le premier de ſes Monarques initia, dit on, dans la Religion de Moïſe, ſe fait encore circoncire, obſerve le Sabat, & s'abſtient des alimens interdits dans l'ancienne Loi. Ce ſont, quoi qu'en diſe Ludolf, des reſtes du Judaïſme. Ceux qui prétendent excuſer les Abiſſins ſur le premier article, diſent que la Cir-

Reſtes de Judaïſme.

(1) Voyez la remarque 42 de ſon commentaire, p. 357.

conciſion n'eſt point une preuve d'aggrégation à la Synagogue, puiſque les Egyptiens, les Arabes & d'autres peuples Idolâtres l'ont pratiquée dès le tems d'Abraham, & peut-être avant les Juifs ; que Saint Paul la regardoit comme une cérémonie indifférente, & qu'il fit lui-même circoncire Timothée ſon Diſciple ; que la circonciſion des Abiſſins, ſemblable à celle des Arabes, dont ils tirent leur origine, différe beaucoup de la Circonciſion des Hébreux, & que cette différence eſt telle que les Juifs ne ſe croiroient pas circoncis, s'ils l'étoient à la manière des Ethiopiens ; (1) qu'enfin on la pratique ici ſans éclat par le miniſtère d'une femme & non comme un précepte de la Loi Moſaïque, mais comme une ancienne coutume, utile à la ſanté & à la génération (2).

On répond à cela que les Abiſſins, qui, ſelon leurs propres Annales, ont profeſſé le Judaïſme dès le tems de Salomon, doivent naturellement penſer que l'uſage de la circonciſion leur vient des Juifs ; qu'elle a été tolérée pour de juſtes raiſons dans les commencemens du Chriſtianiſme,

(1) *Permagna eſt inter Judæorum & aliarum gentium circumciſionem differentia ; hæ enim genitalia tantùm circumcidunt illi verò pelliculam etiam unguibus lacerant, ut glans planè detegatur, deciduo utrimque præputio ; quia niſi denudatio, ut vocant, acceſſerit, circumciſio rectè peracta non cenſetur.* Ludolf, lib. III. Cap. 1.

(2) *Les Mahométans*, dit un voyageur, *croyent qu'un homme circoncis eſt plus propre à la génération ; & véritablement les Arabes ont le prépuce ſi long, que s'ils ne le coupoient, il les incommoderoit fort.* Thévenot apud Lud. in Comm. p. 269.

mais qu'on l'a retranchée enſuite, parce que les Juifs s'en prévaloient ; que les Ethiopiens ſe font circoncire le huitième jour, comme les enfans de la Synagogue, ce que les Arabes & les autres Muſulmans ne pratiquent point ; que pluſieurs de leurs Docteurs ont ſoutenu que la Circonciſion étoit néceſſaire au ſalut, & qu'une de leurs Reines, vers l'an 840 de J. C., força l'Abuna Jean à ſe faire circoncire ; qu'enfin, aujourd'hui même ils regardent comme infâmes ceux qui ne ſe ſoumettent point à cette coutume Judaïque, de manière que la plus grande injure qu'on puiſſe dire ici à un homme eſt de l'appeller *Cofa*, c'eſt-à-dire, incirconcis. On pourroit ajouter que toutes les autres Communions chrétiennes, ayant renoncé de très-bonne heure à la circonciſion, c'eſt par un entêtement condamnable que les Abiſſins & quelques Cophtes d'Egypte y ſont encore atttachés.

Le Grand Diſſert. VIII

Il en eſt de même de l'obſervation du Sabat, pratique qu'on a tolérée aſſez long-tems dans quelques Egliſes Orientales (1), & qui a été à la fin proſcrite par toutes les ſociétés du Chriſtianiſme. Cet exemple doit ſervir de loi aux Abiſſins, & tout ce que dit Ludolf à leur décharge porte à

(1) Il eſt certain que les Orientaux ont célébré aſſez long-tems le jour du Sabat avec le même reſpect que le Dimanche. Nous en avons la preuve dans ce paſſage d'un Pere Grec, cité par Ludolf, qui le traduit ainſi. *Quibus oculis diem Dominicam intueris, qui Sabbatum dedecoraſti ? an neſcis hos dies germanos eſſe, ac ſi in alterum injurioſus ſis, te in alterum impingere ?* Gregorius Nyſſenus, apud Ludolf, ubi ſuprà.

faux, à cauſe de la différence des tems. Au reſte, le Sabat n'eſt chez eux qu'une fête chrétienne, qu'ils paſſent dans des exercices de piété, fréquentant les temples, & s'abſtenant de tout travail manuel.

N'oublions pas d'obſerver qu'ils étendent l'uſage de la circonciſion juſqu'aux filles, ce qui ſe pratique en Egypte, en Arabie, & en d'autres contrées (1). Les principales viandes dont ils s'abſtiennent ſont celles de lièvre, de porc, & de tous les animaux ſuffoqués. Ludolf inſinue qu'ils s'abſtiennent du porc & du lièvre moins par ſuperſtition que par dégoût, & qu'ayant un jour demandé à l'Abbé Grégoire pourquoi il ne mangeoit pas comme nous de la chair de cochon, l'Abiſſin lui demanda à ſon tour pourquoi nous ne mangeons pas de la chair de cheval comme les Tartares. Quant aux animaux ſuffoqués, il prétend que les Ethiopiens ne font que ſuivre en cela les anciens Canons. Je paſſe ſous ſilence quelques autres pratiques moins importantes, qui leur ſont communes avec les Juifs. Il eſt certain qu'à tous ces égards l'Egliſe d'Abiſſinie auroit beſoin d'une bonne réforme.

(1) *Puellulis quidpiam abſcindunt, quod naturæ ſuperfluum, & indecens eſſe putant...* Carunculam *vocat Paulus Jovius*; excreſcentem rem oblongiorem, *Golius... Mirabile eſt Africæ tantummodo & partim Aſiæ fœmellas tali procidentiâ laborare, nam Judæorum fœminæ in Germania, de hoc more... audientes, rident, tamquam ignorantes quid puellis abſcindi poſſit.* Lud. lib. III. cap. 1.

§. II.

Livres ſacrés.

Bible Ethiopienne.

La Bible des Ethiopiens contient exactement les mêmes Livres que la nôtre : mais il y a dans la diſtribution & dans les titres quelques différences légeres, auxquelles nous ne nous arrêterons pas. Leur Ancien Teſtament eſt conforme à la Verſion des Septante, & le Nouveau eſt auſſi traduit du Grec. Ils ont ajouté au Nouveau Teſtament un ancien recueil de Conſtitutions, qu'ils attribuent aux Apôtres, & qu'ils mettent au nombre des Livres Canoniques. Ces prétendus Canons, que la différence ſeule des copies rend juſtement ſuſpects de ſuppoſition, ſe ſont auſſi répandus en Occident, où ils ont trouvé des défenſeurs.

Canons Apoſtoliques.

Ludolf. Liv. III, Chap. IV, & in comment. pag. XXX.

Les Abiſſins ſoutiennent qu'ils ont été rédigés par le Pape Saint Clément, Succeſſeur de Saint Pierre. Il eſt certain qu'ils ſont fort anciens, & qu'on y trouve de précieux veſtiges de la diſcipline des premiers tems ; mais l'Egliſe Latine ne les a jamais régardés comme l'ouvrage des Apôtres. Un Savant *, qui a compoſé pluſieurs Ecrits ſur cette matière, ſoupçonne que ces Conſtitutions ont été compilées au commencement du troiſième ſiécle par un Prêtre d'Alexandrie, nommé Clément, qui fut le diſciple de Pantene & le maître d'Origene : la conformité des noms a fait croire que c'étoit le Pape Saint Clément.

* Guillelmus Beveregius.

Autres Canons apocryphes.

Les Abiſſins ont d'autres Canons apocryphes, qu'ils ajoutent à ceux qui nous

reſtent du Concile de Nicée, & dont ils font monter le nombre à quatre-vingt-quatre. Le Pere Baptiſte Romain, Miſſionnaire Jéſuite, les apporta d'Egypte à Rome dans le ſeizième ſiécle, & nous en avons pluſieurs Editions, qui s'accordent peu entr'elles. Baronius & tous les bons Critiques de notre tems les rejettent. Le trente-ſixième & le trente-ſeptième m'ont paru remarquables. L'un ordonne aux Abiſſins d'avoir un ſeul Evêque, étranger de naiſſance, & nommé par le Patriarche d'Alexandrie; ſon autorité eſt tellement bornée, qu'on ne lui laiſſe pas le pouvoir d'ordonner des Evêques. Ce Canon a toujours été obſervé dans l'Egliſe d'Ethiopie. L'autre, en parlant des Patriarches, nomme en premier lieu celui de Rome, mais aſſigne au Patriarche d'Alexandrie, dans ſon Diocèſe, la même puiſſance dont le Pape jouït dans le ſien. *Parilem poteſtatem in Diœceſi Alexandrinâ, quam habet Romanus in Romanâ.* C'eſt ce que les Abiſſins objectoient continuellement aux Jéſuites.

Le Grand, Diſſert. IX.

Ludolf in Comm. ad XXIX.

Peu s'en faut qu'ils ne donnent la même autorité à leur grand Livre de Liturgie, qu'ils appellent *Canon d'Euchariſtie.* Il a été imprimé à Rome en Ethiopien en même-tems que leur Nouveau Teſtament, mais avec quelques infidélités volontaires de la part des Editeurs, qui étoient de pauvres Prêtres Abiſſins penſionnés par le Pape. Ludolf en relève une fort groſſière, concernant le Saint-Eſprit, dont ils diſent *qu'il procede du Pere & du Fils*, ce qui ne peut-être dans l'original.

Grand Livre de Liturgie.

Le Livre qu'ils nomment, *Haimanota-*

Recueil d'Homélies.

Abau, c'eſt-à-dire, la Foi des Peres, eſt une collection d'Homélies de Saint Athanaſe, de Saint Baſile, de Saint Jean Chriſoſtome, de Saint Cyrille & des autres Peres Grecs. Ils ont des Martyrologes, des Légendes, des Traités miſtiques, & des Livres de dévotion de tout genre. Un Capucin, qui avoit fait un long ſejour en Egypte, indiqua à M. de Peireſc un Livre Ethiopien, intitulé *la Prophétie d'Enoch*, dont il lui parla ſi avantageuſement, que ce Savant le fit chercher dans tous les cabinets. A force de perquiſitions il trouva un Manuſcrit en Langue Ethiopienne, qu'il acheta fort cher, & qui a depuis paſſé dans la Bibliothéque du Cardinal de Mazarin & dans celle du Roi. Ludolf a vu ce Manuſcrit, qui a fait beaucoup de bruit dans le monde. Il porte en effet le titre dont parle le Capucin; Enoch y eſt cité plus d'une fois, & il y a même un petit Traité touchant la naiſſance de ce Prophête. Au reſte, ce n'eſt qu'un recueil de fables burleſques (1), compilé par le Moine *Bagaila-Michael*, dont le nom eſt à la fin de la premiére période de l'Ouvrage.

La Prophétie d'Enoch.

(1) En voici un fragment, dans lequel l'Auteur fait le portrait ſuivant de *Setnael*, le chef des Anges rebelles. *C'étoit une créature qui avoit cent mille ſept cens coudées de hauteur. Sa tête étoit auſſi groſſe que la plus grande montagne, & ſa bouche avoit quarante coudées. Il y avoit trente lieues entre ſes ſourcils, & il lui falloit ſept jours pour tourner la prunelle de ſes yeux. Ses mains avoient ſoixante-dix coudées de longueur, ſes pieds ſept mille*, &c. J'ai beſoin du Latin de Ludolf pour ce qui ſuit. *Reliquæ membra... vecordiſſimus autor... ineptiſſimè menſuravit, etiam turpiſſimum, quod centum cubitis longum fuiſſe fabulatur.* Lud. in Comment. lib. III. n°. XXXIV.

On trouve dans quelques Bibliothéques d'Europe un autre Manuſcrit Ethiopien, intitulé *l'Oraiſon Magique*, qu'on a eſtimé pendant un tems, parce qu'il étoit aſſez rare. Il commence par ces mots: *Au nom du Pere, du Fils & du Saint-Eſprit. Voici l'Oraiſon que Marie, notre Souveraine, fit dans la ville de Béryte; & auſſi-tôt toutes les chaînes de fer, qui étoient dans la ville, furent briſées, & le diſciple Mathias fut délivré, & tous les citoyens de Béryte crurent en J. C.* C'eſt un miracle dont les Légendes du pays font mention. L'Auteur ajoute que cette prière eſt également ignorée des hommes & des Anges, & que ſa connoiſſance eſt réſervée au Pere, au Fils & au Saint-Eſprit. Il ne laiſſe pas de la rapporter, en ſuppoſant, comme on peut croire, que Dieu même la lui a communiquée. Elle contient, entre pluſieurs ſingularités, un grand nombre de mots barbares que l'Auteur nous donne pour des noms de Dieu, & auxquels il attribue une vertu ſurnaturelle.

La prière magique.

Idem in Comm.

Idem. in Comm. nº. XXXV.

Ces termes magiques de nos prétendus grimoires, SATOR, AREPO, TENET, OPERA, ROTAS, nous viennent encore des Ethiopiens, qui prononcent *Sador*, *Aroda*, *Danad*, *Adera*, *Rodas*, & qui diſent que ce ſont les noms des cinq plaies de J. C. Au reſte, la plupart de ces Livres de Cabale ſont l'ouvrage des Juifs. L'oraiſon magique, & toutes les autres ſuperſtitions de ce genre, ſont aujourd'hui rejettées des Abiſſins, qui, loin de s'adonner à ces vaines connoiſſances, ne croient pas même à la Magie.

§. III.

Rites & uſages religieux.

Temples du pays.

Je commencerai par les lieux deſtinés à l'exercice de ces Rites, je veux dire par les Temples. Leur ſtructure eſt en général très-ſimple. Ils ſont bas, obſcurs, bâtis de terre & de cailloux, & couverts de chaume ou de roſeau. On les reſpecte tellement, malgré leur pauvreté, que les Abiſſins deſcendent de cheval d'auſſi loin qu'ils les apperçoivent, & ne remontent qu'après les avoir perdus de vue. On croiroit les profaner, ſi l'on y entroit avec des ſouliers, ou ſi l'on crachoit ſur le pavé. L'entrée en eſt interdite, non-ſeulement aux femmes qui ſont dans des tems critiques, mais aux perſonnes qui ont uſé la nuit du droit conjugal. Les Dames ſont dans des tribunes ſéparées, & dans tous les Monaſtères il y a deux Egliſes, l'une pour les hommes, & l'autre pour les femmes.

Idem. in Hiſt. ibid. Cap. VI.

Rélat. Hiſt. d'Abiſſinie, p. 78.

Leurs grandes Baſiliques, comme celles des Grecs, ſont diviſées en trois parties, ſçavoir, le veſtibule, ou ſalle d'entrée, au-delà de laquelle les perſonnes excommuniées, ou qui ont d'autres empêchemens, ne peuvent paſſer; la nef, où ſe tiennent les laïques, & le ſanctuaire, appellé *Heikel*, où les Prêtres ſeuls ſont admis. L'Empereur & les grands du pays, ſouffrant impatiemment d'être confondus avec le peuple, ſe faiſoient autrefois ordonner Diacres ou Soudiacres, pour ſe procurer l'entrée du Chœur. On aſſure

que la même coutume ſe pratique encore pour les enfans des Rois, qui portent une croix en qualité de Diacres, & qui la conſervent lorſqu'ils parviennent au trône. Les premiers Portugais, voyant cet ornement ſur les habits de l'Empereur, le prenoient pour un Prêtre, & c'eſt ce qui les confirma peut-être dans l'idée que le Négus étoit le Prêtre-Jean.

On ſe tient debout dans les Egliſes, en s'appuyant ſur des bâtons, qu'on prend à la porte & qui ont la forme d'une béquille. Ceux à qui cet appui ne ſuffit pas, peuvent s'aſſeoir à terre; mais de peur qu'ils n'abuſent de cette permiſſion, un Diacre les avertit de tems en tems de ſe lever, en diſant à haute voix, *que tous ceux qui ſont aſſis ſe tiennent debout.*

On ne voit dans les Temples aucune figure de pierre ou de métal, non pas même la repréſentation du Crucifix. Les Eccléſiaſtiques portent des croix nues, que le peuple baiſe avec reſpect; & les Abiſſins font ſouvent le ſigne de la croix, non-ſeulement ſur eux, mais ſur les choſes qui leur appartiennent; dévotion, dit l'Auteur Luthérien que j'ai tant de fois cité, fort ancienne parmi les Chrétiens. On n'y voit point de ſtatues.

Ils baptiſent par immerſion comme les Grecs. Voici ce qui ſe pratique pour les adultes, dont les baptêmes ſont ici fréquens, parce qu'il arrive que pluſieurs payens ſe convertiſſent. Après quelques oraiſons préliminaires, le Prêtre fait pluſieurs onctions ſur le corps du Néophyte, & lui met la main ſur la tête. Le Néophyte étend la main droite, & ſe tournant vers Baptême des Adultes.

l'Occident, renonce à l'eſclavage du Démon. Enſuite, tourné vers l'Orient, il fait ſa profeſſion de foi dans les mains du Prêtre, qui l'interroge ſur tous les Articles du Symbole, à chacun deſquels l'adulte répond, *je crois*. Après cela on lui réïtere les onctions, on récite de nouvelles prières, & on le conduit à une piſcine ſouterraine, qui ſert de fonts ſacrés. Le Prêtre verſe dans l'eau de l'huile bénite, en traçant une croix avec cette liqueur, & plonge trois fois le Néophyte, en diſant : *Je te baptiſe au nom de Dieu le Pere, du Fils & du Saint-Eſprit*. Les parrains le reçoivent au ſortir de la piſcine, & le Prêtre lui fait les dernières onctions; après quoi, revêtu d'une veſte blanche & d'une robe rouge, ſimboles de l'innocence, & de la diſpoſition où il doit être de verſer ſon ſang pour la Religion, on le fait entrer pour la première fois dans l'Egliſe, où il reçoit la Communion. A la fin de ces cérémonies le Prêtre lui donne du lait & du miel, & lui mettant la main ſur la tête, le renvoie avec ces paroles : *Allez en paix, enfant du baptême*. La plupart de ces pieuſes pratiques, comme le remarque l'Hiſtorien Allemand, s'obſervoient dans la primitive Egliſe : *Ter mergitamur*, diſoit Tertulien ; *inde ſuſcepti, lactis & mellis ſocietatem guſtamus*. Si elles parurent nouvelles aux Miſſionnaires Portugais, qui diſputerent à ce peuple la validité de ſon Baptême, c'eſt qu'ils étoient peu verſés dans les antiquités Eccléſiaſtiques (1), & qu'ils

(1) Il ſeroit à ſouhaiter, dit le Grand, que le Pere Balthazard Tellez & *ceux qui lui on fourni des*

rapportoient tout aux uſages préſens de l'Egliſe Romaine.

Je ne ferai que deux remarques ſur le baptême des enfans; la première, qu'on l'adminiſtre aux garçons quarante jours après leur naiſſance, & aux filles au bout de quatre-vingt jours; la ſeconde, que le Prêtre les communie en les baptiſant. Les uns diſent qu'il leur donne le pain & le vin, & les autres qu'il ne fait que tremper le bout du doigt dans le Calice, & l'appliquer ſur les levres ou ſur la langue de l'enfant, ſans lui donner l'eſpèce du pain. Le Pere du Bernat, Jéſuite François, aſſure que les Cophtes d'Egypte baptiſent au nom du Pere, du Fils, & du Saint-Eſprit. Toutes les Liturgies Ethiopiennes, que Renaudot, Ludolf & d'autres Savans nous ont communiquées, diſent la même choſe des Abiſſins; & cela ſuffit pour rendre au moins ſuſpecte l'allégation des Jéſuites Portugais, qui accuſerent les Prêtres Ethiopiens d'altérer l'eſſence du Sacrement en employant des formules inſuffiſantes, comme celles-ci: *Je te baptiſe au nom de la ſainte Trinité*, ou *au nom de J. C.*, ou *au nom du Saint-Eſprit: Je te baptiſe dans l'eau du Jourdain: Dieu te baptiſe, &c.* C'eſt, dit le Grand,

Baptême des Enfans.

Lettre du P. du Bernat citée dans la XI. Diſſert. de le Grand.

Mémoires, euſſent été un peu plus verſés dans la connoiſſance de l'Egliſe Orientale... ils n'auroient pas imputé aux Abiſſins des erreurs qu'ils n'ont pas, & ils n'auroient pas fourni des armes aux Hérétiques comme ils ont fait. Le Grand, Diſſert. XI. Une des cauſes qui faiſoient douter Mendez de la validité de leur conſécration, eſt qu'ils ſe ſervoient de pain levé, (Le Grand, Diſſertation XII, page 327) Quelle ignorance!

ſur cette ſuppoſition, vraie ou fauſſe, que les Jéſuites rebaptiſerent, ſous condition, un très-grand nombre d'Abiſſins, *ce qui offenſa toute la nation.*

Prétendu Baptême du feu.

Quelques Ecrivains ont débité qu'après la cérémonie du Baptême, on imprimoit ſur le front des Abiſſins une marque avec un fer chaud, à l'imitation du Baptême du feu, dont il eſt parlé dans ſaint Jean : *Qui poſt me venturus eſt, ille vos baptizabit Spiritu ſancto & igne.* Certains Hérétiques, appellés *Séleuciens* & *Hermiens*, ont pratiqué ce Baptême ; mais une preuve inconteſtable qu'il eſt inconnu des Abiſſins, c'eſt que les Rélations modernes des Jéſuites n'en font aucune mention. Godigno n'en parle que comme d'une choſe qu'il a lue dans les anciens Auteurs, & Alvarez dit que ces ſtigmates n'ont rien de commun avec la Religion chrétienne. Il eſt certain que pluſieurs peuples d'Afrique, ſoit Mahométans, ſoit Idolâtres, impriment de pareilles marques ſur le front de leurs enfans, non avec le feu, mais avec un cauſtique, pour les préſerver des fluxions & des catarres.

Lud. ibid. Le Grand, Diſſert. XI.

Baptême de l'Epiphanie.

Voici une cérémonie qu'il eſt difficile d'excuſer de ſuperſtition. Elle ne ſe pratique que chez les Abiſſins, & ſuivant Alvarez, ſon inſtitution eſt très-moderne. On l'appelle *le Baptême de l'Epiphanie*, & elle ſe fait tous les ans le jour de cette fête, en mémoire du Baptême de J. C., auquel ce ſaint jour étoit uniquement conſacré dans l'Egliſe primitive, & non à une prétendue manifeſtation de J. C.

aux Mages, comme le croient les Latins, beaucoup moins instruits des anciens usages, dit le savant Papebrock, que les Grecs & les Orientaux (1). Alvarez fut sommé de recevoir ce Baptême, dont il donne la description suivante, comme témoin oculaire.

« L'Empereur nous ordonna, dit-il, de porter nos tentes dans un lieu où il avoit fait creuser un étang, pour y être baptisé, suivant la coutume, le jour de l'Epiphanie. Lorsque nous nous y fûmes rendus, on nous demanda si nous voulions être baptisés; je répondis que nous l'avions été, & que nous ne pouvions l'être davantage; l'Ambassadeur néanmoins & quelques-uns de sa suite dirent qu'ils feroient ce qu'il plairoit au Roi. *Comme on nous offrit* de porter de l'eau dans nos tentes, l'Ambassadeur accepta la proposition .... Les Prêtres Abissins s'assemblerent en très-grand nombre dès la veille, & chanterent pendant toute la nuit pour bénir le lac. On y jetta beaucoup d'eau bénite; le Roi y arriva vers minuit, & fut baptisé le premier, avec la Reine & l'Abuna Marc. Le matin on avertit les Portugais de s'approcher : Alvarez se trouva en face du Roi. L'étang étoit un quarré-long, revêtu de planches, Alvarez apud. Le Grand, ibid.

(1) *Referente... Papebrochio in Actis Sanctorum T. 1. Maii, ubi docet Latinam Ecclesiam* triplicem manifestationem Christi *hoc die celebrare*, &c. *sed solùm* Baptismum Christi *ad hunc diem propriè pertinere, propterea quod totus Oriens*, penes quem distinctior fuit Historiæ Evangelicæ cognitio, *nihil aliud hoc die factum agnoscat*, Ludolf in Comm. Lib. III, n°. LIV.

qui étoient couvertes de toiles cirées. On y deſcendoit par ſix dégrés ; l'eau entroit par un tuyau, au bout duquel on avoit attaché un ſac pour la recevoir & la rendre plus nette. La preſſe fut très-grande dès le matin. Un bon Vieillard, qui avoit été Précepteur du Roi, étoit dans l'eau juſqu'aux épaules, & il plongeoit la tête de ceux qui ſe préſentoient, en leur diſant : *Je vous baptiſe au nom du Pere, du Fils & du Saint-Eſprit.* Tous étoient nus, n'ayant rien abſolument pour ſe couvrir .... Le Roi demanda à Alvarez ce qu'il penſoit de cette cérémonie ; celui-ci répondit que la bonne intention pouvoit l'excuſer, mais que le Concile de Nicée enſeignoit qu'il n'y a qu'un Baptême, & que ce Concile étoit reçu dans l'Egliſe Ethiopienne comme dans celle de Rome. Mais, reprit le Roi, comment faire pour réconcilier ceux qui, après avoir apoſtaſié, reviennent à l'Egliſe ..... Il faut, dit le Portugais, les inſtruire, prier pour eux, & les brûler s'ils ne veulent pas ſe convertir .... Oui, répéta Alvarez, il faut brûler ces opiniâtres, comme on les brûle dans l'Egliſe Romaine. »

L'Auteur ajoute que le Roi lui dit que ſon ayeul avoit inſtitué ce Baptême univerſel, pour procurer aux pécheurs un ſecours néceſſaire, & qu'il avoit ſuivi en cela les conſeils de pluſieurs gens habiles. Mais Ludolf croit que l'unique objet de cette cérémonie eſt d'honorer le Baptême de J. C. ; qu'on y obſerve aucun des rites qui ſe pratiquent dans les Baptêmes

ordinaires ; que les Prêtres n'y prononcent d'autres paroles que celles-ci ; *Dieu vous béniſſe*, ou, *que le Pere, le Fils & le Saint-Eſprit vous béniſſent*, ce qui eſt la formule des bénédictions ordinaires ; que les femmes n'y aſſiſtent jamais, quoiqu'elles aient autant beſoin d'être réconciliées que les hommes ; qu'enfin c'eſt plutôt une cérémonie profane qu'une fête de Religion, les jeunes gens ne faiſant que folâtrer dans l'eau, avec des cris & des huées qui retentiſſent dans tous les lieux voiſins. Je crois que la choſe eſt un peu plus ſérieuſe que ne le prétend Ludolf ; mais j'ai peine auſſi à me perſuader qu'il s'agiſſe ici d'un véritable Baptême, & que les Abiſſins ſoient aſſez peu inſtruits, pour s'imaginer que ce Sacrement puiſſe ſe conférer pluſieurs fois. Ne ſeroit-ce pas plutôt une nouvelle méthode de pénitence, établie par l'ayeul du Prince dont parle Alvarez, & ſemblable à cette *Confeſſion de l'Encenſoir* dont nous avons fait mention.

Au reſte, ſi l'on ſe rappelle que les Abiſſins, depuis le ſchiſme de Dioſcore, n'ont eu aucune communication avec les Grecs & les Latins, & que dans ces derniers tems leur pays, également déſolé par les Galles & par les Sarrazins, eſt tombé dans une affreuſe barbarie, on ne ſera pas étonné qu'il ſe ſoit gliſſé pluſieurs abus dans leur Religion. L'irruption des Goths, des Vandales & de pluſieurs autres Barbares, plongea autrefois dans la même ignorance l'Orient & l'Occident. Du tems de l'Empereur Maurice, le Grec

étoit une langue inconnue aux Romains,
Ludolf. ibid. & il n'y avoit pas à Conſtantinople un homme qui entendît le Latin. L'étude de cette dernière langue fut même tellement négligée dans l'Egliſe Romaine, qu'au rapport de Baronius, il ſe trouva un Prêtre qui baptiſoit les enfans, *in nomine Patria, & Filia, & Spiritua Sancta*, Baptême qui ne laiſſa pas d'être approuvé du Pape Zacharie, à cauſe de la bonne intention du Miniſtre.

Paſſons aux autres uſages religieux des Ethiopiens. Je toucherai légérement ce que leur Liturgie a de commun avec celle
Le Corban. des Grecs. Ils appellent *Corban* le pain & le vin qui doivent ſervir pour l'Euchariſtie, & ils préparent l'un & l'autre avec un ſoin extrême. Le pain eſt levé, & l'on y imprime cette marque X. Le vin ſe fait dans les ſacriſties, avec des grappes de raiſin, qu'on laiſſe tremper dans l'eau pendant quelques jours, & qu'on fait ſécher au ſoleil avant d'en exprimer le ſuc. Il ſeroit inutile de chicaner là-deſſus les Abiſſins & les Cophtes d'Egypte; car ils n'ont point d'autre vin que celui qu'ils font avec ces raiſins cuits: le Pape Jule dans ſes Conſtitutions canoniques permet, en cas de néceſſité, de preſſer une grappe dans le Calice, & d'y mêler de l'eau. Il eſt défendu ici d'employer pour la conſécration le vin des cabarets.

L'Autel. L'Autel, qui a la forme d'une table, & qu'ils nomment en effet *Table ſacrée*, eſt placé dans le Sanctuaire. Il eſt couvert d'un baldaquin, que ſoutiennent quatre colonnes placées dans ſes angles. Il n'y

a qu'un Autel dans chaque Temple, l'uſage des Meſſes particulières, trop commun peut-être dans les Egliſes Occidentales, étant inconnu ici, comme dans tout l'Orient. On y place une autre petite table carrée, qu'on appelle *Tabôt*, c'eſt-à-dire, Arche, & ſur laquelle on met le Calice. L'origine de ce nom embarraſſe beaucoup Ludolf, qui s'imagine que le Tabôt des Abiſſins repréſente ces anciens coffres, dans leſquels on enfermoit les vaſes & les autres inſtrumens ſacrés, & qui ſervoient d'Autels dans les tems de perſécution. Ne ſeroit-il pas plus naturel de penſer que les Abiſſins donnent le nom d'Arche à ces petits Tabernacles portatifs, par alluſion à l'Arche d'alliance, qui renfermoit le Saint des Saints? Le Tabôt.

Les Papas ne prêchent jamais dans les Temples, mais ils liſent au peuple les Homélies compoſées par les Peres Grecs, & traduites en Ethiopien, ce qui lui tient lieu d'inſtruction. Ils ont comme les Grecs l'uſage des Diptyques, ou des recommandations ſacrées des morts & des vivans, non-ſeulement des Saints, mais des Empereurs, des Patriarches, & de tous les hommes qui ſe ſont rendus célébres par leur attachement à la Religion. Diptyques.

Il eſt rare qu'on ſe préſente dans les Egliſes ſans y apporter des offrandes, comme du pain, de l'huile, du vin, de l'encens, de la cire, des prémices des fruits de la terre & d'autres préſens, qu'on dépoſe à la porte du Sanctuaire. Les Prêtres en retiennent une partie, & diſtribuent le reſte aux pauvres, qui, après le ſervice Offrandes.

divin, ſont dans la nef de petits repas ſemblables aux anciennes Agapes. On s'aſſemble dans les Temples le Samedi & le Dimanche, & les Abiſſins ne mettent preſque point de différence dans la ſainteté de ces deux jours. L'un s'appelle *le Sabat des Juifs, & l'autre le Sabat des Chrétiens*; mais on célébre le premier ſuivant les rites du Chriſtianiſme, ſans y mêler aucunes des ſuperſtitions du Sabat Judaïque. Ce jour-là n'a jamais été conſacré à l'abſtinence dans les Egliſes Orientales, qui jeûnent le Mercredi au lieu du Samedi, conformément à l'uſage des premiers Chrétiens, & aux diſpoſitions des anciens Canons, dont pluſieurs défendent l'abſtinence du Samedi ſous peine d'excommunication. Je ne ſais pourquoi les Papes ont changé cela en Occident.

Fête du Samedi.

Jeûne du Mercredi.

Ils ne ſe ſervent point de cloches; mais ils ont des timbres de bois, de pierre ou de fer, qui ſuppléent à cet uſage, & dont le ſon eſt fort aigu. Leur chant d'Egliſe eſt une pſalmodie bizarre, que l'accompagnement des ſiſtres, des cymbales & de quelques autres inſtrumens Egyptiens, rend encore plus extraordinaire. Dans les fêtes ſolemnelles, les Grands jouent par dévotion de ces inſtrumens, & danſent dans les Temples avec le peuple, comme David danſa autrefois devant l'Arche. Des cris & des chants diſcordans augmentent le tintamare: on croit être dans une Synagogue de Juifs, & non dans une Egliſe de Chrétiens.

Muſique d'Egliſe.

Danſes.

Les Abiſſins, comme tous les autres Jacobites d'Egypte & d'Arménie, ſuivent

Jeûnes.

la diſcipline ſévére de la primitive Egliſe dans l'obſervation des jeûnes. Non-ſeulement ils renoncent à l'uſage de la viande, mais ils ſe privent de la chair de poiſſon & de toute eſpèce de laitage, ne vivant que de pain, de fruits, & de légumes cuits à l'eau, ſans huile & ſans beurre. Ils font un ſeul repas, & ils ne le prennent qu'après le coucher du ſoleil. On prétend qu'ils violeroient avec moins de ſcrupule un commandement du Décalogue que le précepte du jeûne. Perſonne n'eſt exempté de la Loi commune: les malades & les voyageurs y ſont ſujets comme les autres. Ils pratiquent cette abſtinence auſtère le Mercredi & le Vendredi de chaque ſemaine, la veille des fêtes ſolemnelles, & pendant tout leur Carême, qui commence le lendemain de l'Epiphanie. Il eſt vrai que dans ce dernier tems, ils ne jeûnent point les Samedis ni les Dimanches, à l'exception du Samedi-Saint. Dans les Monaſtères on pouſſe l'auſtérité encore plus loin. Poncet vit en Ethiopie un Anachorète, qui n'avoit vécu pendant ſept ans que de feuilles d'Olivier ſauvage.

Grand Carême.

Ludolf remarque qu'on obſervoit autrefois dans toute l'Egliſe deux Carêmes. L'un commençoit le lendemain de l'Epiphanie, & duroit quarante jours, comme celui de J. C. Le ſecond s'obſervoit pendant la Semaine-ſainte. Un Patriarche d'Alexandrie, nommé *Démétrius*, joignit enſemble ces deux Carêmes, entre leſquels il y avoit ſouvent peu d'intervalle. Le même uſage s'introduiſit dans pluſieurs Egliſes d'Orient & d'Occident, & s'eſt

Lud. in Comm. ibid. nº. 44.

en partie conſervé chez les Abiſſins, les Cophtes d'Egypte, les Arméniens & les Grecs, qui commencent leur Carême le lendemain de la Sexagéſime, c'eſt-à-dire, neuf jours avant nous. Les Grecs ont apporté pluſieurs adouciſſemens au jeûne, ſoit pour l'heure du repas, qu'ils ne différent point juſqu'au ſoir, ſoit pour le choix des alimens. Mais le relâchement a fait bien d'autres progrès en Occident, où les deux jeûnes de la ſemaine ont été réduits à l'abſtinence de la viande, & ceux du Carême, qui eſt plus court que celui des Orientaux, à la privation de quelques mets trop nourriſſans, pour le repas du ſoir. Je ne parle point des pays, où de prétendus Réformateurs, ſi zélés en apparence pour le rétabliſſement de la diſcipline des premiers tems, ont totalement aboli ces abſtinences, dont l'inſtitution eſt auſſi ancienne que l'Egliſe.

Leurs Fêtes. Ils célébrent les mêmes fêtes que les Grecs & les Latins, à l'exception de celles qui ont été inſtituées depuis le Concile de Calcédoine. Ils en ont auſſi de particulières, comme celles qu'ils chomment tous les mois en l'honneur de J. C., de la ſainte Vierge, & de l'Archange ſaint Michel. Leur Lithurgie honore beaucoup de Saints qui nous ſont inconnus, & dont les noms ſont inſérés dans leur Calendrier: on ne connoît point ici d'autre méthode de canoniſation.

§. IV.

De l'Abuna & des autres Eccléſiaſtiques.

LES Abiſſins n'ont qu'un ſeul Evêque, qu'ils appellent *Abuna* ou *Abbuna*, c'eſt-à-dire, notre Pere. Il eſt nommé & ſacré par le Patriarche d'Alexandrie, qui, pour tenir l'Egliſe Ethiopienne dans une plus grande dépendance, lui donne toujours un Paſteur étranger. L'Abuna, loin de connoître ſes ouailles ou d'en être connu, ignore ſouvent juſqu'à la langue du pays. Pour juger comment cette Egliſe eſt gouvernée, il faut jetter un coup d'œil ſur l'état déplorable de celle d'Alexandrie. Le Patriarche Jacobite & ſes Prêtres ſont des hommes groſſiers, ignorans, abrutis par un long eſclavage, & tellement découragés par les vexations des Turcs, qu'on eſt ſouvent obligé d'uſer de violence, pour déterminer les particuliers à embraſſer l'état Eccléſiaſtique. Il ſuffit pour être ordonné Prêtre de ſavoir lire. Ce tableau ne donne pas une grande idée de la capacité des Paſteurs qu'on envoie en Ethiopie. Tellez parle d'un Abuna, qui ſe rendit ſi mépriſable par ſon ignorance, qu'ayant été chaſſé de ſon ſiége, il ſe vit obligé de moudre du grain pour gagner ſa vie. Celui qui le remplaça n'étant pas moins ſtupide, *En voilà une autre*, dirent les Courtiſans, *qu'il faudra encore envoyer au moulin.*

Par qui l'Abuna eſt nommé.

Lud. Liv. III. Chap. VII. Le Grand, Diſſert. XV.

Incapacité de la plupart de ces Paſteurs.

L'Abuna jouit de pluſieurs terres, dont il tire un revenu conſidérable. Ses biens ſont exempts de toutes ſortes d'impoſitions, excepté dans le Royaume de Tigré, où

Revenus de l'Abuna.

ils payent une rédevance de cinq cens écus, ſous le nom d'*Eda Abuna*, amende de l'Abuna. Outre cela on fait pour lui une quête de ſel & de toile. Quoiqu'il n'ait aucun Evêque ſous ſes ordres, ſa dignité le met au-deſſus des Métropolitains, & un ancien Canon, reçu par les Cophtes, lui attribue dans les Conciles la ſeptième place. Mais on peut dire qu'il dépend d'une manière ſervile du Patriarche Jacobite d'Alexandrie, qui a le pouvoir de le dépoſer de ſon propre mouvement, ſans le faire juger dans un conſiſtoire, autorité que nos Papes n'ont pas, & n'auront ſans doute jamais ſur les Evêques. Frumentius fut le premier Paſteur d'Abiſſinie. Depuis ce ſaint Evêque juſqu'à Siméon, qui fut tué en 1313, en combattant contre ſon Roi, l'Egliſe d'Ethiopie comptoit 95 Abuna. Peu de tems après la mort de Siméon, quatre Portugais, dont trois étoient Jéſuites, furent chargés par le ſaint Siége du Gouvernement de cette Egliſe, & prirent ſucceſſivement le titre de Patriarches. Nous verrons dans le Chapitre ſuivant quel fut le ſuccès de leur adminaſtration.

Eminence de ſa dignité

Le Komos.

La dignité de *Komos*, ou d'*Hegumenos*, eſt la plus conſidérable après celle d'Abuna, & donne une prééminence marquée ſur les autres Prêtres. Il faut être revêtu de ce caractère parmi les Cophtes pour parvenir à l'Epiſcopat. Le *Debtera-Gueta*, ou chef des Chanoines, a la direction de la grande Egliſe du camp. La Prêtriſe, le Diaconat & le Soudiaconat ſont les ſeuls Ordres qu'ils connoiſſent. Tous les Eccleſiaſtiques

Autres dignités Eccléſiaſtiques.

ſiaſtiques portent une Croix dans leurs mains, & la font baiſer aux perſonnes qu'ils rencontrent. Leur habit ne les diſtingue preſque point des ſéculiers. Ils ont la permiſſion de ſe marier ; mais lorſqu'ils ont le malheur de perdre leur femme, il leur eſt défendu d'en prendre une autre. Tout cela eſt conforme aux anciens Canons. Du reſte, le Clergé ne jouit ici d'aucune immunité. Non-ſeulement il eſt ſoumis aux Juges ſéculiers pour toutes les affaires civiles & criminelles, mais ſon autorité à même reçu pluſieurs atteintes dans les matières Eccléſiaſtiques, les Empereurs, comme nous le verrons bientôt, s'attribuant le droit d'aſſembler des ſynodes, de dreſſer des formulaires de foi, & d'en exiger la ſignature ſous des peines capitales.

Point d'immunités pour le Clergé.

§. V.

Des Moines.

Ce fut ſous le régne d'Alamid, au quatrième ſiécle de l'Ere Chrétienne, que les premiers Moines parurent en Abiſſinie. La chronique d'Axuma dit qu'ils venoient de *Romja*, c'eſt-à-dire, du pays ſoumis aux Romains, par où il faut entendre particulièrement l'Egypte, Province Romaine, limitrophe de l'Ethiopie. C'eſt dans cette contrée que l'inſtitution monaſtique avoit pris naiſſance environ un ſiécle auparavant, la perſécution ayant conduit dans ſes déſerts Paul l'Hermite, Antoine, Macaire & Pacôme, qui peuplerent la Thébaïde de ſaints Anachorètes. On ajoute, qu'après qu'un eſſaim de ces Moines eut

Epoque de leur entrée en Ethiopie.

Lud. ibid. Chap. III.

passé en Abissinie, neuf d'entr'eux s'arrêterent dans le Royaume de Tigrè, & y bâtirent des Hermitages, dont plusieurs subsistent encore aujourd'hui, comme celui de Pantaléon, où l'on voit le tombeau de l'Hermite du même nom.

Leurs noms. Les Annales du pays ont conservé les noms de ces pieux Solitaires, qui convertirent par des miracles la plus grande partie de l'Ethiopie. Ceux dont la Lithurgie & les Ménologes font une mention plus particulière, sont

Aragawi, premier Abbé. 1. *Aragawi*, disciple & successeur de S. Pacôme, & le premier *Abba* ou supérieur de Moines, en Abissinie. Le Poëte cité par Ludolf dit qu'il détruisit l'Empire du grand Serpent, ce qu'il faut entendre ou du Diable, que la Genèse nous représente sous cette forme, ou du Paganisme, qui, chez les anciens Ethiopiens, consistoit dans l'adoration d'un Serpent. On peut prendre aussi la chose à la lettre; car leur Légende rapporte, suivant Mendez, qu'Aragawi & ses Compagnons s'étant mis en prières, firent périr aux environs d'Axuma un furieux Dragon, qui dévoroit également les hommes & les bestiaux.

Lud. in Comm. p. 284.

Pantaléon. 2. *Pantaléon*. C'est le seul dont le nom n'a point été défiguré par les Abissins. Sa cellule étoit bâtie près d'un tombeau. Il fit parler un mort, & rendit la joie à une veuve affligée, dont il délivra les enfans d'un dur esclavage.

Garima. 3. *Garima*. Dieu même l'ordonna Prêtre, parce qu'il connut la bonté & la pureté de son cœur. Il avoit un tel empire sur la nature, qu'il changeoit en épis les grains

qu'on venoit de semer. Dans quelque lieu qu'il allât, les rochers & les arbres, frappés de son aspect majestueux & du son de sa voix, sortoient de leur place, & reculoient par respect. C'est l'éloge qu'en fait le Poëte Abissin, dans deux Hymnes qu'on chante le 17 Mars & le 17 Juin, jours consacrés à sa mémoire dans le Calendrier d'Ethiopie.

Alef & Likanos.

4. & 5. *Alef* & *Likanos*. On ne parle point de leurs miracles. Les quatre autres se nommoient *Saham*, *Afé*, *Adimata* & *Guba*.

Successeurs d'Aragawi.

Aragawi eut pour successeur *Christos-Bezana*, *Meskel-Hoa*, *Johanni* & *Tecla-Haimana*. Ce dernier donna à ses Moines de nouvelles régles, dont la principale fut qu'ils feroient vœu d'obéir à un Général, appellé *Icegue*, qui seroit chargé de visiter les Monastères, d'y maintenir le bon ordre, & de corriger les Moines débauchés ou indociles. Les Icegues, dont l'autorité est presque égale à celle de l'Abuna, ont long-tems fixé leur résidence à Debria-Libanos, dans le Royaume de Schewa. Mais chassés de ce béau Monastère par les Galles, qui ont envahi une partie de cette Province, ils se sont refugiés dans le Bagemder. Tecla-Haimanot a une place distinguée dans le Calendrier des Ethiopiens, qui célébrent trois fêtes en son honneur, l'une le 7 Mai, l'autre le 24 Août, & la troisième le 24 Décembre.

Régle de Tecla-Haimanot.

Régle d'Eustate.

L'Abba Eustate établit, quelque-tems après, une autre régle, qui différe de celle d'Haimanot, en ce qu'elle n'assujettit point les Moines à dépendre d'un Général com-

mun. Chaque Couvent forme une petite république, gouvernée par un Abbé, & qui n'a preſqu'aucune rélation avec les autres Monaſtères de l'Ordre. Euſtate eſt auſſi honoré comme un ſaint. Il s'entretint avec le Créateur pendant trois ſemaines : il reſſuſcita un enfant : il tranſportoit les montagnes : il ſe ſervit de ſon manteau, comme d'une barque, pour traverſer la mer. Les Légendes Ethiopiennes ſont remplies de ces prodiges. Saint Beſſarion marchoit ſur les flots ; l'Abbé Libanos fit ſortir de l'eau d'un rocher, comme un autre Moïſe ; ſaint Anbaça & ſaint Samuel chevauchoient des lions, & fouloient aux pieds les ſerpens ; l'Hermite Luc avoit une cuiraſſe de fer, combattoit tous les jours avec le Diable, & ne mangeoit qu'une fois la ſemaine ; un autre ſaint, moins ſobre apparemment, fit voler ſur ſa table des tourtereaux tout rotis : il ſe nommoit Aaron, & cette belle anecdote ſe trouve dans ſon Hymne. Ludolf n'épargne pas les Abiſſins ſur cet article, & tombe par occaſion ſur nos Légendaires, qui rapportent quelquefois des impertinences auſſi abſurdes (1).

Lud. in Comm. p. 286.

Ibid. Pe 292.

Du reſte ces Moines Ethiopiens reſſemblent peu aux nôtres. La Croix & le Scapulaire qu'ils portent ſont preſque les ſeules marques qui les diſtinguent des ſéculiers. Leurs Monaſtères, ſemblables à des hameaux, contiennent pluſieurs cabanes, dont chacune ſert de cellule à un Religieux. Ils s'aſſemblent les jours de fête

Vie des Moines Abiſſins.

(1) Voyez ſa XXIII. Rem. ſur le Livre III. de ſon Hiſt. p. 292. de ſon Comm.

dans une Eglise commune, & ils récitent journellement dans leur Hermitage un certain nombre de Pseaumes & de Prières. Chacun cultive son champ & dispose du produit, sans rendre compte à son Supérieur. Ils sortent sans permission de leurs cellules, & y rentrent à l'heure qu'ils veulent. Tout ce que la régle exige, c'est qu'ils vivent dans le célibat. Ceux qui renoncent à leur institut pour se marier, sont regardés comme infâmes, & leurs fils ne sont point admis à la cléricature. Les Moines peuvent exercer des emplois civils, aller en ambassade, & même commander dans les villes & dans les provinces. Le pays en est tellement rempli, qu'ils forment, dit-on, la cinquième partie des habitans. C'est une charge d'autant plus onéreuse, qu'ils ne payent aucun tribut, & qu'ils ne vont jamais à la guerre, si ce n'est lorsque l'esprit de fanatisme & de révolte les arme contre leur Souverain. Le Chapitre suivant nous instruira de leurs démêlés avec les Jésuites, & des violences horribles où ils se porterent, pour empêcher la réunion de leur Eglise avec celle de Rome. Il y a aussi des Religieuses en Abissinie; mais on ne nous apprend rien de particulier touchant leur institut & leur manière de vivre.

CHAPITRE XVII.

Des Missions d'Ethiopie.

LEs Abissins s'étant séparés de l'Eglise Grecque, ne co· .rverent pas un grand

attachement pour l'Egliſe Romaine, qui avoit auſſi condamné les ſentimens de Dioſcore. Il n'y eut preſque plus de communication entr'eux & les Latins. Néanmoins l'Hiſtoire fait mention de quelques Ambaſſades qu'ils envoyerent en divers tems aux Pontifes Romains. Des députés Ethiopiens, ſi l'on en croit Godigno & d'autres Ecrivains, allerent trouver Clement V à Avignon, au commencement du quatorzième ſiécle; &, dans le ſiécle ſuivant, Eugene IV reçut à Florence des Envoyés de Zer-A-Jacob, Roi d'Abiſſinie, qui vouloit peut-être alors, à l'exemple des Empereurs Grecs, ſe réconcilier avec les Latins. L'Abiſſin Grégoire, au rapport de Ludolf, vit à Rome un tableau, où l'on avoit repréſenté cette Ambaſſade, & reconnut ſes compatriotes à leur habillement. Il eſt certain que les Abiſſins ont eu anciennement une Egliſe à Rome, où ils faiſoient l'office dans leur langue & ſuivant leur Lithurgie. Pour ce qui eſt de la Lettre qu'Alexandre III écrivit dans le douzième ſiécle à un Roi des Indes, que Baronius croit être le prétendu Prêtre-Jean d'Ethiopie; j'ai rapporté plus haut les raiſons qui prouvent que cet Annaliſte ſe trompe.

Anciennes Ambaſſades des Negus aux Papes. Ludolf Liv. III. Chap. IX, & Liv. II, Chap. XVI.

Le voyage que Pierre Covillan fit à la Cour du Négus Alexandre vers l'an 1482, donna lieu aux premières liaiſons des Abiſſins & des Portugais. Ces derniers avoient fait de grandes conquêtes ſur la côte Occidentale de l'Inde, & le bruit de leurs exploits s'étoit répandu juſque dans l'Abiſſinie. L'impératrice Hélene, Régen-

te du Royaume pendant la minorité de David, réſolut de rechercher leur amitié, & chargea de cette négociation un Marchand Armenien, nommé *Mathieu*, auquel elle donna pour adjoint un jeune Seigneur Abiſſin. Ces Députés ſe rendirent d'abord à Goa, où on les retint pendant trois ans, & paſſerent après cela en Portugal, où ils arriverent en 1513. Leur équipage étoit ſi pauvre, qu'on douta pendant quelque-tems qu'ils euſſent le caractère d'Ambaſſadeurs. Cependant ils furent à la fin reconnus pour tels, & la Cour de Lisbonne, pour répondre à ces avances, envoya de ſon côté une ambaſſade en Abiſſinie. Odoard de Galvan étoit à la tête de la députation; mais comme il mourut dans le cours de ce voyage, Rodrigue de Lima lui fut ſubſtitué.

Première députation au Roi de Portugal.

Les Portugais envoient auſſi un Ambaſſadeur en Abiſſinie.

L'Empereur David retint Rodrigue en Ethiopie pendant ſix ans, & le renvoya enſuite en Europe, avec l'Abiſſin *Tzagazaab*, auquel il remit dès lettres pour le Pape & pour le Roi de Portugal. Mais Tzagazaab, dans un ſéjour d'environ douze ans qu'il fit à Lisbonne, ne put jamais obtenir la permiſſion de ſe rendre à Rome, & les lettres dont il étoit chargé furent préſentées à Boulogne au Pape Clément VII, par le Chapelain Alvarez, dans un nombreux conſiſtoire, en préſence de l'Empereur Charles-Quint. Ces lettres, qui probablement avoient été dictées par les Portugais, contenoient quantité de promeſſes, que les Abiſſins déſavouerent dans la ſuite. La Cour Romaine ajouta foi aux aſſurances que lui donna Alvarez de la pro-

chaine ſoumiſſion de l'Empereur d'Ethiopie, & ſe conſola des pertes qu'elle venoit de faire du côté du Nord par les conquêtes qu'elle ſe promit vers le Midi.

Députation de Bermude en Europe.

Quelques années après le Monarque Abiſſin, que les Sarrazins d'Adel avoient dépouillé d'une partie de ſes Etats, envoya en Europe Jean Bermude, pour implorer le ſecours des Princes Chrétiens. Bermude étoit un Portugais, qui avoit accompagné Rodrigue de Lima dans ſon ambaſſade, & qui reſta en Abiſſinie après ſon départ. David conçut une telle amitié pour cet étranger, qu'il engagea l'Abuna Marc, Primat d'Ethiopie, à le nommer ſon ſucceſſeur, après l'avoir ordonné Prêtre. L'Abuna étoit alors dans une extrême vieilleſſe. Ce choix fut confirmé par le Pape Paul III, qui reconnut la validité des Ordinations Etiopiennes, quoique les Jéſuites ayent ſoutenu depuis qu'elles étoient illégitimes. Dans ce tems-là il y avoit à Rome quelques Abiſſins, qui faiſoient imprimer un Nouveau Teſtament dans leur langue, avec un petit traité de leur Lithurgie. Paul III les encourageoit par ſes bienfaits, dont ils témoignerent leur reconnoiſſance par les éloges qu'ils firent de ce Pape & de ſa fille Farneſe, dans la Préface des Epîtres de Saint Paul. Bermude ſervit utilement David, non-ſeulement à Rome, mais en Portugal; & engagea la Cour de Lisbonne à lui envoyer de puiſſans ſecours. Telle fut l'origine des liaiſons des Portugais & des Abiſſins. Il nous reſte à développer quelles en furent les ſuites.

Il eſt nommé Patriarche d'Ethiopie.

Ludolf dans ſon Commentaire, p. 473.

Ibid. pag. 462.

Conduite impérieuſe du Patriarche Jean Bermude. Première Miſſion d'Ethiopie, dirigée par le Jéſuite Oviedo

BERMUDE revint en Abiſſinie en 1541, avec le titre de Patriarche & quatre cens hommes de troupes réglées, ſous le commandement de Chriſtofle de Gama, qui étoit lui-même ſubordonné au Prélat Portugais. L'Empereur David & l'Abuna Marc étoient morts depuis ſon départ d'Ethiopie, & le Prince Claude occupoit le trône. J'ai parlé ailleurs de l'expédition des troupes Portugaiſes. Bermude ne quitta point l'armée, dont il dirigeoit tous les mouvemens, & à laquelle il donna pluſieurs Généraux après la mort de Chriſtofle de Gama.

Rélation du Patriarche Bermude, dans l'Hiſt. du Chriſtianiſme d'Ethiopie de la Croze.

Voici quelques traits de la conduite impérieuſe de ce Patriarche, tirés de la rélation même qu'il adreſſa en 1565 à Dom Sébaſtien, Roi de Portugal. Etant à Lisbonne, il fit charger de fers Tzagazaab, (1) Ambaſſadeur de Roi David, ſous prétexte de ſa négligence dans les fonctions de ſon emploi. Il prétendoit avoir reçu du Négus des ordres précis, qui autoriſoient ce traitement. De retour en Abiſſinie, il ſomma avec hauteur le Roi Claude de ſe ſoumettre à l'obédience du Pape; ce qui occaſionna une querelle très-vive entre ce Prince & le Patriarche. Claude dit à Bermude qu'il ne le regardoit point comme ſon Evêque, mais *comme un Arien, qui ado-*

(1) *Je l'arrêtai priſonnier*, dit-il, *& le fis charger de deux chaînes de fer, une à chaque bras, à la manière de ſon pays.*

roit quatre Dieux; & Bermude lui répondit insolemment: *Vous mentez, je ne suis point Arien, & je vous tiens pour excommunié & maudit.* Là dessus il défendit aux Portugais d'obéir au Roi, & de lui prêter aucun secours, *sous peine d'excommunication & même de mort.* La Reine, craignant les suites de ce démêlé, n'oublia rien pour appaiser le Patriarche, *se mit à génoux à ses pieds*, & l'engagea *par ses pleurs* à se transporter à la tente du Roi, qui lui prit la main *avec beaucoup d'humilité, la baisa, lui demanda pardon*, & publia un Edit d'obédience, conforme aux volontés du Prélat.

Cependant on étoit si persuadé à Rome des heureuses dispositions des Abissins à la réunion, qu'on résolut d'envoyer en Ethiopie des Missionnaires. On jetta les yeux sur les Jésuites. Leur Fondateur s'offrit de partir lui-même pour l'Abissinie; mais le Pape Jules III n'ayant pas voulu y consentir, Ignace nomma pour cette Mission treize Religieux, dont les plus considérables furent André Oviedo, Jean Barreto, Jacob Diaz & Gonzale Rodriguez. Barreto fut créé Patriarche d'Ethiopie, quoique Paul III eût déja conféré cette dignité à Jean Bermude, & Oviedo lui fut substitué en cas de mort.

Ces Jésuites s'embarquerent à Lisbonne en 1556, & arriverent à Goa au commencement de l'année suivante. David étoit mort depuis seize ans, & son fils Claude gouvernoit toujours l'Abissinie. On crut qu'il étoit de la prudence de s'assurer de ses dispositions. Ainsi le Patriarche Barreto lui envoya deux des [illegible]ligieux, sa-

Les Peres Diaz & Rodriguez en-

voir Gonzale Rodriguez & Jacob Diaz, avec un Frere du même Ordre pour le ſervice temporel de la Miſſion. Ils déclarerent à l'Empereur qu'ils venoient de la part du Pape & du Roi de Portugal, pour inſtruire les Abiſſins de la diſcipline & des uſages religieux de l'Egliſe Romaine; qu'ils avoient laiſſé à Goa pluſieurs de leurs Compagnons, deſtinés à les ſeconder dans cette pieuſe entrepriſe, & qu'ils n'attendoient que l'ordre de ſa Majeſté pour entrer en Abiſſinie; que l'Evêque de Rome, en qualité de Vicaire de J. C., étoit le Chef de tous les Chrétiens, qui lui devoient une obéiſſance abſolue, ſous peine de damnation, parce que J. C. a dit lui-même qu'il ne devoit y avoir dans le monde qu'un ſeul bercail & un ſeul Paſteur. trent en Abiſſinie.

Ces propoſitions embarraſſerent Claude, qui étoit un Prince ſage & judicieux. Il fut quelque tems ſans y répondre, parce qu'il craignoit également de troubler ſon royaume en laiſſant agir les Miſſionnaires, & d'offenſer le Roi de Portugal en leur liant les mains. Après de longs délais, il déclara aux Jéſuites qu'une affaire de cette importance devoit être communiquée aux autres Patriarches, & qu'il y auroit de l'imprudence & du danger à quitter ſans leur aveu l'ancienne lithurgie, pour introduire un nouveau rite & des cérémonies inconnues. Cependant il ajouta que ſi les autres Miſſionnaires Portuguais ſe tranſportoient à Matçua, il enverroit un de ſes Officiers pour les recevoir, & qu'ils pourroient ſe rendre à ſa Cour avec une pleine confiance.

Cette réponſe ſatisfit médiocrement les deux Jéſuites, & ne fut pas mieux reçue à Goa, où l'on s'étoit imaginé que les Abiſſins n'attendoient que l'arrivée des Miſſionnaires pour ſe réunir à l'Egliſe Romaine. Le Patriarche Barreto, pour ne pas compromettre l'autorité du Roi ſon maître, & ſa propre dignité, vis-à-vis d'un Prince ſi peu diſpoſé à la ſoumiſſion, prit le parti de reſter dans l'Inde, avec Melchior Carneyro, Evêque titulaire de Nicée. Mais Oviedo s'embarqua pour l'Abiſſinie avec cinq de ſes Compagnons, & y fut reçu aſſez favorablement par le *Bahr-Nagas*; c'eſt le nom qu'on donne au Gouverneur des Provinces maritimes. Le peuple, pour qui la nouveauté a toujours des charmes, & que ſes conducteurs n'avoient point encore prévenu contre les Jéſuites, accueillit ces Peres avec de grandes démonſtrations de joie & de reſpect. On ſe mettoit à genoux devant eux, on leur baiſoit les mains, on aſſiſtoit avec empreſſement à leurs ſacrifices & à leurs prières, & ils fréquentoient eux-mêmes ſans ſcrupule les Egliſes des Abiſſins.

Arrivée d'Oviedo & de cinq autres Jéſuites.

L'Empereur les traita auſſi avec bonté, leur permit de célébrer la Meſſe en public, & laiſſa à tout le monde la liberté d'embraſſer la Lithurgie Romaine. Mais quand ils le preſſerent de ſe ſoumettre au Pape, il leur témoigna que cette propoſition lui déplaiſoit, que ſes ancêtres n'avoient jamais reconnu d'autres Patriarches que les ſucceſſeurs de Saint Marc, que les peuples étoient parfaitement contens de leur Abuna, qui les gouvernoit

avec ſageſſe, & qu'il ne voyoit pas pourquoi on vouloit les ſoumettre à d'autres Supérieurs. Cependant, pour ne point ôter toute eſpérance aux Jéſuites, il leur promit de délibérer ſur cette affaire avec ſes Docteurs & ſes Miniſtres. Il ſe tint à la Cour quelques conférences entre les Papas Abiſſins & les Miſſionnaires; & l'Empereur, beaucoup plus habile que les Papas, entra pluſieurs fois en lice avec les Jéſuites, qui avouent avec franchiſe qu'il les embarraſſa plus d'une fois. On diſcuta avec chaleur pluſieurs points de controverſe, ſur leſquels on ne put s'accorder, & chaque parti ne laiſſa pas de s'attribuer la victoire; c'eſt le ſort ordinaire de ces diſputes.

Conférences entre les Docteurs Abiſſins & les Miſſionnaires.

Oviedo, choqué de cette réſiſtance, ſe retira de la Cour, & publia un Mandement, dans lequel il accuſa les Abiſſins de pluſieurs héréſies. L'Empereur en fut très-irrité; & c'étoit en effet une choſe offenſante, que des étrangers, qu'il avoit accueillis avec bonté, oſaſſent traiter ſes ſujets d'hérétiques dans ſes propres Etats. Quelque-tems après ce Prince fut tué dans une bataille. Adamas-Saghed, qui lui ſuccéda, fut encore moins favorable aux Miſſionnaires; car il révoqua toutes les permiſſions que ſon Prédéceſſeur leur avoit données; & ayant fait venir Oviedo, il lui défendit ſous peine de mort de prêcher dans ſon Royaume les dogmes de l'Egliſe Romaine. L'intrépide Miſſionnaire ayant répondu que cette défenſe ne l'arrêteroit point, & qu'il étoit plus juſte d'obéir à Dieu qu'aux hommes, l'Empe-

Mandement inſolent d'Oviedo.

reur, transporté de colère, tira son épée, & l'eût tué sur le champ, si la Reine & les Courtisans ne se fussent opposés à cette violence. Oviedo & ses Compagnons eurent ordre de se retirer à Frémone, où ils formerent une petite peuplade d'environ trois cens Chrétiens. Ce fut la première résidence qu'ils occuperent en Ethiopie, Atznaf-Saghed leur ayant accordé dans ce canton neuf terres considérables, dont chacune, dit Lobo, pouvoit passer pour une riche Seigneurie.

Exil des Missionnaires.

Lobo, Rélation d'Abissinie, p. 87 de la Trad. de le Grand.

Malac Saghed, successeur d'Adamas, témoigna beaucoup d'estime pour les talens des Missionnaires, & un assez grand éloignement pour leurs dogmes. Ainsi, ils ne firent que de médiocres progrès sous son régne, qui dura trente-trois ans. Dans cet intervalle tous les Jésuites de la première Mission payerent le tribut à la nature, & le pays se trouva dépourvu de Prêtres Européens, les familles Portugaises, établies dans ce Royaume, n'ayant pas même de Chapelain pour leur dire la Messe. Les passages étoient si bien gardés par les Sarrazins, qui avoient envahi toutes les places maritimes, que les Religieux qui tenterent de pénétrer en Abissinie furent massacrés ou faits prisonniers par ces Barbares. Telle fut l'issue de cette première Mission.

Seconde Mission, dirigée par le P. Pays.

Ludolf, ibid. Chap. X.

Les choses changerent de face au commencement du dix-septième siécle. Le Pere *Pays*, ou *Paës*, Jésuite Portugais, après un premier voyage très-malheureux, dans

lequel il éprouva une rude captivité chez les Arabes, tenta une ſeconde fois l'aventure, & trouva enfin le moyen de paſſer en Abiſſinie. Ses talens pour l'inſtruction de la jeuneſſe ayant fait du bruit dans le Royaume, l'Empereur Zadenghel voulut le connoître, & lui ordonna de ſe rendre à la Cour avec quelques-uns de ſes éleves. Le Jéſuite y fut reçu avec une grande diſtinction, & dès le lendemain de ſon arrivée, on le fit diſputer avec les Papas Abiſſins, en préſence du Prince, qui parut goûter la doctrine du Miſſionnaire. Il célébra la Meſſe dans la Chapelle impériale, & y récita un diſcours chrétien, qui acheva de perſuader Zadenghel. Ce Prince dit en confidence à ſes amis, qu'il étoit dans la réſolution de ſe ſoumettre au Pape, & fit la même déclaration au Pere Pays, le priant de ne point divulguer la choſe. Mais il trahit lui-même ſon ſecret, en publiant un Edit pour proſcrire la ſanctification du Sabat. Ce Décret fut rapidement ſuivi de pluſieurs autres, & le Miſſionnaire ſe crut lui-même obligé d'arrêter le zèle impétueux du Monarque.

Le Pere Pays eſt appellé à la Cour.

Converſion de l'Empereur Zadenghed.

Il entroit auſſi un peu de politique dans la conduite de Zadenghel. L'Abiſſinie, ravagée depuis quatre-vingt ans par les courſes continuelles des Sarrazins ou des Galles, ſe trouvoit réduite à des extrêmités fâcheuſes. Il écrivit au Pape Clément VIII, & au Roi d'Eſpagne & de Portugal Philippe III, pour les engager à le ſecourir contre ces Barbares. Il propoſa à Philippe la conquête de l'île de Mat-

Ses Lettres au Pape & au Roi d'Eſpagne.

ça, promettant d'en partager avec lui la poſſeſſion & les douanes. Ce qu'il y a de plus particulier dans la Lettre (1) qu'il envoya à ce Prince, c'eſt qu'il lui demande en mariage, pour un fils âgé de ſept ans, ſa fille Anne d'Autriche, qui n'en avoit que trois, le priant de la faire paſſer au plutôt en Abiſſinie, *pour les élever*, dit-il, *enſemble dans la ſageſſe & la connoiſſance de l'Ecriture-ſainte*. Cette Princeſſe, deſtinée pour une alliance plus digne d'elle, épouſa depuis Louis XIII.

Zadenghel ne fut pas aſſez long-tems ſur le trône, pour recevoir la réponſe de ces Lettres, qui étoient datées du 6 Juin 1604. Car il fut tué quatre mois après dans une bataille contre ſes propres ſujets, qui ſe ſouleverent, comme je l'ai rapporté ailleurs, à cauſe des innovations qu'il voulut introduire dans le culte dominant.

Ce qu'on penſoit des Jéſuites.

Les Jéſuites, quoiqu'enviés & haïs de la multitude, ne laiſſoient pas d'avoir des protecteurs & des amis, ſur-tout parmi les Grands. On ne pouvoit diſconvenir qu'ils n'euſſent un talent particulier pour l'inſtruction de la jeuneſſe & pour la prédication. Leur eſprit avoit brillé dans leurs diſputes théologiques avec les Docteurs Abiſſins. Leur conduite étoit ſage, & leurs mœurs ſans reproche. On eût cherché très-inutilement toutes ces qualités dans les Papas du pays, qui vivoient la plupart dans le libertinage, & qui étoient ſi ignorans, qu'on trouvoit à peine parmi eux quelques perſonnes capables de

Ibid.

(1) On la trouve dans le Commentaire de Ludolf, n°. 105, p. 486.

lire l'Ecriture-ſainte dans les Temples. L'Abuna lui-même, l'unique Evêque du Royaume, toujours étranger de naiſſance, ignoroit ſouvent juſqu'à la langue Ethiopienne. Toutes ſes fonctions ſe bornoient à ordonner les Prêtres, dignes ou indignes : il ſuffiſoit de ſe préſenter l'argent à la main pour être admis.

Ces abus choquoient pluſieurs perſonnes ſenſées, qui ſe perſuadoient qu'en ſe prêtant aux vûes des nouveaux Miſſionnaires, on pourroit rétablir l'ordre & la diſcipline parmi le Clergé. C'eſt ainſi qu'en jugea Suſnéjos, qui parvint au trône trois ans après la mort de Zadenghel, & c'eſt ce qui le détermina à protéger ouvertement les Jéſuites. On aſſure qu'ayant propoſé la choſe dans ſon conſeil, il trouva les avis tellement partagés, qu'il reſta quelque tems dans l'indéciſion. Ras Athanaſe, un des principaux Seigneurs du pays, le tira de ſon irréſolution par ces paroles : *N'attendez pas*, lui dit-il, *que les ſentimens s'accordent ſur une pareille matière ; faites promptement ce que vous avez à faire, puiſque la choſe vous paroît juſte. Si les Portugais vous envoient les ſecours que vous attendez d'eux, je vous réponds que dans un an l'Abiſſinie aura embraſſé la Religion Romaine.*

Suſnéjos les protége ouvertement.

Ludolf in Comment. n. 106.

Ras-Seela-Chriſtos, frere de l'Empereur, & Général de ſes armées, fut le premier Prince qui abjura publiquement le ſchiſme, en recevant la communion ſuivant le rite de l'Egliſe Latine. Cet exemple fut ſuivi d'un aſſez grand nombre d'Officiers Généraux & de Capitaines. Suſnéjos lui-même promit au Pape & au Roi

Le frere de l'Empereur abjure le ſchiſme.

d'Eſpagne, de ſoumettre ſa perſonne & ſon Royaume à l'obédience du ſaint Siége, & de recevoir un Patriarche Romain, quand on lui auroit envoyé un ſecours capable de faire reſpecter ſes Edits. On voit par une Lettre de Ras-Seela-Chriſtos à Paul V, qu'on s'attendoit en Abiſſinie que ce ſecours ſeroit au moins de mille hommes. Mais le Roi d'Eſpagne, dont les poſſeſſions dans l'Inde étoient attaquées de toutes parts, ſe trouvoit dans l'impuiſſance abſolue de faire un tel effort, comme il le témoigna dans la réponſe qu'il fit à Suſnéjos (1).

Mais l'Empereur n'attendit pas ce renfort pour ſe déclarer. Il aſſembla un Synode, dans lequel on agita la queſtion des deux Natures, qui avoit originairement occaſionné le ſchiſme. Les Jéſuites & le bon droit ayant triomphé dans cette diſpute, Suſnéjos ordonna par un Edit, ce qu'il falloit laiſſer faire à la perſuaſion ſeule, *que chacun eût à croire qu'il y avoit en Jeſus-Chriſt deux natures, ſçavoir la divinité & l'humanité, réellement diſtinctes l'une de l'autre, mais unies dans une ſeule perſonne.*

Edits en faveur du Dogme des deux natures.

Un Moine ayant oſé combattre cette doctrine, en préſence de l'Empereur, fut condamné au fouet, ſous prétexte qu'il avoit manqué de reſpect à ſon Souverain; mais le peuple fut perſuadé qu'on ne l'avoit puni, que pour avoir attaqué le dogme des deux natures, & cet exemple de ſévérité fit un très-mauvais effet.

L'Abuna Siméon, Prélat factieux, ſe

(1) Conſultez ſur ces différentes Lettres le Commentaire de Ludolf, n°. 106, 107, & ſuiv.

plaignit de n'avoir point été appellé aux conférences. L'Empereur, qui connoiſſoit ſon incapacité, lui répondit qu'on les recommenceroit en ſa préſence, s'il le jugeoit à propos. On tint en effet un nouveau colloque; mais l'imbécille Prélat n'y proféra pas une parole, & laiſſa ainſi une pleine victoire aux Miſſionnaires. C'eſt ce qui enhardit Suſnéjos à publier un ſecond Edit encore plus ſévére, par lequel il décerna la peine de mort contre tous ceux qui ſoutiendroient l'unité de nature.

Soulévemens qu'ils excitent.

Ce Décret excita un ſoulevement univerſel. Outre que les eſprits étoient en général indiſpoſés contre la nouvelle doctrine, il parut extraordinaire qu'on cherchât à l'établir par des violences, dont on n'avoit point encore vu d'exemple en Abiſſinie, & qui étoient également contraires à l'eſprit pacifique de l'Evangile, & à la pratique conſtante de Jeſus-Chriſt & des Apôtres, qui n'avoient jamais employé que la voie de la perſuaſion. Des murmures on paſſa aux complots & à la révolte. Siméon, ennemi perſonnel des Miſſionnaires, Emana-Chriſtos, frere de l'Empereur, & d'autres Grands du Royaume, s'aſſemblerent en ſecret, & convinrent unanimement qu'il falloit s'oppoſer aux pernicieux deſſeins du Monarque. Ils s'engagerent tous à verſer juſqu'à la dernière goutte de leur ſang, pour défendre la Religion opprimée. Quantité de Laïcs & preſque tous les Moines, entrerent dans la même ligue.

Décret fulminé par l'Abuna.

L'Abuna commença par fulminer un Décret d'excommunication contre tous

ceux qui embraſſeroient la Religion Romaine, ou qui diſputeroient ſur cette matière. Ce Décret fut affiché aux portes de la Chapelle impériale du camp. L'Empereur n'oſa punir l'inſolence du Prélat, & ſe contenta de publier un Edit, par lequel *il étoit permis à tout le monde de ſuivre la doctrine des Miſſionnaires, dont la vérité avoit été reconnue dans pluſieurs diſputes.*

Remontrances faites au Prince.

Les gens modérés blâmoient la conduite du Prince, & prévoyoient que cette querelle ne ſe termineroit point ſans effuſion de ſang. Sa Mere, accompagnée de pluſieurs Grands, le conjura de renoncer à une entrepriſe qui entraîneroit infailliblement ſa ruine & celle du Royaume. L'Abuna ſe rendit auſſi au camp, avec une nombreuſe ſuite de Moines & de Religieuſes, qui le ſupplierent de ne rien innover dans la Religion, lui déclarant qu'ils étoient prêts à ſubir la mort pour la défenſe de l'ancien culte. Enfin le Clergé ſéculier, proſterné à ſes pieds & fondant en larmes, lui fit la même prière, en lui rappellant l'exemple de ſes ancêtres, qui avoient laiſſé la Religion tranquille pendant tant de ſiécles. Rien ne put ébranler la conſtance inflexible du Monarque; mais il éprouva bientôt qu'on ne ſe roidit pas impunément contre tout le peuple.

Commencement de la révolte.

La révolte commença dans ſa propre famille. Son frere ſe mit à la tête des conſpirateurs, & s'unit au Gouverneur de Tigré, gendre de l'Empereur. Ce dernier chaſſa de ſa Province les Jéſuites & leurs ſectateurs, & raſſembla ſous ſes drapeaux tous les partiſans de l'ancienne Religion.

L'abuna Siméon excommunia pour la ſeconde fois les Latins & leurs adhérens ; mais il révoqua cette ſentence ſur la menace qu'on lui fit de le mettre à mort. Quelque-tems après il ſe retira dans la Province de Tigré, où tout ſe diſpoſoit à la rébellion.

L'Empereur ayant été informé de ces mouvemens, ſe mit en campagne avec un gros corps de troupes, dans la réſolution de prévenir ſes ennemis. Son gendre, qui étoit à la tête des rébelles, eut la préſomption de marcher au-devant de lui, malgré les prières & les larmes de ſon épouſe, qui lui conſeilloit de ſe réconcilier avec ſon pere. Ce jeune homme, emporté par une impétuoſité aveugle, qui lui ôta en quelque ſorte l'uſage de la raiſon, piqua ſon cheval vers le camp ennemi, n'ayant à ſa ſuite qu'une foible eſcorte. Ayant pénétré juſqu'à la tente impériale, il demanda d'un air égaré où étoit le Roi ; mais dans l'inſtant même il fut percé de mille coups. Les rébelles ayant perdu leur général prirent la fuite ; Siméon, après s'être caché pendant quelque tems, fut reconnu & maſſacré par les Impériaux. L'Eunuque Caſlo eut le même ſort, & les têtes de ces deux fameux rébelles furent expoſées dans le camp, & promenées en divers lieux. Emana-Chriſtos obtint ſon pardon.

Défaite des rébelles.

Cette victoire rendit l'Empereur encore plus entreprenant. Il ſe mit à réformer pluſieurs autres articles de l'ancienne Religion, & finit par publier deux Edits pour l'abrogation du Sabat, par la raiſon,

Edits contre la célébration du Sabat.

disoit-il, que c'étoit une fête judaïque; absolument contraire à l'esprit du Christianisme. Un de ses Edits enjoignit de labourer le Samedi, & de vaquer aux autres occupations champêtres; car la sanctification de ce jour consistoit principalement dans l'interruption des travaux de l'agriculture. La première infraction de ces Loix nouvelles étoit punie d'une amende, & la seconde de la confiscation de tous les biens, sans que ce crime pût jamais prescrire; & afin que personne n'osât se flatter de l'espérance du pardon, le premier exemple de sévérité tomba sur un Officier de marque, nommé *Bucus*, que sa naissance & son mérite rendoient également recommandable.

Libelle injurieux adressé à l'Empereur.

Un Anonyme publia contre ces Ordonnances un libelle audacieux, en forme de Lettre, qu'il adressa à Susnéjos même. L'auteur y faisoit au Roi plusieurs menaces, parloit avec mépris de la Religion Romaine, & se répandoit en invectives contre les Jésuites, qu'il traitoit *d'ignorans*, de *petits esprits*, de *parens de Pilate*, *d'incirconcis*, &c. C'étoit d'ailleurs un ouvrage très-foible, écrit avec enthousiasme, sans aucune liaison d'idées ni de raisonnemens, rempli de digressions ennuyeuses, & de passages de l'Ecriture entassés sans ordre les uns sur les autres. C'est le jugement qu'en porte Ludolf, qui a grossi son Commentaire de cette pièce informe (1).

Rémontrances inutiles des Moines.

L'Iceg, ou le Général des Moines Abissins, députa inutilement quelques Reli-

(1) On la trouve au nombre CXI. de ses Rem. sur le Liv. II. de son Histoire.

gieux à l'Empereur, pour le détourner de publier ces Edits. Suſnéjos leur répondit que J. C. & les Apôtres n'avoient point obſervé le Sabat, que cette pratique étoit inconnue aux Chrétiens d'Egypte, aux Caldéens, aux Grecs & aux Latins, & qu'il ne pouvoit approuver un uſage que l'Egliſe univerſelle rejettoit. On ajoute que cette réponſe ſcandaliſa tellement le peuple, qu'il y eut des ſéditieux qui s'écrierent, *que le Roi ayant abandonné la foi de ſes ancêtres pour embraſſer la fauſſe religion des étrangers, on ne pouvoit en conſcience tolérer plus long-tems ſon apoſtaſie.*

Traductions de quelques-uns de nos Livres en langue Ethiopienne.

Les Jéſuites de leur côté ne s'endormoient pas. Ils traduiſirent en Ethiopien pluſieurs Livres de Controverſe, comme l'ouvrage de Maldonat ſur les quatre Evangéliſtes, le Commentaire de Tolede ſur l'Epitre aux Romains, & celui de Ribera ſur l'Epitre aux Hébreux, choiſiſſant par préférence des Auteurs de leur Ordre, ce qui eſt aſſez l'eſprit de la Société. Ces traductions plurent à quelques gens; d'autres en plus grand nombre s'en moquerent, à cauſe du mêlange ridicule des dialectes, & des expreſſions barbares qui s'y rencontroient; défaut qu'on pardonne aux étrangers dans le diſcours, mais qu'on leur reproche à juſte titre, lorſqu'ils ſe mêlent d'écrire dans une langue dont ils ne connoiſſent pas aſſez les principes.

Introduction des prières latines.

Les Miſſionnaires entreprirent auſſi d'introduire l'uſage des prières latines, en ſubſtituant aux caractères Romains des lettres Ethiopiennes. C'eſt ainſi qu'ils apprenoient à leurs Néophytes à réciter l'Oraiſon Do-

minicale & la Salutation Angélique. Mais les Abiſſins ne prioient qu'à regret dans une langue inconnue, craignant de prononcer des mots ſuperſtitieux, ſemblables aux noms qui ſe trouvent dans quelques-uns de leurs Livres de magie. Les ennemis des Peres donnoient à ces prières le nom d'*Oraiſons Magiques* : & les Abiſſins les prononçoient d'une manière ſi ridicule, qu'on avoit de la peine à reconnoître ce jargon. Je crois que les Jéſuites ſe livrerent un peut trop ici aux préjugés de notre diſcipline moderne, & qu'ils euſſent beaucoup mieux fait d'employer leur zèle à rétablir dans tous les pays Catholiques l'ancien & raiſonnable uſage de prier en langue vulgaire, que d'entreprendre d'introduire une coutume contraire chez des peuples ſchiſmatiques.

Ludolf. ibid. & in Comment. p. 493.

Révolte de Jonaël.

Ces innovations dans le culte public ne pouvoient manquer de cauſer de nouveaux déſordres. Jonaël, Viceroi de Bagemder, ſe ſervit de ce prétexte pour prendre les armes contre ſon Souverain. Il attira dans ſon parti un grand nombre de mécontens, & ſa révolte cauſa une conſternation ſi générale, qu'on fit à ce ſujet de nouvelles remontrances au Prince, pour l'engager à prévenir les malheurs dont on étoit menacé. L'Empereur, fatigué de ces repréſentations, réſolut de s'en débarraſſer une fois pour toutes, en convoquant une aſſemblée de Nobles, de Docteurs & de Moines, dans laquelle il s'expliqua de manière à impoſer ſilence aux plus audacieux. Il leur rappella dans un diſcours grave & véhément la conduite qu'ils avoient tenue depuis

Suſnéjos aſſemble les Grands du Royaume.

depuis la naiſſance des troubles, leurs cabales contre le Gouvernement, leurs révoltes fréquentes, & ſur-tout leur perfidie envers Zadenghel, qu'ils avoient privé du trône & de la vie, à cauſe de ſon attachement pour la Religion Romaine. *Moi-même*, ajouta-t-il, *qui depuis la victoire que j'ai remportée ſur Jacob, & qui m'a mis en poſſeſſion du trône, ai tâché de mériter l'amour de mon peuple par pluſieurs traits de clémence, je n'ai éprouvé que des contradictions & des obſtacles. Des ſujets rébelles ſe ſont portés contre ma perſonne aux derniers excès, m'accuſant d'avoir changé la Religion, moi qui n'ai eu d'autre deſſein que de la réformer. Je crois, comme tous les autres Chrétiens, que Jeſus-Chriſt eſt véritablement Dieu & véritablement homme; mais comme il ne peut être un Dieu parfait ſans avoir une nature divine parfaite, ni un homme parfait, ſans avoir une nature humaine, qui ſoit auſſi parfaitement conditionnée, il s'enſuit qu'il y a en lui deux natures, diſtinctes à la vérité l'une de l'autre, mais unies dans une ſeule hypoſtaſe. S'exprimer de la ſorte, ce n'eſt point abandonner la Religion, mais l'expliquer & la défendre. J'ai abrogé le Sabat, parce qu'il ne convient pas à des Chrétiens d'obſerver une fête judaïque. Je crois toutes ces choſes, non par complaiſance pour les Portugais, mais parce qu'elles ſont fondées ſur l'autorité de l'Ecriture & des Conciles, & que cette foi nous a été tranſmiſe depuis le tems des Apôtres par une tradition reſpectable. Au reſte, je ſuis prêt à verſer mon ſang pour la défenſe de cette doctrine; mais quels que ſoient les périls qui menacent mes jours, ceux qui oſeront la combattre doivent encore plus craindre pour leur propre vie.*

Sa profeſſion de foi.

Dans ce moment on apporta à Susnéjos une Lettre de Jonaël, qui lui offroit la paix à des conditions impérieuses, dont la plus remarquable étoit l'expulsion des Jésuites. Le Roi n'y fit point de réponse, & marcha sur le champ contre le rébelle avec ses meilleures troupes. Jonaël, craignant l'événement d'une bataille, se retira dans des montagnes inaccessibles, où il crut pouvoir se maintenir. Mais on trouva le moyen de l'en déloger en lui coupant les vivres. Le Viceroi, dont l'armée s'affoiblit considérablement par les désertions, se sauva chez les Galles, qui, gagnés par les émissaires du Roi, le massacrerent.

Mort de Jonaël.

Il y eut aussi de grands mouvemens dans la Province de Damot, où le peuple & la plupart des Moines prirent les armes. Ras-Seela-Christos, qui commandoit dans le pays, tenta inutilement de les faire rentrer dans le devoir. Ils lui déclarerent que le seul moyen de les désarmer étoit de brûler les Livres que les Jésuites avoient traduits en Ethiopien, & de condamner tous ces Religieux au supplice de la corde. Mais ils changerent de langage après la perte d'une bataille, dans laquelle cent quatre-vingt de leurs Moines furent tués.

Mouvemens dans le Damot.

Le Roi, par un reste de ménagement pour son peuple, & peut-être par attachement pour les nombreuses concubines qu'il entretenoit dans son sérail, avoit différé jusqu'alors d'embrasser publiquement la Religion de Rome. Il se détermina enfin à cette grande action en 1622, & fit son abjuration dans les mains du Pere Pays. Non-seulement il renvoya toutes ses concubi-

Abjuration de l'Empereur.

nes, mais il ne garda que ſa première femme, qui lui avoit donné pluſieurs fils.

Il publia à ce ſujet une eſpèce de Manifeſte, adreſſé à ſon peuple. Cette pièce, qui a plus l'air d'un Mandement Paſtoral que d'une Déclaration émanée du trône, contient pluſieurs traits ſinguliers. L'Empereur y parle en Théologien, & s'attache principalement à établir le dogme des deux natures, l'inſuffiſance des Patriarches Ethiopiens, & la néceſſité de ſe ſoumettre au ſiége de Rome. Les preuves qu'il allégue, pour la défenſe du premier article, ſont tirées des meilleures ſources. Au ſujet du ſecond, il remarque que le Concile de Calcédoine ayant excommunié & dégradé Dioſcore, qui confondoit les deux natures, tous les Primats d'Ethiopie, inſtallés par les Patriarches Jacobites, ſucceſſeurs de cet Héréſiarque, ont été depuis ce tems dans l'erreur. Il ajoute que la plupart de ces Prélats ont dèshonoré leur miniſtère par une conduite ſcandaleuſe; qu'ils ſe ſont ſouillés de pluſieurs vices qu'il ne ſeroit pas honnête de dévoiler; qu'ils faiſoient un trafic honteux des choſes ſacrées, ordonnant les Prêtres pour de l'argent ou pour une pierre de ſel, & conſacrant les Autels pour quelques eſſaims d'Abeilles; qu'ils exerçoient une vexation tyrannique ſur ceux qui ſe préſentoient pour la Prêtriſe, les obligeant, avant l'ordination, à de rudes corvées, comme à porter des pierres & d'autres matériaux, pour la conſtruction de leurs Palais, ou la clôture de leurs jardins. L'Abuna Marc, ſi l'on en croit le Manifeſte, fut convain-

Manifeſte ſingulier de ce Prince.

Ludolf in Comm. pag. 510.

cu de plusieurs impudicités, dont quelques-unes méritoient le feu. Christodule nourrissoit une troupe de concubines; Pierre, son successeur, épousa publiquement la femme d'un étranger nommé *Michel*, & fut condamné à payer l'amende établie contre l'adultère: ce malheureux fut le principal auteur des conspirations, qui firent périr Jacob & Zadenghel. Siméon, plus débauché encore que l'Abuna Pierre, ne se rendit pas moins coupable par sa rébellion. Susnéjos concluoit que les Primats d'Ethiopie ayant également erré dans la foi & dans les mœurs, on ne pouvoit leur obéir sans tomber dans le schisme.

Il déclare sur le troisième article, c'est-à-dire, sur la nécessité de se soumettre au siége de Rome, qu'en vertu des promesses que Jesus-Christ fit à saint Pierre, les Papes, qui sont les successeurs de cet Apôtre, ont une autorité absolue dans l'Eglise, qu'ils tiennent ce pouvoir de saint Pierre même, *qu'ils ne peuvent errer en aucune chose qui concerne la foi & les mœurs* (1), & qu'ainsi on leur doit une obéissance aveugle. Il finit par exhorter ses sujets à embrasser tranquillement & sans murmure, la même Foi, *que Jésus-Christ*, dit-il, *a cimentée de son sang.*

Troisième Mission, dirigée par le Patriarche Alphonse Mendez.

Lobo, Rélation Histor. LES Abissins attendoient du Portugal

(1) *Neque potest* (Pontifex Romanus) *errare in ullâ re ad fidem & bonos mores spectante.* Lud. ubi suprà.

un renfort de mille ſoldats ; on leur envoya dix Miſſionnaires, cinq Muſiciens & quelques Maçons, que le Pere Pays avoit demandés. Tous les Miſſionnaires étoient Jéſuites, & ils avoient pour Supérieur Alphonſe Mendez, que le Pape Urbain VIII avoit créé Patriarche d'Ethiophie. Jérôme Lobo, auteur d'une Rélation que j'ai ſouvent citée, Jean Velaſco, Bruno de Sainte-Croix & François Marquez, tenoient un rang diſtingué parmi ces ouvriers évangéliques. Après avoir eſſuyé de grandes fatigues dans ce long voyage, principalement depuis leur arrivée à Dancala dans la Nubie, ils entrerent dans le Royaume de Tigré vers la fin de Juin de l'année 1625. La ſaiſon pluvieuſe les retint pendant quelques mois dans leur réſidence de Frémone, & ils ne purent ſe tranſporter qu'en Décembre à Gorgora, où étoit alors le Camp Impérial.

d'Abiſſinie paſſim. Ludolf, Ibid. Chap. 1

Arrivée des Miſſionnaires.

Le Patriarche fut reçu à la Cour avec les plus grands honneurs. Il exigea que l'Empereur renouvellât ſon abjuration, & ſe ſoumît publiquement avec ſon peuple au Pontife Romain. Le 11 de Février de l'année ſuivante fut choiſi pour cette cérémonie, qui ſe fit avec beaucoup d'éclat, en préſence des freres du Monarque, de Baſilides ſon fils, des Gouverneurs des Provinces, & des principaux Officiers de l'Empire. La plupart des aſſiſtans étoient vêtus de robes de ſoie, rouges ou blanches, avec de larges ceintures d'or, des agraffes de même métal, & des turbans de différente forme. Tout

Réception du Patriarche.

Ludolf in Comm. pag. 312 & ſuiv.

le monde étoit assis à terre, les jambes croisées, à l'exception de l'Empereur & du Patriarche, qui étoient placés sur deux trônes, l'Empereur à droite, & le Patriarche à gauche.

Mendez ouvrit la cérémonie par un long discours, où il établit la prééminence du Siége de Rome, & la nécessité de reconnoître ses Evêques pour les premiers Pasteurs du monde Chrétien. Melca-Christos, Gouverneur de Semen, répondit en peu de mots, au nom de l'Empereur, qui témoigna lui-même de bouche au Patriarche, qu'il ne contractoit point en ce jour un engagement nouveau, puisqu'il y avoit déja plusieurs années qu'il avoit voué obéissance au Pape dans les mains du Supérieur des Jésuites. Mendez se levant alors, & tenant l'Evangile ouvert, le Roi se mit à genoux, & prêta serment au Pontife Romain dans ces termes : *Nous Sultan-Saghed*, c'est le nom que Susnéjos avoit pris depuis quelques années, *par la grace de Dieu, Empereur d'Ethiopie, croyons & confessons que par ces paroles de J. C.* : Vous êtes Pierre, & sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, &c. *Saint Pierre a été créé le Prince des Apôtres, & à reçu une autorité & une domination absolue sur tout le monde. Nous croyons aussi que le Pontife de Rome est le véritable & légitime Successeur de Saint Pierre, qu'il a la même autorité, la même prééminence, & le même pouvoir sur l'Eglise universelle, & qu'il ne peut errer dans les matières de foi, parce que J. C. le lui a promis dans la personne de Saint Pierre, auquel il a dit* : J'ai prié pour vous, afin que votre

Nouvelle abjuration du Roi.

foi ne manque jamais. *Ainſi nous reconnoiſſons l'Egliſe Romaine pour la mere & la maîtreſſe de toutes les Egliſes, & condamnons & anathématiſons toutes les erreurs qu'elle a reprouvées, particulièrement celles de Dioſcore & d'Eutichès. Nous ſoumettons dévotement & humblement, pour toujours, nous & tout notre Empire à l'Egliſe Romaine, en nous proſternant aux pieds de notre très-ſaint Pere & Maître Urbain VIII, que la Divine Providence a placé ſur le ſiége de Rome. Ainſi Dieu & ces ſaints Evangéliſtes nous ſoient en aide.*

L'Empereur fit prêter le même ſerment à ſon fils Baſilides, à ſes freres, & aux Grands du Royaume, ainſi qu'aux Clercs & aux Moines qui étoient préſens. Enſuite il déclara Baſilides pour ſon Succeſſeur, & le fit reconnoître en cette qualité par les aſſiſtans, qui jurerent de lui être fidéles. Dans la cérémonie du premier ſerment, Ras-Seela-Chriſtos, frere de l'Empereur, tira ſon ſabre, & dit: *Le paſſé eſt oublié; mais ſi dans la ſuite quelques gens s'écartent de leur devoir, voilà de quoi les punir.* Dans l'hommage qu'il rendit au fils du Roi, il ajouta une clauſe, qui ne fut pas moins remarquée: *Je jure d'obéir à Baſilides, comme à l'Héritier préſomptif du trône, pourvû qu'il ſoutienne & qu'il défende l'Egliſe Catholique; autrement je ſerai ſon plus cruel ennemi.* Le Prince ſentit avec vivacité l'inſolence de cette reſtriction, mais la politique lui fit diſſimuler ſon chagrin. La cérémonie finit par une ſentence d'anathême, que le Patriarche Mendez fulmina contre ceux qui violeroient ces ſermens.

Les Grands prêtent le même ſerment.

Nouveaux Edits. Il parut alors de nouveaux Edits pour la proſcription de l'ancien culte. On enjoignit à tout le monde, ſous peine du dernier ſupplice, d'embraſſer la foi & la diſcipline de l'Egliſe Romaine, de ſe conformer aux Canons & aux uſages de la même Egliſe dans l'obſervation du Carême & de la Pâque, & de ne faire aucune fonction eccléſiaſtique ſans la permiſſion du Patriarche. Mendez jugea à propos de réordonner la plupart des Prêtres ſous condition, ſoit pour les tenir dans une plus grande dépendance, ſoit parce qu'il doutoit de la validité des anciennes ordinations. Comme on ſe défioit de la ſoumiſſion des Princeſſes du ſang royal, qui avoient toujours montré un grand attachement pour l'ancienne Religion, l'Empereur ordonna qu'elles feroient auſſi leur abjuration dans la Chapelle du Camp.

Maiſons données aux Jéſuites. On aſſigna au Patriarche les revenus convenables pour ſon entretien, & on lui bâtit deux réſidences, l'une dans l'ancien camp Impérial de *Dancaz*, & l'autre à *Debſan*, ſur les confins de Dembée & de Bagemder. Les autres Jéſuites, outre leur riche habitation de Frémone, obtinrent dix maiſons, la plupart ſituées dans le Gojam, qui eſt une des plus belles contrées de l'Empire. Ils établirent un Séminaire compoſé de ſoixante jeunes gens, ſoit Portugais ſoit Abiſſins.

Innovations dans le culte public. On commença cette même année à célébrer le Carême & la Pâque ſelon le tems preſcrit par le Rituel Romain, ce qui ne put ſe faire avec uniformité dans tous les lieux, ſoit à cauſe de la réſiſtan-

ce de quelques Paſteurs, qui continuerent de ſuivre l'ancienne époque paſcale, par reſpect pour le Concile de Nicée, ſoit parce que l'édit arriva trop tard dans certaines Provinces. Il en réſulta quelques déſordres, qu'on auroit pu prévenir en laiſſant à ce pauvre peuple ſon ancien Calendrier, qui étoit certainement auſſi bon devant Dieu que le nôtre. On abuſa de la patience des Abiſſins, juſqu'à rebaptiſer, ſous condition, les nouveaux convertis, ce qui étoit leur diſputer en quelque ſorte la qualité de chrétiens.

Mendez fait la viſite de ſon Patriarcat.

Deux ans après, Mendez entreprit de parcourir le Royaume avec quelques Jéſuites, ſoit pour viſiter les Egliſes, ſoit pour adminiſtrer la confirmation. Ils prêchoient avec enthouſiaſme dans tous les lieux; ils rebaptiſoient les Néophytes, réordonnoient les anciens Prêtres, & en conſacroient de nouveaux. Leur zéle édifioit pluſieurs perſonnes, qui n'avoient jamais vû faire ces choſes par leurs Abuna; d'autres étoient jaloux des ſuccès des Miſſionnaires, & quelques-uns ſe moquoient de leur conduite, les regardant comme des bâteleurs, qui amuſoient le peuple par leurs charlataneries dévotes. Un payſan ayant été confirmé par le Patriarche, un de ſes voiſins lui demanda comment il ſe portoit depuis cette cérémonie: *fort mal*, dit-il, *car j'ai toujours été malade depuis le ſoufflet qu'on ma donné.* Les Jéſuites ayant fait jouer par leurs Séminariſtes une Comédie, dans laquelle il y avoit des Diables qui paroiſſoient ſur la ſcène, pluſieurs gens groſſiers prirent

Grégoire, cité comme témoin verbal par Ludolf, ibid.

ces perſonnages hideux pour de véritables Démons, & ſortirent de la ſalle tout effrayés, en s'écriant : *Hélas, hélas, ils ont auſſi amené des Diables !*

Oppoſition extrême du peuple.

Les conquêtes que faiſoient les Miſſionnaires étoient moins l'ouvrage de la perſuaſion que de la crainte. Le peuple, malgré l'exemple du Souverain & des Courtiſans, étoit ſincérement attaché à la foi de ſes ancêtres, & n'attendoit que la mort de Suſnéjos pour ſecouer le joug d'une Religion étrangère. On ſçavoit que Baſilides haïſſoit les Jéſuites, & déſapprouvoit en ſecret les innovations que le Roi avoit introduites dans la Lithurgie. Les Moines n'étoient pas moins irrités contre ces Peres, & leur réſiſtoient ouvertement dans pluſieurs Provinces. Il y eut des Papas qui rejetterent toujours avec horreur le nouveau culte, & qui refuſerent même l'entrée de leur Egliſe aux Prêtres que le Patiarche Mendez avoit ordonnés. Les ſupplices faiſoient des hypocrites, & ne convainquoient perſonne.

Révolte de Técla Géorgis.

Une nouvelle révolte, qui s'éleva dans le Tigré en 1628, fit connoître à tout le monde qu'il y avoit encore bien du ſang à répandre, avant qu'on eût conſommé l'ouvrage de la réformation. Técla-Géorgis, Gouverneur de cette Province, avoit épouſé une fille du Roi. On aſſure que s'étant plaint à ſon beau-pere des infidélités de cette femme, qui n'étoient que trop publiques, il n'en put obtenir juſtice, & que ce fut le principal motif qui le détermina à prendre les armes. Il ſe ligua avec deux Nobles, dont l'un ſe nom-

moit Gebra-Marjam, & l'autre Jean Akai, & quand il eut bien lié ſa partie, il fit déclarer par un héraut qu'il abjuroit la Religion de Rome, & que ſon deſſein étoit de rétablir la Foi d'Alexandrie, en ſe mettant à la tête de tous ceux qui voudroient combattre pour une cauſe ſi juſte. Pour convaincre le peuple de la ſincérité de ſon abjuration, il réſolut de faire maſſacrer tous les Jéſuites de la réſidence de Frémone. Mais ces Peres ayant été avertis de ſes dangereux complots, prirent la fuite. Técla tourna ſa rage contre l'Abbé Jacques, ſon Aumônier, qui fut égorgé par ſes ordres au milieu du camp. Le Viceroi lui porta le premier coup & les autres rébelles l'acheverent. Ceux qui ne purent le percer vivant tremperent dans ſon ſang la pointe de leurs zagaies, ſe promettant les uns aux autres avec d'horribles ſermens de ne mettre bas les armes qu'après qu'on auroit aboli dans tout le Royaume la Religion de Rome, & qu'on auroit maſſacré ou banni de l'Empire ceux qui la profeſſoient.

Quand cette ſanglante exécution fut finie, Técla ſe fit apporter quantité de chapelets, de médailles, d'images, de croix & de reliquaires, qu'on avoit enlevés aux nouveaux Convertis, & les jetta dans le feu. Les Moines, qu'il avoit mis dans ſes intérêts par ſes violences contre les Catholiques, couroient de bourgade en bourgade pour animer le peuple, & ſouffloient en tous lieux le feu de la ſédition.

L'Empereur, à la première nouvelle

de cette révolte, confiſqua tous les biens du Viceroi, & diſpoſa de ſon gouvernement en faveur de Kéba-Chriſtos, Catholique zèlé, qu'il envoya dans le pays avec des troupes. Kéba, qui avoit fait une diligence extraordinaire, pour ôter aux rebelles le tems de ſe fortifier, les ſurprit en effet avant la jonction de leurs principales forces, & remporta ſur eux une victoire complette. Técla ayant pris la fuite, ſe cacha dans une grotte, où on le trouva trois jours après avec ſon favori Zoalda-Maria & le Moine Zebo-Amlac, que Kéba-Chriſtos fit décoler ſur-le-champ. Le Général rébelle fut chargé de fers, & conduit à la Cour, où il fut bientôt jugé. La ſentence portoit qu'il ſeroit brûlé vif; mais l'Empereur l'adoucit, en le condamnant au ſupplice de la corde. Sa ſœur Adero, qui avoit ſignalé ſon emportement contre les Catholiques, fut pendue quinze jours après au même arbre. La Reine & les autres Princeſſes, qui l'aimoient tendrement, ſolliciterent en vain ſa grace. Non-ſeulement Sufnéjos la refuſa, mais il eut la cruauté d'exiger qu'elles aſſiſtaſſent à cette horrible exécution.

Supplice de ce rébelle & de ſa ſœur.

Décadence des Miſſionnaires. Sufnéjos rétablit la Religion Jacobite.

Entrepriſes du Patriarche.

Le crédit des Jéſuites étoit parvenu à ſon plus haut dégré. Leurs Supérieurs en abuſerent, & auſſi-tôt les choſes commencement à changer de face. Le Patriarche Mendez excommunia pour une cauſe aſſez légére, & qui n'étoit pas de ſa com-

pétence, le Capitaine des Gardes de l'Empereur, ſur les plaintes de quelques Moines, qui l'accuſoient d'avoir uſurpé des terres qui leur appartenoient ; cette ſentence, remplie d'imprécations menaçantes, & fulminée dans la grande Egliſe, en préſence de toute la Cour, effraya tellement le pauvre Abiſſin, qu'il tomba évanouï & preſque ſans mouvement, comme s'il eût été frappé du feu du Ciel. L'Empereur & les Grands ayant intercédé pour le coupable, qui témoigna ſe repentir de ſa faute, le Jéſuite leva l'excommunication. Mais preſque tout le monde fut indigné de la hardieſſe du Patriarche, & de la foibleſſe imbécille du Monarque, qui étant le maître abſolu de tous les biens de ſon Etat, devoit juger lui-même cette affaire, ſans ſouffrir qu'un étranger maltraîtât indignement un des principaux Officiers de l'Empire. Tellez cité par Ludolf.

Une autre entrepriſe du Patriarche excita de nouveaux murmures, L'Jceg, ou le grand Abbé des Moines, étant mort, ſes Religieux l'enterrerent dans un Egliſe où l'on faiſoit l'Office ſuivant l'uſage Romain. Comme ce Prélat avoit toujours montré un grand attachement pour l'ancien culte, Mendez reprimanda le Miniſtre du lieu, & déclara qu'on ne pouvoit plus dire la Meſſe dans un temple profané par la ſépulture d'un hérétique. Le Papas, ſans attendre un nouvel ordre, exhuma le corps, & le fit jetter hors de l'Egliſe. Les Jéſuites, qui vouloient introduire dans le Royaume juſqu'à leurs préjugés, envoyerent en priſon une femme, accuſée

de ſortilége. Mais ce procédé ayant fait murmurer les Abiſſins, qui, ſelon pluſieurs Ecrivains, ne croient pas même aux ſorciers (1), le Patriarche ſe vit obligé de lui rendre la liberté.

L'Empereur commence à s'éloigner des Jéſuites.

On aſſure que l'Empereur lui-même ſe tint offenſé de quelques entrepriſes du Prélat Portugais, & qu'il commença à témoigner moins de confiance aux Jéſuites. Leurs ennemis s'en apperçurent, & ne manquerent pas de fomenter ces premières ſemences de diviſion. Ils tâchoient de ſurprendre le Patriarche par des demandes captieuſes, & importunoient le Prince par des plaintes continuelles, qu'il écoutoit plus patiemment. Ils ſupplierent Mendez de permettre qu'on célébrât la Meſſe ſuivant le rite Ethiopien, en y faiſant lui-même les changemens qu'il jugeroit convenables. C'étoit, diſoient-ils, un moyen de ramener le peuple, qui voyant pratiquer à l'extérieur l'ancien culte, remarqueroit moins les différences qui ſe trouvoient entre les deux Religions. Mendez crut devoir uſer de condeſcendance, réforma le Rituel Ethiopien, & permit aux Abiſſins de s'en ſervir, en ſe conformant aux corrections. Mais la plupart des Egliſes reprirent leur ancienne lithurgie, ſans y rien changer, & l'autorité du Patriarche reçût alors une ſenſible atteinte.

Demandes captieuſes des Jacobites.

Atteinte portée à l'autorité du Patriarche.

Les Jacobites triompherent du rétabliſſement de leurs cérémonies, & publierent que l'Empereur étoit rentré dans la com-

(1) C'eſt ce qu'aſſure ici Ludolf ſur le témoignage du Pere Tellez, quoiqu'il diſe ailleurs que les Abiſſins ont des Livres Magiques.

munion d'Alexandrie. Mais ces bruits étoient très-mal fondés. Un Fanatique s'approcha un jour de la tente du Monarque, disant qu'il lui apportoit un ordre de Dieu & de la sainte Vierge. Comme on lui demanda quel étoit cet ordre, il répondit: *Je suis ressuscité depuis trois jours. J'arrive du Paradis, & Dieu m'a chargé de dire à l'Empereur*: Ecoute, Susnéjos, c'est Dieu qui parle: il y a plusieurs années que je te supporte, & que j'attends ta conversion & ton retour à la Religion de tes peres. Pendant tout ce tems la Vierge Marie, prosternée à mes pieds avec son fils, n'a point cessé de solliciter ton pardon. Mais si tu ne changes incessamment de conduite, tu subiras un terrible châtiment. Le Roi se moqua d'abord des vaines menaces de cet insensé, & le railla sur son embonpoint, qui étoit assez surprenant dans un homme sorti du tombeau depuis trois jours. L'imposteur répondit qu'il n'avoit manqué de rien dans le Paradis, où les gâteaux de pur froment, le vin, les confitures & d'autres friandises, se trouvoient en abondance. Mais le Prince changeant de ton, lui dit: *Sors d'ici, malheureux, & dis à celui qui t'a envoyé, que je veux vivre & mourir dans la Religion Romaine. Et afin que tu t'acquittes plus promptement de la commission dont je te charge pour l'autre monde, je vais te faire pendre à un arbre.* Mais ce misérable donna des preuves si manifestes de démence, qu'on se contenta de le fustiger dans le camp. Toute la Cour le traita de visionnaire; mais le peuple en jugea autrement: & comme on croit avec une facilité ex-

Hardiesse d'un Fanatique.

trême toutes les choſes qui flattent une forte paſſion, un grand nombre de gens ſe perſuaderent que c'étoit un Ange envoyé du Ciel pour le rétabliſſement de la Religion Jacobite.

Diſgrace de Ras-Seela- Dans ce même-tems les ennemis des Jéſuites entreprirent de perdre Ras-Seela-Chriſtos, l'ami déclaré de ces Peres, & le protecteur zélé de tous les Portugais. Cette intrigue fut conduite avec tant d'artifice, que l'Empereur ſe défiant de la fidélité de ce Prince, qui étoit ſon frere utérin, lui ôta le gouvernement de Gojam, & une partie des terres qu'il lui avoit données en apanage. Seela-Chriſtos ſe retira dans un canton de cette Province habité par des Agaus, & y vécut dans une eſpèce d'exil.

Révolte des Agaus. Les mouvemens continuoient dans le Tigré, & commençoient même à ſe répandre dans la province de Bagemder, où les Agaus avoient pris les armes. Pour fortifier leur parti, ils firent venir du pays des Galles un jeune Prince du ſang Royal, nommé *Melca-Chriſtos*, qu'ils choiſirent pour Général. Ce nouveau chef de rébelles publia qu'il ne faiſoit la guerre que dans le deſſein de rétablir la Religion de ſes ancêtres, & cette déclaration attira dans ſon parti un grand nombre de Moines, de Payſans & de vagabonds de toute eſpèce. Il ſe retrancha dans la montagne eſcarpée de Laſta, qui devint le ſiége & le principal aſile de la rébellion. L'Empereur l'ayant attaqué dans ce lieu, fut repouſſé avec perte, & ſon aîle droite, que les ennemis envelopperent, eût été tota-

lement détruite, ſi Keba Chriſtos ne fût venu à ſon ſecours avec de nouvelles troupes. Cet échec détermina Suſnéjos à rappeller Ras-Seela-Chriſtos, auquel il rendit le commandement des troupes & le gouvernement de Gojam.

Mouvemens dans la Province d'Amhara.

Laeca-Marjam, autre Prince de la famille impériale, ſe révolta auſſi dans la province d'Amhara; mais ayant été vaincu par Seela-Chriſtos, il périt miſérablement dans ſa fuite. Keba-Chriſtos eut la témérité d'attaquer les Agaus dans leurs montagnes. Ils le laiſſerent avancer, & lorſqu'il ſe fut engagé dans les gorges, de manière à ne pouvoir plus reculer, ils l'inveſtirent de toutes parts, & le tuerent, après avoir fait un horrible maſſacre de ſes ſoldats, qui lâcherent le pied dès le premier choc. Ce ſuccès enfla tellement l'audace de Melca-Chriſtos, qu'il prit le titre d'Empereur; & qu'il envoya dans le Tigré un Général, auquel il donna la qualité de Viceroi, avec ordre de prendre poſſeſſion de cette province en ſon nom. Mais les troupes qu'il lui confia ſe laiſſerent ſurprendre, & cette bravade lui couta quatre mille hommes. Une victoire, qu'il remporta peu de tems après ſur les Impériaux, le vengea pleinement de cet affront.

Progrès de Melca-Chriſtos.

Ainſi la guerre ſe faiſoit avec divers ſuccès, & Sunéjos, que l'âge & les infortunes rendoient inquiet & chagrin, commençoit à ſe dégoûter de ſes longueurs. On lui inſinua de nouveaux doutes ſur la fidélité de Seela-Chriſtos, & on dreſſa contre ce Général quelques chefs d'accuſation, auxquels il fut forcé de répondre.

Seela-Chriſtos eſt encore diſgracié.

Les Juges le déclarerent innocent ; mais l'Empereur lui ôta pour la ſeconde fois le gouvernement de Gojam, & une partie des troupes qu'il commandoit. Ce fut un vrai triomphe pour ſes adverſaires, & un grand ſujet d'affliction pour les Jéſuites, dont le crédit baiſſoit ſenſiblement, quoique l'Empereur eût encore en public les mêmes égards pour eux. Le Pere Alméida étant arrivé du Portugal, avec la qualité d'Evêque titulaire de Nicée & de Coadjuteur du Patriarche Mendez, Suſnéjos le reçut avec ſon affabilité ordinaire. Ce Prélat apportoit de nouvelles lettres d'Urbain VIII, & un Bref pour la célébration du Jubilé de 1625, dont ce Pape étendoit la faveur à l'Ethiopie. Mais les Abiſſins, qui n'avoient aucune idée de cette dévotion, la goûterent peu, & Tellez avoue lui-même qu'il y eût des gens qui s'en moquerent. *Quels ſont ces tréſors*, diſoient-ils, *que le Patriarche étale avec tant de faſte ? Quoi, il prétend auſſi remettre les péchés ! il n'y a que Dieu qui ait ce pouvoir.* L'Empereur impoſa ſilence à ces incrédules, & leur dit que les clefs du Ciel ayant été données à ſaint Pierre, les Papes, en qualité de ſes ſucceſſeurs, les avoient auſſi, & s'en ſervoient quelquefois pour ouvrir les tréſors céleſtes.

Arrivée d'Alméida.

Jubilé offert & aſſez mal reçu.

Ce fut la dernière complaiſance qu'il eut pour les Jéſuites. Voyant ſon Royaume en feu ; car la révolte avoit gagné le Gojam, & menaçoit de ſe répandre dans les autres provinces, il céda enfin aux prières touchantes de ſon fils & de ſes plus fidéles ſujets, & réſolut de rendre aux

Abiſſins leurs cérémonies & leur culte. Il feignit, par un reſte d'égards pour les Miſſionnaires, de concerter la choſe avec le Patriarche, auquel il fit entendre que les circonſtances exigeoient qu'on ſe relâchât ſur tous les articles qui n'attaquoient pas eſſentiellement la Religion. Mendez prévit l'orage qui ſe formoit ; mais craignant de tout perdre, s'il s'obſtinoit à ne rien ſacrifier, il dit au Roi qu'on pouvoit avoir cette condeſcendance, pourvu que cela ſe fît ſans éclat, & ſeulement par voie de tolérance, en ceſſant d'infliger les amendes & les peines ſtatuées par les anciens Edits. Suſnéjos feignit d'approuver ce tempérament ; mais au lieu de ſe conformer aux vues du Patriarche, il fit faire dans le camp une proclamation, par laquelle il permettoit d'obſerver toutes les cérémonies de l'ancien culte, qui n'étoient point contraires à l'orthodoxie. Il n'entroit dans aucun détail ; ainſi les Papas pouvoient étendre cette permiſſion à-peu-après ſur tous les articles qu'ils vouloient.

Edit en faveur de l'ancienne Liturgie.

Le Patriarche fut très-irrité de ce Décret, qui renverſoit en un moment l'édifice que les Miſſionnaires avoient eu tant de peine à élever. Comme le tems des menaces & des excommunications étoit paſſé, il écrivit à Suſnéjos une Lettre, dans laquelle il ſe plaignit qu'on lui avoit manqué de parole ; qu'on n'avoit obſervé aucune régle dans cette proclamation, qui devoit être faite au nom du Patriarche & non de la part du Négus, attendu qu'il s'agiſſoit d'une affaire purement eccléſiaſtique ; que l'Empereur en rendroit compte un jour

Plaintes du Patriarche.

devant Dieu, & qu'il devoit ſe ſouvenir que le Roi Oſias fut chaſſé du ſanctuaire, & enſuite frappé de la lepre, parce qu'il eut la hardieſſe de mettre la main à l'encenſoir. Il finiſſoit par exiger qu'on fît une proclamation nouvelle, accompagnée de quelques correctifs, & qu'elle fût publiée en préſence du Pere *Mattos*, qu'il créoit ſon ſubſtitut à cet effet.

Réponſe de Suſnéjos.

Suſnéjos répondit au Prélat qu'il n'avoit fait annoncer par ſon héraut que les choſes dont ils étoient convenus, & qu'ainſi ſes plaintes & ſa comparaiſon d'Oſias portoient à faux; qu'au reſte il devoit ſe rappeller que la Religion Romaine avoit été introduite dans ſon Royaume, non par les prédications des Miſſionnaires, qui avoient toujours été aſſez infructueuſes, ni par leurs miracles, car ils n'en avoient fait aucun; mais par les ordonnances du Prince, qu'ils avoient ſollicitées eux-mêmes, en lui ſuppoſant alors un pouvoir qu'ils ſembloient lui diſputer aujourd'hui. Cependant, pour calmer un peu le reſſentiment du Patriarche, il fit publier une proclamation moins vague, qui ſe réduiſoit à la permiſſion de trois articles, 1°. de dire la Meſſe ſuivant l'ancienne Lithurgie, mais en ſe conformant aux corrections du Patriarche; 2°. de ſuivre l'ancien Calendrier dans la célébration des fêtes, à la réſerve de celles de Pâque & des deux fêtes qui en dépendent; 3°. de jeûner le Mercredi, à la place de la ſanctification du Sabat.

Explication du dernier Edit.

Guerre des Agaus terminée.

Les affaires de la Religion ne l'empêchoient pas de veiller avec un ſoin infati-

gable à celles de la guerre. Il entreprit vers l'année 1631 une nouvelle expédition contre les Agaus, & termina heureusement cette guerre par la défaite entière des rébelles, qui laisserent huit mille des leurs sur la place. Le lendemain de cette victoire, quelques zèlés Jacobites le conduisirent au lieu du combat, & lui montrant cette multitude de morts, dont les cadavres sanglans couvroient toute la campagne, *Seigneur*, lui dirent-ils, *ce ne sont point des Mahométans ni des Payens, dont le massacre seroit pour nous un juste sujet de triomphe; ce sont des Chrétiens, des citoyens, des sujets de votre Empire, vos parens & les nôtres. Quels services on pouvoit tirer de ces braves gens, contre les ennemis de la patrie! Malheureuse victoire, qui nous prive de tant d'utiles Citoyens! Le fer qui les détruit est plongé dans notre propre sein. Ces hommes, que vous poursuivez si cruellement, n'ont point d'inimitié pour vous; ils ne haïssent que le culte auquel vous voulez les assujettir. Que de sang répandu pour cette malheureuse cause, & qu'il en reste encore à répandre! Ne verra-t-on pas la fin de ces horribles massacres? Seigneur, nous vous en conjurons par vos plus chers intérêts, cessez de persécuter votre peuple, ou craignez qu'il ne cesse de vous obéir. Nous n'aurons la paix qu'à cette condition.* Tellez, cité par Ludolf, Liv. II, Ch. XII.

Il étoit difficile qu'un tel discours ne fît pas une forte impression sur l'esprit de l'Empereur. Sa femme & son fils acheverent de l'attendrir par leurs larmes, & obtinrent enfin un nouvel Edit, qui permettoit, sans aucune restriction, l'exercice de la Religion Jacobite. Mendez & les au- Rétablissement du culte Jacobite.

tres Jéſuites ſolliciterent en vain la révocation de cette Ordonnance. Suſnéjos fut inflexible. Ils demanderent qu'on mît du moins quelque différence entre ceux qui avoient embraſſé la Religion Romaine, & ceux qui l'avoient toujours rejettée, les premiers ne pouvant rentrer dans la communion d'Alexandrie, ſans ſe rendre coupables d'une apoſtaſie criminelle. Les Miſſionnaires vouloient par ce tempérament retenir dans leur parti le Roi, les Princes du ſang, & la plupart des Grands du Royaume, qui avoient profeſſé publiquement la foi Catholique. L'Empereur éluda encore cette propoſition en leur répondant: *Vous me demandez l'impoſſible: je ne ſuis plus le maître dans mon Royaume.* En effet, les Abiſſins qui n'avoient jamais aimé leur Roi, & qui voyoient ſes forces s'affoiblir de jour en jour, commençoient à regarder ſon fils Baſilides comme leur unique maître, & n'avoient preſque plus d'égards pour le vieux Monarque.

Tranſports du peuple en cette occaſion.

Le peuple, plus attaché au culte matériel de la Religion qu'à ſon véritable eſprit, applaudit avec des tranſports de joie à l'heureuſe révolution qui lui rendoit les cérémonies & les uſages religieux de ſes ancêtres. On fit dans le camp les mêmes réjouiſſances, que ſi l'on eût remporté une victoire. Chacun brûloit ou mettoit en pièces les Chapelets, les Médailles & les Agnus qu'ils avoient reçus des Miſſionnaires. On les arrachoit avec violence à ceux qui vouloient les conſerver, & pluſieurs Catholiques furent maſſacrés dans ce premier enthouſiaſme,

Quelques jours après on établit une circonciſion générale, pour ceux qui depuis vingt ans n'avoient pu la recevoir. Il y eut des contrées où tout le peuple ſe fit conférer le baptême de l'Epiphanie (j'ai parlé ailleurs de cette coutume) comme pour ſe laver du crime qu'on avoit commis en embraſſant la foi de Rome. Les Moines compoſerent pour le peuple le Cantique ſuivant, qui fut chanté dans tout l'Empire :

Les Brebis d'Éthiopie ont échapé aux Loups voraces de l'Occident, par le ſecours de la doctrine de l'Apôtre Marc, & de Cyrille, cette colonne de l'Egliſe d'Alexandrie.

Réjouiſſez-vous, réjouiſſez-vous, & chantez Alléluia. L'Ethiopie a échapé aux Loups d'Occident.

C'eſt l'affreuſe idée qu'on ſe forma des Jéſuites. Il eſt certain qu'Oviedo & Mendez étoient des hommes impérieux & peu flexibles. Ils ſe preſſerent trop ; ils voulurent emporter par la force ce qu'ils ne devoient attendre que de la perſuaſion & de la douceur ; ils bouleverſerent une Religion qu'il falloit ſe contenter de réformer. On auroit pu laiſſer aux Abiſſins pluſieurs uſages, auſſi anciens que leur Egliſe même, comme le mariage des Prêtres, la communion ſous les deux eſpèces, le jeûne du Mercredi, &c. On voulut abroger tout, juſqu'à leur ancien Baptême, & leur diſputer en quelque ſorte la qualité de Chrétiens. C'eſt ce qui ſouleva la nation. Cette miſſion fut turbulente, orageuſe, & occaſionna, non-ſeule-

ment de vives altercations, mais des guerres & des maſſacres. Un Jéſuite Portugais, qui en fut un des principaux ouvriers, convient lui-même qu'on regardoit ſes confreres *comme des perturbateurs du repos public, qui n'avoient paſſé en Ethiopie que pour y abolir les loix & les coutumes anciennes, pour y ſemer la diviſion entre le pere & le fils, & y prêcher la révolte.* On ne voit pas que les premiers Apôtres du Chriſtianiſme, qui avoient aſſurément autant de zèle que nos Miſſionnaires modernes, ayent cauſé de pareils troubles dans le monde.

Lobo, dans la Trad. de le Grand. p. 118.

Perſécutions contre les Catholiques. Exil & maſſacre des Miſſionnaires

On ceſſa à peine de tourmenter les Jacobites, qu'ils devinrent à leur tour perſécuteurs. Le Prince Baſilides n'attendit pas la mort de ſon pere pour faire éclater ſa haine contre les Jéſuites. On les accuſa d'avoir voulu ſoulever le peuple dans leurs ſermons, & ce fut probablement le prétexte dont on ſe ſervit pour les chaſſer de Gorgora & de Gojam, où étoient leurs principaux établiſſemens. On les dépouilla de tous les biens qu'ils poſſédoient dans ces quartiers, & on enleva les armes & les canons qu'ils avoient (1). Ce ne fut pas ſans peine qu'on détermina ces Miſſionnaires guerriers à ce dernier ſacrifice (2).

Lobo Rélat. Hiſt. p. 118. & ſuiv. Ludolf, ibid. Chap. XIII. & XIV.

On chaſſe les Jéſuites de leurs principaux établiſſemens.

(1) *Arma omnia*, dit Ludolf après Tellez, *atque imprimis bombardæ quas ſecum habebant, ablata.*

(2) *Paruerunt Patriarcha & Patres, diu diſceptantes ſuper Bombardis, quas ad ſui defenſionem libentiùs retinuiſſent.* Ludolf, Lib. III, Chap. XIII.

Après

Après la mort de Susnéjos, qui arriva le 16 Septembre 1632, le Patriarche & tous les autres Jésuites furent relégués à Frémone. On essaya inutilement d'ébranler la constance de Ras Seela Christos, leur ancien ami. Les promesses qu'on lui fit, & les fers dont il fut chargé, ne purent le déterminer à une honteuse apostasie. Ses ennemis demanderent sa mort; mais le Roi se contenta de l'exiler dans un lieu désert, après avoir confisqué ses biens. Valata-Georgissa, proche parente de l'Empereur, Azai-Tino, Secrétaire d'Etat, & d'autres Seigneurs Catholiques furent chassés de la Cour. On fit même mourir plusieurs particuliers, qui se déchaînerent avec trop d'acharnement contre la Communion d'Alexandrie, qu'ils appelloient *la Religion des chiens*.

Constance de Seela-Christos.

Exil de plusieurs Seigneurs.

Les Jésuites ne furent pas long-tems tranquilles à Frémone, où la plus grande partie des familles Portugaises avoient des habitations, qui formoient un gros village. Le Gouverneur de Tigré saisit toutes les terres qui dépendoient de cette résidence, & envoya même des troupes pour l'assiéger. Mais les Portugais se défendirent avec courage, croyant qu'il leur étoit permis de repousser la force par la force. Enfin l'Empereur ordonna aux Missionnaires d'abandonner ce lieu, & de sortir du Royaume. Après avoir différé d'obéir aussi long-tems qu'ils purent, ils prirent le parti de se cacher. Le Pere Lobo, qui gouvernoit depuis plusieurs années la Maison de Frémone, traita secrétement avec Jean *Akai*, & l'engagea à les prendre sous

Les Jésuites assiégés dans Frémone.

Leur fuite.

ſa protection. C'étoit un ancien rébelle, que Suſnéjos & Baſilides n'avoient pu réduire, & qui ſe maintenoit dans une province maritime, voiſine du Tigré. Les Miſſionnaires, que leurs ennemis pourſuivoient par-tout, furent encore forcés d'abandonner cet azile. Alors la plupart d'entr'eux s'acheminerent vers Matçua, dans l'eſpérance d'y trouver un navire pour paſſer dans l'Inde; mais ils furent à peine ſur les terres des Turcs, que leurs guides infidéles les livrerent à ces barbares, qui les conduiſirent d'abord à Matçua, & enſuite à Suaquen. Le Bacha du pays exigea d'eux une forte rançon, & retint en ôtage le Patriarche & les Peres Mattots & Marquez. Les autres eurent la liberté de s'embarquer pour Goa, où ils arriverent ſur la fin de l'année 1634. Le Patriarche & ſes deux compagnons ne furent délivrés qu'un an après.

Ils ſont livrés aux Turcs.

Tel fut le ſort d'une partie des ouvriers de cette malheureuſe Miſſion. Les autres ne purent ſe réſoudre à abandonner leur troupeau, & ſouffrirent preſque tous le martyre. De ce nombre furent Almeyda, Franciſco, Gaſpard Pays, Pereira, Bruni, Caldeira & Rodriguez, dont les uns périrent par le fer, & les autres par la corde. Nogueira, Prêtre Portugais, le Moine Zara Chriſtos, le Sénateur Ando, & quelques autres Abiſſins moururent pour la même cauſe. Peu s'en faut que l'Abbé le Grand ne mette au rang de ces Martyrs le Prince Claude, frere de Baſilides; mais ſon amitié pour les Jéſuites donna lieu de ſoupçonner qu'il entretenoit des correſpon-

Martyre de leurs Compagnons.

Suite de la Rélat. d'Abiſſinie, par le Grand.

dances criminelles avec les Portugais, & c'eſt là-deſſus qu'il fut jugé. Le Grand avoue lui-même que ce Prince s'étoit rendu ſuſpect par des diſcours peu meſurés, *qu'un de ſes domeſtiques rapporta au Roi.*

Nouveaux Abuna d'Abiſſinie.

Durant cette perſécution, un miſérable Muletier de Nubie, qui n'étoit pas même tonſuré, oſa prendre le titre d'Abuna, & faire en Abiſſinie les fonctions épiſcopales. Un Egyptien le reconnut & dévoila ſes aventures, ce qui mit le Nubien dans une telle colere, qu'il aſſaſſina cet homme. L'Empereur dépoſa ce faux Evêque, & en fit venir un autre d'Alexandrie. Celui qui prit ſa place ſe conduiſit d'une manière ſi ſcandaleuſe, qu'il fut auſſi dépoſé. Un troiſième Abuna, appellé Marc, ſe rendit d'Egypte en Ethiopie, & paſſa par Suaquen, où il vit le Patriarche Mendez, auquel il remit une lettre du Pere Agatange, Supérieur de la Miſſion des Capucins du Caire. Il avoit pour compagnon de voyage un jeune Luthérien, nommé Heyling, & Allemand de naiſſance, qui ayant paſſé avec lui en Abiſſinie, gagna les bonnes graces & la confiance de Baſilides. On parle diverſement du ſort de cet Etranger, dont Ludolf vante la modeſtie, la probité & le ſavoir. Les uns diſent qu'il finit ſes jours chez les Abiſſins, qui le comblerent de careſſes; & les autres, qu'ayant obtenu la permiſſion de retourner en Egypte, il fut aſſaſſiné dans le chemin par des voleurs Arabes.

Aventures d'un jeune Allemand.

Les Capucins du Caire, qui ſe propoſoient d'établir en Abiſſinie une nouvelle Miſſion, s'étoient liés étroitement avec

l'Abbé Marc, & se flattoient de lui avoir inspiré des sentimens très-favorables pour les Catholiques : mais ces bons Religieux connoissoient mal l'Abuna. Six d'entr'eux, à la tête desquels étoit le pere Agatange, tenterent ce dangereux voyage. Agatange & le frere Cassien, qui s'embarquerent avec le Gouverneur Turc que le Grand Seigneur envoyoit à Matçua, arriverent heureusement dans cette île, déguisés en Marchands Arméniens ; dès qu'ils eurent mis le pied sur les terres du Négus, ils furent arrêtés & conduits à l'Abuna Marc, qui ayant vêcu familièrement avec eux, n'eut pas de peine à les reconnoître. Il déclara que c'étoient des Prêtres Romains, ennemis de l'Eglise d'Alexandrie, qui venoient dans le Royaume pour y renverser la Religion. Ce discours fut un arrêt de mort contre ces Religieux, qui furent lapidés sur le champ. Les Peres Chérubin & François, qui s'étoient embarqués à Mascat, furent massacrés à Magadoxo. Trois autres Capucins eurent, quelques années après *, le même sort à Matçua & leurs têtes furent envoyées au Negus, qui récompensoit libéralement ces barbaries.

Mission des Capucins du Caire.

Leur Martyre.

* En 1646.

Tentatives inutiles pour le rétablissement des Missionnaires. Voyages de Poncet, d'Ibrahim Hanna & de du Roule. Conclusion de ce Chapitre.

Le Patriarche Mendez qui étoit toujours aux Indes, ne perdoit pas de vue sa chere Eglise d'Abissinie. Mais ce Royaume étoit si bien fermé, qu'on put à peine y faire

paſſer quelques émiſſaires obſcurs, qui ne furent pas d'un grand ſecours pour ces Chrétiens opprimés & deſtitués de Paſteurs. La plupart des Portugais apoſtaſierent. Mendez mourut à Goa en 1656, âgé de ſoixante-dix-ſept ans. C'étoit un homme d'une taille & d'une figure avantageuſe, d'une capacité peu ordinaire, ſpirituel, éloquent, très-verſé dans la connoiſſance du Grec, du Latin & des langues orientales. *Il avoit*, dit le continuateur de Lobo, *toutes les qualités d'un ſaint & vertueux Miſſionnaire, beaucoup de piété, de patience, de fermeté & de zèle; mais on eſt ſurpris*, ajoute l'Auteur, *qu'il ait voulu exiger des Abiſſins qu'ils quittaſſent des uſages, auxquels ils étoient accoutumés, qu'ils avoient reçu avec les lumières de l'Evangile, & que l'Egliſe n'a pas condamnés.* Il eſt certain qu'on l'accuſa, même à Rome, de s'être conduit avec trop d'empire & de précipitation. Ludolf prétend qu'à ſon arrivée en Abiſſinie il trouva les choſes tellement avancées, qu'il ne lui fut pas poſſible de reculer. Une autre matière de ſurpriſe, eſt qu'il ait ſouffert que les Abiſſins Catholiques priſſent parti dans pluſieurs révoltes, & que ſes propres Miſſionnaires euſſent des armes & du canon dans leurs réſidences, qui paſſoient dans le pays pour de véritables fortereſſes.

Mort de Mendez. Son portrait.

Le Grand, ſuite de la Rélat. d'Abiſſ. p. 156.

Sa conduite à Goa n'eſt pas moins étonnante, & l'Abbé le Grand, qu'on n'accuſera pas d'avoir voulu médire des Jéſuites, en convient encore. « Les moyens, *dit-il*, qu'il propoſa pour conſerver & augmenter notre Religion en ce pays là,

Ibid. pag. 142.

étoient plus d'un Conquérant que d'un Miſſionnaire ou d'un Evêque. Il dit qu'il falloit envoyer une armée navale dans la Mer rouge, s'emparer de Matçua & d'Arkiko..... gagner ou ſoumettre le Barnagash Ethiopien, & le forcer de remettre aux Portugais le frere du Négus;... placer ce *Prince* ſur le trône, & par ſon moyen exciter une guerre civile en Abiſſinie. Le Pere Jérôme Lobo, *ajoute le Grand*, tint à-peu-près *le même langage* à Rome; ce qui fit croire au Pape & aux Cardinaux, ... que les Miſſionnaires pourroient bien avoir mêlé dans leurs diſcours & dans toute leur conduite un peu de cette humeur martiale, qui eſt aſſez naturelle à la Nation Portugaiſe. La réſiſtance faite à Frémone... la révolte de Zamarian, ce zèlé Catholique, grand Protecteur des Jéſuites, qui s'étant joint aux rébelles du Mont Laſta, mourut les armes à la main contre ſon Roi, acheverent de perſuader que ni les Catholiques Abiſſins, ni les Miſſionnaires, n'étoient pas de ces brebis douces, qui ſe laiſſent conduire à la boucherie ſans ſe plaindre».

Baſilides régna juſqu'en 1664, & ne revint jamais de ſon animoſité contre les Jéſuites. Tellez fait de lui un conte que l'Abbé le Grand a eu tort d'adopter. Il prétend que ce Négus, pour mettre dans ſes intérêts le Bacha d'Yémen, s'engagea de permettre l'exercice du Mahométiſme dans ſes Etats, & demanda même des Imans pour l'enſeigner; que le Bacha lui envoya en effet un Docteur; mais que le projet du Monarque ayant tranſpiré, tout le peuple ſe ſouleva contre lui & voulut le

Menſonge de Tellez.

détrôner. L'auteur ajoute que l'Empereur, menacé de perdre tout à la fois la couronne & la vie, renvoya à petit bruit ſon Docteur, qu'il combla de préſens & de careſſes. On trouvera dans Ludolf une réponſe ſolide à cette impoſture, qui ne mérite pas d'être réfutée deux fois.

Les tentatives qu'on fit après la mort de ce Prince, pour le rétabliſſement des Miſſionnaires, ne furent pas plus heureuſes. On prétend que Louis XIV. écrivit à ce ſujet à Adiam Saghed, ſecond ſucceſſeur de Baſilides. Charles Poncet, qui fit ſur la fin du dernier ſiécle un voyage en Abiſſinie, prétend avoir vu cette lettre, que l'Empereur même lui montra; mais on ne peut ajouter foi au témoignage de cet aventurier. C'étoit un Chirurgien François, établi au Caire, où il fit connoiſſance avec le Turc Ali, Facteur du Négus, qui lui propoſa de paſſer avec lui en Ethiopie, pour guérir l'Empereur d'un mal dont ſon fils étoit auſſi attaqué. Poncet avoit guéri ce Turc du même mal. Ils partirent enſemble, à la ſuite d'une caravanne, & le P. Brevedent, Jéſuite attaché à la Miſſion de Syrie, ſe joignit à eux.

Voyage de Poncet & du Pere Brevedent.

Brevedent mourut en chemin. Nous avons de lui une lettre datée du 15 Février 1699, qui contient un journal de ſon voyage, depuis Catara en Egypte juſqu'à Sennar, capitale de la baſſe Ethiopie. Ce Miſſionnaire n'alla pas beaucoup plus loin. Poncet écrivit auſſi, & manda qu'il étoit heureuſement arrivé en Abiſſinie, que le Négus l'avoit reçu avec bonté,

Lettres de Poncet, citées dans la ſuite de la Rélat. d'Abiſſ. p. 161.

& qu'il envoyoit au Roi de France un Ambaſſadeur avec une ſuite nombreuſe d'Abiſſins des deux ſexes, de chameaux & & d'éléphans; qu'au reſte il ne voyoit ici aucune ſûreté pour les Miſſionnaires; que les Francs étoient abhorrés des Ethiopiens, & que le ſeul bruit de ſon arrivée dans le pays avoit ſoulevé tous les Moines. Ces lettres, écrites au mois de décembre de l'année 1700, étoient datées de Gelda, port d'Arabie, où Poncet s'embarqua le mois ſuivant pour ſe rendre à Suez, & de-là au Caire. Il trouva à Suez l'Ambaſſadeur d'Abiſſinie; du moins c'eſt ce qu'il manda à M. Maillet Conſul de France au Caire, & ils arriverent en effet enſemble dans cette dernière ville au mois de Juin.

Prétendue ambaſſade du Négus en France.

Ce prétendu Ambaſſadeur Abiſſin, qui prit le nom de *Murat Eben Magdeloun*, étoit probablement un impoſteur, d'accord avec Poncet. Quelques gens ſoutinrent qu'il étoit né en Egypte, & qu'ils l'avoient vu peu de tems auparavant au Caire, dans un état d'indigence qui ne répondoit nullement au caractère dont il ſe diſoit revêtu. Il ne trompa, dit le Grand, que ceux qui voulurent être trompés, & notre Conſul eut la prudence de le retenir en Egypte, après l'avoir engagé à remettre à Poncet les Lettres & les préſens dont le Roi d'Abiſſinie l'avoit chargé. Poncet s'embarqua pour la France avec Monhenault, Chancelier du Conſul, & le Pere Verſeau Jéſuite, Supérieur de la Miſſion de Syrie. Ils arriverent à Paris ſur la fin de l'année 1701, & Poncet ſe fit voir dans

cette grande ville avec une magnifique robe & un bracelet d'or maſſif, préſens qu'il prétendoit avoir reçus du Négus. On le conduiſoit de maiſons en maiſons, où il débitoit mille menſonges avec une aſſurance qui en impoſoit. On trouva pluſieurs caractères de ſuppoſition dans la lettre de créance qu'il préſenta au Miniſtre; mais on ne ſe ſoucia pas d'approfondir cette affaire, ſans doute par conſidération pour les Jéſuites, qui étoient alors en grand crédit, & qui favoriſoient hautement Poncet. Ces Peres avoient formé le projet d'établir une Miſſion en Ethiopie, & ſur-tout d'écarter quelques rivaux (1), qui vouloient mettre la main à cette miſſion.

Suite de la Rélat. d'Abiſſ. p. 163.

Les Jéſuites firent jouer dans le même tems une autre machine. Ils engagerent le Patriarche d'Alexandrie à écrire en leur faveur au Pape, au Roi, au Miniſtre de la Marine, & au Pere de la Chaiſe. Ibrahim Hanna, Syrien de naiſſance & Chrétien Maronite, fut le porteur de ces Lettres. Il arriva à Paris en 1702. Les Jéſuites le logerent dans le voiſinage de leur maiſon profeſſe, le défrayerent pendant trois mois, & le préſenterent au Roi, qui l'ayant reçu avec bonté, lui déclara qu'il entreroit avec plaiſir dans les vues du Patriarche, pour l'établiſſement d'une Miſſion de Jéſuites en Ethiopie.

Meſſage d'Ibrahim Hanna.

Ibid. p. 165.

Ibrahim ſe rendit enſuite à Rome, où il trouva Poncet & le Pere Verſeau, qui ſollicitoient fortement la même grace au-

(1) Les Récollets Italiens de la Terre-ſainte avoient obtenu d'Innocent XII. cette Miſſion.

près du Pape. Le Cardinal de Janſon le conduiſit au Palais du Saint Pere, qui lui donna pluſieurs audiences. Mais ſa miſſion parut ſuſpecte aux Italiens, & le Pape envoya ſecrétement au Caire un Religieux Maronite pour s'inſtruire de cette affaire, & s'aſſurer plus particuliérement des diſpoſitions du Patriarche d'Alexandrie. Les informations que le Moine donna à ſon retour, ne ſatisfirent pas pleinement la Cour de Rome ; mais les ſollicitations des Jéſuites furent ſi preſſantes, que le Pape ſe détermina enfin à leur accorder la Miſſion d'Ethiopie, à l'excluſion des Récollets, dont il blâma la conduite en plein Conſiſtoire.

Ibid. p. 164.

Poncet eſt envoyé en Abiſſinie.

Poncet retourna au Caire, & reçut ordre de paſſer en Abiſſinie avec Murat Magdeloun, auquel on remit des lettres & des préſens pour le Roi ſon Maître. Elias, Chrétien Maronite, les accompagna en qualité de truchement. Ils ſe rendirent à Suez, où le Pere du Bernat Jéſuite les attendoit, & ils s'embarquerent tous pour Gedda le 3 Décembre 1703. Mais on touchoit au dénouement de cette farce. Poncet s'éclipſa ſubitement, paſſa d'abord dans l'Yémen, enſuite à Surate, & alla finir ſes jours à Iſpahan. Murat prit auſſi la route de l'Arabie, & le Pere du Bernat fut obligé de retourner au Caire. Elias fut le ſeul qui paſſa en Abiſſinie.

Dénouement de ces intrigues.

Un accident des plus tragiques ſuivit de près cette aventure ridicule. M. du Roule, Négociant du Caire, connu & protégé du Miniſtre de la Marine, & de l'Ambaſſadeur du Roi à Conſtantinople,

Maſſacre du Roule.

entreprit en 1704 le même voyage. On lui permit de prendre le titre d'Ambaſſadeur. Il partit de Siout avec la Caravane vers le milieu de Septembre, & n'arriva que huit mois après à Sennar. Le Sultan du pays le reçut d'abord avec bonté, lui fit pluſieurs préſens, & parut très-ſatisfait de ceux que l'Envoyé lui offrit. Du Roule gagna auſſi les bonnes graces du premier Miniſtre; mais on prétend qu'il n'eut pas aſſez d'égards pour les autres Officiers, & que cette imprudence cauſa ſon malheur. La Ville de Sennar ayant fait de grandes réjouiſſances pour une victoire qu'on avoit remportée ſur les rébelles, notre Ambaſſadeur crut devoir ſe diſtinguer. Il étala dans ſa maiſon ce qu'il avoit de plus magnifique, & la décora particulièrement de quantité de glaces, ce qui attira chez lui une foule de Noirs des deux ſexes. Quelques miroirs à facettes, qui multiplioient à l'infini les objets, cauſerent une telle ſurpriſe à ces Barbares, principalement aux femmes, que chacun s'imagina que du Roule & les gens de ſa ſuite étoient des Magiciens, dont il falloit ſe défier. Ce qu'il y eut de plus fâcheux eſt que cet étalage excita la cupidité du Souverain, qui envoya ſur le champ demander à l'Ambaſſadeur trois mille piaſtres Sevillannes. Du Roule les refuſa, quelques menaces qu'on lui fit, & s'opiniâtra à ne rien donner. Le Sultan, irrité de ce refus, le fit maſſacrer * avec tous les gens de ſa ſuite (1).

Ibid. p. 168. & ſuiv.

* Le 25 Novembre 1705.

(1) Il y a dans la Bibliothéque *Sherardienne* à Oxford, parmi d'autres ouvrages Manuſcrits de

L'Empereur d'Abiſſinie, inſtruit que du Roule s'étoit rendu à Sennar, & ſe diſpoſoit à venir dans ſes Etats, avoit envoyé au-devant de lui un de ſes Officiers avec des voitures, pour le conduire à ſa Cour. Mais cet Officier n'arriva à Sennar que trois jours après l'aſſaſſinat de l'Ambaſſadeur. Les révolutions ſurvenues dans ce même tems en Abiſſinie ne permirent pas de tirer vengeance de ce maſſacre. Le Négus Taklimanout ſe contenta d'en porter des plaintes au Bacha du Caire, ce qui ſuppoſe que le Royaume de Sennar dépendoit alors du Gouvernement d'E-

Ibid. p. 172. & ſuiv.

M. Lippi, une Lettre de ce Savant, adreſſée à M. Fagon, premier Médecin du Roi, & datée de Korty en Nubie le 8 Mars 1705. Il accompagna du Roule dans cette malheureuſe ambaſſade, & il y perdit auſſi la vie. Voici ce qu'il dit au ſujet des perſécutions qu'ils eſſuyerent dans le Sennar. « Il y a plus de quatre mois que nous ſommes en Nubie l'objet de la fureur des peuples : ainſi nous faiſons un fort mauvais ſang, après les immenſes fatigues du déſert... Tout n'eſt ici que miſere & convoitiſe inſatiable; perſonne n'eſt honteux de demander, encore eſt-ce avec inſolence... La tente eſt tous les jours environnée d'une foule de canaille noire, armés de lances & mal peignée, dont on ne voit que les yeux & les dents, qu'ils montrent moitié de rage & moitié par étonnement. *Hé*, diſent-ils, *ces gens ſont étendus ſur des lits comme nos Rois, & nous reſterons nuds ? Toujours lire, toujours écrire ; chercher des herbes & des feuilles d'arbre, que l'on ſéche dans du papier pour les enfermer ; choiſir une pierre entre mille, & charger des chameaux de toutes ces choſes ; qui a jamais vû cela ? On a bien raiſon de dire que ces méchans hommes vont ſécher notre Nil, ou l'empoiſonner pour nous perdre. A quoi tient-il maintenant qu'on ne s'en défaſſe ?... Lettre de M. Lippi, citée dans la Préface de la Trad. Franç. du Voyage de Shaw en Barbarie.*

gypte. Il le menaçoit dans ſa lettre de couper le cours du Nil, *dont la ſource, l'écoulement & la crue étoient, diſoit-il, en ſon pouvoir.* Il paroît par cette même lettre, dont le Grand nous a donné la Traduction, qu'on avoit perſuadé au Négus, que Louis XIV *profeſſoit la même Loi & la même Religion* que les Abiſſins. Le Grand ajoute que le Syrien Elias *avoit fait entendre* à Adiam Saghed, *ſuivant ſes inſtructions, que les François étoient de la même Religion que les Cophtes*, c'eſt-à-dire, qu'ils n'admettoient en J. C. qu'une nature, & qu'ils ne reconnoiſſoient point l'autorité du Pape. C'eſt ainſi que les Hollandois diſent au Japon qu'ils ne ſont pas Chrétiens à la manière des Portugais.

Le Conſul Maillet, qui avoit eu beaucoup de part à la Miſſion de du Roule, ſe plaignit auſſi au Bacha d'Egypte, & remit au nouveau Sangiac, qu'on envoyoit à Suaquen, un mémoire particulier, dans lequel il l'inſtruiſit de toutes les circonſtances de cet odieux attentat, le priant d'en faire juſtice, & de retirer des mains du Sultan de Sennar trente mille piaſtres Sevillannes & quatre mille ſequins Vénitiens, que M. du Roule avoit lorſqu'il fut tué. En même tems, pour ſe venger de la perfidie de ces Africains, il engagea les marchands François du Caire à chaſſer tous les domeſtiques Nubiens qu'ils avoient dans leurs maiſons; ce qui déplut beaucoup à certains Miſſionnaires.

Il réſulte de tous les détails que nous avons donnés dans cet important Chapitre, que l'Ethiopie eſt une contrée égale-

ment infructueuſe pour la Religion & pour le commerce. Les Portugais, malgré la protection des Négus, n'y ont fait que de médiocres profits, dans le tems de leur plus grande proſpérité. Leur miſére étoit ſi grande ſous le régne de Baſilides, qu'ils étoient à l'aumône des Jéſuites, qui nourriſſoient quatre cens pauvres de cette Nation, & qui furent à la fin obligés de vendre les calices & les ornemens de l'Egliſe pour ſubſiſter eux-mêmes.

Inutilité des miſſions d'Abiſſinie.

Rélat. Hiſt. de Lobo, p. 122.

Leurs projets pour la converſion des Abiſſins n'ont pas mieux réuſſi. Les prétendues conquêtes de leurs Miſſionnaires ſe réduiſirent à des converſions forcées & peu durables. Il y a lieu de croire que tant de malheureuſes tentatives feront perdre à la fin le goût de cette inutile Miſſion. J'ai toujours été frappé de ces paroles, que j'ai lues dans un Mémoire que M. Maillet envoya à M. de Pontchartrain. « Comment ſeroit-il poſſible, dit-il, de faire du fruit parmi les Ethiopiens, dont l'Egliſe eſt une branche de *celle des Cophtes*, pendant que depuis cent ans qu'il y a ici (*au Caire*) des Miſſionnaires, on n'a jamais converti un ſeul Cophte, ſuivant le rapport de tous les Miſſionnaires, honnêtes gens, que j'ai vus ici ?... Quoiqu'on accable cette Nation de préſens & d'eſpérances, qu'on ſoit tous les jours parmi elle, & qu'on les *prenne*, pour ainſi dire, dès le berceau, dans des écoles où ils envoient leurs enfans, à cauſe du pain qu'ils y trouvent, *on n'a jamais pu guérir* un ſeul de ces enfans de l'indiſpoſition naturelle que cette Nation a contre nous;

& cependant il y a eu des Miſſionnaires aſſez hardis pour ſoutenir à Rome qu'ils avoient converti juſqu'à dix mille Cophtes .... *Leur prévention* contre nous eſt ſi connue, que Mehemet Pacha, me priant dans une audience ..... d'empêcher nos Miſſionnaires d'aller chez eux, ajouta, en préſence de toute la Nation, que ce n'étoit pas qu'il appréhendât que nous *convertiſſions* jamais un Cophte, ſçachant bien qu'il faudroit plus de cent de nos Miſſionnaires pour en *gagner* un *ſeul*; mais qu'il étoit obligé *d'exécuter* les ordres *que le Grand Seigneur* lui avoit donnés à ce ſujet : paroles, qui mirent au déſeſpoir tous les Miſſionnaires .... Les Abiſſins ſont encore plus éloignés de nous, ont les mœurs plus corrompues, le naturel plus farouche, plus *changeant*, & ſe trouvent animés en particulier contre les Francs, *à cauſe de* la domination *impérieuſe des Portugais*, qu'ils ont ſecouée. Il eſt vrai qu'il y a eu autrefois des Catholiques parmi eux : mais il faudroit d'abord ſçavoir quels Catholiques, & s'ils étoient bien tels dans le fond : outre que c'eſt par cet endroit même qu'il ſera toujours plus difficile d'y rétablir la Religion contre laquelle ils ſont prévenus. »

CHAPITRE XVII.

Des Sciences & des Arts des Abiſſins.

LEs Abiſſins ne s'appliquent guères à d'autre connoiſſance qu'à l'étude de leur langue, qui eſt diviſée en pluſieurs dialectes. L'ancien Ethiopien s'eſt maintenu en grande partie dans le Royaume de Tigré. C'eſt la langue qu'on emploie dans les Livres, dans l'exercice de la Religion, dans les diplômes & dans les actes publics. Quelques Ecrivains la confondent avec le Caldéen, parce qu'elle a quelque affinité avec lui ; mais elle ne reſſemble pas moins au Syriaque. Ludolf croit avec plus de fondement que c'eſt un dialecte * particulier de l'Hébreu, comme ces deux langues, & lui trouve une grande analogie avec l'Arabe, ſoit pour la conjugaiſon des verbes, ſoit pour la déclinaiſon des noms & des pronoms. On y rencontre un aſſez grand nombre de racines Hébraïques, & de mots Syriens & Caldéens, qu'on chercheroit inutilement dans l'Arabe : ainſi l'Ethiopien eſt d'une grande utilité, non-ſeulement pour la connoiſſance des autres Langues Orientales, mais pour l'intelligence de pluſieurs paſſages de l'Ecriture Sainte.

Ancienne langue des Ethiopiens.

Lud. Liv. I. Chap. XV.

Son origine.

Son utilité pour l'intelligence de l'Ecriture.

Un exemple rapporté par Ludolf prouvera la juſteſſe de cette dernière aſſertion. On a ignoré juſqu'ici la véritable étymologie du mot Hébreu & Phénicien *Adamah*

* L'Académie, éd. de 1762, dit le dialecte.

qui ſignifie *Terré*. La plupart des Vocabulaires le dérivent du verbe Hébreu *Adam*, *rougir*, dans la fauſſe ſuppoſition que la terre eſt rouge, ce qui n'eſt vrai que d'une très-petite portion de notre globe, en comparaiſon du tout. Nous avons une origine bien plus naturelle de ce nom dans la Langue Ethiopienne, où le mot *Adamah* ſignifie *beau*, *élégant*. En dérivant de cette ſource l'*Adamah* des Hébreux & des Phéniciens, il aura le même ſens que le Κόσμος des Grecs, & le *Mundus* des Latins. Les Grecs, qui ont emprunté des Phéniciens l'art de l'écriture, leur doivent probablement auſſi l'idée de cette expreſſion, qui a été reçue dans preſque toutes les Langues Européennes.

Au reſte, depuis que les Négus ont abandonné le ſéjour d'Axuma, un nouvel idiome a ſuccédé à l'ancienne Langue, qui s'eſt à peine maintenue dans le Royaume de Tigré. L'Auteur que j'ai cité rapporte ce changement au tems de l'extinction de la famille Zagéenne, c'eſt-à-dire, au commencement du quatorzième ſiécle. Amlac, fondateur d'une nouvelle Dynaſtie, ayant été élevé dans le Shewa, où la langue Amharique étoit en uſage, mit en vogue ce Dialecte de l'ancien Ethiopien, qui étant devenu le langage de la Cour, prit inſenſiblement la ſupériorité. On lui a donné le nom d'Amharique, parce qu'il vient originairement de la Province d'Amhara. On l'appelle auſſi la *Langue du Roi*, & il s'eſt étendu preſque par-tout. Entre pluſieurs différences remarquables, il a ſept caractères qui ne ſe trouvent point dans le

Dialecte Amharique.

pur Ethiopien. La moitié de ſes mots n'a rien de commun avec l'ancienne Langue.

Comme l'idiome qu'on parle dans la Province de Tigré eſt formé en grande partie de l'ancien Ethiopien, de même ceux qui ſont en uſage dans pluſieurs autres Provinces tiennent beaucoup du dialecte Amharique, quoiqu'ils ſoient en général fort différens les uns des autres. Tellez aſſure qu'il y a en Abiſſinie autant de langages que de Royaumes. Les habitans de Bagemder en ont un qui leur eſt particulier: ceux d'Angot, d'Iſata, de Gojam & de Shewa en ont un autre qui leur eſt commun. Les Gafates emploient pluſieurs termes Amhariques; mais leur dialecte eſt ſi difficile, qu'il faut un long uſage pour l'entendre. La Langue de Dembée ne reſſemble ni à l'Ethiopien, ni à l'Amharique. Les habitans de Gonga & d'Enarea ont une langue commune, qui n'a aucun rapport aux autres idiomes. Il en eſt de même des Galles, des Agaus, des Shankales, & des peuples de Cambat. Cependant Ludolf réduit ces différens jargons à ſept ou huit langues principales; d'autres en comptent juſqu'à ſoixante.

Autres Dialectes.

Le langage Amharique eſt le plus répandu, & ſuffit pour ſe faire entendre dans preſque toutes les Provinces. On paſſe ici pour ſavant lorſqu'on joint à l'étude de cette langue la connoiſſance de l'ancien Ethiopien. Celle de l'Arabe eſt aſſez commune à la Cour & parmi les Marchands. Le pur Ethiopien & l'Amharique ſont des langues très-rudes, & très-difficiles à prononcer pour les étrangers, parce qu'elles

Caractère des deux langues principales.

ont des lettres dont on ne trouve point l'équivalent dans les nôtres. Pline le Naturaliſte étendoit ce défaut à toutes les langues d'Afrique (1). Les voyelles même, ſi l'on en croit Ludolf, ont un ſon capable d'effrayer.

On trouve dans la langue Ethiopienne pluſieurs lettres empruntées de l'Hébreu, comme l'*Aleph*, *le Beth*, le *Gimel*, le *Wau*, le *Zajin*, le *Teth*, le *Caf*, *l'Ain*, le *Tzode*, &c ; mais leur figure eſt en général fort différente dans l'alphabet Abiſſin, quoiqu'elle exprime à-peu-près les mêmes ſons. On ignore quel en eſt l'Auteur. Il paroît avoir connu les Lettres Grecques, & les avoir mêlées avec les Hébraïques dans l'Alphabet Ethiopien. C'eſt peut-être à lui que les Abiſſins doivent auſſi leurs chiffres, qui ſont les mêmes que chez les Grecs, ainſi que leur méthode d'écrire de gauche à droite, contre l'uſage général des Orientaux. Lud. Liv. IV. Chap. I.

Ce peuple a peu de livres, ſi l'on excepte ceux de Théologie & de dévotion. Ainſi tout ce qu'Urreta & Baratti racontent à ce ſujet (2) n'eſt qu'un tiſſu de menſonges. Tellez cite ſouvent une an- Livres des Abiſſins.

(1) *Populorum Africæ oppidorumque nomina, præterquam ipſorum linguis, vel maximè eſſe ineffabilia.* Lib. V. init. Apud. Ludolf ibid.

(2) Urreta aſſure que les plus fameuſes Bibliothéques dont on a parlé dans le monde, ne ſont rien en comparaiſon de celle du Négus ; que c'eſt une collection de Livres innombrables, accumulés depuis le tems de la Reine de Saba ; qu'on y trouve un Manuſcrit de Tite-Live, &c. Barreri a copié une partie de ces menſonges. Lud. in Comm. p. 7 & 9.

cienne Chronique, qui eſt en dépôt dans la grande Egliſe d'Axuma, & dont les Abiſſins font preſque autant de cas que de l'Ecriture ſainte. Elle contient l'Hiſtoire de la Reine de Saba, & de quelques Princes. C'eſt peut-être le Livre de la *Gloire des Rois*, dont parle Ludolf. Ce dernier fait mention de quelques autres Ouvrages, dont les noms ſont venus à ſa connoiſſance. Celui qu'on appelle *Echelle* eſt un vocabulaire très-défectueux, dont il rapporte quelques définitions pour les critiquer.

Ibid. Chap. II.

Médecine. Leur médecine eſt très-imparfaite, & conſiſte principalement dans l'uſage des ſimples, dont ils connoiſſent aſſez-bien les propriétés. Quelquefois ils emploient le fer & le feu : c'eſt ainſi qu'ils guériſſent certaines maladies opiniâtres en appliquant à la jointure du bras un fer brûlant, taillé en demi-cercle. Ils mettent du coton ſur la plaie, & ils entretiennent la ſuppuration, juſqu'à ce que l'humeur maligne ſoit totalement écoulée. J'ai parlé ailleurs (1) de l'uſage qu'ils font de la torpille pour la guériſon des fiévres : c'eſt un véritable ſupplice. La myrrhe, qui eſt très-commune dans toute l'Ethiopie, eſt le remede le plus ordinaire des bleſſures.

Uſage de la ſaignée & des ventouſes. Dans quelques provinces méridionales on connoît l'uſage de la ſaignée & des ventouſes. Le Pere Lobo, dans une fiévre violente, eut recours à un Chirurgien More, qui le guérit ſur le champ par l'application de ces deux remedes. Ce qu'il nous apprend à ce ſujet mérite d'être rap-

Rélat. d'Abiſſ. p. 25.

(1) Page 127. de ce volume.

porté. » On m'amena, dit-il, un vieillard assez laid, qui tenoit dans ses mains un maillet, avec une espèce de petit poignard tout rouillé, & trois ventouses de corne, qui avoient chacune environ six pouces de hauteur. Il me découvrit le côté, prit du papier, le mâcha long-tems, puis appuyant fortement sur l'endroit découvert une de ses ventouses, il la boucha avec ce papier, & elle demeura attachée. Il m'appliqua de la même manière les deux autres ventouses, & se mit en même-tems à aiguiser son poignard, m'assurant qu'il ne me feroit aucun mal. Lorsque j'eus gardé un peu de tems ces ventouses, il me les ôta, & donna trois coups de sa dague aux endroits où il les avoit appliquées. Il en sortit trois ruisseaux de sang. Il appliqua plusieurs fois ses ventouses, & enfonçant à chaque fois sa prétendue lancette, il me tira tant de sang, que je crus qu'il ne m'en restoit pas une goutte. Enfin, pour fermer les plaies qu'il m'avoit faites, il mit dessus trois boules de suif, applaties avec force. Je ne sai si ce fut son opération, où la peur que j'eus, qui chassa ma fiévre, mais je me trouvai parfaitement guéri ».

Philosophie.

Leurs connoissances philosophiques n'offrent qu'un mêlange bizarre d'absurdités & d'erreurs. Ils disent que l'homme a été formé de quatre élémens, savoir d'humide & d'aride, de froid & de chaud, de visible & d'invisible, de palpable & d'impalpable. Selon eux, deux parties de palpable & deux d'impalpable entrerent dans sa composition, trois d'aride, une d'humide, trois

de visible, une d'invisible, trois de froid & une de chaud. Tout cela ne formoit qu'une masse immobile & inanimée ; c'est pourquoi Dieu souffla sur la face d'Adam l'esprit de vie. L'ame étant le souffle de Dieu même, & n'ayant rien, suivant l'Ecriture, de matériel ni d'élémentaire, est immortelle de sa nature ; mais il y a dans l'homme une autre ame, qui doit aux élémens son origine, qui circule avec le sang, & qui est mortelle. Cette ténébreuse doctrine est tirée d'un livre assez moderne, intitulé *Organon-Denghel*, c'est-à-dire, l'Orgue de la Vierge.

Ils n'ont aucune idée de la véritable situation ni de la marche des corps célestes. Quand on leur dit que la terre & les autres planétes sont des globes suspendus en l'air, sans aucun soutien apparent, ils traitent cela de chimere. Ils croient que le soleil entre & sort par un trou, lorsqu'il se léve & qu'il se couche : Mahomet, qui n'en savoit pas plus qu'eux, faisoit coucher cet astre dans un puits.

Leur année. Leur année commence, ainsi que celle des Egyptiens, au premier jour de Septembre, parce qu'ils croient, suivant une opinion fort ancienne, que le monde a été créé dans l'équinoxe de l'automne. Ils la réglent sur le cours du soleil ; mais leurs mois étant de trente jours, l'année Ethiopienne n'en a que trois cent soixante. Ils suppléent à ce qui lui manque en ajoutant tous les ans cinq jours, & six de quatre en quatre ans. Ils comptent cinq mille cinq cens ans avant J. C. suivant la chronologie des Septante, dont ils retran-

Idem. Liv. III. Chap. VI, & in Comm. pag. 427. & suiv.

chent néanmoins huit années. Leur Ère chrétienne a auſſi huit ans de moins que celle des Grecs & des Latins ; c'eſt pourquoi il faut ſuppléer ce nombre d'années pour ajuſter leur chronologie à la nôtre. Ils donnent à chaque année le nom d'un des quatre Evangéliſtes, & c'eſt une date uſitée dans leurs chroniques, qui commencent ordinairement par ces mots : *dans les jours de Marc*, *dans les jours de Jean*, &c. Il paroît qu'ils ont connu avant nous l'uſage des Epactes & du Nombre d'Or, dont on attribue l'invention au Patriarche Démétrius, qui commença à gouverner l'Égliſe d'Alexandrie ſur la fin du ſecond ſiécle de l'Ére Chrétienne.

Entre les Arts libéraux ils s'attachent principalement à la poëſie ; mais ils ne l'emploient jamais à des ſujets profanes. Ils n'ont aucune traduction des Poëtes Grecs & Latins, & ils croiroient offenſer Dieu, s'ils s'appliquoient à l'étude des fables du paganiſme. Leurs vers n'ont point de meſure fixe, & ne différent de la proſe que par la rime, qui eſt même très-imparfaite. Ils partagent ordinairement leurs poëmes en ſtances de cinq vers, & quelquefois de onze ; ils ont auſſi des ſtances des trois vers, dont les rimes ſont les mêmes. On aſſure qu'ils aiment beaucoup les énigmes & les proverbes ; mais on peut dire qu'ils réuſſiſſent peu dans le premier de ces genres, s'ils n'ont rien de meilleur que les cinq énigmes rapportées par Ludolf. Voici quelques-uns de leurs proverbes :

Poëſie.

Idem. Lib. IV, Chap. III, & in Comm. pag. 559.

Deux amis ſont un aimant l'un pour l'autre.
Bon Berger, bon troupeau.
Celui qui a marché ſur un ſerpent craint la rencontre d'une feuille.
Un ennemi ſage vaux mieux qu'un ami extravagant.
Le Lion n'entre point dans la tanière du Renard, ni le Renard dans la tanière du Loup.
Le diſcours du ſage coule lentement, comme un nuage qui s'avance ſans bruit.
Ne conſultez point un poltron pour un coup de main, un pareſſeux pour agir, un avare pour donner, un débauché pour une action honnête.

On voit par la pièce ſuivante, que l'antithèſe & les jeux de mots ne leur ſont pas inconnus: c'eſt un de leurs *Onzains*.

Le fer eſt fort, mais il eſt vaincu par le feu.
Le feu eſt fort, mais il eſt vaincu par l'eau.
L'eau eſt forte, mais elle eſt vaincue (tarie) par le ſoleil.
Le ſoleil eſt fort, mais il eſt vaincu par le nuage.
Le nuage eſt fort, mais il eſt vaincu par le vent.
Le vent eſt fort, mais il eſt vaincu par la terre. (Il ſe briſe contre la terre.)
La terre eſt forte, mais elle eſt vaincue par l'homme.
L'homme eſt fort, mais il eſt vaincu par le chagrin.
Le chagrin eſt fort, mais on le ſurmonte avec le vin.

Le

Le vin eſt fort, mais le ſommeil diſſipe ſes fumées.

Il y a une choſe plus forte que toutes les autres : c'eſt la femme.

En voilà aſſez pour donner une idée de leur littérature.

Les particuliers s'envoient rarement des lettres, & ne les compoſent preſque jamais eux-mêmes. Ils s'adreſſent à des Ecrivains publics, comme fait le peuple parmi nous. La coutume eſt de tracer au haut de la lettre une croix, dans laquelle on entrelace le nom de Jéſus. Enſuite on met l'adreſſe, qui eſt conçue dans ces termes : que la lettre de *N.* & la paix de Jeſus-Chriſt parvienne à *N.* L'exorde contient des louanges & des complimens, qui ſont quelquefois en vers. C'eſt le morceau le plus travaillé. Le ſtile oriental, c'eſt-à-dire, l'emphaſe & les expreſſions figurées y dominent. Manière d'écrire les Lettres.

La Sculpture & l'Architecture ſont des Arts inconnus aux Ethiopiens modernes. Leurs tableaux & leurs images plates ſont des ouvrages déteſtables. Un Peintre François, nommé *Zacharie Vermeil*, que les Portugais amenerent avec eux, s'attira ici de grands applaudiſſemens par un tableau, ſans doute très-médiocre, dans lequel il repréſenta ſaint George combattant à cheval contre un Dragon. Il s'enrichit chez les Abiſſins, qui ne voulurent jamais lui permettre de retourner dans ſa patrie. J'ai parlé ailleurs de la médiocrité de leur muſique. Peinture.

Les Arts mécaniques ne ſont pas moins Arts mécaniques.

négligés. Il n'y a guère que les Juifs qui s'occupent à fabriquer des toiles & des instrumens de fer. L'emploi de forgeron passe ici pour un métier infernal, plus digne des diables que des hommes. On exerce de pere en fils les mêmes arts: c'est ainsi que les Joueurs de flûte & de trompette forment une espèce de tribu, partagée en plusieurs familles, qui habitent depuis plusieurs siécles le même canton. L'art de bâtir, autrefois assez connu en Ethiopie, comme on le voit par les restes de quelques anciens édifices, s'est totalement perdu chez les Abissins, & leur est même devenu inutile, depuis l'habitude qu'ils ont prise de loger sous des tentes ou dans des cabanes. Les antres des rochers & les cavernes des montagnes leur paroissent aujourd'hui des demeures commodes. Ils regardoient avec un étonnement stupide les maisons spacieuses que les Jésuites construisirent, & sur-tout le Palais que le Pere Pays bâtit pour Zadenghel. On accouroit de toutes les parties du Royaume pour voir cette merveille. Le Missionnaire dirigea non-seulement l'ouvrage, mais y mit lui-même la main, & fut obligé de dresser jusqu'au dernier manœuvre. Nous avons une Lettre du Roi David à Jean III Roi de Portugal, dans laquelle il lui demande des Armuriers, des Maçons, des Charpentiers, des Orfévres, des Fondeurs, des Couvreurs, &c; ce qui prouve quelle étoit alors l'ignorance des Abissins dans tous ces Arts. Ernest, Duc de Saxe, demandant à l'Abbé Grégoire, quelle chose le Négus pouvoit désirer

Ludolf. Liv. IV. Chap. V.

principalement en Europe, *des Arts*, *des Arts*, répondit l'Abiſſin.

Le commerce ne ſauroit être conſidérable dans un pays où il y a ſi peu d'induſtrie. Il ſe fait principalement par les Arabes & par les Turcs, répandus ſur la côte de la Mer rouge & de la Mer d'Ethiopie. Les uns & les autres, également favoriſés du Bacha d'Egypte & des petits Sultans d'Arabie, peuvent entrer librement dans les ports de ces deux Mers, & paſſer de-là en Ethiopie. C'eſt à Baylur, port de l'Abiſſinie ſeptentrionale, qu'eſt le principal rendez-vous des caravanes marchandes. Commerce.

Les Arméniens, nation induſtrieuſe, que l'appas du gain attire juſqu'aux extrémités de l'Univers, commercent très-librement dans l'intérieur du Royaume, parce qu'ils ont les mêmes rites & la même Religion que les Abiſſins. Le premier Ambaſſadeur que les Négus envoyerent en Portugal, étoit un Arménien nommé *Matthieu*, & dans ces derniers tems les Jéſuites prenoient l'habit de cette nation pour ſe procurer une entrée plus libre en Ethiopie. Le commerce étranger eſt fort onéreux aux Abiſſins, parce qu'ils ſont obligés de payer en or preſque toutes les marchandiſes qu'on leur apporte, ce qui appauvrit extraordinairement leur pays.

Le trafic qu'ils font entr'eux conſiſte en échanges, & ne comprend que les choſes les plus néceſſaires à la vie, comme des grains & d'autres proviſions de bouche, des vaches, des brebis, des chévres,

des toiles, du sel, du poivre, du miel, de la cire, &c. Le sel se vend par tablettes, de la grandeur de nos briques. Il est fort cher dans les provinces éloignées des salines naturelles d'où on le tire. Il n'est point ici de particulier qui n'en porte un petit morceau, dans un sachet suspendu à sa ceinture. Lorsque deux amis se rencontrent, ils tirent leur morceau de sel, & se le donnent réciproquement à sucer. Ce seroit une extrême incivilité de ne pas l'offrir, & une plus grande encore de refuser de le lêcher.

Relat. Hist. d'Abiss. par le P. Lobo, p. 74.

Monnoies. Ibid.

Ludolf assure que l'usage des monnoies leur est absolument inconnu: Lobo prétend qu'il y a dans quelques provinces des monnoies de fer. L'or se vend en poudre, tel qu'on le trouve dans le sable des rivières, & ne vaut ici que cinquante francs l'once. La plupart des marchandises, qu'on ne prend pas par échange, se payent avec le sel, qui peut passer ici pour une espèce de monnoie courante.

Ludolf. in Comm. pag. 568.

Changes.

Les Marchands étrangers apportent aux Abissins des étoffes de toute espèce, des aromates & différentes épices, principalement du poivre, dont les Ethiopiens font une grande consommation dans les ragoûts. Ils reçoivent en échange, outre l'or, auquel ils donnent toujours la préférence, des cuirs, de la cire, & de l'ivoire.

CHAPITRE XVIII.

Des Galles, des Agaus, & de quelques autres peuples particuliers, établis en Abiſſinie, ou dans les contrées voiſines.

IL eſt à propos d'entrer dans quelques détails ſur ces différens peuples, dont nous avons tant de fois parlé dans le cours de ce Volume. C'eſt par-là que nous terminerons l'Hiſtoire des Ethiopiens.

Origine des Galles.

On ne s'accorde pas ſur l'origine des Galles. Le Pere Tellez en fait une ancienne nation, dont le domicile étoit d'abord établi dans la partie orientale de l'Afrique, à peu de diſtance de la mer de l'Inde. L'Abbé Grégoire dit à Ludolf, que, ſuivant une tradition de ſon pays, c'étoient originairement des eſclaves, qui ayant été maltraités par un Seigneur Abiſſin, nommé *Matthieu*, prirent la fuite, s'attrouperent dans le Royaume de Bali avec d'autres aventuriers, & y formerent différentes peuplades de brigands. Ils commencerent à ſe rendre redoutables ſous le régne de David Etana-Denghel *, & commirent impunément de grands ravages, parce que ce Prince étoit alors en guerre avec les Sarrazins d'Abel, qui lui enleverent une partie de ſes Etats.

Lud. Liv. I. Chap. XVI. Rélat. Hiſt. d'Abiſſ. pag. 24 & ſuiv.

* Vers l'an 1537.

Leurs progrès.

Ces premier ſuccès enhardirent les Galles, qui ſe répandant hors des limites du Bali, s'emparerent ſucceſſivement des contrées de Gedma, d'Angot, de Dawara, de Weda, de Fatagara, d'Ifata, de Gura-

ga, de Damot, de Walaka, de Bizama, d'une partie du Schewa & de quelques autres domaines. On prétend qu'ils euſſent encore pouſſé plus loin ces conquêtes, ſi leurs diviſions n'en euſſent arrêté le cours. Ils ſont aujourd'hui partagés en pluſieurs peuplades, qui forment deux principales nations, dont l'une, établie vers l'Occident, ſe nomme *Bertuma Galla*, & l'autre, plus voiſine de l'Orient, s'appelle *Boren Galla*. Ils embraſſent, comme dans un demi-cercle, une moitié de l'Abiſſinie, & ils interceptent la communication de Cambat & d'Enarée avec le reſte du Royaume, parce qu'ils ſont maîtres des régions intermédiaires; ce qui rend très-difficile le tranſport des tributs de ces deux provinces. Dans ces derniers tems on a profité avantageuſement de leurs diviſions, pour attirer dans le Royaume quelques hordes qu'ils ont chaſſées. Le Roi les a établies dans les provinces de Dembée & de Gojam, s'en eſt ſervi avec ſuccès contre les autres Galles. En continuant de diviſer ainſi ces Barbares, on parviendra peut-être à les détruire ou à les ſoumettre.

Gouvernement de ce peuple.

Leur gouvernement eſt tout militaire. Ils éliſent un Général appellé *Luva*, auquel les Chefs des différentes Tribus obéiſſent, & dont le pouvoir expire au bout de huit ans. Tout ce qu'on lui demande eſt d'aſſembler les guerriers de la nation, & de les conduire contre les Abiſſins, avec leſquels ces brigands ſont toujours aux priſes. Ils ruinent tous les pays qu'ils traverſent, & ne font jamais de quartier. Il n'eſt permis qu'à leurs braves de ſe cou-

per les cheveux, & ce droit ne s'acquiert qu'après qu'on a tué un ennemi dans les combats, ou une bête féroce à la chaſſe. Dans les repas qu'ils ſe donnent, on met au milieu de la table un morceau friand, auquel on ne peut toucher qu'en s'engageant par ſerment à affronter quelque péril. Le butin fait ſur l'ennemi ſe partage également entre les combattans. Ils n'ont d'autres armes que des dards & de gros bâtons brûlés par le bout. Leurs boucliers ſont de cuir de bœuf ou de bufle. Autrefois ils ne combattoient qu'à pied; mais ils ont depuis quelque-tems de la Cavalerie, quoiqu'en général elle ſoit plus mal montée que celle des Abiſſins.

La guerre eſt leur unique métier: tous les autres Arts leur ſont inconnus. Ils mépriſent les travaux de la campagne, & laiſſent incultes tous les beaux pays qu'ils occupent, ne s'attachant qu'à l'entretien des troupeaux, dont ils tirent leur nourriture & leur vêtement. Ils mangent la chair crue, & n'ont d'autre boiſſon que l'eau & le lait. Lorſqu'ils tuent une vache, ils ramaſſent le ſang, & s'en frottent une partie du corps. Les tripes de l'animal leur ſervent de colliers; & après qu'ils les ont portés quelque-tems, ils les donnent galamment à leurs femmes. Ils vivent dans le libertinage tant qu'ils ſont ſoldats, ſe ſervant des premiers objets qu'ils rencontrent, & ſe ſouciant fort peu de leurs enfans, qu'ils expoſent aſſez ſouvent dans les bois. Mais quand ils ont quitté le ſervice, ils s'attachent aux femmes qui vivent avec eux, & prennent ſoin des en-

Barbarie de ſes mœurs.

ſans qu'elles leur donnent. Leur pays, défendu par ſa pauvreté, n'offre rien à l'avidité d'un ennemi. Ils y mourroient eux-mêmes de miſere, ſi le brigandage & les courſes ne leur fourniſſoient un moyen de s'enrichir. Leur langue eſt la même dans toutes les Tribus, & ne reſſemble à aucun autre dialecte Ethiopien, ce qui prouve qu'ils ont une origine étrangère & commune.

Rélat. Hiſt. d'Abiſſ. pag. 66. Ludolf, ibid.

Ils pratiquent la circonciſion, mais ſans la regarder comme un engagement ſacré: car, ſuivant Lobo, ils n'ont aucune Religion, quoiqu'ils reconnoiſſent un Etre univerſel, qu'ils appellent *Oul*, c'eſt-à-dire, le Ciel, mais auquel ils ne rendent aucune eſpèce de culte. Ils ont, dans quelques Tribus, une formule de ſerment aſſez remarquable. On amene une brebis, on l'oint de beurre, les chefs de la nation mettent la main ſur ſa tête, & jurent d'obſerver inviolablement ce qu'ils promettent. On aſſure qu'ils ne manquent jamais à leur parole, quand ils la donnent avec ce ſerment. Voici, ſelon Lobo, comme ils expliquent cette cérémonie: « Ils diſent que la brebis eſt comme la mere de chacun de ceux qui jurent; que le beurre marque l'amour qui eſt entre la mere & les enfans, & qu'on ne doit jamais manquer à un ſerment prêté ſur la tête de ſa mere. »

Rélat. Hiſt. P. 24.

Camp des Galles aux environs de Jubo.

Le Miſſionnaire que je viens de citer, paſſa quelques mois dans un camp que deux mille de ces Sauvages avoient établi aux environs de Jubo, preſque ſous la ligne. Comme ils n'avoient jamais vu d'homme blanc, ils le regardoient avec ſurpriſe,

& la curioſité les porta à le déchauſſer, pour voir ſi ſes pieds étoient auſſi blancs que ſon viſage. Il remarqua que cette couleur leur cauſa quelque dégoût. Le Jéſuite alla viſiter leur Chef, qui le reçut dans une grande cabane de paille, au milieu de ſes femmes & de ſes troupeaux. La manière dont ce Roi Galle donne audience ne doit pas attirer à ſa Cour un grand nombre d'Etrangers : car il eſt de l'étiquette qu'ils y reçoivent la baſtonnade, ce qui ſe fait de la manière ſuivante. Les Officiers du Prince, rangés au long des murs de la cabane, & tenant dans leurs mains des gaules plus ou moins longues, ſe jettent ſur l'Etranger & l'aſſomment de coups. Si c'eſt une perſonne de diſtinction, on ſe ſert de longues gaules, & ſi c'eſt un homme du commun, on emploie des bâtons qui n'ont que deux pieds de long. Après cela les Officiers s'approchent reſpectueuſement de lui, comme s'il ne s'étoit rien paſſé, & lui font leur compliment. Le Miſſionnaire reçut la baſtonnade, comme les autres ; & comme il demanda la raiſon de ce traitement, on lui répondit *que c'étoit pour apprendre à ceux qui viennent chez les Galles, qu'il n'y a point dans l'univers de Nation plus brave que la leur, & que tous les autres peuples doivent s'humilier devant elle.* Lobo dit que ces Africains ſont en général ſi barbares, qu'il y a preſque lieu de douter qu'ils aient l'uſage de la raiſon. Ludolf aſſure, après Tellez & l'Abbé Grégoire, que les qualités de l'eſprit ne leur manquent point, qu'ils reçoivent avec docilité les inſtructions, & que pluſieurs

Ibid. p. 232.

Comment leur Roi donne audience.

milliers de ces Sauvages se convertirent au Christianisme sous le régne de Basilides.

Les Agaus. Les *Agaus*, ou *Agaves*, forment une autrre nation particulière, divisée en plusieurs Tribus, dont les unes sont répandues dans le Gojam, principalement dans le Sancala, & les autres dans le Bagemder. Les Agaus du Sancala professent en apparence le Christianisme; mais ils mêlent dans leur culte tant de cérémonies payennes, qu'on peut dire qu'ils ne sont Chrétiens que de nom. J'ai parlé au commencement de cette Histoire (1) des sacrifices qu'ils font au Nil, ancienne Divinité de ces Barbares. Les Agaus des autres contrées sont purement idolâtres. Ces peuples sont redoutables par leur nombre & par leur indocilité. Ennemis de la domination des Abissins, ils cherchent depuis long-tems à s'affranchir, & prennent ordinairement parti dans les révoltes fréquentes qui désolent l'Empire. Ils soutinrent dans le dernier siécle une longue guerre contre Susnéjos, & battirent souvent ses armées. Leur pays étant fort escarpé, ils se retirent, lorsque l'ennemi les presse, dans les cavernes que la nature a creusées dans leurs montagnes: Il y en a d'assez vastes pour contenir plusieurs familles nombreuses, & trois ou quatre cens vaches. Il est très-difficile de découvrir ces retraites, & presqu'impossible d'en chasser les Agaus.

Ibid. p. 106.

On nous apprend des choses fort extraordinaires touchant les habitans de *Gi-*

(1) Page 109. de ce Volume.

girot ou *Zendero*, Royaume tributaire de l'Abiſſinie, & ſitué au midi de la Province d'Enarée. Ils ſont preſqu'auſſi féroces que les Galles, & toute leur Religion conſiſte dans l'adoration des Démons. Lorſqu'il eſt queſtion d'élire un Roi dans le pays, tous les Princes de la famille régnante vont ſe cacher dans une forêt voiſine, feignant de fuir un honneur qu'ils ambitionnent tous. Les Electeurs, grands Magiciens de leur métier, cherchent avec empreſſement celui qu'ils ont choiſi, & font deſcendre par leurs enchantemens ſur ſa tête un grand oiſeau de proie. En même tems une troupe de lions, de tigres, de panteres & d'autres animaux féroces, environnent le nouveau Monarque. Il réſiſte d'abord, & ſe défend avec courage, bleſſant tous ceux qu'il peut frapper, pour faire voir qu'on l'entraîne malgré lui ſur le trône. Enfin les Electeurs le ſaiſiſſent & l'emmenent. Il faut qu'ils ſe battent dans le chemin avec des gens d'une certaine Tribu, qui prétend avoir droit d'inſtaller le Prince. Ceux qui ont l'avantage, l'inſtallent en effet, ce qui leur donne beaucoup de part à ſes premières faveurs. Une des cérémonies de ſon couronnement eſt qu'il arrache avec ſes dents la tête d'un ver, qu'on prétend être ſorti des narines du feu Roi. L'acte qui le termine, eſt encore plus barbare; car le Prince ayant mandé tous les Miniſtres & les favoris de ſon prédéceſſeur, les fait maſſacrer dans ſa tente, leur diſant qu'étant attachés par état à la perſonne du feu Roi, il eſt juſte qu'ils l'accompagnent dans l'au-

Habitans de Zendero.

Comment ils éliſent leur Roi.

Rélat. de la haute Ethiopie, pag. 6. Tellez, cité par Lud. Liv. I. Chap. XVI.

tre vie, afin de continuer leurs ſervices.

Coutumes particulières. Une autre coutume de ce peuple eſt de réduire en cendre la cabane, les meubles, les habits, & généralement tout ce qui appartient aux défuns, ſans excepter les arbres de leurs champs ou de leurs jardins. La raiſon qu'on en apporte, eſt qu'on craint que les morts, accoutumés à la poſſeſſion de ces choſes, ne ſoient tentés de revenir de l'autre monde, & d'inquiéter les vivans. Lorſqu'un *Gingiro*, c'eſt le nom qu'ils donnent à leurs Monarques, a été bleſſé dans un combat, ces barbares l'achevent, parce qu'il ne convient pas, diſent-ils, qu'un Roi porte les marques honteuſes de la ſupériorité de l'ennemi. Ils en uſent de même en pareil cas avec les particuliers.

Le Gingiro a pour trône une eſpèce de cage, conſtruite au haut de ſa cabane. C'eſt de ce lieu qu'il donne ſes audiences. Celui qui régnoit au commencement du dernier ſiécle avoit la couleur, les geſtes & toutes les manières d'un ſinge. Le P. Fernandès fit un voyage à ſa Cour en 1613, & c'eſt à ce Jéſuite, qui étoit peut-être un peu crédule, qu'on doit toutes les particularités étranges que j'ai rapportées. Parmi les autres nations on compte les *Goragues*, les *Gafates*, les *Gonges*, & les habitans d'Alaba & de Balou. Ces derniers ſont peu connus. Les Goragues habitent la province d'Oggé. On prétend qu'ils ſont grands Magiciens, qu'ils ont le ſecret d'ôter au feu ſon activité, & qu'en s'oignant le corps de graiſſe de va-

Autres Nations.

Les Goragues.

che, ils se tiennent au milieu des flammes, sans en être endommagés. Ils payent chaque année au Negus un tribut en or, & lui livrent outre cela mille bœufs, avec plusieurs peaux de lions, d'ourses & d'élans. Leur pays produit une grande abondance de sandal, d'ébène, de civette & d'ambre. Rélation de Bermudes dans l'Hist. du Christ. d'Ethiopie.

Les Gafates, établis au Couchant des Goragues, occupent une vaste & riche contrée, d'où ils se répandent dans toutes les parties du Royaume, sans se mêler jamais avec les Abissins. On croit dans le pays qu'ils sont Juifs d'origine. C'est un peuple idolâtre, farouche, superstitieux & méchant. La province qu'ils habitent, produit beaucoup d'or, & l'on y fabrique un grand nombre d'étoffes de soie & de coton. Cette nation est souvent en guerre avec les Abissins. Les Gafates.

Je ne parle point de quelques hordes de Sauvages qui errent dans les bois & dans les déserts, & qui n'ont point de demeures fixes. Ils habitent des cavernes, comme les anciens Troglodytes, ne reconnoissent ni Rois, ni Dieux, se nourrissent de serpens & de rats, n'ont d'autre langage qu'une espèce de sifflement, & sont plus semblables à des bêtes qu'à des hommes. Nations peu connues. Lud. Ibid. Cap. XV.

Les Mahométans répandus dans le pays, où ils vivent aussi librement que les Chrétiens, s'adonnent à l'agriculture & au commerce. Ils ont la légéreté, l'humeur indépendante, l'avidité & les mauvaises mœurs des Arabes, leurs compatriotes ou leurs ancêtres. Mahométans.

Juifs. Les Juifs forment une autre nation nombreuſe. Ils ſont établis depuis long-tems dans cet Empire, où, ſuivant un de leurs Rabins (1), ils poſſédoient autrefois pluſieurs principautés indépendantes; ce qui eſt confirmé par le témoignage du Pere Tellez, dont voici les paroles: *Les Juifs ont eu dans leur pouvoir de grandes & de nombreuſes régions, telles que Wagara, Samena, & preſque tout le Royaume de Dembée; mais on leur a enlevé* peu-à-peu *ces domaines*, ... & dans ces derniers tems *Suſnéjos les a entièrement ſubjugués.* Un de leurs Princes, nommé *Dhu-Novas*, le même qui fut vaincu par le Négus Caleb, régnoit auſſi en Arabie dans le ſixième ſiécle. Ainſi on ne peut pas dire que les Juifs, depuis leur diſperſion ſous Veſpaſien, ont été par-tout dans l'eſclavage. Mais nous rejetterons avec Ludolf une fable que d'autres Rabins ont forgée; ſavoir qu'au-delà d'un certain fleuve, qu'ils nomment *Sambation* ou *Sabbatique*, & qu'ils font couler entre l'Ethiopie & la Syrie, les Juifs poſſédent un grand Empire. On ajoute que ce fleuve ne coule point le jour du Sabbat, ce qui lui a fait donner le nom de Sabbatique; que les autres jours de la ſemaine il roule de gros rochers, & qu'ainſi les Juifs des autres pays ne peuvent avoir aucun commerce avec leurs freres de cette contrée. C'eſt un conte inſéré dans le Talmud, parmi beaucoup d'autres fictions, & qui ſert à conſoler les Juifs de la perte du Royaume de Jé-

Tellez, apud Ludolf, ibid, & in Comm. pag. 198.

Empire imaginaire.

Lud. ibid. Cap. VIII.

(1) R. Benjamain Tudelenſis *in Itinerario*, cité dans le Comm. de Lud. p. 198.

ruſalem, & peut-être à les fortifier dans l'eſpérance qu'il ſera un jour rétabli. Ceux qui aiment l'érudition peuvent conſulter le Commentaire de Ludolf *. Cet Ecrivain obſerve que Pline le Naturaliſte & l'Hiſtorien Joſephe ont parlé de la rivière Sabbatique. Pline n'en fait qu'un ruiſſeau, qu'il place en Judée, & qui eſt, dit-il, à ſec tous les jours de Sabbat. Joſephe dit que c'eſt un fleuve de Syrie, qui ne coule que le jour du Sabbat, & qui s'arrête les autres jours de la ſemaine. Il ajoute que Titus, fils de Veſpaſien, allant de Bérythe à Antioche, ſe détourna de ſon chemin pour voir cette merveille. Mais notre judicieux Allemand traite tout cela de fable.

* Page 132. & ſuiv.

Pline Liv. XXXI.

Joſeph Liv. VII.

Les Juifs d'Abiſſinie ſont aujourd'hui diſperſés. Il y en a un aſſez grand nombre dans la province de Dembée, où ils s'occupent à fabriquer des draps, & à forger les métaux. D'autres ſe ſont retirés vers l'Occident, ſur les bords du Nil, hors des limites préſentes de l'Empire du Négus. Les Ethiopiens leur donnent le nom de *Falasjan*, c'eſt-à-dire, d'exilés.

Les Portugais, introduits dans le Royaume en 1541, au nombre de quatre cens, ſous la conduite de Chriſtofle de Gama, ont formé ici une autre Colonie d'étrangers. Il en périt plus de la moitié dans la guerre d'Adel. Les autres s'établirent dans le pays, où ils obtinrent des terres, avec des eſclaves pour les cultiver. Ils multiplierent tellement en moins d'un ſiécle, qu'ils pouvoient mettre ſur pied quatorze cens ſoldats. Le Négus les employa

Colonie des Portugais.

Lud. ibid. Chap. XV.

utilement dans plusieurs entreprises. Dans la suite on oublia leurs services, on les dépouilla de leurs terres, & on les relégua dans le Royaume de Tigré, sous prétexte de les opposer aux Maures d'Adel. Depuis le bannissement du Patriarche Mendez & des autres Missionnaires, on n'a plus entendu parler de cette Colonie, qui a presque toujours été à charge au Portugal, même dans le tems de sa plus grande prospérité.

SECONDE SECTION.

HISTOIRE DES AUTRES PEUPLES

Établis sur la côte orientale de l'Afrique & dans les terres voisines.

NOUS avons encore un grand pays à décrire avant de quitter les côtes orientales de l'Afrique. On n'a que des notions très-imparfaites de son étendue & de sa position, & son Histoire est encore moins connue que ses limites. Ses principales contrées, du Nord au Sud, sont *Adel* & *Ajan*; *Melinde* ou *Zanguebar*, *Mozambique* & *Sofala*; les pays des *Hottentots*. Nous ferons connoître, autant qu'il nous sera possible, les peuples établis sur ces différentes côtes, sans oublier ceux qui, s'éloignant un peu vers l'Occident, ont fixé leur séjour dans l'intérieur des terres.

CHAPITRE PREMIER

Habitans des côtes d'Adel & d'Ajam.

J'AI parlé de la côte d'Adel dans l'Hiſtoire des Abiſſins, & j'ai indiqué ſes principales Places (1). Il ſuffit de rappeller à mes Lecteurs qu'elle s'étend preſque en droite ligne, de l'Occident à l'Orient, depuis le Cap de Rasbel, où eſt l'embouchure de la Mer rouge; juſqu'au Cap de Guardafu, dans la longueur d'environ cent cinquante lieues. C'eſt un pays que les Arabes ont conquis ſur les Abiſſins, & qu'ils poſſédent depuis deux cens cinquante ans. Il ne nous eſt pas poſſible de déterminer ſes limites du Nord au Sud. C'eſt ici que la grande rivière d'Havash, qui vient de l'Ethiopie méridionale, termine ſon cours en ſe perdant parmi les ſables brûlans du Royaume d'Adel. Le pays, quoique très-chaud, eſt abondant en grains, en beſtiaux & en fruits de toute eſpèce. On y trouve auſſi de l'or, de l'ivoire, de l'encens & du poivre, & il s'y fait outre cela un aſſez grand commerce d'eſclaves Negres & de chevaux Arabes.

Etendue & poſition de la côte d'Adel.

La côte d'Ajan court du Nord au Sud, depuis le Cap de Guardafu juſqu'à l'Equateur, dans l'eſpace d'environ douze dégrés, ou de deux cens quarante lieues. Sa partie ſeptentrionale eſt abſolument déſerte. On découvre vers le Midi quel-

ôte d'A-
e

(1) Page 92 de ce Volume.

ques peuplades d'Arabes & de Noirs Mahométans, dont les plus connus ſont les *Ommo Zaïdi*, les habitans de *Magadasho*, de *Brava* & de *Jubo*, les *Machidas*, & les *Maracades*.

Ses habitans.

Les Ommo-Zaïdes ſont des Arabes Bédoins, qui menent une vie paſtorale, & qui ſont ſujets du Sultan d'Abel. Magadasho & Jubo forment deux Royaumes, qui s'étendent vers la Ligne. Ils ont pour Capitales deux villes du même nom, aſſez conſidérables par leur étendue. Celle de Magadasho, que d'autres nomment *Magadoxa*, eſt bâtie à deux ou trois milles du rivage. Ses Moſquées & ſes autres édifices forment une belle perſpective du côté de la mer; mais ſon port eſt peu fréquenté, ſoit parce que les vaiſſeaux n'y ſont pas à l'abri de certains vents orageux, ſoit à cauſe du caractère féroce & perfide des habitans. Un vaiſſeau Anglois de la Compagnie des Indes ayant été porté ſur cette côte en 1700, le Capitaine ne douta point, à la vue de Magadasho, que ce ne fût un lieu de commerce très-avantageux. Dans cette idée il envoya ſa chaloupe au rivage avec un Officier & quatre matelots. L'Officier deſcendit à terre ſans précaution, accompagné de trois de ſes gens, ne laiſſant qu'un homme pour garder ſa chaloupe. Après quelques civilités apparentes, les Arabes ſe ſaiſirent des Anglois, qu'ils entraînerent dans leur ville; & le matelot qui gardoit la chaloupe, ayant accordé l'entrée de ſa barque à d'autres Negres, ils ſe ſaiſirent auſſi de lui, & tirerent la chaloupe aſſez loin du

Journal d'Hamilton, dans l'Hiſt. Générale des Voy. T. V.

rivage. Le Capitaine, qui avoit obſervé de ſon bord toutes ces choſes, fit de vains efforts pour obtenir la liberté de ſes gens, qui furent probablement maſſacrés par ces barbares.

Le Roi de Jubo eſt tributaire du Portugal. Ses ſujets font un grand trafic de poudre d'or, d'eſclaves, de cocos, d'ambre, & ſur-tout d'ivoire ; car il y a un ſi grand nombre d'éléphans ſur toute cette côte, que leurs dents fourniſſent chaque année la charge de pluſieurs vaiſſeaux. L'ambre & les cocos ſe ramaſſent ſur le bord de la mer, & appartiennent au Roi ; mais il profite peu de ces richeſſes, parce que ſes ſujets ne lui portent que ce qu'ils ne peuvent cacher. Rélat. Hiſt. d'Abiſſ. pag. 20.

Brava eſt une autre ville commerçante, ſituée entre Magadasho & Jubo. On aſſure qu'elle ſe gouverne en République, ſous la protection du Portugal. Tous les habitans de ces quartiers ſont Mahométans. Les Maracates, établis à deux journées de Jubo, dans l'intérieur des terres, occupent un aſſez grand pays. Ils ont le corps bien fait, le viſage agréable, & le teint moins noir que les autres Africains d'Ajan. On vante leur adreſſe, & ils paſſent pour les meilleurs eſclaves de cette côte. Lorſqu'ils ont une fille, ils lui couſent la partie naturelle, que ſon mari ſeul a droit de découdre. C'eſt le P. Lobo & l'Abbé le Grand ſon Traducteur, qui rapportent cette coutume, que j'ai cru pouvoir raconter après eux. Mais ces barbares, ſi zèlés pour la chaſteté des femmes, ſont des fourbes, des traîtres & Dom Vaiſſette. T. XI. Rélat. d'Abiſſ. p. 21.

des hommes fort méchans. Leur pays eſt rempli de lions, d'éléphans, de tigres, de cerfs & de gazelles. On y voit des ſinges auſſi grands que des veaux de quatre mois, & des ſerpens de la groſſeur d'un homme.

Les Machidas ſont au Nord des Maracates. Leur Roi, quoique Mahométan, ainſi que ſes ſujets, prétend deſcendre des Empereurs d'Abiſſinie, & ne laiſſe pas d'être preſque toujours en guerre avec le Négus. Plus avant, vers l'Oueſt, eſt l'ancien pays des Galles, dont ſix peuplades occupent encore ces quartiers, ſous un chef élective appellé *Lubo*.

CHAPITRE II.

Habitans de Zanguebar.

Limites préciſes du Zanguebar.

A côte de Zanguebar, ou de Melinde, eſt au Midi de celle d'Ajan. Elle ne comprend proprement que les régions ſituées entre l'Equateur & le Cap *Delgado*, qui eſt à dix dégrés de latitude méridionale ; mais nous lui donnerons un peu plus d'étendue, en prolongeant ſon cours juſqu'au Mozambique, au-delà du quinzième dégré. Les diviſions ſont aſſez arbitraires dans la deſcription d'un pays ſi peu connu.

Région des Cafres.

C'eſt ici que commence la Région des Cafres, habitans primitifs de cette partie de l'Afrique. Les Arabes les appellent *Kiafer*, c'eſt-à-dire, Infidéles, nom qu'ils donnent à tous ceux qui ne profeſſent

pas le Mahométiſme. Leurs habitans s'étendent, ſuivant la Carte de M. Danville, juſqu'au Monomotapa, vers le dix-huitième dégré de latitude. Les premiers qui ſe préſentent, au Midi de Jubo, ſont les *Moſſeguejos* & les Negres du *Mono-Emugi*. Les Moſſeguejos ont été long-tems amis des Portugais. Un Ecrivain leur attribue une coutume aſſez particulière. « Dès l'âge de ſept ou huit ans, dit-il, on leur applatit ſur la tête un morceau de terre, en forme de calotte. A meſure qu'elle ſe ſéche & qu'ils croiſſent, on met d'autre terre ſur celle-là, & enfin cette eſpèce de bonnet peſe quelquefois huit ou dix livres. Ils ne peuvent le quitter ni la nuit ni le jour, ni obtenir aucune charge..... qu'ils n'ayent tué un homme dans une bataille, & qu'ils n'ayent apporté ſa tête à *leur Chef* ». Le même Ecrivain aſſure que les Moſſeguejos deſcendent de quelques bergers, qui ſe révolterent contre leurs maîtres; qu'adonnés encore aujourd'hui à la vie paſtorale, ils vivent du lait & du ſang de leurs vaches, qu'ils ſaignent ſouvent de peur qu'elles n'engraiſſent trop.

Les Moſſeguejos. Le Grand Diſſert. ſur la côte orient. d'Afrique.

On prétend que le Mono-Emugi, qu'on nomme auſſi *Nimaamai*, renferme pluſieurs mines d'or & d'argent, qu'on y voit une longue chaîne de montagnes, que les Cafres appellent *Lupata* ou l'Epine du monde, que ſes habitans s'adonnent au commerce, & portent leur or & leurs autres marchandiſes juſqu'à Sofala. Les *Bororos*, les *Zimbas* & les *Mumbos* ſont d'autres peuples plus méridionaux. La ville de *Mara-*

Habitans du Mono-Emugi. Dom Vaiſſette. T. XL.

Autres peuples.

vi, que M. Danville place à treize dégrés de latitude méridionale, appartient aux Bororos, & il y a dans leur pays un lac, qui, ſuivant la Carte du même Auteur, n'a guère moins de cent lieues de long.

Ces différentes peuplades ſont diſperſées dans l'intérieur des terres, & il y en a quelques-unes, comme celles des Bororos & des Mumbos, qui ſont à deux cens lieues de la mer. L'Afrique, qui commence à ſe reſſerrer conſidérablement depuis l'Equateur, n'a que cinq cens lieues de large dans l'endroit dont nous parlons.

Poſſeſſions des Portugais & des Arabes.

Les Arabes & les Portugais partagent entr'eux le domaine des côtes, dont les lieux les plus remarquables ſont

Paté.

1. *Paté*, ou *Pata*, à un dégré 30 min. de latitude méridionale. C'eſt une île qui, ſuivant Lobo, n'a que quatre lieues d'étendue. On y comptoit autrefois quatre villes, *Paté*, *Lamo*, *Cio* & *Ampaſa*, dont chacune avoit ſon Roi. Cio ne ſubſiſte plus. Le Pere Dos Santos dit que Lamo eſt une île particulière, qui produit des ânes beaucoup plus grands que ceux d'Europe, mais moins propres au travail. Les Portugais ont eu un comptoir à Paté & dans Ampaſa. La dernière de ces villes étoit la plus riche de toute la côte ; mais ſon Roi ayant maltraité les Portugais, ceux-ci lui déclarerent la guerre, le tuerent dans un combat, entrerent dans la ville & l'abandonnerent au pillage. Le de Lamo, accuſé d'avoir livré aux Turcs Roc de *Brito*, avec quarante autres Por-

Rélat. Hiſt. d'Abiſſ. pag. 18 Le Grand *ubi ſuprà.*

tugais, eut la tête tranchée sur un échafaud. Un Ecrivain très-moderne assure que cette côte produit beaucoup d'ivoire, & quantité d'esclaves; mais que son commerce est interdit aux nations Européennes depuis l'année 1692. Hamilton, *ubi supra.*

Melinde, à 2 dégrés 30 min. Les rélations Portugaises la représentent comme une des plus belles villes de l'Afrique orientale, soit pour la régularité de ses rues, soit pour l'agrément & la solidité de ses maisons, qui sont de pierre, à plusieurs étages, avec des plateformes & des terrasses au sommet. Son port est vaste & de facile accès; mais le reste du rivage est hérissé de rochers & d'écueils dangereux. La ville est dans une situation des plus riantes, étant environnée de palmiers & d'autres arbres de toute espèce, principalement d'orangers, qui portent d'excellens fruits. Son terroir produit outre cela du millet, du riz & d'autres grains: la volaillé & les bestiaux s'y trouvent en abondance. Melinde. Hist. des Voyag. Liv. I.

Les Arabes, qui sont les maîtres du pays, forment les principaux habitans de la capitale. Ils se piquent de politesse, de bonne grace, & même de magnificence dans leurs habillemens. Les femmes sont très-belles, & l'on dit en proverbe dans ces cantons: *Cavaliers de Mombaça, & femmes de Melinde.* Les Africains naturels, plus répandus dans les bourgs que dans les villes, sont d'une constitution robuste & d'une taille avantageuse. On ne connoît point les justes limites de ce Royaume; mais on sait qu'il est gouverné par un

Prince Mahométan, avec lequel les Portugais ſont alliés depuis plus de deux cens ſoixante ans. Sa Cour eſt plus brillante que celles de tous les autres Rois de cette côte. Lorſqu'il ſort de ſon palais, il eſt porté ſur les épaules des plus grands Seigneurs du pays. On parfume les rues par où il paſſe, & lorſqu'il entre dans quelque ville de ſon Etat, il eſt reçu par les plus belles filles, dont les unes lui jettent des fleurs, & les autres brûlent des parfums, ou chantent des vers à ſa louange. Ce ſont les Indiens de Cambaye & de Guzarate qui font le principal commerce de Melinde, où ils portent des épices, du cuivre, du vif-argent & des toiles, qu'ils changent pour de l'or, de l'ambre, de l'ivoire, de la poix & de la cire. Les Portugais ont auſſi dans cette ville un ancien comptoir, une fortereſſe & pluſieurs Egliſes.

Le Grand Diſſert. ſur la côte orient. d'Afrique.

Mombaça. 3. *Mombaça*, au Sud de Melinde, à trois dégrés trente minutes. C'eſt une île formée par les bras d'une rivière, qui ſe jette dans la mer par deux embouchures. Le pays abonde en toutes ſortes de proviſions, & produit quantité de fruits, comme des grenades, des figues, des citrons & des oranges de pluſieurs eſpèces. L'eau y eſt excellente. La ville, qui a beaucoup d'étendue, eſt bâtie ſur un roc, dont la mer vient battre le pied. Les rues ont une grande largeur, & la plupart des maiſons ſont de pierre, avec des toits en terraſſe, & des plafonds travaillés en compartiment de plâtre. Le port, qui paſſe pour bon, & dont l'entrée eſt défendue par

par un petit fort, conſtruit à fleur d'eau, eſt toujours rempli d'un grand nombre de vaiſſeaux marchands. Les Arabes ſont en poſſeſſion de Mombaça, & les Portugais y ont un comptoir, où ils ſe maintiennent dans une ſorte d'indépendance. Cette ville a été long-tems ſous le pouvoir du Portugal. Ruy-Lorenzo l'obligea en 1503 à payer un tribut annuel, & quatre ans après François d'Almeyda la ſaccagea de fond en comble. Les Portugais en furent chaſſés ſur la fin du dernier ſiécle, & perdirent auſſi leur comptoir de Mélinde: mais ils ſe ſont rétablis en 1729 dans ces deux villes. Le *Quilimanci*, l'*Arabia* & la *Druma* ſont des rivières qui coulent dans le pays de Mélinde & dans celui de Mombaça.

Hiſt. des Voyag. *ubi ſupra.* Dom Vaiſſette. T. XI.

4, 5 & 6. *Pemba*, *Zangibar* & *Monſia* ſont trois autres îles plus méridionales, entre 5 & 8 dégrés de latitude. Elles ont chacune un Souverain; mais ces Princes ſont vaſſaux & tributaires du Roi de Portugal. Le port de Zangibar eſt très-bon, & peut contenir des bâtimens de cinq cens tonneaux. Il y a d'excellente eau dans ce lieu, avec une grande abondance de beſtiaux, de volailles, de poiſſons, de cannes de ſucre, de riz & de miel. On trouve les mêmes productions dans les deux autres îles. Celles de Pemba & de Monſia ne contiennent que quelques hameaux, au lieu que Zangibar offre de gros bourgs, aſſez ſemblables à des villes, & dont les maiſons ſont bâties de belles pierres, mais ſans aucune liaiſon de chaux & de ciment. Les habitans ont l'art de rendre ces pierres fort unies en les frottant contre d'autres

Pemba, Zangibar, Monſia.

pierres plus dures, & les joignent ſi parfaitement, qu'elles ne paroiſſent former qu'une ſeule maſſe. La plupart des habitans de ces quartiers ſont Mahométans. Ils portent à Mombaça, à Sofala & à Madagaſcar les denrées dont leur pays abonde, & reçoivent en échange des toiles, de l'or & de l'argent.

Quilloa. 7. Quilloa eſt une île qui a le titre de Royaume, & qui releve auſſi du Portugal. Sa ſituation eſt à neuf dégrés du Sud, à l'embouchure du *Rio Coavo*, aſſez grande rivière qui coule de l'Oueſt à l'Eſt. Ses habitans, moins noirs que les autres Africains de cette côte, ſont en partie Mahométans & en partie Idolâtres. Ils bâtiſſent des maiſon de pierres & de bois, dont la conſtruction eſt aſſez bonne. Il ſe fait à Quilloa un grand commerce d'or, qui attire dans cette île quantité de Marchands de l'Arabie & de l'Inde. Le pays eſt également fertile en grains & en beſtiaux. Le Souverain qui le gouverne étoit autrefois un des plus puiſſans Princes de la côte; mais les Zembas, peuples voiſins, unis à d'autres barbares, ont ruiné ſes Etats. François d'Almeyda prit en 1507 la ville de Quilloa, chaſſa du trône Ibrahim le quarante-quatrième Roi de l'île, & mit la couronne ſur la tête d'un autre Prince Arabe, qui permit aux Portugais d'y bâtir une fortereſſe.

Hiſt. des Voy. Liv. I.

Mongallo & Mauruça. 8 & 9. *Mongallo* & *Mauruça*, entre 10 & 15 dégrés. Ce ſont deux Royaumes peu connus, poſſédés par des Princes Arabes. Le Roi de Mauruça, dont les Etats s'étendent ſur preſque toute la côte, eſt le plus puiſſant. Ses ſujets ſe nomment *Ma-*

cuas, & ſont partagés en pluſieurs tribus. L'or eſt leur principal commerce. Ces pays ſont arroſés par les rivières de *Mongallo*, de *Sirancapa* & de *Quizimajugo*. Ce que les Portugais appellent *Picos Fragoſos*, eſt une haute montagne du Royaume de Maruça.

Dans le voiſinage de cette côte ſont les petites îles de *Querimba*, qui appartiennent aux Portugais, & qui dépendent du gouvernement de Mozambique. Elles ſont remarquables par leur fertilité. Iſles de Querimba.

A l'orient de ces îles on trouve celles de *Comoro*, au nombre de quatre, entre 11 & 13 dégrés de latitude. Ce nom n'appartient proprement qu'à la plus occidentale, qui ſurpaſſe les autres en grandeur, mais que ſa ſtérilité rend preſque déſerte. *Mohilia*, *Anjouan* & *Mayotto* ſont les noms des trois autres îles, qui ont chacune leur Souverain. La première eſt bien peuplée; mais ſes habitans ſont groſſiers & barbares. Anjouan, que d'autres moment *Johanna*, offre une grande abondance de beſtiaux, d'oiſeaux, de poiſſons, de fruits & de proviſions de toute eſpèce. Ce ſeroit un excellent lieu de rafraîchiſſement pour les vaiſſeaux, s'il n'étoit infeſté par les pyrates. L'air y eſt d'ailleurs très-mal ſain. Les coris, petits coquillages, qui ſervent de monnoie dans pluſieurs cantons de l'Inde, forment une des principales richeſſes de cette île, dont les Portugais ont été autrefois les maîtres. On y voit encore des reſtes conſidérables d'une ancienne ville appellée *Demos*. Mayotto, la plus reculée vers le Sud, eſt peu connue. Iſles de Comoro. Hiſt. des Voyag. Liv. III, IV & XIV.

Le Mahométiſme eſt la Religion de ces îles, qui appartiennent depuis long-tems aux Arabes. Les habitans ſont noirs, ont les cheveux courts & naturellement friſés, & ne ſe couvrent d'autres parties du corps que la ceinture & la tête. Les femmes s'habillent un peu plus modeſtement, & ne découvrent que le dos, les bras & les jambes. Leurs maris ne s'offenſent point de les voir rire & badiner librement avec les Etrangers. Ces Inſulaires ſont braves, inquiets, entreprenans, & ſe font preſque continuellement la guerre les uns aux autres.

CHAPITRE III.

Côtes de Mozambique & de Sofala.

[Idée générale de ces côtes.] JE comprends ſous ce nom les régions qui s'étendent au Sud de Zanguebar, depuis 15 juſqu'à 25 dégrés de latitude méridionale. Toute cette côte eſt fort creuſe, & la mer, qui s'avance conſidérablement dans les terres, reſſerre encore ici d'une manière ſenſible le continent de l'Afrique. L'établiſſement Portugais de Mozambique & l'Empire de Monomotapa ſont les ſeules contrées que nous décrirons, le reſte du pays étant occupé par un grand nombre de nations ſauvages, dont les noms ſont à peine connus.

Iſle de Mozambique. Mozambique eſt une petite île, ſituée à quinze dégrés de latitude, & peu éloignée du continent. Sa longueur eſt d'une demi-lieue, ſur un quart de lieue de largeur.

Les Portugais la découvrirent en 1498, y bâtirent un comptoir en 1502, & s'en emparerent totalement peu de tems après. Ils y ont conſtruit une citadelle très-forte, qui défend l'entrée du port. Le terrain de l'île eſt fort uni, & ſon rivage eſt couvert de ſable fin. On y compte deux mille habitans, moitié Portugais & moitié Negres. Ces derniers ſont de haute taille, bien faits, & d'une conſtitution robuſte. L'île & le continent voiſin fourniſſent au Portugal d'excellens eſclaves, qu'on tranſporte à Goa & dans d'autres quartiers de l'Inde. On permet aux peres le libre exercice de leur ancienne Religion; mais leurs enfans ſont baptiſés, inſtruits avec ſoin, & quelquefois élevés au ſacerdoce. Il y a pluſieurs Prêtres de cette race aux environs de Goa. Hiſt. des Voy. Liv. I. & XIV.

L'île de Mozambique eſt une place de rafraîchiſſement pour les vaiſſeaux Portugais, qui vont de l'Europe aux Indes. C'eſt-là que les Soldats & les Matelots, par l'uſage des fruits acides & des racines ſalutaires du pays, ſe guériſſent en très-peu de tems du ſcorbut, de l'hidropiſie & des autres maladies qu'ils ont contractées ſur la Mer. Cependant l'air de l'île eſt fort mal ſain. C'eſt un lieu de banniſſement pour les criminels de Goa & des autres comptoirs Portugais de l'Inde. Au lieu de les punir da mort, on les relegue pour quelques années à Mozambique, & il y en a très-peu qui reviennent de cet exil. Le pays d'ailleurs abonde en beſtiaux, en volailles, en fruits & en proviſions de toute eſpèce; mais il manque d'eau douce.

Le Gouverneur fait ſeul tout le commerce de l'île, qui conſiſte principalement en dents d'éléphant qu'on achete ſur la côte, & en or qu'on tire de Sofala.

Negres du continent.

Les Negres du continent dépendent en partie des Portugais par des liaiſons d'intérêt & de commerce. Le Gouverneur de Mozambique entretient dans ces quartiers un certain nombre de Miſſionnaires, qui, à la faveur de leur emploi, s'inſinuent dans l'eſprit de ces Savages, & les portent à lui livrer à vil prix leur ivoire & leur or. Il y a eu un tems où les Negres, à qui l'on offroit pour le commerce quelques petits grains de verre, faiſoient dans la terre un trou capable de contenir les grains, & le rempliſſoient de la même meſure de poudre d'or, qu'ils donnoient en échange.

Royaumes particuliers.

Ces peuples ſont grands, robuſtes, hardis & belliqueux, mais d'une pareſſe extrême. Ils occupent différens diſtricts, auxquels on donne le nom de Royaumes, & dont les plus conſidérables ſont *Angoxa*, *Bano & Gallo*, entre 16 & 18 dégrés. Les habitans les plus voiſins de la mer ſont de la race des Macuas, qui s'étendent auſſi dans le Royaume de Mauruça. Il y en a pluſieurs qui ont embraſſé le Chriſtianiſme. Les rivières qui coulent dans cette latitude ſont *Palane*, *Mocanbo*, *Angoxa*, *Moma*, *Quizumgo*, *Lecunga*, &c. Toute la côte, juſqu'au Monomotapa, eſt bordée de petites îles & d'écueils.

Le Monomotapa. Son étendue & ſes bornes.

Le Monomotapa (1) eſt un fort grand pays qui s'étend du côté de l'Eſt entre 17 & 25 ou 26 dégrés de latitude méridionale, c'eſt-à-dire, dans la

(1) On devroit dire Manomotapa.

longueur d'environ 180 lieues du Nord au Sud. Du côté de l'Oueſt ſes limites ont vingt lieues de plus dans la même latitude. D'Orient en Occident il a au moins la même étendue, dans ſa plus grande largeur. Il eſt borné au Nord & dans une partie de l'Oueſt par le fleuve de *Zambézé*, ou de *Cuama*; au Midi, & dans une autre partie de l'Oueſt, par celui de *Manica*, ou du Saint-Eſprit; & à l'Eſt par la Mer des Indes. Ainſi il peut paſſer pour une preſqu'île. On ignore la ſource du Zambézé; mais on ſait qu'il traverſe tout le Monomotapa de l'Oueſt à l'Eſt, & qu'après un cours de deux cens lieues dans ce Royaume, il ſe jette dans la Mer par pluſieurs embouchures, entre 17 & 18 dégrés de latitude méridionale. La rivière du Saint-Eſprit coule du Nord au Sud & au Sud-Eſt, dans l'eſpace de cent vingt lieues, & ſe décharge auſſi dans la Mer, à 26 dégrés de latitude, dans une baie qui porte ſon nom. Elle ſépare le Monomotapa du pays des Hottentots. Les autres rivières du pays ſont *Chireira*, *Cabreze*, *Mocaras* & *Manzoro*, du côté du Nord; *Sofala Sabia*, *Inhampura*, *da Lagoa*, du côté du Midi; *Tendanculo*, *da Mata*, *Cobo*, *Inhambane*, du côté de l'Eſt. La belle Carte que M. Danville a publiée en 1749, donnera au Lecteur une idée plus particulière de leur cours & de leur poſition. Faria, Lopez & Pigafetta n'ont débité ſur ce ſujet que des menſonges, que l'Hiſtorien des Voyages pouvoit ſe diſpenſer de rapporter dans ſon cinquième Volume (1).

Fleuves de Zambézé & du Saint-Eſprit.

Autres rivières.

(1) Voyez les pages 223 & 224 de ce Volume, Edition de Paris *in*-4°.

Diviſion du Monomotapa.

On diſtingue le Monomotapa en vingt-cinq Royaumes, qui appartenoient anciennement à un ſeul Maître, & dont quelques-uns ont ſecoué le joug. Leurs noms ſe trouvent dans l'*Aſie Portugaiſe* de Faria, qui eût auſſi bien fait de les ſupprimer, puiſqu'il ne nous apprend rien touchant la poſition reſpective de ces différens Etats. Les plus conſidérables ou les plus connus ſont le *Monomotapa* proprement dit, & les Royaumes de *Mongas*, de *Sofala*, de *Sabia*, de *Manica* & d'*Inhambana*.

Le Monomotapa propre.

I. Le Monomotapa propre, ſitué dans la partie du Nord, forme un Etat très-vaſte, mais dont les limites & les dépendances ſont peu connues. Il eſt gouverné par un Prince qui a le titre d'Empereur, & qui compte parmi ſes vaſſeaux pluſieurs Rois, dont il fait élever les fils dans ſon palais, pour s'aſſurer de leur fidélité. La

Réſidence de l'Empereur.

réſidence du Monarque eſt à *Zimbaoé*, ville dont on ne nous apprend rien, ſi ce n'eſt qu'elle eſt ſituée près du Zambézé, ſur la frontière ſeptentrionale de l'Empire. On ne connoît pas mieux les autres villes.

Poſſeſſions des Portugais.

Les Portugais, maîtres autrefois de toute la côte, poſſédent encore quelques places dans ce Royaume, comme *Teté* & *Sena* ſur les bords du Zambézé. Ce ſont les ſeuls Européens qui commercent ici. Il y a dans le pays des Cafres très-farouches, qui vivent dans une ſorte d'indépendance. On aſſure que les *Mumbos*, établis au Nord-Oueſt, à plus de deux cens lieues de la Mer, mangent de la chair humaine, qui ſe vend publiquement dans leurs boucheries. *Chicova* & *Butua*, Royaumes voiſins

Aſie Portugaiſe de Faria, citée dans le T. V. de l'Hiſt. des Voy. p. 227.

du pays des Mumbos, contiennent, dit-on, des mines d'or & d'argent. Le premier produit du riz, du blé d'Inde, avec une grande abondance de légumes, de beſtiaux & de volailles. L'agriculture & le ſoin des troupeaux ſont les principales occupations des habitans.

La côte du Monomotapa offre peu d'habitations ; mais l'intérieur du pays eſt extraordinairement peuplé. Les Portugais exercent librement dans toutes ces contrées le commerce de l'or, de l'ivoire, de l'ambre & des eſclaves, en donnant en échange des toiles & des ſoïes de l'Inde. On n'a aucunes lumières ſur l'origine & la ſucceſſion des Princes qui gouvernent ce vaſte Empire. Tous les Officiers qui ſervent dans l'intérieur du palais, ſont des jeunes gens de la plus haute naiſſance, dont aucun ne doit être âgé de plus de vingt ans, parce qu'on préſume que juſqu'à cet âge ils n'ont point encore eu de commerce avec les femmes. On les éleve dans la ſuite aux premières charges de l'Etat. Les principaux Officiers du dehors ſont le *Ningomoſcha*, ou le Gouverneur des Royaumes ; le *Mokomoaſcha*, ou Capitaine général ; l'*Ambuya*, ou Maître d'Hôtel, qui, à la mort de la principale femme de l'Empereur, a droit d'en nommer une autre, pourvu qu'il choiſiſſe une des ſœurs ou des plus proches parentes du Monarque ; l'*Inhautovo*, ou Surintendant de la muſique ; le *Nukarao*, qui commande l'avant-garde ; le *Bukuromo* : ce nom ſignifie la main droite de l'Empereur ; le *Netombo*, ou garde des parfums & des uſ-

Mémoires de Lopez, ibid. p. 225.

Officiers du Prince.

Faria, ibid. p. 226.

tenſiles qui ſervent à la magie ; le *Nehono* ; ou le grand Portier.

Son palais & ſes femmes.

L'Empereur occupe un palais très-vaſte, diviſé en trois quartiers, dont tous les édifices ſont de bois. Ce Prince a un grand nombre de femmes ; mais il n'y en a que neuf qui ſoient honorées du titre de Reines, & ce ſont ordinairement ſes ſœurs ou ſes plus proches parentes. Il entretient pluſieurs armées, pour tenir en bride les Rois ſes vaſſaux.

Portrait des habitans du pays.

Les habitans du pays ſont noirs & de taille moyenne. On vante leur courage à la guerre, & leur agilité extrême à la courſe. La principale nation eſt celle des *Mokarangis*, d'où la famille Impériale tire ſon origine. Ils adorent un Dieu, mais ils reconnoiſſent auſſi l'exiſtence d'un Diable, qu'ils appellent *Muzuko* & qu'ils croient fort méchant. Ils ſe perſuadent que tous leurs Empereurs vont après leur mort dans le ciel, & dans cet état de gloire ils les invoquent ſous le nom de *Muzimos*, à-peu-près comme nous honorons les ſaints. Ils ne connoiſſent point l'uſage de l'écriture ; mais ils ne laiſſent pas d'avoir quelques traditions, qui leur tiennent lieu de monumens hiſtoriques. Leur vie eſt frugale, & il y a peu de délicateſſe dans le choix & la préparation de leurs alimens. On aſſure que pluſieurs de ces Cafres mettent les ſouris au rang des mets les plus friands.

Leurs fêtes.

Ils commencent le mois à la nouvelle Lune, & ils le diviſent en trois portions, qui ſont chacune de dix jours. Le quatrième & le cinquième jours de chaque diviſion ſont des jours de fête. Chacun eſt re-

vêtu alors de ſes plus beaux habits. L'Empereur donne ces jours-là audience depuis le matin juſqu'au ſoir, ayant dans ſa main un pieu ſur lequel il s'appuye. Ceux qui abordent ſon tribunal doivent ſe proſterner. Si le Roi eſt malade, c'eſt le Ningomoſcha qui tient ſa place.

Le jour de la nouvelle Lune, le Monarque, environné de ſes courtiſans & armé de deux Javelines, court dans le palais, comme s'il étoit dans le deſſein de combattre. Quand ſa courſe eſt finie, on apporte une gamelle remplie de blé d'Inde bouilli. L'Empereur la renverſe, & ordonne aux grands Seigneurs de manger les grains répandus à terres. La plus grande de toutes les fêtes eſt celle de la nouvelle Lune de Mai. On la nomme *Chuavo*. Tous les Grands s'aſſemblent dans le palais, & courant, la javeline à la main, donnent la repréſentation d'une eſpèce de combat, qui dure tout le jour. Enſuite le Monarque diſparoît pendant huit jours, & dans cet intervalle les tambours ne ceſſent pas de battre. La fête ſe termine d'une maniére barbare; car le dernier jour l'Empereur fait mettre à mort pluſieurs Seigneurs, & les immole aux Muzimos ſes ancêtres. Alors les tambours ceſſent, & chacun ſe retire dans ſa maiſon. Il n'eſt jamais permis de paroître à la Cour le huitième jour de la Lune, parce qu'on le regarde comme un jour malheureux.

II. Le Royaume de *Mongas*, enclavé dans la partie ſeptentrionale du Monomotapa, dont il a depuis long-tems ſecoué le joug, eſt, dit-on, fertile en mines d'or, Le Royaume de Mongas.

Les plus riches de ſes mines, ſuivant Faria, ſont celles de Maſſapa & de la montagne d'*Ophur* ou de *Fura*. Mais M. Danville, beaucoup mieux inſtruit que Faria, place Fura & Maſſapa dans la partie occidentale du Monomotapa, aſſez loin des limites du Royaume de Mongas. L'Auteur Portugais ajoute qu'on a tiré des mines de Fura *un ligot d'or de quatre cens mille ducats*, & que ce métal y eſt ſi commun, qu'*on le trouve non-ſeulement entre les pierres, mais même ſous l'écorce de certains arbres juſqu'au ſommet* du tronc. Tout cela ſent l'exagération & même la fable. Les Portugais ont un comptoir à Maſſapa, ſous la direction d'un Officier, qui eſt nommé par le Gouverneur de Mozambique, *du conſentement*, dit Faria, *de l'Empereur du Monomotapa*; ce qui prouve que le diſtrict de Maſſapa appartient à ce Prince, & n'eſt point une dépendance de l'Etat de Mongas. *Bokuto*, au Nord de Maſſapa, eſt un autre établiſſement Portugais.

Hiſt. des Voy. *ubi ſupra*, p. 224.

Ibid.

Le Royaume de Sofala.

III. Au Midi du Monomotapa propre, on trouve le Royaume de *Sofala*, qui a donné ſon nom à la côte voiſine. Sa longueur d'Orient en Occident eſt d'environ quatre-vingt lieues, & il en a trente du Midi au Nord. Le Prince qui le gouverne, eſt tributaire du Portugal, & fait profeſſion du Mahométiſme. Il s'appelle *Quitévé*, titre qui répond à celui de Roi. La principale rivière du pays, nommée auſſi *Sofala*, & célébre par les ſables d'or, coule de l'Oueſt à l'Eſt, & ſe jette dans la mer des Indes à 21 dégrés de latitude. C'eſt à quelque diſtance de ſon embouchu-

re qu'eſt la ville de Sofala, dans une île du même nom, formée par cette rivière. Un fort que les Portugais ont bâti dans ce lieu, les rend maîtres de tout le commerce du Royaume qui produit beaucoup d'or & d'ivoire. Le pays eſt outre cela fertile en beſtiaux, & jouit d'un air aſſez tempéré. Ses habitans ſont un mêlange d'Arabes Mahométans & de Cafres idolâtres. Les Portugais poſſèdent auſſi le fort d'*Inhaquea*, à cinq ou ſix lieues de Sofala vers le Nord. Ce fut Vaſco de Gama qui fonda au commencement du ſeizième ſiécle la plupart de leurs établiſſemens ſur cette côte.

Origine des établiſſemens Portugais.

IV. Le Royaume de *Manica*, ſitué à l'Occident de celui de Sofala, eſt fameux par ſes mines d'or, dont les Portugais entreprirent la conquête vers l'an 1570. Vaſco Fermandez Homen, nommé au gouvernement du Monomotapa, eut le bonheur de pénétrer juſqu'à ces mines avec un corps d'environ mille hommes, qu'il conduiſit par le Royaume de Sofala, où il eut divers obſtacles à ſurmonter. Mais s'étant apperçu que leur richeſſe ne répondoit pas à ſes eſpérances, & que les Cafres avec beaucoup de tems & de travail n'en tiroient que fort peu d'or, il fut obligé de renoncer à cette entrepriſe.

Royaume de Manica.

Tentatives des Portugais pour la conquête de ſes mines.

Faria, dans l'Hiſt. des Voy. T. V. p. 221.

Quelque tems après le Roi de Sofala permit aux Portugais d'exploiter les mines de *Manninas*, à condition qu'ils lui payeroient annuellement une ſomme modique. Fernandez les viſita, & ſe rendit enſuite dans le Royaume de Chicova, vers le Nord, où il s'imagina trouver de riches mines d'argent. Il avoit avec lui mille ſol-

Mines des Manninas.

dats. Faria prétend que les Cafres, allarmés de ſon projet, mirent en œuvre le ſtratagême ſuivant. Ils ſemerent un peu de minéral dans quelques endroits éloignés de ſa ſource, & montrerent ces lieux aux Portugais comme les véritables mines. Vaſco fit creuſer la terre par ſes gens, & perdit le fruit de ſes recherches. Les proviſions commençant à lui manquer, il prit la réſolution de retourner au Fort de Sena avec la plus grande partie de ſes troupes, ne laiſſant à la mine que deux cens ſoldats, avec les inſtrumens néceſſaires pour continuer les travaux. Antoine Cardoſa de Almeyda, qui commandoit ce détachement, ſe laiſſa ſurprendre par les Cafres, qui l'attirerent dans une embuſcade, où il périt avec tous ſes gens.

Expédition de Barreto.

Avant l'expédition de Vaſco Fernandez, François Barreto avoit entrepris de pénétrer aux mines de Manica & de Butua, par la route de Mongas. Il traverſa en effet ce Royaume, remporta pluſieurs victoires ſur les Cafres, qui voulurent lui diſputer le paſſage, & s'empara de Mongas leur capitale. Mais divers incidens, étrangers à l'Hiſtoire que nous écrivons, l'empêcherent de pourſuivre cette entrepriſe.

Sabia & Inhambana.

V & VI. *Sabia & Inhambana* ſont deux Royaumes plus méridionaux. Le premier, ſitué au Sud du Monomotapa propre, eſt traverſé du Couchant au Levant par une rivière qu'on nomme auſſi *Sabia*. Son Souverain prend le titre de *Sedanda*. On voit ſur la côte les îles de Bocicas & un cap très-connu des gens de Mer ſous

de *ſaint Sébaſtien*. Inhambana s'étend au Midi de Sabia, ſur une côte qui peut avoir 70 lieues de long. Ce pays eſt baigné à l'Oueſt & au Sud par la rivière du Saint-Eſprit, qui le ſépare des terres des Hottentots. Voilà tout ce qu'on ſait ſur ces deux Royaumes, qui ſont bornés à l'Orient par la Mer, & à l'Occident par ceux de *Manica* & de *Biri*, dont les poſſeſſions ſont encore moins connues. Le Souverain de Manica porte le titre de *Chicanca*. J'ai déja remarqué que tous ces Royaumes ſont des démembremens de l'Empire du Monomotapa.

Je terminerai la deſcription des côtes de Sofala par quelques obſervations du Pere *Dos-Santos*, Religieux Dominicain, employé pendant onze ans aux Miſſions de cette contrée. Sa principale réſidence étoit à Sofala, d'où il a fait pluſieurs voyages à Sena, à Maſſapa & à Teté, en remontant la rivière de Zambézé. Les Dominicains avoient des Couvens dans preſque toutes ces villes. Nous apprenons de cet Ecrivain que la rivière de Sofala prend ſa ſource dans le pays de Mocaranga, vers l'Occident, environ à cent lieues de ſon embouchure. Les habitans de Sofala remontent cette rivière avec leurs marchandiſes, les vendent à Manica, & rapportent en échange de la poudre d'or. Le Cuama, qu'on appelle auſſi *Zambézé* ou *Zambézé*, parce qu'il paſſe par un village de ce nom, coule au Nord du Sofala. C'eſt un fleuve très-rapide, qui dans quelques endroits à plus d'une lieue de largeur. Il ſe partage en deux bras à trente lieues de

Obſervations du Pere Dos-Santos, tirées de ſon Ethiopie Orientale, *apud* le Grand Diſſert. VI.

Rivières de Sofala & de Zambézé.

ſa principale embouchure, & chaque bras paroît auſſi large que le fleuve avant ſa diviſion. Le plus gros s'appelle *Luabo*, & l'autre *Quilimane*. Ils ſe ſubdiviſent eux-mêmes en trois canaux, qui ſe jettent dans la Mer; ce qui a fait dire que le Cuama avoit cinq embouchures; mais il n'y a que le Luabo & le Quilimane qui ſoient navigables. On peut remonter le Zambézé juſqu'au Royaume de *Sacumbe*, au Nord de Chicova, & à plus de cent trente lieues de ſon embouchure. Là eſt une cataracte, qui coupe la navigation pendant vingt lieues. Cette rivière a, comme le Nil, des débordemens réglés, qui engraiſſent les terres, & qui arrivent pendant les mois de Mars & d'Avril.

Marché d'or à Maſſapa.

Dos-Santos ajoute qu'il y a un grand marché d'or à Maſſapa, où ce métal eſt très-commun, principalement dans la montage de *Fura* ou d'*Afura*, ſur le ſommet de laquelle on voit les ruines de pluſieurs édifices conſidérables. Suivant une tradition du pays, ces ruines ſont les reſtes des magazins de Salomon ou de la Reine de Saba, qui tiroient, dit-on, beaucoup d'or de cette montagne. L'Auteur paroît ajouter un peu trop de foi à cette tradition; mais il n'eſt pas contre la vraiſemblance que Salomon étendît ſon commerce juſqu'à la côte de Sofala & que l'*Afura* moderne fût l'*Ophir* dont il tiroit tant de richeſſes. En ſuppoſant que ſes flottes partoient de la Mer rouge, elles ne pouvoient trouver de mines d'or plus voiſines de la Judée.

CHAPITRE IV.

Pays des Hottentots

ARTICLE PREMIER.

Terres dos Fumos & de Natal. Nations Hottentotes.

C'EST au Sud d'Inhambana, au-deſſous de l'embouchure de la rivière du Saint-Eſprit, que commence, ſuivant Dom Vaiſſette, le pays des Hottentots, qui s'étend juſqu'à l'extrêmité méridionale de l'Afrique, entre 26 & 33 dégrés de latitude. M. Danville ne le place qu'entre 30 & 33 dégrés. Sa partie la plus ſeptentrionale comprend une côte peu fréquentée, que les Portugais nomment *Terra dos Fumos*, & qui eſt habitée par des Cafres, qui n'ont point de demeures fixes. A l'Occident ſont d'autres peuples ſauvages, entre leſquels on compte les *Brigoudis*, les *Cobonas*, les *Chainouquas*, les *Hancunquas* & les *Heuſaquas*, dont on ne connoît guère que les noms.

Terra dos Fumos.

La *Terre de Natal* eſt au Midi de celle dos Fumos. Ce fut Vaſco de Gama qui la découvrit en 1497, & qui lui donna le nom qu'elle porte, parce qu'il s'en approcha le jour de Noël. Elle s'étend au long de la côte entre 29 & 32 degrés. Ses habitans, qu'il ne faut pas confondre avec les Hottentots, ſont fort noirs. Ils ont la taille médiocre, mais bien proportionnée,

Terre de Natal.

Mœurs des habitans.

les cheveux crépus, le nez ni plat ni trop relevé, les dents fort blanches & la phyſionomie agréable. On vante leur agilité & leur ſoupleſſe; mais la fertilité naturelle
T. V. p. 210. de leur pays les rend fort pareſſeux. L'Hiſtorien des Voyages rapporte un exemple aſſez particulier de leur paſſion pour la danſe. Un jour qu'ils s'étoient aſſemblés près d'une Rivière, où un Vaiſſeau Anglois étoit à l'ancre, un Indien de l'équipage deſcendit à terre, & ſe mit à battre du tambour. Auſſi-tôt tous les jeunes gens de l'un & de l'autre ſexe commencerent à danſer, & les vieux imiterent auſſi leur exemple. Ce bal dura ſi long-tems, que les Cafres excédés de fatigue, furent obligés de prier le tambour de finir.

Ces Sauvages ont quelques notions d'une Divinité, qu'ils honorent par des fêtes & par des danſes. Ils portent à leur cou des eſpèces de croix. Leurs maiſons, dont la forme eſt carrée, ſont bâties de plâtre. Ils ne ſe frottent pas le corps, comme les Hottentots, avec une graiſſe puante, & ils n'ont pas le même bégaiement dans leur parler. Leur principal commerce eſt avec les Corſaires Arabes & les Cafres du Monomotapa. Néanmoins on voit de tems en tems quelques Vaiſſeaux Européens ſe rendre des Indes à Natal, pour acheter des dents d'éléphans, qui ſont la principale richeſſe de ces Barbares.

Qualités & productions du pays.

Leur pays, qu'on dit être fort mal ſain, offre de grandes forêts & des montagnes très-hautes, remplies de lions, de rhinocéros, d'éléphans, de léopards, d'ours, de daims, de loups & de renards. Entre plu-

ſieurs ſortes d'oiſeaux, on y trouve un grand nombre d'autruches. La côte de Natal eſt très-dangereuſe. Les vents y ſoufflent avec impétuoſité, les orages ſont fréquens, & la Mer eſt ordinairement fort groſſe. Danger de cette côte.

L'intérieur du pays eſt occupé par les *Hottentots*, qu'on diſtingue en pluſieurs Nations. La carte de M. Danville en déſigne huit principales, qui ſont les *Namaquas*, les *Gouriquas*, les *Gaſſiquas*, les *Odiquas*, les *Heſiquas*, les *Ubiquas*, les *Cokhoquas* & les *Sonquas*. Nations Hottentotes. Leur diviſion.

1. Les premiers habitent le canton du Nord, & s'étendent juſqu'à la Mer occidentale. On les diviſe en deux peuplades, l'une des grands & l'autre des petits Namaquas. Il y a quelque différence dans leur gouvernement & dans leurs manières; mais ils ſe reſſemblent tous par la force, par la valeur & par la juſteſſe du diſcernement; qualités qui leur attirent l'eſtime de tous les autres Hottentots, & qui les font regarder par les Européens comme les Négres les plus ſenſés de cette partie de l'Afrique. On prétend qu'ils peuvent mettre en campagne une armée de vingt mille hommes. Le pays qu'ils habitent eſt rempli de montagnes, couvertes d'un ſable aride, où l'herbe ne peut croître. Les vallées ne ſont pas moins ſtériles. La ſeule rivière qu'ils ont eſt celle de l'Eléphant, qui traverſe leurs habitations du Sud-Eſt au Nord-Oueſt, & qui ſe jette dans la Mer d'occident, ſur la côte oppoſée à celle de Natal. Grands & petits Namaquas. Kolben Etat préſent du Cap de Bonne Eſperance dans l'Hiſt. générale des Voyages T. V.

Cette contrée ſert de retraite à quantité

de bêtes fauves, entre leſquelles on diſtingue une ſorte de daims, mouchetés de jaune & de blanc, moins gros que ceux d'Europe, mais d'une agilité inconcevable. On les voit ici par troupeaux, quelquefois juſqu'au nombre de mille. Leur chair eſt graſſe & délicate. Ce que le pays offre de plus curieux en matière d'édifices, eſt un rocher taillé en forme de château ou de fortereſſe. On le nomme *Miro*, du nom d'un Capitaine Namaquas, qui ſe fit un amuſement de lui donner cette forme. L'induſtrie de l'Architecte paroit ſur-tout dans deux logemens, dont les proportions ſont bien entendues, & qui peuvent contenir un aſſez grand nombre de ſoldats.

Monument curieux.

La Nation des Namaquas eſt fort nombreuſe. Quelques Ecrivains lui donnent une taille giganteſque. Les femmes ſont belles & bien faites. Elles n'ont pour habillement que des peaux de bêtes, & toute leur parure conſiſte dans des grains de verre, qu'elles achetent des Portugais du Monomotapa. Les hommes ont à leurs doigts des anneaux de cuivre, portent au bras un cercle d'ivoire, & ſe couvrent les parties naturelles d'une plaque de la même matière. Chacun a ſa ſellette de bois, qu'il porte toujours avec lui, & qui lui ſert de ſiége. Leurs principaux inſtrumens de Muſique ſont des roſeaux d'inégale grandeur, dont on tire un ſon qui approche de celui de la trompette. Le Gouvernement eſt dans les mains d'un ſeul homme.

Les Gouriquas.

Les Gouriquas, établis à l'Eſt des Namaquas, forment un autre peuple nombreux, répandu dans un territoire plus conſidé-

rable par ſa fertilité que par ſon étendue. Leur contrée abonde principalement en beſtiaux. Les bêtes fauves y ſont en plus grand nombre que dans aucun autre endroit des environs du Cap. La plupart des habitans portent des peaux de tigres, de chats ſauvages & d'autres animaux féroces qu'ils tuent à la chaſſe.

Les Gaſſiquas, que Kolben nomme Heſſaquas, ſont au Midi des deux peuples dont je viens de parler. Leur pays eſt conſidérable par ſa richeſſe & par le nombre de ſes habitans. On y éleve d'excellens beſtiaux, ſur-tout des bœufs, appellés *Bakkelugs*, qui ſurpaſſent en force & en beauté tous ceux des contrées voiſines. Leur commerce l'emporte auſſi ſur celui des autres nations Hottentotes. Il conſiſte principalement en eau-de-vie, en tabac & en corail. On remarque que ce peuple, qui vit dans l'aiſance, eſt beaucoup moins aguerri que les nations qui l'environnent. Néanmoins il ſe défend avec vigueur lorſqu'il eſt attaqué. Leurs villages, qu'ils appellent *Kraal*, ſont beaucoup plus vaſtes & mieux bâtis que ceux des autres Hottentots. Un moyen en uſage chez les Gaſſiquas pour faire fortune, eſt d'entrer au ſervice des Hollandois du Cap : ils amaſſent au bout de quelques années une ſomme d'argent, & retournant alors dans leur pays, ils achetent des terres & des beſtiaux, & ſe forment une habitation. Les Gaſſiquas.

Je n'ai rien trouvé de particulier ſur les *Odiquas* & les *Ubiquas*, dont les établiſſemens ſont plus au Sud. Kolben paroît en faire une ſeule nation. C'eſt entre ces Les Odiquas & les Ubiquas.

deux peuples que M. Danville place les Heſiquas, qui ſont peut-être les Heſſaquas dont parle Kolben.

Les Heſiquas.

Les Cokhoquas.

Les Cokhoquas s'étendent à l'Oueſt, ſur les bords de la mer occidentale. Leur pays offre quantité de belles prairies, dont pluſieurs dépendent des Hollandois du Cap. On y voit auſſi un grand nombre de ſalines. Les Hollandois entretiennent une garde ſur la côte, ſoit pour la ſûreté des ſalines, ſoit pour obſerver les vaiſſeaux qui paroiſſent dans la rade, & donner avis de leur approche. L'herbe croît fort épaiſſe dans les champs, & s'éleve à une grande hauteur. Lorſqu'elle commence à vieillir, les habitans la brûlent juſqu'à la racine, & changent de canton, tranſportant leurs hutes & leurs troupeaux dans d'autres pâturages. Tous les Hottentots ſont à cet égard dans le même uſage que les Cokhoquas. Les Hollandois du Cap brûlent auſſi les herbes de leurs prairies dans une certaine ſaiſon, creuſant un foſſé autour de l'eſpace où ils mettent le feu, afin d'empêcher la communication des flammes. Les cendres ſont en général un excellent engrais pour la terre.

Les Sonquas.

Les Sonquas occupent la partie la plus méridionale du pays des Hottentots, & par conſéquent la plus voiſine des habitations Hollandoiſes. C'eſt une nation vive, entreprenante, qui entend fort bien le métier des armes. Kolben dit qu'ils doivent cette humeur belliqueuſe à la nature de leur pays, qui étant montagneux & d'une pauvreté extrême, ne laiſſe à ſes habitans d'autre reſſource que la profeſſion

militaire. Ainſi les Sonquas ne pouvant vivre chez eux, s'engagent au ſervice des autres nations, & n'exigent d'autre ſalaire qne la nourriture. Ils n'ont qu'un petit nombre de villages, & la chaſſe eſt leur principale occupation. Les beſtiaux ſont ſi rares dans leur pays, qu'on n'en tue qu'aux fêtes ſolemnelles ou dans l'extrêmité du beſoin. Les légumes & les racines s'y trouvent abondamment, & le bois y eſt ſi commun, qu'on met le feu dans les forêts, pour en écarter les bêtes farouches. Les Sonquas recueillent auſſi beaucoup de miel, que les abeilles dépoſent dans le creux des rochers. Ils le vendent aux Hollandois, qui en font de l'hydromel, & qui donnent en échange à ces ſauvages des couteaux, des uſtenſiles de fer & de cuivre, de l'eau-de-vie, du tabac & des pipes.

Voilà les peuples déſignés dans la Carte de M. Danville. Kolben en compte quelques autres, tels que les

1. *Gungemans*, établis dans le voiſinage du Cap de Bonne-Eſpérance. Ils ont vendu la plus grande partie de leurs poſſeſſions aux Hollandois, avec leſquels ils ſont aujourd'hui en quelque ſorte confondus. Les Gungemans.

2. Les *Kopmans*, encore plus voiſins du Cap, & mêlés auſſi avec les Hollandois, qui ont acquis preſque toutes leurs terres. Leur pays s'étend principalement vers l'Eſt. Les CoKhomans.

3 & 4. Les *Dunquas* & les *Damaquas*, ſitués auſſi vers le Midi. Ils habitent une région agréable & fertile, plus unie que la plupart de celles qui environnent le Cap. Les Dunquas & les Damaquas.

5. Les *Suſſaquas*, que Kolben place plus au Nord, à quelque diſtance de la Mer occidentale. C'étoit une nation nombreuſe, que les Hollandois ont en partie détruite ou diſperſée, dans le tems qu'ils commencerent à s'établir au Cap. Le pays qu'elle occupe aujourd'hui n'offre que peu de villages, & nourrit à peine quelques troupeaux. Quoiqu'on y éprouve une aſſez grande diſette d'eau, & qu'il ſoit en général très-montagneux, il ne laiſſe pas de produire une grande abondance d'herbe, & des tapis naturels de fleurs & de verdure, qu'on trouve juſque ſur le ſommet des montagnes.

Les Khirigriquas.

6. Les *Khirigriquas*, ſitués au Nord-Oueſt des Suſſaquas, ſur les bords d'une baie qui porte le nom de Sainte Hélene. Ils ſont conſidérables par leur nombre, par leur génie guerrier & leur conſtitution robuſte. On vante particulièrement leur adreſſe à lancer la zagaie. Le territoire qu'ils habitent eſt traverſé par la rivière des Eléphans, qui coule de l'Eſt à l'Oueſt, & dont l'embouchure eſt dans la mer occidentale. Elle doit ſon nom à la multitude des éléphans qu'on voit ſur ſes bords. Le pays, qui l'emporte beaucoup pour la bonté ſur celui des Suſſaquas, eſt rempli d'excellens pâturages, qui ſont auſſi fertiles ſur le ſommet des montagnes que dans les vallées mêmes. On y trouve encore une grande variété de fleurs, d'une beauté particulière. Les montagnes produiſent des cailloux de différentes couleurs; mais les vallées ſervent de retraite à quantité de dangereux reptiles, entre leſquels on diſtingue

tingue le *Céraſte*, ou le ſerpent à cornes. C'eſt un animal aſſez commun dans tout le pays, & dans quelques autres endroits de l'Afrique. Sa couleur imite celle du ſable, & il eſt couvert d'écailles dans pluſieurs parties du corps. Il rampe de côté, & ſiffle lorſqu'il ſe remue. On prétend que le ſeul remede à ſa piqûre eſt de couper la partie bleſſée.

7. Les *Houteniquas*, dont les poſſeſſions s'éloignent vers le Nord-Eſt. Leur pays renferme pluſieurs forêts, dans l'intervalle deſquelles on voit d'agréables prairies, émaillées d'une prodigieuſe quantité de fleurs. Les Houteniquas.

8. Les *Kamtovers*, limitrophes des Houteniquas. Ils poſſedent un territoire vaſte, fertile, arroſé de pluſieurs rivières, & en général fort uni. Leurs forêts abondent en toute ſorte de gibier, & produiſent les plus beaux arbres qui ſe voyent dans la région des Hottentots. Les Kamtovers.

9. Les *Heykoms*, au Nord-Eſt des Kamtovers, ſur les confins de la terre de Natal. Ils habitent un pays montagneux, où les ſeules vallées ſont ſuſceptibles de culture, & nourriſſent un aſſez grand nombre de beſtiaux. Mais l'eau de leurs rivières eſt ſaumâtre, & il ne s'en trouve preſque point d'autre dans le pays. On voit ici toutes les eſpèces de bêtes ſauvages qui ſe rencontrent dans les autres habitations Hottentotes. Kolben rapporte un trait aſſez particulier de la ſimplicité de ce peuple. Un Officier de la garniſon du Cap étant venu leur propoſer un Traité d'alliance & de commerce avec la nation Hollandoiſe, Les Heykoms.

Kolben ubi supra. ils accepterent ſes offres, & lui demanderent pour toute faveur un tambour, une poële de fer & un chaudron, qui ſe trouvoient dans ſon bagage. Quelque tems après un parti de Flibuſtiers leur enleva ces inſtrumens. » Les Heykoms, dit l'Auteur, n'ont jamais perdu le ſouvenir de cette injure. Un Européen qui viſite leur pays eſt ſûr de leur entendre rappeller leur infortune, & déplorer la perte de leur tambour, de leur chaudron & de leur poële. »

Les Attaquas & les Khoroganquas. 10 & 11. Les *Attaquas* & les *Khoroganquas*. Kolben les place dans la partie la plus ſeptentrionale du pays des Hottentots, au-delà des grands & des petits Namaquas, & en fait deux Nations puiſſantes & nombreuſes, qui poſſédent un grand pays, dans lequel on trouve, par intervalles, de vaſtes déſerts, que leur ſtérilité rend inhabitables. Ainſi ces peuples vivent en petites troupes, à des diſtances ſouvent aſſez conſidérables les unes des autres, choiſiſſant les meilleures terres & les pâturages les plus commodes. La nature du climat qu'ils habitent ne leur permet pas de nourrir un grand nombre de beſtiaux; mais la chaſſe ſupplée à ce qui leur manque de ce côté-là. Ils ſont d'ailleurs auſſi contens & auſſi joyeux que s'ils poſſédoient la plus riche contrée de l'univers. Nul motif d'ambition ou d'intérêt ne les porte à ſe faire la guerre, & ils vivent en général fort tranquillement entr'eux & avec leurs voiſins. Lorſqu'ils ſont menacés de quelque attaque, ils s'avertiſſent les uns les autres par des ſignaux, allumant des feux

sur le ſommet des montagnes, & aſſemblant de cette manière en fort peu de tems une nombreuſe armée.

Voilà à-peu-près tous les peuples connus de l'extrêmité méridionale de l'Afrique. Ajoutons à ces détails quelques notions ſur le génie & les uſages politiques & religieux de ces mêmes peuples, & nous aurons recueilli tout ce qu'on peut dire de plus particulier ſur cette matière.

ARTICLE II.

Mœurs & uſages des Hottentots.

I.

Origine & qualités perſonnelles de ce Peuple.

IL paroît que le véritable nom des Hottentots eſt *Hottentottum*. Le refrein d'une de leurs chanſons eſt *Hottentottum brokana*, qui ſignifie *payez les gages du Hottentot*. Kolben nous apprend qu'ils la compoſerent par reſſentiment contre un Miniſtre Hollandois, qui avoit refuſé à un domeſtique de leur nation du pain & du tabac, qu'il lui avoit promis pour ſes ſervices. Quant à l'origine de ce peuple, on peut dire qu'elle eſt abſolument inconnue. Ils croient que leurs premiers parens s'appelloient *Noh* & *Hingnoh*; que Noh étoit le nom de l'homme, & Hingnoh celui de ſa femme; que *Tekquoa*, c'eſt-à-dire l'Etre ſuprême, les plaça dans cette partie de l'Afrique, où ils entrerent par une petite lucarne; qu'il leur apprit l'art d'élever des beſtiaux, avec

Véritable nom des Hottentots.

Kolben, *ubi ſuprà.*

Ce qu'ils penſent de leur origine.

quantité d'autres connoiſſances, qu'ils tranſmirent à leurs enfans. Il eſt certain que l'origine des Hottentots n'a rien de commun avec celle des Cafres, dont ils différent, non-ſeulement par la phyſionomie & par d'autres qualités corporelles, mais encore plus par les uſages & par les mœurs.

Qualités phyſiques de ce peuple.

Leur viſage eſt plus olivâtre que noir, & fort luiſant dans l'enfance; mais cette couleur vive ſe ternit avec le tems, par l'habitude qu'ils ont de ſe graiſſer la peau. Cette onction ſe fait avec du beurre ou de la graiſſe de mouton, qu'ils mêlent avec de la ſuie. Cette graiſſe ſe durcit au ſoleil, & forme une eſpèce de croute. Comme celle dont ils ſe ſervent eſt communément aſſez vieille, il arrive de-là qu'on ſent de fort loin l'approche d'un Hottentot. Cependant les perſonnes riches ſont plus délicates, & n'emploient que le meilleur beurre, dont elles frottent non-ſeulement toutes les parties de leur corps, mais même le manteau de cuir qui leur ſert d'habit. Kolben croit que le but de ces onctions, qu'ils renouvellent très-fréquemment, eſt de ſe garantir des ardeurs du ſoleil. D'autres penſent que les Hottentots ne cherchent par ce moyen qu'à donner plus de ſoupleſſe à leurs membres. Il ſeroit peut-être plus raiſonnable de dire, que leur peau eſt naturellement ſi ſéche & ſi farineuſe, qu'ils ſont obligés de la graiſſer, pour la maintenir dans un état de fraîcheur.

Ces peuples ſont en général de haute ſtature, & les deux ſexes ſont bien propor-

tionnés dans leur taille. Ils ont les yeux grands, le nez plat, les levres épaiſſes, la chevelure courte & cottonneuſe. Il y en a peu qui ſoient tortus ou difformes. On vante leur agilité & leur ſoupleſſe. Ils ſont ſi légers à la courſe, qu'ils ſuivent ſans peine, ou qu'ils devancent même un Européen à cheval. L'Auteur que j'ai cité rapporte qu'un « Matelot Hollandois, en débarquant au Cap, chargea un Hottentot de porter à la ville un rouleau de tabac d'environ vingt livres. Lorſqu'ils furent tous deux à quelque diſtance du rivage, le Hottentot demanda au blanc s'il ſavoit courir. *Courir*, répondit le Hollandois, *oui, fort bien. Eſſayons*, reprit l'Africain, & ſe mettant à courir avec le tabac, il diſparut preſque auſſi-tôt. Le Matelot confondu de cette merveilleuſe vîteſſe, ne penſa point à le ſuivre, & ne revit jamais ni ſon tabac ni ſon porteur. »

Les hommes ont les pieds gros & larges; les femmes les ont petits & déliés. On aſſure qu'elles ont au-deſſus des parties naturelles une excroiſſance qui ſert en quelque ſorte à les couvrir. Les deux ſexes ignorent l'uſage de ſe couper les ongles des pieds & des mains, & ſont généralement d'une extrême mal-propreté. Ils ne rougiſſent point d'avoir le corps couvert d'un tas de vermine, ſur-tout de poux, qui ſont d'une groſſeur extraordinaire. Lorſqu'ils en ſont trop incommodés, ils leur donnent la chaſſe, & les mangent ſans dégoût. Quand on leur demande comment ils peuvent manger un mets ſi déteſtable, ils répondent qu'il n'y a point de honte à

dévorer des insectes qui nous dévorent eux-mêmes. Les entrailles des bestiaux ou des animaux sauvages, assaisonnées de leur sang, & à demi-cuites, sont dans leur idée un aliment exquis. S'ils trouvent dans les habitations Hollandoises quelques vieux souliers, ils les ramassent précieusement, les font tremper dans l'eau pour amollir le cuir, & les rôtissent ensuite au feu pour les manger.

Qualités morales. Quant aux qualités morales de ce peuple, il est doux, caressant, charitable, sensible à l'amitié, généreux & bienfaisant. Ils pratiquent avec un zèle extrême l'hospitalité, non-seulement les uns envers les autres, mais avec tous les étrangers de quelque nation qu'ils soient. Qu'un Européen voyage dans leur pays, il est sûr d'être bien reçu dans tous les villages où il se présente. Enfin la probité, la bonne foi, l'amour de la justice, la modestie & la chasteté sont des vertus communes parmi les Hottentots, & que peu de nations possédent au même degré. Quelques actes particuliers de violence, rapportés souvent par des Ecrivains peu instruits, ne [illegible] sauroient détruire l'idée avantageuse que Kolben nous donne du caractère de ces Africains.

Kolben, ibid. On ne peut leur reprocher avec justice que deux défauts, l'ivrognerie & la paresse. Qu'on leur donne, dit un Ecrivain, de l'eau-de-vie & du tabac, ils boiront & fumeront jusqu'à ce qu'ils tombent dans une impuissance absolue de continuer la débauche. La paresse, leur autre vice favori, les domine tellement, qu'il n'y a qu'une

néceſſité extrême qui puiſſe les déterminer au travail. Ils ſont ennemis de toute contrainte, & ſi le beſoin les réduit quelquefois à ſe mettre au ſervice des Européens, ils ſecouent ce joug dès qu'ils ont amaſſé quelqu'argent, & retournent à leur première indépendance.

La vie pareſſeuſe & libre qu'ils menent dans leurs forêts a pour eux tant de charmes, qu'ils la préférent à tous les avantages qu'ils pourroient trouver ailleurs. Kolben en rapporte un exemple remarquable. Vanderſtel, Gouverneur de l'établiſſement Hollandois du Cap, prit ſoin dès l'enfance d'un petit Hottentot, qu'il fit élever dans la Religion & dans la pratique des uſages d'Europe. On l'habilla à la manière des Hollandois, on lui apprit pluſieurs langues, & ſes progrès répondirent à l'excellente éducation qu'on lui donna. Dans la ſuite le Gouverneur l'envoya aux Indes avec un Agent de la Compagnie, qui l'employa utilement dans les affaires du commerce. Le Hottentot revint au Cap après la mort de l'Agent, & ſon premier ſoin fut d'aller viſiter ſes parens dans la hute qu'ils habitoient. Il fut à peine parmi eux, que reprenant le goût de ſa première façon de vivre, il ſe dépouilla de ſes habits européens, pour ſe revêtir d'une cape de peau de brebis. Il retourna au fort dans ce nouvel ajuſtement, & remettant au Gouverneur ſes anciens habits: *Sachez Monſieur*, lui dit-il, *que je renonce pour toujours au genre de vie que vous m'avez fait embraſſer. Ma réſolution eſt de ſuivre juſqu'à la mort la Religion & les uſages de mes*

ancêtres. Je garderai pour l'amour de vous le collier & l'épée que vous m'avez donnés ; mais trouvez bon que j'abandonne tout le reſte. En même tems, ſans attendre la réponſe de Vanderſtel, il ſe déroba par la fuite, & jamais on ne le revit au Cap.

II.

Manière de vivre & de s'habiller. Simplicité de leurs maiſons & de leurs meubles.

Alimens des Hottentots.

LES Hottentots n'ont d'autres alimens ordinaires que des racines, des fruits, & le lait de leurs beſtiaux. Ceux qui veulent ſe procurer une nourriture plus ſolide, ont pour reſſource la chaſſe & la pêche. Ils ne tuent guère leurs beſtiaux que dans les fêtes publiques, ou dans le cas d'une extrême néceſſité ; mais ils mangent ſans dégoût ceux qui meurent de maladie. Il font cuire à l'eau leur viande, ou ils la rôtiſſent à ſec, en la plaçant entre deux pierres plates. Ils n'aſſaiſonnent leurs mets d'aucune épice, & n'y mettent pas même de ſel ; ce qui n'empêche pas qu'ils ne s'accommodent fort bien de nos ragoûts d'Europe, & qu'ils ne mangent avec avidité toutes les viandes de haut goût. On a fait ici une expérience qui ne donne pas une idée avantageuſe de la ſalubrité de notre cuiſine : c'eſt que les naturels du pays, qui s'accoutument à nos alimens, menent une vie moins longue, & ne jouiſſent pas d'une ſi bonne ſanté que les autres ſauvages.

Ce ſont les femmes qui préparent les repas ; mais lorſqu'elles ont leurs infirmités périodiques, les hommes prennent ce

foin, ou vont manger chez leurs voiſins. Ils n'ont point de tems réglé pour les repas ; mais ils mangent à l'heure qu'ils veulent, la nuit comme le jour, ſuivant leur appétit ou leur caprice. Les femmes ne mangent jamais avec les hommes. Un ancien uſage, qui paroît appartenir à la Religion, oblige les Hottentots à s'abſtenir de la chair de porc, de celle du poiſſon ſans écaille, & de quelques autres alimens. Leurs cuillers ſont des coquilles de mer. Le bout de leurs manteaux leur ſert d'aſſiette. Les gens aiſés ont des couteaux ; les autres déchirent la viande avec leurs ongles, qu'ils ne coupent jamais.

J'ai parlé de leur paſſion pour l'eau-de-vie ; mais ils n'en boivent guère dans leurs cabanes, où le lait & l'eau mêlés enſemble ſont la plus commune boiſſon. Ils n'aiment pas moins le vin ; & ils n'ont aucune délicateſſe dans le choix ; car le vin le plus aigre leur plaît autant que le vin le plus exquis. Les deux ſexes ont une paſſion déſordonnée pour le tabac. Quand il leur manque, ils fument du *Dakka* ou de la racine de *Kanna*, deux plantes dont je parlerai dans la deſcription des végétaux du Cap.

Il n'y a rien de plus ſimple que leur habillement. Les hommes n'ont qu'un manteau, appellé *Kroſſ*, qui communément ne paſſe pas les hanches. Quelques particuliers l'allongent juſqu'aux genoux, & dans la nation des Attaquas il deſcend juſqu'aux talons. Ces Kroſſ ſont de peau de mouton pour les pauvres, & de peau de tigre ou de chat ſauvage pour les riches. Habillement des hommes.

Dans la belle saiſon, les Hottentots ont la tête nue ; mais l'enduit de ſuif & de graiſſe qu'ils mettent ſur leurs cheveux, ſans jamais les peigner, forme une croute noire qui leur ſert de calote. Ils éprouvent que ce maſtic gras leur tient la tête fraîche. En hiver & dans les tems de pluie ils ont une calote de peau, attachée par deux cordons qui font le tour de la tête, & qui ſe lient ſous le menton. Dans la même ſaiſon leurs jambes ſont couvertes de bottines de cuir, & quelquefois ils mettent à leurs pieds des ſandales de peau de bœuf ou d'éléphant, qu'ils attachent avec des courroies. Ils ſuſpendent à leur cou un petit ſac de cuir, qui contient leur couteau, leur pipe, leur tabac, & un petit bâton brûlé par les deux bouts, qu'ils nomment *dakka*, & qu'ils regardent comme un préſervatif contre les maléfices. Ils portent au bras gauche pluſieurs cercles d'ivoire, dans l'un deſquels ils paſſent le ſac qui renferme leurs proviſions de bouche. Leurs kroſſes ſont rarement fermées par-devant, & laiſſent à découvert la poitrine, l'eſtomac & tout le ventre juſqu'aux parties naturelles, qu'ils voilent ordinairement d'une peau de chat, dont le poil eſt en dehors.

Armes du voyage.

Ils ne ſe mettent point en voyage ſans ſe munir de deux verges de fer ou de bois, dont l'une, appellée *Kirri*, longue d'environ trois pieds & ſans pointe, n'eſt proprement qu'une arme défenſive. L'autre, qui ſe nomme *Rakkum*, eſt pointue par un bout, & peut paſſer pour une eſpèce de dard, qu'ils lancent avec beaucop d'adreſſe, & dont ils ſe ſervent principale-

ment à la chaſſe. Ils ont ordinairement dans leur main gauche un autre bâton de la longueur d'un pied, auquel ils attachent une queue de chat ſauvage, de renard, ou de quelqu'autre animal velu. Elle leur ſert de mouchoir, & lorſqu'elle eſt ſale, ils ont ſoin de la laver dans la première eau qu'ils rencontrent.

Ajuſtement des femmes.

Les femmes portent deux manteaux de la même forme que celui des hommes, & ouverts auſſi par-devant; mais elles cachent ce qu'ils laiſſent à nu par un grand ſac de cuir, qu'elles ne quittent jamais, & dans lequel elles mettent leur pipe, leur tabac, leurs petits ouvrages, & quelquefois leur manger. Elles ſe couvrent les parties naturelles d'un tablier de peau, appellé *Kutkros*, qui eſt beaucoup plus grand que celui des hommes, & elles en ont un autre plus petit, qui leur cache le derrière. L'uſage des jeunes filles, depuis l'enfance juſqu'à l'âge de puberté, eſt d'avoir des joncs treſſés autour des jambes. Dans la ſuite, au lieu de joncs, elles portent des courroies de peau: c'eſt ici un ornement & même une marque de diſtinction. Quelques Ecrivains nous ont rendu un compte très-infidéle de cet uſage, lorſqu'ils ont débité que les femmes Hottentotes ſe mettoient autour de la jambe des boyaux de mouton. Elles ont pour coëffure une eſpèce de toque, qui s'éleve en pointe ſur le haut de la tête.

Ornement & parure des deux ſexes.

Les boutons de cuivre, les petites plaques de même métal, les pendans d'oreille & les colliers de verre, paſſent chez les ſauvages pour des ornemens précieux,

qui n'appartiennent qu'aux perſonnes de diſtinction. Ils donnent volontiers leurs beſtiaux pour ces bagatelles. Quelques-uns attachent à leurs cheveux des veſſies enflées. Les petits Namaquas portent ſur le front une plaque d'acier, en forme de croiſſant. La coutume des deux ſexes eſt de jetter ſur leur chevelure & ſur leur viſage une poudre jaune, qu'ils nomment *Bukku*, & qu'on tire de la plante que nous apellon *Spirée*. Une coquetterie particuliére aux femmes, eſt de ſe faire de petites taches ſur les joues avec du cinabre.

Forme de leurs cabanes.

Leurs cabanes, par leur forme ovale & leur conſtruction fort baſſe, reſſemblent à des fours. Elles ſont compoſées de longues gaules courbées & fort menues, ſur leſquelles on applique des nattes, qui ſont un tiſſu de jonc & de glayeul. Ce tiſſu eſt ſi ſerré, qu'elles ſont impénétrables à la pluie & au vent. Le diametre de ces hutes eſt inégal, & porte environ quatorze pieds dans ſa plus grande étendue. Quelquefois on joint une couverture de peau à la clôture dont j'ai parlé.

Ces cabanes ſont ſans fenêtre, & n'ont d'autre porte qu'une ouverture étroite & baſſe, par laquelle on ne peut paſſer qu'en rampant ſur les mains & ſur les genoux. Une peau de bête en ferme l'entrée, & arrête le vent dans les nuits froides ou dans les jours orageux. Si le vent eſt trop fort, on ouvre une autre porte dans un endroit moins expoſé. On aſſure que les hutes des Hottentots ſont en général ſi baſſes, qu'ils ne peuvent s'y tenir debout. Chaque cabane renferme une famille,

qui eſt ordinairement compoſée de dix ou douze perſonnes. Il y a au centre un grand trou, d'un pied de profondeur, qui ſert de cheminée. On creuſe autour de cette foſſe pluſieurs autres trous moins profonds, dont chacun ſert de ſiége & de lit à un Hottentot. Leurs kroſſes, leurs arcs, & leurs carquois, ſont ſuſpendus aux murailles. La conſtruction baſſe de ces hutes, & les matériaux combuſtibles qui les compoſent, doivent les rendre fort ſujettes aux incendies. D'ailleurs la fumée des foyers n'ayant d'autre iſſue que par la porte, on ne comprend pas comment les Hottentots peuvent ſe tenir dans de telles demeures.

Kraals ou villages.

C'eſt de l'aſſemblage de ces hutes que ſont formés leurs villages, auxquels on donne le nom de *Kraal*. Ils contiennent quelquefois juſqu'à cinq cens habitans. Les cabanes ſont rangées en cercle, dans un lieu commode, où l'eau & les pâturages ne manquent point. Lorſque la terre commence à ſe refuſer à leurs beſoins, ou que la mort a enlevé un de leurs camarades, ils abandonnent le canton, & tranſportent ailleurs leurs Kraals ambulans.

Uſtenſiles des Hutes.

Ils n'ont généralement aucun meuble; & tous leurs uſtenſiles ſe réduiſent à trois ou quatre pots de terre pour la cuiſine, & à quelques vaiſſeaux de même matière pour ſerrer le beurre & le lait. Il n'y a dans les Kraals qu'une ſeule entrée, qu'on tient fort étroite, & d'ailleurs chaque hute eſt gardée par un chien. Le P. Tachard, Ecrivain en général peu exact,

ſe trompe probablement, lorſqu'il dit, dans ſon voyage de Siam, que les Hottentots ſe creuſent quelquefois des habitations ſouterraines.

III.

Religion, Gouvernement & Coutumes particulières.

Notions d'un premier Etre.

Ces peuples reconnoiſſent un Etre ſuprême, qu'ils appellent *Gounga Tekquoa*, c'eſt-à-dire, Dieu des Dieux, ou ſimplement *Gounga*, & auquel ils attribuent la création de tout ce qui exiſte. Ils diſent que c'eſt un excellent homme, qui demeure au plus haut des cieux, bien au-delà de la Lune, & dont perſonne ne doit attendre aucun mal, parce qu'il eſt incapable d'en faire. Du reſte, ils ne lui rendent aucune eſpèce du culte; & quand on leur demande la raiſon de cette indifférence, ils répondent que leurs premiers parens ayant offenſé ce Dieu, ſont tombés avec toute leur poſtérité, dans un endurciſſement qui ne permet pas aux hommes de lui rendre les hommages & les adorations qu'il mérite.

Kolben, ibid.

Adorations adreſſées à la Lune.

Ils honorent la Lune comme une Divinité, & ils lui font dans les champs des ſacrifices nocturnes, qu'ils renouvellent conſtamment aux pleines lunes. Ils regardent cet aſtre comme un Gounga inférieur, qui repréſente le grand, & ils s'adreſſent à lui pour obtenir du beau tems, des troupeaux fertiles, & des pluies qui engraiſſent leurs pâturages. Leurs adorations ſont mêlées de grimaces, de contorſions de

corps, de cris aigus, de ſauts, de chants & de danſes. Ces dévotions durent toute la nuit & continuent quelquefois pendant une partie du jour, mais avec des intervalles, durant leſquels ils ſe tiennent accroupis, la tête entre les mains & les coudes ſur les genoux.

Saints révérés dans le pays.

Ils ont pour quelques ſaints, & quelques perſonnages fameux du pays, une vénération religieuſe, & ils conſacrent à la mémoire de ces grands hommes des montagnes, des bois, des campagnes & des rivières, ne paſſant jamais par ces lieux ſans s'y arrêter, & ſans témoigner leur reſpect avec des danſes & des battemens de mains, ou par un profond recuillement.

Divinité malfaiſante.

Ils adorent auſſi une Divinité malfaiſante, appellée *Touquoa*, qu'ils regardent comme un Etre difforme & monſtrueux, porté par ſon mauvais naturel à nuire aux hommes, l'auteur de tout le mal qui arrive dans le monde, & l'ennemi perſonnel de leur nation. Ils lui offrent des ſacrifices, pour tâcher de fléchir ſa colère.

Inſecte révéré.

Une ſuperſtition encore plus ridicule les porte à rendre des honneurs divins à un certain inſecte de l'eſpèce des cerfs volans, qui eſt particulier à cette région. Ils ne le rencontrent jamais, ſans lui donner des marques d'une vénération profonde. « Lorſqu'il paroît dans un Kraal, dit Kolben, tous les habitans s'aſſemblent pour le recevoir, comme ſi c'étoit un Dieu deſcendu du ciel. Ils tuent par reconnoiſſance une ou deux brebis en ſon honneur, & prennent ſa viſite pour le plus heureux

préſage de bonheur & d'abondance, perſuadés qu'elle les purifie de toutes leurs fautes. Un Hottentot, ſur qui l'inſecte vient ſe repoſer, eſt regardé comme un ſaint... Pour répondre à cette faveur, on tue le bœuf le plus gras du Kraal.... & on ſuſpend la coëffe du ventre au cou de cet habitant fortuné, qui eſt obligé de la porter juſqu'à ce qu'elle tombe en pourriture ».

Autres ſuperſtitions particulières.

Les Hottentots joignent à ces préjugés une confiance aveugle pour les enchantemens & les amulettes, attribuent à la puiſſance de la magie tous les accidens extraordinaires, dont la cauſe ſurpaſſe leur foible pénétration. Ils croient que les ames des morts établiſſent leur domicile autour des tombeaux, & qu'un Magicien habile a le pouvoir de les évoquer. Du reſte, il ne paroît pas qu'ils aient la moindre idée d'un état futur, ni qu'ils s'attendent à trouver dans l'autre vie des châtimens ou des récompenſes. Le Chriſtianiſme, ſi l'on en croit Kolben, n'a point encore trouvé ici de proſélites, *& tous les efforts de Miſſionnaires Hollandois n'ont jamais été capables de convertir un ſeul Hottentot.* C'eſt que ces efforts ont été ſans doute très-foibles, & que la Compagnie Hollandoiſe, ici comme ailleurs, s'eſt plus occupée du ſoin de faire valoir ſon commerce, que d'acquérir des proſélytes à la Religion.

Coutume de faire paſſer les troupeaux par le feu.

On doit mettre au rang des ſuperſtitions de ces Sauvages, la coutume qu'ils ont de faire paſſer leurs troupeaux par le feu. Ils croient par ce moyen les garantir des inſultes des bêtes féroces, ſur-tout des

chiens ſauvages, qu'ils craignent beaucoup plus que les lions & les tigres. Les Hottentots ſe perſuadent que ces animaux redoutent l'odeur de la fumée. Le jour de cette cérémonie, après avoir conſumé toutes leurs proviſions de lait, ils allument dans un eſpace quarré, un feu de copeaux & de branches ſéches, qu'ils couvrent de branches vertes pour exciter de la fumée. Les hommes ſe rangent des deux côtés de cet eſpace, en laiſſant un paſſage pour les troupeaux. Si les bêtes paſſent hardiment, ils pouſſent des cris de joie, & font de grandes réjouiſſances; mais ſi marquant de l'effroi elles refuſent d'avancer, ou viennent à s'échapper au travers des rangs, ils regardent cet accident comme un fort mauvais préſage.

Ce qu'ils pratiquent au paſſage de certaines rivières rapides, eſt un autre uſage qui paroît appartenir à la Religion. Ils ſe font ſur le corps des aſperſions, ſe frottent le front d'un peu de vaſe, & prononcent certaines paroles myſtérieuſes. La crainte, qui rend ſi ſouvent les hommes dévots, eſt le principal motif de cette action religieuſe.

Prêtre unique de chaque Kraal.

Ils n'ont dans chaque Kraal qu'un ſeul Prêtre, appellé *Suri*, c'eſt-à-dire Maître. C'eſt un office électif, qui donne un rang diſtingué dans la peuplade, & dont les fonctions conſiſtent à préſider aux offrandes & aux ſacrifices, à diriger les mariages, les funerailles & les autres cérémonies religieuſes. On invite le Suri à toutes les fêtes, & de tems en tems on lui fait préſent d'un veau ou d'un agneau: c'eſt à quoi ſe réduiſent les prérogatives de cette charge.

Forme du Gouvernement. Principal chef de chaque Nation.

Quant au gouvernement des Hottentots, voici ce qu'il offre de plus particulier. Chaque nation a ſon chef, appellé *Konquer*, qui préſide aux aſſemblées publiques, & qui commande l'armée. Ces chefs portent depuis quelque tems une couronne de cuivre: ce ſont les Hollandois qui les ont mis dans le goût de cet ornement. Du reſte, le Konquer n'a d'autorité immédiate que ſur le Kraal qu'il habite, & ne peut exiger des peuples aucune eſpèce de contribution pour le maintien de ſa dignité. Son emploi eſt héréditaire; mais à ſon inſtallation il s'engage à ne rien entreprendre contre les priviléges de la Nation & les loix fondamentales de l'Etat. Cette cérémonie ſe fait avec aſſez d'appareil. On tue un bœuf gras & deux brebis pour le feſtin. Les femmes y aſſiſtent comme les hommes; mais elles n'ont en partage que le ſimple bouillon, tandis que les hommes mangent la viande. Le jour ſuivant elles prennent leur revanche; car l'épouſe du Konquer donne un grand repas aux [illegible] femmes, qui gardent pour elles toute la viande, & n'envoient que le bouillon aux hommes.

Kolben, ibid.

Chefs particuliers.

Outre le Chef général de la Nation, dont l'autorité eſt en quelque ſorte renfermée dans ſon Kraal, il y a dans chaque village un Capitaine chargé d'y exercer la juſtice, & d'y maintenir l'ordre & les anciennes loix. Son office eſt auſſi héréditaire, & ſon iſtallation ſe fait avec les mêmes cérémonies que celles du Konquer. C'eſt à ſon tribunal que ſont jugées toutes les affaires civiles & criminelles, à l'ex-

ception des crimes d'Etat, dont la connoiſſance eſt réſervée au Konquer, aſſiſté des Capitaines de tous les Kraals. Ces chefs de bourgade ont pour marque diſtinctive de leur dignité une canne à pomme de cuivre, & une kroſſe de peau de tigre ou de chat ſauvage. Il n'y a aucun revenu attaché à leur emploi. Comme ils uſent avec beaucoup de circonſpection de leur autorité, ils ſont chéris & reſpectés du peuple, qui ſe révolte rarement contre des Maîtres équitables.

Forme des jugemens.

Toutes les cauſes civiles & criminelles ſont portées, comme on l'a dit, au Tribunal du Capitaine; mais les habitans du Kraal aſſiſtent au jugement, & l'affaire n'eſt décidée qu'à la pluralité des ſuffrages. Il n'y a point d'oppoſitions qui retardent les jugemens, ni d'appel pour les annuller. A qui appelleroit-on d'une ſentence rendue par toute la peuplade, en préſence du Chef & du pere commun? Ce ſont les juges qui exécutent eux-mêmes les criminels. Le Capitaine porte le premier coup au patient, & toute l'aſſemblée s'unit pour l'achever. Le châtiment efface tellement la honte du crime, que la famille du coupable n'en reçoit aucune tache. Les parens viennent enlever le corps, & lui rendent les mêmes honneurs funebres qu'on accorde aux autres morts. Voilà les leçons d'humanité que nous donnent ces babares. S'il s'éleve un différend entre deux villages, l'affaire ſe juge en préſence du Konquer, dans une aſſemblée générale de la nation. Kolben loue avec juſtice la ſageſſe d'un tel gouvernement,

dont on chercheroit, dit-il, inutilement l'exemple chez les nations les plus policées de l'Europe.

Loix pour les héritages. Tous les biens héréditaires appartiennent à l'aîné des fils, ſans que les cadets puiſſent y rien prétendre. Les filles ne ſont en aucun cas appellées à la ſucceſſion. Au défaut des héritiers directs, les biens paſſent dans la ligne collatérale, à l'aîné des mâles. Après la mort du pere, l'aîné des fils a une autorité abſolue ſur ſes freres & ſœurs, qui ne peuvent ni le quitter, ni ſe marier ſans ſon conſentement. Il leur donne la part qu'il veut à ſa fortune; mais la loi l'oblige de pourvoir à la ſubſiſtance & à l'entretien des femmes de ſon pere. Il eſt à remarquer que l'aîné perd tous ces avantages, s'il ſe marie avant la mort de ſon pere.

Uſages barbares. Voici quelques uſages qu'on ne peut excuſer de barbarie. Les Hottentots tuent ſans ſcrupule les enfans qu'ils ne veulent pas nourrir, & traitent avec la même inhumanité les vieillards que l'infirmité accable & rend inutiles à la République.

Comment on traite ici les enfans & les vieillards. Tant qu'un homme ou une femme peuvent ſe traîner hors de leur hute, & y apporter quelques racines ou un peu de bois, on les laiſſe vivre, & on les ſoigne même avec tendreſſe. Mais lorſque la force les abandonne entièrement, & qu'ils ſont incapables de rendre aucun ſervice à la ſociété, leurs amis & leur propres enfans les font mourir ſans pitié. Quelque riche que ſoit un homme, il ne peut éviter ce malheureux ſort, lorſqu'il tombe dans une décrépitude abſolue. Les Hot-

tentots, loin de rougir de cette barbarie, prétendent que c'eſt un acte d'humanité & de compaſſion, & qu'un vieillard eſt fort heureux qu'on le délivre par cette voie des miſeres inſupportables attachées à la caducité.

Manière d'aggréger un garçon à la ſociété des hommes.

Les enfans ſont dans les mains des femmes juſqu'à dix-huit ans, & ne peuvent avant cet âge ſe mêler avec les hommes, ni converſer avec leur propre pere. La manière dont on les reçoit au rang des hommes a quelque choſe de bizarre. Tous les habitans s'aſſemblent, & s'accroupiſſent en cercle. Le candidat ſe met dans la même poſture, mais hors du cercle. Alors le plus vieux du Kraal ſe leve, demande le ſuffrage de l'aſſemblée, & s'approchant du candidat, lui déclare qu'à l'avenir il doit abandonner & mépriſer ſa mere, fuir la converſation des femmes, renoncer aux amuſemens frivoles de l'enfance, & ſe conduire en homme dans ſes diſcours & dans ſes actions. En conſéquence de cette leçon, le jeune Hottentot va trouver ſur le champ ſa mere, & fait éclater ſon mépris pour elle en l'accablant d'injures & en la battant. Moins il uſe de ménagement en cette occaſion, plus ſes nouveaux camarades lui en ſavent gré; & ſa mere elle-même, loin de ſe plaindre de ſon inſolence, lui donne des louanges & des applaudiſſemens. J'oubliois une circonſtance très-infâme de la réception; c'eſt que le vieillard qui préſide à la cérémonie piſſe ſur le candidat accroupi, & l'inonde d'un déluge d'eau.

Récompenſe diſtinguée.

Ceux qui tuent, dans un combat parti-

culier, un lion, un tigre, ou quelqu'autre animal féroce, reçoivent une récompenſe, qui leur donne une grande diſtinction dans le Kraal. Le champion eſt complimenté dans ſa hute par un Député de la Nation, qui l'invite à ſe rendre dans la place publique, où tous les habitans ſont aſſemblés. La troupe le reçoit avec de grandes acclamations; il s'accroupit au milieu d'une cabane préparée pour la cérémonie, & tous les aſſiſtans ſe placent autour de lui dans la même poſture. Alors le Député, prononçant certaines paroles, piſſe ſur le Héros, qui, pour recevoir plus immédiatement cette aſperſion, s'eſt fait avec les ongles des ſillons ſur la graiſſe dont il a le corps enduit. Plus l'inondation eſt copieuſe, plus le champion ſe croit honoré. Il s'en frotte avec reſpect le viſage & les autres parties du corps. Enſuite le Député allume ſa pipe, & la fait paſſer de bouche en bouche, juſqu'à ce que le tabac ſoit conſumé. Il en recueille les cendres, & en parſéme le champion, qui, après avoir reçu les félicitations de l'aſſemblée, reſte ſeul dans la hute, où il paſſe trois jours, pendant leſquels il eſt défendu à ſa propre femme de le viſiter. Le ſoir du troiſième jour il immole un mouton, reçoit ſa femme, & ſe réjouit avec ſes amis. Pour monument de ſa victoire, il ſuſpend à ſa chevelure la veſſie de l'animal féroce qu'il a tué, & la porte toute ſa vie, comme une marque d'honneur.

Uſage d'ôter un teſticule aux garçons.

Un autre uſage, auſſi particulier que barbare, eſt d'ôter un teſticule aux gar-

çons, vers l'âge de neuf ou dix ans. Voici ce que Kolben nous apprend au ſujet de cette opération. Le jeune homme, qu'on frotte auparavant de graiſſe ou de beurre, eſt étendu ſur le dos, les pieds & les mains liés. Quelques perſonnes ſe couchent ſur lui pour l'empêcher de remuer; dans cette ſituation, l'opérateur (c'eſt le *Suri*, ou le Prêtre du lieu) lui fait au ſcrotum une ouverture d'un pouce & demi de longueur, ôte le teſticule, & met à ſa place une boule de même groſſeur, compoſée de graiſſe & d'un mêlange d'herbes pulvériſées; après quoi il recout la bleſſure. Cette opération n'a jamais de fâcheuſes ſuites, & les Hottentots la ſoutiennent avec un courage ſurprenant. Quand elle eſt achevée, le Suri recommence les onctions, & piſſe ſur le patient, arroſant de ſon urine toutes les parties de ſon corps. Le jeune homme ſe traîne dans une petite hute deſtinée à recevoir les nouveaux mutilés, & y paſſe deux ou trois jours, au bout deſquels il ſe trouve parfaitement guéri. Ceux qui ont été appellés à la cérémonie, font le même jour un grand feſtin chez les parens du garçon, & paſſent une partie de la nuit à danſer.

La raiſon que ces barbares apportent d'une ſi ridicule coutume, eſt que la perte d'un teſticule les rend plus légers à la courſe. Quelques vieillards du pays dirent à Kolben, qu'elle étoit fondée ſur la crainte qu'on avoit que les Hottentots n'euſſent trop d'enfans; car on eſt ici dans l'opinion qu'un homme qui n'eſt

pas ainſi mutilé, en doit produire deux chaque fois qu'il couche avec une femme. Ceux qui ſe marieroient ſans cette formalité, ſeroient l'objet des inſultes de leurs camarades, & la femme s'expoſeroit elle-même au reſſentiment de toutes les perſonnes de ſon ſexe, qui, par une jalouſie qu'on peut aiſément concevoir, mettroient en pièces l'épouſe privilégiée d'un tel homme.

IV.

Guerres & Batailles des Hottentots.

JE ne crains pas de donner quelque étendue à ces détails de mœurs & de coutumes étrangères, parce que c'eſt une choſe que les Lecteurs judicieux cherchent principalement dans l'Hiſtoire. L'enlévement de quelques beſtiaux, ou l'uſurpation des pâturages, ſont les cauſes ordinaires des guerres qui s'allument entre les Hottentots. Ces Africains ont une ſenſibilité extrême pour les injures qu'on leur fait, ſur-tout lorſqu'elles intéreſſent la gloire ou le bien commun de la nation. Ils courent auſſi-tôt aux armes, & leurs guerriers s'aſſemblent avec une merveilleuſe promptitude. Le ſoin des préparatifs les arrête peu ; ils n'ont ni bagage ni artillerie à conduire : ils ne connoiſſent pas même l'uſage des magaſins.

Pourquoi & comment les Hottentots ſe font la guerre

Leurs guerres ſont courtes, & ſe terminent toujours dans une campagne. Une bataille en fait ordinairement la déciſion. Ils commencent l'attaque avec des cris terribles, & combattent avec un furieux acharnement,

acharnement, mais ſans aucun ordre. Dans quelques peuplades c'eſt le Konquer, ou Capitaine général, qui donne avec une flûte le ſignal de l'action. Tant qu'il continue de jouer, ſes troupes combattent, & ſe feroient plutôt hacher en pièces que de reculer; mais ſi ce bruit ceſſe, elles ſe débandent & prennent la fuite. Les Hottentots ne dépouillent jamais les morts, & ne leur font aucune eſpèce d'inſulte; mais ils tuent ſans pitié tous les priſonniers. Les déſerteurs & les eſpions reçoivent le même traitement. Lorſqu'une nation eſt vaincue, & craint une deſtruction prochaine, elle s'adreſſe ordinairement aux Européens du Cap, qui prennent toujours ſa défenſe, ſoit en employant leur médiation, ſoit en envoyant ſur les lieux un détachement de troupes régulières, qui force bientôt les deux partis à s'accommoder. La politique des Hollandois eſt d'empêcher qu'une Tribu plus puiſſante n'opprime & ne ſubjugue les autres, & de maintenir un juſte équilibre entre ces différens peuples.

Politique des Hollandois.

Leurs armes ſont la zagaie, l'arc & les fléches, le *Kirri* & le *Rakkum*, eſpèce de dards, dont j'ai déja donné la deſcription. La zagaie eſt une forte pique, d'environ quatre pieds de longueur, terminée par une pointe de fer, fort aigue & à deux tranchans. C'eſt la meilleure de leurs armes. Ils s'en ſervent également pour la guerre & pour la chaſſe, & la lancent avec tant d'adreſſe, qu'ils ne manquent preſque jamais leur coup. Leurs arcs ſont de fer ou de bois d'olive, & les cor-

Armes du pays.

des de nerfs ou de boyaux de bêtes. Les fléches ſont de canne ou de bois mince, d'un pied & demi de longueur, armées d'un petit croiſſant de fer, dont les deux pointes forment un angle, & ſont toujours empoiſonnées. Le carquois eſt une ſorte de ſac de cuir, long & étroit, qu'ils ſe paſſent ſur l'épaule avec une courroie, & qu'ils ſuſpendent quelquefois par un crocher. Ils ſe ſervent du rakkum dans les combats & dans leurs chaſſes, & le lancent avec la même adreſſe que la zagaie. Le kirri, bâton gros & court, eſt dans leurs mains une arme défenſive, avec laquelle ils parent les coups de zagaie & de rakkum, les pierres & les fléches mêmes.

Bœufs qu'on mene à la guerre.

Au lieu des éléphans, que les anciens Africains employoient dans les batailles, les Hottentots menent à la guerre une ſorte de bœufs, qu'ils appellent *bakkeleyer*, c'eſt-à-dire, bœufs de combats. Ces animaux, redoutables par leur force & par leur impétuoſité, enfoncent & renverſent les bataillons les plus fermes. On s'en ſert auſſi contre les voleurs & les bêtes féroces, pour la garde des beſtiaux. Ils rappellent, comme nos chiens de Bergers, le bétail qui s'écarte, & le forcent de rejoindre le gros du troupeau. On les dreſſe à cet exercice dans leur jeuneſſe. Il n'y a point de Kraal qui n'ait au moins une demi-douzaine de ces gardiens. Intraitables & furieux contre tous les Etrangers qui ſe préſentent, ils ont un inſtinct particulier, qui leur fait connoître les habitans de leur village. On aſſu-

Leur utilité pour la défenſe des troupeaux.

re que le bruit d'une arme à feu leur cauſe de l'épouvante, & qu'il ſuffit même de ſiffler pour ſe garantir de leur fureur.

Combats ſimulés.

Ce peuple, naturellement brave & belliqueux, s'exerce en tems de paix à des joutes militaires qui entretiennent ſon activité & ſon humeur martiale. Dans ces combats ſimulés on n'emploie communément que le rakkum & les pierres. L'art conſiſte à frapper l'ennemi, & à parer, avec le kirri, les coups qu'il porte, ce que ces Sauvages font avec une adreſſe inconcevable, juſqu'à écarter avec ce petit bâton les fléches qu'on leur décoche. Lorſqu'ils ſe laſſent de combattre avec le rakkum ou avec les pierres, ils en viennent aux mains, luttent corps à corps, & tâchent de ſe terraſſer. Kolben aſſure que le ſpectacle de leurs joutes lui cauſoit un plaiſir infini.

V.

Mariages, Fêtes, Divertiſſemens.

Comment les mariages ſe traitent.

La coutume des Hottentots eſt de ſe marier à dix-huit ans, c'eſt-à-dire, dans l'âge où ils ſont reçus parmi les hommes. Ces mariages ſont bientôt conclus ; il ſuffit de demander une fille, pour être preſque sûr de l'obtenir. Cependant on a beſoin du conſentement du pere, de la mere, & même de la fille. Si une fille n'a point de goût pour le mari que ſes parens lui propoſent, elle a un moyen de s'en délivrer : c'eſt de paſſer avec lui une nuit, pendant laquelle le jeune homme lui fait

toutes les agaceries que ſa paſſion lui ſuggere (1). Si elle réſiſte à cette périlleuſe épreuve, elle eſt diſpenſée de l'épouſer; mais ſi le jeune homme triomphe de ſa réſiſtance, il faut qu'elle lui donne la main.

Formalités dont ils ſont accompagnés.

Voici les principales formalités qui accompagnent les mariages. Le prétendu ſe rend au kraal de la fille, avec tous ſes parens & tous ſes amis de l'un & de l'autre ſexe. On tue un bœuf, & chacun ſe frotte largement de ſa graiſſe. Les hommes, après s'être poudrés de bukku, s'accroupiſſent en cercle, & le mari ſe place au milieu d'eux dans la même poſture. Les femmes, qui ſe ſont fardées le front, les joues & le menton avec de la craie rouge, s'arrangent de la même manière autour de la mariée. Le Suri piſſe ſur le mari, & fait la même faveur à la mariée, retournant de l'un à l'autre, tant qu'il peut continuer l'arroſement. Il prononce en même tems diverſes bénédictions.

Après ce préambule bizarre, on coupe le bœuf par morceaux; on en fait rôtir une partie, & cuire l'autre à l'eau. Les hommes & les femmes forment deux cercles ſéparés pour le feſtin; mais c'eſt avec les femmes que le marié ſe place, ſans toucher néanmoins à leurs alimens. Après le repas on fume du tabac ou du dakka. Il n'y a dans chaque cercle qu'une ſeule pipe, qui paſſe ſucceſſivement de main en main. La nuit eſt employée dans les mêmes divertiſſemens, qui durent

(1) Kolben dit que cette nuit eſt employée *à ſe pincer, à ſe chatouiller, & à ſe fouetter.*

quelquefois pluſieurs jours.

Loix matrimoniales.

L'uſage très-naturel de la polygamie leur eſt familier, & les perſonnes riches ont communément deux ou trois femmes. Le mariage eſt défendu entre les couſins au premier & au ſecond dégré, & l'infraction de cette loi eſt punie de la baſtonnade. La mort eſt la peine inévitable de l'adultere. Un pere qui marie ſon fils, lui donne communément une couple de vaches & deux brebis. Si les filles apportent une dot, ce qui eſt très-rare, elle conſiſte auſſi dans quelques beſtiaux, que le mari eſt obligé de reſtituer, lorſque ſa femme meurt ſans lui laiſſer d'enfans. Les richeſſes ne décident point ici du ſort des femmes. C'eſt aux agrémens du corps & de l'eſprit que les Hottentots donnent la préférence; & la fille du plus pauvre habitant épouſe quelquefois le Capitaine de ſon Kraal, ou le Konquer même. Cela ne ſent point encore la barbarie.

Le divorce eſt permis lorſqu'on a quelque raiſon légitime de le demander. La femme répudiée n'obtient pas toujours la permiſſion de prendre un autre époux. Une loi fort étrange oblige une veuve qui ſe remarie de ſe faire une inciſion à la jointure du petit doigt, & de continuer aux autres doigts la même opération à chaque nouvel engagement qu'elle forme.

Accouchemens.

Les femmes accouchent à terre, ſur la peau de mouton qui leur ſert de manteau, & qu'on a ſoin d'enterrer après l'accouchement, dans la crainte qu'on ne jette deſſus quelque ſort funeſte à la mere

ou à ſon fruit. Le mari doit s'abſenter pendant le travail, ſous peine de payer une amende d'une brebis. Si le travail eſt trop long, on fait avaler à la femme une décoction de lait & de tabac, qui lui procure une prompte délivrance. Auſſi-tôt que l'enfant eſt né, on lui fait ſucceſſivement pluſieurs onctions avec de la fiente de vache, du jus de la tige de figuier, & de la graiſſe de mouton ou de beurre fondu. Lorſque le corps eſt bien imbibé de ces onctions, on le poudre de bukku, qui forme une eſpèce de croute. On lie le nombril des enfans avec un nerf de mouton, qui leur pend ſur le ventre juſqu'à ce qu'il tombe en pourriture. Un des premiers ſoins des meres eſt de leur applatir le nez avec le pouce.

Sort des enfans. Si l'enfant meurt dans le ſein de ſa mere, ou après l'accouchement, les Hottentots prennent l'allarme, & tranſportent ailleurs leur Kraal. On fait des réjouiſſances extraordinaires à la naiſſance de deux jumeaux mâles. Si ce ſont deux filles, on tue la plus laide; ſi c'eſt une fille & un garçon, on pend la fille à une branche d'arbre, ou elle eſt enſévelie toute vive.

Leurs noms. C'eſt la mere qui nomme l'enfant. Les noms les plus ordinaires ſont ceux de quelqu'animal, tels que *Gammon*, lion; *Hakqua*, cheval; *Choudi*, mouton, &c.

Purification des femmes. Une loi de Religion ou de police preſcrit aux femmes de ſe purifier à la fin des couches; ce qu'elles font en ſe frottant le corps avec de la fiente de vache, & enſuite avec de la graiſſe, qu'elles ſou-

poudrent de bukku. Un homme ne peut s'approcher de ſa femme avant cette purification ſous peine de paſſer pour impur, & d'être condamné à donner au Kraal un bœuf, qu'on immole pour l'expiation de cette ſouillure.

Les nouveaux mariés n'habitent jamais avec leurs parens, & doivent ſe bâtir une hute particulière. C'eſt l'homme qui taille & qui arrange les perches, & c'eſt la femme qui fait les nattes dont la cabane eſt couverte. Quand elle eſt une fois conſtruite, le mari ne prend plus aucune peine, & ſe repoſe ſur ſon épouſe de tous les ſoins domeſtiques. La chaſſe & la pêche ſont preſque l'unique occupation des hommes. Les femmes au contraire ſupportent tout le fardeau du ménage. Leur devoir eſt d'élever les enfans, de garder les troupeaux, d'apporter du bois & de l'eau dans la cabane, de préparer les légumes & les autres alimens, & d'aller quelquefois les chercher fort loin. Les deux époux ne couchent jamais enſemble, ſe parlent rarement, & ne ſe donnent en public preſqu'aucun ſigne de tendreſſe. L'inſtinct ſeul & le beſoin les rapprochent quelquefois; mais la pudeur & le ſecret jettent une voile impénétrable ſur leurs plaiſirs. Ils apportent la même modeſtie dans la plupart de leurs actions: cependant Kolben aſſure que leurs femmes ſe laiſſent toucher fort librement pour un peu de tabac.

Pareſſe des hommes.

Ils célébrent par des fêtes publiques tous les événemens qui intéreſſent leur nation, telle qu'une victoire remportée

Occaſions de leurs fêtes Publiques.

ſur l'ennemi, la mort d'une bête féroce qui faiſoit la guerre à leurs troupeaux, l'inſtallation de leurs Capitaines, leur changement de domicile, & d'autres époques remarquables. Ils donnent à ces réjouïſſances le nom d'*Anderſmaken*, qu'ils ont emprunté de la langue Hollandoiſe, & qui ſignifie *changer pour le mieux*. Pour les célébrer avec plus de pompe, on conſtruit au milieu du Kraal une ſalle de branches d'arbres, aſſez grande pour contenir tous les hommes. Les femmes ont ſoin de l'orner de fleurs & de gazon. On tue le bœuf le plus gras du canton, dont on fait bouillir une partie & rôtir l'autre. Le bouillon s'envoie aux femmes qui ſe tiennent hors de la ſalle, & la viande eſt ſervie aux hommes. Le reſte du jour & toute la nuit ſe paſſent à chanter & à danſer au ſon des inſtrumens.

En quoi ces fêtes conſiſtent.

La chaſſe eſt leur principal divertiſſement. Rien n'égale leur adreſſe & leur agilité dans cet exercice. Ils n'emploient dans les chaſſes particulières que le rakkum, & ils s'en ſervent ſi habilement, que dès qu'ils peuvent ſuivre d'aſſez près à la courſe un liévre, un daim ou une chevre ſauvage, ils ne manquent jamais leur coup. Dans les grandes chaſſes, où tous les habitans d'un village ſe réuniſſent, pour détruire les animaux féroces qui attaquent leurs troupeaux, ils font principalement uſage de la zagaie & des fléches. Leur coutume eſt de former un cercle, dans lequel ils enveloppent les bêtes fauves, qu'ils aſſaillent toujours par derrière; évitant avec une adreſſe extrê-

Leur adreſſe à la chaſſe.

me les attaques meurtrières de ces animaux.

L'Auteur dont j'ai emprunté les plus importans détails de cet article, fait mention d'une méthode fort ſimple, qu'ils emploient pour prendre les éléphans. « Comme ces animaux, dit-il, s'approchent des rivières en troupe, & marchent l'un après l'autre ſur une même ligne, la trace de leurs pas eſt toujours facile à reconnoître. Les Hottentots creuſent dans cette route une foſſe de ſept ou huit pieds de profondeur, & d'environ quatre pieds de diametre, au milieu de laquelle ils enfoncent un pieu pointu. Ils couvrent cette ouverture de petites branches d'arbre, de feuillages, d'herbe & de terre .... L'éléphant, qui s'avance ſans crainte, tombe à demi dans la foſſe, ſur les pieds de devant, parce que le trou n'eſt point aſſez grand pour le contenir tout entier. Dans cette chûte il ne ſauroit éviter de rencontrer le pieu qui eſt au milieu de la foſſe, & qui lui perçant la poitrine ou le cou, l'arrête aſſez pour donner le tems aux chaſſeurs de l'achever avec leurs zagaies. Ils le portent en triomphe dans leur village, & cette victoire eſt toujours célébrée par des réjouiſſances. L'Auteur ajoute que les rhinocéros & les élans ſe prennent ſouvent dans le même piège. »

Manière de prendre les éléphans.

Ils montrent la même habileté à la pêche, qui eſt auſſi un de leurs principaux amuſemens. Non-ſeulement ils emploient le filet, l'hameçon, le dard & d'autres inſtrumens, mais ils ont une méthode particulière de prendre le poiſſon en le gra-

Habileté à la pêche.

Kolben, ibid.

tant. A meſure qu'ils le prennent, ils le mettent dans des ſacs de cuir, & lorſque ces ſacs ſont pleins, ils les rapportent ſur leur tête, ſans que ce fardeau les empêche de nager.

Muſique vocale & inſtrumentale. N'oublions pas de mettre au rang de leurs plaiſirs la muſique & la danſe, dont les deux ſexes ſont également leurs délices. Leur muſique vocale, renfermée dans un petit cercle de notes, ſe réduit à quelques chanſons barbares, dont le refrain eſt *Ho*, *Ho*, *Ho*, exclamation commune à preſque toutes les langues. Ce chant eſt fort déſagréable aux oreilles d'un Européen. Entre leurs inſtrumens de Muſique, on diſtingue le grand & le petit *Gongom*, qui ont la forme d'un arc oblong, ſur lequel on tend une corde à boyau dont on tire différens ſons, avec un tuyau de plume paſſé dans la corde. Une demi-coque de noix de coco, enfilée dans la corde d'un de ces deux inſtrumens, en fait toute la différence. Ils ont auſſi une eſpèce de tambour, compoſé d'un pot de terre aſſez large, qu'on couvre d'une peau de mouton bien paſſé. C'eſt un inſtrument particulier aux femmes.

Danſes. Voici ce qu'on nous apprend ſur leurs danſes, dans leſquelles ils ſignalent plus leur agilité que leur goût. Les hommes accroupis en cercle laiſſent ſeulement un intervalle pour le paſſage des danſeurs. Les Gongoms ſe font entendre, les femmes battent de leurs tambours avec les doigts, & tous les ſpectateurs chantent *ho*, *ho*, *ho*, en frappant des mains. Il ſe préſente alors pluſieurs couples pour dan-

ſer ; mais on n'en laiſſe entrer que deux à la fois dans le cercle. Ils danſent face-à-face, & quelquefois dos-à-dos, s'éloignant & ſe rapprochant par intervalles, ſans ſe prendre jamais par les mains. Chaque danſe ne dure guère moins d'une heure ; & comme les acteurs ont chacun leur tour, ces bals ſont toujours fort longs. Il paroît, par le récit de Kolben, que les femmes entrent rarement dans le cercle. Elles ſe tiennent debout, à quelque diſtance, les yeux baiſſés, chantant *ho*, *ho*, *ho*, & battant des mains. Celles qui ont la hardieſſe de vouloir danſer avec les hommes, levent la tête, frappent du pied & ſecouent les anneaux qu'elles portent aux jambes. L'Auteur compare le bruit qu'elles font alors à celui d'un cheval qui ſe ſecoue ſous le harnois.

VI.

Deuil, Funérailles.

LORSQU'UN homme eſt dangereuſement malade, ſes amis ſe tranſportent avec empreſſement dans ſa hute & témoignent leur affliction par des cris lamentables. Ces acclamations redoublent quand il rend le dernier ſoupir. On l'enveloppe après ſa mort dans ſon manteau, les jambes repliées vers la tête, comme un fœtus humain, de manière que toutes les parties de ſon corps ſont couvertes. Au bout de ſix heures il eſt conduit à la ſépulture par tous les habitans du Kraal, hommes & femmes, qui, aſſemblés devant la porte de la cabane, & accroupis en deux cer-

Manière d'enſevelir & d'inhumer.

cles, frappent des mains, & crient *Bo*; *Bo*, *Bo*, qui ſignifie *pere* dans leur langue. On ne fait point ſortir le corps par la porte, mais par une ouverture qu'on pratique dans la muraille. Les porteurs le prennent dans leurs bras, & tout le cortége ſe met en marche, les hommes d'un côté, & les femmes de l'autre.

Ils font pendant le chemin des hurlemens & des grimaces, qui ont quelque choſe de bizare. Lorſque le hazard offre quelque fente de rocher, ou quelque trou de bête ſauvage, on choiſit ce lieu pour y enterrer le mort, ſans ſe donner la peine de creuſer une foſſe. On a ſeulement le ſoin de boucher l'ouverture avec des pièces de bois, pour en fermer l'accès aux bêtes féroces.

Cérémonie qui termine l'enterrement.

Le convoi revient dans le même ordre à la hute, devant laquelle il s'accroupit, en continuant les lamentations. Il ſe fait enſuite un grand ſilence. On voit paroître deux vieillards, qui entrant dans les deux cercles que forment les hommes & les femmes, piſſent gravement ſur toute l'aſſemblée. Ils prennent après cela une poignée de cendres dans la foyer de la cabane, & les jettent ſur les aſſiſtans, qui s'en frottent le corps avec reſpect. Dans les funérailles des perſonnes riches on renouvelle pendant huit jours la même cérémonie, qui ſe termine par le ſacrifice d'une brebis & par un feſtin. On ſuſpend au cou de l'héritier la coëffe du ventre de l'animal, qu'on ſoupoudre de bukku, & il doit la porter juſqu'à ce qu'elle tombe en pourriture. Les Hottentots ont

auſſi l'uſage de ſe raſer la tête dans le deuil.

VII.

Économie domeſtique, Commerce, Arts & Métiers.

L'ENTRETIEN des beſtiaux eſt preſque le ſeul objet de l'économie domeſtique des Hottentots, parce que ce peuple n'a pas d'autre richeſſe, ni d'autre moyen de pourvoir aux beſoins les plus preſſans de la vie. Lorſqu'un homme, dénué de toute reſſource, eſt obligé de louer ſes ſervices à quelque riche habitant du pays, ou aux Colons Hollandois, c'eſt uniquement dans la vue de ſe procurer quelques vaches & quelques brebis, avec leſquelles il ſe forme un établiſſement; car les gages des domeſtiques ſe payent toujours ici en beſtiaux.

Importance de l'entretien des beſtiaux.

Tous les troupeaux d'un Kraal paiſſent en commun, les grands dans un pâturage particulier, & les petits dans un autre. Les Hottentots les gardent tour-à-tour, & il ne faut pas moins de trois ou quatre hommes pour veiller à ce ſoin. On laiſſe pendant toute l'année les taureaux avec les vaches, & les béliers avec les brébis; méthode que les Africains croient très-favorable à la propagation, quoique l'expérience prouve, au moins dans nos climats, qu'elle affoiblit à la longue les meilleurs troupeaux. Les brebis produiſent ici conſtamment deux agneaux chaque année. Lorſque les taureaux ſont en trop grand nombre, on les châtre, en les étendant

Méthode des Hottentots pour les faire paître.

ſur le dos, & en leur liant les teſticules avec une courroie de cuir, qu'on ſerre très-fortement. Enſuite on laiſſe l'animal en repos, juſqu'à ce que les parties liées tombent d'elles-mêmes. On traite de la même manière les béliers ; mais après la ligature on leur écraſe les teſticules avec une pierre.

Comment on les garantit des bêtes ſauvages.

La crainte des bêtes féroces & carnacières oblige d'enfermer la nuit les troupeaux dans le Kraal. Les plus jeunes ſont placés au centre, & on attache les vieux contre les hutes, en les liant deux à deux, pour empêcher qu'ils ne s'échappent. D'ailleurs les chiens & les Bakkeleyers font une garde exacte, & maintiennent l'ordre & la ſûreté dans le village, pendant que leurs maîtres dorment. Il y a dans chaque Kraal une hute particulière, qui ſert d'étable aux jeunes agneaux, juſqu'à ce qu'ils ſoient ſevrés.

Bœufs de charge.

On dreſſe ici les bœufs à porter des fardeaux, & on les accoutume dans leur jeuneſſe à cet exercice, en leur paſſant dans la lévre ſupérieure un bâton terminé en crochet. Il n'eſt point d'animal de cette eſpèce que les Hottentots ne domptent en peu de jours avec ce frein.

Médecin des troupeaux.

Il y a dans chaque Kraal un Médecin pour les troupeaux, & c'eſt une des premières charges du village. Les beſtiaux du pays ſont ſouvent attaqués d'un mal épidémique, que les habitans attribuent à la *peſanteur des pluies*, & contre lequel ils n'ont point encore trouvé de préſervatif. Dans les maladies ordinaires on leur tire du ſang, & on leur fait avaler de l'ail fau-

Mal épidémique.

vage. On prétend auſſi guérir leurs rétentions d'urine en infuſant de l'ail dans leur eau. Lorſqu'un animal meurt de maladie, ces ſauvages mangent ſa chair avec le même appétit que celle de la bête la plus ſaine, & c'eſt un régal pour tout le village.

Le lait de leurs beſtiaux, principalement celui de vache, eſt leur plus commune nourriture. Ils font le beurre dans un ſac de peau, qu'ils rempliſſent à moitié, & que deux perſonnes remuent fortement, juſqu'à ce que le lait s'épaiſſiſſe & prenne une conſiſtance convenable. Ils vendent ce beurre aux Hollandois, ou le gardent dans des pots pour s'en frotter le corps; car ils n'en mangent jamais. Cette denrée, jointe au débit des beſtiaux, forme la principale branche de leur commerce. C'eſt par cette voie qu'ils ſe procurent diverſes commodités qui leur manquent. Une capitulation particulière les oblige de livrer au Gouverneur du Cap tous les beſtiaux qu'ils veulent vendre; mais ils trouvent le moyen d'éluder cette convention.

Uſages qu'ils font du lait.

Principales branches de leur commerce.

Tout leur trafic ſe fait par échanges, parce qu'ils ne connoiſſent l'uſage d'aucune monnoie courante. Outre les beſtiaux & le beurre, ils vendent aux Européens des dents d'éléphant, des œufs d'autruche, des peaux de bête; & ils reçoivent pour ces marchandiſes du vin, de l'eau-de-vie, des pipes, du tabac, du dakka & de la racine de kanna, du corail, des grains de verre, de petits miroirs, des couteaux, du fer, de petites pièces de cuivre. Il y a cinquante ans qu'ils don-

Comment il ſe fait.

noient un bœuf pour une livre de tabac ; ce qui peut faire juger de l'abondance qui régne dans leur pays.

Langue des Hottentots. Nous n'avons qu'un mot à dire de leurs arts & de leurs ſciences. Commençons par leur langue. Ses ſons, ſi l'on en croit Kolben, ſont ſi durs & ſi mal articulés, qu'elle ne paroît qu'un bégaiement aux oreilles des étrangers. Sa prononciation eſt preſqu'impoſſible aux Européens, & les Hottentots ont la même difficulté à prononcer nos langues d'Europe, qu'ils n'apprennent preſque jamais aſſez bien pour parvenir à ſe faire entendre. Ainſi on chercheroit inutilement dans les rélations de nos Voyageurs des notions préciſes & détaillées de cette langue, dont on a à peine recueilli une ſoixantaine de mots (1).

Médecine. On aſſure qu'ils ont quelques lumières ſur la Chirurgie & la Botanique, & qu'ils font ſouvent des cures merveilleuſes. Ils

Uſage des ventouſes. connoiſſent la ſaignée, l'uſage des ventouſes, & l'art de remettre les membres diſloqués. Ils n'ont d'autre inſtrument pour la ſaignée & les amputations que le couteau, avec lequel ils ouvrent la veine, qu'ils ferment enſuite avec de la graiſſe, en liant deſſus une feuille de quelque plante aromatique. L'application des ventouſes eſt le remede ordinaire des coliques & des maux d'eſtomac. On emploie une corne de bœuf, dont les bords ſont unis. Le malade s'étant couché ſur le dos, le Médecin commence par appliquer ſa bou-

(1) Ce Vocabulaire imparfait, publié par Juncker dans la vie de Ludolf, ſe trouve auſſi dans le V. Tome de l'Hiſt. Génér. des Voyages, p. 148.

che ſur le ſiége du mal, & par ſucer la peau : enſuite il y met la corne, pour engourdir les parties, & ne la retire que pour faire une ou deux inciſions de la longueur d'un pouce. Alors ils applique de nouveau la ventouſe, & la laiſſe juſqu'à ce qu'elle ſe rempliſſe de ſang : ce qui arrive ordinairement dans l'eſpace de deux heures. Lorſque cette première opération eſt inſuffiſante, on la renouvelle pluſieurs fois.

Comment ils guériſſent les bleſſures empoiſonnées.

On prétend qu'ils ont le ſecret de guérir toutes ſortes de bleſſures, même celle d'une fléche empoiſonnée, avec un opiat compoſé du venin de quelque ſerpent, dans lequel ils mêlent de la ſalive. Ils avalent la moitié de cette compoſition, & ils appliquent le reſte ſur le creux de l'eſtomac, qu'ils ſe grattent auparavant juſqu'à ce qu'il en ſorte du ſang. Lorſqu'ils croient que ce remede a diſſipé le venin, ils nettoient la plaie, & la panſent avec des feuilles de dakka ou de bukku. Pour les maux intérieurs, ils emploient des poudres ou des infuſions de ſimples, principalement de ſauge, de figues ſauvages, de feuilles de figuier, de bukku, d'ail, de fenouil & d'aloès. Ils font un uſage fréquent du ſuc de cette dernière plante, qui eſt tout à la fois un bon purgatif & un excellent ſtomachique.

Remedes ordinaires.

Il paroît que les Hottentots n'ajoutent pas une foi entière à ces remedes, puiſqu'ils ont ſouvent recours à la divination, pour découvrir quelle ſera l'iſſue d'une maladie. Dans cette vue ils écorchent vif un mouton, mais en faiſant l'opération le

Divination pratiquée en certains cas.

plus doucement qu'ils peuvent, pour empêcher que l'animal n'en ſoit trop affoibli. Si, après avoir perdu ſa peau, il ſe leve & court librement, on en tire le plus heureux préſage. Mais s'il reſte ſans mouvement, on interrompt les remedes, & on abandonne le malade. Un Hottentot qui revient d'une maladie dangéreuſe, célebre ſa convaleſcence par une fête qu'il donne au Kraal.

Médecins du pays. Il y a dans chaque village un Médecin, qu'on choiſit entre les plus ſages habitans, pour veiller à la ſanté des hommes & à celle des beſtiaux. Quelques vieilles femmes ſe mêlent auſſi d'exercer le même emploi ; mais elles ne trouvent de confiance que dans les perſonnes de leur ſexe. En général, cette nation eſt ſujette à peu de maladies. Dapper aſſure qu'on voit ici des perſonnes qui pouſſent la vieilleſſe juſqu'à cent dix ans, cent vingt & même cent trente. Les femmes accouchent preſque ſans douleur ; mais elles ont ſouvent des maux de ſein.

Maladies ordinaires. La petite vérole & la rougeole, ſont rarement dangéreuſes. Les maladies les plus communes, parmi les Européens établis au Cap, ſont celles des yeux, le flux de ſang, les rhumes & les maux de gorge.

Métiers des Hottentots. Ouvrages en ivoire. Les Hottentots ne manquent pas d'induſtrie pour certains métiers. Ils font de jolis ouvrages d'ivoire, tels que des anneaux & des bracelets, ſans autre inſtrument que le couteau : ce qui n'empêche pas qu'ils ne leur donnent une rondeur & un poli, que nos plus habiles Tourneurs auroient peine à égaler. Les femmes, ſans autre ſecours que leurs doigts, font des

Nattes & cordes.

nattes très-fines, qu'elles compoſent de glayeul & de jonc ſéchés au ſoleil. Leurs cordes, compoſées de la même matière, ont, dit-on, la force & la durée de nos cordes de chanvre. Celles qu'ils emploient pour leurs arcs, ſont de boyaux de bêtes. Leur manière de les fabriquer eſt fort ſimple. Deux hommes prenant un boyau, chacun par un bout, le tirent & le tordent, juſqu'à lui donner la rondeur, la fineſſe, & la ſolidité convenables. Enſuite l'étendant entre deux chevilles, ils le font ſécher au ſoleil, & finiſſent par le frotter de graiſſe de mouton.

Méthode de préparer les cuirs.

Leur méthode de préparer les cuirs ne demande pas un grand travail. Si c'eſt une peau de mouton, ils lui laiſſent les poils, & la frottent de graiſſe & de fiente de vache, qu'ils font ſécher au ſoleil, renouvellant les onctions juſqu'à ce que la peau ſoit parfaitement noire. Ils emploient auſſi la graiſſe pour la préparation des peaux de vache ou de bœuf; mais ils ont ſoin d'en faire tomber le poil, en le frottant avec des cendres mouillées.

Induſtrie dans l'art de coudre.

Kolben prétend qu'ils excellent dans l'art de coudre, quoiqu'ils n'aient d'autre aiguille qu'un os d'oiſeau, & que le fil dont ils ſe ſervent ne ſoit compoſé que de nerfs de bêtes diviſés en petits brins, & ſéchés au ſoleil.

Les Hottentots ſont tous potiers. On ne travaille guere ici pour les autres, & l'on ne ſe procure les choſes les plus néceſſaires que par ſa propre induſtrie. Ainſi chacun eſt obligé de fabriquer les vaſes & tous les uſtenſiles de terre dont il a

beſoin. La matière des poteries eſt une argile noire, qui doit, dit-on, cette couleur aux œufs des fourmis dont elle eſt mêlée. On la nettoie avec ſoin, on la paîtrit, on la tourne ſur une pierre, & on lui donne la forme qu'on veut, en la poliſſant au-dedans & au-dehors avec la main. La plupart des pots du pays ont la figure de l'urne Romaine. Quand le vaſe à ſéché au ſoleil pendant deux jours, on le ſépare de la pierre avec un nerf ſec qu'on paſſe entre deux, & on le fait cuire au feu. La dureté de ces poteries eſt ſurprenante, & elles ont une couleur de jais qui ſe ſoutient fort long-tems.

Manière de forger le fer.

Ils connoiſſent l'art de fondre & de forger le fer, métal qui ſe trouve abondamment dans leur pays. Ils en fabriquent des armes & d'autres inſtrumens. Ce qu'il y a de ſurprenant dans leur méthode, c'eſt qu'au lieu d'employer les marteaux, dont l'uſage leur eſt inconnu, ils ne ſe ſervent que de pierres, ſoit pour briſer le fer dans les fourneaux, ſoit pour le mettre en œuvre dans la forge. L'ignorance fait faire quelquefois des choſes auſſi extraordinaires que l'induſtrie.

CHAPITRE V.

Etabliſſemens Hollandois.

ARTICLE PREMIER.

Origine de la Colonie Hollandoiſe du Cap. Idée générale de ſes poſſeſſions.

LE Cap de Bonne-Eſpérance, ſitué à l'extrêmité méridionale de l'Afrique, fut découvert pour la première fois en 1493 par les Portugais, qui, effrayés des orages qu'ils eſſuyerent ſur cette côte, le nommerent *Cabo dos tormentos*, Cap des tourmentes, & n'oſerent alors y faire une deſcente. Les avantages qu'ils y trouverent dans la ſuite, ou qu'ils s'en promirent pour la navigation de l'Inde, firent changer ce nom en celui de *Cabo de Buena-Eſperanza*, Cap de Bonne-Eſpérance. Cependant ils n'ont fait que des foibles efforts pour s'établir dans ce lieu, que ſa ſituation, ſa fertilité & le génie docile de ſes habitans, doivent faire regarder comme un des meilleurs entrepôts qui ſoient entre l'Europe & l'Inde. *Ria del Elephanter* fut le premier de leurs Amiraux qui prit terre au Cap en 1498. Les informations qu'il donna engagerent le Roi Emmanuel à y envoyer une Colonie. Mais ceux qu'on embarqua pour cette contrée s'imaginerent qu'elle étoit habitée par des Antropophages, & cette terreur panique ne leur permit pas même de tenter le débarque-

Découverte & premier nom du Cap.

Foibles tentatives des Portugais pour s'y établir.

ment. Ils ſe contenterent de faire de l'eau, & de tuer quelques animaux dans l'île de *Roben*, à quelque diſtance du Continent. Quelques années après, François Almeyda, Viceroi de l'Inde, fut tué ſur le rivage, dans une querelle qui s'éleva entre ſes gens & les Hottentots. Les Portugais s'en vengerent dans la ſuite par une perfidie cruelle (1), qui achevant d'aigrir contr'eux la nation, ne leur laiſſa aucune eſpérance de s'établir dans le pays.

Sort funeſte du Viceroi Almeyda.

Les Navigateurs Anglois, que pluſieurs voyages au Cap (2) devoient inſtruire des avantages d'un tel établiſſement, n'ont pas été à cet égard plus induſtrieux que les Portugais. Tous les efforts de leur Compagnie des Indes ſe ſont réduits à y envoyer en 1614 dix malfaiteurs, qui furent jettés dans l'île de Roben. Les uns y périrent, & les autres ne chercherent qu'à ſe ſauver de ce lieu de banniſſement. Il eſt ſurprenant que les Anglois ayent employé de tels hommes pour la fondation d'une Colonie de cette importance. Dans la ſuite, perdant abſolument de vue cet établiſſement, ils ont donné la préférence à l'Iſle de ſainte Hélene, lieu de rafraîchiſſement aſſez com-

Négligence des Anglois pour le même établiſſement.

(1) On prétend qu'ils tranſporterent ſur le rivage une pièce de Canon, dont ils feignirent de vouloir faire préſent à ces Barbares. Mais tandis que les Hottentots la traînoient, les Portugais, qui l'avoient chargée à cartouche, y mirent le feu, & firent périr un grand nombre de Sauvages. Ce fait eſt rapporté dans le Tome V. de l'Hiſtoire générale des Voyages, pag. 110.

(2) Le Capitaine Raymond y relâcha en 1591; le Chevalier de Lancaſter en 1601; Henri Middleton en 1604 & en 1610, Davis & Michelburn en 1605, &c. Hiſtoire générale des Voyages, ibid.

mode, mais fort inférieur au Cap pour les avantages du commerce.

La poſſeſſion d'un ſi beau pays étoit réſervée aux Hollandois. Leurs vaiſſeaux y relâcherent pour la premiére fois au commencement du dernier ſiécle, & continuerent pendant pluſieurs années de s'y rafraîchir, en allant aux Indes ou à leur retour; mais leur Compagnie ne ſongea qu'aſſez tard à s'y établir. Ce fut vers l'année 1650 qu'elle forma ce grand deſſein. *Van Riebecek*, qui ſervoit en qualité de Chirurgien ſur une de ſes flottes, fut le principal Auteur de l'entrepriſe. Il avoit obſervé, dans un ſéjour de quelques ſemaines qu'il fit au Cap, que le pays étoit naturellement riche, qu'on y trouvoit de bons ports, & que ſes habitans étoient d'un caractère beaucoup plus traitable qu'on ne le publioit. Sur ſes repréſentations la Compagnie équipa trois vaiſſeaux, dont elle lui donna le commandement; en même-tems elle le nomma Gouverneur de la nouvelle Colonie. Riebecek, en arrivant au Cap, acheta des habitans un terrain conſidérable, & commença par y conſtruire un Fort quarré, pour ſe mettre à l'abri de leurs inſultes. Un jardin, qu'il forma à deux lieues de la côte, contribua à embellir cette nouvelle habitation. On offrit ſoixante acres de terre à chaque particulier qui voulut s'établir dans la Colonie naiſſante, avec droit de propriété & de ſucceſſion, pourvu que dans l'eſpace de trois ans ils ſe miſſent en état, non-ſeulement de ſubſiſter ſans ſecours, mais de contribuer à l'entretien de la garniſon. En

A quelle occaſion les Hollandois y envoient une Colonie.

Fondation de cet établiſſement.

Conceſſions avangeuſes.

Kolben, état présent du Cap de Bonne-Espérance, dans l'Hist. Gen. des Voy. T. V.

effet, la Compagnie n'exigea d'abord aucune contribution des cultivateurs, & fourniſſoit même à crédit des beſtiaux, des grains & des uſtenſiles aux plus pauvres Colons. Elle leur donna auſſi des femmes, qui furent tirées des Communautés des Orphelines & des autres maiſons de charité. Enfin on accorda aux nouveaux habitans la liberté de revenir en Europe au bout de trois ans, avec la permiſſion de diſpoſer de leurs terres, s'ils ne pouvoient s'accoutumer au climat du pays.

Ces conditions avantageuſes, remplies avec la plus exacte fidélité, attirerent au Cap un grand nombre de cultivateurs, & rendirent en peu d'années cette Colonie très-floriſſante. Je parlerai de ſes progrès, ainſi que de l'étendue & de la ſituation de ſes diſtricts dans les articles ſuivans. Il ſuffit d'obſerver ici que ſes poſſeſſions s'étendent autour de la pointe méridionale de l'Afrique, depuis la Baie de Saldagne, ſituée à l'Eſt, juſqu'à la terre de Natal, ſur la côte d'Occident, où la Compagnie a même acquis des terres conſidérables. Des domaines ſi vaſtes ne lui ont couté que quarante-cinq mille florins; quinze mille pour l'acquiſition des terres du Cap, & trente mille pour ce qu'elle poſſéde dans le pays de Natal. Mais les autres dépenſes ont été exceſſives. Cette Colonie, malgré ſes heureux progrès, étoit encore à charge à la Compagnie en 1713, c'eſt-à-dire, plus de ſoixante ans après ſon premier établiſſement. Il faut pour ces entrepriſes une patience, une conduite réfléchie, & un certain

Progrès de la Colonie.

Etendue de ſes poſſeſſion.

certain flegme dont toutes les nations ne ſont pas capables.

ARTICLE I.

Diviſion des Diſtricts de la Colonie. Premier Diſtrict, ou Habitation du Cap.

LEs vaſtes habitations que les Hollandois ont établies dans cette partie de l'Afrique, ſont partagées en quatre principaux diſtricts qui ſe ſont formés ſucceſſivement. Le plus conſidérable & le plus ancien eſt celui du Cap même, où ſont les Forts, la principale ville, & le centre de la puiſſance Hollandoiſe. A l'Orient de ce diſtrict eſt l'habitation de *Stellenboſch*; & plus loin, vers le Nord-Eſt, celle de *Drakeſteen*. *Waveren*, la quatrième Colonie, eſt ſituée vers le Nord. Quatre principaux diſtricts.

L'habitation du Cap, placée ſur la côte occidentale, s'étend depuis la pointe qui la forme juſqu'à la *Baie Falſe*, où elle ſe termine du côté du Sud. Un grand déſert la ſépare à l'Eſt de la Colonie de Stellenboſch; & elle eſt bornée au Nord par le pays des Hottentots. Elle comprend un territoire aſſez vaſte, ſur-tout depuis l'augmentation qu'elle a reçue en 1712. Ses lieux les plus remarquables ſont: Etendue & ſituation de l'habitation du Cap.

1. La *Baie de la Table*, formée en partie par le Cap même, qui s'avance conſidérablement dans la mer. On lui donne ce nom à cauſe d'une montagne très-haute qui la domine, & que ſon ſommet uni a fait appeller la *Montagne de la Table*. La Baie eſt une excellente rade, où le mouil- Baie & Montagne de la Table.

lage eſt très-ſûr, principalement autour du Cap. On y voit une petite île, que les Hollandois ont nommée *Roben* ou *Robben*, & les Anglois l'*île des Pengoins* (1), à cauſe de la multitude des oiſeaux de cette eſpèce qu'on y rencontre. La Montagne de la Table a, ſuivant Kolben, dix-huit cens cinquante-ſept pieds de hauteur. Toute ſa maſſe, quand on la regarde de bas en haut, paroît d'une ſtérilité extrême, parce qu'elle eſt hériſſée en-dehors d'un grand nombre de rochers, dont les couleurs variées reſſemblent aux taches d'une peau de tigre. Mais l'intérieur eſt d'un aſpect riant & d'une fertilité admirable. On y voit de belles maiſons de plaiſance, de riches vignobles & des jardins charmans, entre leſquels on diſtingue celui de *Newland* & le *jardin du bois rond*, où les Gouverneurs ont une fort belle maiſon de campagne.

Iſle de Roben.

La plupart de ces plantations appartiennent à la Compagnie, & lui rapportent un revenu conſidérable. Il y a ſur la même montagne deux petits bois, dont on a nommé l'un l'*Enfer* & l'autre le *Paradis*. On a découvert dans ce quartier une mine d'argent qui fit naître d'abord de grandes eſpérances, mais qui ſe trouva ſi pauvre, que le profit ne répondoit pas aux fraix du travail. On voit dans certains tems au ſommet de la montagne une nuée blanche, qui annonce toujours un orage prochain, & qui contient, dit-on, dans ſon ſein ces terribles vents de Sud-Eſt, qui ſe font ſentir au Cap (2) avec tant de violen-

(1) Eſpèce d'Oies marines.

(2) Kolben dit, que ces terribles vents ſortent

ce. Lorſque les Matelots apperçoivent ce triſte phénomene, ils diſent: *la nappe eſt ſur la table*, & ils ſongent à ſe précautionner contre la tempête.

2. Au Nord de la Montagne de la Table, eſt celle du *Lion*, qui n'eſt ſéparée de l'autre que par une petite deſcente. Elle eſt ſi eſcarpée, qu'on eſt obligé de faire une partie du chemin avec des échelles de cordes. On découvre de ſon ſommet, à douze lieues de diſtance, le plus petit bâtiment qui eſt en mer. Dès qu'il paroît un vaiſſeau, un garde, placé dans ce poſte, en donne avis à la fortereſſe, en tirant un coup de canon, & en déployant le pavillon de la Compagnie. Il tire autant de coups qu'il apperçoit de bâtimens, & préſente autant de fois le pavillon. On donne en ces occaſions les mêmes ſignaux de l'île de Roben. Montagne du Lion.

3. La montagne du *Vent* eſt ſur la même Baie, dans le voiſinage des deux autres, avec leſquelles elle forme un demi-cercle, qui environne une belle vallée. Elle eſt moins haute & moins étendue que les montagnes du Lion & de la Table; mais ſes pâturages ſont fort renommés. Montagne du Vent.

4. Plus loin, en tirant à l'Oueſt, à quatre petites lieues du Cap, on rencontre les montagnes du Tigre, qui doivent ce nom à la variété de leurs couleurs, ſemblables aux taches qui diverſifient la peau Montagne du Tigre.

de cette nuée, comme de l'ouverture d'un ſac, avec une ſi furieuſe violence, qu'ils renverſent les maiſons, & cauſent mille dommages aux vaiſſeaux qui ſont dans le port, ſans épargner davantage les fruits & les moiſſons.

des tigres. Elles ont environ huit lieues de circonférence. C'eſt le canton le plus fertile de l'habitation du Cap. On y compte vingt-deux belles plantations, parfaitement cultivées & fort bien bâties. Tel colon de ces quartiers nourrit dans ſes pâturages cinq ou ſix mille brebis, & un millier de bœufs ou de vaches. La Montagne de la *Vache* & la Montagne *Bleue*, ſituées au Nord de celles du Tigre, à ſept ou huit lieues du Cap, ne comptent pas à beaucoup près le même nombre de cultivateurs, parce que leur terroir manque d'eau. Ce canton, moins habité, ſert de retraite à quantité de bêtes farouches.

Belles habitations de ce quartier.

Montagne de la Vache & Montagne bleue.

5. La *Baie du Bois*, qui eſt au Midi de celle de la Table, tire ſon nom d'un grand bois, qui borde ſon rivage. Les Colons y vont chercher leur bois de conſtruction. Celle de Saldagne eſt au Nord du Cap. Antoine *Saldagne*, Officier Portugais, la reconnut pour la première fois vers l'an 1503, & lui donna ſon nom. C'eſt un lieu de rafraîchiſſement que les vaiſſeaux d'Europe avoient coutume de fréquenter avant que les Hollandois fuſſent établis au Cap. En effet, le pays qui environne cette baie eſt abondamment fourni de toutes ſortes de proviſions. Les François érigerent dans ce lieu en 1666 un poteau aux armes du Roi, bâtirent un petit Fort, qu'ils ont depuis abandonné, & laiſſerent leur nom à un des Caps de la baie.

Baies du Bois & de Saldagne.

6. L'habitation du Cap eſt arroſée de pluſieurs grandes rivières. La principale ſe nomme la *Rivière de Sel*, parce que ſes eaux ſont un peu ſalées vers ſon embou-

Rivières de l'habitation du Cap.

Rivière de Sel.

chure, quoiqu'elles ſoient douces & très-ſaines dans le reſte de ſon cours. Elle prend ſa ſource dans la Montagne de la Table, & ſe perd dans la Baie du même nom, après avoir reçu dans ſon ſein pluſieurs moindres rivières. Elle coule dans la plus belle partie de l'habitation du Cap, & y porte la fertilité & l'abondance.

Voilà ce que le local du premier diſtrict offre de plus particulier. Paſſons à la deſcription de la ville du Cap, de ſes Forts, & des autres établiſſemens formés pour la défenſe & pour l'utilité de la Colonie.

La ville du Cap eſt bâtie ſur le bord de la mer, dans une vallée qui eſt au pied de la Montagne de la Table. Son plan vaſte & régulier embraſſe pluſieurs rues ſpacieuſes, qui contiennent un grand nombre de maiſons de brique, avec des cours & des jardins. La plupart de ces édifices n'ont qu'un étage, afin qu'ils ſoient moins expoſés aux vents d'Eſt, dont l'impétuoſité eſt terrible. C'eſt par la même raiſon que tous les toîts ſont de chaume. Une certaine uniformité régne ici, comme dans toutes les villes de Hollande, & n'offre rien de particulier à mettre dans une deſcription. L'Egliſe eſt bâtie de pierre, fort ſimple, mais d'une belle proportion & d'une propreté extrême. Son toît eſt auſſi couvert de chaume. L'Hôpital, qui eſt en face, eſt un édifice ſpacieux & fort régulier. Le magnifique jardin de la Compagnie, enrichi des plantes les plus rares, eſt à peu de diſtance de la ville, dont les dehors ſont encore embellis par d'autres jardins particuliers, d'agréables vigno-

Ville du Cap.

bles, des prairies & des champs fertiles, ſitués ſur les bords de la rivière de Sel.

Forteresse. La fortereſſe, qui commande la ville & toute la Baie de la Table, eſt une place de grande étendue & de bonne défenſe. Le Gouverneur & les Officiers de la Compagnie y ont leur logement, & l'Etat y entretient toujours une nombreuſe garniſon. Un ruiſſeau, qui coule de la Montagne de la Table, au pied de laquelle il fait tourner un grand moulin, eſt conduit par des canaux artificiels juſqu'à l'eſplanade, qui eſt entre la ville & la Fortereſſe, & fournit de l'eau à ces deux places par le ſecours des pompes. C'eſt ſur cette même Montagne que ſe trouvent les plus belles plantations, entre leſquelles on diſtingue celle qui porte le nom de *pain & vin*, à cauſe de ſa fertilité, & la fameuſe Braſſerie de *Jacob Lonwen*. Parmi les maiſons de plaiſance, qui ſont ici en fort grand nombre, celle de *Conſtantia*, que le Gouverneur Vanderſtel fit bâtir ſous le nom de ſa femme, tient ſans contredit le premier rang.

Plantations & Maiſons de plaiſance.

ARTICLE III.

Second Diſtrict, ou Habitation de Stellenboſch.

Fondateur de cette habitation. CETTE habitation, formée immédiatement après celle du Cap, eut pour fondateur Simon *Vander-Stellen**, Gouverneur général de la Colonie. Ce n'étoit dans ſon origine qu'un lieu couvert de ronces & de buiſſons, abandonné des Hottentots mêmes, & livré en quelque

* On prononce Vender-Stel.

ſorte aux bêtes féroces. Les Hollandois le nommoient *la forêt ſauvage*. Stellen, en le faiſant défricher lui donna ſon nom (1).

Un grand eſpace ſablonneux, qui ne renferme qu'un déſert preſqu'inculte, ſépare cette habitation de celle du Cap. On la diviſe en quatre quartiers, qui ſont ceux de la *Hollande Hottentote*, de *Mottergat*, de *Stellenboſch* & de *Botelari*. Comment on la diviſe.

La Hollande Hottentote, ainſi nommée à cauſe de la fertilité de ſes pâturages, s'étend vers le Sud, entre le Cap *Falſo* & le Cap des *Aiguilles*. Ces deux Caps ſont juſtement à l'extrêmité méridionale de l'Afrique, vers le trente-troiſième dégré de latitude, plus bas d'un demi dégré que le Cap de Bonne-Eſpérance, & plus directement au Midi. Le Cap Falſo forme la pointe d'une Baie, qu'on a auſſi nommée la *fauſſe Baie*. Je crois que l'un & l'autre ont reçu ce nom parce qu'ils ont été ſouvent confondus dans les commencemens avec le Cap de Bonne-Eſpérance & la Baie de la Table (2). La fauſſe Baie eſt environnée, dans toute ſa circonférence, d'une chaîne de montagnes, qui n'a pas moins de dix lieues de longueur. C'eſt une rade très-dangereuſe, parce qu'on y eſt expoſé Quartier de la Hollande Hottentote. Cap Falſo & Cap des Aiguilles. La fauſſe Baie.

(1) *Stellen-boſch* ſignifie bois ou buiſſon de Stellen.

(2) Kolben eſt d'une autre opinion au ſujet de l'origine du nom de la Baie. On s'étoit, dit-il, imaginé aſſez long-tems que le fond de cette Baie étoit couvert de pierres, & qu'une ancre n'y pouvoit être en ſûreté. Cette opinion, qui s'eſt trouvée ſans fondement, lui a fait donner le nom de *falſe*, ou de fauſſe.

aux vents de Sud-Eſt, qui entraînent quelquefois les vaiſſeaux malgré leurs ancres, & les précipitent contre les écueils qui bordent le rivage. On y trouve d'ailleurs une grande abondance de poiſſons, principalement d'aloſes. La même Baie reçoit pluſieurs rivières, dont les embouchures ne ſont pas moins poiſſonneuſes. La Compagnie entretenoit autrefois dans ces quartiers une pêcherie; qu'on a depuis abandonnée. L'Hiſtorien que j'ai cité nous apprend qu'en 1710 il s'éleva ſur cette côte un furieux ouragan, qui pouſſa ſi loin dans les terres les vagues de la Baie, qu'en ſe retirant elles laiſſerent à ſec dans la campagne une prodigieuſe quantité de toutes ſortes de poiſſons.

Kolben, ibid.

Vallée de la Vache marine.

Un des lieux remarquables de ce quartier eſt la Vallée de la *Vache marine*, qui doit ſon nom à la multitude des animaux de ce genre qu'on y rencontroit, avant que les Hollandois euſſent défriché le pays. Elle renferme un vaſte étang, où les roſeaux croiſſent à une telle hauteur, qu'on les prend de loin pour des arbres. Il ſert de retraite à quantité de canards ſauvages & d'autres oiſeaux. La mer, dans les tems orageux, inonde quelquefois cette Vallée, & tranſporte juſques dans l'étang un nombre infini de poiſſons, qui meurent la plupart, lorſque l'eau reprend ſa douceur naturelle.

Montagnes & Rivières.

La Hollande Hottentote a auſſi ſes montagnes, qui ſont en général plus hautes que celles du Cap. Elle eſt arroſée par pluſieurs rivières, dont la principale a été nommée *Laurence*, du nom d'un malheu-

reux qui s'y noya. Ses débordemens ſont fréquens dans la ſaiſon des pluies, mais elle manque d'eau dans la ſaiſon ſéche.

Kolben & ſon Abbréviateur, ſans entrer dans une deſcription plus particuliére, diſent que la Hollande Hottentote eſt la plus belle & la plus fertile portion de la Colonie de Stellenboſch. Le Gouverneur Adrien Vanderſtel, que ſes concuſſions firent deſtituer de ſon emploi, s'y étoit approprié la poſſeſſion d'environ trente lieues de pays, vers la frontière de Natal, où il entretenoit douze cens bœufs & plus de vingt mille moutons. Pour ne point manquer d'eau dans le tems de ſéchereſſe, il avoit fait creuſer au pied d'une montagne un grand baſſin, dans lequel il recueilloit l'eau des pluies, & d'où il tira un canal qui ſe joignoit à la rivière de Laurence. Entre pluſieurs ſomptueux édifices qu'il éleva en divers lieux, il fit conſtruire, dans le quartier dont nous parlons, un ſuperbe Château que la Compagnie l'obligea de démolir, après avoir confiſqué la plus grande partie de ſes biens.

Beauté & fertilité du pays.

Entrepriſes du Gouverneur Adrien Vanderſtel.

Le quartier de *Mottergat* ou *Moddergat*, mot Hollandois qui ſignifie *limonneux*, eſt ſitué au Nord de la Hollande Hottentote, & tire ſon nom des eaux bourbeuſes dont ſon territoire eſt couvert, principalement dans la ſaiſon des pluies. Le pays eſt d'ailleurs fertile, cultivé avec toute l'induſtrie imaginable, & rempli de belles habitations. La rivière de Stellenboſch & quantité de ruiſſeaux l'arroſent. Mais il eſt ſujet à des inondations, qui rendent les

Quartier de Mottergat.

chemins impraticables, & qui interrompent tout commerce entre les habitans. Elles ſont quelquefois ſi ſubites & ſi violentes, qu'elles entraînent & font périr un grand nombre de beſtiaux.

Quartier de Stellenboſch.

Au Nord de Mottergat eſt le quartier de *Stellenboſch*, pays agréable & abondant, quoiqu'environné de montagnes, qui ſurpaſſent en hauteur toutes celles des diſtricts voiſins. Leur figure eſt aſſez ſemblable à celle de la Montagne de la Table, & elles ſont auſſi couvertes, en certains tems, d'une nuée blanche, pronoſtic infaillible des vents de Sud-Eſt. Mais ces vents ne cauſent point ici les mêmes ravages que dans la vallée de la Table; car on remarque qu'ils ſont moins continus, & qu'ils ne ſoufflent jamais dans une direction oppoſée : c'eſt de ce choc terrible de deux vents qui ſe rencontrent, que naiſſent les plus furieux ouragans.

Vent de Sud-Eſt moins impétueux.

Qualités du pays.

Le bois à brûler eſt fort commun ſur le penchant de ces montagnes, & leur ſommet eſt couvert de fleurs & de plantes curieuſes. Les vallées offrent une agréable variété de terres enſemencées, de vignobles, de vergers & de jardins. C'eſt ſur la rivière de Stellenboſch que ſont les plus belles plantations. Cette rivière prend ſa ſource dans les montagnes, & ſe perd dans la fauſſe baie, après avoir recueilli dans ſon cours pluſieurs ruiſſeaux. Son fond eſt ſablonneux, & ne produit que de petites eſpèces de poiſſons, excepté vers ſon embouchure, où l'on en voit de plus gros. Il y a ſur ſon canal un beau pont, qu'un particulier a fait bâtir généreuſement

à ſes frais, ſans exiger aucun droit de paſſage. *Stellenboſch* eſt le principal village de ce canton. Un incendie le conſuma en 1710; mais il fut rebâti dans l'eſpace de peu d'années.

Le quartier de *Botelari* eſt encore plus vers le Nord. Il paroît que c'eſt le moins cultivé. Kolben ne fait mention que des plantations de *Joſt*, ſituées ſur une colline de même nom, remplie de beaux vergers, de vignobles & d'excellens pâturages. Un Miniſtre Hollandois, qui avoit formé dans ce lieu une belle habitation, ſe priva lui-même du fruit de ſes travaux en ſe coupant la gorge. On n'a jamais ſçu le motif qui le porta à cette action de déſeſpoir. La Compagnie avoit autrefois ſur la même colline des haras & quelques fermes; mais le peu de profit qu'elle en retiroit lui a fait prendre le parti d'aliéner ces domaines. Le pays manque de rivières & de ſources, & ſe trouve réduit à l'uſage de l'eau de pluie, qui ſe conſervant ici dans des foſſés & des baſſins, y devient ſaumache & preſque auſſi ſalée que l'eau de mer, lorſqu'il n'en tombe pas d'autre pour corriger ſon amertume. Le bois n'eſt pas plus commun dans ce quartier, & la Compagnie a fait de vains efforts, au commencement de ce ſiécle, pour engager les habitans à planter des arbres dans une certaine étendue de leurs conceſſions. Les choſes ont un peu changé depuis, par les ſoins qu'elle a pris d'y faire planter elle-même un grand nombre de chênes. Il n'y a qu'une montagne dans le pays, qui eſt celle du *Cheval*, ainſi nommée, parce qu'on n'y trouva dans

Quartier de Botelari.

Plantations de Joſt.

Diſette d'eau & de bois.

les commencemens quantité de chevaux ſauvages.

ARTICLE IV.

Troiſième & quatrième Diſtricts, ou Habitations de Drakenſteen & de Waveren.

Comment l'habitation de Drakenſteen fut compoſée.

CE fut *Simon Vanderſtel*, Gouverneur du Cap, qui fonda l'habitation de *Drakenſteen*, à laquelle il donna ce nom, en reconnoiſſance des ſervices que lui rendit auprès de la Compagnie le Baron *Van Rheeden*, Seigneur de *Drakenſteen*. Il la compoſa principalement de réfugiés François, dont les deſcendans forment aujourd'hui la plus nombreuſe portion de cette Colonie. Cependant, avant l'établiſſement des François, pluſieurs ouvriers, la plupart Allemands, après avoir rempli leur tems au ſervice de la Compagnie, y avoient déja formé quelques plantations.

Sa ſituation & ſon étendue.

Le terrain que cette Colonie occupe eſt ſitué à l'Eſt & au Nord de l'habitation de Stellenboſch, & s'avance vers le Couchant juſque dans le voiſinage de la baie de Saldagne. Kolben dit qu'il a ſeul autant d'étendue que toutes les provinces des Pays-bas.

Montagnes.

Ses montagnes ſont hautes, fort eſcarpées, & bordées en quelques endroits de dangereux précipices. La neige & la grêle les couvrent juſqu'au mois de Septembre. Alors elles commencent à ſe fondre, & fourniſſent de l'eau à tous les canaux du pays.

Rivière de la Montague.

La principale rivière qui coule dans cet établiſſement eſt celle de la

Montagne, qui eſt fort groſſe & fort rapide pendant l'hiver. Dans la belle ſaiſon elle n'a pas deux pieds d'eau, & dans quelques endroits ſon lit eſt à ſec. On n'avoit point encore conſtruit de pont ſur cette rivière dans le tems que Kolben, Secrétaire des Colonies de Stellenboſch & de Drakenſteen, étoit au Cap; & dans les grandes eaux pluſieurs perſonnes s'y noyoient en s'efforçant de la traverſer à cheval. On voit ſur ces bords les meilleures plantations du pays.

Une choſe aſſez particulière eſt que l'habitation de Drakenſteen n'offre point de villages, ni même d'édifices publics, à l'exception de l'Egliſe, qui eſt un miſérable bâtiment, qu'on prendroit pour une grange. Les Magiſtrats n'ont pas même une ſalle de Conſeil, & ils ſont obligés de ſe rendre à Stellenboſch, où ils tiennent leurs délibérations avec les Bourguemeſtres du lieu, ſous l'autorité du *Droſt*, ou Intendant de terre, qui préſide toujours à l'aſſemblée. Les réfugiés François, moins économes que les Hollandois, ont contracté ici dans les commencemens beaucoup de dettes, qui ne ſont pas encore acquittées. La plupart n'ont d'autre habitation que de pauvres hutes, éloignées d'une demi-lieue les unes des autres. Cependant quelques cultivateurs plus laborieux ont formé d'aſſez bonnes plantations, principalement ſur les bords de la grande rivière, dans la *vallée du Charron*, & dans la *Montagne de Riebecek*.

Pauvre état de cette Colonie.

Plantations principales.

Dans quelques endroits, tels que le quartier des *vingt-quatre Rivières*, les *Mon-*

Poſſeſſions précaires.

tagnes de miel & la montagne du *Picquet* (1), les habitans ne poſſédoient au commencement de ce ſiécle aucune terre en propriété. Ils ne s'établiſſoient qu'avec des permiſſions, qu'ils étoient obligés de faire renouveller tous les ſix mois, & on ne leur accordoit qu'autant de terrain qu'il en falloit pour leur ſubſiſtance. Ce n'étoit pas le moyen de faire fructifier cette Colonie. Auſſi les blancs ſont en petit nombre dans ces quatiers, où ils ſe mêlent avec les Hottentots, n'ayant, comme ces barbares, d'autre occupation que le ſoin de leurs troupeaux, dont ils vendent le ſuperflu aux habitans du Cap. La plupart ne cultivent point la terre, & ne connoiſſent pas même l'uſage du pain, mangeant la chair avec la chair, c'eſt-à-dire, un morceau de bœuf ou de mouton avec de la venaiſon fumée ou ſalée, & n'ayant d'autre boiſſon que l'eau, le lait & une eſpèce d'hydromel. Cette nourriture, qui nous paroîtroit fort mal ſaine, les rend ſi robuſtes, qu'ils ne ſont preſque jamais malades.

Blancs auſſi ſauvages que les Negres.

La Colonie de *Waveren*, plus récente que toutes les autres, ne s'eſt formée qu'en 1701, ſous le gouvernement de Guillaume Vanderſtel. Il l'appella Waveren, par conſidération pour l'illuſtre famille de

Diſtrict de waveren. Son origine & ſes limites.

(1) Kolben croit qu'elle a tiré ſon nom de la paſſion que les premiers François qui l'habitérent avoient pour ce jeu, auquel ils s'amuſoient *du matin juſqu'au ſoir au pied de cette montagne.* Ces bons Proteſtans, fugitifs par inconſtance autant que par dévotion, apporterent ici leurs mœurs, leur pareſſe & leurs vices. *Cœlum, non animum, mutant qui trans mare currunt.*

ce nom, à laquelle il étoit allié. Ce quartier ſe nommoit auparavant *Sable rouge*, à cauſe d'une montagne de ſable de cette couleur, qui le ſépare de l'habitation de Drakenſteen. Il eſt ſitué dans la partie la plus ſeptentrionale des poſſeſſions Hollandoiſes, & s'étend vers l'Eſt juſqu'à la terre de Natal, dont pluſieurs domaines lui ont été annexés. Sa diſtance du Cap, ſuivant Kolben, eſt de vingt-cinq ou trente milles d'Allemagne, c'eſt-à-dire, d'environ quarante lieues de vingt au dégré. Le pays eſt montagneux, & ſes habitans ſont auſſi pauvres que ceux de Drakenſteen. Ils n'ont d'autre Egliſe que celle de cette dernière Colonie, & pour les mariages & les baptêmes ils ſont obligés de ſe tranſporter au Cap. Dans les affaires civiles & criminelles ils ont pour Juges les Magiſtrats de Stellenboſch. Les Colons s'appliquent peu à la culture des terres, parce qu'ils n'obtiennent que des conceſſions précaires & limitées. Ils ne penſent qu'à nourrir des beſtiaux, ſoit pour eux-mêmes, ſoit pour le compte de quelques riches particuliers des Colonies voiſines. Voilà tout ce que Kolben nous apprend d'eux. Mais je me ſuis aſſez étendu ſur la deſcription locale de ces quatre établiſſemens; il ne me reſte plus qu'à faire connoître comment la Compagnie Hollandoiſe les gouverne.

Pauvreté de ſes habitans.

ARTICLE V.

Forme du Gouvernement des Colonies du Cap.

Tribunaux publics.

TOUT le Gouvernement des Colonies du Cap eſt ſous la direction de huit tribunaux ou Conſeils, qui ont chacun leur département particulier. Le premier, qu'on appelle *Grand Conſeil*, a l'inſpection générale du Commerce & de la Navigation, exerce avec une autorité abſolue le pouvoir légiſlatif, & jouit du droit de faire la paix & la guerre. Ses membres ſont au nombre de huit, & s'aſſemblent le Mardi. Ils ſont préſidés par le Gouverneur, qui a deux voix dans les délibérations.

Grand Conſeil.

Kolben, *ubi ſupra.*

Collége de Juſtice.

Le ſecond, qui ſe nomment *College de Juſtice*, juge tous les procès civils & criminels : mais on peut appeller de ſes Sentences à Batavia ou en Hollande, en dépoſant une ſomme de cent florins, qui eſt perdue pour l'appellant, & adjugée à ſa partie, ſi la ſentence eſt confirmée. Ce Tribunal eſt formé des mêmes Miniſtres que le Grand Conſeil, & des trois Bourguemeſtres Régens de la ville du Cap.

Tribunal des querelles & des petites dettes.

Pour les querelles & les offenſes qui ne ſont pas capitales, ainſi que pour les dettes qui n'excédent pas la ſomme de trois cens florins, il y a un troiſième tribunal, compoſé d'un Membre du Grand Conſeil, qui en eſt toujours le Préſident, de trois Bourgeois du Cap, & de quelques Officiers de la Compagnie, dont l'un exerce l'emploi de Secrétaire.

Tribunal des mariages.

Le quatrième tribunal a l'intendance

particulière des mariages. Les parties doivent obtenir ſon conſentement, & ce n'eſt qu'après cette formalité que le Miniſtre de la réſidence peut les marier.

Le cinquième eſt la *Chambre des Orphelins*, compoſée de ſept membres, qui ont à leur tête le Vice-Préſident du Grand Conſeil. Ils ſont particulièrement chargés de la tutelle des mineurs qui n'ont point de parens au Cap. Les Orphelins, au-deſſous de vingt-cinq ans, ne peuvent ſe marier ſans la permiſſion de la Chambre. Chambre des Orphelins.

La Cour Eccléſiaſtique, inſtituée pour veiller au Gouvernement des trois paroiſſes de la Colonie, forme le ſixième Tribunal. Elle eſt compoſée des Paſteurs de ces mêmes paroiſſes, de ſix Anciens, dont chaque Egliſe fournit deux; & de douze Inſpecteurs des pauvres, quatre de chaque paroiſſe. Ces Inſpecteurs ſont principalement chargés d'examiner l'emploi des aumônes publiques, qui ſont toujours ſi abondantes & ſi judicieuſement diſtribuées, qu'il n'y a pas un ſeul mendiant dans la Colonie. Cette malheureuſe race eſt généralement proſcrite dans tous les pays de la domination Hollandoiſe, tandis qu'elle fourmille dans d'autres Etats, non par le défaut d'aumônes, mais par leur mauvaiſe adminiſtration. Chaque paroiſſe a outre cela ſon conſiſtoire, formé d'un Préſident laïc, du Miniſtre du lieu, des deux Anciens & des quatre Inſpecteurs des pauvres. Cour Eccléſiaſtique.

Le ſeptième Tribunal s'appelle *Conſeil du Commun*. Il y en a un dans chaque Colonie, & il eſt compoſé d'un certain nom- Conſeil du Commun.

bre d'habitans, choiſis par le Conſeil, & préſentés par le corps de l'habitation. Le Collége de Juſtice ayant établi ſon ſiége dans la Ville du Cap, les fonctions du Conſeil du Commun de cette Colonie ſe réduiſent preſqu'uniquement à la levée des taxes impoſées par le Grand Conſeil. Dans les autres habitations, l'autorité des Conſeils communs a beaucoup plus d'étendue; car ils tiennent lieu de Collége de Juſtice dans les affaires civiles, dont le fond ne paſſe pas cent cinquante florins, & dans toutes les cauſes criminelles de leur reſſort.

Tribunaux militaires. Enfin on a établi deux Tribunaux militaires, l'un dans la ville du Cap, pour la Colonie du même nom, & l'autre à Stellenboſch, pour les trois autres Colonies.

Dépenſes de la Compagnie. La Compagnie entretient un grand nombre d'Officiers & de domeſtiques, dont les appointemens montent chaque année à quatre cens mille florins. Pour ſubvenir à ces dépenſes, elle leve le dixième de tous les biens fonds, auquel ſe joint le produit des droits impoſés ſur le vin, l'eau-de-vie, le tabac & la biere, & le profit qu'elle tire de ces mêmes marchandiſes, & des domaines dont elle s'eſt réſervé la propriété. Elle donne aujourd'hui aux nouveaux Colons, qui viennent s'établir dans le pays, les mêmes encouragemens qu'elle leur donnoit autrefois. Elle leur fournit à crédit des uſtenſiles, des eſclaves & d'autres ſecours. Lorſque les terres rendent peu, elle a l'indulgence de remettre au Laboureur la taxe du dixième,

juſqu'à ce qu'il ſoit en état de la payer. Si le feu, ou quelqu'autre accident, ruine une métairie, le Gouvernement donne gratuitement au propriétaire des matériaux & des ouvriers pour la rebâtir.

Comment elle ſe conduit avec les Nations Hottentotes.

La Compagnie traite avec le même ménagement les Nations Hottentotes, & ſe fait autant reſpecter par la douceur de ſon gouvernement, que par l'appareil formidable de ſa puiſſance. La plupart de ces hordes barbares recherchent avec empreſſement ſon alliance, envoient des députations annuelles & des préſens au Gouverneur du Cap, & le prennent pour l'arbitre ordinaire de leurs différents. Depuis l'année 1660 elles ont été preſque toujours en paix avec la Colonie.

CHAPITRE VI.

Du climat & des productions du Cap & des terres voiſines.

Les deux Mouſſons.

C'Est ici, comme dans l'Inde, le régne des *Mouſſons*, qui forment les deux principales ſaiſons de l'année. Elles durent chacune ſix mois. L'une, qu'on nomme la *Mouſſon humide*, commence au mois de Mars ; l'autre, appellée la *Mouſſon ſéche*, commence au mois de Septembre.

L'hiver du Cap.

Pendant la Mouſſon humide, qui eſt comme l'hiver du Cap, les brouillards ſont fréquens ; & des pluies preſque continuelles, auxquelles ſe joignent le vents froids de Nord-Oueſt, obligent ſouvent les habitans de ſe tenir renfermés dans leurs

maiſons. L'air ſe refroidit, environ au même degré que dans notre automne, & quequefois même il y a des gelées ; mais la glace n'a jamais plus de deux ou trois lignes dépaiſſeur, & ſe fond aux premiers rayons du ſoleil.

L'été. Dans la Mouſſon ſéche, qui eſt l'été des Hottentots, les vents de Sud-Eſt ſe font ſentir, & répandent beaucoup de ſérénité dans le climat. Mais ils rendent l'entrée du port du Cap très-difficile, & cauſent de grands ravages par leur impétuoſité. On obſerve que lorſqu'ils ceſſent trois ou quatre jours de ſouffler, il ſe raſſemble au rivage quantité d'herbes de mer, qui venant à ſe corrompre, empoiſonnent l'air par leur puanteur. Cela occaſionne des maladies épidémiques, qui ſe font principalement ſentir aux Européens.

Kolben, *ubi ſuprà.*

Phénomène curieux. L'Auteur que j'ai cité donne ici une deſcription plus particulière de la nuée blanche, qui paroît alors ſur certaines montagnes, & qui eſt un des plus curieux phénomènes du Cap. Elle ſe forme comme par lambeaux, & ſes pièces s'aſſemblant par degrés, finiſſent par couvrir entièrement le ſommet de ces montagnes. La nuée, après avoir été quelque tems immobile, creve tout d'un coup. Elle ne ſe réſout jamais en pluie ; mais il en ſort des vents furieux, qui prennent toujours leur direction du Sud-Eſt. Ses couleurs ſont blanches, avec quelques nuances plus foncées, ſur-tout dans ſes parties ſupérieures. Plus il y a de mêlange de ſombre, moins l'orage eſt violent. Dans ſon état ordinaire, elle produit des vents qui ſouffient quel-

quefois, preſque ſans interruption, huit jours de ſuite, & ſouvent un mois entier. Quoiqu'il s'en détache viſiblement des parties, qui s'éparpillent ſur la montagne, ſon volume paroît toujours le même, tant que l'orage dure, parce qu'elle ſe nourrit inceſſamment d'une nouvelle matière. Le vent diminue quand elle commence à s'éclaircir, & ceſſe enfin lorſqu'elle devient tranſparente.

Couleur verdâtre de Mer.

La mer, aux environs du Cap, eſt d'une couleur verdâtre, ce qu'on doit attribuer à deux cauſes; premièrement à la verdure réfléchie des montagnes voiſines; ſecondement à la multitude d'herbes & de roſeaux qui croiſſent ou flottent ſur le rivage. Ces roſeaux ſont de la hauteur de nos plus grands joncs, d'un beau vert, la tige groſſe par le bas, & menue vers le ſommet. On les plie en forme de trompette, en liant les deux parties, & ils rendent un ſon auſſi harmonieux que cet inſtrument. De-là vient le nom de *Tromba*, que les Portugais ont donné à ce roſeau. Les branches de corail ne ſont pas moins communes ſur les bords du Cap. Elles ſont vertes & molles dans l'eau; mais lorſqu'elles flottent ſur le rivage, elles durciſſent, & deviennent blanches ou noires ou d'un rouge foncé.

Irrégularités des marées.

Les marées ont quelquefois ici de grandes irrégularités. Le 24 Septembre 1707, un quart d'heure après l'arrivée du reflux, le flux recommença & ceſſa enſuite auſſitôt. Il revint au bout de quelques momens, & diſparut encore. Depuis huit heures du matin juſqu'à dix, cette étrange révolution arriva ſept fois.

Qualité des eaux. Les eaux des rivières ſont en général très-douces & très-claires, lorſqu'elles deſcendent du ſommet des montagnes, & qu'elles coulent ſur des lits de ſable ou de cailloux. Celles dont l'origine n'eſt pas ſi pure, ont une couleur de rouille qui les rend moins tranſparentes. Il y en a de blanchâtres & de fades, qui doivent ces qualités à la terre glaiſeuſe qu'elles traverſent. Quelques-unes perdent leur douceur & deviennent ſaumaches, ſoit en approchant de la mer, ſoit en croupiſſant dans leur lit. Ces eaux ameres, dont on eſt obligé de faire uſage dans certains cantons, ſont d'un goût ſupportable quand on les boit d'abord; mais pour peu qu'on les garde, elles deviennent ſi ſalées, qu'il eſt impoſſible d'en boire : mais elles ont une vertu admirable pour purifier le ſang.

Eaux très-froides. Il y a des eaux d'une nature ſi froide, qu'elles conſervent cette qualité dans les vaſes où on les renferme, juſqu'à cauſer un véritable friſſon à ceux qui en boivent.

Bains chauds La contrée du Cap a auſſi des ſources chaudes, dont la plus fréquentée eſt le bain de la montagne noire, dans le diſtrict de Waveren. On remarque que la terre de cette montagne eſt noire, viſqueuſe, & ſi molle, que les pieds des chevaux y enfoncent. L'eau de la ſource tombe avec beaucoup de bruit dans un trou, dont Kolben ne put trouver le fond avec une ſonde de ſoixante pieds. Il y a dans la montagne d'autres ouvertures, par leſquelles il coule des eaux chaudes. Leur ſurface eſt couverte d'une peau graſſe & bleuâtre, au bord de laquelle il s'amaſſe

une matière jaunâtre, dont on fait une eſpèce d'ocre. En entrant dans le bain on reſſent une chaleur brûlante, qui eſt pourtant ſupportable; mais on n'y peut reſter que cinq ou ſix minutes. On ſe met enſuite au lit, où l'on éprouve une ſueur abondante, après laquelle on ſe ſent fort ſoulagé. Ces eaux, en purgeant le corps par des évacuations aſſez violentes, guériſſent la paralyſie, la ſurdité, les maux vénériens & d'autres maladies.

Fossiles.

Entre diverſes eſpèces de foſſiles, on trouve au Cap une craie rouge, dont les femmes ſe fardent le viſage; pluſieurs ſubſtances bitumineuſes, vertes, blanches, jaunâtres, outre une huile naturelle qui coule des rochers, & qui ſert ici à divers uſages de médecine; des pierres de toute eſpèce, propres aux bâtimens; de beaux marbres; des cailloux qui reſſemblent à la pierre d'aigle, au criſtal & à d'autres productions de ce genre; des mines de fer, de cuivre & d'argent.

Salines naturelles.

Le pays offre auſſi pluſieurs ſalines naturelles, qui ſe forment dans le creux des vallées, où il reſte toujours quantité d'eau après la mouſſon humide. Telle de ces ſalines a cinq ou ſix mille de circonférence. La chaleur du ſoleil forme d'abord ſur la ſuperficie des eaux une ſubſtance blanche, qui s'épaiſſit par dégrés, juſqu'à prendre la conſiſtance du ſel; ce qui arrive ordinairement vers le ſolſtice d'été. Les vents de Sud-Eſt, qui ſont alors dans toute leur force, ont beaucoup de part à cette opération. Les vallées du Cap ſont en général ſi imprégnées de nitre, que

l'herbe qu'elles produiſent a toujours un goût ſalé.

Fécondité de la terre. Cette abondance de ſels terreſtres rend le pays fertile en toutes ſortes de productions. Le froment & la plupart des grains de l'Europe croiſſent ici avec une merveilleuſe fécondité. Le blé rend trente ou quarante boiſſeaux pour un ; l'orge cinquante ou ſoixante, & même davantage ; les féves depuis vingt juſqu'à vingt-cinq, & les pois entre trente & quarante. L'avoine ſeule n'a jamais réuſſi dans les terres du Cap ; mais l'abondance de l'orge, nourriture beaucoup plus ſaine pour les chevaux, fait qu'on ne s'apperçoit pas de cette diſette.

Méthode pour le labourage. Le labourage eſt fort pénible dans certaines terres graſſes, où l'on eſt quelquefois obligé d'atteler vingt bœufs à une charrue. Mais cela eſt rare au Cap, où le ſol eſt communément compoſé d'argile & de ſable, & demande peu de travail. Les charrues qu'on emploie ſont différentes des nôtres. La roue du côté du ſillon eſt beaucoup plus grande que l'autre, & le ſoc eſt diviſé en deux parties, dont l'une s'avance droit en pointe, & l'autre s'élargit conſidérablement. Cependant ils emploient auſſi des ſocs parfaitement pointus ; mais alors ils ne ſe ſervent point de coutre. Ce qu'on pratique au Cap rappelle ce qui eſt arrivé dans ces derniers tems en Angleterre & en France, où l'on a imaginé pluſieurs méthodes nouvelles de labourage : il ſeroit bien humiliant pour l'homme, qu'un art ſi utile & ſi ancien dans le monde, fût encore ſuſceptible de perfection ! On

On ne commence à ſemer qu'au mois de Juillet, & la récolte ſe fait en Septembre. Ce n'eſt point ici l'uſage de faire battre le blé par des hommes. On n'emploie à ce travail que des bœufs ou des chevaux, qui foulent les épis ſur un terrain fort uni, formé d'un mêlange de paille hachée & de fiente de vache, qu'on détrempe avec de l'eau. Cette méthode uſitée dans les provinces méridionales de France, eſt beaucoup plus expéditive.

Vins du Cap.

Les vins du Cap ſont devenus célébres. On aſſure que les premiers plans de vignes y ont été apportés de Perſe & des bords du Rhin. La crainte des vents de Sud-Eſt ne permet pas de laiſſer croître les ceps à plus de trois pieds de hauteur. Les vignes ſont plus fécondes & plus précoces qu'en Europe. La vendange ſe fait en Février & dans le mois ſuivant. Les vins ſont naturellement forts & pleins de feu, & deviennent moëlleux & doux avec le tems. Kolben les compare aux meilleurs vins de Canarie.

Fertilité des jardins.

On ne vante pas moins la fertilité des jardins. La plupart de nos fruits & de nos légumes d'Europe y croiſſent heureuſement, & ſont même, dit-on, plus délicieux que dans le lieu de leur origine. Il en eſt de même de ceux qu'on apporte de l'Aſie & de l'Amérique. Le beau jardin de la Compagnie renferme en ce genre toutes les richeſſes de l'univers : mais les bornes que je me ſuis preſcrites, ne me permettent pas de m'étendre ſur ſa deſcription. Il ſuffit de remarquer qu'en général toutes les plantations Hollandoiſes ſont

abondamment pourvues d'amandiers, de noyers, de chataigniers, de coignaſſiers, de pommiers, de poiriers, de pruniers, de grenadiers, d'abricotiers & de pêchers. Les limons, les oranges & les citrons ſont des fruits communs, qui paroiſſent au Cap dans tout leur éclat. Les Hollandois ont apporté de Ceylan l'arbre qui produit la canelle, & le cultivent avec le même ſuccès que les autres plantes étrangères. L'aloès, qu'il eſt ſi rare de voir en Europe dans toute ſa beauté, naît ici en pleine campagne, ſans le ſecours de l'art. Les fleurs croiſſent dans tout le pays avec une eſpèce de profuſion.

L'Amaquas. Entre les arbres fruitiers particuliers au Cap, on diſtingue l'*Amaquas*, que les Hollandois nomment *Keurboom*. « Sa hauteur eſt de neuf ou dix pieds. Sa fleur eſt d'un blanc rougeâtre, comme celle du pommier, & rend une odeur très-douce. Elle produit des coſſes, dont chacune contient cinq ou ſix grains de ſemence de la groſſeur d'un pois, de couleur brune, de forme ovale & d'un goût acide. Son écorce eſt mince, couleur de cendre & fort unie. Les vers s'attachent rarement au bois, qui eſt fléxible lorſqu'il eſt vert, mais qui acquiert en ſéchant une extrême dureté. Si l'on en coupe une branche, elle rend une gomme jaune & luiſante ». C'eſt la deſcription qu'en fait Kolben.

L'arbre eſtropié. L'arbre eſtropié, à qui l'on a donné ce nom, parce qu'il eſt du genre nain, & que ſes branches ſont crochues & remplies de nœuds, produit un fruit ſemblable à la pomme de pin, & une écorce

épaiſſe & ridée, que les tanneurs emploient & qui a auſſi ſes uſages dans la Médecine.

Le pays produit un autre arbre, de la grandeur du chêne, dont le bois fort uni & bien nuancé, ſert à faire des meubles très-propres. Il rend une ſi mauvaiſe odeur lorſqu'on le coupe, que les Européens l'appellent l'*Arbre puant* : mais cette infection ſe diſſipe avec le tems. L'arbre puant.

La racine de *Kanna*, que quelques Ecrivains croient particulière à la même contrée, n'eſt, ſuivant le Pere Tachard, que le *Gin Seng* des Chinois, que les Hollandois ont planté au Cap. Il eſt certain qu'on donne à-peu-près les mêmes qualités à ces deux racines. Les Hottentots ont une paſſion décidée pour le Kanna, le mâchent continuellement, & lui attribuent une grande vertu. Racine de Kanna.

Le *Dakha* eſt une eſpèce de chanvre ſauvage, dont ils emploient les feuilles, ſoit pour les mêler avec leur tabac, ſoit pour les fumer ſeules, lorſque le tabac leur manque. Dapper nous apprend qu'ils le mangent auſſi quelquefois, ou le prennent par infuſion, ce qui les enivre également. Le Dakha.

La *Spirée* eſt une autre plante dont ils font beaucoup de cas ; ils compoſent de ſes feuilles deſſéchées une poudre d'un jaune luiſant, qu'ils jettent ſur leurs cheveux, & dont ils ſe fardent quelquefois le viſage. C'eſt le *Bukku*, dont j'ai parlé plus haut, & ſur lequel j'avois promis un éclairciſſement. Poudre de Spirée.

CHAPITRE VII.

Quadrupedes, Oiſeaux, Inſectes, Poiſſons.

Abondance des beſtiaux.

LEs vallées du Cap & des contrées voiſines offrent preſque par-tout d'excellens pâturages, & les colons de Drakenſteen & de Waveren, ainſi que tous les Hottentots, n'ayant d'autres richeſſes que leur bétail, le pays abonde en troupeaux de toute eſpèce. Les bœufs & les moutons ſont de la première groſſeur. La race des chevaux eſt plus petite; mais leur nombre eſt ſi grand, qu'il y a des particuliers qui en élévent juſqu'à trois cens. Le prix ordinaire d'un poulain, au commencement de ce ſiécle, étoit de ſix eſcalins de Hollande * : on avoit un bœuf pour une livre de tabac.

* 3 Livres 12 ſous de notre monnoie.

Animaux ſauvages.

Il y a dans les forêts quantité de loups, dont une eſpèce a reçu le nom de *loups-tigres*, parce qu'ils ont le poil tacheté; des chiens ſauvages, qui s'aſſemblant par troupes, font une guerre cruelle aux bêtes féroces, ſans nuire aux Européens ni aux Hottentots, avec leſquels ils partagent même leur butin (1): ces animaux ſont par-tout amis de l'homme; des lions, des tigres, des léopards, des éléphans & des rhinoceros; des élans & des buffles, plus

(1) *Ils portent*, dit Kolben, *leur proie dans un lieu qui leur ſert de rendez-vous. Les Européens & les Hottentots les ſuivent, & prennent ce qui leur convient dans le tas, ſans que ces animaux en grondent.*

gros que ceux d'Europe & d'Amérique ; des ânes ſauvages, entre leſquels on diſtingue avantageuſement le *Zeura* ou Zebra, qui ne reſſemble à l'âne que par les oreilles, & qu'on devroit plutôt comparer au cheval. Ses jambes ſont menues & d'une belle proportion ; ſon poil doux & liſſé. On voit ſur ſon dos une longue raie noire, d'où partent de chaque côté d'autres raies blanches, bleues & brunes, qui s'aſſemblent en cercle autour du ventre, où leurs couleurs ſe mêlent & ſe confondent agréablement. La tête, les oreilles, la queue & les crins du cou, ſont rayés des mêmes couleurs. Cet animal, quoiqu'aſſez commun au Cap, eſt fort difficile à prendre, ce qui fait quelquefois monter ſon prix très-haut.

Le Zebra.

Les chevreuils & les cerfs différent peu de ceux d'Europe ; mais il y a des eſpèces de chevres fort particulières. Les unes, auſſi grandes que nos cerfs, ont le poil d'un fort beau bleu. D'autres, de la même grandeur que les premières, ont le poil du dos grisâtre, avec de petites marques rouges, & le ventre blanc. On leur voit dans la longueur du corps une raie blanche, croiſée par trois autres raies de la même couleur, qui leur environnent le ventre, & qui ſont placées à égale diſtance les unes des autres. Les cornes des mâles ſont longues de trois pieds ; mais les femelles n'en ont point. La nature, par un contraſte ſingulier, produit au Nord du Cap des chevres auſſi petites que des lievres.

Chevres d'une eſpèce particulière.

Entre les animaux de moindre grandeur

La Souris d'Inde. on compte la *Souris d'Inde*, qui eſt ici de la groſſeur d'un chat, & qui ſe nourrit de

La Souris à ſonnette. ſerpens & d'oiſeaux; la *Souris à ſonnette*, ainſi nommée à cauſe du bruit perçant qu'elle fait avec ſa queue : elle vit ſur les arbres comme les écureuils, mais elle à la tête beaucoup plus groſſe & le corps plus épais, avec des différences marquées

Chats ſauvages. dans la couleur du poil; des *Chats ſauvages*, dont la peau ſe vend fort cher : il y en a de mouchetés comme les tigres, & d'autres qui ſont tout-à-fait bleus.

La Boëte puante. L'animal que les Hollandois ont nommé *Stinkingſem*, c'eſt-à-dire, *Boëte puante*, eſt une eſpèce d'écureuil, de la grandeur d'un chien médiocre. Lorſqu'il eſt pourſuivi de près, il lâche des vents d'une telle puanteur, qu'il n'y a point d'homme qui ne ſe trouve comme ſuffoqué par cette infection. L'animal profite de l'embarras du chaſſeur pour s'éloigner, & lâche une ſeconde doſe, ſi la pourſuite continue, ſoit que la peur produiſe en lui cet effet, ſoit que l'inſtinct lui inſpire ce moyen de ſe défendre.

Le Porc-épi. Le Porc-épi eſt auſſi commun ici que dans tout le reſte de l'Afrique. Sa grandeur eſt celle du lapin. Il a le corps hériſſé de gros & longs aiguillons, qui tiennent ſi peu à ſa peau, qu'en ſe ſecouant il les lance contre ceux qui l'attaquent, & les bleſſe quelquefois dangereuſement. Ses doigts ſont larges & velus, & ſes dents fort tranchantes. Sa langue eſt garnie de petits corps oſſeux, qui peuvent paſſer pour d'autres dents. Il ſe nourrit de raiſins & de fruits. Les Africains mangent ſa

chair, qui eſt aſſez bonne, lorſqu'elle a été fumée un jour ou deux.

J'aurois quelque choſe de fort particulier à dire ſur les ſinges du Cap, ſi l'on pouvoit ajouter foi à ce récit de Kolben, que l'Hiſtorien des Voyages a tourné fort agréablement. Comme ces animaux, dit-il, ont une paſſion extrême pour les fruits, ils font ſouvent la guerre aux vergers & aux jardins, avec des précautions admirables pour leur ſûreté. Tandis qu'une partie de leur troupe pille un jardin, les autres ſe rangent en ligne juſqu'au lieu de leur retraite dans les montagnes. A meſure que les premiers cueillent le fruit, ils l'apportent à celui qui fait la tête de la ligne, des mains duquel il paſſe au ſuivant, & de celui-ci aux autres.... Cette exécution ſe fait avec un profond ſilence. Si ceux qui font la garde s'apperçoivent de quelque danger, ils pouſſent un cri, qui ſert de ſignal à toute la troupe, alors ils ſe hâtent de prendre la fuite. Les jeunes montent ſur les épaules des vieux, & leur retraite eſt un ſpectacle fort réjouiſſant. On ſuppoſe que la négligence de leurs ſentinelles ne demeure pas impunie; car lorſqu'il y en a quelqu'un de pris ou de tué, on entend beaucoup de bruit entr'eux dans leur retour, & quelquefois on en trouve pluſieurs déchirés en pièces ſur le chemin.

Ce qu'on rapporte des Singes du Cap.

Dans la claſſe des oiſeaux, ce que le Cap offre de plus diſtingué eſt 1. le *Flamingo* ou *Flamand*, animal plus gros que le cigne, plus haut monté, & qui a le cou encore plus long. Les plumes infé-

Oiſeaux du Cap.

Le Flamingo.

rieures de ſes aîles ſont noires, celles d'en haut couleur de feu, & ſes jambes orangées. Sa tête & ſon cou ſont auſſi blancs que la neige. 2. Le *Knor*, eſpèce de poule particulière à cette contrée. Son plumage eſt mêlé de rouge, de blanc & de cendré; ſes jambes ſont jaunes. Cette poule a le corps ſi peſant & les aîles ſi courtes, qu'elle ne peut voler fort loin: elle fréquente les lieux ſolitaires, & pond ſes œufs dans les buiſſons. 3. Le *Malagos*, oiſeau de rivière de la forme & de la grandeur d'une oie: il ſe nourrit de poiſſons, & plonge fort habilement. 4. La *Monette*, ſorte de canard, dont le duvet eſt très-eſtimé. 5. Le *Pengouin*, oiſeau de mer, très-commun ſur cette côte, & qui a donné ſon nom à une des îles du Cap. Il a le corps fort gros & fort peſant, le bec noir, les jambes d'un vert-pâle, & le reſte du plumage cendré. On eſtime ſes œufs, qu'il dépoſe ſur les rochers; mais on fait peu de cas de ſa chair. 6. Une eſpèce de chardonnerets propres à cette région. Ils ont cela de particulier, que leur plumage en hiver eſt couleur de cendre, au lieu qu'en été il eſt en partie noir, & en partie du plus beau rouge.

Le Knor.

Le Malagos.

La Monette.

Le Pengouin.

Chardonnerets d'une eſpèce ſinguliére.

Autres ſortes d'oiſeaux.

Cette contrée produit pluſieurs ſortes d'aigles, qui n'ont aucune différence remarquable avec ceux d'Europe; des oies & des canards domeſtiques & ſauvages. Des pélicans, qu'on nomme ici mangeurs de ſerpens, parce qu'ils ſe nourriſſent de ces reptiles, ainſi que de crapauds & d'autres bêtes venimeuſes, des paons, des faiſans, des grives, des cailles & des bé-

caſſines, parfaitement ſemblables aux nôtres; quantité d'autruches & de faucons, & une infinité d'eſpèces de petits oiſeaux, qui nuiſent beaucoup aux grains & aux raiſins. Les ſerins ſont auſſi communs au Cap que dans les îles de Canarie.

Entre diverſes ſortes de reptiles, on trouve ici des aſpics longs de pluſieurs aunes, & quelques autres eſpèces particulières de ſerpens. Celui qu'on appelle l'*Œuil* ou l'*Elanceur*, doit le premier de ces noms à la multitude de ces taches blanches dont ſa peau noire eſt mouchetée, ce qui forme l'apparence d'autant d'yeux; & l'autre, à la légéreté avec laquelle il s'élance. Il y au Cap une autre ſorte de reptile qu'on nomme l'*Arbre*, à cauſe de ſa reſſemblance avec les branches des arbres, autour deſquelles il s'enveloppe. Sa longueur eſt d'environ deux aunes; mais il n'a que huit ou neuf lignes de groſſeur. On aſſure que ſa graiſſe mêlée avec le ſuif, dont on compoſe une chandelle, fait paroître une chambre pleine de ſerpens.

Eſpèces particulières de Serpens.

L'Œuil ou l'Elanceur.

L'Arbre.

Le *Dipſas* ou l'*Altérant*, a reçu ce nom, parce que ſes morſures, qui ſont d'ailleurs très-dangereuſes, cauſent une ſoif cruelle. Le ſerpent chevelu ou à chapeau n'eſt pas moins redoutable. Ceux qu'on nomme *ſerpens domeſtiques*, parce qu'ils s'inſinuent juſques dans les maiſons, ſont extrêmement communs dans le pays; mais leur morſure n'a rien de funeſte. Il n'en eſt pas de même des ſcorpions, qui ſont auſſi formidables par leur nombre que par la malignité de leur venin.

Le Dipſas.

Le Serpent chevelu.

Serpens domeſtiques.

Des Scorpions.

Insectes aquatiques.

Parmi les insectes, il y en a d'aquatiques & de terrestres. Dans le premier genre, outre les sangsues & les serpens d'eau, on compte le *Pou de mer*, qui tourmente les poissons par ses morsures; la *Mouche marine* qui les pique de son aiguillon, & qui est de la grandeur & de la forme de la crevette; des reptiles de plusieurs espèces, dont les plus curieux, dans un petit corps qui n'a que six pouce de long, ont la tête, la poitrine & le cou exactement conformés comme le cheval.

Insectes terrestres.

Les insectes terrestres sont innombrables. Les fourmis couvrent les vallées de leurs nids, & tout le pays est infesté d'une prodigieuse multitude de mouches, dont l'espèce la plus remarquable est celle de *Cerfs volans d'or*, ainsi nommés, parce qu'ils ont en effet la tête & les aîles dorées. J'ai parlé du respect que les Hottentots ont pour cet animal.

Le millepieds n'est pas moins commun ici que dans l'Inde, & sa morsure est aussi mortelle que celle des scorpions. Il y a des insectes qui font de terribles ravages dans les vignes & dans les terres ensemencées. On trouve une sorte d'araignée noire, qui n'est que de la grosseur d'un pois; mais dont la piqûre est très-funeste lorsque le remede est appliqué trop tard. Des vers presqu'imperceptibles rongent les vêtemens & les étoffes, & ce n'est que par des soins continuels, qu'on se préserve de cette vermine. Les Hottentots sont couverts de poux, & les punaises, ainsi que les lentes & les puces,

Kolben, ibid.

tourmentent beaucoup les Européens.

Les abeilles ne ſont point rares au Cap ; mais les Hollandois s'appliquent rarement à les élever, parce qu'ils ſe contentent du miel ſauvage que les Hottentots leur apportent, & qui a l'odeur plus douce que celui des ruches.

Dans la claſſe des poiſſons, dont l'abondance eſt extrême dans la mer du Cap, nous diſtinguerons: Poiſſons marins.

1. Le *Souffleur*, ainſi nommé, parce qu'il ſouffle & lance l'eau dans l'air par les narines. Son corps eſt ſans écailles, ſon dos d'un jaune foncé, le ventre blanc, la gueule petite & armée de quatre groſſes dents. Ce poiſſon reſſemble beaucoup à la baleine, excepté qu'il eſt moins grand. On aſſure que ſa chair eſt ſi venimeuſe, qu'un Matelot Hollandois perdit la vie pour en avoir mangé. Les ſouffleurs vont en troupes comme les Marſouins. Le Souffleur.

2. Le *Poiſſon brun*, c'eſt le nom que lui donne Kolben. Il eſt de la groſſeur du bœuf, & n'a pas moins de quinze ou ſeize pieds de long. Le Poiſſon brun.

3. Le *Bennet*, moins remarquable par ſa grandeur, que par la beauté de ſes écailles, qui ſont d'un pourpre luiſant, nuancé de raies d'or. Sa chair eſt cramoiſie, & conſerve cette couleur, même après la cuiſſon. C'eſt un aliment agréable & facile à digérer. Le Bennet.

4. Le *Poiſſon volant*, qui tire ce nom de ſes nageoires, faites en forme d'aîles : quoiqu'en diſe Kolben, il ne s'en ſert jamais pour voler ; & ſes efforts ſe réduiſent à s'élancer ſur l'eau par ſacades. On pré- Le Poiſſon volant.

tend que ce poiſſon ne ſe trouve jamais hors des Tropiques, & qu'il a un ennemi cruel dans le poiſſon brun. Sa chair eſt une nourriture excellente.

Le poiſſon d'or. 5. Le *Poiſſon d'or*, qui ne paroît au Cap que depuis le mois de Mai juſqu'au mois d'Août.

Le Braſſem. 6. Le *Braſſem*, poiſſon particulier à cette Mer ; & que les Hollandois appellent pour cette raiſon *Hottentot*. On en diſtingue pluſieurs eſpèces, dont la plus belle eſt diſtinguée par le nom de *Rouge-pierre*. Sa peau & ſes écailles ſont d'un rouge éclatant, tacheté de bleu, avec quelques nuances d'or.

Le Lion de Mer. 7. Le *Lion de Mer*, animal amphibie, ſuivant Kolben, qui dit qu'*on en tua un en* 1707, *qui ſe chauffoit au ſoleil ſur les rochers de la Table. Il avoit quinze pieds de long, & la même meſure en circonférence. Sa tête reſſembloit beaucoup à celle du Lion ; mais elle étoit ſans crinière, & ſur tout le corps, il n'avoit ni poil ni écaille. Sa langue étoit d'une telle maſſe, qu'elle peſoit ſeule cinquante livres. La couleur de ſa peau étoit jaunâtre ; il avoit par-devant deux jambes courtes, dont les pieds reſſembloient aux pattes de l'oie. Deux larges nageoires, chacune d'environ dix-huit pouces de long, lui tenoient lieu de jambes de derrière. Son corps s'allongeoit en queue, & ſe terminoit en croiſſant.*

Limaçons marins. 8. Les *Limaçons marins*. Il y en a ici de pluſieurs eſpèces : *le Limaçon porc-épi*, dont la coquille eſt épineuſe ; le *Quille-Limaçon*, qui a la ſienne ornée des plus vives couleurs ; le *Limaçon-Nabel*, qui a deux écailles comme les moules ; le *Soleil* & l'*Etoile*

de Mer, ainſi appellés, parce que leurs coquilles, poligones ou rondes, ſont armées de pointes, qui s'élancent de tous côtés comme des rayons; le *Limaçon-perle*, dont la coquille eſt la plus grande & la plus brillante; on s'en ſert au Cap pour faire des coupes, qui contiennent quelque fois deux pintes; le *Limaçon-vis*, qui tire ce nom de la figure cannelée de ſa coquille, qui étant bien nettoyée eſt d'un beau rouge de flamme mêlé de blanc, de vert & de jaune.

9. Le *Pagger*, coquillage très-dangereux à manier, parce qu'il a ſur le dos une pointe venimeuſe, qui peut faire une bleſſure mortelle. Le Pagger.

Le *Jet-d'eau marin*, eſpèce de Polipe, qui a la forme d'une éponge. On le trouve ſur les rochers du Cap, auxquels ils s'attache ſi fortement, que les vents & les vagues ne peuvent l'en arracher. Sa couleur eſt verdâtre, & ſon corps diſtile une humeur aqueuſe. L'intérieur offre à l'œil une ſubſtance charnue, qu'on prendroit pour un géſier. Quand on porte la main ſur ce Polipe, il pouſſe par deux ou trois ouvertures de fort beaux jets-d'eau, & recommence autant de fois qu'on le touche, juſqu'à ce qu'il ait épuiſé ſon réſervoir. Kolben ne lui trouva point d'autre ſigne de vie animale. Le Jet d'eau marin.

J'ai décrit ailleurs l'Hippopotame, animal fort commun dans les Mers & dans les Rivières d'Afrique. On voit auſſi ſur la côte du Cap des Dauphins, des Requins, des Marſouins, & de ces petites Baleines qu'on appelle *Grampus*.

TROISIEME PARTIE.

Africains occidentaux.

INTRODUCTION.

NOUS avons conduit l'Hiſtoire des Africains juſqu'aux peuples qui habitent autour du Cap de Bonne-Eſpérance ; & en parcourant le Nord & l'Orient de l'Afrique, nous n'avons omis aucune Nation qui méritât d'être connue. Il nous reſte à porter nos regards ſur la côte occidentale.

Idée générale des Pays occidentaux de l'Afrique.

Partons du point où nous avons laiſſé nos Lecteurs, & commençons par donner une idée générale des lieux que nous allons décrire. Ce qui eſt au Nord des terres du Cap, entre 20 & 30 dégrés de latitude méridionale, offre une région aride & inhabitée, qui n'eſt déſignée dans la Carte de M. Danville, que ſous le nom de *Côte déſerte*. Elle ne laiſſe pas d'avoir deux cens lieues d'étendue, & paroît beaucoup plus droite & moins coupée d'anſes, que la plupart des autres côtes de l'Afrique. Elle ſe termine vers le Midi au pays des Hottentots, & du côté du Nord à celui des *Cimbebas*, premier peuple occidental que nous ferons connoître.

Côte déſerte.

Cimbebas, premier peuple occidental connu.

Depuis le pays des Cimbebas on rencontre ſucceſſivement, du Midi au Septentrion, les Royaumes de *Benguela*, d'*Angola*, de *Congo* & de *Loango*, dont

Royaumes ſitués au nord du Pays des Cimbebas.

le dernier s'étend jusque dans le voisinage de la Ligne. Ces contrées, riches par elles-mêmes, & plus florissantes encore par le commerce des Colonies Européennes, donneront matière à des descriptions intéressantes.

Au-delà de Loango & de la Ligne, est une côte tortueuse, qui, au lieu de suivre la direction du Nord, se détourne considérablement vers l'Oueſt, & se termine à 10 ou 11 dégrés de latitude septentrionale. Elle a sept ou huit cens lieues de cours. C'est ici qu'est la plus grande largeur de l'Afrique : car de l'extrêmité occidentale de cette côte, jusqu'à la partie la plus orientale du Royaume d'Adel, on compte 70 dégrés de longitude, ou 1400 lieues de 20 au dégré. Je donnerai le nom de Guinée à toute l'étendue de cette côte, mais sans y comprendre le Sénégal, comme a fait Dom Vaissette.

Où est la plus grande largeur de l'Afrique.

La Guinée.

Le Sénégal & la Nigritie s'étendent au Nord de la Guinée, entre 11 & 20 dégrés de latitude. Ce qui est au-delà n'offre que des plages désertes qui confinent à la Barbarie, & dont quelques-unes se perdent dans les vastes solitudes du Sahara.

Le Sénégal & la Nigritie.

Nous ferons connoître les habitans de ces différentes contrées occidentales, en suivant l'ordre que nous venons d'indiquer. Il n'est pas possible, dans une telle matière, de consulter de meilleures sources que les Rélations des Voyageurs ; & comme elles se trouvent heureusement rassemblées dans le beau Recueil de M. l'Abbé Prevost, c'est dans cet ouvrage

Sources qu'il est nécessaire de consulter dans cette matière.

que je puiſerai les principales recherches ſur cette matière. J'en ai uſé de même dans quelques autres parties de cette Hiſtoire, ſans m'arrêter aux reproches d'une critique injuſte & mal fondée. Si un grand exemple pouvoit ſervir de loi, il m'eût été permis d'être auſſi entreprenant que M. Rollin, qui dit agréablement dans une de ſes préfaces : *Pour embellir & enrichir* mon Hiſtoire, *je déclare que je ne me fais point un ſcrupule ni une honte de piller partout, ſouvent même ſans citer les Auteurs que je copie.* Tous mes Lecteurs conviendront que j'ai été beaucoup plus retenu que M. Rollin. Je n'ai jamais pouſſé l'imitation juſqu'au pillage, & j'oſe dire que j'ai porté juſqu'au ſcrupule l'exactitude des citations.

CHAPITRE PREMIER

Des Peuples appellés Cimbebas, *& des Habitans de* Benguela.

Pays des Cimbebas.

LES Cimbebas occupent une région très-vaſte, ſituée entre 15 & 20 dégrés de latitude méridionale, bornée à l'Oueſt par la mer, & à l'Eſt par le Monomotapa. Leur Souverain s'appelle *Mataman*, & profeſſe l'Idolâtrie comme ſon peuple. L'air du pays eſt fort ſain, & le terroir abonde en toutes ſortes de proviſions. On y trouve des mines de criſtal & divers métaux.

Lopez, Pigafetta, Guillaume Deliſle, dans l'Hiſt. des Voy. T. V.

Il y a ſur la côte pluſieurs petits Princes très-pauvres, qui ne laiſſent pas de

prendre le titre de Rois. Les lieux maritimes les plus remarquables ſont le Cap *Negre*, le Cap de *Ruypirez* & le Golfe de *Frio*, où eſt l'embouchure d'une rivière que M. Danville appelle *Angro fria*. C'eſt tout ce qu'on connoît de ce pays, au Nord duquel, vers la frontière de Benguela, M. Deliſle place un peuple de Sauvages dont on ignore le nom, & dont la férocité eſt telle, qu'on aſſure qu'il n'a pas même l'uſage de la parole.

Royaume de Benguela.

Le Royaume de Benguela s'étend (1) ſur la même mer, qui lui ſert de limites du côté de l'Occident. Il eſt borné au Sud par les poſſeſſions du Mataman, au Nord par le Royaume d'Angola, dont il fait partie ſuivant quelques Ecrivains, & à l'Eſt par des terres peu connues, qui confinent au pays des Cafres orientaux. Ses principales rivières ſont celles de *Longo*, de *Nika*, de *Katonbella*, de *Giobororo*, de *Farſa*, de *Kutembo* & de *Kuneni*.

Lopez, Bartol, Merolla, Pigafetta, Carli, dans l'Hiſt. des Voyag. ibid. Dom Vaiſſette T. XI.

Village de ce nom.

Il y a au centre de la côte un gros village appellé *Benguela*, qui paroît avoir donné ſon nom au pays. Les Portugais poſſédent quelques établiſſemens dans ce quartier, où ils ont bâti une ville, à laquelle ils donnent le nom de *Nouveau Benguela*, ou celui de *Saint-Philippe*, à cauſe d'un Fort de ce nom, qui la défend. Ils y entretiennent une garniſon de deux cens Soldats Européens. Sa ſituation eſt ſur une grande baie, qu'on appelle la *Baie des vaches*, parce que les terres qui l'environnent nourriſſent quantité de ces

Nouveau Benguela.

Baie des vaches.

(1) Entre 10 & 15 ou 16 dégrés de latitude mérid. & 30 & 39 dégrés de longitude.

animaux. Le mouillage y eſt également ſûr & commode pour les vaiſſeaux, qui trouvent d'ailleurs toutes ſortes de rafraîchiſſemens dans ce canton.

Etendue des Poſſeſſions Portugaiſes.

On donne ſoixante-dix lieues d'étendue, de l'Eſt à l'Oueſt & du Midi au Nord, au pays que les Portugais poſſédent dans ce Royaume; mais leur ville, où ils ont raſſemblé un grand nombre de Negres, ne renferme que de pauvres cabanes, dont les murs ſont de terre & les toîts de paille. L'Egliſe & le Fort ne ſont pas mieux bâtis.

Mauvaiſes qualités de l'air & des alimens.

L'air de Benguela eſt ſi mauvais, que ſa malignité ſe communique, dit-on, aux alimens du pays, dont l'uſage eſt pernicieux aux Etrangers. On reconnoît encore ſes mauvaiſes qualités à la pâleur extrême des Européens établis dans ces quartiers, à leur voix foible & tremblante, & à leur reſpiration entrecoupée. Cette contrée fournit une grande abondance d'excellent cuivre, & contient même pluſieurs mines d'argent.

Les naturels du pays ſe nomment *Endal Ambondos*. Les peuples d'Angola portent le même nom, ce qui fait croire que les uns & les autres ont une origine commune. Les Ambondos de Benguela n'ont, ſuivant Battel, aucune loi, ni aucune eſpèce de gouvernement, quoiqu'il y ait quelques Principautés dans le pays, particulièrement ſur la côte. Leur timidité eſt ſi grande, qu'une troupe de trente ou quarante Européens peut s'avancer avec hardieſſe dans le pays, & y enlever impunément des beſtiaux. Mais cette vio-

Caractère des habitans.

lence eſt peu néceſſaire, puiſqu'on peut ſe procurer une vache pour quinze petits cordons de verre bleu. Tout leur habillement conſiſte dans une pièce de cuir, dont ils ſe couvrent la ceinture. Leurs armes ſont le dard & l'arc. Ils ont les mœurs ſi dépravées, qu'ils entretiennent pour leurs plaiſirs des jeunes-gens habillés en femmes. La pareſſe eſt un vice général parmi ces Sauvages. Leurs femmes ont autour de la ceinture une étoffe groſſière compoſée d'écorce d'arbre, mais qui n'eſt ni filée, ni tiſſue. Elles portent pour ornemens un collier de cuivre, du poids de 15 livres, avec des cercles de même métal, qu'elles paſſent dans leurs bras & dans leurs jambes.

CHAPITRE II.

Peuples d'Angola.

LE pays d'*Angola*, que les Africains nomment communément *Dongo*, s'étend au Nord des terres de Benguela, & au Midi du Royaume de Congo, auquel il appartenoit autrefois, & dont il eſt aujourd'hui ſéparé par la rivière de Bengo. Sa ſituation eſt entre 8 & 11 dégrés de latitude méridionale, ſi l'on en détache les poſſeſſions de Benguela; mais s'il faut les joindre, comme quelques Ecrivains le prétendent, au Royaume d'Angola, on doit lui donner 5 ou 6 dégrés de plus vers le Sud. C'eſt le moyen de concilier les variations de nos Géographes ſur cet arti-

Véritable étendue d'Angola.

mal déterminée par Dom Vaiſſette.

cle. Dom Vaiſſette y a été trompé, & c'eſt ce qui lui fait dire dans un endroit (1) que ce pays *s'étend du Midi au Nord dans l'eſpace d'environ 70 lieues*; dans un autre (2), que les ſeuls *Domaines Portugais dans le Royaume d'Angola, ont environ quatre-vingt lieues d'étendue du Midi au Nord.* Cette critique trouve ici naturellement ſa place, & ne doit point diminuer l'eſtime que ce ſavant Bénédictin s'eſt ſi juſtement acquiſe; de pareilles fautes échappent aſſez ſouvent dans un grand ouvrage.

La plus grande étendue de l'Angola proprement dit, eſt d'Orient en Occident. M. Danville le place entre 32 & 39 dégrés de longitude; ce qui forme un eſpace de cent vingt lieues. L'ancien nom du pays, ſuivant Dapper, étoit *Ambanda*, & ſes habitans ſe nomment encore *Ambandos* ou *Ambondos*. Ce Royaume eſt arroſé d'un grand nombre de rivières, dont les plus conſidérables ſont celles de *Bengo*, de *Lakalala*, de *Kalukala* & de *Coanza*. La dernière coule dans un lit fort large, & paroît avoir un très-long cours. Mais ſes cataractes la rendent impraticable à ſoixante lieues de ſon embouchure, & n'ont jamais permis de remonter juſqu'à ſa ſource, dont les Européens n'ont aucune connoiſſance. Les ſables accumulés dans ſon canal, y ont formé pluſieurs îles, dont quelques-unes ont trois ou quatre lieues de long. Il y a auſſi d'aſſez grands lacs dans le pays. Dapper le diviſe en huit Provinces, dont voici les noms.

Ses rivières.

Dapper, Pigafetta, &c. dans l'Hiſt. des Voy. *ubi ſupra.*

Diviſion de ſes Provinces.

(1) T. XI, p. 219.
(2) *Ibid.* p. 226.

I. SINSO, dans la partie la plus ſeptentrionale du Royaume, ſur la rivière de Bengo. L'Auteur ne nous apprend rien de particulier ſur cette Province. Sinſo.

II. LOANDA, au Sud de Sinſo, entre 8 & 9 dégrés de latitude méridionale. Les Portugais poſſedent ſes plus belles contrées, & y bâtirent en 1578 une ville, qu'ils nommerent *Saint-Paul-de-Loanda*, du nom de *Paul-Diaz-Novais*, premier Gouverneur de cette Colonie. C'eſt la Capitale de toutes les poſſeſſions Portugaiſes dans cette partie de l'Afrique. Elle eſt bâtie ſur une colline, dont le pied eſt baigné par la Mer, & au Nord de laquelle s'éleve une autre montagne un peu plus haute & fort eſcarpée. La ville eſt grande, ornée de beaux édifices, remplie d'Egliſes & de Monaſtères, peuplée de trois mille Blancs, & d'un nombre infini de Negres; mais on n'y voit, ni murs, ni fortifications, à la réſerve de quelques petites redoutes, élevées ſur le rivage pour la défenſe du Port. Les maiſons des Blancs ſont bâties de pierre & couvertes de tuiles; celles des Negres ne ſont que de bois ou de terre. Ce lieu ſert de réſidence à un Evêque, dont la juriſdiction s'étend juſque dans le Royaume de Congo. Il y a une Collégiale de 9 ou 10 Chanoines, & des maiſons de Jéſuites, de Carmes & de Franciſcains, deſtinés à l'inſtruction de la jeuneſſe, ou au ſervice des Miſſions. La plupart des Noirs ſont eſclaves des Portugais; les Jéſuites ſeuls en avoient douze mille dans leur habitation. C'eſt en quoi conſiſtent les principales richeſſes de la Loanda. Ville bâtie par les Portugais.

Colonie, où il n'eſt pas rare de voir des plantations cultivées par trois mille Negres.

Productions du pays.

La côte eſt fort poiſſonneuſe, & le pays abonde en beſtiaux, principalement en vaches, en chevres & en moutons. La queue de ces derniers animaux eſt ſi forte, qu'on peut dire, au rapport d'un Voyageur, qu'ils ſont compoſés de cinq quartiers, dont elle forme le plus gros. Mais c'eſt une nourriture fade & mal ſaine. La terre ne produit point de froment. Ainſi, au lieu de pain, on fait uſage de la racine de maniok. Le bled d'Inde qu'on recueille en quelques endroits, ne ſert qu'à faire des gâteaux & d'autres pièces de pâtiſſerie. On n'a d'autre boiſſon que de l'eau ſaumâtre, qu'on tire de *Loanda*, île voiſine, ou de l'eau bourbeuſe, qu'on va chercher à quatre ou cinq lieues de la ville, qu'on eſt obligé de paſſer dans un linge, pour en ſéparer la boue. Ce pays produit beaucoup de maniok, du millet, des légumes de pluſieurs eſpèces, avec quantité de fruits. Il n'a été défriché, du moins dans une certaine étendue, qu'en 1630. Ce fut un Gouverneur de la Colonie, nommé *Ferdinand*, qui rendit à ſes habitans cet important ſervice, en leur ordonnant de cultiver chacun une portion de terre, ſuivant le nombre de leurs eſclaves. Il fallut employer l'autorité & les menaces pour les faire obéir, & uſer de violence pour les rendre heureux.

Epoque de ſon défrichement.

Ile de Loanda.

L'île de Loanda eſt ſituée en face de la ville du même nom, à une très-petite diſtance du rivage. Sa longueur eſt de ſix

ou ſept lieues, ſur un mille ou un mille & demi de largeur. Le Canal qui la ſépare de la côte, forme un très-beau port. Ce paſſage eſt ſi étroit, que les Negres le traverſent ſouvent à la nage. Son entrée du côté du Sud, eſt preſqu'entièrement bouchée par les ſables; mais du côté du Nord, elle a une grande profondeur. On trouve ſur ſes côtes de petits coquillages, appellés *Zimbis*, qui ſervent de monnoie comme les Coris de l'Inde. Cette pêche appartient aux Portugais. On compte dans l'île ſept ou huit villages, dont le plus conſidérable porte le nom de *Spirito-ſanto*. Son terroir eſt ſtérile en grains; mais la pêche des Zimbis procure à ſes habitans toutes ſortes de proviſions. D'ailleurs les oranges, les citrons, les grenades, les figues, les bananes, les noix de coco, le raiſin & d'autres fruits y croiſſent abondamment, ſur-tout dans les jardins des Portugais, qui ont ici pluſieurs maiſons de plaiſance. Merolla prétend que cette île dépend du Roi de Congo, & qu'elle eſt gouvernée par un Seigneur Négre.

III. ILAMBA, que d'autres nomment ELVAMA. Cette Province s'étend à l'Eſt de Loanda, ſur les deux rives de Bengo, dans la longueur de plus de trente lieues. Elle eſt partagée en quarante-deux Diſtricts, qui ſont tellement peuplés, qu'on ne fait pas une lieue ſans y rencontrer un village. Ces divers cantons peuvent fournir dix ou douze mille ſoldats. Ils ſont gouvernés par des Princes Negres, appellés *Sova*, qui entretiennent une excellente diſcipline dans chaque Diſtrict, Ilamba.

& veillent ſoigneuſement à la ſûreté du Pays.

Ikolle. IV. IKOLLO, au Nord & à l'Eſt d'Ilamba.

Enſacka. V. ENSACKA, entre les rivières de Bengo & de Coanza : Province fort petite, mais aſſez bien cultivée. Il y a au centre du pays, entre des montagnes eſcarpées, un bois épais, qui fait la principale ſûreté des habitans.

Maſſangano. VI. MASSANGANO, vers le Sud, entre les rivières de Coanza & de Sunda. On y voit une ville du même nom, dans le voiſinage de laquelle les Portugais ont un Fort, & d'aſſez beaux établiſſemens. C'eſt dans cette Province que le Roi d'Angola a établi ſa réſidence, ſur une montagne eſcarpée, qui a ſept lieues de tour. La richeſſe des campagnes & des prairies qui l'environnent, lui fournit abondamment toutes ſortes de proviſions. On ne ſauroit pénétrer dans cette montagne que par un ſeul paſſage, qui eſt ſi bien fortifié, qu'elle eſt à l'abri de toute inſulte.

Réſidence du Roi d'Angola.

Kambamba. VII. KAMBAMBA, ſur la rive méridionale du fleuve de Coanza. Les Negres ont bâti ſur la même rive un village, nommé auſſi Kambamba, & les Portugais poſſédent un Fort dans le même quartier. Les montagnes de cette contrée ſont remplies de mines d'argent.

Embacka. VIII. EMBACKA, au centre du Royaume, & à plus de cinquante lieues de la mer. Sa principale ville eſt *Luiola*, place très-forte, ſituée au confluent des rivières de Coanza & de Lukala. Les Portugais ont encore un Fort dans ce canton.

Un

Un Géographe très-moderne donne quatre-vingt lieues d'étendue à leurs poſſeſſions, du Midi au Nord, & autant du Levant au Couchant. Les Domaines du Roi d'Angola ne ſont pas beaucoup plus vaſtes. Ils s'étendent principalement vers l'Oueſt, dans le Royaume de *Matamba*, région peu connue des Européens. On prétend que ce Prince eſt ſi puiſſant, qu'il peut mettre ſur pied un million d'hommes, mais tous mauvais ſoldats. Il eſt certain que ſon pays eſt très-peuplé. Dom Vaiſſette, *ubi ſuprà.*

Les Provinces du Royaume d'Angola ſont gouvernées, ſous l'autorité du Roi, par les principaux Seigneurs de la Cour ; & chaque village a un Chef particulier, qui porte le nom de *Sova*. Le Sova a un certain nombre d'adjoints, appellés *Makot*, qu'il eſt obligé de conſulter dans toutes les affaires importantes ; ils ne peuvent ſe préſenter devant lui qu'à genoux. Ces Chefs Negres menent d'ailleurs une vie ſimple & ſans faſte. Ceux qui ſont ſous la dépendance du Roi de Portugal lui payent un tribut annuel en eſclaves. On aſſure que les Portugais tirent chaque année d'Angola quinze mille Negres, qu'ils envoient au Bréſil & dans leurs autres Colonies de l'Amérique. Comment le pays eſt gouverné.

Les habitans naturels de cette contrée, à l'exemple de quelques anciennes nations Africaines, aiment beaucoup la chair de chien, & prennent ſoin d'engraiſſer ces animaux pour leur table. Je parlerai ailleurs de leur Religion, qui eſt la même que celle du Congo. Particularités ſur les habitans,

Voici quelques particularités, qui con- & ſur la Dy-

naſtie régnante.

cernent la Dynaſtie régnante. L'Etat d'Angola étoit autrefois une Province du Royaume de Congo, & n'étoit connu que ſous le nom de *Dongo*. Un Sova du pays, nommé *Angola*, ſe révolta vers le milieu du ſeizième ſiécle, & fonda un Empire indépendant, auquel il donna ſon nom. Il eut pour ſucceſſeur *Dambi-Angola*, qui commença à régner en 1560. *Quilongo* ſuccéda à ſon pere *Dambi* en 1578. Il eut de grands démêlés avec les Portugais, qui s'emparerent ſous ſon régne de preſque toute la côte d'Angola. Ce Prince étant mort en 1640, un de ſes neveux uſurpa le trône, au préjudice d'*Anna-Zinga*, fille de Quilongo, qui ſe retira dans le Royaume de Matamba, d'où elle fit la guerre, juſqu'à ſa mort, à l'Uſurpateur & aux Portugais ſes alliés. Cette femme, qui avoit été baptiſée par les Miſſionnaires, & que les Hiſtoriens Portugais font paſſer pour une héroïne, bâtit dans le lieu de ſa retraite une ville appellée *Matamba*. Elle avoit le courage, la force & l'agilité des Negres les plus intrépides & les plus robuſtes; toujours habillée en homme, portant un arc dans ſes mains, une hache à ſa ceinture, & une épée ſuſpendue au cou. Avant que de former une entrepriſe militaire, elle conſultoit les Démons, & leur ſacrifioit la plus belle fille du pays, qu'elle égorgeoit de ſa propre main. Elle buvoit un grand verre de ſon ſang, & forçoit tous ſes Capitaines d'imiter ſon exemple. On aſſure, qu'au lieu de mari, elle entretenoit cinquante ou ſoixante jeunes-gens, qu'elle faiſoit habiller en femmes, & aux-

Dapper, *ibid.*

Portrait de la Reine Zinga.

quels elle permettoit d'avoir autant de Maîtreſſes qu'ils vouloient, mais à condition de tuer tous les enfans qui naîtroient de leurs galanteries. Elle étendit fort loin ſes conquêtes du côté de l'Eſt, & porta la guerre vers le Midi juſque dans les déſerts des Jaggas.

Les poſſeſſions Portugaiſes ſont partagées en pluſieurs diſtricts, auxquels Dom Vaiſſette donne le nom de *Capitaineries*. L'Auteur en compte huit, ſans parler de Loanda, qui eſt la plus conſidérable. Ces établiſſemens ſont, 1. *Quiſama*, dans la partie la plus méridionale du Royaume, à peu de diſtance de la mer. C'eſt une région étendue, mais remplie de montagnes & mal cultivée. On y trouve du miel, de la cire & des mines de ſel fort abondantes. Les Negres répandus dans cette habitation, ſont très-braves, & les Portugais en tirent pluſieurs ſoldats pour leurs Garniſons. 2. *Muchina*, au Nord de Quiſama. 3 & 4. *Maſſangano* & *Kambamba*, dont j'ai marqué ailleurs la poſition. 5. *Mapungo*, à l'Eſt de Maſſangano, ſur la rivière de Coanza. 6 & 7. *Enſacka* & *Embacka*, dans l'intérieur des terres. 8. *Danda*, ſur la côte du Nord.

Diviſion des Domaines Portugais.

Voici ce qu'on rapporte touchant l'origine de ces acquiſitions. Dès le régne de Jean II, c'eſt-à-dire, avant le commencement du ſeizième ſiécle, les Portugais faiſoient un grand commerce d'eſclaves à Loanda, avec la permiſſion du Roi de Congo, qui tenoit alors Angola ſous ſa dépendance. Dans la ſuite, *Paul-Diaz-Novais*, dont les ancêtres avoient découvert cette

Origine de ces acquiſitions.

côte, fit à ſes frais un armément conſidérable, & obtint du Roi Don Sébaſtien, pour l'indemnité de ces dépenſes, la conceſſion de tous les pays qu'il pourroit conquérir dans l'intérieur des terres, avec un eſpace d'environ 30 lieues ſur les bords de la mer. Les Portugais s'avancerent du côté de l'Eſt juſqu'au village de *Kabazo*, à cinquante lieues de la côte, & y formerent une place de commerce. Mais tous les marchands qui occupoient ce nouveau comptoir, y furent maſſacrés en 1578, au nombre de quarante, par l'ordre de Quilongo, Roi d'Angola, qui prit de juſtes ombrages des entrepriſes de ces étrangers, & de la donation qu'on leur avoit faite d'une partie de ſes Etats, ſans le conſulter. Cette violence ne fit qu'exciter de plus en plus l'ambition & l'avarice des Portugais, qui conquirent ſous ſon régne la plupart des Domaines maritimes d'Angola.

Maſſacre des Portugais Kabazo.

Lopez, Pigafetta, *ubi ſuprà.*

Ils furent troublés en 1641 dans la poſſeſſion de ces établiſſemens par les Hollandois qui les chaſſerent de Loanda, ruinerent une autre de leurs habitations ſur les bords du Bengo, & y firent priſonnier le Gouverneur *Cézar de Menezès*, avec ſept ou huit cens Portugais. Loanda reſta pluſieurs années dans les mains des Hollandois, qui conſtruiſirent à l'embouchure de la rivière de Coanza un petit Fort appellé *Molls*. Dapper aſſure qu'un Traité conclu en 1648, rétablit les Portugais dans leurs anciens Domaines. Angelo prétend qu'ils ne furent redevables de cette reſtitution qu'à leur valeur, & qu'ils chaſſerent

Ravage de leurs meilleures habitations par les Hollandois.

Hiſt. des Voy. *ibid.*

leurs ennemis les armes à la main.

On distingue ici plusieurs classes d'Européens : savoir, les Prêtres & les Moines, dont le nombre n'est pas considérable, pour un pays soumis à la domination Portugaise; les gens de guerre & les Négocians; les Criminels, que les Cours de Justice reléguent dans cette partie de l'Afrique; les Portugais de race Juive, qui portent le nom de nouveaux Chrétiens, & que l'Inquisition fait transporter à Angola, pour en purger le Portugal. Ces derniers, qui ne se convertissent presque jamais sincérement, sont exclus des ordres sacrés. On assure qu'ils ne laissent pas d'être très-assidus à la fréquentation des saints Mystères, & qu'ils font de grandes charités aux Moines & aux pauvres Chrétiens. Classes d'Européens établis dans cette contrée.

Le nombre des Mulâtres est fort grand. Ils sont d'une insolence extrême avec les Negres, & tâchent de se mettre dans une espèce d'égalité avec les Blancs. Mais, loin de s'élever à cette égalité, ils n'ont pas même le droit de s'asseoir devant eux. Les femmes mulâtres, dont le pere n'est pas connu, ne doivent porter ni pagnes, ni chemises; & la loi ne leur permet d'autre habillement qu'une pièce d'étoffe, qu'elles attachent sous leurs bras. Les hommes de la même race peuvent entrer dans l'Eglise ou dans l'épée; mais ils ne parviennent jamais au grade d'Officiers, ni aux Prélatures. Mulâtres. Merolla, *ibid.*

Tous les Negres de Loanda & des autres établissemens Portugais sont dans l'esclavage, à l'exception de quelques anciens Esclaves.

habitans qui, en vertu des premières capitulations, ont conſervé leur liberté. Les eſclaves ſont employés à la culture des campagnes, à la pêche, à la conſtruction des maiſons & à d'autres travaux. Il y en a peu qui ne ſachent quelque métier. Lorſque leur maître ne les occupe pas directement, ils ſe louent au ſervice de quelques particuliers, avec obligation de lui apporter la plus grande partie de leur gain. Tous les Noirs de la Colonie profeſſent le Chriſtianiſme ; *mais c'eſt moins la perſuaſion*, dit le Miſſionnaire Merolla, *que la crainte qui leur fait obſerver les devoirs de la Religion.* On exige qu'ils ſe confeſſent tous les ans ; &, comme ils vivent dans un libertinage habituel, ils quittent leur concubine au commencement du carême, pour obtenir l'abſolution, & reprennent après Pâques une autre maîtreſſe, *ſe croyant quittes envers Dieu*, dit le même Miſſionnaire, *en ceſſant de voir celle qu'ils ont abandonnée.*

Corruption des Portugais.

Ce déſordre eſt en quelque ſorte autoriſé par l'exemple des Blancs, qui joignent à une affreuſe diſſolution, la coutume barbare de condamner à l'eſclavage, & de vendre même aux étrangers les enfans qu'ils ont de leurs Négreſſes. L'Auteur ne nous donne pas une meilleure idée des femmes Portugaiſes, auxquelles il reproche, entre pluſieurs vices, une humeur farouche, un orgueil inſolent & une avarice ſordide.

Leur faſte.

Les hommes ſe font porter dans un *hamac*, ou litiere plate, que ſoutiennent deux Negres, tandis qu'un troiſième eſclave tient un grand paraſol ſur leur tête.

Si deux Blancs marchent enſemble, leurs Negres joignent les paraſols, & forment autour d'eux un ombrage continuel. Les Dames ſortent dans les mêmes voitures, mais avec un plus grand cortege. Le hamac eſt couvert d'un riche tapis, qui eſt ſoutenu par quatre Négreſſes. Quatre autres *Makomas* ou ſuivantes, accompagnent leur maîtreſſe. Deux Negres portent la voiture, & deux autres tiennent des paraſols.

Le gouvernement des poſſeſſions Portugaiſes eſt entre les mains d'un Viceroi; de deux *Bradores*, qui ſont ſes Conſeillers; d'un *Bridor*, qui préſide en chef à l'adminiſtration de la Juſtice; de deux *Jenſes*, ou Juges inférieurs, & d'un Secrétaire. Les Sova ſoumis à la Colonie, payent au Viceroi un tribut annuel d'eſclaves, & lui rendent d'autres ſervices à titre de Vaſſaux. On les oblige outre cela de fournir aux Portugais, dans leurs voyages, des porteurs pour leurs hamacs, des proviſions de bouche, & tous les autres ſecours dont ils ont beſoin. Le tribut que paye chaque Sova, eſt affermé à divers traitans, qui ſe rendent fort odieux par leurs vexations. Leur Chef, appellé *Contractador*, tient ſon comptoir à Loanda, où il exerce en même tems la fonction de Conſul, jugeant en dernier reſſort toutes les conteſtations qui regardent le commerce. Gouvernement de cette Colonie.

Tel eſt l'état préſent de cette Colonie Européenne. Trois cens Portugais, conduits par le brave Diaz, ont conquis avec une facilité inconcevable tant de vaſtes Lopez, *ubi ſupra.*

régions, défendues par un million de Negres. Un de leurs Ecrivains donne, en peu de mots, l'explication de cette merveille. « L'armée d'Angola, dit-il, étoit nue, & ſans autres armes que des arcs & des poignards ; au lieu que les Portugais avoient des veſtes doublées & piquées, qui leur mettoient le corps à couvert juſqu'aux genoux ; & des bonnets de la même épaiſſeur, qui leur garantiſſoient la tête. Leurs armes étoient des piques, de longues épées & des fuſils, qui faiſoient encore la terreur des Negres. D'ailleurs la plupart étoient à cheval ; autre ſujet d'effroi pour ces Barbares. En un mot, un ſeul Portugais à cheval, & le piſtolet à la main, faiſoit partie égale contre cent Negres ».

Pourquoi ils ont conquis ſi rapidement ce pays.

CHAPITRE III.

Africains de Congo.

ARTICLE PREMIER.

Deſcription du Royaume de Congo.

Etendue & limites de cette contrée.

LE Royaume de Congo a pour bornes ; au Nord, les Etats de Loango, dont il eſt ſéparé par la rivière de Zaïre ; au Midi le pays d'Angola ; à l'Eſt des contrées déſertes ou inconnues, & à l'Oueſt l'Océan & une portion du Royaume d'Angola, qui le reſſerre conſidérablement du côté de la mer. Sa plus grande éten-

due eſt d'Orient en Occident, & comprend environ cent vingt lieues dans ſa longueur commune. Il étoit autrefois beaucoup plus vaſte; car les contrées de Loango, d'Angola & de Benguela, étoient renfermées dans ſes limites.

Ses principales rivières ſont celles de *Zaïre*, de *Lelunda*, d'*Ambriz*, d'*Enkokoqué-Matari*, de *Bengo*, de *Koanza*, &c. Ses rivières.

La Zaïre, que d'autres nomment *Barbela*, & qui eſt ſans contredit la plus grande, coule du Nord au Sud, reçoit dans ſon cours pluſieurs rivières, & ſe jette dans l'Océan entre 6 & 7 dégrés de latitude méridionale. Elle eſt remplie de Crocodiles & d'Hyppopotames. Dapper ne donne que trois lieues de largeur à ſon embouchure; & Lopez, ainſi que Mérolla, lui en donnent 10. Ce fleuve entre dans la mer avec une telle impétuoſité, que ſes eaux ſe frayent une route particulière, ſans ſe mêler à celles de l'Océan; de manière qu'on les diſtingue à plus de treize lieues de la côte par leur couleur jaunâtre. Sa navigation eſt interrompue à huit ou neuf lieues de ſon embouchure par une cataracte, formée par des rochers, d'où il ſe précipite avec un bruit épouvantable. Depuis cette cataracte, ſon canal, qui s'élargit conſidérablement, eſt occupé de pluſieurs îles habitées, dont chacune forme une Seigneurie, gouvernée par un Sova, ſous l'autorité du Roi de Congo. Les plus conſidérables ſont celles de *Bomma* & de *Quantalla*, ſituées à l'embouchure de la rivière. La première, quoique très-peuplée, offre La Zaïre.

Ses îles.

Bomma.

peu de maiſons, parce qu'une grande partie de ſes terres eſt ſubmergée. Les Negres ſont obligés d'habiter le ſommet des arbres, où ils ſe font des loges ſemblables à des nids d'oiſeaux. Ils ſont d'une taille avantageuſe & d'une conſtitution robuſte, mais d'une telle férocité, qu'ils méritent à peine d'être diſtingués des brutes. On aſſure que les nœuds ſacrés du mariage leur ſont inconnus, & que les deux ſexes ſe mêlent enſemble, ſans ſuivre d'autre loi qu'un inſtinct brutal. Le pays eſt riche en mines de fer, & c'eſt le principal commerce de ces habitans, qui forgent des fléches, des zagaies & d'autres armes, qu'ils vendent à leurs voiſins pour ſe procurer des vivres par la voie des échanges.

Quantalla. L'Ile de Quantalla n'eſt pas moins peuplée. Ses peuples adorent une Idole d'argent, très-fameuſe dans le pays, mais qui n'eſt viſible qu'aux ſeuls Miniſtres qui préſident à ſon culte. Les Prêtres cachent juſqu'au lieu qu'elle habite; & tout ce qu'on ſçait touchant ſon domicile, c'eſt qu'elle eſt logée dans un grand bois. On lui envoie de fort loin des préſens, qu'on ſuſpend dans la forêt à un grand mur qui eſt conſtruit de dents d'éléphans.

Provinces de Congo. On diviſe le Royaume de Congo en ſix Provinces, qui s'étendent du Midi au Nord, dans l'ordre ſuivant. *Bamba*, dans la partie la plus méridionale de Congo, ſur la côte de l'Océan, entre les rivières d'Ambriz & de Koanza; *Sonho* ou *Songo*, au Nord de Bamba, ſur la même

Bamba.

côte ; *Pemba*, au Nord-Eſt de Bamba, préciſément au centre du Royaume ; *Batta*, *Pengo* & *Sundi*, encore plus vers le Nord. Les Portugais ont donné à ces différentes Provinces des titres de Marquiſats, de Comtés, & de Duchés, qu'elles retiennent encore dans les Rélations que j'ai conſultées. Paſſons à leur deſcription.

1. BAMBA.

C'eſt la plus grande & la plus riche Province du Royaume. Un Voyageur lui donne autant d'étendue qu'au Royaume de Naples & de Sicile. Elle renferme quantité de Seigneuries, telles que *Bamba* même, le principal de ſes Domaines ; *Lemba*, *Vamma*, *Koanza*, *Kovagongo*, *Kabonda*, *Quinquongo*, *Muſſula*, où il y a une ville du même nom, fréquentée en divers tems par les Hollandois ; *Oanda*, grande & belle contrée ; *Enſala*, *Lovato*, *Quintungo*, &c. Tous ces diſtricts particuliers ſont gouvernés par des Sova, dont le Chef, appellé *Mani*, eſt le plus puiſſant des Vaſſaux du Roi de Congo, & commande ordinairement ſes armées. Il fait ſa réſidence dans la Capitale, que les uns nomment *Bamba*, & les autres *Panza* & *Banga*. Cette ville, ſituée à trente ou trente-cinq lieues de la côte, ſur deux petites rivières qui la traverſent, renferme un terrain fort vaſte, mais où les édifices ſont diſperſés ſans ordre, & ſouvent fort éloignés les uns des autres. Ils ne laiſſent pas de contenir un grand nombre d'habitans.

Seigneuries particulières.

Carli, Dapper, Pigafetta, &c. dans l'Hiſt. des Voy. T. IV.

Capitale du pays.

Qualités & productions du ſol.

Le pays eſt rempli de montagnes, où l'on trouve des mines d'argent, & qui s'étendent juſqu'au Royaume d'Angola. On pèche ſur ſa côte quantité de petits coquillages, qui ſont la monnoie courante du Royaume de Congo. La traite des eſclaves y eſt ſi conſidérable, que les Portugais en tranſportent annuellement plus de cinq mille. La même Province contient beaucoup de forêts où l'on voit des éléphans d'une prodigieuſe groſſeur, des chevaux ſauvages, des tigres & d'autres animaux féroces. Pigafetta, Ecrivain porté à l'exagération, dit qu'elle peut armer quatre cens mille hommes, qui ne ſont, dit-il, que la ſixième partie de ſes habitans. Son peuple eſt brave, robuſte, adroit aux exercices de la guerre, & très-redouté de tous ſes voiſins. La plupart profeſſent le Chriſtianiſme, ſous la direction de quelques Miſſionnaires Portugais, & d'un grand nombre de Prêtres Mulâtres ou Negres.

2. SONHO.

Situation de Sonho.

Cette Province eſt environnée d'eau, ayant pour bornes au Nord la rivière de Zaïre, au Sud la Lelonda, à l'Oueſt l'Océan, & à l'Eſt la rivière d'Ambriz, qui la ſépare de la contrée de Bamba. Elle comprend auſſi quantité de Seigneuries, avec pluſieurs villes, dont les principales ſont *Kiova* & *Sonho*. Sonho eſt la Capitale de la Province, & la réſidence du Gouverneur, auquel toutes les Rélations Portugaiſes donnent le titre de Comte. Elle contient environ quatre cens mai-

Ville du même nom.

ſons qui, étant éloignées les unes des autres, occupent un aſſez grand eſpace. Leur conſtruction eſt très-légere ; car les murs ne ſont compoſés que de branches & de feuilles de palmier, proprement entrelacées. Un tiſſu de roſeaux forme les plafonds. Le faîte eſt couvert de paille, & l'intérieur eſt revêtu de nattes de diverſes couleurs. Les Seigneurs ont des palais bâtis de planches ſur leſquelles on couche une ſorte de vernis, qui forme une croute épaiſſe. Les Egliſes ſont conſtruites de la même matière, & il y en a cinq ou ſix dans la ville.

Richeſſes du pays.

Sonho eſt la première Province du Royaume qui s'eſt ſoumiſe à la diſcipline de l'Evangile. Le pays eſt ſec & ſablonneux. Il produit du coton, du ſel, de l'ivoire, des dattes, & le meilleur cuivre du Royaume. Il s'y fait un aſſez grand commerce d'eſclaves. Les Anglois avoient en 1700 un comptoir aux environs de la Capitale, & il y avoit auſſi quelques Facteurs Hollandois dans ces mêmes quartiers.

Caractères & uſages des habitans.

Les habitans de cette contrée ont en général la taille petite, les jambes & les bras fort menus, l'humeur gaie, l'eſprit vif & ſubtil, & une grande induſtrie pour le commerce. Le peuple eſt preſque nud, hommes & femmes. Les Nobles portent une camiſole de paille, ſans manches, qui tombe un peu au-deſſous de la ceinture, & ſe termine par deux bandes pendantes juſqu'à terre. Quelques-uns ont un bonnet de ſoie, proprement travaillé ; mais c'eſt une diſtinction qui ne

s'accorde pas à tout le monde. Les Dames d'un rang élevé mettent un jupon de paille, qui deſcend juſqu'aux pieds, & elles ſe couvrent le reſte du corps d'une pièce d'étoffe, qui fait ordinairement deux tours, & dont le bout ſe relevant ſur leur tête, leur ſert de voile. L'uſage des deux ſexes eſt de porter de longues pipes, avec leſquelles ils fument continuellement.

Ornemens du Mani.

Le Mani de la Province a auſſi pour habillement une veſte de paille, qui deſcend juſqu'à terre, & met par-deſſus une robe d'étoffe, de la même longueur. Dans les jours de cérémonie, il porte un habit court d'écarlate, & quelquefois un long manteau, avec un bonnet de taffetas, orné de plumes, & des bas jaunes ou rouges. Pluſieurs cordons de corail lui tombent du cou juſqu'à la ceinture, avec une groſſe chaîne d'or, qui ſoutient ſur ſa poitrine une croix fort maſſive de même métal. Ses doigts ſont chargés de bagues; & il a autour des bras des anneaux d'or ou de corail. Lorſqu'il ſort de ſon palais, il eſt porté dans un hamac par deux eſclaves, qui ont chacun à la main un bâton, l'un d'ébene & l'autre d'argent. Quatre officiers de la plus grande diſtinction portent devant lui des paraſols; d'autres ſecouent des queues de cheval, pour écarter les mouches. Son cortége eſt toujours précédé d'un Muſicien, qui tenant à la main une petite verge de fer, chargée de grelots, la remue en cadence, & chante les louanges de ſon Maître. Le Mani a une autorité abſolue ſur ſes ſujets; mais il eſt

vaſſal & tributaire de l'Empereur de Congo. Son emploi eſt électif, & le droit d'élection appartient à neuf Seigneurs qui tiennent le premier rang dans l'Etat. Lorſqu'un Mani meurt, ils doivent lui donner un ſucceſſeur avant qu'il ſoit enterré. Pendant l'interregne, qui ne ſçauroit être que très-court, le pays eſt gouverné par un enfant ; nouvelle raiſon pour hâter le choix d'un nouveau chef. Les Miſſionnaires ſe ſont arrogé le droit de confirmer l'élection, *qui ſeroit nulle*, dit Mérolle, *ſans leur conſentement*. La femme du défunt perd la plupart des diſtinctions dont elle jouiſſoit auparavant. Elle doit, ſous peine de mort, reſter dans le veuvage & dans la plus ſévere continence, à moins qu'elle n'épouſe le ſucceſſeur de ſon mari. Les enfans ſont auſſi réduits à une condition privée.

Comment ſe fait ſon élection.

Sort de ſa Veuve & de ſes Enfans.

Les neuf Electeurs, à la tête de tout le Peuple, prêtent chaque année au Mani ſerment de fidélité. Cette cérémonie, qui ſe fait dans la Place publique, eſt accompagnée de joûtes & des différens ſpectacles. Chaque Electeur conduit aux pieds du Souverain une troupe de Bourgeois, lui préſente une montre des denrées qu'il eſt obligé de lui fournir, pour ſa ſubſiſtance & celle de ſa maiſon ; comme des olives, pour marquer la proviſion d'huile ; des os & des peaux des bêtes à cornes, pour la fourniture des viandes ; des poiſſons au bout d'une pique, &c.

Cérémonie de l'hommage.

Les Manis de Sonho, eurent dans le dernier ſiècle des démêlés très-vifs avec les Rois de Congo, dont ils entreprirent de

Démêlés de ces Princes avec les Rois de Congo.

ſecouer le joug. Cette révolte alluma une guerre qui dura plus de quarante ans. Les Portugais y prirent part, & ſe déclarerent pour le Roi de Congo, leur ancien allié, qui leur céda en 1680 tous ſes droits ſur la Province de Sonho. Les ſecours qu'il reçut de ces braves Etrangers, joints à l'aſſiſtance des Jaggas, Peuples belliqueux de cette contrée, lui donnerent une grande ſupériorité ſur ſes ennemis. Le Mani de Sonho perdit la vie dans une bataille ſanglante; & la plupart de ſes Soldats furent pris ou maſſacrés. Les habitans de cette Province tâcherent inutilement de fléchir les Portugais par leur ſoumiſſion : le Général répondit à leurs Députés qu'il étoit dans la réſolution de ſaccager juſqu'à la dernière ville, pour châtier leur déſobéiſſance & leur révolte. Ainſi ce malheureux Peuple ſe voyoit menacé d'une deſtruction prochaine, lorſqu'un de ſes Sova promit de le délivrer de toutes ſes craintes, ſi on vouloit le choiſir pour Mani. Sa propoſition fut acceptée. Il établit une diſcipline exacte parmi les troupes, ſe fortifia du ſecours de quelques Nations voiſines, & prit de ſi juſtes meſures pour la défenſe du pays, qu'il gagna une bataille déciſive, dans laquelle tous les Portugais furent tués. Mais il y reçut lui-même pluſieurs bleſſures, dont il mourut quelques jours après. Les habitans de Sonho ſont depuis rentrés dans le devoir; mais ces démêlés cauſerent tant de préjudice à la Religion, que le Miſſionnaire Merolla, qui étoit en 1688 dans le pays, n'y trouva preſque perſonne qui

Mérolla, *ubi ſupr.*

voulût assister aux exercices du Christianisme.

3. PEMBA.

La famille régnante de Congo tire son origine de cette Province, où les Rois ont toujours fixé leur résidence. Tous les grands Officiers de la Cour y ont aussi leurs biens. Cette contrée, qui est au centre du Royaume, peut se diviser en deux principaux Districts, dont l'un se nomme *Pemba*, & l'autre *S. Salvador*. Celui de Pemba s'étend vers le Sud. On y voit une ville du même nom, où réside le Mani de la Province, & qui, dans les tems de troubles, a servi de retraite aux Monarques mêmes. Le district de *S. Salvador*, dont la situation est vers le Nord, offre une ville du même nom, qui est la Capitale du Royaume. On la nommoit autrefois *Banza*, & plus anciennement encore *Ambos-Congo*. Le premier de ces mots, suivant Carli, signifie *Cour royale*; en effet, c'est depuis long-tems la résidence ordinaire des Rois. Elle est située à cinquante lieues de la mer, sur une grande montagne, dont les flancs paroissent n'offrir que des rochers, & qui ne laissent pas de contenir à son sommet une plaine de trois lieues de tour, parfaitement cultivée, & remplie de belles habitations, qui renferment plus de cent mille ames. La vue de ce lieu est si charmante, que les Portugais lui ont donné le nom d'*Otheiro*, ou de perspective. Son terroir est fertile en toutes sortes de grains, & produit un grand nombre de palmiers, de tamarins, d'oran-

Division de cette Province.

District de Pemba.

District de S. Salvador, ville du même nom.

gers, de plantins & d'autres arbres, qui conſervent une verdure continuelle. L'air y eſt frais & ſalutaire.

La ville eſt ſituée dans un angle de cette montagne. Ce qu'elle offre de plus remarquable eſt le Palais du Roi, & le quartier qu'occupent les Portugais. L'un & l'autre ont chacun un mille de cuir, & ſont environnés d'une bonne muraille. L'eſpace qui les ſépare, contient une belle place, qui ſert de marché, & au fond de laquelle pluſieurs Seigneurs ont leurs hôtels, ſitués en face de la grande Egliſe. Les rues ſont larges & bien diſtribuées, les maiſons ſpacieuſes, régulières & commodes, mais couvertes de chaume, à l'exception de celles qui appartiennent aux Portugais. Le Palais du Roi conſiſte dans un grand nombre d'appartemens, de ſalles & de galeries très-vaſtes, dont l'ornement ſe réduit à des nattes d'un beau travail, ſuſpendues aux murailles, en forme de tapiſſeries. Cependant il y a des ſallons & des cabinets de plaiſir, qui ſont ornés avec beaucoup de magnificence. On compte dans la ville dix ou douze Egliſes, quatre mille Blancs, & environ quarante mille Noirs; la plupart d'extraction noble, mais d'une telle pauvreté, qu'il s'en trouve à peine neuf ou dix qui ſoient en état de ſe procurer une chaîne d'or, pour la paſſer dans leur cou, ce qui eſt ici une des principale diſtinctions de la nobleſſe.

4. BATTA.

Les Portugais donnent le titre de Duché à cette contrée; ſon territoire eſt très-vaſ-

te, & formoit autrefois un puiſſant Royaume, ſous le nom d'*Aghirimba*. Comme elle s'eſt ſoumiſe volontairement aux Rois de Congo, elle a obtenu pluſieurs privileges, & jouit d'une plus grande liberté que les autres Provinces. Sa principale ville porte auſſi le nom de *Batta*. Elle ſert de réſidence au Mani, qu'on choiſit toujours parmi les deſcendans des anciens Rois du pays, & qui paſſe pour la ſeconde perſonne de l'Empire. On aſſure qu'à l'extinction des légitimes héritiers de Congo, ces Manis doivent ſuccéder à la couronne. Entre pluſieurs privileges, ils ont celui de manger à la table du Roi, mais ſans être aſſis, honneur que les Souverains n'accordent pas même à leurs propres enfans.

Privileges de cette Province.

Puiſſance du Mani.

Le Prince de Batta compte un grand nombre de Seigneurs parmi ſes Vaſſaux; & ſa Cour ne le cede guère pour le faſte à celle du Monarque. On prétend qu'il peut mettre ſur pied quatre vingt mille hommes. Les anciens habitans du pays ſe nomment *Mouſchos*, & ſont d'un caractère dur & brutal. On s'apperçoit de cette férocité juſque dans les eſclaves, qui ſont plus opiniâtres & plus intraitables que les autres Négres de l'Afrique. Cette Province abonde en toutes ſortes de proviſions, contient un peuple immenſe, & paſſe pour une des meilleures contrées du Royaume.

5 & 6. PANGO & SUNDI.

Les Portugais ont encore érigé en Marquiſat la première de ces Provinces, & la

ſeconde en Duché (1). Pango s'étend au Nord de Batta, ſur les deux rives de la Zaïre. Ses terres ſont d'une médiocre fertilité ; & ne laiſſent pas de payer le même tribut que les autres Gouvernemens. La Capitale porte le même nom que la Province, & s'appelloit autrefois *Panguelungos*. Cette contrée formoit un Etat indépendant, que les Rois de Congo ont ſubjugué.

Sundi eſt dans la partie la plus ſeptentrionale du Congo. Les Géographes modernes étendent ſes limites au Nord-Eſt juſquà la frontiere méridionale du Royaume d'*Anzico*, environ à 3 degrés du Sud. Cette Province eſt toujours l'appanage de l'héritier préſomptif de la couronne. Elle a quantité de Seigneuries dans ſa dépendance. Ses habitans font avec leurs voiſins un commerce de ſel, d'étoffes étrangeres, & de drogues de différentes eſpèces, propres à la teinture, qui leur ſont apportées par les Portugais. Ils reçoivent en échange des toiles d'écorce ou de feuilles de palmier, des ceintures de la même matière, de l'ivoire, des peaux de martre & d'autres marchandiſes. Les Noirs de Pango font à-peu-près le même trafic. Le pays eſt arroſé de pluſieurs rivières, & ſeroit très-ſuſceptible de culture, ſi les Negres étoient d'humeur à s'adonner aux travaux champêtres. On trouve dans ſes monta-

(1) L'Hiſtorien des Voyages dit, T. V, p. 7, que les *Grands Gouverneurs ont pris* la qualité *de Ducs & des Comtes à l'imitation des Portugais*, & T. IV, p. 615, que *tous ces titres ſont de la création des Miſſionnaires & des Matelots.*

gnes de belles mines de cryſtal & pluſieurs eſpèces de métaux ; mais ces barbares n'eſtiment que le fer, dont ils font des couteaux, des haches, des armes & d'autres inſtrumens.

Royaume de Kondi.

Il y a au Nord-Eſt de Sundi un petit Royaume, appellé *Kondi* ou de *Pango de Okango*, & baigné par le *Koango*, grande & belle rivière, qui décharge ſes eaux dans la Zaïre. Cet Etat, ſuivant Dapper, a toujours été gouverné par une femme, tributaire des anciens Princes de Batta, qui reçoivent encore ſon hommage au nom du Roi de Congo. Les peuples de cette contrée aſſurent qu'au-delà du Koango, on trouve une nation particulière, qui porte de longs cheveux, & qui eſt preſque auſſi blanche que les Européens.

ARTICLE II.

Du Gouvernement & des Loix.

Deſpotiſme du Roi de Congo.

LE Roi de Congo a une autorité deſpotique ſur la vie & les biens de ſes Sujets, & reçoit d'eux des témoignages extraordinaires de reſpect & de ſoumiſſion. Les Perſans & les Turcs n'ont pas une obéiſſance plus aveugle pour leurs Souverains. Ce Prince, entre pluſieurs

Ses titres.

titres, prend ceux de *Roi de Matama*, *de Quizama*, *d'Angola*, *de la grande & merveilleuſe rivière de Zaïre*, *d'Angoi*, *de Kakongo*, *d'Ambondos*, &c. quoiqu'il ait perdu la plupart des ces Domaines, qui étoient autrefois annexés à ſa couronne.

Son Conſeil & ſa maiſon.

Il a une Cour nombreuſe, & une gran-

de multitude d'Officiers & de Domeſtiques ; mais ſon Conſeil n'eſt compoſé que de dix ou douze perſonnes, ſur leſquelles il ſe repoſe de l'adminiſtration de toutes les affaires. Il donne audience aux Grands deux fois la ſemaine : les petits, qui auroient bien plus beſoin de ſa protection, n'approchent jamais de ſon trône. Lorſqu'il ſort de ſon Palais, ce qui lui arrive rarement, il ſe fait accompagner non-ſeulement de ſa Nobleſſe & de ſes gardes, mais des Négocians Portugais, & de tous les Etrangers de quelque conſidération qui ſe trouvent à la Cour. Il mange toujours ſeul, en préſence des Princes du ſang, qui ſe tiennent debout. Sa vaiſſelle eſt d'or & d'argent. Un Noble goûte tous les mêts, qui ſont ſervis par plus de cent Officiers, vêtus d'une manière uniforme.

Pigafetta, Dapper, Ogilby, Merolla, &c. dans l'Hiſt. des Voy. T. V.

Comment il régale les Grands.

Lorſqu'il veut régaler les Seigneurs de ſa Cour, il leur envoie à chacun un plat de ſa table. Il fait porter aux uns des féves bouillies, à d'autres du poiſſon, ou du millet au ſel & à l'huile. Les Grands de la première claſſe reçoivent outre cela un petit flacon de vin de palmier. Après le repas, ils ſe raſſemblent tous chez le Monarque, ſe proſternent à ſes pieds en battant des mains, & lui témoignent leur reconnoiſſance par d'autres marques de ſoumiſſion. Enſuite tous les Courtiſans ſe retirent, à l'exception de quelques favoris, qui paſſent le reſte du jour à boire & à fumer avec le Prince, juſqu'à ce qu'une double ivreſſe de vin & de tabac les jette dans l'aſſoupiſſement.

Son autorité

Le Roi diſpoſe avec une autorité abſo-

lue de tous les Gouvernemens & de toutes les Charges, & les ôte aux titulaires pour le moindre ſujet de mécontentement. Les Princes du Sang royal ne ſont pas plus exempts de ces diſgraces que les Nobles d'un rang inférieur, & ſe trouvent ſouvent réduits à la qualité de *Tombokado*, c'eſt-à-dire, d'hommes privés. Le Prince tire de grands revenus, non-ſeulement de ſes Domaines particuliers, mais des Gouvernemens des Provinces, chaque Mani étant obligé de lui payer un tribut annuel. Il a même ſouvent recours à des extorſions tyranniques, qu'il colore pour l'ordinaire de quelque mécontentement, vrai ou faux. Par exemple, une négligence dans ſon ſervice lui ſert de prétexte pour établir une nouvelle impoſition, qu'il fait lever avec la dernière violence dans tout ſon Royaume par une troupe de Soldats.

dans la diſpoſition des Emplois.

Extorſions tyranniques.

On aſſure qu'il a le pouvoir de mettre en campagne des armées innombrables; mais elles ſont ſi mauvaiſes & ſi mal diſciplinées, qu'une poignée d'Européens peut les mettre en déroute. Carli rapporte qu'un Roi de Congo, ayant marché à la tête de neuf cens mille hommes contre trois ou quatre cens Portugais, fut battu à platte couture par ces Etrangers. Deux pièces de canon, chargées à cartouche, décidérent en un moment du ſuccès de cette bataille, dans laquelle le Monarque fut tué.

Ses forces Militaires.

Leur manière de combattre eſt fort bizarre. Deux armées, en préſence l'une de l'autre. commencent par diſcuter le

Manière bizarre de combattre.

ſujet de leur querelle. Cette explication conduit aux reproches & aux injures, & l'on finit par en venir aux mains. Les Soldats armés de fuſils, commecent la premiere attaque, qui eſt rarement ſanglante, parce qu'ils tirent trop haut, & qu'ils ne font jamais qu'une décharge. D'ailleurs l'uſage des Negres eſt de s'accroupir lorſqu'ils voient le premier feu de la poudre; ainſi les balles paſſent ordinairement par-deſſus leur tête. Ils ſe ſervent enſuite de fléches, qu'ils lancent tantôt en droite ligne, & tantôt en l'air. L'expérience apprend qu'en les lançant de la ſeconde manière, ſur-tout à un certain éloignement; elles font plus d'effet dans leur chûte. Les poignards & les haches ſont les armes qu'ils emploient dans la mêlée. Ces combats ne ſont pas longs; car dès qu'un parti a quelque ſupériorité, l'autre perd courage, & prend la fuite. Tous les priſonniers ſont condamnés à l'eſclavage, & c'eſt ce qui rend la traite des Negres ſi bonne dans cette partie de l'Afrique.

Succeſſion au trône.

La ſucceſſion à la couronne eſt établie depuis long-tems dans la même famille; mais les Grands choiſiſſent, entre les fils du Roi, celui qu'ils jugent le plus capable de bien gouverner, & appellent même quelquefois au trône les freres ou les neveux. Depuis que les Rois de Congo ont embraſſé le Chriſtianiſme, on pratique les cérémonies ſuivantes dans leur couronnement. La Nobleſſe & tous les Portugais établis à Saint-Salvador s'aſſemblent dans une grande place, environnée d'un mur

Cérémonies du Couronnement.

de

de pierre, & uniquement deſtinée à cet uſage. Il y a au centre un grand fauteuil & un couſſin, ſur lequel on place la couronne, quelques bracelets d'or, & une bourſe de velours, qui contient une Bulle du Pape, pour autoriſer l'élection. Ogilbi, *ibid.* Lorſque les Grands ſont aſſemblés, un Noble fait à haute voix la proclamation ſuivante : *Vous qui devez être Roi, ne ſoyez ni voleur, ni avare, ni vindicatif; ſoyez l'ami des pauvres ; faites des aumônes pour la rançon des priſonniers & des eſclaves ; aſſiſtez les malheureux ; ſoyez charitable envers l'Egliſe ; efforcez-vous d'entretenir la paix & la tranquillité dans ce Royaume, & obſervez avec une fidélité inviolable le Traité d'alliance avec votre frere le Roi de Portugal.*

Cette proclamation eſt ſuivie de quelques airs de Muſique, qu'on écoute en ſilence. Enſuite deux Nobles vont chercher le Prince qu'on deſtine au trône, le placent ſur le fauteuil, lui mettent la couronne ſur la tête, & paſſent dans ſes poignets les bracelets d'or. Un Prêtre lui préſente l'Evangile, & lui fait jurer d'obſerver les injonctions du Héraut. Tous les aſſiſtans lui jettent un peu de ſable & de terre, & douze Nobles de la première claſſe le conduiſent au Palais.

Le neuvième jour après ſon élection, il paroît dans la Place publique, où il renouvelle les engagemens qu'il a pris en recevant la couronne. On lui répond par des acclamations, des battemens de mains, & des proteſtations d'obéiſſance & de fidélité. Ces promeſſes coûtent peu aux Africains de Congo ; mais ils les oublient avec

la même facilité, & le plus léger mécontentement leur ſert de prétexte pour ſe ſoulever contre leurs Rois. Telle eſt l'inconſtance & la bizarrerie de ce peuple, qu'il rend ſes maîtres reſponſables de toutes les calamités qui lui arrivent. Par exemple, ſi l'année eſt trop pluvieuſe, ou trop ſéche, il s'en prend à eux, & les tue ou les dépoſe, comme s'ils étoient les auteurs de ces déſaſtres.

Titre de la Reine.

Les Rois de Congo, depuis qu'ils ſont Chrétiens, n'ont qu'une femme, qui prend le titre de *Mani-Monbada*; mais ils ne ſe font point un ſcrupule d'entretenir un grand nombre de concubines. Le revenu de la Reine conſiſte dans une taxe annuelle, impoſée ſur chaque maiſon. Cette Princeſſe a pluſieurs Dames d'honneur, qui la ſervent alternativement, & qui vivent en général d'une manière très-libertine. La Reine même n'eſt pas fort ſage, quoiqu'elle ait de grandes précautions à obſerver, ſi elle veut ménager ſa vie & celle de ſes amis.

Gouvernement des Provinces.

Les ſix grandes Provinces du Royaume ſont gouvernées par des Manis, qui tiennent le premier rang parmi les Nobles. Il y a outre cela, dans pluſieurs diſtricts, des Manis particuliers, chargés de la levée des tributs & de l'adminiſtration des terres qui compoſent le domaine royal. La Cour envoie auſſi dans chaque Province un Officier de Juſtice, pour la déciſion de toutes les cauſes civiles. Le Roi eſt ordinairement le Juge des affaires criminelles. Un Portugais qui veut intenter un procès à un Negre libre, doit le citer devant ſes Magiſtrats naturels. Si c'eſt un

Noir qui entreprend de pourſuivre un Portugais, il eſt obligé de s'adreſſer au Conſul de Portugal, à moins que le Roi ne lui donne, par une faveur ſpéciale, un Juge particulier.

Voici la forme qui s'obſerve dans les jugemens. Le Magiſtrat tient ſon tribunal à l'ombre d'un gros arbre, & quelquefois dans une grand hute de paille, conſtruite pour cet uſage. Il eſt aſſis à terre ſur un tapis, ayant une petite baguette à la main. Le Demandeur expoſe d'abord ſes raiſons à genoux, & ſa partie répond dans la même poſture. Enſuite le Juge appelle les témoins. S'ils ne paroiſſent pas ſur le champ, la cauſe eſt remiſe à un autre jour. S'ils ſe préſentent, le Juge écoute & peſe attentivement leurs dépoſitions, & prononce en conſéquence. Celui qui gagne ſon procès, ſe proſterne aux pieds du Juge, le viſage contre terre, & lui paye par reconnoiſſance une petite rétribution. Ses amis le conduiſent en triomphe à ſa maiſon, & la bienſéance l'oblige de leur donner une fête qui dure quelquefois pluſieurs jours. Il n'arrive jamais qu'un homme qui perd ſa cauſe éclate en murmures contre ſes Juges. Forme les Jugemens.

On a quelquefois recours dans les jugemens à divers genres d'épreuves, telles que les fers chauds, l'eau bouillante, l'application de quelques coquilles ſur le front, certains fruits & certaines liqueurs qu'on fait avaler. Ces épreuves ſuperſtitieuſes, principalement uſitées parmi les Negres idolâtres, ſe font par le miniſtère des Prêtres, & donnent lieu à de grandes impoſtures. Différens genres d'épreuves.

ARTICLE III.

Mœurs & Uſages.

Nom & figure des habitans de Congo.

LES *Moſicongo*, c'eſt le nom que ſe donnent eux-mêmes les habitans de ce Royaume, ſont communément d'un noir de jais : cependant il s'en trouve un aſſez grand nombre dont la couleur eſt olivâtre. La plupart ont les cheveux noirs & cotonés : mais on en voit quelques-uns qui ont le poil & les cheveux roux. En général, leur taille eſt de moyenne grandeur. Leurs yeux ſont ordinairement noirs, & quelquefois d'un vert-clair. Ils n'ont pas les lévres groſſes & pendantes comme les Cafres.

Les mêmes que deſſus, dans l'Hiſt. des Voy. T. IV, p. 631 & ſuiv.

Leur caractère.

Ils ſont doux, ſociables, d'une politeſſe extrême pour les étrangers, faciles & traitables dans les affaires & dans le commerce de la vie, quoiqu'ils aient des momens de fierté & d'emportement. Leur converſation eſt vive, enjouée, raiſonnable ; ils s'expriment avec tant d'agrément, qu'il n'y a point d'étranger qui ne prenne plaiſir à les entendre.

Ignorance de ce peuple.

La pareſſe eſt un vice aſſez général parmi ce peuple. Ils ne s'adonnent preſque généralement à aucun art, & l'on ne remarque en eux aucune inclination pour les ſciences. Les premiers Portugais qui aborderent dans le pays, trouverent une nation plongée dans une affreuſe barbarie. Les Moſicongo ignoroient juſqu'à l'art de l'écriture, & n'avoient preſqu'aucune tradition hiſtorique ; ils comptoient leurs

années par hivers, & ne leur donnoient que ſix mois de cours. L'intervalle d'une pleine Lune à l'autre, formoit leur mois; ils diſtinguoient les jours de la ſemaine par leurs marchés, ſans pouſſer plus loin la diviſion du tems. Toute leur chronologie ſe réduiſoit à dater d'une maniere vague certains faits, d'avant ou d'après la mort de quelque grand perſonnage.

Son intempérance & ſon penchant pour le vol.

Tous ces Africains ſont paſſionnés pour les liqueurs fortes, dont ils uſent ſans aucun ménagement. Ils ont un penchant preſqu'invincible pour le larcin. La plupart des Nobles diſgraciés s'uniſſent pour voler ſur les grands chemins, & vivent de ce brigandage juſqu'au rétabliſſement de leur faveur. Les plus noires perfidies étoient autrefois communes parmi ces barbares, qui s'empoiſonnoient les uns les autres pour le moindre démêlé; mais les recherches & les châtimens ſont à préſent ſi ſéveres, que ces crimes deviennent de jour en jour plus rares.

Ancien habillement du pays.

L'ancien habillement du pays, même pour le Roi & pour les Nobles, conſiſtoit dans un morceau d'étoffe de palmier, qui ne leur couvroit que la ceinture & les cuiſſes. Les perſonnes d'un rang diſtingué mettoient par-deſſus cela une eſpèce de ſecond tablier, compoſé de peaux de tigres, de civettes ou de martres. Elles joignoient à ce léger vêtement une ſorte de capuchon, qui leur couvroit l'extrêmité des épaules & la tête, avec une chemiſe de toile de palmier, en forme de ſurplis, appellée *Inkutto*, & treſſée comme nos filets. La plupart marchoient pieds nus, ou

ne portoient que des ſandales de bois. Les pauvres ont retenu l'ancien habit, c'eſt-à-dire, le tablier de feuilles de palmier, qui deſcend de la ceinture aux genoux, & laiſſe à découvert le reſte du corps. Les femmes du peuple en ont un plus grand, qui tombe ſur leurs pieds.

Changemens à cet égard.

Depuis l'arrivée des Portugais, le Roi & les grands Seigneurs s'habillent à l'Européenne, & portent des cappes Eſpagnoles, des chapeaux, des veſtes de ſoie, des pantoufles de velours ou de maroquin, des bottines, & *des épées auſſi longues*, dit un Ecrivain, *qu'on en ait jamais porté dans la Caſtille.* Les Dames imitent auſſi les modes d'Europe, & ſe font des mantes & de longues jupes avec nos plus riches étoffes.

Hiſt. des Voy. *ibid.*

Nourriture ordinaire de Congo.

Les légumes, les grains, les racines & les fruits, ſont la principale nourriture des habitans de Congo. L'uſage de la viande eſt très-rare dans le pays; & la volaille y eſt ſi chere, qu'un poulet vaut une piſtole à S. Salvador: mais ce peuple s'accommode ſans peine des alimens les plus communs. Un Moſicongo qui voyage ne vit que d'eau & de racines.

Amuſemens & feſtins.

Ils aiment avec paſſion le chant & la danſe. Ils ont quelques jeux de hazard; & Carli aſſure que celui des cartes ne leur eſt pas inconnu. C'eſt le tems de la nuit qu'ils choiſiſſent ordinairement pour les feſtins d'appareil. Les Convives s'aſſemblent dans une campagne, & s'accroupiſſent en rond ſous quelque arbre épais. Au milieu du cercle eſt un grand plat de bois, qui contient un mêlange de pluſieurs mêts.

Le plus ancien de la troupe fait les portions, & les distribue aux assistans. C'est lui qui leur présente aussi le flacon de vin de palmier, le portant successivement à la bouche de chaque convive. Si quelques Etrangers surviennent, ils se placent sans façon dans le cercle, & reçoivent leur portion comme les autres. Le Pere Mérolla, traitant un jour ses esclaves, s'apperçut qu'un grand nombre d'autres Negres s'étoient mêlés parmi eux. Il demanda qui étoient ces étrangers, & pourquoi ses domestiques souffroient que des gens qui n'avoient point eu de part à leur travail, vinssent partager leur nourriture. Les esclaves répondirent qu'ils ne connoissoient point ces Negres, mais que l'usage du pays étoit de recevoir en pareil cas tous ceux qui se présentoient. Le Missionnaire, après y avoir réfléchi, fut édifié de cette charité, & fit augmenter la portion commune.

Après le repas, on chante des vers, & on danse au son de plusieurs instrumens barbaresques, qui différent peu de ceux dont j'ai parlé dans les précédens volumes, & que les Rélations de Carli & de Mérolla décrivent d'une manière assez confuse. Les Auteurs Anglois de la Collection des Voyages doutent avec quelque fondement, que ces Missionnaires Capucins puissent passer pour de bons juges en Musique. Ainsi nous nous contentons à cet égard d'indiquer les sources, sans entrer dans des détails qui seroient peu agréables pour la plupart des Lecteurs. Chansons & danses.

Les Mosicongo, à l'exemple de la plu-

Maiſons du pays. part des Nations de l'Afrique, n'ont d'autre habitation que des hutes de terre ou de feuillages de palmier, couvertes de paille. Ils pourroient les bâtir plus ſolidement ; car il y a peu de pays où l'on trouve une plus grande abondance de pierres ; & d'ailleurs les bois de charpente ne leur manquent point. Mais ces cabanes, conſtruites à peu de frais, leur ſuffiſent ; & ils tâchent de les rendre commodes, en les diviſant en pluſieurs chambres. Elles ſont quelquefois environnées d'une grande cour, fermée d'une haie vive & touffue, qui étant couverte de nattes d'un travail très-propre, forme une très-belle clôture.

Induſtrie & Commerce. L'induſtrie de ces Africains, en matière d'arts, ſe réduit à fabriquer pluſieurs ſortes d'étoffes, avec des fils très-menus, qu'ils tirent de l'écorce ou des feuilles de certains arbres. Les eſclaves qu'on vend dans leur pays, ſont moins robuſtes & moins propres au travail que ceux d'Angola. Les *ſimbos*, petites coquilles qui ſervent de monnoie, l'ivoire & l'huile de palmier, ſont les ſeules richeſſes du Royaume. C'eſt à S. Salvador que ſe fait le principal commerce. Les Portugais, entre pluſieurs marchandiſes, y débitent aux Negres des étoffes d'Europe, des toiles de l'Inde, des draps d'Angleterre, de chaudrons de cuivre, des colliers, des anneaux & d'autres merceries de peu de valeur. Il n'y a point dans le pays de monnoies d'or, d'argent, ni de cuivre. La plupart des marchés ſe font en échanges, principalement en ſimbos. Il faut dix mille

cinq cens de ces coquilles pour faire la valeur d'une piſtole.

On n'éleve point de chevaux dans cette contrée, à cauſe de la diſette des fourrages. Les hamacs ſont la ſeule commodité pour voyager. Quand on veut faire beaucoup de diligence, on a des relais d'hommes, qui n'avancent pas moins que les meilleurs chevaux. On voyage ſur les rivières dans des canots, compoſés d'un ſeul tronc d'arbre, & dont quelques-uns, ſuivant Pigafetta, peuvent contenir juſqu'à deux cens hommes. Les rameurs ſont debout, & manient avec heaucoup d'adreſſe une eſpèce de pelle qui leur ſert de rame. Voitures de terre & d'eau.

Les mariages conſiſtent dans un traité fort ſimple. Les parens du garçon envoient à ceux de la fille un flacon de vin de palmier, avec un préſent proportionné à leur fortune, & réglé par la loi. Si le préſent eſt accepté, il ne faut point d'autre explication pour marquer le conſentement de la famille. Le jeune homme, accompagné de ſes amis, ſe rend au logis du pere de la fille, & la reçoit de ſes propres mains. Une coutume aſſez particuliere, qui s'eſt conſervée dans la Province de Sonho, eſt que les deux époux ſe prennent à l'eſſai, avant l'engagement, & vivent quelques ſemaines enſemble pour apprendte à ſe connoître. Si, dans le tems de cette épreuve, ils ſont ſurpris dans un commerce trop libre, on les condamne à une amende. Quand le garçon, après un examen attentif, n'eſt point ſatisfait de la fille, il la renvoie à ſon pere, & ſe fait Formalités des mariages. Epreuve réciproque.

reſtituer ſon préſent. Les filles ont auſſi la liberté de ſe ſéparer d'un garçon qui ne leur plaît pas à l'eſſai; & l'on aſſure qu'elles ſont ſur cet article encore plus difficiles que les hommes. Celles qu'un prétendu renvoie, n'en ſont pas moins eſtimées qu'auparavant. Mais ces épreuves paroiſſent ſi ſuſpectes aux Miſſionnaires Portugais, qu'ils refuſent l'abſolution aux meres qui expoſent leurs filles à un pareil danger.

Peine de l'adultere.

La peine de l'adultere n'eſt pas fort rigide. Le galant eſt condamné à donner au mari la valeur d'un eſclave; & la femme en eſt quitte pour lui demander pardon de ſon infidélité. Une femme qui laiſſe prendre ſa pipe par un homme, & qui lui permet de s'en ſervir un moment, lui donne de tels droits ſur elle, qu'elle ne peut lui refuſer aucune faveur.

Comment les ſoins du ménage ſont partagés.

Les ſoins & les dépenſes du ménage roulent en partie ſur l'homme, & en partie ſur la femme. Le mari eſt obligé d'avoir une maiſon en propre, & d'habiller ſa femme & ſes enfans, ſuivant ſa condition. Il doit défricher les terres, tailler les arbres, & fournir le vin de palmier qui ſe conſomme dans ſa cabane. D'un autre côté, les femmes ſont chargées de procurer à la maiſon par leur travail la plupart des proviſions de bouche. Lorſque la ſaiſon des pluies ramene les travaux de la campagne, elles doivent aller aux champs dès l'aube du jour, pendant que les maris repoſent tranquillement dans leur hute. Elles reviennent à midi, pour préparer le dîner. L'époux eſt ſeul à table. Sa femme & ſes enfans ſont debout autour de lui, &

mangent ſes reſtes, quand il eſt bien raſſaſié.

Lorſque les filles ont pour la première fois l'incommodité ordinaire de leur ſexe, & qu'elles ſont par hazard hors de leur cabane, un ancien uſage les oblige de s'arrêter dans le lieu où elles ſe trouvent, & d'attendre que quelque perſonne de la famille les ramene à la maiſon paternelle. On leur donne alors un logement ſéparé, où elles ſont enfermées deux ou trois mois, pendant leſquels on les aſſujettit à ne parler à aucun homme, à ſe laver pluſieurs fois le jour, & à ſe frotter le corps d'un onguent, compoſé de la poudre d'une racine nommée *Takolla*. Les Moſicongo ſe perſuadent que les filles qui négligeroient cette dernière pratique, ſeroient menacées d'une ſtérilité perpétuelle. Les femmes, au commencement de leur groſſeſſe, ſe lient les cuiſſes, depuis la hanche juſqu'aux genoux, avec des cercles d'une écorce d'arbre appellée *Mirrone*. Cette écorce reſſemble à une étoffe groſſière; & ſon tiſſu eſt ſi régulier, qu'on le prendroit moins, dit Mérolla, pour une production de la nature, que pour un ouvrage de l'art.

Coutume qui regarde les filles.

Cercles employés dans le groſſeſſe.

On lie auſſi les enfans avec des cordes magiques, compoſées par les Prêtres du pays, qui prononcent, en les appliquant, certaines paroles myſtérieuſes. On croit que ces pratiques ſont un puiſſant préſervatif contre les maladies & les accidens de l'enfance. C'eſt par un préjugé de même nature, qu'on ſuſpend à leur cou des os & des dents de divers animaux. Quelques

Cordes magiques pour les enfans.

meres y joignent des Agnus & des Médailles de Saints. Les Miſſionnaires ne condamnent point ce dernier uſage ; mais lorſqu'ils trouvent des cordes magiques ſur les petits Negres qu'on préſente au baptême, ils font fouetter rudement les meres au milieu de l'Egliſe. La coutume du pays eſt de laiſſer les enfans nus ſans les emmaillotter. Lorſqu'ils ſont capables de marcher ſeuls, on leur attache au cou une ſonnette, pour les trouver plus facilement quand ils s'écartent. Les petites cordes, les dents d'animaux, les médailles mêmes, n'empêchent pas qu'un grand nombre d'enfans ne ſoient la proie des bêtes farouches.

Remedes uſités dans le pays.

Ces peuples n'ont pas de Médecins, & ne connoiſſent d'autres remedes que les ſimples, les racines de quelques arbres, ou leur écorce pulvériſée qu'ils mêlent ordinairement dans l'huile. Ils en compoſent des breuvages ou des topiques, dont ils ſe ſervent preſqu'indifféremment dans toutes ſortes de maladies. Ils prétendent guérir leurs fievres épidémiques en ſe frottant deux ou trois fois le corps, depuis la tête juſqu'aux pieds, avec un onguent compoſé d'huile & de poudre de Sandal. Dans les maux de tête, ils ſaignent légérement aux tempes, ſe ſervant pour cette opération d'une petite coquille aiguiſée, mettant une corne ſur la plaie, & ſuçant le ſang qui en ſort. L'onction de ſandal rouge ou gris eſt le remede ordinaire de la petite vérole, qui eſt ici beaucoup moins dangereuſe qu'en Europe. Ils ſe purgent avec la poudre de certaines

écorces, dont la violence eſt extrême.

Un préjugé établi généralement parmi ces Barbares, leur perſuade qu'on ne meurt preſque jamais d'une mort naturelle. Ils croient que les morts appellent à eux les vivans; mais ils ſuppoſent auſſi que l'invitation a toujours été prévenue par le poiſon ou par quelqu'autre violence. Ainſi les amis & la famille du mort accuſent toujours ſon plus proche parent de l'avoir tué, l'accablent d'injures & de reproches, le tourmentent cruellement pendant huit jours, & l'obligent de ſe purger par les épreuves judiciaires. S'il vient à bout de prouver par cette voie ſon innocence, on le laiſſe tranquille dans ſa cabane, après l'avoir forcé de ſe couper la barbe & les cheveux. S'il ſuccombe dans l'épreuve, on le condamne au banniſſement. Un uſage de cette nature n'a probablement d'autre principe que l'habitude barbare où ſont ces Africains de s'empoiſonner les uns les autres. Préjugé remarquable.

C'eſt peut-être pour la même raiſon qu'il n'eſt permis d'enſévelir les morts qu'en préſence de toute la famille aſſemblée. L'éloignement des lieux ne peut ſervir de prétexte pour déroger à cette loi. Quand on a rendu au défunt ce premier devoir, on ſacrifie à la porte de ſa cabane quelques poules; & l'on arroſe de leur ſang les dehors & l'intérieur de la maiſon, en jettant les carcaſſes pardeſſus le toît, pour empêcher que l'ame du mort ne vienne troubler les vivans par des apparitions. En effet, on eſt perſuadé que l'aſpect d'un revenant cauſe Cérémonies des funérailles.

infailliblement la mort ; & ce préjugé ; dit Mérolla, eſt ſi fortement imprimé dans l'eſprit des Negres, que l'imagination ſeule a ſouvent produit l'effet de la réalité.

Avant & après le ſacrifice des poules, on fait de grandes lamentations ſur le corps : enſuite on paſſe de la triſteſſe à la joie ; & l'on s'amuſe le reſte du jour & une partie de la nuit à boire, à manger & à danſer. Pendant tout ce tems, le corps reſte ſans ſépulture. Mérolla ajoute quelques autres particularités, dont je ne garantis pas la certitude. « Quand le bal eſt fini, dit-il, on ſe retire dans des lieux indiqués, où tous les ſpectateurs des deux ſexes ſont renfermés enſemble dans l'obſcurité, avec la liberté de ſe mêler ſans diſtinction. Comme le ſignal de cette infâme cérémonie ſe donne au ſon des tambours, l'ardeur du peuple eſt incroyable pour ſe rendre à l'aſſemblée. Il eſt preſque impoſſible aux meres d'arrêter leurs filles, & plus encore aux maîtres de retenir leurs eſclaves. Les murs & les chaînes ſont des obſtacles trop foibles. Mais, ce qui doit paroître encore plus étrange, ſi c'eſt le maître d'une maiſon qui eſt mort, ſa femme ſe livre à tous ceux qui demandent ſes faveurs, ſans autre condition que de ne pas prononcer un mot, tandis qu'on eſt avec elle ».

On a ſoin de ſemer de feuilles & de petites branches le chemin qui conduit à la ſépulture. La marche ſe fait toujours en droite ligne ; & s'il ſe trouve ſur le

Mérolla, *ubi ſuprà.*

paſſage un mur ou une cabane, l'uſage veut qu'on l'abatte. On conçoit que toutes ces cérémonies ſuperſtitieuſes ne s'obſervent que dans les lieux où l'idolâtrie ſubſiſte. Dans ces mêmes contrées, on enterre avec les perſonnes de qualité quelques eſclaves vivans; & l'on remplit le tombeau d'une proviſion de vivres & de liqueurs, afin qu'il ne manque rien à ces morts de diſtinction, accoutumés, pendant leur vie, à toutes ſortes d'aiſances. L'ancien uſage étoit d'inhumer avec le Roi douze jeunes filles, deſtinées à le ſervir dans l'autre monde. Elles ſe diſputoient avec vivacité ce fatal honneur; & ſautant gaiement dans le tombeau, elles combattoient à qui auroit la premiè-re place auprès du corps, & ſe tuoient ainſi les unes les autres. Le Chriſtianiſme a fait abandonner cette barbare coutume: cependant, ſi l'on en croit l'Ecrivain que j'ai cité, il ſe trouve encore des Chrétiens qui enterrent des eſclaves avec leurs parens.

Les foſſes pour la ſépulture des payens ſe font en pleine campagne, ou au pied d'un arbre, & on les couvre ordinairement d'un grand monceau de terre. Le corps n'eſt point enfermé dans un cercueil: on ſe contente de l'envelopper dans une toile de coton, ou dans une natte de paille. Le deuil, pour la mort du Roi, ſe célébre pendant huit jours, premièrement par des pleurs, & enſuite par des fêtes conſacrées à l'ivreſſe & au libertinage. On les nomme *Malalo*, & elles ſe renouvellent tous les ans.

ARTICLE IV.

Ancienne Religion de Congo.

LES peuples de Congo, d'Angola & des autres Royaumes voiſins, ont profeſſé dans tous les tems l'idolâtrie. Ce n'eſt que depuis le quinzième ſiécle que le Chriſtianiſme a commencé à ſe répandre dans ces contrées, où il a fait d'abord d'aſſez grands progrès. L'ancienne Religion conſiſte dans le culte des *Mokiſſos*, nom que les Negres donnent à tout ce qu'ils croient avoir la puiſſance de faire le bien ou le mal. On adore ces Mokiſſos ſous diverſes repréſentations, qu'on place au centre des villes & des villages; & on leur donne le nom général de *Gongampemba*. La plupart ſont de bois, ayant la figure de quelque animal, & la tête d'écaille de tortue. On a coutume d'y ajouter de petits os d'éléphant. Les Africains croient que ces idoles ſervent d'organe aux Mokiſſos pour s'expliquer. Leur principal culte conſiſte dans une danſe, nommée *Quimbrara*, pendant laquelle on ſuppoſe que le Mokiſſo entre dans le corps d'un des aſſiſtans, & lui inſpire des réponſes aux queſtions qu'on lui fait ſur le paſſé & l'avenir. Une des ſuperſtitions de ce peuple, eſt de ſe faire interdire, par ſes Prêtres, certains mêts, ou certaines liqueurs. On donne le nom de *Kin* ou de *Kegilla* à ces alimens défendus; & les Negres, perſuadés que leur uſage les feroit mou-

Culte idolâtre des Mokiſſos.

Dapper, Ogilbi, Battel, Mérolla, dans l'Hiſt. des Voy. T. V. pag. 40 *& ſuiv.*

Ce qu'on appelle Kin ou Kegilla.

rir, l'évitent avec un ſoin extrême. La frayeur fait périr quelques-uns de ces miſérables, après avoir mangé, même involontairement, leur Kegilla. Un autre uſage, conſacré par la Religion, eſt de mettre dans les champs enſemencés un panier rempli de cornes de chevres & de plumes de perroquets. Cela paſſe pour le Mokiſſo, ou le Dieu tutélaire de la moiſſon. On peut laiſſer ſans crainte ſur le grand chemin un fardeau, pourvu qu'on le lie d'un faiſceau d'herbes entrelacées, pour faire connoître qu'on le met ſous la protection d'une divinité particulière : alors le voleur le plus hardi ſe fera un ſcrupule d'y toucher.

Autres uſages religieux.

Les *Gangas*, ou Prêtres, ſont tellement reſpectés, qu'on ne leur donne point d'autre nom que celui de *Chinghilli*, qui ſignifie Dieu de la terre. Leur chef ſe nomme *Ganga-Kitorna*, & paſſe pour le premier Dieu de cette eſpèce. C'eſt à lui qu'on croit être redevable de toutes les productions de la terre. On lui offre par reconnoiſſance les premiers fruits. Lorſqu'il ſe ſent près de ſa fin, il choiſit un ſucceſſeur parmi ſes diſciples, lui communique en préſence du peuple ſon pouvoir abſolu, & lui commande de l'étrangler avec une corde, ou de l'aſſommer avec une maſſue. Cette exécution ſe fait ſur le champ, à la vue de tous les habitans du lieu, qui croiroient que la terre perdroit pour jamais ſa fertilité, ſi la place du grand Pontife étoit vacante un ſeul jour. On ajoute que la plupart des Gangas veulent auſſi mourir d'une mort violente.

Prêtres du pays.

Leur juste reſſentiment contre les Miſſionnaires.

On ne ſera pas ſurpris que ces Prêtres aient une haine implacable pour les Miſſionnaires, lorſque ces derniers nous apprennent eux-mêmes qu'ils pourſuivent les Gangas avec la dernière rigueur. Dans tous les lieux ſoumis à la domination Portugaiſe, l'Inquiſition les condamne au dernier ſupplice ou au banniſſement. On aſſure qu'ils s'adonnent à la Magie, & qu'ils s'attribuent le pouvoir de ſuſpendre ou de faire tomber les pluyes, de converſer avec les tigres & les lions, de commander à tous les animaux, & de paſſer les rivières ſur le dos des crocodiles. Ils enchantent les coqs, les rendent invulnérables; & obſervent leur vol ou leur cri, pour en tirer des augures. On débite, au ſujet de ces coqs, les fables les plus abſurdes.

Pouvoir qu'ils s'attribuent.

Coqs enchantés.

Deſcription d'un temple de Negres.

Ils n'ont d'autres temples que de ſimples hutes, où ils pratiquent des cérémonies fort bizarres. Le hazard fit rencontrer à Mérolla un de ces réduits, où il vit quantité de Negres aſſemblés, pour la célébration de leurs myſtères. D'un côté pendoient deux tabliers d'une ſaleté & d'une puanteur inſupportable. Il y avoit au milieu de la hute un petit mur de terre, haut de deux pieds, derrière lequel un Chinghilli prononçoit ſes oracles. Ce prétendu Dieu tenoit dans ſes mains deux grands couteaux, & avoit ſur la tête une touffe de plumes. Le Miſſionnaire ayant voulu entrer dans le temple, fut arrêté par un grand feu, qui s'alluma tout d'un coup, & dont il ſortoit une odeur ſi horrible, que tous ſes ſens en furent ſaiſis. Il oſa cependant avancer, en s'armant du

ſigne de la croix, & ſe recommandant à la protection du ciel; mais les Negres, irrités de ſon audace, s'attrouperent autour de lui, & le forcerent par leurs menaces de ſe retirer.

Les Chinghilli s'attribuent le pouvoir de guérir miraculeuſement les malades. Ces prétendus miracles conſiſtent dans l'application de quelques ſimples, dont la connoiſſance leur eſt familière; mais ils perſuadent au peuple que le crédit qu'ils ont auprès des Mokiſſos, leur donne un empire abſolu ſur toutes les maladies. Si la force du mal l'emporte ſur les remedes, ils prétendent, ou qu'un certain oiſeau de mauvaiſe augure a volé ſur la tête du malade, & a troublé le cours de l'opération; ou que ceux qui les conſultent ont manqué à quelque formalité eſſentielle; ou enfin que les parens du mort ont eux-mêmes attenté à ſa vie. La dernière de ces excuſes occaſionne des recherches cruelles, fondées, comme on l'a déja obſervé, ſur l'opinion où ſont les Negres, que perſonne ne meurt preſque jamais d'une mort naturelle.

Fourberie des Chinghilli.

ARTICLE V.

Etabliſſement, progrès & décadence du Chriſtianiſme.

LE Chriſtianiſme s'eſt introduit à Congo avec une extrême facilité. Un Prêtre Portugais, qui s'établit en 1448 à Praza, ſur la Zaïre, avec quelques Marchands de ſa nation, ne fit que propoſer au Mani

Lopez dans l'Hiſt. des

Voyages. *ubi ſuprà.* de Sonho les vérités de l'Evangile, & lui inſpira une forte envie de renoncer au paganiſme. Le Mani communiqua ſes deſſeins de converſion au Roi de Congo ſon neveu, qui témoigna le même empreſſement pour embraſſer le Chriſtianiſme, & demanda avec inſtance des Miſſionnaires. La cour de Lisbonne, inſtruite de ces favorables diſpoſitions, envoya à Congo pluſieurs Religieux, qui ſe rendirent à Praza dans le cours de l'année 1491.

Converſion du Mani de Sonho.

Le lendemain de leur arrivée, le Mani de Sonho, qui faiſoit alors ſa réſidence en cette ville, fit conſtruire une Egliſe de bois, & coupa les matériaux de ſa propre main. Quand elle fut achevée, le Gouverneur & ſon fils y reçurent le baptême; l'un ſous le nom d'*Emmanuel*, & l'autre ſous celui d'*Antoine*. Les Miſſionnaires partirent enſuite pour San-Salvador, où le Roi de Congo tenoit ſa Cour. Ils étoient eſcortés d'un grand nombre de Seigneurs, qui marchoient au brüit de divers inſtrumens de muſique. Tout le chemin juſqu'à San-Salvador, qui eſt à cinquante lieues de Praza, étoit rempli d'un peuple innombrable; & l'on apportoit de toute part une grande abondance de vivres & de proviſions. Le Roi lui-même envoya au-devant des Miſſionnaires quantité de Nobles avec des rafraîchiſſemens; & toute la Cour les reçut à une lieue de la Capitale, où ils furent conduits avec une pompe extraordinaire.

Il ſe fait baptiſer avec ſon fils.

Les Miſſionnaires ſe rendent à San-Salvador.

Leur réception.

Le Prince leur donna audience à la porte de ſon Palais. L'Ambaſſadeur Portugais ayant expoſé le ſujet de ſa commiſſion, le

Roi ſe leva pour témoigner ſa joie, & le peuple fit éclater la ſienne par des chants & des acclamations. Enſuite toute l'aſſemblée ſe proſterna trois fois à terre, & leva le pied, en ſigne d'approbation. Le Monarque ſe fit montrer les préſens qu'on lui envoyoit de Portugal. Il examina auſſi les ornemens ſacerdotaux, deſtinés pour les Miſſionnaires, & s'en fit expliquer l'uſage.

Après l'audience, on conduiſit l'Ambaſſadeur dans un Palais particulier; & les autres Portugais furent logés dans les maiſons des principaux Seigneurs. Le Roi ordonna qu'on préparât tous les matériaux néceſſaires pour la conſtruction d'une magnifique Egliſe. Mais la révolte des Anzikkis, peuple établi dans les îles de la Zaïre, fit ſuſpendre ce projet, & l'on ſe contenta de bâtir à la hâte une Chapelle de bois, dans laquelle le Monarque voulut être baptiſé avec ſon épouſe, avant que de marcher contre les rebelles. Ce Prince, qui s'appelloit *Jovi*, prit à ſon baptême le nom de *Dom Jean*, & la Reine celui d'*Eléonor*: c'étoient les noms du Roi & de la Reine de Portugal. Son exemple fut ſuivi d'un grand nombre de Seigneurs.

Baptême du Roi & de la Reine.

Après cette cérémonie, il marcha contre les Anzikkis, que ſa ſeule préſence fit rentrer dans le devoir. Au retour de cette expédition, ſon fils aîné reçut le baptême, & prit le nom de *Dom Alfonſe*, qui étoit celui de l'Infant de Portugal. Ce jeune Prince, dans la première ardeur de ſon zèle, brûla ou mit en pièces toutes les Idoles de ſon Gouvernement. Mais *Panſa-*

Et de leur fils aîné.

quitima, ſecond fils du Roi, Gouverneur de la Province de Pango, témoigna toujours un grand éloignement pour le Chriſtianiſme. Pluſieurs Seigneurs, attachés comme lui à l'ancien culte, formerent une conſpiration ſecrete contre Dom Alfonſe, s'imaginant que ſa ruine entraîneroit celle de la Religion chrétienne. Quantité de femmes, que les nouveaux convertis répudierent pour ſe conformer à la diſcipline de l'Evangile, entrerent dans cette conſpiration, & fortifierent le nombre des mécontens. On inſpira au Roi de ſi violens ſoupçons contre Alfonſe, qu'il le dépouilla de ſon Gouvernement; mais des informations plus exactes lui ayant fait connoître l'innocence de ſon fils, il le rétablit dans ſes emplois, en lui recommandant néanmoins de modérer ſon zèle, & d'avoir plus de ménagement pour l'ancienne Religion. Lopez aſſure que ce Monarque commençoit alors à ſe dégoûter du Chriſtianiſme, qu'il avoit peut-être embraſſé avec plus d'ardeur que de réflexion. Les ennemis de Dom Alfonſe étant revenus à la charge, il eut encore la foibleſſe de les écouter, envoya ordre au Prince de venir à la Cour, ſous prétexte de rendre compte des revenus de ſon Gouvernement. On prétend que l'intention du Roi étoit non-ſeulement de le dépouiller de ſes charges, mais même de ſe ſaiſir de ſa perſonne. Dom Alfonſe, inſtruit des dangereux complots de ſes adverſaires, éluda par de longs délais le piége qu'on lui tendoit, & le Roi mourut dans cet intervalle.

Intrigues contre Dom Alfonſe.

La Reine, auſſi attachée au Chriſtianiſme qu'aux intérêts d'Alfonſe, cacha pendant pluſieurs jours la mort du Monarque, pour donner le tems à ſon fils d'arriver à San-Salvador, où il ſe rendit avec une diligence incroyable, ayant fait ſur les épaules de ſes eſclaves près de ſoixante-dix lieues dans l'eſpace de trente-ſix heures. Il fut couronné dans cette Capitale, où il fit faire de magnifiques obſéques à ſon pere, ſuivant les cérémonies de l'Egliſe Romaine.

Ce Prince ſuccéde au trône.

Panſaquitima étoit alors dans ſon gouvernement de Pango, où il faiſoit la guerre aux Mozambis & à d'autres peuples qui s'étoient révoltés. Il n'eut pas plutôt appris la mort du Roi, qu'oubliant ce qu'il devoit à ſa patrie, il conclut une trêve avec ces anciens ennemis du Congo, & ſe hâta de marcher vers San-Salvador à la tête de deux cens mille hommes, dans la vue de diſputer le trône à ſon frere. Dom Alfonſe, quoiqu'avec des forces très-inférieures, dont une grande partie l'abandonna même dans les commencemens, eut le bonheur de triompher de ſon rival, qui périt miſérablement dans cette guerre. Lopez aſſure que le Roi reçut en cette occaſion des marques d'une aſſiſtance miraculeuſe; que le ciel fit luire à ſes yeux une lumière extraordinaire; qu'il parut en l'air cinq épées brillantes, qui ſembloient comme attachées à ſa perſonne, & qu'il prit depuis pour ſes armoiries; qu'enfin la Sainte Vierge & Saint Jacques combattoient viſiblement pour lui.

Révolte de Panſaquitima.

Aſſiſtance miraculeuſe du ciel.

Alfonſe, en reconnoiſſance de cette

victoire, fit travailler à la conſtruction d'une grande Egliſe, qui fut commencée le jour de Sainte Croix, dont elle prit le nom. Il porta ſur ſes épaules le premier panier de pierres, & la Reine ſe chargea auſſi d'un panier de ſable; ce qui fut imité par toutes les Dames & tous les Seigneurs de la Cour. Le peuple ne montra pas moins d'ardeur pour l'avancement de cet édifice, qui fut bientôt porté à ſa perfection. Il ſe préſentoit une telle multitude de gens pour le baptême, qu'on ne trouvoit point aſſez de Prêtres pour ſatisfaire l'empreſſement & le zèle des Negres.

Conſtruction d'une magnifique Egliſe.

Ambaſſadeur envoyé en Portugal.

Dans ce même tems, le Roi envoya en Portugal un Ambaſſadeur, qu'il fit accompagner de pluſieurs perſonnes de diſtinction. Ce Miniſtre, entre pluſieurs commiſſions, avoit ordre de demander de nouveaux Miſſionnaires, & de laiſſer à Lisbonne une partie des gens de ſa ſuite pour y être inſtruits de la Religion & de la Langue du pays. Un Edit cruel, dont les Portugais furent ſans doute les inſtigateurs, menaça le paganiſme d'une deſtruction totale. Dom Alfonſe commanda, ſous peine de mort, à tous ſes ſujets de remettre toutes leurs Idoles & tous leurs inſtrumens de magie aux principaux Manis de chaque Province, qui eurent ordre de les envoyer à la Cour. On raſſembla de toutes parts, dit Lopez, les arbres, les plantes, les blocs, les pierres, les figures peintes ou gravées, les oiſeaux, les reptiles & les animaux de tout genre, que ce peuple ſuperſtitieux adoroit depuis pluſieurs ſiécles. Tous ces monumens de l'Idolâtrie furent

Edit contre le paganiſme.

furent brûlés aux environs de la Capitale, dans le lieu même où Alfonſe avoit remporté peu de tems auparavant une grande victoire ſur ſon frere; & pour faire oublier au peuple ſes anciens Mokiſſos, on lui diſtribua une infinité de croix, de médailles & d'images. En même tems tous les Manis du Royaume eurent ordre de bâtir des Egliſes dans les villes de leur réſidence, & d'y arborer le ſigne de la Rédemption. Le Roi fit conſtruire lui-même dans la Capitale trois nouveaux Temples; l'un ſous le nom de *S. Salvador*, pour ſervir de ſépulture à la Maiſon royale; l'autre ſous le titre de *Notre-Dame-du-Secours*; & le troiſième ſous celui de *S. Jacques*.

Mort de Dom Alfonſe.

Ce Prince, dont le régne fut très-court, n'eut pas le tems de mettre la dernière main à tous les établiſſemens qu'il projettoit. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils Dom Pedre, ſous lequel la Religion chrétienne fit de nouveaux progrès. Il arriva du Portugal une recrue abondante de Miſſionnaires, qui ſe répandirent dans toutes les parties du Royaume. On conféra les ordres ſacrés à pluſieurs Negres, qui ſe diſtinguoient par leur vie exemplaire & par leur capacité.

Dom Pedre lui ſuccéde.

Premier Evêque de Congo.

Les Portugais ayant établi, dans ce même tems, une colonie à Saint-Thomas, île du golfe de Guinée, la Cour de Liſbonne y envoya un Evêque, qui fut auſſi chargé de l'adminiſtration ſpirituelle du Royaume de Congo. Ce Prélat ſe rendit à San-Salvador, pour faire la viſite de ſon nouveau Diocèſe, & y fut reçu avec des tranſports de joie. Tout le chemin, depuis

le rivage jusqu'à la ville, fut couvert de nattes. Le Roi, accompagné de toute sa Cour & d'un peuple innombrable, alla au-devant du Prélat, & le conduisit à l'Eglise de Sainte-Croix. Ce Temple, bâti par son prédécesseur, fut érigé en Cathédrale. On y établit vingt-huit Chanoines, & plusieurs ministres d'une dignité inférieure. On n'oublia point les orgues ni les cloches, ni aucune des choses qui appartiennent à la pompe extérieure de la Religion. Il étoit important de frapper l'imagination des Negres par ces dehors. Dom Pedre étant mort à la fleur de son âge, sans laisser de postérité, le sceptre passa dans les mains de Dom François son frere, dont le régne ne fut pas plus long. On ne nous apprend rien de particulier sur ces deux Princes, dont l'histoire est si obscure, qu'on ignore jusqu'à la date de leur couronnement & de leur mort. Diégo, le plus proche héritier de François, monta ensuite sur le trône. Il se distingua par sa magnificence, qui éclatoit également dans ses habits & dans les meubles de son Palais. Une belle étoffe ne lui paroissoit jamais trop chere, & il avoit coutume de dire que les choses rares n'étoient faites que pour les Rois. On assure qu'il ne portoit qu'une fois ou deux les mêmes habits, & qu'il les donnoit ensuite aux Officiers qui le servoient. Cet esprit de magnificence se répandit dans tout le Royaume, où les tapisseries, les draps d'or & les plus belles étoffes de nos manufactures commencerent à devenir communes. Diégo joignoit à cette humeur libérale une douceur &

Erection d'une Cathédrale.

Successeurs de Dom Pedre.

Caractère de Dom Diégo.

une affabilité qui achevoient de lui concilier les cœurs. Il ne se rendit pas moins recommandable par ses talens guerriers, qui lui procurerent la conquête de plusieurs Etats voisins.

Le premier Evêque de Saint-Thomas étant mort, le Roi de Portugal lui donna pour successeur un Prince de la Maison royale de Congo, qui avoit fait ses études à Rome. Mais ce nouveau Prélat mourut lui-même, en passant d'Italie à Lisbonne, où il devoit s'embarquer pour l'Afrique. Il fallut nommer un troisième Evêque, & le choix tomba malheureusement sur un Prêtre Portugais, qui avoit à la vérité d'excellentes mœurs, mais dont le caractère dur & farouche indisposa tout le Clergé. Les Ecclésiastiques de Congo, qui vivoient depuis plusieurs années dans une espèce d'indépendance, se révolterent ouvertement contre ce nouveau Supérieur. Le Roi prit son parti avec chaleur, & fit même arrêter quelques Prêtres des plus mutins, dont les uns furent envoyés en Portugal, & les autres dans l'île de Saint-Thomas. Ces démêlés causerent un grand scandale dans cette Eglise naissante, & nuisirent beaucoup aux progrès du Christianisme.

Nouveaux Pasteurs envoyés à Congo.

Démêlés du Clergé.

Mais les troubles qui s'éleverent après la mort de Diégo, porterent un coup encore plus sensible à la Religion. Ce Prince laissa un fils, qui avoit des droits incontestables à la couronne, mais qui étoit généralement haï & mépriſé. Un attentat cruel le priva en même tems du trône & de la vie. Deux Princes du Sang royal se

Troubles après la mort de Dom Diégo.

diſputerent enſuite la couronne. L'un étoit favoriſé du peuple, l'autre avoit pour lui les Portugais & la Nobleſſe. La faction Portugaiſe égorgea au pied de l'autel le premier de ces Princes, & le parti oppoſé s'en vengea, en maſſacrant l'autre Chef avec la même perfidie. Le peuple, qui regardoit les Portugais comme les premiers auteurs de ces violences, fondit ſur eux avec fureur, & n'épargna que ceux qui ſe déroberent à ſon premier emportement. Mais les Prêtres furent reſpectés dans cette émeute, & d'ailleurs le maſſacre ne s'étendit point hors de la Capitale. Dom-Henri, oncle de Diégo, fut mis ſur le trône; & la mort l'ayant enlevé peu de tems après, Dom Alvaro ſon beau-fils, fut élu Roi, par le ſuffrage unanime de toute la nation.

Alvaro n'avoit que vingt-ſix ans lorſqu'il parvint à la couronne. Livré aux mauvais conſeils de quelques jeunes gens de ſon âge, & entraîné par ſes propres paſſions, il s'abandonna à toutes ſortes d'exès, & renonça au Chriſtianiſme. Son exemple ébranla la foi de la plupart de ſes ſujets, qui retomberent par dégrés dans l'Idolâtrie. Ce Prince fut d'ailleurs aſſez favorable aux Portugais, & renouvella avec eux les anciens Traités d'alliance. Il mourut dans un âge peu avancé, & fut enterré dans l'Egiſe de Sainte-Croix, malgré ſon apoſtaſie.

Apoſtaſie de Dom Alvaro, & de la plupart de ſes ſujets.

Son ſucceſſeur, dont le nom ne nous eſt pas connu, fut attaqué par les *Jaggas*, peuple ſauvage établi à l'Orient de Congo. Ces barbares étant entrés dans le Ro-

Irruption des Jaggas.

yaume par la Province de Batta, s'avancérent juſqu'à la Capitale, qu'ils réduiſirent en cendres, ſes habitans l'ayant abandonnée pour ſe réfugier dans les montagnes. Le Roi lui-même ſe retira avec la principale Nobleſſe & les Portugais, dans une île de la rivière du Zaïre, & laiſſa le reſte du Royaume en proie aux excurſions des Jaggas, qui porterent par-tout la déſolation & le ravage. La plupart des habitans, réduits à chercher un aſyle dans des lieux ſauvages & déſerts, y périrent de faim ou de maladie. Ceux qui ſuivirent le Roi, furent bientôt expoſés aux mêmes déſaſtres. Le prix des vivres monta ſi haut, qu'il falloit donner un eſclave pour ſe procurer un morceau de viande. Les peres vendoient ſucceſſivement tous leurs enfans, pour prolonger pendant quelques jours leur malheureuſe vie. Les Portugais de Saint-Thomas achetoient ſans ſcrupule ces triſtes victimes; commerce, dit Lopez, preſqu'auſſi barbare que les ravages des Jaggas. L'Auteur aſſure que parmi ces eſclaves il ſe trouva des gens de la premiére diſtinction, & mêmes des Princes de la Famille royale.

Le Roi implore l'aſſiſtance du Portugal.

Dans cette extrêmité, le Roi ſe détermina, par le conſeil des Miſſionnaires, à envoyer un Ambaſſadeur à Lisbonne, pour implorer l'aſſiſtance de Dom Sébaſtien, qui occupoit depuis peu le trône de Portugal. Cette ambaſſade ne fut pas infructueuſe. Dom Sébaſtien fit embarquer promptement pour Congo un corps de ſix cens ſoldats, auxquels ſe joignirent quantité de volontaires, ſous le commande-

Secours commandé par Govea.

ment de *François Govea*, qui reçut ordre de relâcher dans l'île de Saint-Thomas, pour y prendre les vivres, les munitions de guerre, & même les vaisseaux dont il auroit besoin pour le succès de son expédition.

Exploits de ce Général.

Ce général étant arrivé heureusement dans la rivière de Zaïre, fortifia sa troupe de quelques Portugais qu'il trouva dans les îles, & de tous les Negres qu'il put rassembler. Il marcha avec cette petite armée contre les Jaggas, sur lesquels il remporta plusieurs victoires. Dans l'espace de dix-huit mois, le Royaume fut entièrement purgé de ces barbares, qui furent presque tous détruits jusqu'au dernier.

Tentatives inutiles pour la découverte de quelques mines d'or & d'argent.

Govea passa quatre ans dans le pays. Pendant le séjour qu'il y fit, la Cour de Lisbonne, informée qu'il y avoit dans le Royaume quelques mines d'or & d'argent, envoya à San-Salvador deux artistes habiles, pour découvrir ces mines & les mettre en œuvre. Mais le Roi de Congo, allarmé de leur projet, leur donna de fausses lumières, qui rendirent ces recherches inutiles. Lopez assure que ce fut le Portugais *Barbuto*, confesseur & favori du Prince, qui lui inspira ces défiances. Mais l'Auteur observe que ce conseil tourna au

Conseil nuisible à la Religion.

désavantage de la Religion: car les Portugais n'étant plus attirés à Congo par l'appas de la découverte des mines d'or, tournerent ailleurs leur commerce. La Mission en souffrit beaucoup, parce que les occasions manquerent aux ouvriers pour le passage; & d'ailleurs la Cour de Lisbonne ayant perdu l'espérance de dé-

pouiller ces Africains de leurs richeſſes, ne s'embarraſſa plus du ſoin de les convertir. Dom Alvaro II, qui ſuccéda au Prince anonyme dont nous venons de parler, preſſa inutilement Dom Sébaſtien de lui envoyer des Miſſionnaires. Ses efforts auprès de Dom Henri, qui régna après Dom Sébaſtien, ne furent pas plus heureux; & Philippe II, uſurpateur du Portugal, ne fit qu'amuſer Alvaro par de belles promeſſes.

Extinction du Chriſtianiſme, qui ne ſe conſerve que dans la province de Sonho.

Ainſi le Chriſtianiſme, après des ſuccès auſſi brillans que rapides, s'éteignit ici preſque totalement, dans l'eſpace de peu d'années. Il s'eſt cependant toujours maintenu dans la province de Sonho, tant par les ſoins des Miſſionnaires Franciſcains, que par l'attachement du peuple pour cette Religion, & par la protection preſque conſtante des Manis. Nous avons déja remarqué que c'eſt la premiere province de Congo qui reçut les lumières de l'Evangile. Ses habitans ont un reſpect ſi aveugle pour les Miniſtres de la Religion, qu'un Mani ayant maltraité quelques Miſſionnaires, le peuple ſe ſaiſit de ſa perſonne, lui mit au cou une pierre fort peſante, & le précipita dans la Zaïre. Mérolla, employé pendant pluſieurs années dans cette Miſſion, nous apprend qu'on voit dans chaque ville une Egliſe, avec une grande croix plantée dans un lieu apparent. Comme il n'y a point aſſez de Miſſionnaires pour donner un Paſteur à chacune de ces Egliſes, toutes celles qui n'en ont point ſont ſous la conduite d'un Negre bien inſtruit, qui aſſemble de deux

Etat de la Religion dans cette Province.

Mérolla, dans l'Hiſt. des Voy. T. V. pag. 59 & ſuiv.

jours l'un les fideles, & leur fait réciter le Roſaire. Le Samedi eſt deſtiné à une exhortation chrétienne ; & les jours de Fête, au lieu de Meſſe, le même Negre fait chanter quelques prières. Dapper aſſure qu'il s'y trouve encore un grand nombre d'Idolâtres ; & qu'entre ceux qui prennent la qualité de Chrétiens, il y en a pluſieurs qui ne le ſont que par intérêt ou par crainte.

Conduite des Miſſionnaires.

Les Capucins tâchent de ſe rendre utiles par les ſervices qu'ils rendent gratuitement aux Negres, ſoit en les ſoignant avec zèle dans leurs maladies, ſoit en faiſant bâtir des Hôpitaux, où ils reçoivent les vieillards, les eſtropiés & les aveugles. Ces charités les rendent chers au peuple, & leur donnent une grande autorité dans le pays. Lorſqu'un Religieux arrive dans une ville où il n'y a point de Prêtre, le Gouverneur fait notifier ſa venue aux habitans, & leur commande de lui expoſer leurs beſoins ſpirituels. S'il néglige ce devoir, les Miſſionnaires lui font ôter ſon emploi.

Réglemens dont ils maintiennent l'exécution.

Voici quelques réglemens qu'ils ont établis, & dont ils maintiennent l'exécution avec fermeté. I. Tous les Manis ou Gouverneurs particuliers de chaque diſtrict doivent n'avoir qu'une femme, ſous peine de la privation de leur Office. II. Toutes les femmes enceintes doivent porter quelques médailles ou quelques reliquaires conſacrés par la Religion, & s'abſtenir de tout autre préſervatif dans leur groſſeſſe ſous peine du fouet. III. Les peres & les meres doivent préſenter leurs

enfans à l'Egliſe, dans l'eſpace d'un certain tems après leur naiſſance, & s'engager pour eux à quelque pratique religieuſe, comme de réciter le Roſaire une ou deux fois le jour, de jeûner les Samedis, ou s'abſtenir de viande les Mercredis, &c. IV. Au lieu des taliſmans, pour la garde des champs & des moiſſons, on doit employer des branches de palmier conſacrées dans l'Egliſe, ou planter des croix par intervalles.

Nous apprenons de Mérolla même, que les Capucins, qui ont la principale direction des Egliſes de cette Province, ne ſe conduiſent pas toujours, dans l'exercice de leur miniſtère, avec autant de diſcrétion que de zèle. Les Peres *François da Romano* & *Philippe da Fignar*, dans une Miſſion qu'ils firent au Nord de Congo, dans le Royaume d'*Overri*, entreprirent de troubler un ſacrifice cruel, où les Negres ſe diſpoſoient à immoler cinq victimes humaines. Ils percerent la foule, malgré les obſtacles qu'on leur oppoſa, & ſe firent jour juſqu'à la tente du Roi, auquel ils reprocherent ſa déteſtable barbarie. Pluſieurs courtiſans, indignés de cette hardieſſe, les accablerent de coups, & quelque tems après les deux Miſſionnaires furent vendus en qualité d'eſclaves à des marchands Hollandois, qui furent aſſez généreux pour leur rendre gratuitement la liberté. Dans la ſuite, ces Peres écrivirent à la Congrégation de la Propagande, pour l'inſtruire des diſgraces qu'ils avoient eſſuyées pour la Religion. Mais cette ſage Compagnie leur répondit *que* Mérolla, *ubi ſupra*.

l'Eglise avoit assez de Martyrs ; & qu'elle leur conseilloit, dans l'exercice de leurs fonctions, de consulter moins leur zèle que leur prudence.

ARTICLE VI.

Histoire naturelle du Royaume de Congo.

NOUS étendons ces remarques aux Royaumes de Benguela & d'Angola, qui sont à-peu-près sous le même climat que Congo.

§. I.

Saisons, Vents périodiques, Agriculture, Moissons.

Hiver. L'hiver est aussi doux à Congo, que les plus beaux printems de l'Italie. On n'est jamais obligé dans cette saison de prendre des habits plus épais, ni de s'approcher du feu. Il ne tombe point de neige, même sur les plus hautes montagnes, & la gelée ne se fait point sentir dans ces contrées. La longueur des jours & des nuits est presqu'égale pendant toute l'année. L'hiver commence au mois de Mars, & dure jusqu'en Septembre. C'est une saison fort pluvieuse, où les beaux jours sont très-rares. On n'est pas moins étonné de l'abondance des eaux qui tombent, que de la grosseur des gouttes. Les rivières s'enflent extraordinairement, & inondent tout le pays pendant plusieurs mois.

Lopez, Carli, Battel, Mérolla, Dapper, dans l'Hist. des Voyag. *ubi suprà.*

L'été. Vents de chaque saison. L'été commence en Septembre, & finit au mois de Mars. Les vents soufflent

alors du Sud & du Sud-Eſt, & chaſſent ſi loin les nuages, qu'il ne pleut preſque jamais dans cette ſaiſon. Les vents d'hiver prennent leur direction du Nord, & ne varient que de l'Eſt à l'Oueſt.

Le Royaume de Congo, ſi l'on en croit Carli, produit régulièrement chaque année deux moiſſons, l'une en Avril, l'autre en Décembre. On ſeme en Janvier & en Septembre. Mérolla prétend que, dans la Province de Sonho, on ſeme au mois de Mars pour moiſſonner au mois de Juin. Il ne fait mention que d'une récolte. Deux Moiſſons chaque année.

La charrue eſt ici un inſtrument inconnu. On ne remue la terre qu'avec une eſpèce de truelle fort légere, dont le manche a un pied de long. Ce travail regarde les femmes. Pour préparer le terrain, elles arrachent les herbes & les racines, dont elles font pluſieurs tas, auxquels elles mettent le feu. Enſuite elles labourent leur champ; & à meſure qu'elles ouvrent d'une main le ſillon, elles y répandent de l'autre leur ſemence, qu'elles tirent d'un ſac pendu à leur côté. Cet exercice ne les empêche pas de porter leurs enfans ſur leur dos, dans une eſpèce de hamack qu'elles ont autour des épaules. La terre de ces contrées eſt fort noire, & tous les Voyageurs vantent ſa fertilité; l'herbe y conſerve toujours ſa verdure; & dans certains quartiers, comme aux environs de San-Salvador, il régne un air frais & ſerein, qui donne aux arbres un éclat admirable. Manière de cultiver la terre.

On recueille ici des grains de pluſieurs eſpèces. Un des plus eſtimés eſt le *Lugo*, Grains de pluſieurs eſpèces. Le Lugo.

plante étrangère au pays ; mais dont la culture y réuſſit parfaitement. Il reſſemble au grain de moutarde, quoiqu'il ſoit un peu plus gros. On le broie dans des moulins à bras, & ſa farine, qui eſt d'une grande blancheur, fait un pain exquis, dont la qualité n'eſt point inférieure à celle du pain de froment. On recueille auſſi une ſorte de millet blanc, & une eſpèce particuliere de maïs, qui, ſelon quelques voyageurs, reſſemble au riz. Ce dernier grain ne ſert ici qu'à nourrir les porcs.

Le Millet blanc, le Maïs.

Le Maſſa-Mambala.

Le *Maſſa-Mambala* pouſſe des tiges de la hauteur du blé d'Inde, & lui reſſemble auſſi par la blancheur & la forme de ſes épis. Le *Maſſanga*, ſuivant Battel, eſt un autre blé, dont la ſemence différe peu de celle du chanvre. L'*Azeli* eſt une plante qui s'éléve à la hauteur d'une picque, & dont l'épi reſſemble à celui du millet. L'*Eluvo* a l'épi triangulaire, & le grain rouge, de la petiteſſe du millet. Il ſe conſerve pluſieurs années, & c'eſt une nourriture très-ſaine.

L'Azeli.

L'Eluvo.

Le Manioc.

La racine de *Manioc*, qui eſt d'un ſi grand uſage dans pluſieurs contrées de l'Amérique, croît communement dans le Royaume d'Angola, où elle ſert auſſi à faire du pain. Les Africains la nomment *Mandioka*. Dapper nous donne une deſcription curieuſe de cette plante utile, & de la maniére de la cultiver. « Ses feuilles ſont d'un vert foncé, comme celles du chêne, avec quantité de veines & de petites pointes. La tige s'éleve de dix ou douze pieds, & ſe diviſe en pluſieurs branches ; mais elle eſt auſſi foible que le ſaule. Ses fleurs

Dapper, dans l'Hiſt. des Voyages, *ubi ſupra.*

ſont fort petites, & ſa ſemence aſſez ſemblable à celle du *Palma Chriſti*, ſans aucune propriété connue. La méthode des Negres pour la cultiver, ne demande pas beaucoup d'art. Après avoir préparé la terre, en la remuant & la diviſant en monticules, ils y enfoncent, à ſept ou huit pouces de profondeur, de petits rejettons de la longueur d'un pied & d'un pouce de groſſeur, deux ou trois ſur chaque monticule; de ſorte qu'ils ne s'élevent pas plus de quatre ou cinq pouces au-deſſus de la terre. Ils y prennent racine preſqu'auſſi tôt; & dans l'eſpace de neuf ou dix mois, ils deviennent hauts de douze pieds, avec un tronc de la groſſeur de la cuiſſe, qui ſe charge d'un grand nombre de branches. Enſuite, pour faire groſſir la racine, on nettoie ſoigneuſement la terre aux environs; & lorſque la plante eſt dans ſa maturité, on coupe le tronc, qui n'eſt bon qu'à brûler; on en réſerve de petites branches pour la plantation ſuivante. On déterre, *continue l'Auteur*, la racine; & l'ayant dépouillée de ſon écorce, on la réduit en farine par le ſecours d'un moulin à roue. Cette opération emploie pluſieurs eſclaves; les uns pour jetter la racine dans le moulin, & veiller au mouvement de la roue; d'autres pour tirer la farine, & d'autres pour la faire ſécher ſur le feu dans des chaudrons ou des poëles. On bâtit pour ce travail des grands appentis, où ſe mettent les fourneaux, les moulins mobiles; & les autres inſtrumens néceſſaires ». Dapper oublie dans cette deſcription, une remarque eſſentielle; c'eſt que la

racine de manioc eſt, dans ſa première fraîcheur, un poiſon des plus mortels, & perd enſuite cette dangereuſe qualité.

§. II.

Légumes, Fruits, Arbres ſinguliers, Foſſiles.

Productions des jardins. Les jardins de la même contrée ont auſſi leurs richeſſes. Les navets y croiſſent en abondance, ainſi que les carotes, les patates & les raves. Leurs choux ſont un peu moins pommés que les nôtres. Les concombres, le pourpier, les épinards, la ſauge, la lavande, le thim, la marjolaine & la coriandre, ſont des productions auſſi communes qu'en Europe. Ils ont pluſieurs autres plantes, dont quelques-unes nous ſont inconnues. Les fruits les plus communs ſont les ananas, les *anones*, eſpèces de pommes, groſſes comme le poing & d'une couleur cendrée; les bananes, les *aroſſes*, qu'on appelle autrement *prunes* de grenade, fruit acide, mais très-agréable au goût; les courges, les melons, les citrons & les oranges, qui ſont ici d'une groſſeur extraordinaire, & d'une excellente qualité. Lopez rapporte une choſe qui doit donner une grande idée de la fertilité de cette région; c'eſt qu'ayant planté un pepin de citron, il vit, *dans l'eſpace de quatre jours*, un petit citronnier *croître aſſez haut*. On rencontre dans le pays de grands bois d'orangers. L'abondance des fruits y eſt preſque générale, & c'eſt dans pluſieurs Provinces la principale nourriture des habitans.

Abondance des fruits.

Entre pluſieurs eſpèces particulières, on diſtingue:

1. Le *Mabokke*, eſpèce d'orange aigre, d'une rondeur parfaite, mais dont la peau eſt très-rude. Elle renferme quantité de pepins, ſemblables à ceux de la grenade, mais diſperſés avec moins d'ordre. C'eſt un fruit ſi ſain, qu'on en fait manger aux malades, même dans l'ardeur de la fievre. Le Mabokke.

2. Le *Cont*, ſorte de poire, dont les Africains font un cas infini. Sa chair a la blancheur du lait, & rend un jus dont le goût eſt exquis. Ses pepins ont la figure d'une féve. Les montagnes de Congo offrent quantité de ces arbres, qui croiſſent ſans culture. Le Cont.

3. Le *Kaſchiu*, eſpèce de pomme, également douce & rafraîchiſſante, dont la couleur eſt un mêlange de jaune & de cramoiſi. De ſa tête ſort un ſecond fruit, de couleur cendrée, qui, grillé ou cuit ſous la cendre, a le goût de nos châtaignes, & dont la qualité eſt très-chaude. Le Kaſchiu.

4. Le *Kola*, dont le fruit eſt une ſorte de noix. Chaque coſſe en contient quelquefois dix ou douze. L'intérieur eſt naturellement diviſé en pluſieurs parties, les unes blanches, & les autres rouges. Les Negres ſont paſſionnés pour ce fruit. On ſe contente de le mâcher pour en tirer le ſuc, ſans avaler ſa ſubſtance. L'arbre qui le produit, ne rapporte qu'une fois l'année. Les Dames Portugaiſes font tant de cas de ce fruit, qu'une des civilités qui ſe pratiquent lorſqu'on les aborde, eſt de leur préſenter une noix de Kola. Il eſt dangereux d'en manger le ſoir; car il interrompt le ſommeil. Quelques Auteurs ne le diſtinguent point de la noix d'Areka, Le Kola.

que les Indiens mêlent avec leur bétel, & qu'ils mangent ſeule quelquefois.

Le Sienko. 5. Le *Sienko*; c'eſt une eſpèce de poire, que les Portugais nomment *Gojava*, & les Hollandois *Granata Pear*, ou poire de Grenade. Sa peau eſt jaune, & ſa ſubſtance intérieure eſt couleur de chair. Ses pepins, qui ſont fort âcres, & qui ſe détachent difficilement de la poulpe, nuiſent beaucoup à la bonté de ce fruit, qui eſt d'ailleurs d'une qualité froide, & très-mal ſaine. L'aroſſe, ou prune de Grenade, dont j'ai parlé plus haut, reſſemble beaucoup au Sienko, excepté qu'elle eſt plus petite, plus ſaine, & d'une âcreté qui n'a rien de déſagréable.

Cannes de ſucre. Il croît ici des cannes de ſucre dans les cantons marécageux; mais elles ne ſont d'aucun uſage aux habitans, parce qu'ils négligent de les cultiver. Dapper croit pourtant qu'elles ſeroient meilleures que celles qu'on éleve dans l'île de Saint Thomas (1).

Graines ſemblables au poivre. Le Donno. Le pays produit auſſi deux ou trois eſpèces de graines qui reſſemblent au poivre. Le *Donno* eſt un arbriſſeau, dont l'écorce a l'odeur & les vertus de la cannelle.

Drogues aromatiques & médicales. On aſſure que la caſſe, le tamarin, le ſtorax, le benjoin & d'autres drogues médicales, ſont aſſez communes dans ces contrées, mais que les Negres n'en connoiſſent pas le prix. Ils font cependant uſage de quelques plantes aromatiques, comme l'*Angariaria*, dont le bois & la racine paſſent chez eux pour un excellent remede contre la pierre, la gravelle & en géné-

(1) Colonie Portugaiſe, dans le golfe de Guinée.

ral tous les maux de reins; le *Khiſekko*, dont la poudre eſt un puiſſant fébrifuge; le *Khilongo*, qui eſt célébre par ſa vertu purgative.

Arbres de la première grandeur.

Entre les arbres de la première grandeur, on compte l'*Enſaka*, que j'ai décrit ailleurs; le *Mirrone*, qui différe peu de cet arbre, & qui paſſe chez les Idolâtres pour une divinité tutélaire; l'*Alikonde*, eſpèce de cocotier, d'une groſſeur prodigieuſe. Le Royaume de Congo produit quantité de cedres; & l'on y trouve auſſi diverſes eſpèces de palmiers, dont on tire de l'huile, du vin, d'excellens alimens, & des bois propres à toutes ſortes d'uſages. La côte de Benguela offre une grande abondance de dattiers, qui croiſſent beaucoup mieux dans ce canton que dans les contrées voiſines, quoique leurs fruits ne ſoient nullement comparables à ceux que produiſent les dattiers de Tunis & de Tripoli.

Mines de divers métaux.

Quelques Ecrivains prétendent qu'il y a des mines d'or & d'argent dans le Royaume de Congo, principalement dans les Provinces de Bamba & de Pemba; mais il faut qu'elles ſoient bien cachées, puiſqu'elles ont échappé juſqu'ici aux recherches des Portugais. Il eſt certain que celles de cuivre ſont très-communes dans pluſieurs contrées de Congo & d'Angola, ce qu'on reconnoît à la teinture jaune dont quelques terres ſont fortement impregnées, & que pluſieurs Artiſtes Européens ont priſe pour de l'or. La Province de Sundi abonde en mines de fer & produit auſſi du cryſtal.

Pierres de plusieurs espèces. Le porphyre, le jaspe, & des marbres de toute espèce, se trouvent dans plusieurs montagnes de ces mêmes régions. On y rencontre, entre quelques raretés de ce genre, une pierre marquetée, dont les veines forment naturellement de très-belles hyacinthes, qui se détachent facilement. On feroit de la masse entière des colonnes d'une beauté merveilleuse. Il y a d'autres espèces de pierre qui sont impregnées de parcelles de cuivre & d'autres métaux; & qui étant susceptibles du plus beau poli, seroient d'un admirable usage pour la gravure & la sculpture.

§. III.

Animaux domestiques & sauvages.

Abondance des bestiaux. Les Auteurs que j'ai consultés, disent que ces contrées abondent en vaches, en bœufs, en moutons, en chevres, en porcs & en bestiaux de toute espèce. La Province de Bamba ayant les meilleurs pâturages, est aussi la plus riche en bétail.

Eléphans. Les éléphans, qui aiment non-seulement les bois, mais les terres grasses & le bord des rivières, se trouvent encore en grand nombre dans la même Province. Les Negres croient avoir observé que cet animal vit communément cent cinquante ans; qu'il croît toujours jusqu'au milieu de son âge; que les femelles portent deux ans entiers, & ne conçoivent qu'une fois en sept ans.

Mérolla prétend que les Jaggas & d'autres Idolâtres de ces contrées, rendent un culte particulier à la queue de l'éléphant. Avant l'arrivée des Portugais, les Negres

de Congo ne connoiſſoient point la valeur de ſes dents, qu'ils ne laiſſoient pas d'amaſſer dans leurs maiſons, plutôt par curioſité, que par des vues d'intérêt. De-là vient que les vaiſſeaux d'Europe en tirerent dans les commencemens un ſi grand nombre, chaque Negre s'empreſſant de vendre celles qui étoient entaſſées dans ſa cabane. Mais le pays s'épuiſa; & les habitans ſont obligés aujourd'hui d'avoir recours aux autres régions, pour en fournir les cargaiſons Européennes.

Ces Africains n'ont jamais tenté d'apprivoiſer les éléphans, & n'en font aucun uſage dans leurs guerres. Un Ecrivain, cité par Purchas, dit qu'ils ont l'art de les prendre en vie, ce que Dapper nie formellement. On prétend que la nature a placé dans la tête de pluſieurs de ces animaux une ſorte de bézoar, auquel les Negres attribuent de grandes vertus.

L'*Empakaſſa*, animal commun dans le Royaume de Congo, eſt une eſpèce de buffle, qui a le poil rouge & les cornes noires. Sa chaſſe eſt fort dangereuſe. Ses cornes ſervent à fabriquer divers inſtrumens de muſique. Les Negres mangent ſa chair avec plaiſir, quoiqu'elle ſoit groſſière & glaireuſe. L'Empakaſſa.

Mérolla fait mention de quelques vaches ſauvages, qu'il appelle *impanguezza*. Il y en a de rouges, de noires & de couleur de cendre. Elles ont les cornes d'une longueur démeſurée, & ſont d'une agilité extrême à la courſe. Lorſqu'un chaſſeur les bleſſe, ſans les renverſer, elles ſe précipitent ſur lui comme les buffles. Le danger Vaches ſauvages.

eſt alors inévitable, à moins qu'on ne trouve un arbre pour s'y refugier. Leur chair eſt excellente; & l'on croit ici que la moëlle qu'on retire de leurs os, eſt un remede infaillible pour les coliques & les humeurs froides. On fait avec leur peau des boucliers, qui ſont impénétrables à la plus forte fléche.

L'Empalanga. L'*Empalanga* a beaucoup de reſſemblance avec le bœuf, ſi ce n'eſt qu'il a le cou plus haut, & qu'il porte la tête au vent. Ses cornes, longues de douze ou quinze pouces, naturellement larges & tortues, ſont auſſi diviſées en pluſieurs branches, dont l'extrêmité eſt fort pointue. C'eſt un animal doux, qu'il ne ſeroit pas difficile de rendre propre au labourage & à d'autres ſervices. Il y en a de bruns, de rouges & de blancs. On en voit un grand nombre dans le pays de Benguela. Leur chair eſt blanche; & les Negres la mangent ſans dégoût, quoiqu'elle ſoit ſpongieuſe & inſipide. On prétend que ſon uſage eſt très-dangereux, lorſque les Empalanga ſont en rut. On raconte la même choſe des *Golungo*, eſpèce de chevreuils ou de boucs ſauvages, fort communs dans toutes ces régions. Leur chair eſt très-délicate dans les autres tems; mais les Idolâtres de Congo la mettent au rang des mêts défendus; & pouſſent ſi loin ce ſcrupule, qu'ils ne toucheroient point au vaiſſeau dans lequel elle a bouilli, ni aux armes dont on s'eſt ſervi pour tuer ces animaux impurs. Lorſque les Golungo commencent à vieillir, il ſe forme dans leurs inteſtins certaines pierres, que nous avons fait connoître ail-

Le Golungo.

leurs ſous le nom de *Bézoar*. Il faut ſe hâter de les retirer lorſque le chevreuil eſt tué ; autrement elles ſe fondent en peu de momens, tant elles ſont molles & tendres dans le ventre de l'animal. L'air les durcit, & leur donne bientôt la conſiſtance du caillou. Celles qu'on tire du corps des mâles ſont plus eſtimées.

Bézoar qu'on tire des inteſtins.

Le Royaume de Congo & celui de Benguela produiſent beaucoup d'Elans, quoique ces animaux ſoient en général aſſez rares dans les pays chauds. On leur donne ici le nom de *Nokoko*, ou d'excellente bête ; il y a long-tems qu'on regarde leur corne, ſur-tout celle du pied droit de derrière (1), comme un remede ſpécifique contre l'épilepſie; ce qui n'eſt probablement qu'un préjugé.

Elans.

Le *Zébra*, ce joli animal, dont j'ai parlé dans un autre endroit, ſe trouve dans quelques forêts de Congo & d'Angola. Mérolla dit que ſa peau reſſemble moins à un cuir, qu'à *une belle étoffe de ſoie, rayée de pluſieurs couleurs*. Les Portugais de Congo raconterent à Dapper qu'ils en avoient envoyé quatre au Roi de Portugal, qui les fit atteler à ſon carroſſe ; & que l'Officier qui les tranſporta à Lisbonne, obtint pour récompenſe une charge très-lucrative.

Le Zébre.

L'*Envoeri*, eſpèce de cerf, ſe rencon-

L'Envoeri, autres bêtes farouches.

(1) L'Hiſtorien des Voyages dit que les Negres de Congo ignorent dans quel pied cette vertu réſide ; & que, pour s'en aſſurer, leur méthode eſt de frapper l'animal d'un coup qui ſoit capable de l'abattre. On obſerve quel pied il leve d'abord, & c'eſt celui qu'on choiſit.

tre assez fréquemment dans les mêmes contrées. Les lions y sont assez rares; mais il n'y a rien de plus commun que les tigres, qui sont ici d'une extrême férocité. Les loups, que les Negres appellent *Luambongos*, sont en fort grand nombre. Leur corps ressemble, pour la grandeur, à celui des loups d'Europe; mais ils ont le cou plus gros, la tête épaisse, fort grise, avec de grandes mouches noires sur la peau, qui n'approche pas d'ailleurs de la beauté de celle des tigres. Ils font de grands ravages dans le pays, & pénetrent quelquefois dans les hutes des Negres.

Chiens sauvages. On voit, dans la Province de Sonho, une espèce de chiens sauvages, qui marchent toujours en troupe, pour faire la guerre aux loups, aux tigres, & à toutes les bêtes qu'ils rencontrent. Ils n'attaquent jamais les hommes; & passent près des hameaux & des bourgs, sans causer le moindre dommage. Leur poil est roux, & ils ont le corps maigre & allongé, comme les levriers.

Les Engullos. Les *Engullos*, espèce de sangliers, sont très-communs dans les forêts de Benguela, & se rendent plus redoutables aux Negres, qu'aucune autre bête farouche.

Les Civettes. On trouve quelques civettes dans la Province de Pemba; & celles de Batta, ainsi que le pays des Anzikos, offrent quantité de martres zibelines, auxquelles

L'Insire. on donne ici le nom d'*Insire*. Les Negres en font de belles fourures. L'animal, appellé *Entiengio*, a le corps aussi petit &

L'Entiengio. aussi délié que l'écureuil, & vit comme lui sur les arbres. Sa peau, très-curieuse-

ment rayée, eſt en ſi grande eſtime à Congo, que le Roi ſeul a droit de s'en faire des habits.

Le nombre des ſinges eſt infini, ſurtout dans la Province de Sonho, vers le bord de la Zaïre. Mérolla en diſtingue trois claſſes; les Magots ou Babouins, qui ſont les plus grands; & deux autres eſpèces, dont l'une eſt de la grandeur du chat, & l'autre un peu plus petite. Battel & Dapper font mention d'une quatrième, qui ſurpaſſe en groſſeur les babouins, & qui a beaucoup de reſſemblance avec l'homme. On les nomme aux Indes *Orang-Outang*, c'eſt-à-dire, habitans des bois; & les Africains les appellent *Pongos*, *Quojas-Morros*, &c. J'ai parlé ailleurs de ces animaux. Battel dit que ceux d'Afrique ont le viſage & la taille d'un homme, le corps beaucoup plus gros, les ſourcils fort longs, les yeux enfoncés, les mains, les joues & les oreilles, ſans poil, & le reſte du corps fort velu. Il ajoute qu'ils marchent droits, en ſe tenant de la main le poil du cou; qu'ils vivent dans les bois, & qu'ils dorment ſur les arbres, où ils ſe font une eſpèce de hute, qui les met à couvert de la pluie. Lorſque les Negres, en traverſant les forêts, y allument des feux pendant la nuit, on obſerve qu'à leur départ, les Pongos s'en approchent, & s'y chauffent en cercle. L'Auteur prétend qu'ils attaquent quelquefois les voyageurs, & qu'ils font la guerre aux éléphans qui viennent paître dans les lieux qu'ils habitent.

Les ſinges.

Pongos ou grands ſinges reſſemblans à l'homme.

Dapper dit « qu'un de ces animaux fut tranſporté de Congo en Hollande, & préſenté au Prince d'Orange Frédéric-Henri. Il étoit de la hauteur d'un enfant de trois ans (1), & d'un embonpoint médiocre ; mais quarré & bien proportionné, fort agile & fort vif, les jambes charnues & robuſtes, tout le devant du corps nu, mais le derrière couvert de poil noir.... Son viſage reſſembloit à celui d'un homme ; mais il avoit le nez plat & recourbé.... Son ſein, car c'étoit une femelle, étoit potelé, ſon nombril enfoncé, ſes épaules fort bien jointes, ſes mains diviſées en doigts & en pouces.... Il marchoit ſouvent droit ſur ſes jambes. Il étoit capable de lever & de porter des fardeaux aſſez lourds. Lorſqu'il vouloit boire, il levoit d'une main le couvercle du pot, & tenoit le fond de l'autre. Enſuite il s'eſſuyoit les lévres avec grace. Il ſe couchoit pour dormir, la tête appuyée ſur un couſſin ; & ſe couvroit avec tant d'adreſſe, qu'on l'auroit pris pour un homme au lit. ».

§ IV.

Oiſeaux, Poiſſons, Serpens, Inſectes.

Variété ſurprenante d'oiſeaux.

Eſpèces les plus remarquables.

Cette contrée offre une variété ſurprenante de toutes ſortes d'oiſeaux. Il ne lui manque preſqu'aucune des eſpèces qui ſe trouvent en Europe & en Aſie. Pour ne parler que des plus conſidérables, on y voit des pélicans de la première gran-

(1) Cela ne s'accorde guères avec *la haute taille* que Battel donne aux Pongos.

deur,

deur, des faucons, des gerfauts, des milans, des aigles & d'autres oiſeaux de proie; des perroquets, dont les uns ſont gris, & les autres verts : les premiers ſont fort gros & grands parleurs; des flamingos, des autruches, des grues, des faiſans, des paons, & quantité de poules domeſtiques & ſauvages. Entre les petits oiſeaux remarquables par leur chant, on diſtingue ceux que les Africains appellent dans leur langue *oiſeaux de muſique*. Leur corps eſt un peu plus gros que celui des ſerins de Canarie. Il y en a de rouges, de verts, de blancs, de gris & de noirs. Les derniers l'emportent ſur tous les autres par la beauté de leur ramage. Un des caprices des Negres, eſt de ne faire aucun cas de la chair des perdrix & des poulets ſauvages, quoique les premiers ſoient ici d'une qualité excellente, & que les autres ſoient beaucoup meilleurs que les poulets domeſtiques.

Abondance des poiſſons de mer.

On remarque ici la même fécondité de la nature dans la production des animaux aquatiques. Les côtes d'Angola & de Congo ſont fort poiſſonneuſes. Les ſardines, les anchois, les truites, les ſoles, les eſturgeons, &c. s'offrent dans une prodigieuſe abondance, principalement aux environs de Loanda, où les Negres n'ont preſque pas d'autre nourriture. Les Blancs en font auſſi un grand uſage, ſur-tout le ſoir, parce que c'eſt un mêts facile à digérer; mais Lopez obſerve que dans cette partie de l'Afrique, le poiſſon n'eſt pas ſi bon qu'en Europe.

Ils ſont moins bons qu'en Europe.

Les mêmes côtes, ſur-tout celle de Loanda, produiſent une grande quantité d'huitres, de moules, de crabes & d'autres coquillages, entre leſquels on diſtingue les *Zimbis*, qui ſervent ici de monnoie courante, comme les coris de l'Inde : ce ſont les femmes qui ſe chargent de cette pêche. Après la marée, on trouve au pied des arbres qui bordent l'île de Loanda, une autre ſorte de coquillage, que les Africains appellent *Ambizi omatare*, c'eſt-à-dire, *poiſſon de rocher*. Sa largeur eſt celle de la main. Il eſt fort bon à manger ; & les Negres emploient ſes écailles calcinées à faire d'excellente chaux, & à tanner les cuirs. Quelques autres coquillages fourniſſent une huile, qui, mêlée avec de la poix, ſert à calfater les navires.

Coquillages.

La rivière de Zaïre & quelques grands lacs offrent un poiſſon très-remarquable. Les Negres l'appellent *Ambiſagulo*, c'eſt-à-dire, porc, & quelquefois *Negulla umaſa*, ou truie de mer, à cauſe de ſa reſſemblance avec cet animal. Il a huit pieds de longueur, deux bras fort courts, deux mains qui peuvent ſe courber un peu, mais qui ne ſe ferment jamais, la tête ovale & ſemblable à celle d'un veau, la gueule grande & hideuſe, les yeux ronds & petits, le nez plat, ſans aucune apparence d'oreilles & de menton. Son corps ſe termine par une longue queue fourchue, & ſon dos eſt couvert d'une peau large & épaiſſe, qui s'étend ou ſe replie comme une eſpèce de manteau. Il a, ſuivant Mérolla, deux mammelles, bien

L'Ambiſagulo.

formées (1), qui reſſemblent au ſein d'une femme ; c'eſt pourquoi les Portugais lui donnent le nom de *Piexe Molhar*, c'eſt-à-dire, poiſſon-femme. Il y a lieu de croire que c'eſt la ſirene des Anciens ; & quelques Modernes, ſelon Dapper, lui donnent encore ce nom.

Tel de ces poiſſons peſe juſqu'à cinq cens livres. On obſerve qu'ils ſe nourriſſent de l'herbe qui croît ſur les bords des rivières, mais ſans jamais monter ſur la rive, ni même avancer la tête hors de l'eau. On les prend en leur lançant un dard fort long, hériſſé de pluſieurs pointes. Si l'animal ne meurt pas de ce coup, on lui laiſſe la liberté de fuir, en le ſuivant dans un canot. La trace de ſon ſang & le bois du dard qui flotte ſur l'eau, indiquent ſa retraite. En attachant une corde à ces dards, ſuivant la pratique de nos matelots, les Negres s'épargneroient la peine de courir après l'animal bleſſé. Les Africains d'Angola font, avec les côtes de ce poiſſon, des braſſelets, auxquels ils attribuent la vertu d'étancher le ſang. Sa chair eſt une nourriture excellente ; & on la ſale ſur la côte de Sofala, pour en faire des proviſions de mer.

On voit un aſſez grand nombre de crocodiles dans pluſieurs rivières du pays ; mais Dapper prétend que la Zaïre n'en produit point, quoique Lopez aſſure le contraire. Battel fait un conte ridicule, lorſqu'il dit que dans le Royaume de

(1) Dapper dit qu'elles ne ſe trouvent que dans les femelles.

Loango, un de ces animaux avides dévora une *Allibamba* entière, c'eſt-à-dire, une troupe de huit ou neuf eſclaves, avec la chaîne de fer qui les lioit. Il eſt ſurprenant qu'un tel menſonge ſe trouve conſigné dans l'Hiſtoire des Voyages, ſans que l'Auteur témoigne à ce ſujet le moindre doute. L'Hippopotame ſe rencontre dans les grandes rivières, ſur-tout dans la Zaïre. J'ai décrit ailleurs ce curieux animal, qui doit être ici très-dangereux, puiſque, dans certaines îles baſſes de la Zaïre, on eſt obligé d'élever les maiſons ſur de hauts piliers, pour ſe garantir de ſes inſultes. Les Portugais font des bagues avec la corne de ſes pieds, qui eſt, dit-on, un ſpécifique merveilleux contre le flux de ſang.

Les récits uniformes de tous les voyageurs ne permettent pas de douter, qu'il n'y ait dans cette partie de l'Afrique des ſerpens d'une prodigieuſe grandeur; mais on peut ſe diſpenſer de croire que ces animaux *avalent les cerfs entiers*, comme Lopez, Carli & Dapper même l'aſſurent. Celui que les Negres nomment tantôt *Minia*, & tantôt *Embamma*, eſt un des plus terribles. On raconte qu'il s'étend dans les chemins comme une pièce de bois mort, pour guetter les paſſans, ſur leſquels ils ſe jette avec autant d'adreſſe que d'impétuoſité, leur enveloppant le corps de pluſieurs tours, & leur enfonçant dans la poitrine un aiguillon fort piquant dont ſa queue eſt armée.

Serpens monſtrueux.

Les ſcorpions, les millepedes & d'autres inſectes dangereux, infeſtent auſſi le

Scorpions, millepedes, viperes.

pays, & s'inſinuent juſque dans les maiſons. La morſure des viperes eſt ſi venimeuſe, qu'elle cauſe la mort dans l'eſpace de vingt-quatre heures : mais le pays offre quantité de ſimples, que les Negres connoiſſent parfaitement, & dont la prompte application eſt un remede aſſuré. Dapper diſtingue quatre ſortes de fourmis, dont la plus groſſe eſt armée d'un aiguillon pointu, qui cauſe une enflure très-douloureuſe. Il compte deux eſpèces d'abeilles ; l'une qui dépoſe ſon miel dans le creux des arbres, l'autre qui ſe tient ſous le toit des maiſons.

Fourmis.

Abeilles.

CHAPITRE IV.

Royaumes habités par les Anzikos & les Jaggas.

CES peuples, voiſins de Congo & d'Angola, occupent un pays très-vaſte, qui s'étend principalement à l'eſt & au nord des deux Royaumes. Ils ſe ſont rendus redoutables par leurs fréquentes excurſions ; & leur puiſſance s'eſt tellement accrue, qu'ils ont formé pluſieurs Etats indépendans, dont les plus conſidérables ſont *Anziko*, *Bokka Meala*, *Matamba* & *Kazangi*. Les trois derniers appartiennent aux Jaggas.

Situation de leurs Domaines.

Le pays des *Anzikos*, ou *Anzikis*, comme quelques-uns les nomment, touche du côté du nord à la ligne, & du côté du ſud au Royaume de Congo, dont il eſt ſéparé par la Zaïre, où les peuples

Royaume d'Anziko.

Lopez, Bat.

tel, Mérolla, dans l'hiſtoire des Voyages, T. V.

dont nous parlons poſſédent quelques îles. Ses principales Provinces ſont *Pombo*, *Vamba*, *Mopenda*, *Moſongo*, *Bakkabakka*, *Fungeno*, &c. contrées peu connues des Européens, qui n'ont jamais pénétré fort avant dans ces quartiers. Lopez dit que le nom moderne de ſes habitans eſt *Metikas* ou *Monſal*. Ils tirent peut-être ce dernier nom de *Monſal* ou *Monſel*, leur principale Ville, que l'Auteur place immédiatement ſous l'équateur, quoiqu'elle en ſoit éloignée d'environ un dégré, ſuivant la carte de M. Danville. Elle n'eſt remarquable que par le Palais du Souverain, qui, ſuivant Lopez, eſt d'une aſſez belle conſtruction. On aſſure que ce Prince compte treize autres Rois parmi ſes vaſſaux. Il prend le titre de *Makokko*, & c'eſt un nom qu'on donne auſſi à ſon Royaume.

Lopez, *ibid.*

Le Pays des Anzikos eſt fertile en mines de cuivre, & produit auſſi quantité de Sandal rouge & gris. Ses habitans fabriquent des toiles de fil de palmier, & diverſes étoffes de ſoie. Ils ſont actifs, belliqueux, & ſi alertes, qu'ils courent ſur leurs montagnes avec la même légéreté que les chevres. L'Auteur que j'ai cité, vante leur courage, leur droiture & leur bonne foi; mais je ne ſçais ſur quoi porte l'éloge qu'il fait de leur douceur, puiſqu'il nous apprend lui-même qu'ils ont le caractère auſſi farouche que groſſier, qu'on ne peut former avec eux aucune eſpèce de converſation ni de ſociété, qu'ils ſont antropophages, & qu'ils ſe mangent même les uns les autres.

Mœurs & uſages des habitans.

Ils emploient à la guerre & dans leurs chaſſes de petits arcs, couverts d'une peau de ſerpent très-propre. La corde eſt un tiſſu de fils de roſeaux, également ſouples & ſolides. Les fléches ſont courtes, menues & d'un bois fort dur. Ils portent auſſi dans les combats de petites haches, qui reſſemblent à des couperets. Elles ont le fer fort luiſant, le manche très-court, & garni d'une peau de ſerpent. On aſſure que les Anzikos s'en ſervent pour parer les fléches de l'ennemi. Enfin ils ont des dagues très-courtes, qu'ils enferment dans une gaîne de peau de ſerpent, & qui ont la forme d'un couteau. Leurs armes.

Ils pratiquent la Circonciſion : uſage commun à quelques autres peuples qui n'ont jamais connu les Juifs. Dès l'enfance, ils ſe cicatriſent le viſage avec la pointe d'un couteau. Le peuple eſt preſque nu, n'ayant qu'un morceau d'étoffe autour de la ceinture. Les Nobles portent de longues robes de ſoie ou de toile de palmier, & leurs femmes ſe couvrent auſſi le corps des mêmes étoffes depuis les épaules juſqu'aux pieds. Les femmes du commun n'ont qu'un tablier qui tombe de la ceinture en bas. Le langage de ce Royaume eſt tout-à-fait différent de celui de Congo. Leurs habits.

Bokka Meala, un des trois Royaumes qui appartiennent aux Jaggas, eſt ſitué au midi d'Anziko. Lopez lui donne environ cent lieues de l'oueſt à l'eſt, & un tiers de moins du nord au ſud. Tout ce qu'on nous apprend de cette contrée, Royaume de Bokka Meala.

c'eſt que ſa Capitale, qui porte auſſi le nom de *Bokka Meala*, eſt peu éloignée de la frontière de Loango, Royaume dont je parlerai dans le Chapitre ſuivant.

Matamba. *Matamba*, ancienne province d'Angola, ſubjuguée dans ces derniers tems par les Jaggas, s'étend encore plus vers le ſud. Lopez en fait un grand Royaume. C'eſt dans ce pays que régnoit la fameuſe Anna Zinga, fille du Roi de Congo, qui ſoutint ſi long-tems la guerre contre les Portugais.

Kaſſangi. *Kaſſangi*, eſt un autre Etat très-vaſte, dépendant des Jaggas, & ſitué à l'orient & au midi de Matamba. Un des Ecrivains que j'ai cités, aſſure qu'il ſe plonge vers l'eſt juſqu'aux frontières du Monomotapa & du Mono-Emugi. Il eſt certain que les Jaggas occupent dans l'intérieur de l'Afrique des régions immenſes, & forment un peuple très-puiſſant. Ils poſſédent, ſuivant quelques Auteurs, une portion conſidérable du Mono-Emugi même, un des Royaumes les plus orientaux du continent Africain; & s'étendent, du côté de l'oueſt, juſqu'à *Sierra Leona* dans la Guinée. Pour ne parler que de ceux de Kaſſangi, ils ſont ſéparés de Matamba & de Benguela par la grande rivière de *Kuneni*. On ne connoît qu'une de leurs villes, qui porte auſſi le nom de *Kaſſangi*, & dont la poſition eſt vers le nord, près des frontières de Matamba. Elle ſert de réſidence à un Prince puiſſant, que quelques Ecrivains nomment le *Grand Jagga*. Du côté du ſud, on trouve les terres des Jaggas *Kokoques*, la

province d'*Obila* & celle de *Muzunbo-Akalunga*. C'eſt tout ce qu'on connoît de ce grand pays.

Le nom de Kaſſangi eſt auſſi un titre d'honneur, que les Jaggas de ces quartiers donnent à leur Souverain; & qui répond, ſuivant quelques Ecrivains, à celui de *Grand-Seigneur*. On célébre d'une façon aſſez bizarre l'anniverſaire de la naiſſance de ce Prince. Tous ſes ſujets s'aſſemblent dans une grande plaine, où ils ſe rangent en cercle, laiſſant au centre un aſſez grand eſpace, planté de pluſieurs arbres, ſur leſquels on conſtruit un certain nombre de loges, pour le Grand-Jagga & les principaux Seigneurs de ſa Cour. A quelque diſtance, on lie au tronc d'un arbre un lion des plus vigoureux; & à un certain ſignal, on le lâche dans le cercle, en lui coupant la queue pour augmenter ſa fureur. L'animal s'élance ſur les premiers qu'il rencontre. Les Negres s'avancent avec la même ardeur, l'attaquent ſans armes, & regardent comme un honneur de périr dans ce combat aux yeux de leur Souverain. En effet, le lion en tue ordinairement pluſieurs, avant que de tomber lui-même, accablé par le nombre. Les ſurvivans mangent les morts, & témoignent leur joie par des acclamations redoublées.

Comment on célébre la fête de la naiſſance du Roi.

Les Jaggas ſont en général de haute ſtature, d'un noir de jais, & d'une figure très-difforme. Ils augmentent encore leur laideur par les cicatrices qu'ils ſe font aux joues avec un fer chaud, & par l'ha-

Figure & caractère des Jaggas.

bitude qu'ils ont de ne montrer que le blanc des yeux, lorſqu'on les regarde en face. Ils ſont tout nus, & toutes leurs manières ſentent la barbarie.

Pluſieurs de leurs tribus menent une vie errante dans les bois, où elles ne ſubſiſtent que de brigandages & de rapines, n'ayant ni Rois, ni Chefs pour les gouverner. Tous les voyageurs qui ont connu ce peuple ſauvage, aſſurent qu'il ſe nourrit de chair humaine. Battel, qui ſervit pendant ſeize mois un de leurs Souverains, qu'il nomme *Kalandula*, dit qu'ils la préférent à la viande de bœuf & de chevreau, quoique ces animaux ſoient très-communs dans leur pays. Lopez & Mérolla confirment le même récit, & ces témoignages unanimes ſeroient déciſifs, ſi l'on ne trouvoit quelquefois des fables abſurdes dans ces mêmes Ecrivains.

Leurs armes & leurs campemens.

Le dard & la dague ſont leurs armes ordinaires, & ils y joignent de grandes targettes de cuir, qui leur couvrent entièrement le corps. Dans leurs camps, ils plantent autour d'eux ces grands boucliers, dont ils forment une eſpèce de rempart. Ils ne campent jamais dans un lieu, ſans s'y fortifier, quand ils n'y devroient paſſer qu'une nuit. C'eſt avec des abattis d'arbres qu'ils conſtruiſent ces retranchemens, dans un eſpace circulaire, où ils pratiquent douze portes, dont chacune eſt fermée à garde d'un Capitaine. Le quartier du Général eſt au centre, dans un enclos particulier. Les hutes des Soldats ſont ſerrées l'une contre l'autre. Ils placent à la porte leurs arcs, leurs fléches & leurs autres armes.

On assure que les Jaggas de Kassangi ne font aucun cas de l'or, quoiqu'ils le trouvent en abondance parmi les sables d'une de leurs rivières, qui est peu éloignée de la baie *das Vaccas*. Ces peuples ne se plaisent que dans les lieux où croissent les palmiers, parce qu'ils aiment avec passion la liqueur & le fruit de ces arbres. Leur méthode d'en exprimer le jus, est de les couper par la racine, & de laisser leurs tronc à terre pendant dix ou douze jours, après lesquels ils y creusent deux trous quarrés, dont ils tirent du matin au soir trois ou quatre pintes de liqueur. Chaque arbre en fournit cette quantité pendant vingt-six jours. Dans tous les lieux où les Jaggas se proposent de faire quelque séjour, ils abattent ainsi les palmiers pour se procurer de la boisson; & ruinent, en peu de tems, tout un pays. Ils ne plantent & ne sement jamais dans leurs habitations, & ne prennent pas même le soin d'élever des troupeaux: mais au tems de la moisson, ils vont fourager chez les voisins, & font main-basse sur tous les bestiaux qu'ils rencontrent. Usages particuliers.

Leurs femmes se parfument de musc, & mêlent des coquilles parmi leurs cheveux. Battel assure que, pour paroître jolies, elles doivent s'arracher quatre dents, deux en haut & deux en bas. Sans ce sacrifice, il faut qu'elles renoncent à plaire aux hommes, qui refusent de boire & de manger avec elles. Leurs bras, leurs jambes & leur cou sont chargés d'anneaux. Elles sont d'une fécondité extrême; mais lorsqu'elles accouchent dans les champs, leurs maris Parure des femmes.

Sort des enfans dont elles accouchent dans les champs.

égorgent les enfans qu'elles mettent au monde, pour s'épargner l'embarras de les élever. Ils réparent cette perte, en enlevant dans leurs courſes quantité de jeunes filles & de jeunes garçons, qu'ils conſervent avec ſoin, comme leurs propres enfans, tandis qu'ils tuent les peres & les meres pour les manger. Ils mettent à ces captifs un collier; & les garçons portent cette marque de ſervitude, juſqu'à ce qu'ils aient tué un ennemi, & préſenté ſa tête au Grand-Jagga. Ils ceſſent alors d'être eſclaves; & on les déclare *Gonſo*, c'eſt-à-dire, Soldats.

C'eſt de cette manière que les Jaggas font leurs principales recrues. Battel, qui paſſa ſeize mois dans un camp de ces ſauvages, apprit qu'il n'y avoit pas plus de douze vrais Jaggas parmi eux; ni plus de quatorze ou quinze femmes de la même nation. C'étoit un reſte de brigands, partis de Sierra Leona plus de cinquante ans auparavant, ſous la conduite d'un Chef intrépide, nommé *Elembe*, qui s'établit avec ſa troupe dans le Royaume de Benguela. Leur armée, compoſée de douze mille hommes dans ſon origine, s'étoit renouvellée plus d'une fois. Kalandula avoit ſuccédé à Elembe dans la dignité de Grand-Jagga. Il entretenoit dans ſes troupes une diſcipline exacte. Ceux qui ſe conduiſoient mal dans une action, étoient condamnés à mort, & mangés par leurs camarades. Chaque jour le Général, monté ſur un échaffaud, faiſoit une harangue à ſes Soldats, pour les encourager. Sa parure avoit quelque choſe de ſingulier. Il

Particularités touchant une troupe de ces ſauvages.

Caractère de Kalandula, un de leurs Chefs.

Sa parure.

portoit de longs cheveux, ornés de plusieurs rangs de coquilles, avec un collier de *Masos*, petit coquillage estimé, qu'on pêche sur la côte de Benguela. Il avoit autour des reins & des cuisses une bande d'étoffe de palmier, du haut de laquelle pendoient des œufs d'autruche. Un morceau de cuivre, long de deux pouces, lui traversoit le nez, & il portoit à ses oreilles le même ornement. Son visage étoit fardé de blanc & de rouge; & son corps, qu'il frottoit tous les jours de graisse humaine, étoit cicatrisé d'incisions, qui représentoient diverses figures. Il avoit à son service vingt ou trente femmes, qui, entre plusieurs hommages qu'elles lui rendoient, se jettoient à genoux toutes les fois qu'il buvoit, battant des mains & chantant quelques airs du pays.

Ce Grand Jagga n'entreprenoit aucune affaire importante, sans consulter ses Dieux, auxquels il immoloit des victimes humaines. Il faisoit ce sacrifice avant le lever du soleil, assis sur une escabelle, & la tête couverte d'un bonnet orné de plumes de paon. Deux Prêtres l'assistoient, & quarante ou cinquante femmes formoient autour de lui un cercle, tenant dans leurs mains une queue de Zebra, qu'elles faisoient voltiger en chantant. Il y avoit derrière elles un grand nombre de Musiciens, qui faisoient un bruit confus avec leurs instrumens. On allumoit au centre du cercle un grand feu, sur lequel on mettoit des poudres blanches dans un pot de terre. Les Prêtres prenoient ces poudres, & s'en servoient avec de gran-

Sacrifice qu'il faisoit à ses Dieux.

des cérémonies pour peindre le front, les temples, l'eſtomac & le ventre du Grand-Jagga. Ils lui préſentoient enſuite ſon *Kaſengala*, eſpèce de hache militaire, en lui recommandant de ne pas ménager ſes ennemis, parce qu'il avoit avec lui ſon Mokiſſo. Un inſtant après, on lui amenoit un enfant mâle, qu'il égorgeoit avec ſa hache. Il frappoit quatre hommes de la même arme; & s'ils ne recevoient pas la mort du premier coup, on les conduiſoit hors du camp, pour les achever. On immoloit dix vaches dans le même ſacrifice, & autant de chevres & de chiens. Le feu étoit arroſé de leur ſang.

Funérailles barbares.

Les funérailles des Jaggas ſont auſſi barbares que leurs ſacrifices; car on enterre avec le mort deux de ſes femmes, qu'on fait aſſeoir à ſes côtés.

CHAPITRE V.

Habitans de Loango.

ARTICLE PREMIER.

Deſcription du Royaume de Loango.

Situation du Royaume de Loango.

CE pays eſt un peu plus connu. Il eſt borné au midi, par le Royaume de Congo, & s'étend du côté du nord, juſque dans le voiſinage de l'équateur. Ses quartiers les plus remarquables ſont *Gobbi*, *Setté*, *Mayomba*, *Piri*, *Kilongo*, le *Loango* proprement dit, *Bongo*, *Kango*, *Kakongo*

Ses principales contrées.

& *Angoi*. Leur ſituation eſt ſur la côte, & c'eſt pour cela que nous en avons des notions un peu plus diſtinctes.

Gobbi. Gobbi eſt dans la partie la plus ſeptentrionale, & s'étend juſqu'au Cap *Lopez Gonſalvo*, environ à un demi-degré de la ligne. C'eſt un pays rempli de rivières & de lacs, que les habitans traverſent dans des canots. Sa Capitale eſt à une journée de la mer. On trouve dans les rivières des crocodiles, des hippopotames & d'autres poiſſons monſtrueux. La terre nourrit peu de beſtiaux, & paroît couverte d'animaux féroces. Les peuples de ce canton ſont ſi peu jaloux, qu'une des premières politeſſes qu'ils font à un étranger eſt de lui proſtituer leurs femmes. L'adultere n'expoſe ici les Négreſſes à aucun reproche, & leur attire plutôt des louanges. Cependant les maris ont un empire abſolu ſur leurs épouſes, & les traitent communément avec une extrême dureté. On aſſure que les femmes ſont ſi accoutumées à ces rigueurs, qu'elles ſe plaignent de n'être pas aimées lorſqu'elles ſont battues rarement. Battel, Dapper, Lopez, Mérolla, Barbot, dans l'Hiſtoire des Voy. T. V.

Setté. Setté eſt au ſud de Gobbi. Cette contrée, que baigne une rivière du même nom, offre une grande abondance de bois rouges, dont les habitans font un commerce conſidérable ſur toute la côte d'Angola. On en diſtingue pluſieurs eſpèces, mais la plus eſtimée s'appelle *Biſeſſe*. C'eſt un bois d'un rouge foncé, & d'une dureté extraordinaire.

Mayomba. Mayomba eſt encore plus vers le midi. C'eſt un pays couvert de bois, & qui ne produit aucune eſpèce de grain. Il n'eſt

pas plus fertile en beſtiaux ; & ſes habitans ne ſe nourriſſent que de racines, de poiſſon, ou de la chair des éléphans & des bêtes féroces. Les forêts ſont remplies d'une multitude de ſinges & de perroquets. La côte offre un port, formé par une grande baie, où les Européens viennent charger du bois de teinture. On y voit une ville qui conſiſte dans une longue rue, ſi voiſine du rivage, que les habitans, dans les hautes marées, ſont contraints d'abandonner leurs maiſons. Du côté du nord eſt une rivière qui a cela de particulier, qu'elle eſt fort étroite à ſon embouchure, n'ayant que trois ou quatre pieds d'eau ; tandis qu'en s'enfonçant dans les terres, elle devient fort large & fort profonde. La contrée de Mayomba abonde en palmiers & en platanes, & ſes rivières ſont fort poiſſonneuſes. Elle faiſoit autrefois un commerce d'ivoire très-floriſſant. Elle eſt gouvernée, ſous l'autorité du Roi de Loango, par un Officier Negre, qui porte le titre de *Mani-Bomma*, & qui rend compte au Roi, du bois rouge qui ſe vend dans le pays : c'eſt en quoi conſiſte toute ſa dépendance.

Les habitans ſe nomment *Morombas*, & ſe font circoncire. Ils ont une paſſion décidée pour la chaſſe ; & ils ſe livrent, avec une ſuperſtition aveugle, à toutes les pratiques de la Magie. Il y a dans leur principale ville une fameuſe idole, nommée *Maramba*, qu'on place dans un grand panier, de la forme d'une ruche, au milieu d'une cabane ſpacieuſe qui lui ſert de temple. Des hommes, des femmes & de jeu-

Idole du pays.

Ses Prêtres.

nes garçons, ſont prépoſés à ſon culte; & ne reçoivent leur conſécration, qu'après avoir ſubi de longues épreuves. On les enferme dans une chambre obſcure, où ils ſont condamnés à un jeûne rigoureux. Enſuite, on leur laiſſe la liberté de ſortir; mais avec ordre de garder le ſilence pendant pluſieurs jours, quoiqu'on emploie tous les moyens imaginables, & même des perſécutions cruelles, pour les faire parler. Enfin le *Grand-Genza*, ou Chef des Prêtres, conduit le jeune Miniſtre à l'idole; & lui ayant fait ſur les épaules deux inciſions en forme de croiſſant, il lui fait jurer par le ſang qui coule de ſes bleſſures, qu'il ſera fidele à Maramba. Il lui interdit l'uſage de certaines viandes, & lui impoſe d'autres devoirs, dont l'obligation eſt ſi indiſpenſable, dans l'opinion des Negres, qu'on ne peut s'en écarter ſans s'expoſer à d'horribles châtimens. La marque de l'initiation eſt une petite boëte, que le jeune Prêtre ſuſpend à ſon cou, & qui contient quelque relique de Maramba. Le Gouverneur du pays ne marche jamais ſans être précédé d'une ſtatue qui repréſente cette Divinité. S'il boit du vin de palmier, il répand la première taſſe aux pieds de l'idole, & lui offre de la même manière le premier morceau de ſes alimens.

Piri. La Province de Piri s'étend au ſud-eſt de Mayomba. Elle a d'excellens pâturages, qui ſont couverts d'une prodigieuſe abondance de beſtiaux, dont les habitans tirent leur principale ſubſiſtance. Ses terres ſont fort unies; les bois n'y ſont pas rares, & elles produiſent une grande variété de

fruits. Les Negres établis dans cette contrée, portent le nom de *Mouviriſſers*, ou *Mouviris*. C'eſt une nation tranquille, heureuſe, & qui vit dans l'aiſance.

Kilongo. En allant toujours au midi, on rencontre la région de Kilongo, que d'autres nomment *Cilongo*, & quelques-uns *Kalongo*. C'eſt la plus grande Province du Royaume, & elle eſt auſſi peuplée qu'étendue. Ses terres ſont un mêlange de collines, de vallées & de plaines, qui ſont en général d'une grande fertilité. On y recueille beaucoup de grains & de miel, & il s'y fait un grand commerce de dents d'éléphans. Deux petits villages, qui ſe préſentent ſur le bord de la mer, indiquent le principal port du pays. *Quelles* & *Nombo* ſont deux rivières qui l'arroſent. Ce canton, qui étoit autrefois un Etat libre, eſt devenu une province du Royaume de Loango. Néanmoins les Negres qui l'habitent, ont conſervé le droit d'élire leur *Manibelor*, ou Gouverneur, qui vit en Souverain, quoiqu'il ſe reconnoiſſe vaſſal du Roi de Loango. Ses ſujets ſont groſſiers & barbares.

Le Loango propre. Le Loango propre eſt ſitué au ſud du Kilongo. Battel y compte quatre Seigneuries, qu'il nomme *Kabongo*, *Salage*, *Bok*, & *Kaye*, & dont le territoire fort uni eſt également fertile en fruits & en blé. On y fabrique pluſieurs belles étoffes de palmier, & l'on vante beaucoup l'induſtrie de ſes habitans. C'eſt au centre de ces quatre principaux diſtricts qu'eſt la Capitale, qui porte auſſi le nom de *Loango*, ou de *Baza-Loangiri*, & qui ſert de réſidence au

Sa Capitale.

Roi. Sa ſituation eſt à une lieue de la mer, au milieu d'une vaſte plaine. Son étendue eſt conſidérable, & ſes rues, quoiqu'irrégulières, ſont d'une grande propreté. On y voit de longues allées de palmiers, de platanes & de bananiers, qui donnent autant de fraîcheur que d'ornement à la ville. Au centre eſt une belle place, dont le palais du Roi occupe un côté, & à laquelle aboutit une grande rue, où quantité de Negres, ſoit de la ville, ſoit des environs, s'aſſemblent tous les matins, pour vendre des étoffes de palmier, de la volaille, du poiſſon, de l'huile, des grains & d'autres denrées. C'eſt dans cette place qu'on célebre les Fêtes publiques, & que le Roi tient ſes conſeils de guerre. On y voit une fameuſe idole, qui porte le nom de *Mokiſſo à Loango*.

Palais du Roi & de ſes femmes.

Le palais du Prince contient ſeul autant d'étendue que les villes ordinaires du pays. Il y a dans ſon ſérail cent cinquante femmes, logées dans un quartier particulier, dont l'entrée eſt interdite aux hommes ſous peine de mort. Le Prince qui régnoit à Loango du tems de Battel en 1589, avoit eu quatre cens enfans de ſes concubines.

Maiſons des particuliers & des grands.

Toutes les maiſons des particuliers ſont à-peu-près uniformes, & chacune n'eſt compoſée que de deux ou trois chambres. Celles des Grands occupent un enclos plus vaſte, environné d'une haie de roſeaux ou de branches de palmier, qui renferme ſept ou huit corps de logis iſolés. Les meubles ordinaires des Negres conſiſtent dans quelques vaſes d'argile, des calebaſſes, des nattes qui ſervent de lits, des paniers où

ils renferment leurs habits, & d'autres uſtenſiles de peu de valeur.

Port de Loango.

Cette Capitale a un beau port, qui porte le nom particulier de *Konga*. On révére dans ce dernier lieu deux anciennes idoles, dont l'une ſe nomme *Chikokko* & l'autre *Gomberi*. Chikokko a pour Temple une petite cabane, ſituée ſur le chemin qui conduit à la mer. Tous les Negres qui paſſent devant ce lieu ſaluent l'idole en battant des mains. Les Marchands & les Artiſans lui font des offrandes, pour tâcher de s'attirer ſes faveurs. Battel aſſure que cette Divinité agite ſouvent les Négres pendant la nuit, & leur cauſe une eſpèce de tranſpott, qui dure trois heures. Chaque mot qu'ils prononcent dans ce délire, paſſe pour une inſpiration du Dieu. Les Prêtres attachés à ſon culte enduiſent ſa ſtatue d'une couleur rouge, appellée Tekkóla, qu'ils tirent d'un bois dont j'ai ſouvent parlé. Les habitans s'en peignent auſſi le corps, depuis la tête juſqu'à la ceinture.

Idoles révérées dans ce lieu.

Gomberi eſt une idole femelle, qui, ſuivant une tradition du pays, ſe rendit d'elle-même dans le port de Konga, pour habiter avec Chikokko. On célebre en ſon honneur une fête annuelle, qui conſiſte principalement à boire avec excès. Les tambours & les trompettes retentiſſent dans toute la ville, & la Prêtreſſe fait entendre une voix ſouterraine, que les Negres prennent pour celle de Gomberi.

Longeri & Kaie.

A deux lieues de la Capitale eſt la ville de *Longeri*, où les Rois ont leur ſépulture. Le lieu qui renferme leurs tombeaux eſt

environné de dents d'éléphans, fichées en terre comme autant de gros pieux. *Kaie* eſt une autre ville de la même province. Elle ſert de réſidence à l'héritier préſomptif de la couronne.

Provinces de Bongo & de Kango.

Battel place à l'eſt & au nord-eſt de Loango deux autres provinces, dont il nomme l'une Bongo, & l'autre Kango. Elles s'étendent, ſelon lui, juſqu'aux frontières du Royaume de Makokko, ou d'Anziko. Bongo fait un grand commerce de fer, d'ivoire & d'étoffes de palmier. Kango, pays rempli de montagnes, de rochers, offre des mines d'excellent cuivre. On y trouve auſſi un grand nombre d'éléphans, plus hauts & plus forts que ceux des contrées voiſines. C'eſt de cette contrée que la ville de Loango tire la meilleure partie de l'ivoire qu'elle vend aux Européens.

Kakongo & Angoi.

Kakongo & Angoi ſont les provinces les plus méridionales du Royaume. Merolla déclare que de toutes les contrées qu'il a vûes en Afrique, il n'en a point trouvé de plus agréable que celle de Kakongo, & que tous les étrangers en portent le même jugement. Sa ſituation entre trois ports très-fréquentés, qui ſont ceux de Loango, de Kapinda & Kakongo même, lui procure toutes les commodités imaginables, & rendent ſon commerce très-floriſſant.

Merolla, dans l'Hiſtoire des Voy. T. IV. & V.

Angoi eſt limitrophe de l'Empire de Congo, & ſa principale ville ſe nomme *Bomankoi*. Cette province porte le titre de royaume. Elle eſt habitée par une nation ſauvage, livrée aux ſuperſtitions de la

Magie, fort prévenue contre le chriſtianiſme, & également ennemie des Rois de Congo & de Loango, dont elle a ſubi le joug en divers tems. *Kapinda* eſt le nom d'une ville de cette contrée, & d'un excellent port ſitué ſur la rivière de Zaïre, & très-fréquenté des Européens. Les Anglois y avoient un comptoir au commencement de ce ſiécle. Les maiſons du lieu ſont miſérables, à l'exception de celle du *Maſukka*, qui eſt un des principaux Officiers de la province.

Ville & Port de Kapinda.

Barbot, *ibid.* T. IV.

Le pays eſt peu cultivé, & ſes habitans, dont la pareſſe eſt extrême, n'entretiennent d'autres beſtiaux qu'un petit nombre de porcs. Les perroquets & les ſinges s'y trouvent en très-grand nombre. Les côtes ſont couvertes d'huîtres, entaſſées les unes ſur les autres en différens monceaux, qu'on prendroit pour de petits rochers. La mer eſt ſi poiſſonneuſe, que les Negres font leur principale occupation de la pêche. Leurs canots leur ſuffiſent; car ils ne s'éloignent jamais du rivage. Ils ſe ſervent de grands filets, compoſés d'une racine molle, qui ſe file comme le chanvre. Au lieu de liége, ils y attachent, à certaines diſtances, de longues cannes, dont le mouvement les guide.

Productions du pays.

Les Africains de ces quartiers n'ont d'autre vêtement qu'une pagne, en forme de tablier, à quoi quelques-uns ajoutent une pièce de coton qui leur couvre les épaules. Ils portent au cou une petite corne, qui leur pend ſur la poitrine, & qu'ils oignent ſoigneuſement, dans les pleines lunes, d'une huile ſacrée, qu'ils re-

Uſages particuliers.

çoivent de leurs Prêtres. Les gens de distinction ſont tonſurés comme nos Moines, & la Reine ſe fait auſſi raſer les cheveux, ne conſervant qu'une couronne, avec de petites touffes ménagées dans le cercle. D'autres arrangent leur chevelure en pointe vers le front & derrière la tête, coupant tous les cheveux qu'ils ne peuvent aſſembler de cette manière.

Parmi d'autres uſages particuliers à ces Negres, on obſerve que les Princeſſes du Sang Royal choiſiſſent elles-mêmes leurs maris, ne conſultant que leur goût ſans aucun égard à la naiſſance; mais ſe réſervant ſur eux un pouvoir abſolu. Les femmes qui conſentent à loger chez elles un étranger, ſont obligées de lui accorder leurs faveurs pendant les deux premières nuits. Ce peuple, dont la ſuperſtition eſt extrême, adore différentes idoles, groſſièrement travaillées, qu'on place ordinairement devant la porte des maiſons, & dont quelques-unes ont cinq ou ſix pieds de haut. L'uſage général eſt de les frotter de poudre rouge le premier jour de la nouvelle lune. Le même jour, dès que cet aſtre paroît, les Negres ſe proſternent, & s'écrient en frappant des mains: *Puiſſe ma vie ſe renouveller de la même manière que tu te renouvelles.* Merolla, *ibid.* T. IV.

Terminons ces détails & paſſons à l'Hiſtoire naturelle de cette contrée.

ARTICLE II.

Productions de Loango.

Produit des terres.

ON assure que la terre produit ici trois moissons lorsqu'elle est bien cultivée. Les habitans n'emploient d'autre instrument pour le labourage, qu'une sorte de truelle, qui est plus large & plus creuse que celle de nos Maçons. On recueille dans le pays quatre sortes de grains. Le premier, qu'on nomme *Massanga*, & qui ressemble à la graine de chanvre, croît sur une tige de la grandeur du roseau, & dans un épi long d'un pied. Le second, appellé *Massambala*, est de la grosseur de notre ivraie. Il croît aussi en roseau, & sa fécondité est telle, qu'un seul de ses grains produit quatre ou cinq cannes, de la hauteur de dix pieds, portant chacune, suivant l'expression de l'Historien des Voyages, une demi-pinte de bled dans leur épi. Le troisième, croît en tuyau d'herbe, comme nos bleds ordinaires, & produit un grain semblable à la semence de moutarde. C'est l'espèce la plus estimée. Tout ce qu'on remarque sur la quatrième, c'est qu'elle ne différe point du bled de Guinée, & que les habitans en font moins de cas que des trois autres.

Quatre sortes de grains.

Dapper, Merolla, Battel dans l'Histoire des Voy. T. IV.

Pois de différente espèce.

Leurs pois sont de bonne qualité, & en général plus gros que les nôtres. Il y en a dont les cosses se cachent sous terre. Dapper parle d'une espèce, de la grosseur de nos féves, qui naît sur des arbustes de huit ou neuf pieds de hauteur, dans des cosses assez épaisses.

Le

Le Maniok, dont les Negres font leur pain ordinaire, le tabac, le coton, le poivre, les noix de Kola, dont j'ai parlé ailleurs, les cannes de ſucre & la caſſe ſont ici des plantes fort communes. On y trouve de la cochenille, mais en petite quantité. Les oranges, les limons & les cocos y ſont aſſez rares; mais le pays offre une grande abondance de patates, d'ignames, de courges, de bananes & d'autres fruits. Entre les productions de ce dernier genre, on diſtingue le *Milanga*, qui eſt un fruit plein de jus, & la racine de *Melando*, dont les feuilles s'attachent au tronc des arbres, & montent de la même manière que le houblon. Autres productions.

Le *Metamba* & l'*Alikonde*, eſpèces de palmiers, ſont ce qu'il y a de plus remarquable parmi les arbres de la première grandeur. Le tronc du Metamba fournit, par le moyen des inciſions, une liqueur ſpiritueuſe & agréable, qui tient lieu de vin. On fait avec ſes branches des pieux, des lattes & des bois de lit. Ses feuilles ſervent non-ſeulement à couvrir les toits, mais à fabriquer des étoffes dont tout le monde eſt vêtu. Les Alikondes fourniſſent à-peu-près les mêmes commodités. On en voit de ſi gros, que douze hommes, ſi l'on en croit Battel, n'embraſſeroient pas leur tronc. Ses branches s'écartent comme celles du chêne, & forment l'ombrage le plus épais. Il s'en trouve de creux, qui ramaſſent les eaux du ciel, & qui en contiennent, dit-on, juſqu'à trente ou quarante tonneaux. C'eſt une grande reſſource pour le voyageurs, Le Metamba & l'Alikonde.

& quelquefois pour les armées. On ajoute que pluſieurs de ces arbres étant creux par le pied, on y fait entrer dès troupeaux de porcs, pour les garantir des ardeurs du ſoleil. Leur fruit, long de trois pieds, a quelque reſſemblance avec la courge. On emploie la coque à faire des vaſes. L'écorce intérieure, bien battue & bien mouillée, devient une matière propre à filer, & même plus fine & plus durable que le chanvre. Les Negres ſont dans l'uſage de ſuſpendre au ſommet de ces arbres une pièce de bois creux, qui ſe remplit de miel tous les ans; ils le retirent avec de grandes démonſtrations d'allégreſſe, après en avoir délogé les abeilles avec le ſecours de la fumée.

Animaux. Le pays nourrit une prodigieuſe quantité d'éléphans. On y trouve auſſi quelques Zebras ou Anes ſauvages. Les boucs & les chevres ſont les beſtiaux privés les plus communs. Entre pluſieurs eſpèces d'oiſeaux, on en voit un plus gros que le cigne, d'une forme aſſez ſemblable à celle du héron. Il a les jambes grandes, le cou fort long, le plumage noir & blanc, le milieu de l'eſtomac dépourvu de plumes, qu'on ſuppoſe qu'il arrache lui-même avec ſon bec. Lopez ne le diſtingue point du pélican.

Blancheur des Negres à leur naiſſance. Dapper aſſure que tous les Negres ont en naiſſant la couleur plus blanche que noire; mais que dans l'eſpace de deux jours, ils deviennent parfaitement noirs. Quelquefois un pere & une mere Negres produiſent des enfans auſſi blancs que les Européens, & qui conſervent toujours leur blancheur.

L'Auteur ajoute que ces Negres blancs ont les yeux gris, la chevelure blonde ou rouſſe, & la vue très-foible; que leur blancheur, ſuivant l'opinion de quelques gens, eſt un effet de l'imagination des meres, comme il arrive que pluſieurs femmes blanches, frappées de la vue des Negres, mettent au monde des enfans noirs; qu'enfin ces blancs, de l'un & de l'autre ſexe, ſont également incapables de génération. Nous avons obſervé ailleurs que cette blancheur peu naturelle, eſt ſouvent l'effet de quelque maladie interne & incurable. Les voyageurs ont trouvé des hommes de cette eſpèce, non-ſeulement parmi les Negres de l'Afrique, mais dans l'île de Borneo, dans la nouvelle Guinée, & dans quelques autres contrées de l'Inde. Les Ecrivains que j'ai cités, nous apprennent encore que les Negres blancs de Loango s'appellent *Dondos*; qu'ils ſont très-reſpectés dans le pays; qu'ils préſident à la plupart des cérémonies religieuſes, & à la fabrique des idoles; qu'entre pluſieurs priviléges dont ils jouiſſent, ils ont le droit d'être aſſis devant le Roi, & de ſe faire donner gratuitement, dans les marchés, toutes les denrées dont ils ont beſoin.

Obſervations ſur les Negres blancs.

ARTICLE III.

Du Gouvernement & des Uſages.

MEROLLA prétend que la contrée dont nous parlons, dépendoit anciennement de l'Empire de Congo, &

Origine du Royaume de Loango.

qu'elle ne doit le titre de Royaume qu'à l'uſurpation d'un Gouverneur, qui s'étant révolté contre ſon Souverain, ſe fit proclamer Roi. Lopez ſemble confirmer ce récit, & inſinue même que cette uſurpation n'eſt pas ancienne. Dapper, ſans faire aucune mention de ce prétendu ſoulévement, aſſure que le pays étoit autrefois partagé en pluſieurs territoires, qui avoient chacun leur chef particulier. Dans la ſuite des tems, un Prince Negre, de la famille de *Lexi*, dans la région de Kakongo, parvint à ſoumettre ces différens Chefs; réunit en un ſeul corps les domaines qu'ils poſſédoient, & en forma une Monarchie puiſſante. L'Auteur ne marque point l'époque de cette révolution, & n'entre dans aucun détail plus particulier ſur l'Hiſtoire des Rois de Loango.

Rois reſpectés comme des Dieux.

Ces Rois ſont reſpectés comme des Dieux; & prennent en effet le titre de *Samba* ou de *Pango*, qui ſignifie *Divinité*. Le peuple ſe perſuade, qu'entre pluſieurs attributs ſurnaturels, ils ont le pouvoir de faire tomber la pluie du ciel. Ainſi il s'adreſſe à eux, dans une certaine ſaiſon de l'année (1), lorſque les terres ont beſoin d'eau. Chacun leur porte alors un préſent, & toute la Nation aſſemblée les conjure de lui accorder ſans retardement cette faveur. Le Roi indique un jour pour cette grande cérémonie. Tous les Nobles paroiſſent devant lui, armés comme en guerre, & accompagnés de leurs gens. Ils font en ſa préſence divers exercices militaires, qu'ils terminent en lui rendant

Comment on s'imagine qu'ils diſpoſent des pluies.

(1) Au mois de Décembre, ſuivant Battel.

à genoux leur hommage. Enſuite le Prince commande à ſes muſiciens de faire entendre leurs tambours & leurs trompettes. Ces tambours ſont d'une prodigieuſe groſſeur, & les trompettes ſont des dents d'éléphant d'une grandeur extraordinaire, creuſées & polies avec beaucoup d'art. Après ce concert, dont le bruit eſt effroyable, le Roi ſe leve, & lance une fléche vers le ciel. S'il pleut ce jour-là, le peuple ſe livre à des tranſports de joie, & ſe trouve plus confirmé que jamais dans le reſpect ſuperſtitieux qu'il a pour ſes Monarques.

Le Roi eſt ordinairement habillé de quelque étoffe d'Europe. Il porte à la main gauche une peau de chat ſauvage, en forme de manchon, mais qui eſt fermée par un bout. Les Grands ont le privilége de porter une peau ſemblable. Il mange toujours ſeul, ſans avoir même un domeſtique pour le ſervir, parce qu'une ancienne loi défend ſous peine de mort d'aſſiſter à ſes repas. Cette loi eſt ſi rigoureuſe, qu'une contravention, même involontaire, expoſe à un ſupplice inévitable. Dapper rapporte qu'un enfant de ſept ou huit ans, fils d'un noble du premier ordre, ayant été trouvé endormi dans la ſalle du feſtin, pendant le dîner du Roi, fut condamné à mort. On lui caſſa la tête avec un marteau, & les Prêtres arroſerent de ſon ſang les Idoles du Palais. Deux fils du Roi, ſuivant Battel & Bruno, reçurent, dans les mêmes circonſtances, un traitement pareil. On aſſure que cette loi s'étend juſqu'aux bêtes. Elle eſt fondée ſur l'opinion ſuperſtitieuſe où ſont les Negres, que le Roi ſeroit me-

Leur maniére de vivre.

nacé d'une mort prochaine, ſi quelqu'un le voyoit manger. On croit détourner ce malheur, en faiſant mourir le coupable. Battel ajoute qu'il arrive quelquefois au Prince de boire en préſence de ſes Courtiſans; mais qu'alors les officiers, qui lui préſentent la coupe, tournent le viſage, & ſonnent une cloche, pour avertir tous les aſſiſtans de ſe proſterner contre terre, juſqu'à ce qu'il ait ceſſé de boire. Il n'eſt permis à perſonne de toucher aux alimens qu'on lui a ſervis: tout ce qui ſort de ſa table eſt enterré ſur le champ.

Audiences qu'ils donnent au peuple.

Le Prince, après ſon dîner, c'eſt-à-dire, vers l'heure de midi, donne au peuple une audience, dans laquelle toutes les cauſes particulières & toutes les affaires publiques ſont décidées. Le lieu où l'on s'aſſemble eſt la ſalle la plus grande & la plus ornée du palais. Elle eſt ſituée au milieu d'une vaſte cour, & le devant en eſt ouvert pour qu'on y ſoit plus fraîchement. Le *Tial*, ou trône, eſt au fond, & à chacun de ſes côtés il y a un panier rouge & noir, dans lequel les Negres ſe perſuadent que le Roi renferme des eſprits familiers qui veillent à ſa ſûreté. L'audience dure juſqu'au ſouper du Prince, qui la reprend enſuite juſqu'à minuit.

Avec quel appareil ils montrent dans certaines occaſions.

Dans quelques fêtes ſolemnelles, le Roi ſe montre au public dans tout l'appareil de ſa grandeur. Le lieu qu'il choiſit eſt une grande place, ſituée au centre de la ville, en face de ſon palais. On lui éleve un trône, orné de divers tiſſus d'ozier, & derrière lequel on plante un pilier, d'où pend ſa targette, enveloppée de quelque riche

étoffe d'Europe. Il y a aux environs, ſept ou huit grands éventails, qui ont la forme d'un demi-cercle, & qui ſont ornés de petites cornes, entremêlées de plumes de perroquets. On les agite avec force, & ils répandent dans la place une agréable fraîcheur. Au-devant du trône eſt un grand tapis d'étoffe de palmier, long de vingt braſſes & large de douze. Le Roi & les Princes du Sang peuvent marcher ſur ce tapis, aux côtés duquel les nobles ſont aſſis en pluſieurs files, les uns à terre, les autres ſur des nattes, tenant chacun à la main une queue de buffle, qu'ils font voltiger en l'air. Le peuple occupe le bas de la place, & ſe tient debout.

Quand le Roi eſt aſſis ſur ſon trône, quantité de nobles lui font le *Kilomba*, ſalut bizarre, qui conſiſte à ſecouer les bras, & à faire deux ou trois grands ſauts en avant & en arrière. Le Roi, avec les grands de ſon cortége, étend les bras, comme pour les recevoir; mais ils ſe proſternent à ſes pieds, & ſe roulent pluſieurs fois à terre, pour mieux marquer leur ſoumiſſion. Cependant ceux qui ont le plus de part à la faveur du Prince, peuvent, après ces premiers ſauts, poſer les deux mains ſur ſes genoux & la tête ſur ſon ſein. Battel obſerve que les Nobles ſe font quelquefois le Kilomba les uns aux autres, & que le Roi lui-même ne dédaigne pas d'accorder cette marque d'honneur à quelques favoris. *Le Kilomba.*

On aſſure que le Roi de Loango n'a pas moins de ſept mille femmes. Il choiſit entr'elles une des plus ſages & des plus ex- *Femmes du Roi.*

périmentées, qu'il appelle ſa mere, & qui jouit d'une autorité ſans bornes. Le Monarque eſt obligé de la conſulter dans toutes les affaires d'importance, & dépend tellement d'elle, ſuivant un Voyageur, qu'elle a droit de le tuer s'il lui fait la moindre offenſe. Les Negres du pays donnent à cette femme puiſſante le nom de *Makonda*.

Battel, *ubi ſuprà.*

Ordre de la ſucceſſion.

Après la mort du Roi, la couronne n'appartient point à ſes enfans, mais à l'aîné de ſes freres, & au défaut des freres, aux enfans de ſes ſœurs. Les plus proches héritiers, au nombre de quatre ou cinq, doivent établir leur demeure dans certaines villes, qui leur ſervent d'apanage. Ainſi l'héritier préſomptif fait ſa réſidence à Kaie, le ſecond à Bock, le troiſième à Sallage, & les autres en d'autres lieux. Quand le Prince de Kaie parvient au trône, le plus proche héritier prend ſon apanage, le ſuivant paſſe à Bock, l'autre à Sallage, &c. Les Princes déſignés pour remplir le trône ſont tellement reſpectés du peuple, que tout le monde ſe met à genoux lorſqu'ils paſſent, & témoigne ſa ſoumiſſion par des battemens de mains.

Principaux Officiers du Royaume.

Entre les principaux Officiers du royaume, Dapper en diſtingue ſix, qui ſont revêtus des grands gouvernemens, avec le titre de Mani, & qui compoſent en même tems le conſeil du Prince. Chaque canton des provinces a outre cela ſon chef particulier, qui adminiſtre la juſtice au nom du Roi.

Epreuve qui ſe fait par le

Parmi les formalités judiciaires, une des plus remarquables eſt celle de l'épreuve,

qui ſe fait avec une liqueur appellée *Bonda* ou *Imbonda*. On la compoſe avec la poudre d'une groſſe racine, qu'on fait infuſer dans l'eau. Après y avoir long-tems fermenté, elle forme une boiſſon auſſi amere que le fiel, & qui envoie à la tête des vapeurs ſi fortes, qu'elles ſont capables de faire tomber en défaillance. On emploie particulièrement cette épreuve dans les matières de vol, d'empoiſonnement ou de ſortilége. Les accuſés ſont ſouvent en grand nombre; car, dans certains cas, on ne ſe contente pas d'appeller en juſtice un ſeul homme; on cite tous ſes parens & tous ſes voiſins, auxquels un Prêtre fait boire une pinte & demie de la liqueur dont j'ai parlé. Enſuite il lance ſur eux de petits bâtons de bananier, en leur diſant d'un ton de prophète : *Tombez à terre ſi vous êtes coupables, ou ſoutenez-vous ſur vos jambes ſi vous êtes innocens.* Après cela il coupe la racine par morceaux; les jette à terre, ordonnant aux accuſés de marcher deſſus d'un pas ferme. Si quelqu'un a le malheur de tomber, on le déclare coupable, & la ſentence eſt prononcée ſur le champ. Moyen d'une liqueur.

Lorſque le crime mérite la mort, l'accuſé eſt mis en pièces par le peuple. Si la faute eſt légere, on lui fait avaler promptement un antidote, compoſé d'excrémens humains & de quelques herbes, ce qui arrête l'effet du poiſon. Les innocens ſont reconduits à leurs hutes avec de grandes acclamations.

On s'imagine aſſez que le ciel ne fait point en cette occaſion de miracle; que le Ce qu'on doit juger

de cette pra-tique.

plus foible ſuccombe toujours à l'épreuve, & que c'eſt d'ailleurs une puiſſante machine dans les mains des Prêtres. Battel dit *qu'il ne faut pas douter que ce Prêtre ne ſoit partial dans la diſtribution de ſa liqueur, & qu'il ne donne la plus forte doſe à ceux qu'il veut perdre : mais il le fait avec tant d'adreſſe que perſonne ne s'apperçoit de ſa fourberie.* Le même Auteur ajoute qu'il ne ſe paſſe point de ſemaine où l'on ne renouvelle à Loango la cérémonie de l'épreuve, & qu'elle fait périr un grand nombre d'innocens. Les femmes du Roi y ſont ſoumiſes dans leur groſſeſſe, ou du moins on fait avaler pour elles le Bonda à quelqu'eſclave. Si l'eſclave ſuccombe, la coupable eſt condamnée au feu, & ſon amant, vrai ou ſuppoſé, eſt enterré vif. Voilà des loix très-cruelles ; mais elles peuvent avoir leur utilité chez un peuple auſſi ſuperſtitieux que corrompu.

Forces militaires du Royaume.

Le Roi de Loango entretient des armées nombreuſes, qui le font reſpecter de tous ſes voiſins : mais l'art de la guerre eſt inconnu chez ces barbares, & leur diſcipline militaire eſt auſſi mauvaiſe que celle des autres Africains dont nous avons parlé.

Comment les Soldats ſont armés.

Leurs ſoldats ont pour armes de grandes targettes de cuir, qui leur couvrent preſque tout le corps ; des zagaies, ou courtes javelines, qu'ils lancent avec autant d'adreſſe que de force ; des poignards d'une excellente trempe, & des ſabres fort tranchans.

Portrait des habitans.

Les habitans de cette contrée portent le nom de *Bramas*, & reſſemblent beaucoup aux Negres de Congo. L'uſage de la Cir-

conciſion eſt encore établi chez eux. Ce qui peut faire dire qu'ils ne l'ont pas reçu des Juifs, c'eſt qu'ils ne le regardent pas comme un acte de religion. Ils ſont de haute taille, de complexion forte, aſſez civils entr'eux, plus ſuperſtitieux que dévots, d'une avidité inſatiable, fourbes & perfides, livrés à tous les excès de l'intempérance & du libertinage.

Ce qu'il y a de remarquable dans leur habillement.

Les pagnes des gens de diſtinction tombent juſque ſur les pieds, & reſſemblent à des grandes juppes. Le Roi & les Nobles en ont de très-riches : celles du peuple ne paſſent pas les genoux. Tout le monde met par-deſſus cette pagne une pièce de pelleterie ; & il y en a qui, dans les voyages, en mettent ſept ou huit. Les peaux que ces Negres nomment *Enkini*, coutent fort cher ; mais le Roi ſeul a le droit de s'en ſervir. Les principaux ornemens de leurs habits conſiſtent dans des touffes de plumes de perroquets, dans des franges de poil d'éléphant, & dans la propreté des ceintures, qu'ils portent quelquefois juſqu'au nombre de trois, les unes au-deſſus des autres ; des colliers de verre, des chaînes triangulaires qui pendent ſur la poitrine, des pièces d'ivoire & diverſes ſortes de coquilles ; des cercles de cuivre & de fer, forment le reſte de leur parure.

Etoffes du pays.

Toutes les étoffes du pays ſe font avec du fil de palmier. Les plus fines, appellées *Libongo*, ou *Bondo*, ſont réſervées pour le Roi, & pour quelques Seigneurs, qui, par une faveur ſpéciale, obtiennent la permiſſion d'en porter. Il eſt défendu aux Tiſſerands, ſous peine de mort, de les

vendre à d'autres. Les *Kimbas* ſont de la ſeconde fineſſe, & ne ſervent qu'à l'uſage des Grands. Les communes ſont pour le peuple. Le fil de palmier, ſuivant Battel, ſe fait auſſi long & auſſi uni qu'on veut, & on en fabrique des velours, des ſatins, des taffetas, des damas, & d'autres étoffes qui ont l'apparence de la ſoie. Comme c'eſt ici la marchandiſe la plus courante, elle entre principalement dans les échanges, ce qui fait dire à l'Auteur qu'elle ſert de monnoie. Entre les autres marchandiſes du pays, les dents d'éléphans, le cuivre, l'étain, le plomb & le fer, tiennent le premier rang.

utres marandiſes.

Les peuples de Loango, à l'exemple des autres Negres, ne connoiſſent aucune délicateſſe dans le choix de leurs alimens. Si l'on excepte certains jours de réjouiſſance, où ils font tuer des beſtiaux & de la volaille, ils ne vivent communément que de poiſſon frais ou fumé, qu'ils font bouillir avec différentes herbes, & qu'ils aſſaiſonnent d'huile de palmier, de ſel, & de graine d'*Akki* : c'eſt le nom qu'ils donnent au poivre du Bréſil. Les riches mangent leur poiſſon avec du *Maſſanga*, eſpèce de millet, qu'ils broyent dans un mortier, & qu'ils font cuire à l'eau.

limens ornaires des egres.

Les Mariages ſe traitent ici ſans beaucoup de formalités. Il ſuffit qu'un homme trouve le moyen de plaire à une fille, & de l'attirer dans ſa maiſon : à peine daigne-t-il demander le conſentement de ſa famille. Cependant il y a des peres qui gardent ſoigneuſement leurs filles, pour les vendre à ceux qui ont envie de les épouſer,

Mariages s cérémoes.

Une fille qui se laisse séduire avant le mariage, est obligée de se présenter devant le Roi avec son amant, & de lui déclarer sa faute. Elle obtient toujours son pardon; & d'ailleurs cet aveu ne déshonore point.

Les femmes sont chargées des plus pénibles travaux, même de ceux de l'agriculture. Une de leurs corvées est d'ensemencer, & de cultiver les terres du Roi. Le premier jour qu'elles y travaillent, est une fête annuelle, qu'on célébre avec beaucoup de pompe. Les hommes paroissent armés autour d'elles, & le Roi les encourage aussi par sa présence & par ses exhortations. La journée se termine par un repas qu'il leur donne. Les terres de chaque Seigneur sont aussi cultivées par les femmes de leurs sujets. Les hommes exigent de ce malheureux sexe une soumission qui tient de la servitude. Pendant qu'ils prennent leurs repas, elles se tiennent à l'écart, & mangent ensuite les restes. Elles doivent se prosterner lorsque leur mari paroît, & elles ne lui parlent jamais qu'à genoux.

Travaux dont on charge les femmes.

Les funérailles parmi ces Negres, ont cela de particulier, qu'on enterre avec le mort non-seulement tous ses ustensiles, mais une partie de ceux de ses parens. On en jette une moitié dans la fosse, & le reste, brisé en mille morceaux, est exposé sur des pieux. On enleve le corps avec la même précipitation que si l'on étoit menacé de quelque péril. Entre plusieurs ústensiles qu'on jette dans sa fosse, on place sur lui un de ses Mokissos, avec un pot & une pelle de bois, une fléche;

Particularités concernant les funérailles.

une calebaſſe, une taſſe pour boire, un bâton, une zagaie, du tabac & une pipe. On croit ici, comme à Congo, que preſque perſonne ne meurt d'une mort naturelle ; & ce barbare préjugé occaſionne d'odieuſes recherches, qui aboutiſſent d'ordinaire à faire périr quelque innocent par l'épreuve du Bonda. Une choſe très-remarquable, c'eſt que les Negres de Loango ne ſouffrent point qu'on enterre un étranger dans leur pays. Il faut porter le corps à la mer, à une lieu du rivage, & le jetter dans les flots.

Dapper obſerve trois choſes ſur les funérailles des Rois. La première, qu'on bâtit ſous terre un caveau voûté, dans lequel on met le corps, revêtu de ſes plus beaux habits, & aſſis ſur une ſellete de bois, avec quantité de meubles & d'uſtenſiles autour de lui. La ſeconde, qu'on place le long des murs, quantité de petites ſtatues, qui repréſentent les Mokiſſos, ou les Dieux domeſtiques du Roi mort ; qu'enfin, on ſacrifie en cette occaſion un grand nombre d'eſclaves, dont les corps ſont dépoſés dans le même lieu & dans un caveau voiſin, pour ſervir le Prince dans l'autre monde, & rendre témoignage de la conduite qu'il a tenue dans celui-ci.

Chaſſe du Léopard. La chaſſe du Léopard eſt un des principaux amuſemens des Negres de Loango. Lorſqu'un de ces animaux paroît dans un canton, on en donne avis aux habitans par le ſon des trompettes, & ils s'aſſemblent tous pour l'attaquer. Armés de fléches, de lances & de dards, ils forment

un grand cercle autour du lieu où l'animal a établi ſon fort, & tâchent, par leurs cris & par le bruit des trompettes & de la mouſqueterie, de le faire ſortir de ſa retraite. Dès qu'il paroît dans l'enceinte, il eſt accablé par la multitude. On le porte en triomphe dans la ville, ou dans le principal village, & tous les chaſſeurs paſſent la nuit à danſer & à ſauter autour de leur proie. C'eſt toujours un Seigneur qui écorche l'animal, dont la peau eſt envoyée au Roi. On enterre la chair & les inteſtins dans une foſſe profonde; & le fiel eſt jetté dans la rivière, afin d'ôter aux ſorciers l'occaſion de s'en ſervir pour quelque maléfice. Le Roi ſe trouve ſouvent à ces chaſſes; mais on a la précaution de tendre devant lui un grand filet, qui le met à couvert de toutes ſortes d'accidens.

Cornets pour la chaſſe.

Les trompettes dont ils ſe ſervent dans leurs chaſſes, ſont des cornets d'ivoire de différentes formes, appellés *Rongos*. Leur ouverture commune eſt d'environ deux pouces; elles rendent un ſon aſſez mélodieux. Il y en a d'une groſſeur extraordinaire, qui font un bruit effrayant. Leurs autres inſtrumens de muſique ſe réduiſent à des tambours & à des cymbales. Les tambours, qu'on appelle *Dembes*, ſont des troncs d'arbres creuſés, qu'on couvre d'une peau de bête, en laiſſant à une des extrêmités une ouverture de deux doigts. On les frappe avec une baguette, qu'on tient de la main droite, & avec le poing gauche, ou ſimplement avec le plat des deux mains. Battel repréſente la Cymbale comme une eſpèce de gamelle d'un bois

épais autour de laquelle ſont creuſés, deux à deux, des trous de la longueur du doigt, par où on fait paſſer deux plaques de cuivre, attachées avec des pointes. Il ajoute que cet inſtrument rend un bruit ſemblable à celui de pluſieurs petites ſonnetes qui ſeroient autour d'une roue.

ARTICLE IV.

De la Religion.

tions con- s de la inité.

LEs Negres de ces quartiers n'ont qu'une notion très-confuſe d'un Dieu ſuprême. Ils l'appellent dans leur langue *Sambian Pongo*; & ils emploient aſſez ſouvent ſon nom, quoiqu'ils ne lui rendent directement aucun hommage. Leurs idées s'accordent peu ſur la nature & le ſort des ames. Les Princes s'imaginent qu'après la mort, leurs ames ſont deſtinées à donner la vie à d'autres corps de leur famille. D'autres penſent que l'ame meurt pour jamais avec le corps; mais le plus grand nombre croit l'exiſtence d'une autre vie. Quelques-uns mettent les ames de leur famille au rang de leurs Dieux tutélaires, & leur bâtiſſent ſous le toît de leur maiſon une petite loge, où ils leur offrent les prémices de leurs alimens. D'autres enfin ſuppoſent qu'elles fixent leur habitation ſous la terre.

pinions erſes ſur ne.

voir at- né aux es.

Ils ont un grand nombre d'Idoles dans le culte deſquelles ils font conſiſter l'eſſence de leur Religion. Les unes ont un empire abſolu ſur le tonnerre, les vents & les ſaiſons. C'eſt à elles qu'on s'adreſſe

pour obtenir une heureuſe récolte : on les place dans les champs, où elles ſervent comme d'épouvantail. D'autres préſident à la pêche, à l'entretien des beſtiaux, au bonheur, à la conſervation de la vue, à la ſanté des jambes, &c. en un mot, ils ont des Dieux pour tous les beſoins.

Différentes formes des Mokiſſos.

Ces Idoles, dont le nom général eſt *Mokiſſo*, ſont de différentes formes. Il y en a qui repréſentent des figures humaines : d'autres n'offrent que des objets bizarres & fantaſques, comme des bâtons avec un peu de ſculpture ; des roſeaux, qu'on porte au cou ou au bras ; des cordes garnies de plumes & de cornes, qui ſervent de ceinture ; des pots remplis de terre, des cornes de buffles, & d'autres ſemblables ridiculités.

Art de les fabriquer.

Il y a cependant un art de fabriquer ces ridicules Idoles, & ce ſont des Prêtres nommés *Engangas Mokiſſos*, qui en donnent les leçons. Lorſqu'un particulier veut faire un Dieu, il aſſemble ſes amis & ſes voiſins, qui l'aident à bâtir une hute de branches de palmier, dans laquelle il s'enferme pendant quinze jours, dont il doit paſſer neuf ſans parler, ſe mettant dans la bouche deux plumes de perroquet, qui l'empêchent d'ouvrir les levres.

Quand les quinze jours ſont écoulés, toute l'aſſemblée ſe rend dans un lieu découvert, & danſe au ſon du tambour, en chantant les louanges des Mokiſſos. Auſſitôt que cette danſe eſt finie, celui qui ſe propoſe de fabriquer l'Idole ſe met lui-même à danſer, & continue cet exercice pendant deux ou trois jours, en prenant à

peine quelques heures pour les beſoins indiſpenſables de la nature, tels que la nourriture & le ſommeil.

L'Enganga arrive au bout des trois jours, pouſſe des cris terribles, prononce des paroles myſtérieuſes, trace des raies blanches & rouges ſur le corps de ſon diſciple, pour le préparer à recevoir le Mokiſſo. Auſſi-tôt le diſciple eſt agité de convulſions violentes, fait d'affreuſes grimaces, jette des cris épouvantables, prend du feu dans ſes mains, & le mord en grinçant les dents, ſans en reſſentir aucun mal. Quelquefois il s'enfuit dans des lieux déſerts, & diſparoît pendant pluſieurs jours. Enfin, on le ramene à ſa maiſon, plus mort que vif. Lorſqu'il revient de cet abattement, l'Enganga prend ſon tems pour lui demander quel engagement il veut prendre avec ſon Mokiſſo, & le diſciple répond en écumant de la bouche, & en donnant des marques d'une extrême agitation. L'Enganga finit par lui mettre autour du bras un anneau de fer, pour lui rappeller pendant toute ſa vie le ſouvenir de ſes promeſſes.

Il n'eſt point de famille ni de tribu qui ne ſoit aſſujettie à quelque obſervance pénible, rélative au culte des Mokiſſos. Lorſqu'un enfant vient au monde, on appelle un Enganga, pour lui impoſer quelque pénitence de cette nature. Les peres & les meres ont grand ſoin, dans le cours de l'éducation, d'inculquer à leurs enfans un reſpect infini pour ces pratiques, qui conſiſtent à ſe priver de quelque eſpèce particulière d'aliment, à ſe raſer les che-

Obſervances pénibles.

veux ou la barbe, à ne manger jamais en public certaines viandes ou certains fruits, à porter une ceinture de la peau d'un animal particulier, à s'habiller toujours de la même étoffe, & à d'autres obſervances de cette nature. Les Negres de Loango ſont très-fidéles à tous les engagemens de ce genre qu'on leur fait contracter. C'eſt à l'infraction de ces devoirs qu'ils attribuent leurs maladies, leurs pertes & tous les maux qui les affligent.

Les grands ſont ſoumis comme les autres à la ſuperſtition commune. Lorſqu'une Princeſſe du Sang royal a mis au monde un Prince, que ſa naiſſance appelle à la ſucceſſion, elle eſt obligée de ſe confiner pour le reſte de ſes jours dans un village, appellé *Kine*, & de renoncer à l'uſage de la chair de porc. Quand ſon fils commence à marcher, on le conduit chez le *Moanſa*, ou Grand Prêtre, qui, après l'avoir béni, lui interdit l'uſage de la noix de Kola en public, lui laiſſant ſeulement la liberté d'en manger en particulier. On le mene enſuite à un autre Miniſtre de la Religion, nommé *Gangaſimeka*, qui lui défend de manger aucune volaille qui n'ait tuée & préparée lui-même. A meſure qu'il avance en âge, il va prendre de nouveaux enſeignemens chez d'autres Prêtres, de manière que, lorſqu'il parvient au trône, il paſſe pour un homme conſommé dans la doctrine des Mokiſſos, & preſqu'égal à eux par la ſublimité des connoiſſances.

Les grands y ſont aſſujettis comme les autres.

Tous les Prêtres du pays s'appellent *Gangas* ou *Engangas*, & joignent à ce nom celui du Mokiſſo dont ils ſont les Miniſ-

Noms des Prêtres & des plus fameux Mokiſſos du pays.

tres, ſur-tout lorſque c'eſt une Idole de réputation. Les plus fameux Mokiſſos, ſuivant Dapper, ſont ceux de *Thiriko*, de *Boſibatta*, de *Kikkoko*, de *Bombo*, de *Makemba*, de *Makongo*, de *Nyimi*, de *Koſſi*, de *Kimaya*, d'*Inyami*, de *Kitouba*, de *Panga*, de *Pongo*, de *Moanzi*, &c. L'auteur fait des obſervations curieuſes ſur le culte & les Prêtres de ces différentes Divinités.

Idole de Thiriko.

L'Idole de *Thiriko*, grand village ſitué à quatre lieues de la ville de Loango, a la figure humaine, & eſt placée dans un temple fort ſpacieux. Son Ganga eſt le Seigneur du lieu. Tous les matins il fait au Mokiſſo des prières, accompagnées de conjurations myſtérieuſes, lui recommandant à haute voix la ſanté du Prince & de ſa famille, la proſpérité du Royaume, le ſoin des moiſſons, & le ſuccès du commerce & de la pêche. Tous les aſſiſtans forment les mêmes vœux en battant des mains.

Sac adoré comme une Divinité.

Le Mokiſſo de Boſibatta n'eſt autre choſe qu'un ſac de peau de lion, que le Prêtre met à ſon cou à l'heure de la prière. Ce ſac eſt rempli de petites cornes, de coquilles, de petits graviers, de ſonnettes, de clés, de haillons, de dents, de poils, d'ongles de daims blancs, & d'autres bagatelles. Au-dehors il eſt garni de plumes, de petites cordes & de bandelettes d'étoffe. Le même ſac ſoutient deux paniers, qui tombent ſur les épaules du Prêtre, & qui contiennent des bagatelles de même genre. Une partie eſſentielle du culte de Boſibatta, eſt d'expoſer ces Re-

liques aux yeux du peuple. Le Ganga, après s'être acquitté de cette cérémonie, s'assied sur une natte, se bat les genoux avec une petite bourse de cuir, & fait sonner quelques grelots de fer, qu'il porte toujours entre ses doigts. Il frappe ensuite sur sa poitrine, se peint de blanc & de rouge les paupières, le visage & d'autres parties du corps, fait des grimaces & des contorsions horribles, & paroît hors de lui-même, de manière qu'on est obligé de lui tenir les bras pour arrêter ses transports. Il ne revient de cette agitation violente que par l'aspersion d'une eau fort aigre, qui rend le calme à ses sens. Il répond alors aux personnes qui le consultent, & leur fait part des prétendus mystères qui lui ont été révélés pendant son extase.

Dieu appellé Kikokko.

L'Idole, appellée Kikokko, est de bois noir, & représente un homme assis. On l'honnore particulièrement dans la ville de *Kinga*. Entre plusieurs vertus qui lui sont attribuées, on croit qu'elle a le pouvoir de préserver de la mort, de garantir des maléfices, & de forcer les morts de sortir pendant la nuit de leur tombeau, pour aider à la pêche & à la manœuvre des canots.

Fêtes du Dieu Bombo.

Les fêtes du Dieu Bombo sont principalement célébrées par des filles, qui dansent avec des mouvemens fort extraordinaires, & avec des gestes & des postures très-obscènes. Elles se couvrent la tête de plumes de diverses couleurs, & le reste de leur habillement n'est pas moins bizarre. Une espèce de cresselle qu'elles ont à la main fait un tintamare confus. Aux trans-

ports qui les agitent, on les prendroit pour des forcenées.

Emploi du Mokiſſo Makemba.

L'emploi du Mokiſſo Makemba eſt de préſider à la ſanté du Roi. On l'adore ſous la figure d'une natte, dont l'extrêmité ſupérieure eſt bordée d'une bande d'étoffe, d'où pendent de petits paniers, des plumes, des coquilles, des tuyaux de caſſe, des os, des ſonnettes & d'autres choſes ſemblables peintes en rouge. Une des ſingularités de ces Fêtes, eſt que le Ganga trempe un goupillon dans une liqueur rouge, dont il arroſe le Roi & toute la Nobleſſe.

Idoles Makongo & Nyimi.

On ne nous apprend rien de particulier ſur l'Idole de Makongo. Celle de Nyimi eſt un tronc d'arbre, ſur lequel on place un ſac rempli de toutes les bagatelles dont j'ai parlé.

Dieu Koſſi.

Le Dieu Koſſi n'eſt qu'un ſac, rempli de terre blanche, & garni de cornes extérieurement. Sa chapelle eſt une petite hute, environnée de bananiers. Il garantit du tonnerre, fait tomber les pluies dans la ſaiſon convenable, préſide à la pêche & à la navigation.

Mokiſſo de Kimaya.

Le Mokiſſo qu'on adore à Kimaya, ville peu éloignée de Loango, eſt un amas de pots craſſeux, & de bois pourris qui leur ſervent de couvercle, avec quelques guenilles qu'on pend autour. Celui d'Inyami a la figure humaine. Il a un Temple dans un grand village du même nom; mais le principal lieu de ſon culte eſt une petite colline, qui eſt ſur le chemin de Loango, & que perſonne n'oſe traverſer à pied, de peur d'offenſer l'Idole.

Inyami.

Kitouba eſt une groſſe creſſelle de bois; Panga, un bâton de la forme d'une hallebarde, avec une tête de ſculpture peinte en rouge; Pongo, un panier rempli de chifons & de bagatelles ſacrées. Kitouba, Panga, Pongo.

La dernière Idole dont nous parlerons eſt celle de Moanzi, qu'on doit mettre au rang des plus célébres, quoiqu'elle ne conſiſte que dans un vieux pot, enſeveli ſous terre, & ſurmonté d'une fléche qui ſoutient une corde, d'où pendent quantité de feuilles. Ceux qui veulent voir ce Mokiſſo doivent avoir au bras un anneau de cuivre, & faire vœu de ne jamais manger des noix de Kola devant le monde. Moanzi.

En voilà aſſez pour donner une idée des ridicules ſuperſtitions de ce peuple. Nous obſerverons, avant que de terminer cet article, qu'au commencement du dernier ſiécle un Miſſionnaire Capucin, nommé *Bernardin Ungaro*, entreprit de porter la foi dans cette contrée. Sa prédication eut un tel ſuccès, que le Roi, la Reine & leur enfans, avec trois cens Seigneurs de la Cour, embraſſerent l'Evangile; & que, dans l'eſpace d'un an, il conféra le baptême à douze mille perſonnes. Mais ce Religieux étant mort, & les Paſteurs de l'Egliſe de Congo ayant négligé cette Miſſion naiſſante, le Royaume de Loango retomba en peu de tems dans l'idolâtrie. Mérolla obſerve qu'il n'y a jamais eu de Roi chrétien dans celui d'Angoi. Régne paſſager du Chriſtianiſme. Hiſtoire des Voyag. T. V. pag. 62.

CHAPITRE VI.

Habitans de la Guinée.

IL faut ſe rappeller que les dernières régions qu'on a décrites, s'étendent juſqu'au voiſinage de la ligne équinoxiale. C'eſt au-delà de ces régions que commence la Guinée, qu'on diſtingue en méridionale & ſeptentrionale. Celle du midi, dont nous parlerons d'abord, en ſuivant toujours l'Afrique du ſud au ſeptentrion, comprend les contrées de *Biafara* & de *Benin*, la *côte des Eſclaves*, la *Côte d'or*, la *Côte d'ivoire*, & la *Côte de Malaguette*. La Guinée du nord s'etend depuis la côte de Malaguette juſqu'au Sénégal.

Diviſion de la Guinée.

ARTICLE PREMIER.

Contrée de Biafara.

NOUS donnerons ce nom à toute la côte ſituée entre le Cap *Lopez Conſalvo*, à un demi degré de latitude méridionale, & le Cap *Formoſe*, à quatre degrès de latitude du nord. Cette côre ſe prolonge d'abord du midi au ſeptentrion, & enſuite de l'eſt à l'oueſt, formant un demi-cercle irrégulier, où la mer s'enfonce, & auquel on donne le nom de *Golfe de Guinée* : ſon circuit embraſſe au moins cent cinquante lieues.

Etendue & ſituation du pays de Biafara.

Le Cap Lopez Conſalvo, qui doit ce nom au Capitaine Portugais qui le découvrit,

Cap Lopez Conſalvo.

vrit, eſt à l'extrêmité méridionale de cette côte, à l'entrée du Golfe de Guinée. Il eſt facile à reconnoître, parce qu'il s'avance conſidérablement dans la mer. Ce n'eſt d'ailleurs qu'une langue de terre étroite & baſſe, fort marécageuſe & couverte de bois. Sa rade eſt bonne, pourvu qu'on y entre avec précaution, & qu'on évite quelques bancs de ſable, qui ne ſont dangereux que dans les baſſes marées. Boſman, Barbot, Artus, dans l'Hiſtoir. des Voy. T. IV.

Le rivage n'offre qu'un petit hameau de vingt maiſons; mais on trouve un peu plus loin une ville, ſituée ſur une rivière nommée *Olibato*. C'eſt la principale habitation des Negres. Cinq ou ſix lieues au-delà, ſur la même rivière, eſt une autre ville, qui ſert de réſidence à un pauvre Prince, auquel les Marchands Européens ne laiſſent pas de donner le nom de Roi. Elle contient environ trois cens maiſons, bâties de branches d'arbres entrelacées, & couvertes de feuilles de palmier. Il y a quelques autres villes dans le pays. Les principaux Négres, inſtruits de nos uſages, prennent les titres de Princes, de Ducs & d'Amiraux. Boſman vante la douceur & la civilité de ce peuple. Villes des Negres.

La rivière d'Olibato produit un grand nombre de crocodiles & de chevaux marins. Les Hollandois y ont fait un grand commerce d'ivoire. Le pays abonde en buffles, en éléphans & en bêtes farouches de toute eſpèce. On y trouve auſſi quantité de ſinges & de perroquets gris. La côte du Cap eſt fort poiſſonneuſe. Les vaiſſeaux s'y fourniſſent de bananes, de patates, d'ignames, de chair de buffle & de porc, de volaille & de toutes ſortes de Productions du pays.

Commerce. rafraîchiſſemens. Les principal commerce ſe fait en ivoire, en cire, en miel & en bois de teinture. Les Européens donnent pour ces marchandiſes des couteaux, du fer en barre, des colliers de verre, de l'eau-de-vie, des chaudrons & d'autres uſtenſiles de cuivre, des haches, des armes à feu, de la poudre, du plomb & des balles. Le Roi du pays s'eſt réſervé le privilége de vendre le bois de teinture. Le meilleur croit dans les terrains marécageux. Il eſt dur, péſant, & du plus beau rouge. Celui qu'on tire des lieux ſecs eſt plus pâle & plus léger. Les Anglois donnent à ce bois le nom de *Camwood*.

Contrée de Gabon. Rivière & baie du même nom. Au nord du Cap Lopez, eſt la contrée de *Gabon*, préciſément ſous la ligne. On y voit une rivière du même nom, qui ſe décharge dans une baie, dont les bords aſſez élevés, ſont couverts de grands arbres. Cette rivière n'a pas moins de quatre lieues de large à ſon embouchure, & ſes bords ſont auſſi revêtus d'arbres de la première grandeur. La largeur commune de la baie n'eſt que d'environ trois lieues. Le Cap *Sainte-Claire*, qui forme ſa pointe ſeptentrionale, eſt d'une telle blancheur, qu'on le prendroit dans l'éloignement pour la voile d'un vaiſſeau. Il y a quelques baſſes aux environs du Cap; mais elles ſont peu dangereuſes; ſoit parce que, ſuivant Artus, elles ſont toujours ſurmontées de trois ou quatre braſſes d'eau; ſoit parce que l'écume des vagues qui s'y briſent, avertit aſſez de les éviter.

Iles de la rivière de Gabon. L'intérieur de la rivière, à trois ou quatre lieues de ſon embouchure, offre quelques îles, dont la plus grande a cinq

ou ſix milles de circonférence. Nous apprenons de Boſman qu'elles ont deux ſouverains, dont l'un prend le titre de Roi, & l'autre celui du Prince, & qui poſſédent auſſi pluſieurs établiſſemens ſur les bords du Gabon. Cette rivière eſt navigable pendant quelques lieues pour les petits bâtimens ; mais il y a peu de ſûreté à remonter plus haut. Son commerce, qui conſiſte principalement en ivoire, en cire & en miel, attire quantité de vaiſſeaux, qui trouvent dans ce lieu de grandes commodités pour ſe radouber. Ses habitans ſont d'ailleurs aſſez peu traitables. Les Hollandois en firent une triſte expérience en 1601, deux de leurs bâtimens ayant été ſaiſis par ces barbares, qui maſſacrerent l'équipage, & mangerent les hommes, ſi l'on en croit Barbot. Kajomba, Gabon, & les îles dont j'ai parlé, ſont le pays de Gabon : quoique peu conſidérable, il ne laiſſe pas d'offrir des détails de mœurs aſſez intéreſſans. Les Negres qui l'habitent ſont d'une avidité inſatiable. Quelque paſſion qu'ils aient pour l'eau-de-vie, ils n'en boivent jamais à bord de nos vaiſſeaux, avant que d'avoir reçu quelque préſent. *S'ils trouvent*, dit un voyageur, *qu'on ſoit trop lent à l'offrir, ils ont l'effronterie de demander ſi l'on s'imagine qu'ils ſoient capables de boire pour rien. Ceux qui ne les payent pas ainſi pour la peine qu'ils prennent de boire, ne doivent point eſpérer de faire avec eux le moindre commerce.* Si ces Negres, ajoute l'Auteur, font quelque préſent aux Etrangers, ce n'eſt qu'à condition qu'on leur en faſſe ſur le champ de plus conſidérables ; & ſi l'on ne ſatisfait pas leur

Commerce du pays.

Férocité des habitans.

Détails de mœurs.

Avidité de ces Negres.

Boſman, Deſcription de la Guinée, *ubi ſupra.*

avarice, ils reprennent ſans honte ce qu'ils ont apporté.

Dépravation des deux ſexes.

Les femmes ſont d'une telle lubricité, qu'elles préviennent les déſirs & les ſollicitations des hommes. Les premières loix de la nature ſont ici inconnues; la mere reçoit ouvertement les careſſes de ſes fils, & les filles celles de leur pere.

Habillemens & parures.

Une partie de ce peuple eſt ſoumiſe aux deux Princes dont j'ai parlé: les autres ne reconnoiſſent point de maître. Leur habillement conſiſte dans une pagne d'écorce d'arbre, aſſez proprement travaillée, & teinte en rouge. Ils ont ſoin de l'orner de quelques pelleteries. Une ſonnette leur pend au milieu de l'eſtomac. La plupart ont la tête & les pieds nuds: d'autres portent de petits bonnets de joncs, ou ſe parent les tempes de deux touffes de plumes, ou de petites plaques de fer. Ils ſe peignent le corps de rouge avec la poudre d'un certain bois. Les uns ſe paſſent dans le nez, dans les levres & dans les oreilles, des anneaux de fer ou de cuivre: d'autres mettent de petites pièces d'ivoire dans les mêmes parties. Il y en a qui ſe font à la levre inférieure une grande ouverture, par laquelle ils paſſent leur langue, par amuſement. Les deux ſexes ont la peaux cicatriſée d'un grand nombre de figures bizarres. Les hommes ſe croient merveilleuſement parés, lorſqu'ils peuvent faire emplette de quelque mauvais habit de Matelot Européen, ou d'une vieille perruque. Ils ont la même paſſion pour nos chapeaux. Leurs Princes ont pour habillement une eſpèce de harnois, qu'ils paſſent autour du cou, des bras & des

jambes, & qui eſt compoſé d'os & de coquillages, enfilés comme des grains de chapelet. Ils ſe peignent le viſage de blanc. Ces Princes ſont ſi miſérables, qu'au rapport de Boſman, le Roi de la Rivière de Gabon, exerçoit le métier de Forgeron, & louoit ſes femmes aux Européens, pour gagne ſa vie ſans être à charge à ſes ſujets.

Ces Negres ſont robuſtes, bien faits & d'une taille avantageuſe. Ils ſe frottent le corps avec de la graiſſe de buffle ou d'éléphant, & ſe peignent d'une couleur rouge, dont l'odeur eſt ſi puante, qu'on ſent leur approche de cinquante pas. Cette puanteur eſt encore plus ſenſible dans les femmes; ce qui n'empêche pas qu'elles ne ſoient extrêmement recherchées par les Matelots Européens, auxquels elles ſe livrent pour un petit coûteau ou quelqu'autre bagatelle.

Armes, alimens.

Leurs armes ne différent point de celles des autres Negres de la même côte; mais on aſſure qu'ils les fabriquent avec une induſtrie particulière. Ils ſe nourriſſent d'ignames, de bananes, de patates & d'autres fruits, à quoi ils ajoutent quelquefois un peu de poiſſon ſéché au ſoleil. Ils pulvériſent les bananes, & compoſent de cette farine une pâte qui leur tient lieu de pain. Ils mangent à terre, avec une mal-propreté dégoûtante. Ce n'eſt pas leur uſage de boire en mangeant; mais après leur repas ils s'enivrent de vin de palmier, d'hydromel, ou d'eau-de-vie d'Europe, lorſqu'ils peuvent s'en procurer. Ils ſont ſi paſſionnés pour cette dernière liqueur, qu'ils don-

nent une belle dent d'éléphant pour en avoir une mesure, qu'on leur voit quelquefois vider aussi-tôt qu'ils l'ont achetée. Ils sont querelleurs dans l'ivresse, & se battent avec le dernier acharnement, mettant en pièces ou faisant voler dans la mer leurs chapeaux, leurs perruques & leurs habits. Je n'ai rien à remarquer sur leur Religion, qui est la même que celle de leurs voisins.

Qualités du pays & du climat.

Le pays produit quelques cannes de sucre; mais on n'y cultive aucune sorte de grain. La saison des pluies commence au mois d'Avril, & dure jusqu'au mois d'Août. Elles tombent avec une prodigieuse abondance; mais la terre les absorbe aussi-tôt, de manière qu'il ne reste aucune trace d'humidité. La chaleur n'en est pas moins excessive, & le ciel dans cette saison est toujours couvert de nuages. Il y a une parfaite égalité entre les nuits & les jours.

Multitude des bêtes féroces.

Les bords de la rivière de Gabon offrent une grande multitude de bêtes farouches, sur-tout d'éléphans, de buffles & de sangliers. Les buffles ont le corps rougeâtre, les cornes droites, à-peu-près de la grandeur de celles d'un bœuf ordinaire. En courant ils paroissent boiter des pieds de derrière; mais leur course n'en est pas moins rapide. Il est très-dangereux de les blesser légérement; car ils se précipitent alors sur le chasseur, & ne manquent guère de le tuer. Les Negres ont la précaution de monter sur des arbres, & tirent de-là sans s'exposer.

Côte d'Angra.

La côte d'Angra, située au nord de Gabon, à un dégré de latitude septen-

trionale, n'offre d'autres lieux remarquables, qu'une rivière & une baie du même nom, avec deux îles, dont l'une ſe nomme le *grand*, & l'autre le *petit Coriſco*. La rivière, que les Portugais appellent *Rio da Angra*, ſe décharge dans la baie. Son embouchure eſt très-large, & les Negres prétendent que ſa ſource eſt fort éloignée dans les terres. C'eſt un lieu de commerce très-fréquenté des Hollandois, qui en tirent de l'ivoire, de la cire & des eſclaves. Les vaiſſeaux de la Compagnie Angloiſe d'Afrique y paroiſſent auſſi quelquefois. Rivière,

La Baie d'Angra a huit ou neuf lieues de largeur & de profondeur. Les Anglois lui donnent le nom d'*Anger*, qui eſt une corruption du mot Portugais. C'eſt vers ſon centre qu'on trouve les îles de Coriſco, dont la plus grande n'a que trois lieues de long ſur une de large. Leurs terres ſont ſi baſſes, que les arbres dont elles ſont couvertes paroiſſent ſortir de l'eau. Quelques-uns produiſent ce beau bois rouge, que les Anglois appellent *Camwood*, & les Negres d'Angra *Takoel*. Un des Ecrivains que j'ai cités, le préfére au bois de Bréſil. On ne compte au grand Coriſco que trente ou quarante habitans, gouvernés par un Prince Negre. Et baie du même nom. Iles de Coriſco. Artus, *ubi ſupra*.

Les Hollandois tenterent en 1679 d'y former une colonie, & y envoyerent quarante hommes, qui éleverent un Fort de terre; mais les fatigues & le mauvais air en ayant fait périr près de la moitié, les autres abandonnerent cet établiſſement. Une entrepriſe de même nature, formée en 1600 par *Baltaſar Moucheron*, eut un Tentatives infructueuſes des Hollandois pour s'établir dans ces quartiers.

ſuccès encore plus malheureux. Ce Navigateur Hollandois ayant découvert au nord de Coriſco trois petites îles, auxquelles il donna ſon nom, fit bâtir un Fort dans la plus conſidérable, & y laiſſa un Facteur avec pluſieurs gens de ſon équipage. Mais les Negres de Gabon, craignant que les Européens n'attiraſſent dans leur comptoir tout le commerce du pays, fondirent ſur ce nouvel établiſſement, & maſſacrerent les Hollandois avec pluſieurs habitans d'Angra qui s'étoient joints à eux.

Plages peu connues. Depuis Rio da Angra, en remontant toujours au nord, on rencontre ſucceſſivement, dans l'eſpace d'environ cinquante lieues, pluſieurs plages peu connues, qui ne ſont déſignées dans nos Cartes que par le nom des rivières qui les arroſent. *Rio San Benito*, *Rio do Campo*, *Rio de Pao da Nao*, *Rio Borro* & *Rio Camarones*, ſont les principales de ces rivières. La mer, entre pluſieurs îles ſituées dans la même latitude, offre celles du *Prince*, de *Fernando Po*, & de *Branca*. Les femmes ſe proſtituent publiquement dans la dernière de ces îles, qui produit en abondance pluſieurs animaux utiles & toutes ſortes de fruits. Ses habitans ſe font circoncire. Barbot a tort de dire qu'ils n'ont *aucune notion de la Divinité*, *ni aucune* eſpèce *de culte ;* car il nous apprend lui-même, que quelques Hollandois apperçurent dans l'île une petite cabane, *qui renfermoit un pot de terre, couvert d'un filet, & près du pot la figure d'un enfant, aſſez groſſièrement travaillée en bois, avec quelques os de poiſſon enfoncés dans les yeux.*

Iles de cette latitude.

Il ajoute que les Negres ne voulurent jamais ſouffrir que ces étrangers y portaſſent la main. Il eſt viſible que c'étoit un Mokiſſo, de la nature de ceux que nous avons décrits dans le Chapitre précédent.

Les peuples qui habitent les bords de Rio Camarones ſont grands & vigoureux. Ils ont pour chef un Prince de leur nation, dont la réſidence eſt un des plus beaux lieux de la Guinée. La forme de leurs maiſons eſt quarrée. Ils font quelque commerce avec les Européens, auxquels ils vendent des pierres d'Aigris (1) & des eſclaves. Ils reçoivent en échange des barres de fer & de cuivre, des uſtenſiles de ce dernier métal, des colliers de verre, des draps, des limes d'acier & des cornes de bœuf. Negres de la Camarones.

Le pays ſitué au nord de Rio Camarones, eſt occupé par les *Kalbongos*, qui ſont diviſés en deux nations, & qui ſe font continuellement la guerre, quoiqu'ils ayent une origine commune. Ils ſont grands, robuſtes & courageux, mais capables de toutes ſortes de perfidies, même envers leurs plus proches parens, qu'ils vendent aux étrangers ſans aucun ſcrupule. Leur mal-propreté eſt extrême, & ils ne portent point d'habits. Ils ſont dans l'uſage de ſe peindre le corps en rouge, de défigurer leur viſage par de grandes cicatrices; d'arranger leurs cheveux d'une manière bizarre, & de s'aiguiſer les dents en pointe. La pêche eſt leur principale occupation. Leurs habitations les plus remarquables ſont ſur une rivière, Les Kalbongos.

(1) Eſpèce de corail bleu.

que les Portugais appellent *Rio del Rey*, & dans la contrée d'*Ambozi*.

Rio del Rey

L'embouchure de la rivière del Rey forme une eſpèce de baie, qui a ſept ou huit lieues de largeur. Le pays qu'elle arroſe eſt bas & marécageux. Ce fleuve vient de fort loin, & coule aſſez long-tems dans un lit très-large, parce qu'il reçoit dans ſon cours pluſieurs rivières. Ses bords ſont bien peuplés & contiennent un grand nombre de villages. Son principal commerce eſt dans les mains des Hollandois, qui apportent ici des barres de fer, du corail, des chaudrons de cuivre, des anneaux & des braſſelets de même métal, des colliers, des preſſes pour les oranges & les limons. Ils achetent toutes les années dans le pays mille ou douze cens tonneaux d'ivoire & quatre ou cinq cens eſclaves. Ils en tirent auſſi du corail bleu, & diverſes eſpèces d'armes blanches, qu'ils vendent avec profit ſur la côte d'or. Le corail bleu eſt une production commune ſur les bords de Rio del Rey & de Camarones. Le pays manque d'eau de ſource, & l'air y eſt continuellement obſcurci par des brouillards.

Contrée d'Ambozi.

La contrée d'Ambozi eſt entre Rio del Rey & Rio Camarones. On la diſtingue aiſément par la hauteur de ſes Montagnes, dont quelques-unes, ſelon Barbot, ſont auſſi élevées que le pic de Ténérife. L'Auteur dit qu'on y trouve pluſieurs villages, entre leſquels il compte ceux de *Serges*, de *Bodi* & de *Bodiva*, où les Hollandois font la traite des eſclaves. Le pays abonde en volaille, en beſtiaux, en fruits

& en plantes de plusieurs espèces ; mais il ne produit point de palmiers. Au défaut du jus de ces arbres, les habitans composent, avec certaines racines bouillies, une liqueur qu'ils nomment *Gajanlas*, & dont le goût n'est pas désagréable.

A trois lieues de cette côte il y a trois îles rondes, qui étant situées en face des montagnes d'Ambozi, & ayant elles-mêmes beaucoup d'élévation, ne paroissent pas distinguées du continent. Les Portugais les nomment aussi *Ambozi* ou *Ambozes*. Le canal qui les sépare de la terre ferme a tant de profondeur, que les plus grands vaisseaux peuvent le traverser avec sûreté. Ces trois îles, qui sont extraordinairement peuplées, forment une République puissante, qui s'est rendue redoutable à ses voisins. Les habitans entendent fort bien la langue Portugaise ; mais, dans toute la Guinée, il n'y a point de Negres dont le commerce soit plus dangereux. Iles du même nom.

Le fleuve *Yamur* ou *Jamur* traverse le pays des Kalbongos, du nord-est au sud-ouest. Barbot ne le distingue point du Camarones ; mais M. d'Anville en fait un fleuve particulier. Le Camarones, suivant Barbot, reçoit plusieurs rivières, particulièrement celle de *Monambas-chagatt*, sur les bords de laquelle les Negres ont bâti une ville du même nom, où les Hollandois & d'autres Européens vont commercer. L'auteur place sur le Camarones une grande ville, qu'il appelle *Biafara*, & qui donne son nom à toute la côte. Fleuve Yamur. Ville & rivière de Monambas-chagatt. Biafara.

Depuis Rio del Rey jusqu'au Cap-Formosé, où nous avons fixé les limites septentrionales du pays de Biafara, la côte s'étend presque en droite ligne de l'est à l'oueſt. Dans l'espace d'environ quarante lieues, elle est coupée de plusieurs rivières, dont les plus considérables sont *Bandi*, *Rio-Condé*, *San Domingo*, *Rio Real*, *Sombreiro*, *Saint Barthélemi*, *Lempta*, *Tilana*, *Masonoa* & *Rio Non*.

Côte depuis Rio del Rey.

Barbot, *ubi supra.*

Bandi, dont l'entrée est très-facile lorsque la marée monte, offre, à deux lieues de son embouchure, une ville du même nom, & une belle rade, où les plus grands vaisseaux peuvent mouiller en sûreté. La ville est bâtie dans une île presque contigue à la terre, & peut contenir trois cens maisons. La pêche & le commerce sont l'occupation commune de ses habitans, qui transportent dans l'intérieur du pays, sur de grands canots, leur poisson, & les marchandises qu'ils reçoivent d'Europe. Ils donnent en échange de l'ivoire & des esclaves, qu'ils tirent de fort loin. Ce sont les Hollandois, qui font ici la plus grande partie du commerce.

Rivière & ville de Bandi.

Rio Condé, qui a reçu des Anglois le nom de *Vieux Calabar*, & des Hollandois celui de *Oude-Kalborgh*, coule à l'oueſt de Bandi. On voit à son embouchure deux petites villes, dont les Hollandois nomment l'une *Fish-Town*, c'est-à-dire, ville au poisson, & l'autre *Salt-Town*, ville au sel, parce que ces denrées sont le principal commerce des habitans. Le pays contient quantité de villages, & produit une grande abondance de blé d'inde, d'ig-

Rio Condé.

names, de bananes & d'autres provisions, pour les vaisseaux qui font la traite des Negres. Mais l'air y est très-dangereux pour les étrangers.

San-Domingo, que quelques-uns nomment *Laitomba*, & d'autres *Boni*, *Doni*, & *Audoni*, offre, à quatre milles de son embouchure, une ville fort grande & fort peuplée, qui s'appelle *Doni* ou *Boni*. Elle est située au fond d'une anse. Les Negres qui l'habitent font un commerce d'ivoire & d'esclaves. Son territoire est bas, marécageux & sujet aux inondations: Il est fertile en palmiers & en bestiaux. Les Negres de cette contrée obéissent à un Roi, & adorent, entre plusieurs Idoles, une espèce de gros lézard, pour lesquels ils ont une telle vénération, qu'un homme convaincu d'avoir tué un de ces animaux, seroit puni de mort. Leur Prince loge ses Mokissos dans une maison contigue à son Palais, & les tient enfermés dans une grande armoire, remplie de crânes & d'ossemens humains peints en rouge.

San-Domingo.

Ville de Doni.

Rio Réal, que les Anglois nomment *Kalabar* ou *Kalbar*, les Hollandois *Kalbari*, & d'autres *Kalberine*; est une rivière considérable, qui vient de fort loin, mais que les difficultés de son embouchure, & l'inégalité de la profondeur de son canal, ne rendent navigable que pour les chaloupes & d'autres petits bâtimens. On rencontre sur ses bords deux villes assez commerçantes, dont l'une s'appelle *Foko*, & l'autre le *Nouveau Kalabar*.

Rio Réal.

Foko est à l'entrée de la rivière, & doit son nom à l'abondance du vin de palmier

qu'on recueille dans ſon territoire. Cette ville eſt outre cela environnée de deux petites rivières, qui ſe déchargent dans la grande. Celle qui eſt à l'oueſt offre à ſon embouchure un excellent port pour les petits bâtimens, & le mouillage y eſt beaucoup plus sûr qu'au Nouveau Kalabar, où les chaloupes ne remontent que difficilement

Foko. Les environs de Foko ſont remplis de villages, dont les habitans ſont plus civiliſés que les autres Negres de cette côte. On fait librement avec eux le commerce de l'ivoire & des eſclaves, & l'on trouve d'ailleurs dans leur pays de l'eau, du bois, des fruits & toutes ſortes de rafraîchiſſemens. On y achete à très-bon compte, dans le tems de la récolte, les ignames & les bananes pour la ſubſiſtance des eſclaves qu'on tire de cette contrée; c'eſt la nourriture qui convient le mieux à ces Negres, & lorſqu'elle vient à leur manquer, ils tombent malades, & il en périt un grand nombre dans le trajet. Barbot obſerve que dans cette latitude l'air eſt aſſez bon pendant les mois de Mai & de Juin, parce qu'il eſt rafraîchi par les pluies, qui ſont alors abondantes; dans le cours de Juin & de Juillet, le tonnerre & les orages ſont terribles. La plus fâcheuſe des ſaiſons eſt celle d'Octobre, de Novembre & de Décembre; car les chaleurs ſont exceſſives, & les brouillards ſi épais, que deux hommes ne ſe reconnoiſſent pas d'un bout du vaiſſeau à l'autre.

Nouveau Kalabar. La ville du Nouveau Kalabar, contient trois cens maiſons, environnées de paliſſades, mais bâties & diſperſées ſans ordre. Sa ſituation eſt dans une île que forme Rio

Real. Un marais qui l'entoure ſe trouve ſouvent inondé par les eaux de la mer, qui ſe répandent quelquefois juſque dans la ville. Le Palais du Roi étant bâti dans un lieu plus élevé, eſt à l'abri de ces débordemens. Le territoire de Kalabar eſt ſi ſtérile, que ſes habitans ſont obligés de tirer preſque toutes leurs ſubſiſtances d'une province voiſine, occupée par les *Kakkous*, Nation guerrière & ſauvage, qui ne laiſſe pas de s'humaniſer juſqu'à tenir chaque ſemaine deux marchés, où les Negres de Rio Réal ne manquent jamais de ſe rendre.

Feſtins mutuels.

L'uſage de ce peuple eſt de ſe traiter le ſoir alternativement les uns les autres. Le vin de palmier eſt la principale dépenſe de ces repas, dont les femmes partagent & augmentent la joie. Chacun apporte ſa ſellette, & s'aſſied autour du tonneau. Les taſſes ſont des cornes de bœuf, aſſez bien travaillées ; elles contiennent environ deux pintes. Les mêts ſe réduiſent à une chaudière d'ignames & de poiſſon qu'on fait bouillir enſemble, & qu'on aſſaiſonne d'huile de palmier.

Multitude d'Idoles.

Les maiſons & les rues ſont remplies d'Idoles, qui s'offrent de toutes parts à la vue des étrangers, & qui ne ſont en général que des têtes d'animaux ſéchées au ſoleil, ou de petites figures de terre peintes & vernies comme nos poupées. Le Roi ne ſort jamais de ſon Palais ſans ſacrifier à ſes Dieux une poule, qu'on ſuſpend par une jambe au bout d'une perche, & qu'on laiſſe mourir de faim dans cette poſture. Toute la nation fait ſur le rivage le même ſacrifice au départ & au retour des ca-

nots, pour le commerce des eſclaves. Ces Negres ſont en général ſuperſtitieux, cruels, enclins au vol, fourbes & perfides.

Diſtricts intérieurs.

En s'éloignant de Rio-Réal, on trouve dans l'intérieur des terres une grande ville nommée *Belli*, & quelques diſtricts fort peuplés, tels que ceux de *Krikke*, de *Moko* & de *Bani*. Ces diſtricts renferment un aſſez grand nombre de villages, qui ſont tous gouvernés par des Capitaines indépendans. Nous apprenons de Barbot que les Negres de Moko ont une monnoie de fer, fort plate, de la grandeur de la main, avec une queue de même métal. Il compare ſa figure à celle d'une raie.

Obſervations ſur le commerce des eſclaves.

Un autre voyageur (1) obſerve qu'il ſe fait au nouveau Kalabar un grand commerce d'eſclaves; que leur prix commun, au commencement de ce ſiécle, étoit de douze barres de fer pour un homme, & de neuf pour une femme; que les Negres de cette contrée ſont preſque tous de haute taille, mais foibles, pareſſeux, maladifs, & incapables de réſiſter aux fatigues d'un long trajet. Il ajoute qu'ils ſont hargneux & querelleurs, ſe battant ſans ceſſe les uns les autres, ſe mordant comme des chiens, & s'entre-tuant quelquefois.

Je n'ai rien à dire de Sombreiro, de Saint-Barthelemi, & des autres rivières qui coulent à l'oueſt de Rio-Réal, juſqu'au Cap Formoſe, les pays qu'elles arroſent, n'offrant dans l'eſpace de vingt lieues aucune ville ni aucun village.

(1) Grazilhier. Voyez ſa Rélation dans le Tom. IV de l'Hiſtoire des Voyages, pag. 434.

Fin du ſeptième Tome.

TABLE

612157

TABLE
DES CHAPITRES ET DES ARTICLES

Contenus dans ce Volume, & qui indiquent les principales Matières.

HISTOIRE DES AFRICAINS.
SUITE DE LA PREMIERE PARTIE.

CHAP. VI. *Observations relatives aux différentes régions de la Barbarie, pour servir de conclusion à l'Histoire de ses Habitans.*
§. I. *Du climat & des productions de la Barbarie.* Pag. 1
§. II. *Salines, Minéraux, Fossiles.* 10
§. III. *Quadrupedes, Oiseaux, Insectes, Poissons.* 16
§. IV. *Arts & Sciences.* 33
§. V. *Observations géographiques, tirées des Anciens, dans lesquelles on releve quelques-unes de leurs erreurs.* 39
§. VI. *Loix & Coutumes particulières. Portrait des Barbaresques.* 45

SECONDE PARTIE.

Africains orientaux. 82

PREMIERE SECTION.

Histoire des Ethiopiens.
CHAP. I. *Etendue & Division de l'Ethiopie.* ibid.
CHAP. II. *Situation de l'Abissinie. Description de ses Provinces. Limites présentes de l'Empire Abissin.* 85
CHAP. III. *Côtes de l'Abissinie.* 91
CHAP. IV. *Air, Saisons, Climat.* 99

CHAP. V. *Montagnes, Rivières d'Abissinie, Particularités sur le Nil.* 107
CHAP. VI. *Productions de l'Abissinie.* 113
§. I. *Fertilité des terres, Plantes & Végétaux.* ibid.
§. II. *Quadrupedes, Oiseaux, Poissons, Insectes.* 116
§. III. *Métaux, Minéraux, Fossiles,* 130
CHAP. VII. *Origine des Abissins, leur premier Roi.* 133
CHAP. VIII. *Empereurs Abissins depuis Menilehec, jusqu'à l'usurpation de la famille Zagéenne.* 139
CHAP. IX. *Usurpation de la famille Zagéenne. Princes connus de cette race.* 143
CHAP. X. *Les Descendans de Menilehec remontent sur le trône. Suite de ces Princes jusqu'à la mort d'Adamas Saghed.* 145
CHAP. XI. *Empereurs d'Abissinie, depuis Adamas Saghed jusqu'à notre tems.* 152
CHAP. XII. *Conditions, Loix, Gouvernement civil & militaire des Abissins.*
ARTICLE I. *Des Rois.* 162
ARTICLE II. *Femmes & enfans des Empereurs.* 177
ARTICLE III. *Ministres & Principaux Officiers de l'Etat.* 180
ARTICLE IV. *Jugemens & Loix.* 183
ARTICLE V. *Forces Militaires des Abissins; leur manière de combattre.* 186
ARTICLE VI. *Réflexions sur le Gouvernement des Abissins.* 188
CHAP. XIII. *Mœurs des Abissins.* 191
CHAP. XIV. *Anciennes Religions du peuple Abissin. Epoque de sa conversion au Christianisme.* 200
CHAP. XV. *Comment les Abissins se sont séparés de l'Eglise Grecque.* 206
CHAP. XVI. *Etat présent de leur Religion.*
§. I. *Dogmes.* 213
§. II. *Livres sacrés.* 222
§. III. *Rits & Usages religieux.* 226
§. IV. *De l'Abuna & des autres Ecclésiastiques.* 239
§. V. *Des Moines.* 241
CHAP. XVII. *Missions d'Ethiopie.* 245
CHAP. XVIII. *Sciences & Arts des Abissins.* 304
CHAP. XIX. *Des Galles, des Agaus, & de quelques autres peuples particuliers établis en Abissinie, ou dans les contrées voisines.* 317

SECONDE SECTION.

Hiſtoire des autres peuples établis ſur la Côte orientale de l'Afrique, & dans les terres voiſines. 328
CHAP. I. *Habitans des côtes d'Adel & d'Ajan.* 329
CHAP. II. *Habitans du Zanguebar.* 332
CHAP. III. *Côtes de Mozambique & de Sofala.* 340
CHAP. IV. *Pays des Hottentots.*
ARTICLE I. *Terres dos Fumos & de Natal. Nations Hottentotes.* 353
ARTICLE II. *Mœurs & Uſages des Hottentots.* 363
§. I. *Origine & qualités perſonnelles de ce peuple.* ibid.
§. II. *Manière de vivre & de s'habiller. Simplicité de leurs maiſons & de leurs meubles.* 368
§. III. *Religion, Gouvernement, & Coutumes particulières.* 374
§. IV. *Guerres & Batailles des Hottentots.* 384
§. V. *Mariages, Fêtes, Divertiſſemens.* 387
§. VI. *Deuil; Funérailles.* 395
§. VII. *Economie domeſtique, commerce, arts & métiers.* 397
CHAP. V. *Etabliſſemens Hollandois.*
ARTICLE I. *Origine de la Colonie Hollandoiſe du Cap. Idée générale de ſes poſſeſſions.* 405
ARTICLE II. *Diviſion des Diſtricts de la Colonie. Premier Diſtrict ou Habitation du Cap.* 409
ARTICLE III. *Second Diſtrict, ou Habitation de Stellenboſch.* 414
ARTICLE IV. *Troiſième & quatrième Diſtricts, ou Habitations de Drakenſteen & de Wavaren.* 420
ARTICLE V. *Forme du Gouvernement des Colonies du Cap.* 424
CHAP. VI. *Climat & productions du Cap & des Terres voiſines.* 427
CHAP. VII. *Quadrupédes, Oiſeaux, Inſectes, Poiſſons.* 436

TROISIEME PARTIE.

Africains Occidentaux.

INTRODUCTION. 446
CHAP. I. *Peuples appellés Cimbebas, & les Habitans de Benguela,* 448

CHAP. II. *Peuples d'Angola*, 451
CHAP. III. *Africains de Congo.*
ARTICLE I. *Deſcription du Royaume de Congo*, 464
ARTICLE II. *Du Gouvernement, des Loix*, 477
ARTICLE III. *Mœurs, Uſages*, 484
ARTICLE IV. *Ancienne Religion de Congo*, 496
ARTICLE V. *Etabliſſément, progrès, & décadence du Chriſtianiſme*, 499
ARTICLE VI. *Hiſtoire naturelle du Royaume de Congo*, 514
§. I. *Saiſons, Vents périodiques, Agriculture, Moiſſons*, ibid.
§. II. *Légumes, Fruits, Arbres ſinguliers, Foſſiles*, 518
§. III. *Animaux domeſtiques & ſauvages*, 522
§. IV. *Oiſeaux, Poiſſons, Serpens, Inſectes*, 528
CHAP. IV. *Royaumes habités par les Anzikos & les Jaggas*, 533
CHAP. V. *Habitans de Loango.*
ARTICLE I. *Deſcription du Royaume de Loango*, 542
ARTICLE II. *Productions de Loango*, 552
ARTICLE III. *Du Gouvernement & des Uſages*, 555
ARTICLE IV. *De la Religion*, 568
CHAP. VI. *Habitans de la Guinée.*
ARTICLE I. *Contrée de Biafara*, 576

Fin de la Table du ſeptième Tome.

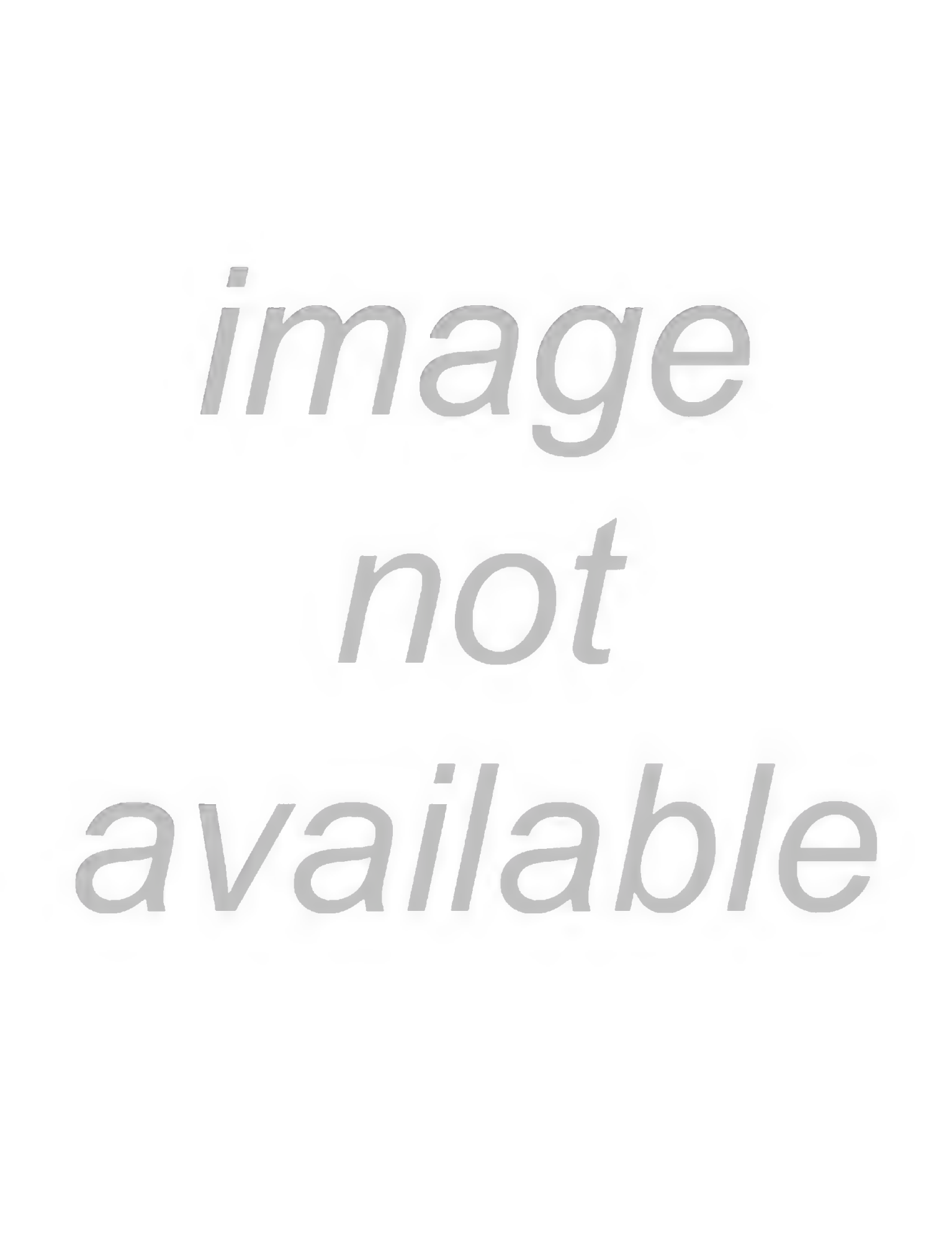
image
not
available